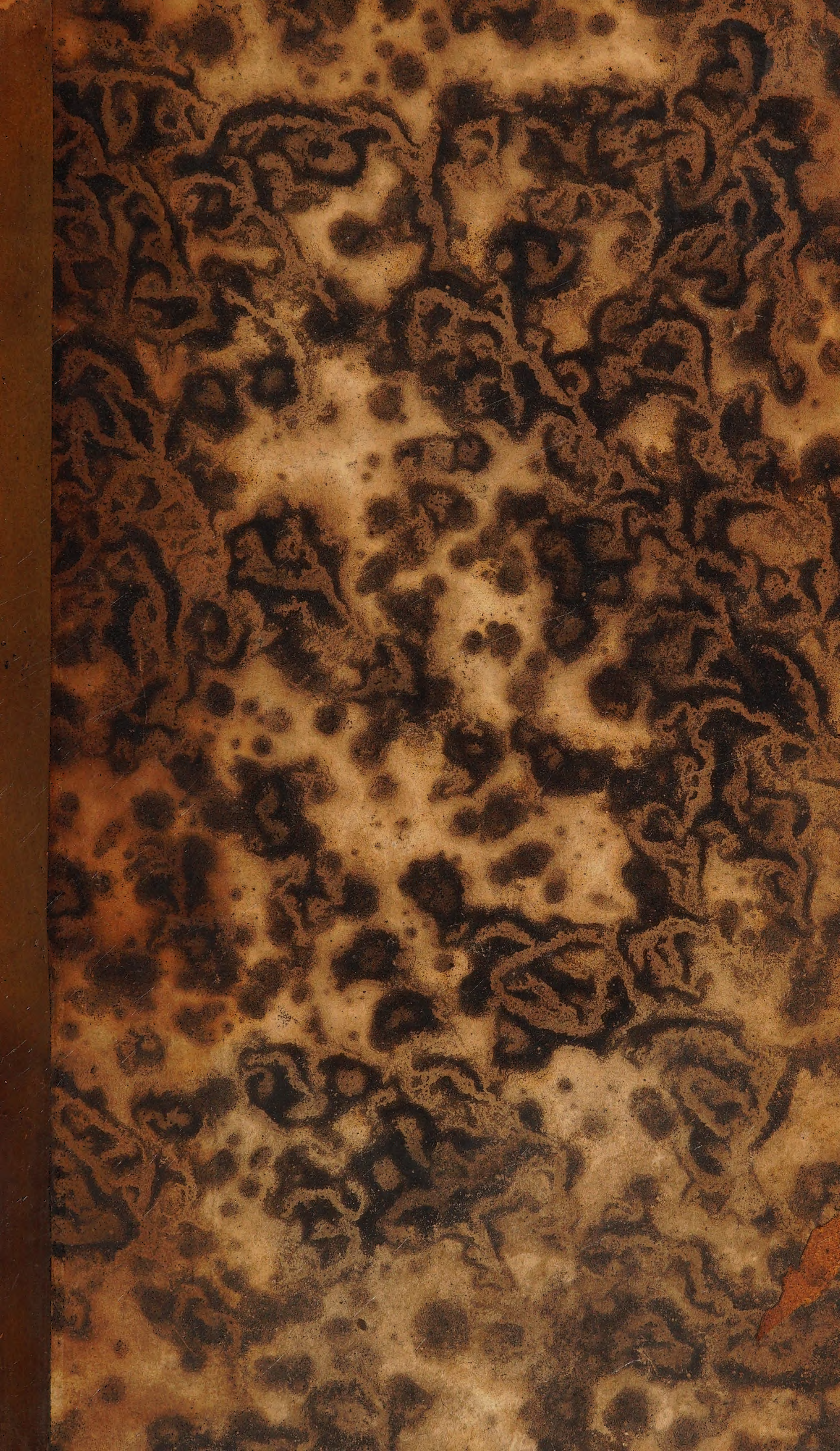


DE L'OR
ET DU MERCURE,
DANS LE TRAITEMENT
DE LA SYPHILIS.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

DE L'OR,

DE SON EMPLOI

DANS LE TRAITEMENT DE LA SYPHILIS RÉCENTE ET INVÉTÉRÉE ET DANS CELUI DES DARTRES SYPHILITIQUES;

DU MERCURE,

DE SON INEFFICACITÉ, ET DES DANGERS DE L'ADMINISTRER DANS LE TRAITEMENT DES MÊMES MALADIES;

Avec une appréciation du traitement antiphlogistique;

PAR A. LEGRAND, D'AMIENS,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, MÉDECIN TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ PROTESTANTE DE PRÉVOYANCE.

Ars tota in observationibus. FRÉD. HOFFMAN.

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DES MARAIS,

N° 10, FAUBOURG SAINT-GERMAIN;

CREVOT, ÉDITEUR, RUE MAZARINE, N° 47.

1828.

A UN BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ,

AU

DOCTEUR CHRESTIEN,

DE LA FACULTÉ DE MONTPELLIER,

INVENTEUR DES PRÉPARATIONS D'OR.

AVANT-PROPOS.

Notre tâche n'est pas petite, et il y a peut-être de la témérité à un jeune médecin de l'avoir entreprise pour son début dans la carrière médicale. Cependant, fort de nos intentions, animé de l'amour de l'humanité, aidé des conseils d'un praticien qui nous honore de son amitié et à qui nous avons dédié notre travail; riche des nombreux matériaux que nous devons à son extrême obligeance[1]; de faits que nous avons sollicités[2] et de ceux recueillis dans les hôpitaux de Paris ou extraits de notre pratique, nous avons l'espoir de réussir. Nous ne voulons rien moins cependant que convaincre les médecins et le public qu'il

[1] M. Chrestien avait entre les mains deux mémoires qu'il avait envoyés en 1814 à l'Institut, et sur lesquels il avait été fait un rapport *semi-favorable* qu'on trouvera en entier dans l'ouvrage de M. Niel (page 345); il possédait en outre de nombreuses observations, qui lui avaient été fournies par des confrères qui font tous profession d'amitié, d'estime et de vénération pour lui. Ses nombreuses occupations, son grand âge, faisaient qu'il en retardait tous les jours la publication. Il a bien voulu avoir confiance en notre zèle, et il nous a confié toutes ses richesses.

[2] Nous devons des observations d'un haut intérêt à l'obligeance de MM. Lallemand et Niel.

faut rejeter de la thérapeutique des maladies vénériennes un médicament qu'on emploie presque exclusivement depuis trois siècles [1], et le remplacer par un autre agent thérapeutique de création tout-à-fait moderne [2].

[1] Quoique Jacques Carpus, qui florissait vers 1522, ne soit pas le premier médecin qui ait employé le MERCURE dans le traitement des maladies vénériennes, il n'est pas moins vrai de dire que c'est lui qui le premier a eu l'idée de l'incorporer dans l'axonge et de l'administrer en frictions, et c'est de ce moment que date son grand emploi. Carpus fit un secret de cette nouvelle méthode, et acquit, dit-on, de cette manière des richesses immenses.

[2] L'emploi de l'OR en médecine remonte aussi, à la vérité, à la plus haute antiquité, mais l'idée de l'administrer dans le traitement des maladies syphilitiques et scrophuleuses, quoique appartenant primitivement à plusieurs anciens médecins, est devenue la propriété de M. Chrestien, qui est absolument l'inventeur du perchlorure d'or et de sodium, et à qui appartient aussi absolument l'idée d'administrer l'or divisé et les oxides d'or seuls, et sans le concours d'aucun autre médicament; de sorte que c'est bien lui qui le premier a fait connaître les propriétés médicales de l'or.

Nous nous proposons, dans un mémoire *ad hoc*, de nous livrer à de nombreuses recherches sur l'emploi de l'or en médecine chez les anciens et chez les modernes, et de prouver que c'est avec raison que nous avons décerné à M. Chrestien, dont les travaux datent de 1811 (*Méthode iatraleptique*, Paris, 1811), le titre d'*Inventeur des préparations d'or*.

Notre manière de procéder sera fort simple : il nous suffira en effet de prouver que les préparations aurifiques sont d'un emploi facile et qui n'entraîne aucun danger ; que les guérisons qu'elles procurent sont durables, tandis que les préparations mercurielles, outre les grands inconvénients qu'offrent plusieurs d'entre elles, donnent généralement lieu à des accidents souvent plus graves que les maladies qu'elles sont appelées à combattre, et que les cures qu'on obtient en les administrant sont souvent démenties par le temps.

Les travaux de plusieurs médecins fort recommandables sans doute, mais sous les bannières desquels nous ne nous sommes pas placé, nous seront extrêmement utiles. Sectateurs de l'école fondée par l'illustre auteur des *Phlegmasies chroniques*, ils ont essayé de prouver que le mercure ne guérissait pas la syphilis, et considérant cette maladie comme une *simple inflammation*, ils ont nié l'existence du *virus syphilitique*. S'appuyant sur l'observation, ils ont parfaitement réussi sur le premier point ; nous ne pensons point qu'ils aient été aussi heureux pour le second, sur lequel nous aurons à les combattre.

Nous tâcherons autant que possible que tous nos raisonnements ne reposent aussi que sur des faits. Quant à ceux-ci nous protestons hautement de leur véracité ; nous serions en droit de considérer notre honneur comme attaqué si on les contestait. Nous ferons en outre en sorte que leur ré-

daction soit assez claire pour qu'il ne soit pas possible à nos adversaires de dire qu'ils ont été mal observés.

Si nous usons de cette précaution, ce n'est pas que nous voulions accuser nos confrères de mauvai sefoi; on ne saurait même nous soupçonner une telle pensée, puisque nous leur empruntons aussi des faits, ce que nous ne ferions certes pas si nous les croyions controuvés. Mais il est vraiment nécessaire d'en user ainsi quand on songe que le public, qui est toujours appelé à prononcer en dernier ressort, devra prononcer sur les raisonnements les plus contradictoires et qui cependant reposent toujours sur des faits. L'erreur est cependant d'un côté : nous avons la conviction d'être dans la bonne voie, et nous nous estimerons très heureux si nous convainquons nos lecteurs.

Nous allons donner deux listes,

1° Celle des docteurs médecins dont nous avons inséré les observations en entier ou par extrait dans notre ouvrage, en mettant en regard le nombre que chacun d'eux nous en a fournies.

2° Celle des ouvrages où nous avons puisé nos matériaux et aussi des observations que nous avons toutes données en extrait. De même que pour les autres, nous indiquons en regard le nombre de faits pris dans chaque ouvrage.

PREMIÈRE LISTE.

MM.

Chrestien [1] 2

Amons, pharmacien à Castres. 3

Arnal, médecin à Beziers (Hérault). 6

Audibert, médecin de l'hôpital militaire de Mont-Dauphin. 2

Balaguier [2], chirurgien à Montpellier. 1

Barrié, médecin à Bagnères-de-Luchon 2

Bastide fils, chirurgien à Uzès (Gard). 2

Beauclais [3], médecin à Clermont (Hérault) 3

Bertrand, docteur en chirurgie, à Marseille (mort). 1

Boistard, médecin à Lésignan (Aude). 1

Bourquenod, médecin de l'hôpital général de Montpellier. 2

Caisergues, médecin à Montpellier 1

Canonge, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Nismes. 9

Cathala, chirurgien à Lodève (Hérault) 3

Cuchet [4], médecin à Montélimart 4

Dabry, médecin à Lyon 2

Dalmas, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, médecin en chef du dépôt de mendicité de la même ville. 1

Dazet, chirurgien à Montpellier. 2

Delamorlière, médecin à Paris. 1

Desbassins, médecin à l'île Bourbon 4

Duffour, médecin à Paris (mort) 1

Embry, médecin à Aubenas. 1

Estor, ancien professeur de chirurgie au collége de Montpellier. . 5

Fleury, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Clermont-Ferrand 12

Gay, médecin de l'hôpital militaire de Sion (Simplon). 2

Girardot (le baron), ancien chirurgien-major aux chevau-légers de la garde impériale; médecin à Varsovie. 5

Golfin, médecin à Montpellier. 9

Guédan, médecin, inspecteur des eaux de Spa et de Chaufontaines. 1

Guiran, chirurgien du petit séminaire Saint-Louis, à Aix 1

89

[1] Étant, comme nous l'avons dit, redevable de presque tous les faits qui enrichissent notre ouvrage à M. Chrestien, nous avons pensé pouvoir violer pour lui l'ordre alphabétique.

[2] Balaguier, et non *Balaquier* ou *Balagnier*, comme il a été imprimé

[3] Beauclais, et non *Beauclaid*, *Beauclain* ou *Beauclairn*, comme il a été imprimé aussi par erreur.

[4] Cuchet, et non *Cuilset*, comme il a été imprimé

[1] Jalaguier, et non *Jalaquier*, comme il a été imprimé par erreur.

[2] Porché, et non *Pourché*, comme il a été imprimé plusieurs fois par erreur dans le cours de l'ouvrage.

[3] Simoneau, et non *Simoniscau*, comme il a été imprimé par erreur, page 431. — Cure qui date de *dix ans*, et non de *cinq mois*, page 432.

MM. *Report*. 219

TAILHAUD, ancien prevôt aux écoles de médecine de Paris, professeur d'accouchements à Aubenas (Ardèche) 1

THIBAL, chirurgien à Ceyras (Hérault) 5

VESSIÈRES, officier de santé à Montpellier. 1

WETER, médecin à Mulhausen (Haut-Rhin) 9

Observations de l'auteur 14

DEUXIÈME LISTE.

G. BENABEN : Journal universel des sciences médicales, XLI, 117. 3

BROUSSONNET : Ephémérides médicales de Montpellier. . . . . . .

CHAMAYOU : De l'Or, et de ses composés usités en médcecine. in-8°. Montpellier, 1825. . . . .

CHRESTIEN : De la méthode ïatraleptique, etc., et Sur un nouveau remède dans le traitement des maladies vénériennes et lymphatiques. Deuxième édition, in-8°. Paris, 1815. 40

CULLERIER, chirurgien en chef de l'hôpital des Vénériens de Paris, Dictionnaire des sciences médicales, art. OR. 2

DESTOUCHES, chevalier de la Légion d'honneur, chirurgien-major du régiment de Montpellier, corps royal du génie : observations sur l'efficacité du muriate triple d'or dans la syphilis et d'autres maladies lymphatiques; in-4°, Montpellier 1819. 18

DUPORTAL, conservateur de la faculté de médecine de Montpellier, professeur de physique et de chimie à l'académie de la même ville; et PELLETIER, pharmacien à Paris, Mémoire sur quelques préparations d'or récemment employées en médecine. (Annales de chimie; LXXVIII, 38). 1

FIGUIER, pharmacien à Montpellier : observations sur le chlorure d'or et de sodium. (Annales de physique et de chimie; XIX, 177) . .

ib. Procédé pour obtenir le muriate triple d'or cristallisé. (Journal de pharmacie; VI, 64.). . . . .

GOZZI. Sopra l'uso di alcuni remedii aurifici nelle malattie veneree. — Annotazioni teorico-pratiche indirizzate al celebre professore Giacomo Tommasini, in-4°; Bologna, 1817. 14

HUFELAND. (Journal de médecine pratique; janvier 1817, pag. 116.) De l'emploi médical de l'or . . . .

JAVAL. Sur quelques combinaisons de l'or. (Annales de physique et de chimie; XVII, 337.). . . . .

LALLEMAND. Journal universel des sciences médicales; XXVII, 129.

327

MM. *Report.* 327
Observations sur les maladies des organes génito-urinaires, in-8°, Paris 1826. 7

Niel. Recherches et observations sur les effets des préparations d'or du docteur Chrestien dans le traitement de plusieurs maladies, et notamment dans celui des maladies syphilitiques, in-8°; Paris, 1821. 48

Oberkampf. Mémoire sur les diverses combinaisons de l'or. (Annales de chimie; LXXX, 140.). . . . .

Pelletier. Faits pour servir à l'histoire de l'or. (Annales de physique et de chimie; XV, 5 et 113.). . . . .

Pleindoux. De quelques moyens thérapeutiques employés dans le traitement de la blennorrhagie, in-4°; Montpellier, 1823. . . . 5

Vauquelin, membre de l'académie des sciences. Expériences sur quelques préparations d'or. (Annales de chimie; LXXVII, 321 . . . .

Total des observations d'emploi de l'or. 387

DE L'OR ET DU MERCURE, DANS LE TRAITEMENT DE LA SYPHILIS.

CHAPITRE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS RAPIDES SUR LA SYPHILIS [1].

1. — L'origine de la syphilis [2] se perd dans la nuit des temps ; elle est très probablement le fruit du libertinage ; une comparaison fera parfaitement comprendre notre pensée. Si l'on verse d'une seule et même liqueur dans un grand

[1] Les considérations suivantes peuvent être regardées comme le premier jet d'un grand *Traité des maladies vénériennes*, que je me propose de publier et dont je commence à ramasser les nombreux matériaux.

[2] On a donné à tort au mot *syphilis* plusieurs étymologies : Fallope l'a fait dériver de σύν, et φιλία, *avec amour, engendré par l'amour.* Melix le fait dériver de σίφλος, *difforme*, à cause des traces hideuses que cette maladie laissait anciennement sur la face et les autres parties du corps. Enfin, Swediaur lui a donné pour origine les mots σῦς, *porc,* et φιλία, *amour, amour impur.* Ce mot a été créé, comme l'a fait observer G. Monte-Santo (*Bulletin des sciences médicales*), par J. Fracastor, pour désigner par un mot nouveau l'objet de ses chants, sans qu'il ait eu l'intention de

nombre de vases, elle pourra se conserver dans chacun d'eux sans s'altérer; tandis que si l'on verse de plusieurs liqueurs de nature différente dans un même vase, elles réagiront les unes sur les autres et se corrompront rapidement: quelques faits généraux viennent à l'appui de cette théorie. C'est dans les grandes villes d'Europe, où règne le plus la prostitution, que la syphilis exerce ses plus grands ravages, tandis qu'elle est beaucoup moins commune dans les campagnes; non pas que les mœurs y soient beaucoup meilleures, mais il y est assez rare qu'une seule femme se consacre aux plaisirs de plusieurs hommes. Cette maladie est aussi beaucoup moins commune dans les pays où la polygamie existe et où les femmes sont esclaves, parceque là habituellement un homme a plusieurs femmes, mais qu'une femme y a très rarement plusieurs amants.

2.—La prostitution cependant ne deviendra dangereuse, physiquement parlant, que lorsque la femme aura contracté avec le temps quelque affection, suite forcée du

donner par ce mot aucune idée de l'origine de la maladie qu'il décrit dans son poème. Le poète-médecin dit lui-même, dans l'index des mots nouveaux qu'il a adoptés, *nos in nostris lusibus apellavimus syphilidem* (dans nos jeux nous l'avons appelée syphilis). L.-G. Giraldi, dans son premier dialogue *sulli poeti dell'età sua*, à l'époque même où vivait Fracastor, dit, en parlant de la maladie vénérienne, *ipse Fracastor à barbarâ voce syphilida vocat* (Fracastor lui-même lui a donné le nom étrange de syphilis). Syphilus était le nom d'un berger du roi Alcithoüs, qui, ayant renversé les autels élevés au soleil pour en élever au roi, en fut puni par Apollon, qui lui envoya l'horrible maladie qui fait l'objet de notre travail, et qui a reçu tant de noms divers: elle fut nommée, ajoute Fracastor, par les habitants du pays du nom de celui qui en avait été affligé le premier par la colère des dieux.

libertinage. En effet, les excès vénériens seuls donnent lieu à des écoulements qui aux époques mensuelles acquièrent par l'afflux du sang une grande acrimonie, et sont, comme tout le monde sait, contagieux. Dans ce même temps, la femme a pu se trouver atteinte de quelque lésion mécanique (soit par cause de disproportion entre les parties, soit par la répétition trop fréquente de l'acte vénérien); cette blessure insignifiante chez un sujet bien sain, abreuvée par des liquides âcres et viciés, s'agrandit, prend un mauvais aspect, il y a *ulcération, chancre :* si on ignore les moyens de combattre ces accidents, négligés, ils s'aggravent.

3. — Ces tissus que la nature a consacrés à certaines fonctions, et qu'elle a modifiés de façon qu'ils y soient aptes, abreuvés par des liquides qui sont propres à ces parties, deviennent malades, mais malades à leur manière. Ces mêmes liquides sont toujours sécrétés, mais sécrétés viciés, et viciés d'une certaine façon qui n'est pas la même pour tous les tissus, et qui par conséquent est là *spécifique.* « La *spécificité* de l'inflammation, a dit Bretonneau [1], » bien plus que son intensité, bien plus que la nature du » tissu qui en est le siége, influe sur le trouble que chaque » lésion inflammatoire apporte dans les fonctions. C'est à la » spécificité de l'inflammation que se rapportent la durée, » la gravité et le danger de la plupart des pyrexies. *Aucun » tissu peut-être n'est passible d'un seul mode inflamma- » toire... etc.* »

3 *bis.* — Du reste, la spécificité de certaines affections nous paraît tellement évidente, qu'il nous semble inconce-

[1] *Des inflammations spéciales du tissu muqueux, et en particulier de la diphthérite ou inflammation pelliculaire,* par P. Bretonneau. Paris, 1826; in-8°.

vable qu'on la conteste ; nous parlons ici en thèse générale, sans qu'il soit spécialement question de la syphilis, mais d'une infinité d'autres maladies qui ne sont pas moins spécifiques. Cette spécificité proclamée jusqu'à cette époque par tous les écrivains est encore reconnue par les médecins contemporains ; car si certains la repoussent de leurs livres quand elle contrecarre leurs théories, on les voit l'admettre dans leur pratique ; il le faut bien du reste, car il y va de la vie de leurs malades. Sans spécificité plus de diagnostic, plus de moyens de prévoir l'issue des maladies, plus de méthode thérapeutique arrêtée. La spécificité rend, à la vérité, difficile l'étude de la médecine; elle exige du praticien des connaissances fort inutiles aux médecins d'une certaine école, dont les théories mises en pratique, réalisent la création du docteur Sangrado de notre Le Sage, qui se faisait fort de donner à son élève, en moins d'un quart d'heure, toutes les connaissances médicales essentielles à celui qui veut pratiquer l'art si difficile de guérir. Au lieu de la saignée et de l'eau chaude, ce sont les sangsues et l'eau de gomme qu'il faut administrer dans le traitement de toutes les maladies.

4. — Si, dans l'état précédemment décrit (2), la femme dont nous traçons l'histoire supposée continue de s'abandonner aux caresses de ses trop nombreux amants, il y aura contact de tissus semblables, sécrétion de liquides pareils, et dans un acte qui s'accompagne de l'exaltation de toutes les facultés locales. D'un côté ces liquides sont viciés ; ceux-ci, déposés sur des tissus sains, sont absorbés ; l'acte lui-même favorise cette absorption ; ils agissent alors à la manière des principes irritants, et déterminent sur ces parties le développement d'accidents semblables ou analogues à ceux existants sur les parties malades.

5. — La différence observée dans l'apparition des symptômes syphilitiques chez plusieurs hommes qui ont vu une même femme infectée, n'est point une objection à cette théorie. Le principe morbide est un, la manière dont il se manifeste varie seule. Il y a absorption du virus; le temps qui en général s'écoule entre le moment de la contagion et l'apparition des symptômes, les prodromes généraux de l'invasion de la maladie, ne laissent pas de doute sur cette absorption; mais le virus absorbé, par un concours de circonstances qui échappent à notre investigation, se dirige sur telle ou telle autre partie constituante de l'organe, et selon qu'il porte son action sur l'une d'elles plutôt que sur les autres, il y a production de symptômes divers.

6. — Cependant qu'arrivera-t-il à la longue chez cette femme dont les organes ont été le premier siége de la maladie? Le virus morbide, toujours sécrété, réagissant sur lui-même, et par le mélange d'autres liquides, acquerra une plus grande acrimonie; il sera lui-même résorbé par les organes malades qui le sécrètent; ces symptômes locaux s'étendront sur les parties voisines, soit par le fait de cette absorption, soit par celui du contact du virus sur elles. Celui-ci introduit dans le torrent de la circulation, ira bientôt porter ses ravages sur d'autres parties plus ou moins éloignées, d'abord sur celles qui offriront dans leur structure quelque anologie avec les premières. A la longue, se mêlant à toutes nos humeurs, il attaquera tous les systèmes, même ceux qui diffèrent le plus des parties primitivement malades.

6 *bis*. — M. Cassan (*Bulletin des sciences médicales*, mai 1826, page 53) donne de l'origine et de la propagation de la syphilis une explication qui a quelque anologie avec la nôtre. Ce médecin ne paraît pas repousser l'existence

du virus syphilitique, et il paraît être convaincu que la syphilis existait dans les temps les plus reculés, mais qu'il est arrivé à cette maladie ce qui advient pour tant d'autres; mal observée, elle n'a point été décrite. « Elle existait, dit M. Cassan, puisqu'elle peut se développer spontanément, et c'est aux lois hygiéniques que certains peuples devaient qu'elle n'exerçât jamais parmi eux de trop grands ravages. » Il prouve ensuite par des faits le développement spontané d'une blennorrhagie contagieuse chez les animaux; blennorrhagie qui peut s'accompagner, même dès le principe, lorsqu'elle est abandonnée à elle-même, de pustules qui s'ulcèrent rapidement. Elle s'observe fréquemment chez la race bovine, et surtout en Suisse, où les vaches et les taureaux en liberté suivent les mêmes pâturages. C'est l'excès du coït qui en détermine le développement : ou un taureau la contracte en s'y livrant avec trop d'ardeur, ou en réitérant cet acte pour féconder un grand nombre de vaches, ou en le répétant un grand nombre de fois avec une seule. La vache en chaleur s'en trouve atteinte, parceque, suivie par un grand nombre de taureaux, elle n'en est abandonnée que lorsqu'ils ont tous satisfait leurs désirs (2). « Une seule copulation, dit M. Cassan, avec une vache affectée de cette manière, suffit pour qu'un taureau contracte cette blennorrhagie et qu'il se développe des ulcères sur le pénis, si le traitement est mal dirigé. » On trouve dans les recueils de médecine vétérinaire des observations analogues, entre autres celle de ces étalons, chez lesquels se développèrent, à la suite d'excès de coït, de nombreux accidents qu'ils communiquèrent à plusieurs juments, accidents qu'il fallut combattre par un traitement long et bien entendu. Mais, chose bien remarquable, c'est que les juments guéries de la maladie communiquée par les étalons ne

purent plus engendrer, bien que saillies à plusieurs reprises. (Voy. chap. 11.)

7.—Hufeland paraît attribuer à la syphilis une origine toute différente : voici ce que nous avons trouvé dans un des numéros de son *Journal de médecine pratique*. Une fille de trois ans étant assise sur un marchepied et jouant avec un petit chien qu'elle tenait entre ses jambes de manière que leurs organes génitaux se touchaient pour ainsi dire, provoqua à son insu le chien à l'acte de l'accouplement. Les cris de l'enfant font accourir la mère, qui arrive encore assez à temps pour être témoin de cette scène déplorable. Peu de temps après les parties de l'enfant s'enflamment et se gonflent ; il s'y développe de petits ulcères de mauvaise nature et en tout semblables aux chancres vénériens, et qui ne cèdent qu'à un traitement anti-syphilitique. Ce fait, continue M. Hufeland, à l'appui duquel il cite un cas tout-à-fait analogue, publié par Ruggieri (ce dernier ne diffère du précédent que parceque dans celui rapporté par ce dernier auteur les mêmes ulcères s'étaient développés aux organes sexuels de deux femmes adultes), donnerait quelque poids à une opinion émise il y a long-temps, que la syphilis serait le résultat d'un accouplement de cette espèce.

7 *bis*. — M. Bobilier, tout en repoussant l'existence d'un virus, donne du développement primitif de la syphilis une explication à peu près semblable à celle donnée par M. Cassan (6 *bis*) : il admet d'abord des accidents locaux déterminés par un coït trop répété ou trop prolongé, inflammation primitive qui ne tarde point à se propager aux parties environnantes. Quant à tous les accidents qui viennent à la suite de ceux-ci, ils sont, d'après M. Bobilier, le résultat d'une *gastro-entérite chronique*

déterminée par l'influence sympathique de ceux-ci, ou par le traitement qu'on leur a opposé. Dans tous les cas où il y a des taches à la peau, ajoute-t-il, *il y a presque toujours irritation des membranes muqueuses.* C'est aussi *l'irritation viscérale* qui détermine le développement des exostoses, des périostoses, des caries, etc. C'est donc en attaquant cette irritation qu'on parviendra à dissiper les accidents que nous venons de signaler. Mais nous demanderons à M. Bobilier comment il fera quand il n'y aura pas d'irritation viscérale, puisqu'il avoue que c'est seulement *presque toujours* que cette irritation existe. Nous pensons au contraire que cette irritation a lieu très rarement; que quand elle se montre, la plupart du temps elle est la suite de l'administration du mercure; et en cela nous partageons absolument l'opinion de M. Bobilier. Si nous rencontrons dans notre pratique cette irritation viscérale que notre confrère voit *presque* partout, nous nous gardons du reste bien de la négliger; qu'elle provienne d'une irradiation du virus sur les muqueuses intestinales, ou d'une irritation causée par le mercure, nous la combattons par des moyens appropriés, avant d'administrer le spécifique qui doit éliminer l'élément syphilitique.

7 *ter.* — Enfin, Autenrieth (*Nye Hygæa*, août 1824) prétend que le Wurtemberg fournit la preuve la plus évidente que la syphilis n'est qu'une modification de la lèpre, qu'elle a remplacée. En effet la syphilis n'a pénétré dans le Wurtemberg qu'un siècle plus tard que dans le reste de l'Allemagne, et pendant ce temps la lèpre continuait d'y régner; mais à peine la syphilis eut-elle paru que la lèpre disparut complètement.

Nous donnons cette opinion d'un praticien célèbre, sans vouloir la juger. Ce fut aussi celle d'un homme qui a joui,

dans la sphère où il a exercé la médecine, d'une réputation colossale et méritée, qui ne fût pas restée si restreinte s'il eût voulu confier au papier le fruit de ses méditations. Feu le docteur Legrand, dont nous nous honorons d'être issu, avait la conviction (et cette conviction ne pouvait résulter chez lui que de longues études et de mûres méditations) que la lèpre des anciens était une affection syphilitique.

7 *quater*. — Quoi qu'il en soit de l'origine de la syphilis, elle existait bien certainement en Europe avant la découverte de l'Amérique [1]. On trouve dans les poètes, dans les historiens profanes et sacrés, dans les ouvrages des médecins antérieurs au seizième siècle, des descriptions qui ne laissent aucun doute sur ce fait important. Du reste cette question a été, dans ces derniers temps, parfaitement éclaircie par M. Jourdan; nous renvoyons nos lecteurs à son ouvrage [2].

[1] 8.—L'horrible épidémie qui régna de 1491 à 1500, et qui fit de si grands ravages dans toute l'Europe, est à tort considérée comme l'origine de la syphilis. Si cette épidémie ne fut point purement syphilitique, il nous paraît incontestable qu'elle a souvent offert des symptômes qui ne sont propres qu'à la syphilis. Aussi croyons-nous pouvoir conclure de là que cette nouvelle épidémie, d'une origine quelque peu obscure, qui fut désignée, selon les diverses contrées où elle se montra, et d'après des circonstances dont son apparition était indépendante, sous les noms de *mal français*, *mal napolitain*, *mal espagnol*, *etc...*, vint chez un grand nombre d'individus compliquer la syphilis, et en rendant plus graves et plus effrayants les symptômes de cette dernière, appela davantage l'attention des médecins de cette époque; et dès ce moment la syphilis acquit une triste célébrité.

[2] *Traité complet des maladies vénériennes*, par A.-J.-L. JOURDAN; vol. in-8°, Paris, 1826.

C'est, à notre sens, le meilleur traité des maladies vénériennes

9. Nous ne saurions donc admettre avec les médecins de la nouvelle école que la syphilis n'a absolument rien de spécifique. On a objecté contre le virus syphilitique, que de reconnaître son existence ne tranchait pas toutes les difficultés; j'en conviens aisément, mais par ce virus admis, un grand nombre sont aplanies, tandis que son exclusion ne facilite en aucune manière la théorie de la production des symptômes syphilitiques. M. Broussais, tout en repoussant l'existence d'un virus, tout en prétendant que la syphilis est une *inflammation*, a cependant admis qu'elle se distingue par des caractères qui lui sont absolument propres, ce qui revient à dire que c'est une inflammation spécifique : je le veux ; que me font en effet les mots? Une *inflammation spécifique* est aussi une entité qui permet de donner des phénomènes syphilitiques une théorie aussi bonne qu'en admettant l'existence d'un virus. Il suffira d'établir une distinction bien tranchée entre une *inflammation simple* et une *inflammation spécifique* (3). Dans une inflammation simple, l'effet suit généralement de près la cause ; la gastrite se déclare peu d'heures après l'ingestion d'eau glacée, la pleurésie est promptement la conséquence d'une transpiration abondante interrompue par le froid ; tandis que la gonorrhée virulente, les ulcérations ne se montrent dans la plupart des cas que plusieurs jours après l'infection, huit, quinze jours et plus. La gonor-

qui existe en ce moment ; et nous le disons hautement, quoique l'auteur professe des doctrines absolument opposées aux nôtres, et que, selon nous, la pensée dominante de son livre soit tout-à-fait fausse. Quant à la manière dont notre honorable confrère parle des préparations d'or, nous ne doutons pas qu'il ne rétracte son jugement, si la lecture de notre livre peut l'engager à faire quelques expériences à ce sujet.

rhée bénigne apparaît le plus souvent dans les vingt-quatre heures qui suivent l'action qui l'a provoquée, les ulcérations mécaniques se montrent dans l'instant même : mais ces gonorrhées, ces ulcérations ne sont pas contagieuses. L'on voit, même assez fréquemment, et nous ne faisons aucune difficulté de le dire, des hommes et des femmes affectés d'écoulements abondants, d'ulcérations larges et profondes, de pustules survenues à la suite du coït ou non, ne pas propager leurs maux par le contact.

10. — Notre opinion sur la nature de la syphilis n'est déjà plus douteuse : nous la considérons comme une maladie à virus, exigeant, à cause de sa nature, un traitement spécial. C'est cette opinion que plusieurs médecins physiologistes s'attachent à combattre. Nous n'entrerons point ici dans une polémique qui exigerait, pour administrer des preuves de la virulence et combattre les raisonnements de nos adversaires, presque ce volume tout entier ; nous dirons seulement qu'on a été jusqu'à prétendre que la syphilis n'était pas contagieuse, et on a essayé de soutenir cette opinion, pour le moins extraordinaire, par des faits. Nous rapporterons l'expérience suivante, à laquelle nous aurons de quoi opposer.

11. — M. le docteur Dubled, agrégé stagiaire à la Faculté de Paris, est le premier qui ait élevé la voix en faveur de la non-virulence de la syphilis. Ce jeune médecin, dont les débuts permettent de concevoir de si hautes espérances, après deux années d'internat dans l'Hôpital des Vénériens, envoya vers la fin de 1823 à l'Académie royale de médecine un mémoire, sur lequel nous reviendrons, où il combattit la spécificité de la syphilis. Il n'en resta pas là ; il voulut bientôt prouver qu'elle n'était point contagieuse ! Voici textuellement la communication qu'il fit à

l'Académie de médecine dans sa séance du 11 mars 1824 : « Le 27 février 1824, étant allé à l'Hôpital des Vénériens, » je priai MM. Hutin et Cazeviel, internes dans cet hôpital, » de pratiquer sur moi l'inoculation syphilitique. Nous » nous rendîmes dans la première salle des malades, et » M. Hutin, ayant recueilli sur la pointe d'une lancette du » pus provenant de la surface d'un chancre du gland, ainsi » que de la matière purulente fournie par le canal de l'urè» thre, pratiqua sur le milieu de la face dorsale de mon » avant-bras gauche l'opération de l'inoculation. Ayant re» tiré la lancette, en même temps qu'il maintenait le pouce » appliqué sur la piqûre, il resta dans cette position pen» dant quelques minutes ; puis nous appliquâmes sur la pi» qûre une compresse trempée dans l'eau fraîche, et on la » maintint par quelques tours de bande.

» La douleur, assez vive dans le moment de la piqûre, » alla continuellement en diminuant, et au deuxième jour » cette dernière était parfaitement cicatrisée. »

12. — Qu'est-il possible de conclure d'une semblable expérience ? Est-ce jamais ainsi qu'on a pratiqué une opération devenue maintenant si vulgaire, grâces à Jenner ? Dans quel but l'opérateur a-t-il exercé une pression sur la piqûre ? Elle ne pouvait avoir d'autre résultat que d'empêcher l'absorption ; et cette *compresse trempée dans l'eau fraîche* ne pouvait aussi faire autre chose que de délayer le virus, et le rendre moins actif ; le froid, en resserrant les bouches des vaisseaux absorbants augmentait encore la difficulté de l'absorption. Du reste M. Dubled lui-même ajoute : « Je suis loin de vouloir conclure de ce fait » que le pus vénérien ne puisse pas devenir cause d'une in» flammation ulcérative ; mais seulement que dans le cas où » elle se développe, elle constitue un phénomène purement

» local. » Il n'y avait pas besoin de l'expérience que nous avons rapportée pour émettre une semblable opinion.

13. — Voici la contre-partie de l'expérience de M. Dubled, que nous avons du reste démontrée n'être nullement convaincante. Trois jeunes élèves en médecine se firent chacun une piqûre au bras avec une lancette chargée de pus fourni par un chancre vénérien. Chez tous les trois se développa au lieu de la piqûre un chancre qui fit des progrès rapides. Deux furent perdus de vue par le jeune médecin (je m'abstiendrai de le nommer, mais c'est un homme digne de foi, dont je m'honore d'être l'ami) qui me donna ces détails. Ils prétendirent tous deux s'être guéris par l'emploi des émollients. Le troisième, interne de l'Hôpital des Vénériens, et camarade de mon ami, en essaya aussi. Lorsqu'il vit le mal empirer malgré le traitement antiphlogistique (j'ai été moi-même témoin de la sévérité de son régime), son imagination se démonta, et placé dans un hôpital où le virus syphilitique exerce de si affreux ravages, son esprit se livra à une nouvelle série d'idées. Il se vit en proie à toutes les fâcheuses conséquences d'une infection vénérienne ; il ne rêva plus qu'*ulcère*, que *chancres*, il se vit tout couvert de pustules. Ce malheureux jeune homme commença un traitement mercuriel, qui sans doute ne marcha point selon ses vues ; ce que du reste il voyait journellement dans son service était peu fait pour lui inspirer de la confiance : aussi n'apercevant point assez promptement de bons effets de ce nouveau traitement, son imagination se frappa de plus en plus fortement ; il se vit accablé sous le poids des infirmités que peut causer la syphilis constitutionnelle, il se crut incurable, ne devant plus songer à se marier, à moins d'avoir des enfants qui apporteraient en naissant l'horrible maladie dont il

était infecté ! Sa tête n'y tint plus, et un matin on le trouva mort dans son lit ; il s'était ouvert la veine crurale. On concevra sans peine pourquoi nous avons tu le nom de cet infortuné, mais nous attestons sur l'honneur la vérité de ce récit.

13 *bis*. — Cependant on trouve dans les auteurs des exemples assez nombreux d'affections syphilitiques qui ne se sont pas montrées contagieuses : on en trouvera même des observations dans ce volume ; mais il nous semble que dans des cas de ce genre les exceptions viennent prouver la règle. Si la spécificité de l'inflammation variolique et de celle qui suit la vaccine pouvaient être mises en doute, on pourrait tirer quelques conclusions favorables à cette spécificité, des anomalies qu'offre leur contagionibilité. Tout le monde sait qu'il est plusieurs personnes qui peuvent braver impunément la variole, qui ont résisté aux inoculations et aux vaccinations répétées : ces individus ont donc en eux quelque chose de spécifique qui s'oppose à la propagation des virus vaccin et variolique. On a vu du reste ces mêmes individus n'en contracter pas moins la gale, la syphilis. Cette dernière offre aussi parfois des anomalies singulières ; nous citerons la suivante, puisée dans l'ouvrage de M. Chrestien. Une courtisane célèbre par ses charmes communiquait aux hommes qui la voyaient des ulcères : ils recouvraient le gland, et s'accompagnaient d'accidents tellement graves, qu'ils occasionaient rapidement la gangrène et nécessitaient l'amputation du gland. A Marseille, où cette même femme fixa ensuite son séjour, elle se lia intimement avec un jeune homme qui put cohabiter avec elle sans que sa santé en souffrît en aucune façon. Mon père, dans sa longue pratique, a rencontré quelques individus qui pouvaient voir impunément les femmes les

plus infectées. Il n'est du reste pas absolument rare de voir la syphilis cesser de devenir contagieuse par cohabitation, quand elle a été modifiée par des traitements antérieurs, ou quand ses symptômes ne se montrent plus aux parties de la génération. L'ouvrage de M. Niel renferme un fait de ce genre fort remarquable.

13 *ter*. — M. Desruelles [1] s'appuie sur ces anomalies fort rares, pour donner une explication bien bizarre de la contagion, qui contrarie beaucoup les explications qu'il donne du développement et de la marche de la syphilis. « Sous le rapport des formes qu'elles revêtent (page 44), » les maladies vénériennes n'ont pas un caractère spécial. » — Cependant elles sont contagieuses et sujettes à réci» diver (p. 45); mais la contagion syphilitique est soumise » à certaines conditions organiques qu'on ne retrouve pas » dans les irritations qui ne sont pas vénériennes. » De sorte que « la contagion (page 50) des maladies vénériennes n'a » lieu que lorsqu'une disposition à l'irritation existe chez » les individus qui s'y sont exposés. — 2° L'intensité (p. 51), » et souvent la forme des symptômes, est en rapport avec » cette prédisposition. — 3° Les symptômes syphilitiques ne » se bornent pas à modifier les parties où ils se trouvent, » mais ils impriment à l'économie une modification nou» velle qui établit entre elle et la partie malade une sym» pathie, un rapport analogue de stimulation. — 4° Cette » modification organique étant déterminée, la forme d'ir» ritation primitive peut se répéter dans tous les points où » une vive stimulation est produite. — 5° C'est à cette mo» dification que l'on doit rapporter le retour des symptômes

[1] *Mémoire sur le traitement sans mercure, employé à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce*. Paris, 1827; broch. in-8°.

» primitifs après leur guérison, et l'apparition de symptô» mes secondaires. — 6° Enfin le traitement des maladies » vénériennes, récentes et anciennes, consiste à changer la » modification que l'organisme a éprouvée, et à déterminer » le même effet dans les parties malades[1]. »

M. Desruelles prétend donc qu'il faut être prédisposé d'une certaine façon pour contracter la syphilis : ainsi l'enfant qui l'apporte en naissant; celui qui, à la mamelle, infecte sa nourrice, ou est infecté par elle; celui qui la contracte par un baiser lascif, ou en buvant après quelqu'un qui porte des chancres aux lèvres; ces milliers d'individus de tout sexe, de tout âge, de toute espèce de tempérament, de toute condition, qui s'en trouvent atteints après un coït impur, consommé la nuit ou le jour, avant ou après le repas, en hiver ou en été, au printemps ou en automne, étaient prédisposés. Cette hypothèse est absolument inadmissible, et nos adversaires doivent se confesser battus, si c'est là leur dernier et plus fort raisonnement en faveur de la non-spécialité de la syphilis.

14. — Nous croyons la contagion de la syphilis trop bien démontrée pour davantage insister sur ce point. Elle se propage par le contact, et malheureusement les circonstances qui favorisent ce mode de propagation sont trop fréquentes.

15. — Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur la série de symptômes par lesquels elle se manifeste ; on les

[1] Il est difficile de donner une meilleure théorie de l'infection générale, de la syphilis constitutionnelle, et de mieux démontrer la nécessité d'une médication spéciale. Les mots sont changés, mais les faits restent ; quant à la médication nouvelle, nous la jugerons plus tard.

a divisés en *primitifs* et *secondaires* ou *locaux* et *consécutifs*, division arbitraire et fort peu importante.

16. — Le symptôme qui se montre le plus généralement dans la syphilis récemment contractée, est l'inflammation (*inflammation spécifique*, quand il y a vraiment infection syphilitique) des membranes muqueuses qui tapissent les parties de la génération chez l'homme et chez la femme. Dans les deux sexes cette inflammation donne lieu le plus souvent à l'écoulement d'une humeur dont les caractères physiques sont variables. Cet écoulement reçoit pour l'homme le nom générique de *gonorrhée ;* de *blennorrhagie*, quand il s'accompagne d'accidents graves ; de *blennorrhée* quand il a tous les caractères de la bénignité. Chez la femme, on le nomme *leucorrhée*, et ce nom est indépendant de sa gravité. Les écoulements s'accompagnent d'autres accidents inflammatoires plus ou moins graves. C'est chez l'homme l'inflammation du gland ou *balanite ;* celle de la face interne du prépuce, *phimosis* ou *paraphimosis.* L'écoulement, étant lui-même la conséquence d'une inflammation de la muqueuse uréthrale, a reçu le nom d'*uréthrite.* Les écoulements chez la femme ont aussi leurs accidents inflammatoires plus ou moins graves ; mais par suite de la conformation des parties, l'inflammation qui peut avoir son siége sur la muqueuse uréthrale ou sur la muqueuse vaginale et sur toutes les deux en même temps, n'acquiert jamais le même degré de gravité et n'a jamais de conséquences aussi fâcheuses.

17. — Il existe une tendance bien marquée à considérer tous les écoulements comme identiques ; les uns les attribuent constamment à l'impression d'un virus contagieux, et cette cause est *sans comparaison*, dit M. Lallemand, *la plus commune.* D'autres médecins paraissent vouloir ne

plus jamais considérer la gonorrhée comme un symptôme de la syphilis, quand elle apparaît seule. Nous ne voulons à ce sujet entrer dans aucune discussion; nous nous contenterons d'opposer à cette opinion les faits suivants qui démontreront la virulence, non seulement de la blennorrhagie, mais même de la blennorrhée. Les observ. III et IV (44, 45) nous offrent deux exemples d'une gonorrhée qui paraît céder aux délayants; mais les deux hommes qui en ont été atteints, ont ensuite des enfants qui succombent à des affections syphilitiques héréditaires dont l'existence est constatée par des symptômes antérieurs et qui ne parviennent à avoir des enfants sains qu'après s'être soumis, eux et leurs femmes, à un traitement par la liqueur de Van-Swieten. Dans ces deux observations, la gonorrhée, tout en exerçant une fâcheuse influence sur les produits de la génération, ne manifeste cependant sa virulence par aucun symptôme extérieur. Il n'en est plus de même pour les V[e] et VII[e] observ. (48, 51). La première nous offre l'exemple d'un homme atteint de gonorrhée qui communique à sa femme une leucorrhée et des *verrues*. M. D..., sujet de la VI[e] observ., a une gonorrhée qui cède aux délayants; trois ans après s'étant marié, il infecte sa femme et voit reparaître une blennorrhagie accompagnée de plusieurs ulcérations au gland. Les femmes de ces deux hommes mettent aussi au monde des enfants atteints de syphilis.

L'ouvrage de M. Niel contient trois faits non moins concluants que nous devons mentionner. Nous trouvons, à la page 145, l'observ. d'un militaire qui eut une éruption syphilitique à la suite de plusieurs blennorrhagies supprimées par des injections d'eau de Goulard. Le second est celui d'un homme qui s'étant cru guéri d'une ancienne

blennorrhagie, la vit reparaître peu de jours après son mariage. Sa femme de son côté ne tarda point à éprouver une *perte* assez abondante, de couleur jaune, accompagnée de cuissons et qui fut bientôt suivie de chancres à la vulve. Enfin, la troisième observ. (pag. 48) est celle d'un individu qui contracta plusieurs blennorrhagies, qu'il traita lui-même par les boissons émollientes au moment de la diathèse inflammatoire, puis par les astringents : la dernière avait été guérie de cette manière, et cette cure datait de six à sept mois quand il se déclara une ophthalmie vénérienne des plus graves qui céda à un traitement par le perchlorure d'or et de sodium.

17 *bis*. — Le tableau suivant ne doit laisser aucun doute sur la virulence de certaines gonorrhées, puisque sur *vingt-six* écoulements, il nous en offre *quatorze* qui ont produit d'autres symptômes syphilitiques, après leur cure palliative obtenue très probablement (ce tableau est pris dans l'ouvrage de M. Richond des Brus [1]) par les antiphlogistiques.

PHÉNOMÈNES CONSÉCUTIFS A UNE URÉTHRITE.

Nombre de malades.	*Nature de leurs maladies.*
12	Uréthrites récidivées.
1	Ulcères consécutifs.
1	Ulcères et bubons.
1	Ulcères de la bouche, douleurs ostéocopes.
2	Ophthalmies.
2	Ulcères à la gorge.
1	Excroissance à l'anus.
3	Engorgements des testicules.
3	Bubons.
26	

[1] *De la non-existence du virus vénérien*, vol. in-8°. Paris, 1826.

Nous trouvons encore dans les 180 observ. qui terminent ce même ouvrage, et que nous avons analysées, quinze cas de gonorrhées palliées ou non, qui ont été suivis d'autres symptômes syphilitiques. Deux faits non moins probants s'y rencontrent, ce sont deux cas d'uréthrites consécutives à d'autres symptômes syphilitiques palliés par le mercure ou les antiphlogistiques. Le tableau (alin. 327) nous offre un cas semblable.

17 *ter.* — Observation I[re]. (Extr. du *Journal de la clinique des hôpitaux* du 25 septembre 1827.) Il y a huit ans, blennorrhagie qui se supprime d'elle-même au bout de huit à dix jours; depuis ce temps pas de nouvelle infection. Il y a cinq mois, céphalalgie, maux de gorge, douleurs profondes dans les membres, éruption pustuleuse sur les extrémités.

Observation II. (Idem.) Il y a deux ans, blennorrhagie qui se supprime sans traitement au bout d'un mois. Dix mois après, sans nouvelle infection, douleurs lombaires et sciatiques très violentes, douleurs profondes dans tous les membres; enfin, depuis cinq mois, larges et profonds ulcères aux membres supérieurs.

Les sujets de ces deux observations sont actuellement soumis à un traitement mercuriel qui a déjà considérablement amélioré leur état [1].

17 *quater.*—Il faut dire cependant qu'il peut exister des écoulements qui reconnaissent d'autres causes que le virus syphilitique [2].

[1] On trouvera dans le chap. V (105 *ter*) une série de faits analogues et aussi probants.

[2] Je suis une preuve que le principe dartreux peut être la cause d'écoulements. Après quelques excès de travail, il m'est survenu une blennorrhagie avec ulcération superficielle du gland; celle-ci s'accompagnait d'un prurit insupportable. La régularité de ma conduite ne me permettait aucune inquiétude sur son origine, et je ne pus l'expliquer que par l'existence d'une dartre crustacée

La manière dont ces derniers cèdent en général aux dé-layants, auxquels on fait succéder les astringents, ou d'autres médicaments appropriés à l'*irritation* (pour employer le mot le plus à la mode) qui, s'étant déplacée - s'est portée sur la muqueuse uréthrale, les différencie

que je porte aux jambes, et que je n'ai encore combattue par aucun moyen. M. Lallemand cite l'exemple d'un jeune homme qui, ayant répercuté une éruption aussi de nature dartreuse, vit apparaître chez lui une blennorrhagie aiguë, qui fut guérie en rappelant l'irritation cutanée. Le même praticien attribue aussi à un vice dartreux les écoulements auxquels était sujet un malade qui le consulta après la disparition de furoncles, de dartres, ou d'une diarrhée; écoulements qui disparaissaient quand l'un ou l'autre de ces symptômes se montrait de nouveau. Il est une foule d'individus, surtout ceux qui sont d'un tempérament lymphatique, qui contractent un écoulement avec la plus grande facilité : un simple refroidissement des pieds suffit. Les personnes scrophuleuses peuvent avoir des écoulements dépendants de cette diathèse; ils doivent fort bien céder aux préparations d'or. Certains écoulements enfin peuvent être considérés comme de véritables affections catarrhales; les individus qui y sont sujets les voient reparaître sous l'influence de causes accidentelles. M. Lallemand prétend encore que, dans quelques cas, rares sans doute, des affections vermineuses peuvent entretenir des écoulements par l'urèthre. Enfin une infinité d'écoulements chroniques, qui ont cessé *d'être mal étudiés et peu connus* depuis les intéressantes recherches de M. Lallemand, sont dus à *l'altération de la membrane muqueuse de l'urèthre et des cryptes qui s'ouvrent à sa surface*. C'est un suintement habituel qu'exaspère le moindre écart de régime, l'oubli de quelques soins hygiéniques, un excès de coït, etc., et une foule d'autres causes. C'est contre les écoulements de ce genre que le jeune et savant professeur de Montpellier a employé avec le plus brillant succès la cautérisation pratiquée avec le porte-caustique de Ducamp, auquel il a apporté d'importantes modifications.

assez bien des écoulements syphilitiques. Quand on emploie ces mêmes moyens contre ceux-ci, on parvient aussi à les guérir, quelquefois même avec la plus grande facilité, d'autres fois jamais entièrement. Mais que ces guérisons sont perfides ! combien de fois ne les verrons-nous pas suivies de l'explosion de syphilis constitutionnelles plus ou moins graves (45) ! tandis que les écoulements dépendants d'un vice dartreux, rhumatique, d'une métastase inflammatoire, ainsi que ceux qui reconnaissent pour causes des excès en différents genres, n'ont jamais ces graves conséquences. Quant aux caractères qui distinguent ces diverses espèces d'écoulements, il n'entre pas dans notre plan de les exposer.

18. — La suppression d'un écoulement peut donner lieu, chez l'homme, à l'inflammation du testicule ou *orchite:* maladie fort grave, entraînant souvent après soi l'ablation de cet organe, qui, après s'être engorgé, devient squirrheux et s'ulcère. Cette modification de la syphilis est maintenant heureusement combattue par le traitement antiphlogistique et l'or. (Voy. les observ. de l'alin. 193.)

19.—L'inflammation uréthrale peut se porter, par métastase ou par suite du contact de la matière de l'écoulement, sur la conjonctive et donner lieu à l'*ophthalmo-blennorrhée* ou flux palpébral, et à l'*ophthalmie blennorrhagique* ou *gonorrhoïque,* si le globe de l'œil est envahi par l'inflammation. Enfin les membranes muqueuses du conduit auditif interne et externe, celles qui tapissent les fosses nasales, sont aussi sujettes à devenir le siége d'écoulements de matières morbides analogues, semblables même aux liquides sécrétés par les muqueuses génito-urinaires. Cette même inflammation envahit souvent la muqueuse qui tapisse l'intérieur de la bouche ; mais là, elle est suivie d'accidents d'un au-

tre genre que nous ne tarderons point à décrire. Si par les suites d'un vice honteux, ou seulement par la disposition des parties, la membrane muqueuse du rectum reçoit le contact de la matière gonorrhoïque, elle peut devenir le siége d'une inflammation qui a quelquefois les suites les plus fâcheuses. Il est bien entendu qu'un écoulement virulent peut seul se modifier de tant de façons.

20. — Mais l'inflammation dont nous venons de tracer l'histoire bien en raccourci, se complique souvent d'*ulcérations*, de *chancres*. Ces ulcères, ces chancres, que la pratique seule apprend à distinguer, ont leur siége sur la face interne du prépuce, sur le gland, sur la face interne de la muqueuse uréthrale. Ils peuvent envahir, en se multipliant, celle qui tapisse les parties de la génération chez la femme. Ils se portent souvent sur le mamelon et l'aréole mammaire, et c'est presque toujours de cette façon que la syphilis se propage de l'enfant infecté à sa nourrice. La membrane muqueuse nasale peut aussi s'ulcérer, de là ces *ozènes* infects, aussi incommodes pour celui qui en est atteint que pour ceux qui l'approchent. La cavité buccale est très souvent le siége d'ulcérations qui s'y développent sous l'influence d'un contact immédiat ou par l'entremise des rapports sympathiques. Aucune partie de la cavité buccale, ni même du pharynx et du larynx, n'est à l'abri de cet accident, qui peut acquérir le plus haut degré de gravité, puisque la *phthisie laryngée*, l'une des plus redoutables affections que l'on connaisse, est souvent la conséquence de l'inflammation syphilitique qui a fixé son siége sur la muqueuse buccale. La marge de l'anus et l'intérieur du rectum sont encore des parties où se porte l'inflammation ulcérative. Il en est de même pour la conjonctive oculaire et la conjonctive palpébrale; ces ulcérations, ré-

sultant d'une infection vénérienne, constituent l'ophthalmie syphilitique, qu'on distingue en aiguë ou chronique selon la gravité des accidents. Enfin, on en rencontre encore, mais fort rarement, sur la muqueuse du conduit auditif externe.

21. — Si l'inflammation virulente se porte sur le tissu glanduleux, soit parcequ'elle se propagera par continuité de tissu, soit par suite de la suppression d'un écoulement et conséquemment par une espèce de métastase, il y aura engorgement de ces glandes, engorgement qu'on nomme communément *bubons*. On voit des bubons se manifester à l'aine, sous la mâchoire inférieure, au cou, dans le creux de l'aisselle, au coude et le long de la cuisse; mais le plus fréquemment ce sont les ganglions placés dans le pli de l'aine qui sont le siége de cette espèce d'engorgement.

22. — Les bubons se terminent par résolution, suppuration, gangrène et induration ou passage à l'état squirrheux. Le premier mode est celui qu'on doit le plus désirer dans le traitement par le mercure, parceque celui par suppuration est rarement heureux; et cependant la résolution d'un bubon peut s'accompagner d'accidents autrement graves, puisque M. Lemercier l'a vue suivie d'accès d'épilepsie, qu'il n'a fait cesser qu'en rappelant le bubon à l'aide d'applications irritantes.

23 et 24. — La peau devient aussi le siége de phlegmasies et d'ulcérations syphilitiques; ces symptômes ne sont jamais primitifs.

25. — La syphilis se manifeste encore à l'extérieur par des productions morbides qu'on a nommées *excroissances*, *végétations*, et qui se développent quelquefois sur la peau, mais le plus souvent à l'origine des membranes muqueuses. On leur donne beaucoup de dénominations qu'elles

tirent de leur ressemblance plus ou moins sensible avec des objets vulgairement connus.

Tous les symptômes dont nous venons de donner un exposé rapide peuvent appartenir à la syphilis primitive, mais la plupart aussi se manifestent dans les affections constitutionnelles ; aussi, en traçant le tableau de cette dernière, en retrouverons-nous un grand nombre.

26. — Le virus vénérien une fois introduit dans notre économie, charrié dans le torrent de la circulation, mêlé à nos humeurs, donne lieu aux désordres les plus affreux, qu'on peut rapporter à des affections des systèmes lymphatique, muqueux, cutané, fibreux, osseux, séreux et nerveux.

27. — 1° *Système lymphatique.* Nous retrouvons ici les bubons passés à l'état d'induration, squirrheux ; des tumeurs plus ou moins dures ; le gonflement douloureux ou indolent des glandes lymphatiques ; il faut aussi signaler la viciation, l'épaississement de la lymphe qui donne lieu à diverses sécrétions morbides.

28. — 2° *Système muqueux.* Catarrhes aigus ou chroniques de l'urèthre, du vagin, des yeux, du nez, de l'oreille, de l'intestin. — Paupières enflammées, épaissies, rouges, ulcérées, cancéreuses ; l'œil toujours baigné de larmes et plus moins lésé dans sa structure et dans ses fonctions ; cornée transparente obscurcie, altérée ; épaississement de l'humeur vitrée, concrétion et opacité du cristallin, fistule lacrymale, diminution ou perte de la vue. — Inflammation et ulcération de l'oreille interne avec des douleurs plus ou moins aiguës (carie des osselets renfermés dans la cavité du tympan) ; écoulement de pus, de sanie ou de sang par le conduit auditif ; bourdonnement continuel, dureté ou perte de l'ouïe. — Phlogose de

la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de la bouche et des narines; ulcérations de la voûte palatine, de la langue, des gencives, de la luette, des amygdales, de l'arrière-bouche, du larynx, catarrhe pulmonaire, phthisie laryngée, fongosité et cancer des narines; changement, altération ou perte de la voix; érosion des gencives, carie, ébranlement, chute des dents, fétidité de l'haleine.

29. — 3° *Système cutané.* La peau se couvre de taches, dont la forme, la couleur et l'étendue varient à l'infini. Elle devient le siége d'éruptions nombreuses, sèches ou humides, avec ou sans démangeaison; de boutons [1], de pustules, de cette infinité de dartres syphilitiques qui se présentent à l'œil sous tant d'aspects peu importants à étudier, à la vérité, puisque toutes ces éruptions reconnaissent une seule et même cause. D'autres fois ce sont des crevasses ou des gerçures, des végétations ou des excroissances de toute espèce (viciation de la lymphe 27). — Soulèvement et chute de l'épiderme, tubercules, pustules en différents endroits du corps; chute des poils, des

[1] M. Niel a signalé le premier une forme que prend la syphilis, et qu'il a plusieurs fois observée. Elle consiste en une éruption de très petits boutons miliaires, rouges, isolés, produisant une démangeaison vive et mordicante, surtout pendant la nuit, répandus sur toutes les parties du corps, notamment à la face et au bas-ventre. Ces petits boutons, après avoir été fortement irrités par le frottement, répandent une matière sanieuse, et se guérissent promptement, pour reparaître ensuite en plus grand nombre au bout de quelques jours. Les frictions mercurielles ne guérissent pas cette affection, toujours opiniâtre; elles l'exaspèrent quelquefois. M. Niel parle de plusieurs exemples où ces frictions furent suivies d'ulcérations sordides et de croûtes rebelles.

cheveux, même des ongles. Ulcères du plus mauvais caractère.

30. — 4° *Système fibreux.* C'est à ce système qu'il faut rapporter ces douleurs erratiques souvent insupportables, qui se font ressentir dans presque tout le corps et le plus souvent dans la continuité des membres. Elles simulent quelquefois le rhumatisme et la goutte; on les nomme douleurs *ostéocopes;* on les a rapportées, à tort dans la plupart des cas, à la substance des os : ces douleurs sont tellement cruelles qu'elles peuvent, en privant le malade de sommeil, lui occasioner un amaigrissement rapide et le faire tomber dans le marasme.

31. — 5° *Système osseux.* Nous trouvons ici les *périostoses*, les *gommes*, tumeurs qui ont leur siége dans le périoste; les *exostoses,* qui sont des excroissances pathologiques des os. Ces accidents sont peu graves auprès de la *carie*, du *ramollissement*, de la *mortification* des os et de leur *éburnation :* la carie des os entraîne souvent celle des cartilages.

32. — 6° *Système séreux.* Le virus syphilitique étend encore son action délétère sur les membranes séreuses; s'il attaque celle des testicules, il donne lieu à l'*hydrocèle.* Assez fréquemment des *hydropisies articulaires* compliquent les *arthrites* syphilitiques. Il peut encore occasioner des *péritonites* partielles, la *pleurésie*, l'*hydrothorax*, la *phrénésie*, l'*hydrocéphale* et l'*ascite.*

33. — 7° *Système vasculaire.* On a vu le cœur être le siége d'excroissances syphilitiques; celles-ci occasionent des palpitations, une grande gêne dans la circulation, accidents qui à leur tour peuvent déterminer la formation d'anévrysmes. On a aussi assez fréquemment observé, chez

les individus atteints de syphilis chronique, des ossifications morbides des artères.

34. — 8° *Système viscéral.* Il n'est pas rare de voir le virus syphilitique porter son action sur nos viscères ; le poumon est l'organe qui en reçoit le plus souvent les atteintes ; il devient le siége de vives irritations qui occasionent la *pneumonie*, l'*hémoptysie*. La toux, la difficulté de respirer surviennent, les poumons s'ulcèrent, et si la maladie n'est pas convenablement combattue (l'or est le médicament qu'on peut lui opposer avec le plus d'espoir de succès), le malade succombera à une *phthisie tuberculeuse.* Par suite toujours de cette cruelle action [1], les viscères du bas-ventre peuvent être engorgés, obstrués ; de là des *gastrites chroniques*, des affections *hypochondriaques, mélancoliques* ou *hystériques.*

35. — 9° *Système nerveux.* Il n'est pas rare de voir la syphilis porter ses ravages sur ce système. La *surdité* et l'*aphonie,* que nous avons dit être la conséquence de l'inflammation des muqueuses (28), peuvent aussi résulter d'une insensibilité pathologique des nerfs qui se rendent à ses parties. Il nous faut en outre signaler la *céphalalgie*, les *convulsions*, le *tremblement des membres*, l'*apoplexie*,

[1] 34 *bis.*—Feu le docteur Chevalier, membre de l'ancien collége royal de médecine de Marseille, s'était adonné, dans le cours d'une longue pratique, à la recherche des différentes formes sous lesquelles peut se reproduire la syphilis lorsqu'elle n'a point été entièrement éteinte. Il avait trouvé que tant d'affections variées résultaient de ce défaut d'entière guérison, qu'il était arrivé à ce point d'admettre le virus syphilitique comme principe de la plupart des maladies chroniques dont la cause était obscure. Il pensait que l'*hypochondrie* en général était causée par ce principe.

Certes, cette opinion est exagérée : nous ne nous dissimulons cependant pas qu'elle n'est point dénuée de fondement.

la *paralysie*, l'*amaurose*, la *manie* et la *démence*. Nous avons vu plus haut (22) que l'épilepsie pouvait fort bien être déterminée par la résorption du virus syphilitique. Cirillo rapporte deux cas de guérison d'épilepsie survenue après la cure d'une syphilis primitive, qui avait été combattue par les frictions mercurielles. L'épilepsie fut dans ces deux cas guérie par le sublimé administré selon la méthode de Cirillo. Thierry de Héry a traité un homme atteint de syphilis et simultanément d'épilepsie. Cet homme fit un traitement mercuriel qui dura six ans ; au bout de ce temps il était guéri et de la syphilis et de son épilepsie.

36. — Les symptômes généraux qui doivent accompagner un grand nombre de ces maladies viennent encore rembrunir ce tableau. Les traits de la face se déforment, le teint devient jaune et plombé. L'insomnie, l'inappétence, la langueur et l'abattement des forces surviennent ; une fièvre lente, la *fièvre syphilitique* se déclare; celle-ci précède et accompagne la *diarrhée*, les *sueurs colliquatives*, l'amaigrissement rapide. Le malade tombe dans la *consomption syphilitique*, dans le marasme ; il meurt ! Une terminaison si fatale est rare sans doute ; cependant de Horn rapporte treize observations de syphilis qui se sont terminées par la mort.

On ne doit pas considérer les lignes qui précèdent comme une description de la syphilis ; ce n'est qu'un tableau [1] rapide de ses principaux symptômes.

Nous n'avons point voulu, marchant sur les pas des auteurs qui ont écrit sur la syphilis, décrire soigneusement dans cet ouvrage l'appareil des symptômes qui ca-

[1] Nous nous faisons un devoir et un plaisir de déclarer que l'ouvrage de M. Jourdan nous a été d'une grande utilité pour tracer ce tableau.

ractérisent cette maladie. Nous réservons pour d'autres temps d'étudier avec eux et d'après nos propres observations, les modifications que ces maladies reçoivent du tempérament, de l'âge, du sexe, du climat, de la saison, des maladies régnantes. Mais alors nos recherches porteront principalement sur les diverses complications des affections syphilitiques avec d'autres maladies, sur les dégénérations de ces dernières, et sur l'influence mutuelle qu'elles exercent les unes sur les autres.

37. — Il existe cependant un point sur lequel nous devons dès à présent nous arrêter : nous voulons prouver l'action malfaisante exercée par le virus syphilitique sur la génération, qu'elle empoisonne dans ses sources les plus secrètes ; nous voulons démontrer son hérédité [1]. Si nous parvenons à éclaircir ces deux points jusqu'à les rendre incontestables, nous aurons assez prouvé que la syphilis a quelque chose de spécifique, et toute polémique à ce sujet deviendra inutile.

[1] En passant par la filière de la génération, nous verrons la syphilis affecter des formes toutes nouvelles, être très souvent la source d'*affections dartreuses*, de la *teigne*, et surtout des *scrophules*. Nous aurons fréquemment l'occasion, dans le cours de cet ouvrage, de prouver l'existence de dartres et de teignes syphilitiques. Nous réservons pour un second travail d'administrer des preuves de l'influence de la syphilis pour produire les scrophules, ou du moins pour y disposer.

CHAPITRE II.

DE L'ACTION DÉLÉTÈRE EXERCÉE PAR LE VIRUS SYPHILITIQUE SUR LA GÉNÉRATION ET SES PRODUITS ; DE L'HÉRÉDITÉ DE LA SYPHILIS.

38.—C'est à l'aide de faits que nous démontrerons que le principe morbide appelé vulgairement *virus syphilitique* attaque la génération dans ses sources les plus secrètes, porte atteinte à ses fruits ; de sorte que les femmes qui conçoivent après un commerce impur, ont rarement des couches heureuses, font des fausses couches : les enfants qu'elles mettent au monde, quand ils échappent à une infection syphilitique héréditaire (car je crois peu qu'ils puissent contracter cette maladie au passage), sont malingres ; ils apportent en naissant des dispositions à plusieurs maladies, surtout aux affections dartreuses, scrophuleuses et rachitiques. La plupart meurent en bas âge ; s'ils atteignent l'âge viril pour les hommes, l'âge nubile pour les femmes, ils peuvent alors vivre aussi long-temps que les individus les plus sains ; cependant beaucoup sont sujets à diverses indispositions ; issus de parents qui ont eu des affections vénériennes, ils ont à leur tour des enfants qui sont souvent atteints de maux analogues à ceux qui ont affligé leurs premières années. Il est vrai de dire qu'on en voit jouir de la plus parfaite santé pendant toute la durée de leur vie, avoir même, mais la chose est plus rare, des enfants fort bien constitués et parfaitement portants.

38 *bis.*— Ceci s'explique parfaitement par les saines lois de la physiologie. Quand un principe morbide existe en nous, nos forces vitales réagissent sans cesse contre lui ;

si celles-ci reçoivent quelques secours d'un bon régime, de conditions hygiéniques favorables, souvent elles triomphent, et le sujet se porte bien. C'est à l'époque où la nature opère chez l'homme et chez la femme les changements qui vont les rendre aptes à travailler à la conservation de l'espèce, que ce combat, si on peut s'exprimer ainsi, a principalement lieu. L'homme est alors en butte aux atteintes de plusieurs maladies plus ou moins graves, mais la plupart du temps critiques. Cette lutte cependant chez lui se prolonge souvent jusqu'à l'âge de 30 ans, au lieu que chez la femme elle est terminée par la menstruation, parceque l'établissement chez elle de cette sécrétion est une crise complète, qui, selon qu'elle s'opère bien ou mal, annonce la bonne santé ou la prolongation indéfinie d'un état valétudinaire. Chez l'homme, le principe morbide souvent n'est éliminé que par des crises insensibles et incomplètes, qui, si elles se répètent assez souvent, *usent* à la longue le levain pathologique.

38 *ter.* — C'est aussi de cette manière que nous voyons certains individus se guérir avec le temps d'affections spécifiques fort graves. Dans la plupart des cas la peau étant le siége d'une sécrétion morbide continuelle, on voit tous les ans celle-ci diminuer d'intensité et avec le temps cesser absolument [1]. D'autres fois, ce sont les membranes muqueuses qui fournissent la matière critique, ou bien celle-ci est sécrétée par des exutoires naturels.

39. — Le moment où la menstruation s'établit est une époque difficile pour toutes les femmes; mais combien ne l'est-elle pas davantage pour celles qui sont nées de parents

[1] L'observ. III nous offre un exemple bien remarquable de cette élimination lente d'un principe morbide, par le moyen d'une sécrétion cutanée (40).

qui ont été atteints d'affections syphilitiques. Un de mes confrères m'a souvent parlé de deux jeunes demoiselles, dont le père est né de parents profondément gâtés, qui a eu lui-même une jeunesse assez maladive et une ou plusieurs blennorrhagies. L'aînée a eu toutes les peines du monde à se régler, et quoiqu'elle le soit maintenant depuis près de deux ans, cette fonction ne s'opère point encore avec régularité ; elle offre une déviation de la colonne vertébrale qui menaçait de devenir considérable, mais qu'on est parvenu à enrayer par un traitement convenable. Sa sœur promet aussi d'avoir une menstruation très orageuse; celle-ci a un relâchement des ligaments de l'articulation ilio-fémorale. D'après les propriétés que nous reconnaîtrons plus tard à l'or (86), c'est un des moyens les plus puissants qu'on puisse employer pour favoriser la menstruation, surtout celles retardées par une influence syphilitique ou une disposition scrophuleuse. Nous arrivons aux observations qui doivent prouver ce que nous avons avancé en tête de ce chapitre.

40. — Observ. III. Madame C***, ouvrière en linge, âgée de 34 ans, issue de parents fort sains, a joui jusqu'à l'âge de 22 ans d'une excellente santé. Elle épousa alors le sieur C... qui avait déjà eu plusieurs maladies vénériennes et n'était pas bien guéri d'une dernière au moment où il se maria. Trois ou quatre mois après la dame C... s'aperçut qu'elle portait quelques rougeurs aux parties génitales, où elle ressentait des démangeaisons et des cuissons fort vives. Comme ces rougeurs s'étendaient et s'excoriaient, les deux époux allèrent trouver un empirique qui donna deux bouteilles d'une solution de sublimé (deuto-chlorure de mercure), pour être employées en boisson par le mari et la femme, et à celle-ci une troi-

sième bouteille, mais plus chargée du sel mercuriel, pour qu'elle s'en lavât les parties malades. La dame C... ne fit usage que des lotions, qui éteignirent les rougeurs qui l'incommodaient. Ce fut quelque temps après ce traitement absolument local qu'elle accoucha, *six semaines avant terme, d'un enfant qui mourut presque en venant au monde.*

Après cette couche malheureuse, la dame C... fut incommodée d'hémorrhoïdes qui devinrent énormes et qu'elle fit brusquement passer en s'exposant à la vapeur de vinaigre très fort, versé sur une pelle rouge. Après leur disparution (il serait permis peut-être de douter que ce fût de véritables hémorrhoïdes), tout son corps se couvrit d'une éruption croûteuse d'un aspect dégoûtant, fournissant une suppuration âcre et assez abondante; c'étaient de véritables ulcères qui creusaient assez profondément les chairs. Cette éruption fut considérée comme un *lait répandu.* Jusqu'à l'époque actuelle (décembre 1827), la dame C... n'a pas cessé d'en être incommodée. Elle apparaît d'abord comme un petit bouton d'un rouge cuivreux; celui-ci entre en suppuration en prenant l'aspect d'un ulcère irrégulier qui laisse après une cicatrice proéminente, squammeuse, aussi d'un rouge cuivreux, et qui s'efface absolument avec le temps. Quand cette éruption se manifeste sur un membre, ce n'est d'abord que sur un point de peu d'étendue; mais au fur et à mesure que l'ulcère qui vient de se développer se guérit, un nouveau bouton s'élève à côté, de sorte qu'elle fait le tour du membre. Depuis l'époque de la première apparition de ces *syphilides* jusqu'en 1825, elles ont diminué sous le rapport de la quantité, et cette marche décroissante des accidents, quoique maintenant plus lente, paraît cependant continuer.

Pendant tout le temps que nous venons de parcourir, la

dame C... est encore devenue grosse trois fois. Une première, elle accoucha *trois semaines avant terme d'un enfant qui ne vécut que six semaines;* la seconde fois *elle fit une fausse couche*, qui ne fut déterminée par aucune cause appréciable. Enfin, à la troisième couche, à une époque où les accidents que nous avons décrits étaient considérablement diminués, elle eut un enfant mal portant, qui vit encore, mais qui est d'une santé extrêmement frêle, que j'ai connu avec mal aux yeux; il porte depuis l'âge de trois ans un vésicatoire.

En 1825, la dame C... étant venue se fixer à Paris, entra à l'hôpital Saint-Louis, où elle fut infructueusement soumise à plusieurs traitements sulphureux et mercuriels. Elle a pris du sublimé en dissolution dans le sirop de Cuisinier. Elle s'était parfaitement trouvée de fumigations mercurielles, mais elle n'en a fait que six; depuis ce dernier essai elle a abandonné toute espèce de traitement : sa maladie n'en continue pas moins d'aller en décroissant.

41.—Voici évidemment une femme sous l'action d'un virus particulier qui se manifeste par une éruption qui ne ressemble point à celle que cause la variole, pas plus qu'aux exanthèmes que déterminent la gale ou la rougeole. C'est bien une éruption vénérienne, sa couleur cuivreuse ne nous laisse aucun doute à ce sujet; sa progression circulaire vient encore augmenter notre conviction. Quatre fois cette femme devient grosse, et son quatrième enfant, atteint comme les autres, mais moins profondément, par le virus vénérien, est le seul qui résiste à son action délétère; il est vrai qu'il vient au monde quand cette action commence à s'exercer moins énergiquement (38 *ter*). Il est difficile de contester ici l'influence fâcheuse du virus vénérien sur les produits de la conception; si on ne veut pas

l'admettre, qu'on me trouve alors une autre cause de la mort des deux enfants et de la fausse couche.

42. — Après l'histoire précédente, il convient de mettre sous les yeux du lecteur les faits suivants, extraits des observ. CCCXLII et CCCXLIII (361.). Madame A... devint grosse de son mari, qui avait vu reparaître dans les premiers temps de son mariage, d'anciens symptômes vénériens palliés par des traitements mercuriels antérieurs. Elle accoucha d'un *enfant qui mourut à six semaines : des symptômes extérieurs vinrent constater chez ce premier enfant l'existence du virus vénérien.* M. A... se soumit à un traitement mercuriel complet, qui assoupit pour un temps assez long tous les symptômes vénériens. Dans cette période d'une santé momentanée, madame A... devint grosse pour la seconde fois, et accoucha d'un enfant bien sain, maintenant âgé de huit ans, et qui n'a pas cessé de bien se porter. Le mal se montra de nouveau chez M. A..., et pendant qu'il existe chez lui des symptômes syphilitiques extérieurs, qui n'avaient cependant point leur siége aux parties génitales, madame A... devient grosse pour la troisième fois, et accouche d'un *enfant qui meurt douze heures après sa naissance*; son corps portait aussi des traces de l'infection vénérienne. Monsieur et madame A... se soumirent alors tous deux à un traitement par l'or. Depuis ce temps, madame A... est devenue grosse deux fois, et est accouchée de deux enfants parfaitement sains. Le premier, cependant, vint au monde mort ; mais l'observation relate la cause de la mort, et elle n'a aucun rapport avec celle qui avait été si fatale aux deux premiers enfants. L'observ. XC (140 *bis.*) nous offre avec celle-ci une analogie bien remarquable. Le sujet de cette observ., atteint de sym-

ptômes légers, infecte sa femme ; quelques palliatifs sont opposés aux accidents : cette femme *accouche successivement de trois enfants qui succombent en présentant les symptômes les plus hideux de la syphilis héréditaire* ; enfin, elle-même meurt, couverte d'ulcères. Cet homme se remarie ; sa nouvelle femme, jeune, pleine de santé, résiste à la fâcheuse influence exercée par son mari toujours malade ; *mais elle avait eu des enfants avec un premier mari, elle ne conçoit point avec celui-ci* ; enfin, des accidents plus graves forcent cet homme à se soumettre à un traitement. Le perchlorure d'or et de sodium le guérit ; *la femme devient grosse et met au monde un enfant sain et qui continue de jouir d'une bonne santé.*

Les faits suivants ont une grande ressemblance avec ceux qui précèdent.

43.— C'est d'abord une observation extraite de la *Dissertation inaugurale* de M. Vassal [1].

Observ. IV. Madame N..., étant grosse, fut contaminée par son mari. Les deux époux subirent un traitement mercuriel par les frictions combinées avec les sudorifiques. La femme conserva une leucorrhée bénigne ; elle accoucha *à sept mois, sans cause occasionelle, d'un enfant mâle qui ne vécut que trente six heures.* Un an après, elle eut *une petite fille* qui vint à terme et bien portante, mais qui *mourut vers la fin du deuxième mois, offrant tous les symptômes de la syphilis, et après avoir infecté sa nourrice.* Madame N... devient grosse une troisième fois (sa leucorrhée persiste toujours) ; elle accouche heureusement et à terme d'un enfant qui *meurt au vingt et unième jour, offrant aussi tous les symptômes de l'infection syphilitique.* M. Gauthier, médecin de cette dame, lui fit su-

[1] *Mémoire sur la transmission du virus vénérien de la mère l'enfant,* in-8°. Paris, 1808.

bir, quoiqu'elle fût vue impunément par son mari, qui avait été bien guéri, un traitement par le deutochlorure de mercure et les sudorifiques. Madame N... eut ensuite un quatrième enfant, qui a joui d'une belle santé.

44. — Observ. V, *communiquée par M. le professeur* Deneux. Gonorrhée, fausse guérison. Fâcheuse influence, exercée sur les produits de la génération, détruite par un traitement mercuriel.

M..., habitant d'A..., contracta une gonorrhée qui, après un traitement prescrit par un empirique, parut guérie. Il y avait quatre mois que l'écoulement avait absolument cessé, quand monsieur se maria. Madame, neuf mois après, accoucha d'un *enfant mort fort peu de temps avant l'accouchement.* Sévelle, accoucheur de cette dame, prêta peu d'attention à cet évènement. Elle devint grosse une seconde fois, et accoucha d'un enfant à terme qui paraissait fort sain; il fut confié à une excellente nourrice qui habitait sur les lieux : *à trois semaines cet enfant commença à dépérir; les fesses, l'intérieur des cuisses et les parties de la génération se couvrirent de pustules; il mourut à cinq semaines.* Ce triste évènement jeta la désolation dans la famille des deux époux, et il fut résolu, quoiqu'il n'existât aucun soupçon contre la nourrice, que madame nourrirait son troisième enfant, qui, venu au monde à terme et bien portant, prit le sein de sa mère : mais son histoire est en tout semblable à celle du second enfant; *à cinq semaines les mêmes accidents eurent lieu; à sept semaines, il était mort dans le même état de dépérissement.* Cette fois une consultation de médecins eut lieu; MM. Deneux, Sévelle et mon père réunis, furent d'accord que M... avait été imparfaitement guéri de sa gonorrhée et qu'il était tourmenté par une infection vénérienne

latente. Il fut décidé entre ces trois messieurs que monsieur et madame seraient soumis à un traitement antisyphilitique par la liqueur de Van-Swieten. M... prit trente grains de deutochlorure de mercure, madame une dose moins forte. Pendant toute la durée de ce traitement, il ne fut pas permis aux deux époux de cohabiter ensemble. Depuis qu'il a été terminé, les époux... ont eu trois enfants dont l'un a été nourri par la mère et deux par des nourrices; tous trois ont toujours joui et jouissent encore, maintenant qu'ils ont atteint l'âge viril, d'une excellente santé.

45. — Observ. VI, *du même*. Gonorrhée, fausse guérison. Fâcheuse influence, exercée sur les produits de la génération, détruite par un traitement antivénérien.

Un vitrier d'Amiens avait eu de sa femme deux enfants venus à terme et parfaitement sains; elle les nourrit, ils se sont toujours bien portés.

Pendant le temps des secondes couches de sa femme, cet homme contracta une gonorrhée. Au lieu de s'adresser à M. Deneux, accoucheur de sa femme et son médecin, il consulta un empirique qui le débarrassa assez promptement. Sa femme devint grosse, *cette fois elle accoucha avant terme d'un enfant mort et qui paraissait faiblement constitué.* M. Deneux fit quelques représentations au mari, elles furent peu goûtées. Cette femme eut un second enfant, venu également à terme et vivant, *mais couvert de pustules et qui mourut à six semaines.* Alors on écouta les sages avis de M. Deneux, qui défendit la cohabitation et soumit les deux époux à un traitement par la liqueur de Van-Swieten : le mari prit trente et la femme trente-cinq grains de deuto-chlorure de mercure. Ce traitement achevé, cet homme revit sa femme, en eut un

cinquième enfant qui vint à terme, fort sain, bien constitué et que M. Deneux a toujours vu bien portant tout le temps qu'il a habité Amiens.

Observ. VII. *Par M. le docteur* Chastaingt, de Pierre-Buffière. (Extr. de la Nouv. Bibliothèque médicale, XCI, 358.) Anciennement blennorrhagie qui a cédé à l'usage des bains et des boissons mucilagineuses abondantes. Mariage : la femme reste saine; aucun symptôme apparent, ni chez elle, ni chez le mari; celui-ci cependant ressentait parfois dans le bras droit, et surtout dans les jambes, des douleurs qui étaient plus vives la nuit que le jour. Premier enfant, qui *fut atteint, peu de temps après sa naissance, d'une ophthalmie,* combattue jusqu'à l'âge de six ans par une foule de moyens antiphlogistiques, révulsifs, dérivatifs, etc., etc. A cet âge, l'œil droit est perdu; on ne conserve l'autre qu'en administrant un traitement mercuriel. Second enfant, *venu avant terme, mort et putréfié.* Huit mois plus tard, nouvel accouchement de deux *enfants jumeaux, venus avant terme, morts et en décomposition.* Troisième couche : grandes précautions pour prévenir l'avortement; enfant vivant, à terme, *mais souffrant et débile, couvert de boutons semblables pour la forme à ceux de la petite-vérole : cet enfant ne tarde pas à succomber.* Traitement mercuriel chez les deux époux. Quatrième grossesse : *accouchement à terme d'un enfant fortement constitué et très sain.*

Observ. VIII. *Du même.* (Idem.) Une jeune femme, bien constituée, eut en premières noces, d'un mari âgé mais sain, une fille qui a hérité de sa bonne santé et de son excellente constitution. Elle épouse ensuite un ancien militaire, qui a eu, quelques années avant son mariage, une maladie vénérienne qui fut mal traitée. Elle a de suite *cinq enfants qui viennent avant terme, morts et putréfiés.*

Observ. IX. *Du même.* (Idem.) Une femme épouse un ancien sous-officier, qui avait eu plusieurs blennorrhagies qu'il n'avait combattues que par des boissons abondantes. En trois couches successives, *trois enfants venus au monde à peu près à terme, morts et en décomposition.* Traitement antisyphiliti-

que. Deux ans après, *quatrième enfant sain et robuste, actuellement âgé de trois ans.*

46.—Il nous paraît difficile de répondre à ces faits. L'intermittence d'action prouve bien à notre sens la fâcheuse influence du virus syphilitique sur les produits de la conception. Nous le voyons d'abord sévir avec énergie, son action cesse ensuite, quand le virus morbide a été détruit par un traitement antisyphilitique qui a été véritablement efficace. Le doute pourrait-il exister encore dans l'esprit du lecteur attentif et qui consent à se laisser convaincre, les observations suivantes viendront corroborer cette conviction et démontreront en outre l'hérédité de la syphilis. C'est pour éclaircir ce point de doctrine que M. Vassal a écrit le mémoire dont nous avons déjà extrait une observation. Nous allons donner un aperçu des neuf autres, après les deux suivantes, extraites d'un mémoire consacré à l'examen critique de l'ouvrage de M. Jourdan. (*Archives générales de médecine.*)

47. — Observ. X. « Un jeune homme qui avait eu des symptômes syphilitiques se marie, sa femme devient enceinte, » une grossesse arrive ; pendant le cours de la grossesse des » ulcérations reconnues syphilitiques se manifestent à l'anus » du nouveau marié : on le guérit. La grossesse suit son cours, » l'enfant naît bien portant, il est confié à une nourrice. *Au » bout de trente à quarante jours, l'enfant et la nourrice étant » bien portants, il se forme chez le premier des ulcérations dans » les plis des cuisses, au pourtour de l'anus, à la bouche. Les » seins et la gorge de la nourrice s'ulcèrent, la santé de l'enfant » se détériore, et il meurt trois mois après l'apparition du » mal*[1]. »

[1] M. Cullerier, auteur de l'article auquel nous empruntons ces deux observations, termine celle-ci par cette phrase, que nous ne devons pas passer sous silence : *Ses digestions* (les digestions

Observ. XI. *Du même.* « Un ménage dont un des membres »a eu des maladies vénériennes dans sa jeunesse, mais qui »jouit d'une bonne santé sous tous les rapports, a successive-»ment procréé *dix enfants chez tous lesquels il s'est manifesté,* »*au bout de quelques semaines de leur naissance, les symptô-*»*mes qui caractérisent ce qu'on a coutume d'appeler mal vé-*»*nérien, et qui les ont fait périr*[1].

48. — Observ. XII. (Extr. de la thèse de M. Vassal.) Gonorrhée chez le mari; chez la femme, à la suite de cohabitation avec son mari, leucorrhée et verrues; *guérison* par la liqueur de Van-Swieten et le sirop sudorifique; *fausse couche à deux mois.* Seconde grossesse, enfant à terme, *faible et délicat; il meurt à deux mois, offrant les derniers symptômes d'une syphilis constitutionnelle.*

49. — Observ. XIII. (Idem.) Syphilis primitive chez une femme âgée de 28 ans, qui devient grosse après avoir subi un traitement par les frictions et la liqueur de Van-Swieten. *Son enfant, venu au monde grêle, meurt à sept semaines : il avait les parties de la génération, les fesses, l'intérieur des cuisses, couvertes de pustules humides, et de plus une ophthalmie.* Seconde grossesse, accouchement aussi heureux; *l'enfant, dans*

de l'enfant malade) *se sont conservées bonnes, excepté dans les derniers temps, qu'elles se sont altérées.* La conséquence forcée est que ces symptômes, que M. Cullerier considère avec raison comme syphilitiques, ne dépendaient pas d'une simple irritation portée sur un ou plusieurs organes de ces êtres délicats, et surtout sur l'appareil digestif. Tout en convenant qu'un enfant en naissant peut avoir une gastrite, nous doutons qu'elle se manifeste par des symptômes que nous nous entêtons à considérer comme spécifiques.

[1] *Peut-on croire,* termine encore M. Cullerier, *que tous ces enfants ont eu une entérite chronique avec les mêmes symptômes extérieurs?* Cela n'est pas probable, disons plus hardiment, cela n'est pas possible, et on ne retrouve pas ces mêmes symptômes chez les enfants véritablement atteints d'inflammation du tube intestinal.

le même état que le précédent, *meurt à deux mois*, *présentant des symptômes syphilitiques encore plus graves que ceux observés chez le premier.* Le mari de cette dame meurt d'une fièvre ataxique, sans avoir jamais éprouvé aucun symptôme de syphilis. — Cette dame se remarie; elle met au monde *deux jumeaux encore plus frêles que les deux premiers enfants; tous deux meurent, l'un au neuvième et l'autre au douzième jour de leur naissance.* — Elle devient grosse une quatrième fois, et pour la quatrième fois elle accouche d'un *enfant faible et peu développé, qui à sept semaines offrait le symptôme syphilitique connu sous le nom de chapelet de Vénus.* Un traitement par la liqueur de Van-Swieten a conservé cet enfant à la vie. La conservation de ce dernier enfant est une espèce de contre-épreuve qui fixe nos idées sur la nature des affections qui ont fait périr les trois premiers enfants de madame ....; car il faut faire observer que madame .... n'a jamais cessé de jouir d'une fort bonne santé, et n'a jamais rien communiqué aux hommes qui ont cohabité avec elle.

50. — OBSERV. XIV. (Idem.) Une dame était grosse pour la septième fois (*elle avait déjà perdu six enfants qui, malgré plusieurs traitements mercuriels qu'ils avaient subis, avaient succombé tous au deuxième mois*); elle fut soumise à un traitement par la liqueur et les frictions, qui la débarrassèrent de tous les symptômes syphilitiques qu'elle portait. Son enfant *paraissait bien portant, mais à six semaines tout son corps se couvrit de pustules syphilitiques;* on parvint cependant à le conserver, en lui faisant subir un traitement par les frictions mercurielles.

51. — OBSERV. XV. (Idem.) (C'est la huitième et la neuvième du mémoire de M. Vassal.) Elle nous offre encore un exemple d'une *gonorrhée qui cède avec la plus grande facilité aux délayants.* (17, 17 *quat.*) M. D..., qui en était atteint, après trois années de bonne santé, n'en infecte pas moins la femme qu'il épouse alors, et voit reparaître chez lui une blennorrhée accompagnée de plusieurs petites ulcérations chancreuses à la base du gland. On fait subir aux deux époux un traitement mercuriel; madame D... était alors grosse de quatre mois. Elle accoucha à terme d'un enfant faible, mais bien

portant, qui fut confié sur les lieux à une nourrice fraîche et d'une bonne constitution. *A quinze jours il se manifesta chez l'enfant une ophthalmie purulente et une tuméfaction érysipélateuse qui affectait la face, les fesses, le scrotum et la verge, avec complication d'un phimosis. Après une desquamation générale, toutes ces parties offrirent des scissures plus ou moins profondes, qui laissaient suinter une matière séreuse, fétide et corrosive; enfin cet enfant offrait l'image hideuse d'un ulcère qui avait envahi presque toute la superficie du corps : il mourut environ à deux mois.* Cette même dame, grosse pour la seconde fois, accoucha à terme d'une petite fille faible, et cependant bien portante, qui fut confiée à une excellente nourrice. *A la quatrième semaine de sa naissance, on vit se développer chez elle la même série d'accidents que chez le premier enfant, et la nourrice fut elle-même infectée.* Un traitement mercuriel rendit la santé à la nourrice et conserva la vie à l'enfant.

52. — Nous nous abstiendrons de donner la septième observation de M. Vassal; elle a été recueillie à l'Hôpital des Vénériens, dans le service de M. Gilbert. C'est encore un exemple d'une femme grosse attaquée de syphilis, *guérie* par la liqueur de Van-Swieten, et qui n'en accouche pas moins à *sept mois, d'un enfant frêle, qui succomba bientôt aux symptômes de la syphilis après avoir infecté sa nourrice.*

53. — M. Vassal, qui déclare qu'il eût pu cumuler un plus grand nombre de faits, avait commencé par s'appuyer sur l'autorité des auteurs. Il avait invoqué celle d'Ambroise Paré, de Van-Swieten, d'Astruc, de Rosen, médecin suédois, de Levret, de Fabre, de Swediaur, de Jean Hunter, de Nisbeth, de Mahon, qui s'accordent tous sur le point qu'un enfant peut être infecté dans le ventre de sa mère, soit parceque celle-ci est malade, soit parceque c'est le père qui a été contaminé; mais ces au-

teurs pensent qu'il faut qu'il existe chez l'un ou chez l'autre des symptômes extérieurs de syphilis; c'est cette opinion que M. Vassal a eu en vue de combattre. Il me semble que les observations que nous venons de rapporter ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet, et il doit être maintenant bien prouvé que la syphilis peut réagir d'une manière fâcheuse dans l'acte de la génération et infecter ses produits dans le sein de la mère, sans qu'il existe chez le père ou chez la mère de symptômes extérieurs.

Astruc aussi, que nous avons déjà nommé d'après M. Vassal, avait fort bien remarqué la fâcheuse action exercée par le virus syphilitique sur la génération. *Les femmes atteintes de syphilis*, dit-il, *sont stériles ou sujettes à faire de fausses couches, ou bien les enfants qu'elles mettent au monde, naissent avec un érysipèle général, exténués, à demi pourris et couverts d'ulcères.*

54. — M. Vassal pense, et nous pensons avec lui, que l'opinion de la contagion au passage n'est pas non plus soutenable. L'influence paternelle et l'absence de symptômes extérieurs chez la mère, sont à mon sens un argument contre l'opinion de l'infection au passage. Il nous paraît si puissant qu'il nous semble inutile de faire valoir le lavage des parties, qu'il faut supposer malades (nous avons vu qu'il n'existe pas toujours de symptômes extérieurs) par l'irruption des eaux, et surtout cet enduit qui recouvre toute la superficie du corps de l'enfant et qui doit être un obstacle insurmontable à ce mode de transmission, que nous ne consentirions à admettre que sur l'exposé de faits bien notoires.

55. — Quand nous avons conçu la pensée de ce chapitre, nous n'avions pas connaissance de la thèse de M. Vassal; mais nous n'en convenons pas moins qu'il a très bien

étudié la question que nous y traitons, et qu'il l'a très bien éclaircie. « *La naissance des enfants vérolés*, dit-il, *est presque toujours prématurée; les eaux de l'amnios sont verdâtres, troubles et fétides; ce sont des êtres frêles, maigres et peu développés; ils sont flasques et ridés comme des vieillards, leurs traits sont ratatinés, leur cri est faible et plaintif; leur épiderme s'enlève par lambeaux, quelquefois ils n'en ont presque pas; les glandes lymphatiques sont plus ou moins gonflées* [1], *leur peau est livide ou violette. On aperçoit des phlyctènes sur différentes parties extérieures, ou bien des pustules ou des ulcérations caractérisées par une couleur de cuivre; d'autres fois ce sont des taches semblables à celles des scorbutiques*, etc.

56. — Doit-on conclure *à priori*, quand on rencontre sur un enfant nouveau né, un ou plusieurs de ces symptômes, qu'il est atteint de la syphilis? Non certes, car tous ces symptômes que nous avons énumérés d'après M. Vassal, n'appartiennent point exclusivement aux femmes et aux enfants chez lesquels la syphilis exerce ses ravages. Le passé peut seul vous permettre d'asseoir votre jugement; c'est à vous à savoir l'interroger : cet interrogatoire demande souvent une certaine adresse qu'il faut que le médecin acquierre s'il ne l'a pas. Dans des cas de ce genre en effet, où l'on a à lutter contre la honte et quelquefois contre l'importance d'un secret, il faut savoir arriver à la vérité par des voies détournées.

57. — Souvent au moment de la naissance, il n'existe

[1] Nous aurons à revenir sur plusieurs de ces symptômes quand nous voudrons prouver l'influence de la syphilis pour produire les scrophules.

aucuns symptômes extérieurs, on ne les voit se développer que plusieurs jours, plusieurs mois, plusieurs années même après : M. Vassal pense que cette bonne santé apparente dépasse rarement le quarantième jour. Il est rare que les enfants qui portent un semblable levain ne soient pas toujours chétifs, et quand la maladie attend long-temps pour se déclarer, elle apparaît rarement sous la forme de syphilis. D'autres fois, les enfants qui depuis leur naissance ont toujours langui, meurent sans cause appréciable, ou de maladies qui sont déterminées par l'influence morbide qui les domine. Du reste nous ne retracerons point ici l'historique des symptômes de la syphilis héréditaire, qui ne se déclare que quelque temps après la naissance.

58. — Je connais beaucoup un monsieur qui, étant aux armées, a été atteint plus d'une fois de la syphilis ; tous les enfants qu'il a eus avec plusieurs femmes, à l'exception d'un seul [1], sont morts avant sept ans. On ne saurait rejeter cela sur les femmes, car l'une d'entre elles a eu des enfants d'un autre homme ; ceux-ci vivent, jouissent d'une bonne santé, et ont passé depuis long-temps l'âge si fatal pour les autres. Il vient encore d'avoir deux enfants avec une nouvelle femme ; le premier, qui a deux ans, a joui jusqu'ici d'une bonne santé ; le second est mort à huit jours ; tous ses traits offraient l'aspect de la vieillesse. Un ouvrier, dont l'enfance a été très maladive et qui a contracté plusieurs blennorrhagies, a eu avec une même femme seize ou dix-sept enfants ; trois seulement vivent encore, tous les autres sont morts en bas âge et par des

[1] Cet enfant vit, mais il jouit d'une mauvaise santé : il sera le sujet d'une des observations de notre second mémoire.

causes inappréciables, à l'exception d'un seul qui a succombé à la petite-vérole. Un des trois enfants qui survit (tous trois sont encore très jeunes) a les glandes du cou engorgées; et une fille, qui a maintenant dix-sept ans, issue d'une autre femme, n'est point encore réglée (39.), et a déjà eu plusieurs affections lymphatiques.

M. A..., que j'ai souvent rencontré à Amiens, a eu, pendant qu'il était au service, plusieurs gonorrhées, affections qu'il considère comme absolument bénignes. Rentré dans la vie civile, il s'est marié; sa femme, qui est bien constituée, *après plusieurs fausses couches*, a eu un enfant extrêmement délicat, à ce point qu'il est permis de dire qu'il offrait l'aspect d'un petit squelette qu'on aurait revêtu sans soin d'une peau humaine. Cet enfant, confié à une nourrice mercenaire du pays, a succombé à six ou sept mois à une affection rare à cet âge. Madame A..., encore après une ou deux fausses couches, a eu un second enfant qu'elle a nourri. Celui-ci, qui vit et probablement vivra, a eu une dentition extrêmement difficile, a marché très tard, et a montré quelques dispositions momentanées au rachitisme. Madame A... a eu un troisième enfant, qu'elle a aussi nourri, mais pas assez de temps, et qui a succombé à un an, sans avoir encore une seule dent, à une affection rachitique. On m'écrit d'Amiens, où j'avais demandé des renseignements, que l'enfant qui a survécu et qui a maintenant dix ans, continue de se bien porter, et que cette jeune dame est devenue grosse une quatrième fois sans avoir éprouvé de nouvelles fausses couches. Le parent de M. A... a eu, étant aussi aux armées, de nombreuses et très graves affections vénériennes; il est allé se marier dans le midi de la France.

On m'écrit que sa femme *a d'abord fait une fausse couche*; qu'elle est ensuite accouchée heureusement d'une fille, qui, depuis l'âge de un an (elle en a maintenant sept), est sans cesse tourmentée par un vice scrofuleux [1].

Enfin, le nommé P***, tonnelier, qui a eu, étant garçon, une affection vénérienne qu'il a communiquée à sa femme, et dont elle a été bien guérie (par le mercure cependant) quant aux symptômes extérieurs, a eu quatre enfants dont les premières années ont été plus ou moins maladives : ils ont eu des engorgements des glandes du cou, la teigne muqueuse, des ophthalmies. J'en traite un dans ce moment qui a une surdité causée, à ce que je présume, par un vice de nature scrofuleuse ; on retrouvera son histoire dans mon second mémoire.

59. — Il nous resterait d'autres conséquences non moins importantes à déduire des observations que nous avons rapportées : car si M. Vassal *a eu en vue de démontrer* (contre le sentiment de Levret, de Mauriceau et de plusieurs auteurs non moins célèbres, qui pensent qu'un traitement (*mercuriel*) méthodique administré pendant la grossesse, met la mère et l'enfant à l'abri du virus syphilitique) *qu'une femme atteinte de syphilis est encore susceptible après avoir subi un traitement méthodique* (*mercuriel*), *de transmettre ce virus aux enfants qui naîtraient d'elle par la suite;* nous avons en vue, nous, de prouver que c'est par *insuffisance de l'action médicatrice du mercure*, et non par suite de la difficulté de dé-

[1] Nous reparlerons avec plus de détails de cet enfant dans un chapitre suivant (174) et dans notre second mémoire.

raciner le virus morbide, puisque nous démontrerons en même temps et toujours par des faits, que les hommes et les femmes atteints de syphilis, qui ont été guéris par l'or, ont eu ensuite des enfants parfaitement sains.

CHAPITRE III.

DE L'OR, DE SES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES, DES DIVERSES FORMES CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES SOUS LESQUELLES IL EST ADMINISTRÉ EN MÉDECINE.

60. — L'or (poids spécifique, 19.2581), le plus malléable de tous les métaux, est d'une belle couleur jaune, très tenace, très ductile, et susceptible de prendre un poli parfait; il n'entre en fusion qu'à une température de 32° du pyromètre de Wegwood (2891° centig.), et ne peut être vaporisé qu'au moyen de lentilles puissantes ou à l'aide du chalumeau à gaz oxi-hydrogène.

61. — L'oxigène est sans action sur l'or à la température atmosphérique, et même à la chaleur la plus intense de nos fourneaux; l'étincelle électrique le réduit en un oxide de couleur pourpre : le chlore liquide le dissout.

62. — L'acide hydro-chloro-nitrique (*eau régale*) est le véritable dissolvant de ce métal [1], quoiqu'il soit aussi attaqué par un mélange d'acide chromique et d'acide hydro-chlorique, et qu'il se dissolve fort bien dans le chlore seul (61).

63. — La solution d'or dans l'eau régale, évaporée avec soin au bain-marie, reprise avec dix parties d'eau

[1] Prenez or pur laminé et divisé en petits fragments. 1 partie.
Acide hydro-chloro-nitrique à 22°; 1.17 de densité... 3
Acide nitrique à 32°; 1.26 de densité............. 1

L'or étant introduit dans un matras à col long et étroit, versez dessus votre eau régale, et quand il ne se fait plus de réaction à froid, favorisez la dissolution à l'aide d'une douce chaleur; le métal est entièrement dissous quand il ne se fait plus aucun dégagement. On a alors un liquide d'un beau jaune doré, qu'on verse dans une capsule de porcelaine, et auquel on ajoute le lavage du matras fait avec un peu d'eau distillée.

distillée, et évaporée de nouveau après l'avoir filtrée, donne de beaux cristaux de couleur topaze. Pour les débarrasser du liquide qui les mouille, on soumet de nouveau la capsule à un feu très doux, en agitant jusqu'à la fin de l'opération la masse avec une tige de verre, et en prenant le soin de ne pas chauffer trop fortement, car une partie du sel serait décomposée ; il s'y mêlerait du sous-chlorure, insoluble dans l'eau, tandis que le deuto-chlorure y est entièrement soluble. C'est ce deuto-chlorure[1] que M. Chrestien employa pour ses premiers essais.

64 *bis*. — L'or est précipité de ses dissolutions par presque tous les corps de la nature (nous en excepterons les

[1] 64.— Une dissolution de cinquante grains de ce deuto-chlorure parfaitement séchés, décomposée par le proto-sulfate de fer, a donné 31.25 pour l'or contenu dans ces cinquante grains : une dissolution semblable décomposée par le nitrate d'argent a donné un précipité formé, d'après M. Pelletier, de chlorure d'argent et d'oxide d'or. Ce précipité, lavé et calciné pour réduire l'oxide, pesait 98.70, d'où retirant le poids de l'or de la première analyse, on a eu 67.45 pour le poids du chlore, en admettant que 100 parties de chlorure d'argent représentent 24.561. Le deuto-chlorure d'or, analysé ainsi par M. Chamayou, a été trouvé composé de :

Or....................	31.25
Chlore.................	16.565
Eau ou perte..........	2.185
	50.000

Ce deuto-chlorure, d'après la loi de composition des chlorures, serait composé de :

Or....................	65.362
Chlore.................	34.638
	100.000

On voit combien est exacte l'analyse de M. Chamayou : cependant, comme nous le démontrerons bientôt (70 *ter.*), le proto-sulfate de fer n'est pas un bon précipitant de l'or.

acides minéraux) ; cependant cette précipitation s'opère difficilement en entier; un excès d'acide s'oppose surtout à ce qu'elle soit complète ; aussi étendre beaucoup les dissolutions d'or , est-il un moyen d'obtenir des précipités plus abondants. Cette difficulté de précipitation tient très probablement à la formation de sels triples.

Un courant de gaz hydrogène sulfuré forme dans les solutions aurifères un précipité noir , qui est, au sentiment de M. Oberkampf , un véritable sulfure d'or [1].

La potasse caustique en dissolution y forme un précipité noir ou rougeâtre , selon les proportions d'alcali [2]. La

[1] 64 *ter.* — Le sulfure d'or est une poudre noire que la moindre chaleur réduit en dégageant le soufre.

Au sentiment de M. Oberkampf, le sulfure d'or obtenu de la manière que nous venons de dire , est composé de

Or.....................	80.39
Soufre	19.61
	100.00

Cette analyse s'accorde avec celle de Bucholz, qui a trouvé :

Or.....................	82
Soufre	18
	100. 00

Les quantités de soufre varient un peu dans ce composé ; celle indiquée par Oberkampf indique le maximum.

Les hydro-sulfures alcalins produisent aussi dans les dissolutions d'or un précipité semblable à celui dont il vient d'être question. Le précipité contient plus ou moins de soufre , selon que les hydro-sulfures alcalins sont plus ou moins sulfurés. C'est, du reste, de cette dernière façon qu'il faut opérer pour obtenir les sulfures d'or, qu'on voudrait employer en médecine.

[2] 65. — Le perchlorure d'or (1 partie) obtenu précédemment est dissous dans :

Eau filtrée............ 15 parties.

Filtrez et préparez une solution alcaline avec :

soude, la baryte, la chaux, la magnésie, l'ammoniaque, les sulfures alcalins (64 *ter*), presque tous les métaux et leurs sels

Potasse caustique.......	1 partie.
Eau distillée...........	8.

Filtrez et versez-en peu à peu une partie dans la solution de chlorure d'or jusqu'à ce que celle-ci, perdant sa couleur jaune dorée, ait pris une teinte rouge brunâtre. On laisse agir pendant vingt-quatre heures en agitant de temps à autre le vase qui contient les liqueurs. On recueille alors sur un papier joseph le précipité formé, qui est très volumineux; on expose ensuite pendant une demi-heure la liqueur filtrée à une température de 40° centig.; il se forme un nouveau précipité, qu'on réunit au premier. Il est bon d'essayer à plusieurs reprises la liqueur aurifère par la dissolution alcaline et par la chaleur, afin de ne pas éprouver de perte. L'eau-mère contient encore de l'or en dissolution, car il n'est guère possible d'obtenir plus de 40 grains d'oxide sur 72 de métal dissous; mais le proto-hydro-chlorate d'étain y formera un second précipité dont nous ne tarderons point à nous occuper (69) : il faut donc bien se garder de jeter cette eau-mère.

L'oxide d'or par la potasse, obtenu comme nous venons de le dire, est lavé avec de l'eau distillée bouillante jusqu'à ce que les eaux de lavage n'entraînent plus de chlorure d'or (ce lavage sera fait rapidement, car M. Vauquelin a reconnu le premier que cet oxide était en partie soluble dans l'eau). Il faut faire sécher l'oxide d'or par la potasse à l'air libre et à l'ombre, puisqu'il suffit d'une température très peu élevée pour le réduire. Lorsqu'il est parfaitement sec, on le porphyrise.

Cet oxide (M. Chevreul le considère à tort comme un mélange d'oxide retenant un peu de potasse, et conséquemment comme *un orate de potasse* mêlé à un peu d'or réduit) est pulvérulent, d'un gris noirâtre, ne se dissout que difficilement dans les acides nitrique et sulfurique concentrés. D'après Berzelius, il est composé de :

Métal...............	100 parties
Oxigène.............	12.077

précipitent l'or de son dissolvant. Le précipité obtenu par l'ammoniaque est un *ammoniure d'or* ou *orate d'ammoniaque* [1] (or fulminant) ; ceux obtenus par les sulfures al-

Il est important et en même temps assez difficile de priver l'oxide d'or par la potasse de tout l'acide hydrochlorique qu'il aurait pu avoir retenu. M. Oberkampf a reconnu que c'était à la présence de cet acide, que les précipités retiennent en quantités variables, que sont dues les variations qu'on observe dans leurs couleurs. On les ramènera tous à la même teinte en suivant le procédé suivant. On les lave jusqu'à ce que l'eau n'indique plus aucune trace d'acide muriatique par le nitrate d'argent ; on les traite ensuite par une dissolution peu chargée de potasse parfaitement pure et à l'aide de la chaleur. Par ce moyen tous les précipités prennent une teinte uniforme d'un brun noir ; on lave ensuite à grande eau et on fait sécher avec les précautions indiquées plus haut. Ne négligeons pas de dire que ce précipité se dissout entièrement dans l'acide hydrochlorique sans résidu, preuve que lorsqu'il est bien préparé, il ne renferme point d'or à l'état métallique.

[1] 66. — Pour obtenir l'ammoniure d'or on verse de l'ammoniaque très affaibli dans une solution très étendue du perchlorure obtenu plus haut (62.). Si on verse l'ammoniaque en petite quantité, on obtient des flocons jaune rougeâtre, et jaune serin s'il y a excès d'ammoniaque. L'or fulminant est solide, jaune, insipide, inodore, décomposable par la plus douce chaleur, par un frottement subit et vif, par la percussion, décomposition qui s'accompagne toujours d'une détonation violente. Suivant Proust, l'ammoniure d'or est composé de :

Métal.	73 parties.
Oxigène.	8
Ammoniaque.	19

Quelques essais ont été faits pour employer l'ammoniure d'or en médecine comme purgatif (299) ; il est fâcheux qu'ils aient été abandonnés ; nous nous proposons de les reprendre. Du reste on ne peut employer cette préparation aurifère qu'en dissolution dans l'eau, autrement on aurait à craindre les dangers de la détonation.

calins sont des sulfures d'or (64 *ter*). L'hydriodate de potasse précipite aussi l'or de sa dissolution dans l'eau régale, et il se forme un iodure d'or [1]. L'éther, le naphthe et les huiles essentielles séparent l'or de son dissolvant et

[1] 67. — Il existe divers procédés pour obtenir l'iodure d'or. L'acide hydriodique n'a aucune action sur l'or, mais l'acide hydriodique ioduré le dissout. On obtient ce résultat en faisant bouillir de l'acide hydriodique sur de l'or très divisé, et en ajoutant peu à peu, pendant le cours de l'opération, de petites quantités d'acide nitrique, qui décompose en partie l'acide hydriodique. Il faut toujours que le mélange contienne de l'acide hydriodique ioduré en excès, sinon l'iodure d'or se précipiterait et serait mêlé à de l'or métallique. La liqueur est filtrée bouillante; par le refroidissement elle laisse déposer l'iodure d'or sous la forme d'une poudre d'un jaune citrin, très brillante, et comme cristalline. On obtient ce qui est resté en dissolution en ajoutant dans la liqueur un excès d'acide nitrique qui décompose l'acide hydriodique; et en chauffant pour dégager l'excès d'iode, on a ainsi tout l'iodure d'or sous la forme d'une poudre d'un jaune verdâtre. On peut encore obtenir l'iodure d'or en ajoutant à une solution de chlorure d'or de l'hydriodate de potasse. C'est le procédé le plus simple et qu'il faut suivre. Il faut chauffer les liqueurs pour dégager un excès d'iode qui se précipite avec l'iodure.

L'iodure d'or obtenu par ces divers procédés est parfaitement identique par ses propriétés et ses proportions. Cet iodure est un composé fort stable, insoluble dans l'eau froide; l'eau bouillante en dissout de petites quantités; la chaleur le décompose; les acides ne le décomposent aussi qu'à l'aide de la chaleur; il n'en est pas de même des alcalis en solution, qui s'emparent avec avidité de l'iode et mettent l'or à nu.

Par des analyses directes et souvent répétées, M. Pelletier a reconnu que l'iodure d'or est composé de

Iode	34
Or	66
	100

le retiennent. Ces liquides chargés d'or que les médecins des siècles antérieurs au nôtre savaient fort bien préparer et administraient souvent, étaient connus sous le nom d'*or potable* [1].

[1] 67 *bis*. — Voici le procédé indiqué par Lemery pour obtenir une *teinture d'or, or potable de mademoiselle Grimaldi*, encore très usitée vers le milieu du dix-huitième siècle. On fait dissoudre un demi-gros d'or fin dans deux onces d'acide hydro-chloro-nitrique (62); on verse dans cette solution, quand elle est entièrement opérée, une once d'huile essentielle de romarin, et on agite fortement jusqu'à ce que les deux liqueurs soient momentanément mêlées; quand, par le repos, l'huile se sera séparée de l'acide, qu'elle aura absolument dépouillé sa belle couleur jaune, on l'en séparera à l'aide d'un entonnoir de verre à bec effilé, par lequel en effet s'écoule d'abord l'eau régale; on retient l'huile au moment où elle commence à passer, en posant le doigt sur l'ouverture du bec de l'entonnoir. Cette huile, reçue dans un matras, sera mêlée avec cinq fois son poids d'alcool à 40°, et le matras étant bouché avec une vessie mouillée, ce mélange sera mis en digestion sur un bain de sable pendant un mois. Au bout de ce temps le liquide aura pris une couleur pourpre et une saveur agréable, quoique un peu amère et astringente. On employait cette teinture dans tous les cas où il s'agissait d'augmenter l'action du cœur et des vaisseaux (85.): la dose variait de trois à douze gouttes dans une potion appropriée.

Nous nous livrons actuellement à de nombreuses recherches sur l'emploi médical de l'*iodure* et du *sulfure d'or*, et simultanément nous expérimentons sur les propriétés thérapeutiques de l'*or potable*. Ces recherches ne paraîtront pas vaines quand on saura que des médecins des quinzième et seizième siècles ont opéré des cures nombreuses et brillantes avec des liquides chargés d'or dont ils étaient les inventeurs. La vérité veut qu'on dise que plusieurs de ces liquides, par un vice de préparation, ne contenaient pas d'or; mais aussi plusieurs en contenaient véritablement, et maintenant qu'il n'est plus permis de dire que l'or

M. Chamayou pense, et nous partageons sa manière de voir, qu'il serait préférable d'employer la magnésie dans la préparation de l'oxide obtenu par la potasse, comme en devant fournir une plus grande quantité avec plus de facilité dans le procédé [1]. L'étain forme dans la même dissolution un précipité d'une belle couleur pourpre, connue dans les arts sous le nom de *pourpre de Cassius* [2].

est sans action sur notre économie, on ne pourra plus rapporter aux seules menstrues toutes ces belles cures.

[1] 68. — Le chlorure d'or (1 partie) obtenu précédemment (62. 63.) est dissous dans Eau distillée.................. 15 parties.

On fait chauffer cette dissolution avec un excès de magnésie; celle-ci s'empare de l'acide hydrochlorique, et précipite l'oxide avec lequel elle se précipite en partie. Ce précipité bien lavé est mêlé avec de l'acide nitrique étendu d'un peu d'eau, qui dissout à l'instant même toute la base terreuse; on décante et on lave jusqu'à ce que les eaux de lavage n'aient plus de saveur acide, puis on fait sécher le précipité à l'étuve. Ce procédé est, sans nulle espèce de doute, le meilleur pour obtenir l'oxide d'or, et en employant un excès de magnésie il reste peu d'or dans la liqueur.

L'oxide de zinc, au sentiment de M. Van-Mons, est aussi très bon pour se procurer l'oxide d'or; il faut aussi laver le précipité avec de l'acide nitrique affaibli.

[2] 69. — Le chlorure d'or obtenu précédemment (62. 63.) est dissous dans : Eau distillée.................. 40 parties.

Filtrez et préparez une autre dissolution avec

Proto-hydrochlorate d'étain.... 2 parties.
Eau distillée.................. 10.

Filtrez et versez-en une partie dans la liqueur aurifère : il se produit instantanément un précipité de couleur de vin très intense. En tâtonnant on arrive à ne plus obtenir de précipité, malgré l'addition de nouvelles quantités de réactifs. Quand le précipité est bien établi, on décante, puis on lave plusieurs fois avec l'eau distillée; on met égoutter sur un filtre et on fait sécher promptement. Il est bon d'essayer encore, et à plusieurs reprises,

Ce sont ces deux oxides qui sont employés en médecine ; ils sont solubles dans les acides nitrique et sulfuri-

la liqueur décantée de dessus les premiers précipités, par la dissolution de proto-hydrochlorate d'étain.

69 *bis.* — L'oxide obtenu par ce moyen est d'une couleur pourpre velouté fort agréable; il est insipide, insoluble dans l'eau quand il a été lavé avec soin, inaltérable par la lumière, plus difficilement réduit par l'action du feu, que l'oxide d'or par la potasse (65). M. Oberkampf a analysé un précipité de couleur violette; il l'a trouvé composé de

Or..........................	39.82
Oxide d'étain............	60.18
	100.00

Tandis qu'un précipité de même nature, mais de couleur pourpre, lui a fourni

Or..........................	79.52
Oxide d'étain............	20.58
	100.00

Les chimistes sont encore peu d'accord sur la manière dont le pourpre de Cassius est constitué : les uns pensent que l'or y est à l'état d'oxide mêlé à l'oxide d'étain; quelques autres croient au contraire qu'il y est à l'état métallique. Ce qu'il y a de certain, c'est que le produit que nous indiquons par le nom d'*oxide précipité par l'étain* représente toujours, pour un poids donné, une quantité d'or moindre que celle obtenue par l'alcali. Suivant M. Berzelius cet oxide est un *stannate d'or,* ou un composé de peroxide d'étain et de deutoxide d'or. On a reconnu dans l'oxide précipité par l'étain des propriétés médicatrices beaucoup plus actives que dans l'oxide par la potasse. Cette observation tendrait à faire admettre qu'il y a combinaison entre les deux oxides (l'un agissant à la manière des acides); car nous ne pensons nullement que l'étain possède des propriétés analogues aux vertus stimulantes de l'or.

69 *ter.* — Il importe, pour préparer ce dernier oxide, d'avoir la dissolution d'étain à un degré constant d'oxidation, sans quoi le

que concentrés; mais ces combinaisons sont peu stables: il suffit en effet d'étendre d'eau ces solutions pour en précipiter l'or à l'état d'oxide ou à l'état de métal. Le proto-sulfate de fer précipite aussi l'or de sa dissolution, et c'est un des moyens d'obtenir ce métal dans le plus grand état de pureté et dans le plus grand état de division possible [1].

produit varierait dans sa nature et dans sa quantité. On obtiendra cette dissolution toujours égale en dissolvant des lames d'étain dans l'acide hydro-chlorique à 12 degrés, filtrant et évaporant jusqu'au point de cristallisation. Ce sont ces cristaux qui servent à faire la solution indiquée plus haut. La quantité d'oxide obtenue dans l'opération que nous venons d'indiquer, paraît dépendre beaucoup du plus ou moins d'eau ajouté aux dissolutions d'or et d'étain. Un gros d'or dont la dissolution était étendue de dix pintes d'eau, mêlée à une dissolution d'étain très étendue, a donné près de cinq gros et demi de précipité pourpre très beau.

[1] 70. — Le perchlorure d'or (1 partie) obtenu précédemment (62. 63.) est dissous dans :

Eau distillée......... 15 parties.

Filtrez et préparez une autre dissolution avec

Proto-sulfate de fer... 4 parties.
Eau distillée......... 16.

Filtrez et versez-en peu à peu une partie dans la liqueur aurifère, il se produit instantanément un précipité de couleur brune. Lorsqu'un premier dépôt est bien établi, on décante et on traite de nouveau la liqueur décantée par le réactif ferrugineux. Il faut répéter plusieurs fois cette opération avec de nouvelles quantités de solutions ferrugineuses, si la première n'a pas suffi, jusqu'à ce que la liqueur mère ne soit plus troublée par la présence du réactif. Tous ces précipités sont réunis et traités par l'acide nitrique affaibli, lavés ensuite à grande eau et séchés enfin à l'étuve. L'or divisé obtenu ainsi est broyé sur le porphyre et conservé pour l'usage. Ce précipité, chauffé fortement, perd sa couleur brune et prend celle d'or mat; il a du reste toutes les propriétés physiques et chimiques de l'or.

70 *bis*. — L'eau-mère est décolorée, elle contient cependant

70 *quater*. — L'or s'unit à un grand nombre de métaux ; il a une énorme affinité pour le mercure, avec lequel

encore près d'un tiers de l'or dissous ; en y ajoutant de petites parties d'acide hydrochlorique, elle reprend sa belle couleur jaune doré et la solution de proto-sulfate de fer y forme encore de nouveaux précipités.

C'est aussi de cette dernière façon qu'il faut traiter tous les résidus des solutions aurifères employés dans les diverses préparations que nous avons décrites. On les essaie par la solution ferrugineuse une première fois ; une seconde fois, quand on leur a rendu leur couleur jaune doré par une addition de petites quantités d'acide hydrochlorique. Il faut même laisser la liqueur aurifère et le réactif en contact pendant une couple de jours, en ayant soin de les agiter de temps à autre. Au bout de ce temps on aura un précipité qu'il faudra recueillir et traiter comme les autres. Enfin, tous ces résidus seront réunis et évaporés au bain de sable ; quand il se sera formé une première cristallisation incolore, on décantera la liqueur qui sera évaporée de nouveau et fournira des cristaux incolores et d'autres colorés ; ceux-ci séparés avec soin des premiers, seront dissous dans l'eau distillée. Cette solution filtrée, et traitée par la solution ferrugineuse, donnera la poudre d'or. On peut encore réduire tous ces sels mêlés ensemble en les soumettant dans un creuset à l'action d'une chaleur intense, et traiter le résidu par l'acide nitrique, d'abord à froid, et ensuite à chaud. On voit, d'après tout ce qui précède, qu'il ne faut jamais jeter les résidus des solutions aurifères ; autrement on ferait des pertes considérables qui augmenteraient de beaucoup le prix des préparations aurifères, dont plusieurs sont déjà assez coûteuses.

70 *ter*. — Parmi les divers sels qui peuvent encore précipiter l'or de ses dissolvants, nous devons signaler avec M. Pelletier l'oxalate acidule et l'oxalate neutre de potasse. Ces deux sels donnent à la dissolution d'or une teinte verdâtre, et il se fait en même temps une vive effervescence, et tout l'or est précipité. Cette précipitation s'opère en vingt-quatre heures avec l'oxalate acide ; une heure suffit avec l'oxalate neutre.

M. Laillet ayant répété à plusieurs reprises et ayant bien con-

il forme un alliage qu'on nomme *amalgame*, et qui est d'autant plus mou, que le mercure est dans de plus grandes proportions. On peut de cet amalgame extraire l'or très divisé [1]; mais Fourcroy pense que le mercure ne peut ja-

staté le vice du procédé donné par M. Chamayou (70), a essayé de la précipitation par l'oxalate neutre; il a obtenu en moins d'une heure un précipité beaucoup plus beau et n'a éprouvé qu'une perte qui a varié de 3 à 5 grains sur un gros. Il a bien voulu nous communiquer le procédé qui suit. Une partie de perchlorure d'or (62. 63.) est dissous dans :

Eau distillée............ 20 parties.

Filtrez et faites une seconde dissolution avec :

Oxalate de potasse neutre. 2 parties.
Eau distillée............ 8.

Filtrez et versez-en une seule fois dans la solution aurifère; quand la réaction sera tout-à-fait cessée, on décantera et on obtiendra un nouveau précipité en versant à plusieurs reprises une solution d'une partie d'oxalate dissous dans huit parties d'eau. Ce second précipité sera joint au premier et on traitera par l'acide nitrique concentré qu'on étendra peu à peu de beaucoup d'eau. Je pense qu'il faudra aussi employer ce même réactif pour essayer les solutions aurifères qu'on aura employées pour obtenir d'autres préparations d'or. On voit que ce procédé offre de grands avantages, avec économie de temps, et n'entraîne presque pas de perte.

[1] 71. — Ce procédé est aussi très expéditif; nous allons l'indiquer quoiqu'il soit un peu coûteux. Triturez de l'or en feuille avec huit fois son poids de mercure revivifié du cinabre jusqu'à parfait amalgame, ou chauffez dans un creuset les mêmes proportions d'or et de mercure jusqu'à ce que l'alliage s'opère. On sépare ensuite le mercure en soumettant l'amalgame à une chaleur extrêmement intense, ou en le traitant par l'acide nitrique qu'on verse sur l'amalgame placé dans un mortier de verre pendant qu'on continue de le triturer. On traite ensuite le précipité par l'acide nitrique bouillant, et encore plusieurs fois à froid par le même acide de plus en plus affaibli. On lave enfin le précipité jusqu'à ce que les eaux de lavage n'aient plus de saveur acide.

mais être entièrement enlevé à cet amalgame, et que l'or en retient toujours quelques parcelles.

71 *ter.* — M. Chrestien ayant renoncé à employer le perchlorure à cause de sa déliquescence et sa causticité, ne tarda point à le remplacer par un sel triple, le *perchlorure d'or et de sodium*[1]. D'après les recherches de Figuier,

71 *bis.*—Il nous reste à indiquer quelques procédés qu'on peut encore suivre pour diviser l'or. On le peut faire d'abord à l'aide d'une lime extrêmement douce; on opère sur de vieux ducats de Hollande ou sur de l'or en lingot sur la pureté duquel on puisse compter. La limaille sera tamisée à travers un tissu extrêmement serré. Ce procédé est le moins expéditif, mais il doit être le moins coûteux s'il est fait avec toutes les précautions convenables pour ne pas perdre de limaille par la dispersion. Nous l'indiquons du reste pour les personnes qui voudraient diviser leur or elles-mêmes. On peut encore éteindre l'or en cahier (or des peintres) dans le miel, le sirop de sucre; on le précipite par l'eau.

Il est bon, quand on veut obtenir les diverses préparations aurifères, de toujours agir sur des quantités de métal un peu considérables, une once ou deux. C'est le meilleur moyen de les obtenir plus belles et au plus bas prix possible.

[1] 72.— Le chlorure d'or (4 parties) obtenu précédemment (62. 63.) est dissous dans :

Eau distillée............ 36 parties.

On prend d'un autre côté

Chlorure de sodium purifié et décrépité.. 1 partie.

qu'on dissout dans :

Eau distillée............ 6 parties.

Ces deux dissolutions étant filtrées séparément, on les réunit dans une capsule en verre d'un poids connu, et on fait vaporiser lentement sur un bain de sable jusqu'à ce que le liquide ne présente plus qu'un poids de 16 parties. On obtient par le refroidissement une première cristallisation qu'on sépare du liquide par décantation. On fait dissoudre et vaporiser une seconde fois et on obtient une cristallisation très régulière de couleur jaune pâle. Ces cristaux, posés sur un papier joseph, sont mis à sécher dans

il n'est pas permis de douter que les deux chlorures ne soient dans un état parfait de combinaison dans les proportions à peu près de 5 à 1. M. Pelletier, à qui nous devons de si intéressantes recherches sur l'or et ses composés, a fini par se ranger à l'opinion du pharmacien de Montpellier.

74. — Jusqu'ici M. Chrestien n'a employé que les quatre préparations aurifiques pour lesquelles nous venons successivement d'indiquer les procédés d'obtention; savoir : 1° le perchlorure d'or et de sodium; 2° l'oxide d'or par la potasse; 3° l'oxide d'or par l'étain; 4° l'or divisé. L'or divisé s'administre par doses croissantes d'un quart de grain à quatre grains par jour, en frictions sur la langue (cette friction doit être d'une durée de quatre à cinq minutes pour l'or

une étuve d'une température peu élevée, car, par une chaleur trop forte, ces cristaux perdent leur diaphanéité et prennent une couleur rouge brun.

73. — Le perchlorure d'or et de sodium cristallise en prismes quadrangulaires alongés; il n'éprouve aucune altération à l'air libre, à moins que celui-ci ne soit très chargé d'humidité. Sa décomposition est opérée par tous les corps qui agissent sur le chlorure d'or.

D'après l'analyse de J. Figuier, le perchlorure d'or et de sodium est formé de :

Perchlorure d'or............	69.3
Chlorure de sodium..........	14.1
Eau........................	16.6
	100.0

Le calcul donne

Chlorure d'or..............	70.00
Chlorure de sodium........	13.4
Eau.......................	16.6
	100.00

résultat presque identique.

divisé et les oxides; une minute suffit pour le chlorure). Je l'administre aussi à l'intérieur, ainsi que toutes les autres préparations d'or, le matin, à jeun, dans une cuillerée de confiture non acide; une demi-heure après, le malade boit un grand verre de petit-lait. L'or divisé s'administre encore en tablettes, en pilules combinées avec l'extrait de thymelée ou d'autres extraits, selon les indications qu'on désire remplir. Il s'emploie aussi à l'extérieur, incorporé dans l'axonge [1]. Les oxides d'or sont employés sous les mêmes formes que l'or divisé, mais pas habituellement à l'extérieur; le plus ordinairement on les unit au sucre pour former des tablettes [2]. Les oxides d'or s'administrent

[1] 75. — Pommade avec l'or divisé.

Axonge ou cérat.............	1 once.
Or divisé..................	6 à 12 grains.

Incorporez avec le plus grand soin, à l'aide du porphyre et de la molette, l'or dans la graisse. On doit avoir le soin de n'employer que de l'or absolument en poudre impalpable, car autrement il n'y aurait point absorption de métal, et celui-ci, en particules trop grossières, agirait comme corps étranger et irriterait la plaie. Il faut préférer le cérat à l'axonge et à la pommade de concombre, quand la pommade aurifère doit être employée seulement en pansement.

[2] 76. — Tablettes avec les oxides d'or.

Sucre blanc en poudre......	1 once.
Oxide d'or (l'un ou l'autre).	6 grains.

Mêlez exactement et faites avec le mucilage de gomme adragant une masse, que vous diviserez en soixante tablettes.

Pilules avec les oxides d'or.

Extrait de thymelée (ou tout autre extrait).	60 grains.
Oxide d'or (l'un ou l'autre)............	6

Mêlez exactement et faites soixante pilules, qu'on prendra le matin à jeun, en commençant par une et allant jusqu'à dix; on augmente d'une tous les cinquièmes ou huitièmes jours. Les tablettes se prennent par doses également croissantes.

à la dose d'un dixième de grain à un grain et même deux grains par jour : l'oxide d'or précipité par l'étain est plus énergique que celui obtenu par la potasse.

77. — Le perchlorure d'or et de sodium, pulvérisé et mêlé à une poudre absolument inerte [1], s'administre le

[1] 78. — La poudre inerte la plus habituellement employée est la poudre d'iris de Florence. On prive cette poudre, qui doit être très fine, de tous les principes qui pourraient agir sur le sel aurifère, en la faisant bouillir d'abord, puis en la faisant digérer dans l'alcool à 34°. On la sèche ensuite parfaitement à l'étuve. M. Laillet l'a traitée en outre par l'éther, et il a ainsi obtenu une poudre parfaitement privée de toute odeur et de toute saveur. On mêle cette poudre au chlorure d'or dans les proportions suivantes :

Perchlorure d'or et de sodium..... 3 parties.
Iris de Florence en poudre subtile. 9

A l'aide de la molette, on broie le sel aurifère avec une petite quantité de poudre d'iris bien desséchée sur le porphyre légèrement chauffé; lorsqu'il est bien pulvérisé, on le tamise à travers un tissu serré; les parties qui ne passent point au tamis, sont de nouveau broyées, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le perchlorure soit parfaitement pulvérisé et mêlé à toute la poudre d'iris. On expose ce mélange quelque temps à la chaleur de l'étuve pour le priver du peu d'humidité qu'il aurait pu retenir; on l'enferme ensuite dans un flacon bien séché qui ferme à l'émeri, où il peut être conservé plusieurs années sans aucune altération, si la poudre végétale a été bien préparée et si on se garde de l'humidité. Ce mélange est d'un jaune grisâtre extrêmement pâle; la moindre altération dans sa couleur, qui passe au pourpre violet, annonce un commencement de décomposition du sel aurifère. On doit cesser de l'administrer sitôt qu'il offre cette teinte pourpre violette que nous venons de signaler. Trois grains de ce mélange représentent trois quarts de grain de sel aurifère. Ces trois grains sont divisés en trente fractions pour les doses les plus faibles, et en trois pour les plus fortes. On peut remplacer la poudre d'iris, mais avec moins d'avantage, par un mélange à parties égales de

plus ordinairement en friction sur la langue, à la dose d'un trentième à un tiers de grain par jour. M. Girardot l'a fréquemment administré à cette dernière dose; M. Delamorlière, qui nous a déclaré avoir eu à se louer du perchlorure chaque fois qu'il l'a administré, a poussé cette dose jusqu'à un demi-grain par friction, et M. Niel jusqu'à un grain. Le sel aurifère ainsi administré à hautes doses n'a donné lieu à aucun accident; dans le cas de M. Niel, il y a eu production d'une légère phlogose locale à la troisième ou quatrième friction. On peut aussi pratiquer la friction sur la face interne des joues ou sur les gencives; mais alors il faut que ce soit fort bas pour que le médicament ne soit pas mis en contact avec les dents, qu'il noircirait: non pas que le sel aurifère attaque leur émail, mais il réagit sur le tartre qui se trouve fréquemment à leur racine, de là cette coloration en noir qu'on veut éviter. Il est presque inutile que nous disions qu'il ne faut pas faire cette friction sur les gencives chez les personnes attein-

charbon de bois, de laque et d'amidon, tous trois réduits en poudre très fine.

79. — Gozzi préfère pour excipient la poudre d'amidon. Cette substance, qui n'a ni saveur ni odeur, n'altère en aucune façon le sel aurifère. Sa grande sécheresse la rend, comme on sait, réductible en poudre extrêmement fine, ce qui favorise la division du sel: sa blancheur permet à un œil exercé de juger les proportions dans lesquelles le mélange a été opéré, et surtout de prononcer sur son intégrité. Tout en reconnaissant les avantages offerts par la poudre d'amidon, nous attendrons que l'expérience ait constaté sa supériorité sur la poudre d'iris pour la lui préférer. Gozzi ne trouve d'autres reproches à faire à la poudre d'iris que son odeur; elle n'en a pas quand elle a été bien préparée. Nous trouvons à l'amidon l'inconvénient de se prendre en pâte, et peut-être ainsi d'apporter quelque obstacle au mécanisme de la friction.

tes du scorbut. Le mécanisme de cette friction occasione toujours une sécrétion plus considérable de salive ; M. Chrestien pense qu'après l'avoir gardée quelque temps dans la bouche on peut la rejeter ; Gozzi au contraire donne le conseil de l'avaler ; nous nous rangeons à l'avis de ce dernier praticien, et nous pensons que chez les personnes qui absorbent difficilement, il y a risque en n'avalant pas la salive, de rejeter chaque fois une assez notable quantité du médicament, surtout quand la friction est faite avec l'or divisé ou les oxides. Cette friction pratiquée avec le doigt lui donne une teinte violette très foncée qui ne s'efface qu'avec le temps ; si on s'essuie le doigt avec du linge, celui-ci reste taché pour toujours. Gozzi propose, pour enlever cette tache, de se laver à plusieurs reprises le doigt avec un peu d'ammoniaque liquide étendu d'eau, en l'essuyant chaque fois avec un linge. Enfin on éviterait absolument ce léger inconvénient, en pratiquant la friction avec la petite éponge placée à l'un des bouts des brosses à dents. Le malade l'imbiberait de sa propre salive pour qu'en l'imprimant sur la poudre elle s'y attachât.

80.—On peut aussi administrer à l'intérieur le sel aurifère, ou mêlé à la poudre d'iris, sur de la confiture non acide, ou en dissolution dans l'eau distillée : on ne doit alors donner que les doses les plus faibles que nous avons indiquées. Je ne conseille dans aucun cas d'administrer le perchlorure en pilules, en tablettes, dans des sirops, à moins cependant que le mélange ne soit fait au moment même de l'ingestion, parcequ'il y a toujours décomposition totale ou partielle du sel aurifère; de sorte que le praticien ne sait plus parfaitement ce qu'il fait.

L'observation avait appris à Figuier qu'à la dose d'*un*, *deux* ou *trois* grains dans quatre onces de sirop de gomme

arabique, le sel aurifère est entièrement décomposé dans l'espace de douze heures; qu'à celle de *quatre*, *cinq* et *six* grains, la décomposition n'est que partielle en vingt-quatre heures, et qu'elle demande un temps infini pour avoir lieu entièrement; qu'à la dose de *douze* à *dix-huit* grains, elle ne commence à se manifester que deux jours après le mélange, et plus tard même pour *dix-huit* grains. De ces faits nous conclurons qu'il serait insignifiant d'administrer de faibles doses de sel aurifère dans des sirops, et qu'il serait dangereux d'en donner de trop fortes; en somme ce mode d'administration est absolument vicieux.

81. — Quelquefois pour augmenter l'action de l'or divisé ou des oxides, on leur associe de petites doses de perchlorure d'or et de sodium; mais ce sel est toujours à des doses très faibles à cause de sa grande activité, et d'autant plus faibles qu'il est adjoint à une préparation aurifique plus active.

82. — M. Niel a une fois administré l'or divisé et le perchlorure d'or et de sodium par absorption cutanée: après avoir, à l'aide d'un vésicatoire, enlevé l'épiderme sur une petite étendue, il fit appliquer sur cette surface ainsi mise au vif un grain d'or divisé incorporé dans un peu d'axonge: voyant que la plaie avait une grande tendance à se guérir, il remplaça l'or divisé par le sel d'or, à la dose d'abord de $\frac{1}{10}$ de grain, et enfin de $\frac{1}{6}$ aussi incorporé dans l'axonge, mais au moment même de l'employer. Sous l'influence de ce nouveau pansement, la plaie ne s'est point cicatrisée et il n'y a cependant point eu d'accidents inflammatoires. Notre estimable confrère avait été déterminé à en agir ainsi parceque le mauvais état de la langue et de la bouche du malade ne lui avait pas permis d'avoir recours à la méthode ordinaire. L'oxide d'or était administré simul-

tanément à très hautes doses à l'intérieur, de sorte qu'il ne m'est point absolument démontré qu'il y ait eu absorption dans ce cas. M. Chrestien a une fois administré avec le plus grand succès selon la méthode de Cirillo, en frictions sous la plante des pieds, le sel aurifère incorporé à l'axonge, à la dose d'une demi-once de perchlorure pour quatre onces de graisse. On consomme un gros de pommade pour la première friction, et on augmente la dose de temps en temps ; le mieux serait que cette pommade ne fût préparée qu'au moment d'en faire usage.

83. — Il n'est pas très rare de rencontrer des malades dont l'irritabilité de la langue est telle qu'elle est excoriée à la troisième ou quatrième friction ; il faut alors les faire pratiquer sur la face interne des joues ; mais si la bouche partage l'irritabilité de la langue, il vous reste la face interne des grandes lèvres et la base du gland. Dans les cas de ce genre, j'aime assez à administrer les préparations d'or, le muriate compris, à l'intérieur ; il faut peut-être alors diminuer un peu les doses, et pour le sel aurifère prendre toutes les précautions convenables pour qu'il ne soit pas décomposé. Ainsi, je viens de l'administrer à un enfant de deux ans, dont on trouvera l'observation dans ce mémoire, dissous dans l'eau distillée, par trentième de grain. On a mesuré l'eau avec une cuillère de bois, et c'est avec cette même cuillère qu'on le lui administrait. J'aurais craint que l'emploi d'une cuillère de métal ne décomposât le sel dissous.

84. — Nous avons beaucoup insisté sur les procédés à suivre pour obtenir les préparations d'or usitées en médecine, et aidé de la thèse de M. Chamayou et de quelques recherches faites par M. Laillet, nous les avons indiqués avec le plus grand soin. Il ne nous reste plus qu'à recom-

mander aux médecins qui voudront les administrer dans leur pratique, d'avoir un pharmacien sur la probité et les connaissances duquel ils puissent compter [1].

[1] Nous indiquerons pour Montpellier M. Chamayou, qui a succédé à M. Figuier, et pour Paris M. Laillet, rue du Bac, n° 19. Ces deux pharmaciens ont une égale habitude dans la fabrication de ces préparations, qu'ils ne font jamais qu'en grand, ce qui leur permet de les fournir à leurs confrères à un taux très modéré. Nous avons dit que M. Laillet avait rectifié quelques procédés indiqués par M. Chamayou.

CHAPITRE IV.

DES PROPRIÉTÉS MÉDICALES DE L'OR, ET DE SON MODE D'ACTION SUR L'ÉCONOMIE.

85. — L'or est un médicament excitant ; il paraît porter son action principalement sur les systèmes artériel, veineux et lymphatique. Cette excitation, toujours douce au début, quand elle est produite par des doses convenables, est d'abord reçue par les organes de la digestion. L'estomac, quelque affaibli, quelque délabré qu'il soit par la fâcheuse influence d'un virus morbide, par l'action de médications malfaisantes, reprend promptement de l'activité par l'administration des premières doses des préparations aurifiques ; l'appétit augmente d'une façon quelquefois incroyable, les fonctions digestives sont régularisées. N'est-ce pas déjà beaucoup obtenir que de rétablir dans leur intégrité des fonctions si importantes ? Les malades éprouvent un bien-être indéfinissable, *ils se sentent plus légers*, pour répéter leurs propres expressions, de sorte qu'il est permis de dire que l'or a des propriétés *hilariantes*. Soit à cause de l'intime sympathie qui existe entre l'estomac et le cerveau, soit parceque les préparations aurifères agissent directement sur ce dernier organe, toujours est-il, que chez un grand nombre de malades on voit les facultés intellectuelles exaltées. On l'a vu produire des salacités érotiques fréquentes, et bientôt un priapisme douloureux. Nous ne donnerons cependant pas l'or comme un médicament aphrodisiaque, malgré l'observ. CCCXLV que nous devons à M. Risuéno (365).

86. — C'est par son action sur le système circulatoire

que l'or devient un puissant emménagogue ; aussi l'avons-nous toujours vu être efficace pour détruire l'influence morbide syphilitique ou scrofuleuse qui retarde si fréquemment chez les femmes l'établissement de la menstruation (39), et amener cette évacuation périodique qui joue un rôle si important dans leur santé et dans les fonctions qu'elles sont appelées à remplir. M. Souchier, dont le nom se représentera souvent dans le cours de cet ouvrage, a constaté dans sa pratique les vertus emménagogues du perchlorure d'or et de sodium. Ce sel lui a presque constamment réussi quand il l'a administré dans le but de rétablir le flux menstruel, et il possède plus de trente cas dans lesquels il avait mis en vain à contribution toute la classe des toniques et celle des emménagogues les plus usités, et où il a eu à se louer d'une manière toute particulière de l'administration du perchlorure.

87. — Il peut arriver que, l'estomac étant trop fortement excité, des douleurs se manifestent dans cette région ; cet accident a surtout lieu quand le malade fait sa friction le matin à jeun ; il suffit pour le faire cesser de faire faire cette friction après le premier repas ou le soir avant de se coucher. M. Destouches fait toujous pratiquer la friction après le repas ; il pense qu'alors la langue, bien dépouillée, est mieux disposée à une absorption complète du médicament ; il fait aussi avaler la salive après qu'on l'a gardée quelque temps dans la bouche. Quand on administre une préparation aurifère à l'intérieur, comme il faut que cette ingestion ait lieu à jeun, on devra combattre l'excitation que peut produire le médicament sur la muqueuse gastrique par des boissons délayantes. Je donne souvent dans ma pratique la préférence au petit-lait ; si cette boisson atigue l'estomac, il est facile d'en trouver d'autres pour la

remplacer. Les préparations aurifères occasionent quelquefois la constipation, qu'il faut combattre par les moyens usités : elle ne sera du reste presque jamais de longue durée. L'excitation peut aussi être portée trop loin, comme on le voit dans l'observ. CCXXVI (250. 251 *bis.*), mais la chose est fort rare, et cette même observation est le seul cas, à notre connaissance, où on ait été obligé de la combattre par la saignée.

88. — L'excitation produite par l'or sur le système artériel doit attirer toute notre attention, car c'est celle-là qui est médicatrice. C'est en effet ainsi que procède la nature dans la plupart des cas, et la fièvre est à juste titre considérée par un grand nombre de praticiens comme une réaction des forces vitales sur les causes morbifiques, c'est le *conamen naturæ.* Toutes les maladies éruptives débutent et se terminent par des accès de fièvre; tous les mouvements critiques qui annoncent l'issue heureuse ou malheureuse des maladies graves, sont précédés ou accompagnés de fièvre. L'excitation produite par l'or est toujours sans danger, surtout quand elle est graduée et soutenue. « Cette » augmentation de tonicité, dit M. Niel, a pour but et pour » résultat d'expulser petit à petit, et plus ou moins promp» tement, par l'exhalation ou toute autre voie d'excré» tion, ce que le sang noir peut avoir versé de vicieux dans » le torrent circulatoire et dans la lymphe. »

89. — Les préparations d'or guérissent en déterminant la même série de phénomènes que la nature produit lorsqu'elle procède seule et sans secours étrangers à la guérison des maladies. L'or dispose plus ou moins lentement à des évacuations presque toujours précédées elles-mêmes d'un léger état fébrile : il y a augmentation de la chaleur, un peu de fréquence dans le pouls : mais il est extrême-

ment rare que ces accidents soient assez graves pour empêcher les malades de vaquer à leurs affaires. Bientôt ces premiers mouvements sont suivis d'une transpiration soutenue qui dure plusieurs jours, ou d'un flux d'urines abondant, ou bien encore, mais plus rarement, d'une salivation inodore, qui ne s'accompagne d'aucun des symptômes fâcheux de la salivation mercurielle (289), ou enfin, plus rarement encore, par des déjections alvines. Ces sueurs sont parfois tellement abondantes qu'on les a vues percer des matelas; tantôt elles ont une odeur alcaline, d'autres fois elles sont extrêmement fétides. A ces grandes sueurs, succède en général une douce moiteur, qui dure quelquefois plus de trois septenaires. Les urines, la plupart du temps, sont aussi très fétides; elles sont chargées, épaisses, donnent des dépôts de diverse nature.

89 *bis.*—M. Niel, qui emploie depuis quinze à seize ans les préparations d'or (*Extrait de sa correspondance*) est tellement persuadé que ce métal ne doit sa haute efficacité qu'à l'heureuse propriété qu'il possède d'imprimer à l'économie ce mouvement salutaire qui termine toutes les maladies, qu'il ne pense avoir radicalement guéri par leur administration qu'autant qu'elles suscitent une excitation capable de produire ces évacuations critiques, dont l'appréciation est toujours possible quel que soit le degré où elles arrivent.

90. — L'opinion d'un grand nombre d'auteurs est favorable à cette manière d'envisager la cure d'une maladie et surtout de celle qui est spécialement l'objet de cet écrit. Rauchin, Valsalva, Morgagni, Van-Swieten ont considéré l'exercice du corps comme un des plus puissants secours dans le traitement de la syphilis. Arunda, dans la relation qu'il a donnée de sa captivité à Alger, assure qu'un ma-

lade atteint de syphilis trouva sa guérison dans le régime et le travail des galères : Fallope dit aussi avoir vu des galériens guéris de la syphilis par les travaux les plus rudes. Ces témoignages d'anciens praticiens sont confirmés par les observateurs modernes ; Gozzi déclare avoir connaissance d'un assez grand nombre de syphilitiques qui ont été guéris après des sueurs, provoquées d'abord par un effort de la nature, et augmentées par un exercice convenable. J'ai connu un jeune homme qui a été fort bien guéri d'une syphilis constitutionnelle en se livrant avec violence à l'exercice de la paume, qui excita chez lui des sueurs extrêmement abondantes et très fétides. C'est cette même pensée que Fracastor a exprimée dans les vers suivants :

. . . . Tibi nulla quies, nulla ostia sunto.
Rumpe moras, agita assiduis venatibus apros
Impiger, assiduis agita venatibus ursos.
Nec tibi sit labor aerii cursu ardua montis
Vincenti, rapidum in valles deflectere cervum,
Et longâ lustrare altos indagine saltus.
Vidi ego sæpe, malum qui jam sudoribus omne
Finisset, sylvisque luem liquisset in altis.
Sed nec turpe puta dextram summittere aratro,
Et longum trahere incurvo sub vomere sulcum :
Neve bidente solum, et duras proscindere glebas,
Et validâ aeriam quercum exturbare bipenni,
Atque imis altam eruere ab radicibus ornum,
Quinetiam, exercere domi quo te quoque possis.
Parvam mane pilam versa mihi, vespere versa,
Et saltu et dura potos exudare palæstra[1].

91. — C'est donc en éliminant le principe morbide que l'or guérit ; cette élimination est le résultat des propriétés

[1] Il faut fuir le repos et l'oisiveté; il faut, sans retard, vous mettre à la poursuite des sangliers et des ours; que ce soit pour vous un plaisir de suivre un cerf dans sa course, de gravir après lui les

excitantes (85) de ce métal qui produisent une réaction du centre à la périphérie du corps, ou vers quelque point de son étendue. Très probablement dans tous les exemples de guérison par l'emploi de ce médicament, constamment l'organisme du malade qui en fait usage, et principalement le système vasculaire, sont excités; et si dans quelques cas, rares à la vérité, cette excitation est peu sensible, c'est que sans doute elle n'a lieu alors que vers un seul point; tels sont les cas où les excrétions morbides déjà existantes sont rendues plus abondantes. Les mouvements critiques se concentrent tous, comme dit Barthez, « vers » l'organe qui en est le terme. » Ainsi les ulcères, les chancres existants fournissent une suppuration abondante et de bon caractère; les bubons deviennent de vastes foyers de suppuration, les écoulements uréthraux supprimés sont rétablis, ceux existants sont augmentés; d'autres sécrétions morbides sont momentanément rétablies, des éruptions de boutons, de pustules couvrent toutes les parties du corps; de sorte que les préparations d'or font reparaître des symptômes dont la suppression avait souvent été suivie d'accidents graves. Il n'est pas douteux qu'il ne soit bon dans la syphilis comme dans toutes les autres maladies, de favoriser le développement de ces symptômes extérieurs.

plus hautes montagnes, et de descendre dans les plus profondes vallées; tendez aussi des filets dans les bois. J'ai vu souvent la maladie se dissiper ainsi par les sueurs, et exhaler tout son venin dans les bois. Ne rougissez point de mettre la main à la charrue et de tracer un long sillon; remuez la terre avec la bêche et brisez-en les mottes; d'un bras infatigable attaquez avec la cognée le chêne élevé, et arrachez l'orme à ses profondes racines. Vous pouvez encore, sans sortir du logis, vous livrer à de violents exercices. La paume, la danse, la lutte, pourront exciter chez vous ces sueurs salutaires.

Quand il a lieu par les seules forces de la nature, il se fait lentement, mais à la longue la maladie s'use et s'éteint par l'expulsion complète du levain morbide ; c'est ce qui arriva pour la dame C*** (observ. III, 40). Cette augmentation de l'état fluxionnaire que nous venons de signaler, met nécessairement obstacle aux autres mouvements critiques ; ceux-ci du reste deviennent inutiles, puisqu'il y a toujours, par une autre voie à la vérité, élimination du levain pathologique.

92. — C'est donc en procurant une crise plus ou moins vive par la transpiration, les urines ou toute autre voie, crise qu'on peut nommer expulsive, que les préparations d'or guérissent les affections dans lesquelles leur efficacité a été reconnue. Les efforts du médecin qui administre les préparations d'or doivent donc tendre à produire ces divers mouvements critiques. Mais il faut pour le bien que ces mouvements dépuratoires arrivent insensiblement et après un usage suffisamment prolongé du remède ; ils sont alors évidemment critiques et deviennent les plus sûrs garants de la guérison. Si ces évacuations sont prématurées, elles ne seront pas pour cela dangereuses, mais elles pourront bien être beaucoup moins utiles. Il est donc quelques règles à observer pour obtenir ces mouvements critiques; aussi reviendrons-nous sur ce point important de la thérapeutique par l'or.

92 *bis*. — Les effets critiques de l'or ont fort bien été constatés par les médecins de l'hôpital de New-York ; ils ont reconnu qu'il donnait lieu à un accroissement considérable dans les urines. Cet effet fut si constant et si prononcé, que M. Delafield, l'un d'eux, fut conduit à l'administrer contre l'hydropisie, et ce fut avec succès.

Ce dernier effet critique a aussi été observé dans l'hôpital des Vénériens de Paris (246). M. le docteur Souchier n'en a point observé d'autre chez les nombreux malades qu'il a traités par le perchlorure.

Gozzi a reconnu aux préparations d'or les mêmes propriétés critiques que M. Niel, et il les décrit ainsi : « *Osservavi che al solito l'infermo prova dopo alcune ore un po' d'inquietudine e di smania; il di lui calore si accresce, il polso si fà più frequente, ed acquista dell' urto. Dopo di che le orine diventano via via più abbondanti, limpide, e di un bel color giallo; poscia si accresce la traspirazione; compariscono sudori or parziali, or universali, per lo più in tempo di notte, i quali successivamente si fanno copiosi, ed anche profusi, si accompagnano colle orine abbondanti, ed alternano con esse, e sovente al cessare o diminuire dell' una evacuazione, si accresce o vi subentra l'altra. Questi fenomeni succedono di rado, o sono rimarchevoli dopo le prime frizioni, ma sene richiedono sei, otto, ed un numero maggior eziandio dipendentemente a circostanze individuali, e di più viva reazione. Talvolta la traspirazione soltanto, o le orine si accrescono in un modo, che possa notarsi dagl' infermi; conciossia cosa che mi sembra di dover stabilire in sequela delle mie indagini, che sotto l'uso continuato degli aurifici abbia sempre luogo un qualche aumento in ambedue le sudette evacuazioni. Tal altra volta, pervi alcuni termini leggieri, o qualche fugace dolor di stomaco, da ascriversi alla picciola quantità del rimedio inghiottito colla saliva (massime se questa non venne trattenuta per un po' di tempo in bocca, e con fretta si praticò la frizione, o la dose particolarmente del muriato d'oro fù generosa), le scariche alvine divengono liquide,*

frequenti, o succede una diarrea di breve durata, e di poco incomodo[1].

On voit d'après le passage que nous avons transcrit en entier, que l'auteur reconnaît aux préparations d'or les mêmes propriétés critiques que celles que nous avons signalées; seulement il annonce que le mouvement critique peut s'établir du sixième au huitième jour du traitement, ce qui

[1] J'ai observé qu'habituellement le malade, quelque temps après la friction pratiquée avec le perchlorure d'or et de sodium, éprouve un peu d'inquiétude et d'impatience; sa chaleur augmente, son pouls devient plus fréquent et acquiert de la force. Après quoi les urines deviennent par degrés plus fréquentes: elles sont liquides et d'une belle couleur jaune. Ensuite la transpiration augmente, les sueurs partielles ou universelles se manifestent bientôt, toujours plus fréquentes et plus abondantes la nuit que le jour. Elles ne tardent point à venir copieuses et étonnamment abondantes, s'accompagnant d'un grand flux d'urine ou alternant avec lui, de sorte que si une évacuation augmente l'autre diminue. Ces phénomènes sont bien rarement observés après la première friction; il en faut six ou huit, et même plus, suivant les individus et les circonstances qui peuvent favoriser ou retarder la réaction. Cette augmentation dans les urines ou dans les transpirations est toujours assez marquée pour que les malades puissent l'observer; de sorte qu'il me semble devoir établir, par suite de mes recherches, que l'usage prolongé des préparations aurifères doit toujours occasioner une augmentation dans ces deux sécrétions. D'autres fois cependant, après quelques légères coliques ou quelques douleurs passagères à l'estomac, qu'il faut attribuer à la petite quantité du remède qui se trouve entraînée par la salive (surtout si celle-ci n'a pas été retenue un peu de temps dans la bouche ou si la friction a été de trop courte durée, et surtout si elle a été faite avec des doses trop fortes), les évacuations alvines deviennent liquides, plus fréquentes, et bientôt survient une petite diarrhée de courte durée et fort peu incommode.

doit être fort rare chez nous ; ceci tient à la différence des climats, cependant l'observ. XCVI (150), extraite de ma pratique, nous offre l'exemple de l'établissement aussi précoce du mouvement critique ; mais aussi nous nous trouvions placé dans des conditions atmosphériques extrêmement favorables. Gozzi, partageant du reste l'opinion de M. Chrestien, dont il cite les paroles, ajoute que ces mouvements critiques, qu'il pense être toujours nécessaires pour opérer la cure radicale, ne sont jamais à redouter, et qu'il ne faut user que de ces précautions qu'un médecin ne néglige jamais quand il administre un médicament actif; précautions qu'il indique, mais que nous avons déjà dites avec M. Niel.

Gozzi combine souvent l'emploi d'autres médicaments avec les préparations aurifères, qu'il considère comme des médicaments absolument excitants ; leur associant tantôt les débilitants et les déprimants quand leur action est trop énergique, favorisant au contraire cette excitation par d'autres médicaments aussi excitants, mais produisant une excitation différente. En observant ces règles le praticien de Bologne est parvenu à *surmonter et à vaincre les affections vénériennes les plus rebelles.* (Ouvrage cité, p. 20). Il explique aussi parfaitement bien pour quelles raisons certains praticiens n'ont obtenu aucun effet ou que de mauvais effets de l'administration des préparations aurifères, et particulièrement du perchlorure. Ainsi il a vu, par l'administration d'une dose excessive, les urines et surtout les sueurs se supprimer, la maladie devenir stationnaire ou même s'aggraver, les malades se plaindre de malaise, de chaleur inusitée ; mais ces accidents et d'autres que nous avons signalés prouvent-ils contre la bonté du médicament? Un grain d'émétique administré à propos

peut mettre obstacle au développement de graves maladies ; dix grains dans d'autres cas pourront causer la mort. Gozzi signale aussi les avantages d'une saison sèche et chaude, et les inconvénients d'une saison froide et surtout froide et humide, ces dernières conditions atmosphériques exigeant plus de précautions par des raisons que nous dirons.

93. — Les préparations d'or n'ont pas toutes le même degré d'activité : le perchlorure d'or et de sodium (72. 73.) tient le prémier rang ; viennent ensuite l'oxide précipité par l'étain (69. 69 *bis*.), et celui précipité par la potasse (65.), ou la magnésie (68.) ; et en dernière ligne l'or divisé (70. 71. 71 *bis*.), qui est la plus douce, la plus innocente, mais aussi la plus sûre des préparations aurifères. Quelque grande que soit l'activité du perchlorure, (nous avons dit à quelles doses minimes (77.) on l'administre) ; elle ne doit pas être redoutée, et à cause même de son activité cette préparation offre de grands avantages sur les autres [1] quand elle est bien maniée.

95. — On conçoit déjà aisément que toutes les formes médicamenteuses que l'or est susceptible de recevoir ne conviennent point également aux mêmes individus et aux mêmes maladies. Les femmes délicates et nerveuses, les enfants, ne s'accommodent pas toujours du perchlorure d'or et de sodium, tandis qu'ils supportent très bien l'or divisé, les oxides en frictions, sur la langue ou à l'intérieur. Chez ces mêmes individus et chez toutes les personnes irritables, les préparations d'or les plus douces

[1] 94. — Nous devons signaler ici un grand avantage offert par l'emploi du perchlorure d'or et de sodium : c'est, à cause de l'exiguité des doses, le peu de dépense qu'il nécessite, considération importante pour son administration dans les hôpitaux. Les autres préparations aurifères sont plus coûteuses.

préparent parfaitement aux effets du perchlorure. Le perchlorure peut être administré avec plus de hardiesse dans les climats et les saisons froides et humides ; il faut l'employer avec plus de circonspection dans les saisons et les climats secs et chauds. On peut cependant dire, en thèse générale, qu'entre des mains habiles nulle saison, nulle condition constitutionnelle, nulle complication ne s'opposent à l'administration des préparations aurifères.

96. — Les règles à suivre dans la graduation des doses dépendent des mêmes circonstances : les tempéraments sanguins, bilieux, irritables, ne s'accommodent, au début surtout, que de faibles doses ; les constitutions molles, les tempéraments lymphatiques, exigent des doses plus élevées ; ils demandent souvent même qu'intervertissant la marche accoutumée, on arrive tout-à-coup aux doses les plus élevées.

M. Niel insiste beaucoup, et avec raison, sur la nécessité, dans un grand nombre de cas, d'imprimer une forte secousse à l'économie par cette transition brusque. Mais il faut aussi prendre garde de causer une trop forte excitation, en prolongeant outre mesure ce nouveau mode d'administration : il faut tour à tour le suspendre et le reprendre, jusqu'à ce qu'on ait provoqué un mouvement critique, qu'il ne s'agit plus ensuite que d'entretenir par des doses modérées.

97. — On devra aussi en agir autrement selon qu'on aura à traiter une affection aiguë ou une affection chronique. Dans les affections chroniques, il faudra marcher d'autant plus franchement vers le but désiré, qu'on aura affaire à des sujets moins irritables. C'est dans des cas de ce genre, c'est chez des sujets de cet acabit, qu'il faut administrer le perchlorure d'or et de sodium, et l'admi-

nistrer à hautes doses. Souvent aussi, même dans le traitement des affections chroniques, chez des sujets irritables (96. 99.), il faudra aller avec plus de ménagement et souvent préférer au perchlorure l'or divisé et ses oxides. Dans les affections récentes, tout en cherchant à obtenir la crise désirée, on devra user de précautions, laisser en général écouler le temps de la diathèse inflammatoire, ou au moins pendant qu'on administre force délayants et force émollients, commencer par des doses très minimes et veiller à ce que l'irritation que produisent toujours les préparations d'or, ne fasse pas renaître cette diathèse. Il faudra encore user de plus de soins si le sujet est irritable.

97 *bis.* — La syphilis primitive s'accompagne presque toujours d'accidents inflammatoires plus ou moins graves. M. Niel veut qu'avant d'administrer le chlorure ou toute autre préparation aurifère, on combatte d'abord ces accidents, et qu'on ne commence le traitement que lorsqu'ils sont absolument calmés. Les observations 9 et 12 de la dissertation de M. Destouches signalent un grave inconvénient du traitement antiphlogistique local poussé trop loin: il plonge les tissus dans l'atonie, et s'oppose ainsi à la cicatrisation des chancres et des ulcères [1]; il devient alors nécessaire, ou de les toucher avec le nitrate d'argent, de les panser avec la pommade aurifère, ou d'administrer des doses plus élevées de la préparation aurifère dont on a fait choix, et aussi de prolonger le traitement. Certes je tiens aussi compte, dans le traitement de la syphilis primitive, des accidents inflammatoires; mais je me tiens dans un

[1] Ces faits sont en opposition avec les assertions de MM. Jourdan et Richond des Brus, qui affirment que tous les ulcères et chancres vénériens traités par les antiphlogistiques se cicatrisent avec la plus grande facilité et très rapidement. (Voy. le chap. IX.)

juste milieu entre la conduite de M. Niel et celle de M. Destouches : le premier insiste trop sur le traitement antiphlogistique préparatoire, tandis que le second néglige absolument les accidents inflammatoires. Il faut que les accidents inflammatoires soient bien graves pour que je n'administre pas de suite le perchlorure d'or et de sodium ; je me contente de commencer par des fractions d'autant plus faibles que ces accidents sont plus graves ; je les combats du reste par les moyens usités, je saigne même, s'il le faut ; mais du moins je me mets en garde par l'administration de la préparation aurifère, quoiqu'à faible dose, contre l'effet débilitant et atonique des délayants. Je préfère en général les pansements avec le cérat de Galien, aux bains locaux adoucissants ; quand je les conseille j'ai toujours soin qu'ils ne soient pas trop prolongés, à moins cependant que, pressé d'opérer la guérison, je ne me sois vu forcé d'administrer de suite de hautes doses de perchlorure.

98. — On parviendra encore à produire des effets critiques en variant les préparations d'or. Du reste, ces crises se font plus ou moins attendre, sont plus ou moins évidentes, selon le degré d'ancienneté, la nature, la complication de la maladie, le plus ou moins d'irritabilité du sujet. Elles sont favorisées par un temps sec et chaud, peu contrariées par le temps sec et froid, pourvu que celui-ci ne soit pas trop rigoureux ; la chaleur humide et surtout le froid humide s'y opposent presque absolument. Ainsi il faut administrer des doses considérables de préparations aurifères et même de perchlorure, à Varsovie, à Pétersbourg, en Hollande et à l'île Bourbon, tandis que des doses très faibles sont suffisantes en Espagne, en Italie, dans le midi de la France.

99. — Quant aux doses nécessaires pour obtenir la guérison d'une syphilis, nous devons dire qu'elles sont infiniment variables : pour le chlorure elles sont comprises entre les limites de trois à quarante grains ; quant aux autres préparations il n'y a rien de fixe, mais ces doses sont toujours assez considérables, surtout pour l'or divisé. Cinq grains de chlorure, en commençant par un seizième et allant à chaque grain par dose croissante, de façon que le dernier grain soit administré par douzième, suffisent, dans un très grand nombre de cas, pour les maladies vénériennes récentes (pour celles-ci c'est même souvent assez de trois grains), et même pour celles de date ancienne, pourvu toutefois qu'elles ne soient pas dégénérées, compliquées, ou qu'elles ne s'accompagnent pas de symptômes très longs à détruire par leur nature ou leur siége; car dans ces cas il faut administrer de bien plus hautes doses du sel aurifère. Dans le service de M. Lallemand, pour le traitement par le perchlorure d'or, on débute d'ordinaire par un grain divisé en seize doses ; le second l'est en quatorze, ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il ne soit plus divisé qu'en six fractions. Ces six grains suffisent en général pour les $\frac{19}{20}$ des affections récentes. Pour les malades en plus petit nombre, qui sont traités par l'or divisé, on en consomme, dans le même hôpital, de quarante à soixante grains. Dans des cas d'une grande gravité, quelquefois le chlorure échoue, parceque le virus morbide s'étant porté sur le système nerveux, le sel aurifère est alors trop irritant : il faut le remplacer par une autre préparation, c'est alors l'or divisé qu'on devra lui substituer; car c'est toujours de l'or en substance dont on doit attendre les meilleurs effets. Cependant il ne faut pas absolument négliger les oxides ; Gozzi les préconise et les administre de préférence dans les cas où la maladie se

complique d'affection scorbutique, et de *ces graves accidents qui sont si fréquemment la suite de l'administration du mercure.*

99 *bis.* — M. Chrestien a toujours observé (extrait de sa *Correspondance*) que l'exercice, la fatigue même (90), ajoutent à l'efficacité des préparations d'or, et il se demande, en me faisant cette communication, si c'est par le ton que l'exercice donne à l'économie que l'action des préparations d'or est augmentée, ou par les sueurs qu'il provoque? C'est avec très juste raison qu'il ajoute que c'est en augmentant la tonicité. Les bains domestiques, ajoute-t-il, quand on en fait un usage trop fréquent, retardent les effets du muriate. Ce moyen thérapeutique augmente, à la vérité, la transpiration; mais comme il diminue la tonicité, c'est une transpiration passive; pour que la crise causée par les préparations d'or soit efficace, il faut qu'elle soit active. Il n'existe certes pas de tonique plus énergique que la chaleur, aussi voyons-nous, dans tous les pays où règne une température chaude et sèche, les médicaments dont les effets sont critiques y être beaucoup plus efficaces que dans les pays froids. Les observations que nous avons extraites de la dissertation du docteur Destouches viennent fortement à l'appui de l'opinion de notre respectable ami.

En effet, M. Destouches déclare qu'il a été rarement obligé d'employer plus de trois grains pour obtenir la guérison des syphilis primitives; deux grains ont généralement suffi pour dissiper les symptômes, et le troisième n'a été administré que pour assurer la guérison. Nul accident n'a fait suspendre l'emploi du remède, quoique les malades traités par M. Destouches fussent exposés à toutes les intempéries atmosphériques. Mais les sujets de ces ob-

servations étaient soldats dans un corps du génie ; leur vie continuellement active a favorisé les effets du médicament, et a mis obstacle aux mauvais effets qui auraient pu résulter des écarts de régime et des conditions atmosphériques défavorables dans lesquelles ils étaient continuellement placés.

100. — Il faut bien se garder de contrarier les effets critiques des préparations aurifères par l'exposition à l'humidité et au froid, par l'ingestion de boissons glacées; en se découvrant, en prenant des bains froids, et même des bains tièdes (99 *bis*), en s'exposant à l'air humide du soir : parceque, en arrêtant le mouvement critique, on refoule la réaction produite par le remède, et non seulement on détruit les bons effets déjà obtenus, mais on donne aussi lieu à de légers accidents inflammatoires qu'il est quelquefois nécessaire de combattre par les moyens ordinaires ; on recompose en quelque sorte une nouvelle maladie, dont il faut recommencer le traitement sur de nouveaux frais ; du reste il n'en résulte pas d'autres inconvénients. Quand les mouvements critiques commencent à s'établir, il est bon quelquefois de les favoriser par quelques boissons légèrement diurétiques, quoique cela ne soit pas bien essentiel. M. Niel, quand il voit la crise éliminatrice bien établie, et que les symptômes les plus graves sont disparus, est assez dans l'usage de suspendre l'administration du remède. Ce mode peut fort bien convenir sous des latitudes plus chaudes que les nôtres, et où règne une température plus constante ; mais dans nos climats dits tempérés, il ne faut point en user ainsi; on peut seulement modérer les doses, ou les éloigner, mais on courrait quelques risques de voir le mouvement critique s'arrêter si on ne le soutenait pas en continuant l'administration du médicament.

101. — Quant au régime, il n'y en a guère d'autre à

prescrire que celui basé sur les règles de la sobriété. Du reste, le malade peut se livrer à tous les exercices (99 *bis.*) qu'il avait coutume de faire, à moins qu'il n'en soit empêché par la nature des symptômes. De sorte qu'on peut faire un traitement par l'or sans interrompre ses travaux, en voyageant par plaisir ou par état. M. Chrestien a vu de ses malades partir munis de leurs petites provisions de chlorure, et revenir guéris, malgré les fatigues de la route et tous les inconvénients qu'entraîne un voyage; on voit que les écarts de régime ne donnent pas lieu à des accidents fort graves. Certes, nous croyons pouvoir le dire hautement, il n'existe pas de médicament plus commode, nous ajouterons qu'il n'en existe pas dont l'usage puisse être plus secret.

102. — Cette grande commodité résulte encore de ce que la plupart du temps il n'est besoin ni d'avoir recours à l'excision des excroissances, ni de faire usage d'aucune application topique. Les excroissances sont résorbées, les chancres, les ulcères se cicatrisent par les seuls soins de la propreté; il est extrêmement rare qu'il soit nécessaire d'user des caustiques. Il est cependant bon quelquefois de panser des ulcères qui ont un mauvais caractère avec la pommade aurifère, afin de leur donner un meilleur aspect, d'exciter la suppuration, ou de lui enlever ses mauvaises qualités. Il est aussi la plupart du temps inutile d'avoir recours aux applications d'emplâtres fondants sur les bubons: l'or résout les tumeurs indolentes; il fond, atténue et guérit celles qui sont passées à l'état squirrheux. Cependant des frictions pratiquées avec la pommade aurifère sur les tumeurs de ce genre ne peuvent être qu'avantageuses, surtout quand il y a complication de scrophules.

103. — Les préparations d'or agissent quelquefois fort long-temps après qu'on les a abandonnées; du reste les phénomènes produits alors sont analogues à ceux que l'on remarque le plus ordinairement pendant leur emploi. M. Niel pense que dans les cas de ce genre, il faut peu compter sur un véritable succès ; il me semble qu'il serait aisé de l'assurer en reprenant leur usage au moment de l'apparition des prodromes de la crise. Ce phénomène, du reste, quand il s'observe (et la chose est fort rare), ne se montre guère que sur des individus atteints d'affections scrophuleuses fort anciennes, ou d'affections syphilitiques dégénérées. En effet, lorsque le principe morbifique s'est ainsi assimilé à nos humeurs, il est on ne peut plus tenace et rend l'économie peu susceptible de recevoir l'impression des agents auxquels on a recours pour l'émouvoir. D'autres fois ce sont seulement certains symptômes, qui ne disparaissent que long-temps après la cessation des crises provoquées par l'or, et qu'on en a suspendu l'usage. Ainsi notre respectable ami, M. Chrestien (ouv. cité, p. 425), cite l'observation d'un enfant scrophuleux chez lequel un goître énorme persista après la disparition de tous les autres symptômes, qui étaient de la plus grande gravité. Après la suspension de toute médication, la tumeur se dissipa insensiblement : il lui fallut un an pour se fondre complètement. M. Niel (ouvr. cité, page 119) cite l'exemple d'un marin guéri par l'emploi du muriate : une exostose de la pommette droite avait résisté à l'emploi du sel aurifère ; elle ne commença à se dissoudre qu'après la cessation de tous les mouvements critiques ; sa résorption ne fut complète qu'au bout de deux mois.

104. — Il nous reste à parler de l'or comme topique. On peut employer de cette façon le perchlorure d'or et de

sodium en dissolution dans l'eau distillée, et l'or divisé et les oxides incorporés dans l'axonge, le cérat ou la pommade de concombre : le cérat est l'excipient le plus convenable quand on veut employer la pommade aurifère en pansements; il faudra faire choix de la pommade de concombre ou de l'axonge si on veut en user en frictions. La solution de muriate a déjà été plusieurs fois employée avec succès à l'intérieur; je me propose d'en continuer l'usage de cette façon et d'en essayer aussi à l'extérieur. L'or divisé, employé comme topique, a réussi parfaitement à M. Niel, pour calmer les douleurs causées par des ulcères syphilitiques : dans un cas de ce genre il l'a administré à la dose d'un gros par once de cérat. Je l'administre généralement à celle de dix grains sur la même quantité d'excipient; une fois je fus obligé de réduire cette dose de moitié, tant la pommade aurifère à dix grains avait agi énergiquement sur un ulcère scrophuleux dont elle rongea les chairs au point de le rendre creux de saillant qu'il était. L'effet le plus habituel de cette pommade est de donner un meilleur aspect aux ulcères syphilitiques et scrophuleux, de les déterger, et de leur faire fournir un pus de bonne nature. Elle me réussit aussi parfaitement employée en frictions sur les engorgements lymphatiques, de quelque nature qu'ils soient.

Nous allons maintenant, par de nombreuses observations, constater l'efficacité des quatre préparations d'or que nous avons fait connaître, pour guérir la syphilis récente et invétérée. Dans cette première série d'observations, on ne trouvera que des affections vénériennes qui ont été combattues par les préparations aurifères seules. Ce n'est qu'après avoir signalé, dans un chapitre particulier, les dangers des préparations mercurielles, que nous donne-

rons une nouvelle série d'observations, qui prouvera que l'or n'est pas moins bon pour guérir les syphilis qui, ayant été rebelles au mercure, ont altéré profondément la constitution des individus malades, et ont revêtu les formes les plus singulières et les plus tenaces.

CHAPITRE V.

OBSERVATIONS DE SYPHILIS PRIMITIVE GUÉRIE PAR L'EMPLOI DES PRÉPARATIONS D'OR SEULES.

105. — Tout en reconnaissant qu'il pouvait exister des écoulements bénins (17 *quater*), nous croyons avoir aussi démontré qu'il était impossible de révoquer en doute l'existence de la gonorrhée virulente (17). On ne s'étonnera donc pas que dans la plupart des cas nous conseillions aux malades qui nous consultent pour une blennorrhagie simple, un traitement spécifique, qui a le grand avantage de les préserver de tous les accidents consécutifs qu'on est en droit de redouter quand on ne suit point cette méthode. Voici en général comme nous procédons : nous laissons passer la diathèse inflammatoire, nous la combattons même par les adoucissants, les délayants, les émissions sanguines locales, ou générales si nous le jugeons nécessaire ; puis nous administrons le perchlorure à la dose d'un quinzième. Le premier effet du sel aurifère est, dans la plupart des cas, d'augmenter l'écoulement, puis il diminue et se tarit quelquefois absolument. J'ai dit quelquefois, car dans un grand nombre de cas il subsiste un léger suintement, une blennorrhée, qu'il faut combattre par les boissons tempérantes et les balsamiques. Je suis dans l'usage, quand l'écoulement persiste après l'emploi du second grain de perchlorure, d'adjoindre à un troisième grain le baume de Copahu, que j'administre sous la forme de pilules [1].

[1] Pilules de baume de Copahu :

Baume de Copahu	ʒ v.
Lessive de savon................	ʒ j.

105 *bis.* — MM. les professeurs de Montpellier sont éloignés de considérer la blennorrhagie comme une simple

Huile d'amandes douces.......... ʒ j.
Eau commune................... ℥ iv.

Faites bouillir à feu doux dans une capsule, en agitant continuellement jusqu'à parfaite évaporation de toute humidité ; ajoutez à la masse savonneuse :

Poivre de cubèbe................ ℥ j.

Pour faire cent soixante pilules qu'on prendra matin et soir par doses d'abord croissantes, et décroissantes quand l'écoulement est considérablement diminué ou qu'il est tari.

La vérité veut que nous disions que cette manière d'administrer le baume de Copahu ne nous a pas constamment réussi. M. Laillet pense que cette inefficacité du baume de Copahu dépend de ce qu'il y a dans cette préparation perte considérable d'huile essentielle, qui est sans doute la force médicatrice du baume de Copahu. Aussi est-il infiniment préférable de suivre, pour solidifier le baume de Copahu, un procédé indiqué tout dernièrement dans les journaux de médecine : il consiste à le mêler avec un dix-septième de son poids de magnésie bien calcinée ; au bout de quelques jours le baume est solidifié de manière à former une masse pilulaire assez solide pour pouvoir être divisée ; il est facile de la rendre plus ferme en y ajoutant le poivre de cubèbe ou une poudre inerte. Du reste, sous quelque forme qu'on emploie le baume de Copahu, qu'on n'oublie pas, si on veut réussir, qu'il faut l'administrer à hautes doses, à celles d'une demi-once, une once, et même deux onces par jour.

Nous avons aussi administré, et avec succès, l'huile essentielle de Copahu administrée dans une potion gommeuse, aux doses de deux, trois et quatre gros par jour. Ce nouveau médicament, que l'on doit aux recherches de M. Dublanc, pharmacien, a tous les avantages du baume de Copahu, de plus il offre un volume beaucoup moins considérable ; et comme en versant dans cette huile essentielle quelques gouttes d'acide sulfurique elle se colore en rose et perd son odeur désagréable, son ingestion est beaucoup plus facile.

inflammation, et ils soumettent la plupart du temps les malades qui en sont atteints à un traitement spécifique. Voici ce que nous trouvons dans le tableau de la clinique de M. Broussonnet (*Ephémérides*, I, pag. 199) : « Sur six malades atteints de blennorrhagie, quatre présentant des symptômes inflammatoires subirent un traitement préparatoire par la saignée, l'émétique et les purgatifs, et furent ensuite mis avec les deux autres qui n'avaient pas les mêmes symptômes à l'usage du perchlorure d'or en friction sur la langue, en débutant par un quinzième de grain. Quand ces malades eurent pris deux grains à deux grains et demi du sel aurifère, on leur administra une potion balsamique[1]. Sept à huit jours suffirent constamment pour arrêter l'écoulement, qui n'avait été que diminué par l'emploi des premiers moyens; ces six malades sont sortis parfaitement guéris après trente-cinq ou quarante jours de séjour à l'hôpital. Quand la blennorrhagie est plus ancienne, les malades sont soumis au même traitement, mais ils prennent une plus grande dose du sel aurifère; du reste, on a fort bien observé aussi à Montpellier que le premier effet du perchlorure, administré pour combattre la blennorrhagie, était dans la plupart des cas d'augmenter l'écoulement.

105 *ter*. — Avant de passer aux observations que nous avons à rapporter, nous n'oublierons pas de nous élever fortement contre l'usage qui nous vient d'Angleterre, et qui

[1] Baume de Copahu............ ℥ ij.
Sel d'absinthe................ ℈ ij.
Sirop de capillaire............ ℥ ij.
Eau de fleurs d'oranger........ ℥ ß.
Eau de tilleul................ q. s.
pour ℥ vj de potion; par cuillerées à bouche, matin et soir.

est fort répandu maintenant, de supprimer, sitôt qu'elle apparaît, la blennorrhagie survenue à la suite d'un coït suspect. Nous opposerons à cette méthode l'observation suivante.

OBSERV. XVI. *Par M.* FENOGLIO, *médecin à Turin* (extr. du *Journal universel*, XLIV, 116). Gonorrhée bénigne, inefficacité des délayants, du baume de Copahu; suppression subite obtenue en plongeant deux fois la verge dans de l'eau glacée; trois jours après trismus des plus violents, qu'on ne parvient à guérir qu'en rappelant l'écoulement.

Le docteur Louis Tati, partisan du traitement antiphlogistique, s'est aussi élevé fortement (*Nuov. Giornale dei letterati*, mars et avril 1823) contre la suppression brusque des écoulements. Il rapporte à ce sujet quatre observations de personnes guéries momentanément par ce mode de traitement, et qui furent quelque temps après attaquées de symptômes assez graves. Tous les faits qui constatent la virulence de la blennorrhagie, et il n'en manque pas dans cet ouvrage, peuvent être victorieusement opposés à la méthode que nous attaquons. Que d'ophthalmies, et des plus violentes, qui surviennent après la répercussion d'une blennorrhagie (17.). L'observ. LX (134.) nous offre l'exemple d'un homme atteint d'une blennorrhée qui a succédé à une blennorrhagie qu'on a traitée par les antiphlogistiques : il infecta sa femme, qui contracta une leucorrhée et des chancres à la vulve. Chez le sujet de l'observation LXXIV (140.), c'est un chancre et un bubon survenus après la suppression d'une blennorrhagie; chez celui de l'observation CXXXVI (177.), ce sont des ulcérations consécutives à la suppression d'une blennorrhée. L'observation CLXXXI (198.) nous offre le spectacle d'un enfant atteint de syphilis héréditaire, dont le père n'avait eu que deux blennorrhagies, qui avaient été traitées sans

méthode (199) ; les observations CCII et CCIII nous montrent encore des symptômes consécutifs après des blennorrhagies traitées et *guéries* par des émollients. Nous pourrions à ces faits en ajouter beaucoup d'autres, toujours puisés dans notre ouvrage, mais il me semble que ceux-ci doivent suffire pour prouver que nos assertions ne sont pas dénuées de tout fondement. (*Voy.* chap. 1er, 17, 17 *bis*, 17 *ter*.

105 *quater*. — OBSERV. XVII, *par M.* JALAQUIER. Blennorrhagie. Guérison par quatre grains de perchlorure.

« Un voyageur, âgé de vingt-deux ans, d'un tempéra» ment sanguin, vint me consulter pour une blennorrhagie » qu'il croyait avoir contractée depuis trois jours. La douleur » qu'il éprouvait dans toute l'étendue du canal lorsqu'il vou» lait uriner ou quand il était en érection était des plus vi» ves; la matière de l'écoulement était blanchâtre et de peu » de consistance. Le malade avait de la fièvre; il était sans » sommeil et sans appétit. Je lui conseillai de demeurer à » Montpellier jusqu'à ce que la période d'irritation fût pas» sée, et dès le jour même je lui fis appliquer huit sangsues » à la face inférieure de la verge, sur le trajet même de l'u» rèthre; je prescrivis l'eau de veau, les bouillons, les bains » locaux, et une émulsion pour le soir. Ces moyens ayant » produit l'effet avantageux que j'avais droit d'en attendre, » le malade voulut partir, mais je le prévins qu'il n'était pas » encore guéri.

» Au bout d'un mois, repassant par Montpellier pour se » rendre chez lui, il vint me consulter de nouveau sur son » écoulement, qui était devenu plus consistant et plus abon» dant. Il m'engagea surtout à lui donner un remède sûr et » d'un usage facile. Je lui prescrivis quatre grains de muriate » d'or (divisés par seizièmes, quinzièmes, quatorzièmes et

» treizièmes) à prendre en frictions sur la langue. Deux mois » après, il m'écrivit que son écoulement avait diminué, qu'il » n'apercevait plus rien depuis quelques jours, et qu'il se » croyait bien guéri. Je l'ai vu assez souvent depuis cette » époque, et il m'a assuré que le traitement avait été cou- » ronné d'un plein succès. »

Observ. XVIII, *du même.* Blennorrhagie accompagnée de symptômes inflammatoires très graves; verge courbée, phimosis, fièvre, langue sèche, altération vive, dégoût, insomnie. Saignée, diète, boissons délayantes et tempérantes, cataplasmes émollients sur toute l'étendue du pénis, huit sangsues sur le trajet de l'urèthre. Lorsque l'irritation fut bien calmée, applications résolutives qui dissipent le phimosis. L'écoulement persiste. Guérison obtenue par cinq grains de perchlorure.

106. — Ces deux observations constatent encore l'existence de gonorrhées dépendant d'un virus vénérien; et dans un moment où l'on conteste même la spécialité des plus affreux ravages causés par la syphilis, il importe d'établir par des faits irrésistibles que cette maladie peut avoir pour unique symptôme un écoulement par le canal de l'urèthre. N'oublions pas de faire remarquer quelle série d'accidents viennent compliquer le début de ces blennorrhagies syphilitiques : toutes deux ont d'abord été *méthodiquement* combattues par les *antiphlogistiques;* ceux-ci n'ont rien fait autre chose que de calmer les accidents inflammatoires, mais l'écoulement, conséquence aussi d'une *inflammation* (je le veux!), mais d'une inflammation *sui generis* (9), a persisté, et il a fallu *un traitement spécial* pour *éteindre* dans ces deux cas cette *inflammation spéciale,* qui a résisté même aux sangsues; je dis *même aux sangsues*, parceque je m'entends toujours répéter qu'il n'est pas de blennorrhagie qui résiste à ce moyen. Les

deux faits suivants vont encore prouver le peu de vérité de cette assertion.

107.— Observ. XIX (extraite d'une lettre de M. Duffour à M. Chrestien, du 11 mars 1818). Blennorrhagie, symptômes inflammatoires très graves. Après un traitement antiphlogistique préparatoire, guérison par le perchlorure.

« J'avais engagé un jeune homme de vingt et un ans, » qui avait une blennorrhagie accompagnée de dysurie et » de strangurie, à se faire saigner une à deux fois du bras, » à prendre des bains tièdes, et à boire beaucoup de petit- » lait ou d'eau de chiendent édulcorée avec le sirop d'or- » geat. Ce jeune homme ne crut pas devoir faire précéder » par ce traitement antiphlogistique l'usage du muriate » d'or. Il fut atteint d'une inflammation des plus intenses » dans les parties de la génération; elle céda à un traite- » ment des plus antiphlogistiques et à la diète la plus sévère; » il fut ensuite guéri par le muriate d'or à l'intérieur et en » frictions sur la langue. »

Quant à ces accidents inflammatoires, existants déjà et exaspérés par le perchlorure, M. Duffour fait observer que « si ce malade avait eu recours au sublimé corrosif ou à » toute autre préparation mercurielle, avant un traitement » antiphlogistique préparatoire, les mêmes accidents au- » raient eu lieu, comme je l'ai observé plusieurs fois, ce » qui ne doit pas faire tirer la conséquence que dans les » maladies syphilitiques récentes le muriate d'or ne doit » pas être employé comme dans les anciennes affections vé- » nériennes. »

108. — M. Duffour, dont le témoignage a quelque poids (il était médecin de l'ancien directeur Barras et ami intime du doyen des médecins de France, le respectable M. Portal), avait commencé sa lettre par ces mots : « J'ai admi-

» nistré cette préparation (le perchlorure d'or et de sodium) » à plusieurs malades atteints de maladies vénériennes ré- » centes et anciennes, et j'ai obtenu des guérisons sans » accidents, *excepté une fois.* » (C'est l'observation que nous venons de rapporter dont M. Duffour veut parler.) Cette même lettre, il la termine ainsi : « J'ai guéri par le » muriate d'or des maladies vénériennes qui n'avaient pu l'ê- » tre par l'emploi des frictions avec l'onguent napolitain dou- » ble, l'usage de la liqueur de Van-Swieten et les différents » robs et sirops dépuratifs connus pour avoir guéri souvent. » Ces mots constatent l'efficacité du perchlorure d'or et de sodium, et l'inefficacité trop fréquente du mercure et des dépuratifs. Les faits, du reste, ne nous manqueront pas pour donner à ces propositions la force de chose jugée.

109. — Observ. XX, *extraite de ma pratique.* Blennorrhagie avec phimosis et balanite. Guérison par le perchlorure. Les délayants et les bains généraux et locaux lui sont adjoints.

M ***, garçon papetier, quelques jours après un coït impur, éprouva les symptômes suivants : écoulement d'une matière épaisse et verdâtre, phimosis léger, inflammation du gland, qui est recouvert d'un enduit visqueux : le malade ressent en outre une douleur assez vive à l'aine droite, les cordons testiculaires forment, le long de leur trajet, un bourrelet bosselé. Je prescris des bains à un jour de distance, des bains locaux adoucissants et des injections de décoction de racine de guimauve sous le prépuce ; j'engageai en outre le malade à se noyer, pendant trois ou quatre jours, d'une tisane de chiendent et de réglisse; il commença en même temps l'usage du perchlorure d'or en frictions sur la langue. Le premier grain, divisé en quinze doses, fut consommé sans que j'aie observé aucun changement dans l'état du malade ;

cependant le *facies* est meilleur, l'inflammation a cédé aux délayants; le pouls donne quatre-vingts pulsations par minute : cet état se maintient pendant l'emploi d'un deuxième grain, divisé en douze frictions : un bubon commence à se montrer à l'aine droite. Un troisième grain, divisé en quinze doses (deux frictions par jour, une le matin, l'autre le soir), est consommé, sans encore aucun changement bien marqué; le malade se trouve à la vérité mieux; il a un excellent appétit; il remarque une légère augmentation dans ses urines et se plaint d'érections douloureuses pendant la nuit : je lui recommande de s'entourer, le soir en se couchant, la verge dans des compresses imbibées d'une décoction de racine de guimauve. Un quatrième grain, divisé en douze frictions (on continue d'en faire deux par jour), est achevé, les aines sont toujours engorgées. L'écoulement est un peu diminué, il conserve la même couleur; les érections sont moins douloureuses et moins fréquentes, les urines continuent d'être toujours plus abondantes. L'appétit est encore augmenté d'une manière très marquées; le malade a tous les dehors d'une santé parfaite. Un cinquième grain, divisé en six doses, est commencé par le malade; il ne doit plus faire qu'une friction par jour, le soir. Je cesse de le voir dès ce moment, mais j'apprends par un de ses amis qu'il est parfaitement guéri; enfin, je le rencontre lui-même en juin 1824, il me confirme ce qui m'avait été dit, et me déclare que depuis l'époque de sa guérison (mars 1823), il n'a plus éprouvé aucun accident.

109 *bis.* — OBSERV. XXI, *par M.* SAUVÉ. Blennorrhagie. Guérison par de hautes doses de perchlorure.

» M. Slivocki, officier du régiment des uhlans de la » garde impériale russe, témoin de la prompte guérison de

»M. Riezelmann (observ. XXII), ayant contracté une »blennorrhagie, vint me prier de lui administrer le même »traitement. Autant la constitution du premier était vigou»reuse, autant celle de M. Slivocki était débilitée. Cet offi»cier, de vingt à vingt-deux ans, d'une stature alongée, »maigre, d'un teint jaune, d'un caractère brusque et très »irascible, avait éprouvé plusieurs accidents dépendants de »sa profession : il avait eu, entre autres choses, les pieds »gelés, et en avait perdu les orteils et deux os du métatarse. »Slivocki s'impatienta de ne pas se voir guéri après une »semaine d'usage du muriate d'or, et de ce que je ne voulais »pas consentir à lui doubler et même lui tripler la dose »journalière du remède : nous rompîmes ensemble. Au bout »de quelques semaines que je le revis, il m'annonça sa »guérison, qui, disait-il, avait eu lieu au bout de peu de »jours d'usage du sel aurifère qu'il avait acheté lui-même »et préparé à sa fantaisie. D'après mon ordonnance, il en »avait pris un grain divisé en huit doses ; il en avait »douze grains qu'il avait consommés en douze jours envi»ron ; de sorte qu'il avait pris à peu près un grain du sel »aurifère par jour. Cet officier s'est toujours fort bien »porté pendant six mois que j'ai pu l'observer après ce »traitement.»

Observ. XXII, *du même*. M. Riezelmann, capitaine des hussards de la garde lithuanienne, trente-six ans, haute stature, constitution forte, tempérament sanguin. Blennorrhagie aiguë, avec fièvre. Guérison par $\frac{4}{8}$ de grain de muriate et une forte décoction de chenevis (octobre 1824).

Observ. XXIII, *du même*. Tempérament lymphatico-sanguin. Gonorrhée dans son passage de l'état aigu à l'état chronique. Guérison par cinq grains de muriate, divisés par dixièmes, huitièmes, septièmes, sixièmes et quarts.

109 *ter*. — Observ. XXIV, *extraite de ma pratique*. Blen-

norrhagie légère. Guérison par quatre grains de perchlorure et le baume de Copahu.

M *** vint me consulter dans les premiers jours du mois de décembre 1827 : il avait un écoulement qui était survenu quatre à cinq jours après un coït qu'il lui était permis de suspecter. L'écoulement était peu abondant, il s'accompagnait de symptômes peu graves : comme il n'existait aucun symptôme inflammatoire, je lui fis faire usage de suite du perchlorure d'or et de sodium en frictions sur la langue à la dose de $\frac{1}{15}$; il faisait la friction le matin à jeun en se levant, une demi-heure après buvait un grand verre d'eau d'orge, et déjeunait une nouvelle demi-heure après. Je lui recommandai en outre de boire dans le courant de la journée quelques verrées de la même boisson, l'abstinence des viandes de porc, de liqueur, et un régime alimentaire non excitant. Le malade exerce un état qui exige beaucoup d'exercice, il le continua sans relâche pendant son traitement. L'usage du premier grain augmenta considérablement l'appétit. Les deuxième et troisième grains furent divisés par seizièmes, mais M*** pratiqua deux frictions par jour, l'une au matin, la dernière le soir en se couchant. A la fin de ce troisième grain, l'écoulement commença à diminuer d'une manière sensible. Cette diminution continua pendant le quatrième grain divisé par quinzièmes, mais consommé seulement le matin; le malade prenait simultanément des pilules de baume de Copahu (105). Il restait encore un petit suintement qui fut tari absolument par l'usage de l'huile essentielle de Copahu.

110. — Observ. XXV (extraite de l'ouvrage de M. Niel, page 5). Blennorrhagie avec balanite et uréthrite. Traitement préparatoire antiphlogistique. Guérison par quatre grains de perchlorure; *crise* par des urines copieuses et sédimenteuses.

A la suite de cette observation, M. le docteur Niel déclare que l'emploi du sel aurifère lui a constamment réussi dans le traitement de cette *modification syphilitique*, que depuis deux ans (1821) il n'attaque plus que de cette façon, en usant d'abord d'un traitement préparatoire antiphlogistique : trois ou quatre grains de perchlorure suffisent ordinairement pour la cure, il est rarement obligé d'en administrer un cinquième. Dans deux cas seulement une irritation précoce le força à remplacer le perchlorure par l'or divisé, qu'il administra à la dose d'un grain par jour aussi en friction sur la langue. La guérison fut complète chez l'un et chez l'autre malade, mais se fit un peu plus attendre qu'avec le triple sel.

Voilà comme agissent les médecins qui n'ont pas prononcé *à priori* qu'un médicament est mauvais ; quand ils le voient ne pas produire l'effet désiré sous telle forme, ils en essaient sous une autre.

111. Il paraît que M. Niel considère toujours la gonorrhée comme un symptôme d'une infection syphilitique. Nous ne partageons certainement pas son opinion (17 *quater*) : mais nous ne pouvons pas nous empêcher de convenir que la méthode du praticien de Marseille, prenant en considération la difficulté du diagnostic de la gonorrhée, offre l'avantage immense de ne jamais craindre de voir succéder à cette affection des symptômes syphilitiques consécutifs. Je conviens aisément qu'il doit arriver fréquemment à notre honorable confrère de faire un traitement, je ne dirai point inutile, puisqu'il guérit, mais du moins qui aurait pu être remplacé par d'autres moyens plus prompts ; le baume de Copahu, par exemple, qui nous a toujours parfaitement réussi pour arrêter les écoulements que nous avons présumés ne pas être de nature syphilitique.

J'ose du reste penser qu'avec une certaine habitude, des renseignements bien pris, il est permis de juger la nature d'un écoulement; mais dans le doute, il ne faut point hésiter, mais faire comme M. Niel, avoir recours à l'or. Quand on administre habituellement le mercure, l'hésitation est permise à cause des dangers qui acompagnent son administration; mais elle ne l'est pas aux partisans de la méthode aurifère.

112.—M. Niel a administré, comme nous venons de le voir, deux fois avec succès l'or divisé pour le traitement de la gonorrhée. La même préparation a aussi parfaitement réussi à M. Chrestien et à d'autres praticiens en correspondance avec lui.

OBSERV. XXVI (extraite de l'ouvrage de M. Chrestien). Blennorrhagie *avec grande irritation*. Guérison rapide par l'or divisé.

M. Portalès, médecin à Anduse, a fourni à M. Chrestien quatre observations de blennorrhagies qui ont été guéries par l'or divisé.

M. Dazet, depuis que la méthode aurifère est connue, ne traite la blennorrhagie que par le perchlorure, qu'il administre même au début; il a assuré à M. Chrestien avoir ainsi obtenu des succès constants, et sans avoir recours à aucune boisson. La vérité veut que nous opposions à ces témoignages en faveur de l'or, celui de M. Roucher, qui dit avoir rarement vu la blennorrhagie céder à l'emploi du sel aurifère. Les témoignages favorables étant plus nombreux et s'étayant de notre propre expérience, nous sommes obligé de penser que M. Roucher a échoué sans doute par l'inobservation de quelques règles importantes à suivre dans l'administration des préparations d'or.

113. — Ainsi, quoi qu'il en soit des caractères qui différencient bien la blennorrhagie bénigne ou blennorrhée de la blennorrhagie syphilitique, il n'en reste pas moins vrai que le muriate et les autres préparations d'or les guérissent très bien. Il faut l'administrer dès l'apparition de l'écoulement : le premier et le second grain augmentent sensiblement l'irritation qui souvent accompagne cette sécrétion; celle-ci aussi devient plus abondante; mais pendant l'emploi du troisième grain les accidents s'amendent, quoiqu'on ne leur ait opposé aucun moyen adoucissant, et le quatrième grain tarit en général l'écoulement. Un médecin d'une bonne foi rare, mort depuis quatre ans, a affirmé à mon honorable ami, M. le docteur Chrestien, qu'il traitait toutes les blennorrhagies vénériennes comme nous venons de le dire; mais ce que pouvait faire ce médecin, placé à la tête d'un établissement de charité, ne peut pas toujours être fait dans la pratique en ville; dans la plupart des cas, le malade, qui voit les accidents augmenter sous l'influence du traitement, se refusera à le continuer. Dans ces cas il est plus sage de laisser passer la diathèse inflammatoire : c'est ce que fait M. Chrestien, qui n'hésite jamais à administrer le muriate lorsqu'il n'a pas l'assurance que la blennorrhagie n'est pas bénigne ou de nature dartreuse, psorique ou rhumatique. On me demandera si le perchlorure ou toute autre préparation d'or, administrée dans un cas de blennorrhagie bénigne ou de blennorrhée qui ne sera pas syphilitique, en opèrera la guérison? J'en doute, mais ce que je ne craindrai pas d'affirmer, c'est que son administration sera sans inconvénient, et qu'elle aura cet avantage certain de préserver les malades de toutes les suites fâcheuses d'un écoulement qui, étant de nature syphilitique et supposé bénin, aurait

été traité dans cette hypothèse. Aussi toutes les fois que j'aurai à traiter des écoulements dont la nature me laissera quelque doute, et que j'aurai affaire à des malades que leur confiance illimitée en moi mettra absolument à ma disposition, je leur ferai, après la diathèse inflammatoire passée, subir un traitement par le perchlorure ou par toute autre préparation d'or. Ce traitement, du reste, n'aura jamais aucun inconvénient, quelle que soit la nature de l'écoulement.

114. — Observ. XXVII, *par M.* Souchier. Chancres. Guérison par cinq grains de perchlorure.

« Rosalie G..., âgée de vingt-sept ans, fille de service » fort robuste, vit, dix-sept jours après un coït suspect, ap- » paraître sur les grandes et sur les petites lèvres des chancres » nombreux. Toutes les parties génitales et celles environnan- » tes, inondées par un flux gonorrhoïque, étaient dans un état » de phlogose considérable. La malade me consulta le 6 » juin 1825. Je prescrivis l'application de dix-huit sangsues à » quelque distance des parties extérieures de la génération, et » je fis recouvrir les piqûres ainsi que tous les organes enflam- » més avec des cataplasmes émollients renouvelés trois fois » par jour. Ce même jour je lui fis commencer un traitement » par le muriate d'or (cinq grains divisés, le premier en » seize doses, le deuxième en quatorze, le troisième en douze, » et le quatrième et cinquième en dix fractions). Le qua- » trième jour, je fis réappliquer douze sangsues, malgré » le bon effet de la première application; les cataplasmes » furent remplacés par des fomentations émollientes, répé- » tées trois ou quatre fois en vingt-quatre heures. Cette der- » nière saignée locale acheva d'enlever toute l'inflamma- » tion *simple*; celle résultant du virus syphilitique, que

» j'appellerai *spécifique* [1], en parut également diminuée » d'une manière notable. Les régions inguinales cessèrent, » à la fin du troisième grain, d'être douloureuses; l'engor- » gement de quelques glandes situées dans la même région » se dissipa sans qu'il fût nécessaire d'avoir recours à au- » cune application topique; l'écoulement était réduit pres- » qu'à rien, près des deux tiers des chancres cicatrisés, et » ceux qui persistaient considérablement diminués : Rosalie » reprit alors ses travaux. A la deuxième friction du cin- » quième grain je ne pus plus retrouver aucun symptôme » vénérien. »

Cette malade, que M. *Souchier* a eue à traiter, dans l'automne de 1826, d'une fluxion de poitrine, interrogée ces jours derniers (du 19 mars 1828), lui a déclaré n'avoir vu reparaître, depuis l'époque de sa guérison, aucun symptôme vénérien.

OBSERV. XXVIII, *par M.* BOURQUENOD (extraite du mémoire de M. Chrestien). Chancre rongeant. Guérison par six grains de perchlorure.

« M *** âgé de cinquante-six ans, d'un tempérament » bilieux, fortement entaché d'*âcre dartreux héréditaire*, » s'aperçut trois ou quatre jours après avoir eu un com- » merce avec une femme suspecte, d'une excoriation au- » tour de la couronne du gland : elle eut bientôt fait place » à un ulcère rongeant, avec inflammation vive et étendue. » L'irritation des parties affectées étant très forte, je pres- » crivis des boissons délayantes et un régime analogue.

[1] Nous avons soigneusement conservé ici les expressions de notre honorable confrère de Romans; comme nous il admet que la syphilis est une *inflammation* (que fait le nom à la chose?), mais une inflammation qu'il faut distinguer des autres : c'est une *inflammation spécifique : inflammatio sui generis* (9).

» Après quelques jours de leur usage, et sans les abandon-
» ner, le sujet commença l'emploi du muriate triple d'or
» et de soude suivant les règles prescrites par M. Chres-
» tien. Les premières doses du remède, administré à un
» quinzième de grain par jour, n'eurent aucun effet avan-
» tageux sur l'ulcère ; il acquit, au contraire, de l'étendue,
» et rongea profondément la base du gland. Les choses en
» étaient à ce point, lorsqu'une fièvre vive se déclara ; le
» prépuce s'engorgea considérablement ; il s'établit un phi-
» mosis qui rendit impossible de découvrir le gland ; il s'é-
» coula en même temps d'entre le gland et le prépuce une sa-
» nie purulente d'une odeur fétide ; et comme le malade
» se plaignait d'avoir la bouche mauvaise, on attribua cet
» orage à un embarras gastrique. L'usage du muriate fut
» suspendu, et l'on employa un émétique et un purgatif
» qui dissipèrent les symptômes gastriques, mais qui n'opé-
» rèrent aucun changement sur le phimosis, auquel j'opposai
» d'abord des injections émollientes et résolutives, et en-
» suite, lorsque l'irritation fut diminuée, avec une dissolu-
» tion de muriate d'or. Les frictions sur la langue furent
» reprises et continuées sans interruption. A la fin du se-
» cond grain, les urines augmentèrent d'une manière sen-
» sible. Pendant l'emploi du troisième, le phimosis diminua,
» ainsi que l'écoulement, et après le quatrième on put
» découvrir le gland. L'ulcère était cicatrisé, et il ne restait
» qu'une légère excoriation au prépuce, avec des duretés à
» la place que le chancre avait occupée ; ce qui me décida à
» porter la dose du muriate jusqu'à six grains. Après quoi
» M *** fut parfaitement guéri. Il ne garda l'appartement
» que pendant le cours de l'affection gastrique. »

115. — Cette affection syphilitique s'est, comme on a
vu, momentanément compliquée de ce qu'on nomme encore

à Montpellier *embarras gastrique*, qui n'a en aucune façon fait empirer le chancre de la verge; celui-ci est seulement resté stationnaire parcequ'on a suspendu le traitement. Le traitement par les évacuants n'a point aggravé la gastro-entérite et n'a pas réagi d'une manière fâcheuse sur l'affection qui avait son siége à la verge, ce qui démontre combien est exagérée l'opinion des médecins qui voient partout et à la moindre aggravation des accidents des sympathies gastro-intestinales.

116. — Observ. XXIX, *par M.* Tailhaud (extraite du mémoire de M. Chrestien). Chancre profond, à bords durs et calleux, sur le gland; phimosis. Traitement local, cataplasmes de mie de pain, injections entre le gland et le prépuce avec l'eau végéto-minérale. Guérison par le perchlorure; destruction de quelques bourgeons charnus avec le nitrate d'argent.

Observ. XXX, *par M.* Poujol (extraite du mémoire de M. Chrestien). Chancre à la base du gland. Guérison par trois grains de perchlorure; pansement avec le cérat simple. Aucun mouvement critique sensible.

117 et 118.—M. Poujol prend la précaution, que je crois très sage, de faire faire la première friction sous ses yeux: en effet toute simple que soit cette petite opération, il peut encore advenir qu'elle soit faite assez maladroitement pour compromettre l'effet qu'on attend du médicament.

119. — Observ. XXXI, *par M.* Mignot. Chancres. Guérison par le perchlorure.

« Ragot, sergent, âgé de vingt-huit ans, d'une constitu-
» tion bilieuse, vint me consulter : il était atteint de trois
» chancres profonds qui s'étaient déclarés douze jours après
» un commerce impur. Les bords étaient durs et le fond de
» mauvais aspect; l'inflammation n'était pas considérable.
» Les plus grands soins furent apportés pour tenir ces ulcè-
» res propres, et un traitement par le muriate d'or fut com-

» mencé. A la dix-huitième friction tout était dans le meilleur » état lorsqu'un ictère se déclara ; je suspendis le muriate » et employai les moyens indiqués en pareil cas. Après dix » jours d'interruption, je continuai le sel triple, et en trente » jours de traitement la cure fut complète. »

Observ. XXXII, *du même*. « Chez une femme à laquelle » j'administrai le muriate à la même époque pour des chancres » et une blennorrhagie, il se manifesta aussi un ictère à la » vingt-troisième friction. J'usai des mêmes précautions que » ci-dessus, et obtins aussi une guérison parfaite. »

Je ne pense pas qu'il faille attribuer la manifestation de ce double ictère à l'action du sel aurifère, et, à mon sens, ces deux cas sont fortuits.

120. — Observ. XXXIII, *par M.* Weter (extraite du mémoire de M. Chrestien). Chancres. Guérison par sept grains de perchlorure ; irritation causée par de trop hautes doses de sel aurifère.

« Un homme de trente ans, qui avait la face interne du » prépuce couverte de chancres, fut mis à l'usage du mu- » riate. Dans l'espoir d'être guéri plus vite, il en consomma, » sans que je le lui eusse conseillé, deux prises par jour ; » et, comme il est très sanguin et très irritable, il s'en » trouva mal. Cependant, malgré son imprudence, qui avait » donné lieu à une grande irritation locale que j'étais par- » venu à calmer, en substituant momentanément l'oxide » d'or pur à la potasse de muriate, il ne guérit pas moins » par l'administration de sept grains de muriate et quel- » ques grains d'oxide. Il ne lui était resté après son trai- » tement que le désavantage de ne pouvoir pas découvrir » le gland, mais cet inconvénient a disparu sans aucun » moyen. »

121. — « Messieurs les médecins de Bâle, qui n'étaient » point partisans de la méthode de M. Chrestien, sont re-

» venus de leurs préventions, depuis qu'un homme ruiné par » la maladie vénérienne et par le mercure qu'ils lui avaient » administré, a été complétement guéri par l'or. »

122. — OBSERV. XXXIV, *par M.* FLEURY. « Portal (Louis) » avait des chancres vénériens primitifs sur le gland : il est » resté soixante-sept jours à l'Hôtel-Dieu, où il a pris quatre » grains de perchlorure d'or et de sodium qui l'ont guéri. »

OBSERV. XXXV, *du même.* « Bois (Jacques), ayant des chan» cres vénériens primitifs sur la couronne du gland, a pris » trois grains de perchlorure : il est sorti guéri de l'hôpital, » après cinquante-deux jours de traitement. »

OBSERV. XXXVI, *du même.* « Stable (Étienne), ayant des » chancres vénériens primitifs sur la couronne du gland, a pris » six grains de perchlorure ; il est sorti guéri de l'hôpital, après » soixante-quatorze jours de traitement. »

122 *bis.* — OBSERV. XXXVII, *par M.* CAISERGUES (extraite du mémoire de M. Chrestien). Chancres. Guérison par trois grains de perchlorure.

« M ***, âgé de quarante-huit ans, d'un tempérament sec » et bilieux, ayant déjà eu plusieurs maladies syphilitiques » dont il avait été radicalement guéri, contracta, dans le » mois de septembre 1812, une affection du même genre, » qui se manifesta par un chancre, quinze jours après » un commerce avec une femme plus que suspecte. Ce » chancre, qui occupait une partie de la couronne du gland » et s'étendait sur le prépuce, était très profond et faisait » tous les jours de grands progrès, quoiqu'il fût accompa» gné de peu d'inflammation. Le 25 septembre, ce malade » fut mis à l'usage du muriate triple d'or et de soude asso» cié à l'iris de Florence. L'affection locale fut traitée tout » simplement avec une lotion d'eau de mauve répétée trois » fois dans la journée. Lorsque le malade eut employé un » grain de muriate en quinze frictions sur la langue, les » progrès du chancre s'arrêtèrent. Ce remède fut continué

» et porté à un quatorzième de grain. Après l'usage de ce » second grain, le chancre commença à se cicatriser; enfin » il disparut entièrement pendant l'administration d'un troi- » sième grain donné en treize frictions. M. L***, depuis » son traitement, qui date d'un an, jouit d'une bonne santé.»

Quatorze nouvelles années se sont écoulées depuis que M. Caisergues s'exprimait ainsi, et cette cure ne s'est pas plus démentie que dans le cours de la première année.

122 *ter*. — OBSERV. XXXVIII. M. DUPORTAL (extr. des Annales de chimie) a déclaré avoir retiré les meilleurs effets de l'administration des préparations d'or dans les maladies vénériennes : il en a obtenu des avantages réels chez un jeune homme atteint d'un chancre, qui rongeait l'un des corps caverneux.

OBSERV. XXXIX, *par M.* GOLFIN (extr. du mémoire de M. Chrestien). Tempérament sanguin, très irritable, quarante-huit ans. Trois chancres autour de la couronne du gland, un sur le prépuce. Guérison par six grains de perchlorure. Dix-sept années écoulées depuis l'instant où cette cure a été opérée ne laissènt aucun doute sur sa solidité.

OBSERV. XL (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 209). Chancre profond, sordide; ulcération de toute la surface du gland. Guérison de cet accident par l'onguent aurifère. Ensuite traitement suivi de succès, par le perchlorure.

OBSERV. XLI (extr. de l'ouvrage de M. Destouches, p. 14). Quarante-quatre ans, tempérament sanguin, bonne constitution; chancres sur le gland. Guérison par trois grains de perchlorure. Cure de deux ans et demi.

OBSERV. XLII (idem, page 15). Vingt-six ans, tempérament sanguin, bonne constitution; chancres sur le gland, phimosis : traitement antiphlogistique préparatoire. Guérison par trois grains de perchlorure. Cure de deux années.

OBSERV. XLIII (idem, page 18). Vingt-deux ans, tempérament sanguin; chancres nombreux qui recouvrent toute la surface du gland, phimosis : traitement local antiphlogistique. Guérison par quatre grains de perchlorure. Cure d'une année et demie.

Observ. XLIV (idem, page 24). Vingt-huit ans, tempérament bilieux, bonne constitution; chancres nombreux sur le gland, phimosis : traitement préparatoire par les délayants. Guérison par quatre grains de perchlorure. Cure d'une année.

123. — Chez ces deux derniers malades, on fut obligé d'avoir recours à un traitement topique : chez le premier, on toucha les chancres avec le nitrate d'argent; chez le second, on les pansa avec la pommade aurifère, parceque chez les deux sujets ils restaient stationnaires. M. Destouches crut d'abord voir là une insuffisance du perchlorure; mais l'expérience lui apprit bientôt que cette apparence d'inefficacité du sel aurifère, dépendait de l'état d'atonie dans lequel il avait plongé les tissus malades en insistant trop sur le traitement antiphlogistique local. Ayant en effet cessé d'en user ainsi, il vit les chancres se cicatriser par les seules forces médicatrices de l'agent thérapeutique employé. Ces faits me paraissent peu favorables à la méthode antiphlogistique.

Observ. XLV (idem, page 27). Vingt-six ans, bilieux, bonne constitution; chancre à la face interne du prépuce : de suite administration du perchlorure, bains locaux émollients. Engorgement très dur succédant à la cicatrisation de l'ulcère. Guérison par quatre grains de perchlorure et frictions locales avec la pommade aurifère. Cure de six mois

Observ. XLVI (idem, page 28). Vingt-neuf ans, sanguin, forte constitution; chancre à la racine du gland. Guérison par trois grains de perchlorure.

Observ. XLVII (idem, page 29). Vingt-neuf ans, bilieux, forte constitution. Chancres sur le gland. Guérison par trois grains de perchlorure; bains locaux au début, ensuite pansement avec le cérat Galien.

Nous ne manquerons pas de faire observer que dans ces deux derniers cas, où M. Destouches ne fit pas de traitement local adoucissant, ou en fit un peu prolongé, les

chancres se sont cicatrisés sans qu'il ait été nécessaire de recourir à des applications topiques. Ces faits parlent d'eux-mêmes.

124. — Observ. XLVIII, *par M.* Canonge (extr. du mémoire de M. Chrestien). Chancres. Guérison par dix grains d'oxide d'or.

« Dans les premiers jours de mars 1811, un jeune homme » des environs de Nismes, vint me consulter pour se délivrer de sept chancres qu'il portait sur le prépuce depuis » quinze jours, et qui étaient survenus après un commerce » impur. Je le soumis de suite aux frictions sur les gencives » avec l'oxide précipité par la potasse, à la dose d'un quart » de grain par jour, en lui recommandant pour topique » des lotions faites matin et soir avec l'eau tiède. Après » huit jours de traitement, les chancres furent presque cicatrisés; malgré ce bien étonnant, je n'en fis pas moins » continuer le remède pendant encore un mois. Peu de temps » après sa guérison, ce jeune homme se maria, et il jouit, » ainsi que sa femme et un enfant qu'il a de son mariage, » d'une santé qui ne laisse rien à désirer. »

125. — Observ. XLIX, *par M.* Bourquenod (extr. du mémoire de M. Chrestien). Bubon. Guérison par cinq grains de perchlorure.

« M. ***, docteur en médecine, d'un tempérament sanguin, ayant la poitrine faible au point que trois ou quatre » ans auparavant un médecin d'un grand nom l'avait jugé » phthisique au second degré; jouissait d'une assez bonne » santé, grâce aux secours hygiéniques et thérapeutiques » qu'il avait mis en usage, lorsque ayant eu commerce avec » une fille de mauvaise vie, il contracta une maladie vénérienne. Il vint réclamer mes soins au mois de novembre » 1812 : j'appris du malade que quelques jours après le

» coït, il s'était manifesté un bouton de mauvaise nature à » la lèvre supérieure, et un autre sur le prépuce, dont on » avait arrêté les progrès en les cautérisant; bientôt après, » un bubon se montre à l'aine gauche et occasione une » fièvre violente. Le malade, sans s'occuper d'opérer la ré- » solution du bubon, prit des bains et une tisane appro- » priée, dans laquelle il n'entraît aucune préparation mer- » curielle. Voyant que le bubon tendait à suppurer, il » l'ouvrit avec la potasse caustique. Quand je vis M.*** » pour la première fois, il avait une peine extrême à mar- » cher, le bubon était gros comme le poing, il était dur, » très douloureux, et une matière purulente s'écoulait de » sa partie inférieure. Je conseillai aussitôt l'application » d'un plumasseau enduit de cérat de Galien et d'un cata- » plasme fait avec la farine de graine de lin qu'on ferait » bouillir avec une tête de pavot dans quantité suffisante » d'eau commune, et je mis le malade à l'usage du mu- » riate triple d'or et de soude en frictions sur la langue : » je fis débuter par un quinzième de grain. Après sept » à huit frictions, le bubon était notablement diminué, » il n'y avait plus de douleur, la plaie était belle, le » malade avait une démarche assurée; et après un peu de » fièvre, les urines étaient augmentées, la transpiration » de la nuit avait été plus considérable. Ce malade partit » parfaitement guéri, après avoir employé cinq grains » de muriate triple d'or et de soude. Il y a un an que » cette cure a eu lieu, et j'ai la certitude que nul ac- » cident n'a reparu et que le sujet jouit de la meilleure » santé. »

Il y a maintenant dix-sept années écoulées depuis que cette cure a été opérée, et aucun accident n'est encore venu la démentir.

OBSERV. L, *par M.* MIGNOT. Bubon très volumineux, inflammation et douleurs très considérables. Applications émollientes. Guérison par quatre grains de perchlorure. Suppuration du bubon.

OBSERV. LI, *par M.* FLEURY. « Gay (Pierre), ayant un bu»bon primitif à l'aine droite, a pris quatre grains de perchlo»rure; il est sorti guéri de l'Hôtel-Dieu, après soixante et un »jours de traitement. »

OBSERV. LII (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, p. 349). Bubon. Guérison par le perchlorure. Cette cure, qui en 1811 datait de sept ans, ne s'est point encore démentie depuis.

OBSERV. LIII (idem, page 405). Bubon, peu de jours après une déchirure sur le gland. Hautes doses de perchlorure, administrées sans préparation; inflammation et suppuration du bubon; guérison.

Cette observation démontre encore qu'on peut administrer le perchlorure à hautes doses sans aucun danger.

OBSERV. LIV (extr. de l'ouvrage de M. Niel, p. 30). Bubon. Guérison par cinq grains de perchlorure; crise par la suppuration du bubon, et flux abondant d'urines. En 1821 cette cure datait de 1812; elle ne s'est point encore démentie depuis: elle est donc confirmée par une période de seize années.

OBSERV. LV (idem, page 31). Bubon. Guérison par trois grains et demi de perchlorure. *Crise* par une suppuration abondante du bubon et des sueurs copieuses.

126. — OBSERV. LVI, *par M.* CHRESTIEN. Bubon. Guérison par l'or limé.

« Un malade d'un tempérament bilieux, doué d'une » constitution très forte, me présenta pour symptôme un » bubon à l'aine gauche de la grosseur d'un œuf de dinde, » très dur, procurant des douleurs vives pendant la mar» che, avec engorgement prononcé dans les glandes de » l'aine droite. L'apparition du bubon datait d'un mois et » demi; l'engorgement du côté droit était moins ancien. » Ce malade menait une vie très active et pénible, étant » debout presque toute la journée et faisant fréquemment

» des efforts considérables de corps. Il prit en frictions sur » la langue l'or limé, à un grain par jour. Après douze » frictions, la dose pour chaque prise fut augmentée de » demi-grain; à l'époque de cette augmentation le bubon » était moins douloureux, les urines coulaient plus abon- » damment; l'artère était plus développée, elle donnait des » battements plus forts et plus rapprochés; il n'y avait pas » plus de soif, mais l'appétit était plus vif; les digestions » n'en étaient pas moins aisées, les selles moins régulières; » il n'y avait pas le moindre trouble dans le sommeil. Après » quatorze frictions faites à un grain et demi chacune, » l'engorgement de l'aine droite fut presque dissipé, la » douleur que procurait le bubon, évanouie ; celui-ci était » sensiblement diminué de volume. Des circonstances » étrangères à la maladie et aux effets du traitement firent » suspendre pour deux jours l'administration du remède » qui fut repris à deux grains par friction; après la troi- » sième, il y eut deux jours de suspension; elle eut encore » lieu après la sixième, les occupations du malade l'ayant » empêché de venir chez moi où je l'obligeai de se rendre » chaque jour; je voulais être sûr que le remède était em- » ployé et bien administré, l'emploi de l'or limé exigeant » une friction plus longue que les autres préparations de ce » métal, sans en excepter l'or divisé par le mercure, qui » présente des molécules plus ténues et plus sphériques. » Pendant ces dernières frictions, l'excitation générale pa- » rut augmentée, mais elle dut se faire sentir plus particu- » lièrement sur les organes épigastriques et sur le tube in- » testinal, le malade ayant, contre son ordinaire, matin » et soir une garde-robe bien naturelle. La diminution » très marquée du bubon me faisant penser que, quoi- » que la dose totale de l'or employé n'eût été portée qu'à

» trente-cinq grains, il était possible qu'elle eût donné » une impulsion qu'il suffirait de soutenir pour opérer la » guérison, je réduisis donc à un grain par jour la quantité » du remède. Après la seconde friction il n'y eut qu'une » garde-robe, les urines, toujours plus abondantes qu'avant » le traitement, diminuèrent un peu, et l'appétit, tou- » jours très décidé, fut moins vif. Cinq jours s'étaient » écoulés depuis la réduction de la dose du remède; le ma- » lade, par des circonstances afférentes à ses occupations, » suspendit pendant quinze jours son traitement. Par cette » suspension l'excitation devint moindre, mais sans aug- » mentation du bubon. Le traitement fut repris à un grain » pendant six jours, dose qui fut doublée pendant sept » autres, et abandonnée après l'emploi de soixante-huit » grains d'or, nul symptôme n'existant plus; la santé du » malade est parfaite depuis dix-huit mois, et elle a conti- » nué de l'être depuis 1813. »

127. — Est-il nécessaire que je fasse remarquer combien la rédaction de cette observation est parfaite; combien elle démontre les excellentes propriétés que j'ai données à l'or métallique (85)? L'or, avons-nous dit, excite les facultés digestives et les régularise. C'est ce que nous avons été à même de bien observer chez un jeune scrophuleux que nous traitons actuellement par les préparations aurifères.

128. — Observ. LVII, *par M.* Canonge (extr. du mémoire de M. Chrestien). Poireaux. Guérison par neuf grains de perchlorure.

« Un homme de cette ville (Nismes), après un com- » merce avec une femme infectée de virus syphilitique, » vit paraître sur la couronne du gland un poireau qui » était de la grosseur d'une noisette, le 12 septembre 1811,

» jour où je fus consulté (l'infection datait de deux mois). » Je prescrivis le muriate triple d'or et de soude associé à » l'iris de Florence. Chaque grain de ce sel fournit qua- » torze frictions sur la langue, une chaque jour. Ne vou- » lant employer aucun moyen pour hâter la chute de ce » poireau, je poussai la dose du muriate à neuf grains, » sans que le malade en éprouvât aucune incommodité. » L'excroissance se flétrit et se dissipa peu à peu. Il » y aura bientôt deux ans de ce traitement et le sujet se » porte toujours fort bien. »

129. — En envoyant l'observation que nous venons de transcrire, et plusieurs autres qu'on retrouvera dans la suite de ce mémoire, M. Canonge déclarait à M. Chrestien qu'il aurait pu lui en faire remettre un bien plus grand nombre.

130. — Quant à la marche de la cure, cet habile praticien n'a observé rien autre chose qu'une diminution successive des symptômes. Il n'a eu du reste recours à aucun autre moyen auxiliaire, et a laissé ses malades se livrer à leurs occupations ordinaires, ne leur imposant que la sobriété pour régime (101).

131. — OBSERV. LVIII, *recueillie par M.* SOUCHIER, *élève interne à la clinique de M.* LALLEMAND, *revue et approuvée par ce professeur.* Végétations. Guérison par quatre grains de perchlorure.

Le nommé Charbonnier (Étienne), âgé de trente-deux ans, d'une forte constitution, entra le 18 mars 1823, pour des excroissances énormes, choux-fleurs, etc., autour du gland (bains pendant trois jours, tisane émolliente). Le 19, soulagement bien marqué; le malade souffrait beaucoup. Quatre grains de muriate d'or, savoir : les trois premiers divisés en seize, quatorze et douze fractions; le

quatrième en dix, ont guéri ce malade. Le quatrième grain a été administré par surcroît de précaution, car, vers la fin du troisième, tous les symptômes étaient dissipés.

Observ. LIX, *par M.* Fleury. «Journot (Pierre), ayant »des végétations vénériennes autour du gland et de l'anus, a »pris quatre grains de perchlorure; il est resté cinquante-six »jours à l'hôpital, d'où il est sorti guéri.»

Observ. LX (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 16). Poireaux. Guérison par trois grains de perchlorure.

Il ne m'a pas paru prouvé que ces poireaux fussent de nature syphilitique, et je pense qu'ils ont surtout été guéris par l'excision. Le sel aurifère a bien pu cependant empêcher leur retour.

132. — Observ. LXI, *recueillie par M.* Souchier, *élève interne à la clinique de M.* Lallemand, *revue et approuvée par ce professeur.* Blennorrhagie, chancres. Guérison par cinq grains de perchlorure.

Le nommé Brock (Pierre), soldat au 13e léger, âgé de vingt-sept ans, doué d'un tempérament lymphatico-sanguin, entra à l'hôpital Saint-Éloi, le 19 mars 1823 (salle Saint-Maurice, n° 6), avec les symptômes suivants: écoulement uréthral, deux chancres très enflammés sur le gland; ces derniers s'étaient manifestés treize jours après l'apparition de l'écoulement (vingt sangsues à l'anus, bains, tisane mucilagineuse). Le 20, mieux; répétition des mêmes moyens à l'exception des sangsues. Le 21, les douleurs sont entièrement dissipées (un douzième de grain de muriate d'or en frictions sur la langue; même tisane). Le malade en continua l'usage jusqu'au 1er avril. Le chancre était tout-à-fait cicatrisé à cette époque, et l'écoulement que les antiphlogistiques avaient considérablement diminué, était tari absolument depuis deux jours. Le traitement fut porté jusqu'à cinq grains, divisés, le premier,

comme on a dû le voir, en douze fractions ; le second en dix, le troisième en huit, le quatrième et le cinquième en six. Le malade est sorti parfaitement bien portant le 2 mai 1823.

Observ. LXII, idem, idem. Blennorrhagie, chancres à la verge. Guérison par l'emploi des antiphlogistiques d'abord et par cinq grains de perchlorure. Les symptômes avaient été dissipés à la fin du troisième grain de sel aurifère.

133. — La marche suivie dans les observations précédentes est celle généralement adoptée par M. Lallemand. Cet habile praticien combat d'abord les symptômes inflammatoires aigus par les antiphlogistiques, avant d'attaquer le virus syphilitique par les préparations aurifères. Il craindrait, s'il n'agissait point ainsi, vu que leur effet général sur notre économie est de produire une réaction qui exalte les propriétés vitales (85), qu'elles n'exaspèrent la maladie, si elles étaient appliquées sans ce soin. Nous avons vu que M. Niel observe les mêmes règles dans sa pratique ; tout en les approuvant, nous avons signalé les inconvénients du traitement antiphlogistique local et général (89 *ter*. 123.).

134. — Observ. LXIII et LXIV, *par M.* Cuilset (extr. du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, blennorrhée virulente, chancres communiqués à la femme. Double guérison par le perchlorure.

« M *** était atteint d'une blennorrhagie ; étant sur le » point de se marier, il employa à l'intérieur et en injec- » tions des substances astringentes qui arrêtèrent l'écoule- » ment. Douze ou quinze jours après son mariage, il se » manifesta chez la femme une leucorrhée qui fit éprouver » de justes alarmes au mari. Celui-ci m'ayant prié d'exa- » miner son épouse, je découvris, outre la leucorrhée, » deux chancres sur la grande lèvre gauche. Il est à observer

» que le mari n'avait plus qu'un léger écoulement passif.
» Il ne peut pas être cependant ici mis en doute que l'in-
» fection ne se soit communiquée du mari à la femme, car
» madame *** a toujours eu une conduite irréprochable [1].
» Je fis choix du muriate d'or comme le plus propre à tenir
» le traitement caché : la malade fut donc soumise à son
» usage. Elle n'en avait pas employé deux grains en trente
» prises, frictionnées sur la langue, après dîner, que les
» chancres et l'écoulement eurent disparu. Pour être plus
» sûr de la guérison je fis continuer le remède pendant
» quinze jours encore. La malade et son mari, que j'avais
» soumis au même traitement, jouissent l'un et l'autre,
» depuis plusieurs mois, de la meilleure santé. »

135. — « Pendant le traitement, madame T *** eut
» deux fois les règles plus abondantes qu'à l'ordinaire,
» quoique je fisse suspendre l'usage des frictions quelques
» jours avant. »

Nous n'avons pas oublié de signaler les vertus emménagogues des préparations aurifères (86); mais M. Cuilset a pris une précaution inutile en faisant suspendre le perchlorure au moment de l'évacuation menstruelle; car l'excitation produite dans ce cas par le sel aurifère n'est jamais dangereuse.

136. — OBSERV. LXV, *par M.* THIBAL (extr. du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, chancre. Insuffisance du traitement antiphlogistique. Guérison par le perchlorure.

« Un homme de trente-six ans avait contracté une
» blennorrhagie qui devint cordée, et un chancre sur le
» gland. Des douleurs vives me firent recourir à la saignée

[1] Cette observation nous offre un exemple, non pas d'une *blennorrhagie*, mais d'une *blennorrhée virulente*.

» et prescrire une boisson délayante. La douleur se calma, » les érections ne furent pas si fréquentes, mais le chancre, » au lieu de diminuer, prit de l'accroissement. Quoique » l'écoulement eût perdu de sa couleur, il était toujours » très abondant ; j'insistai sur les mêmes moyens, qui, à » certains égards, avaient été utiles ; le mieux n'augmenta » pas : le chancre s'agrandit, le gland se gonfla beaucoup, » ce qui me détermina à soumettre le malade *au traitement* » *qui m'avait constamment réussi en pareil cas.* Le mu- » riate fut donc employé à un quinzième de grain par » jour, ensuite à un douzième, dose que je ne dépassai » pas. Dans deux mois la guérison fut opérée, et tout me la » fait regarder comme parfaite, nul symptôme n'ayant re- » paru depuis long-temps, et le sujet jouissant d'une santé » qui ne lui laisse rien à désirer. »

137. — Observ. LXVI, *par M.* Mignot (extr. du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, chancres nombreux sur le gland. Traitement antiphlogistique préparatoire. Guérison par quatre grains de perchlorure.

Observ. LXVII, *du même* (idem). Blennorrhagie, chancres. Guérison par trois grains de perchlorure. Le militaire sujet de cette observation n'a point interrompu son service.

138. — Observ. LXVIII, *par M.* Vessière (idem). Blennorrhagie, bubon. Guérison par six grains de perchlorure.

« M.***, affligé d'un bubon vénérien et d'une blennor- » rhagie cordée contractée récemment, a été guéri par » l'emploi de six grains de muriate, et celui d'une boisson » mucilagineuse prise jusqu'à ce que l'irritation du canal » eût cessé. La résolution du bubon s'opéra assez promp- » tement sans l'application d'aucun topique. »

Observ. LXIX (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 33). Leucorrhée, bubon. Guérison par cinq grains de perchlorure. *Crise* par une suppuration abondante du bubon et une éruption presque générale et légèrement suppurative.

Observ. LXX (idem, page 67). Blennorrhagie, bubon. Délayants d'abord. Guérison par sept grains de perchlorure. *Crise*, suppuration du bubon, flux d'urines abondant et prolongé.

139. — Observ. LXXI, *par M.* Canonge (extr. du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, bubon. Guérison par vingt grains d'oxide d'or par l'étain.

« Un jeune homme de cette ville vint réclamer mes » soins pour un bubon très volumineux à l'aine droite, » suite de la suppression d'une blennorrhagie : vingt grains » d'oxide d'or précipité par l'étain, employés en frictions, » dans l'espace de sept semaines, suffirent pour opérer les » résolutions du bubon, et assurer à ce jeune homme une » santé qui n'a pas été troublée depuis deux ans et demi. »

140. — Observ. LXXII, *extraite de ma pratique.* Chancres, phimosis, bubon. Guérison par seize grains de perchlorure.

M. Adolphe G***, âgé de dix-huit ans, d'un tempérament lymphatique, vint me consulter après de nombreux excès vénériens. Il offrait les symptômes suivants : chancre à la base du gland (ce chancre offrant d'abord l'aspect d'une morsure de puce, avait en trois jours perforé le frein); érections nocturnes fort douloureuses ; mal de gorge ; cette partie est en effet le siége d'une légère inflammation. Bains, tisane de chiendent et de réglisse, pansement avec le cérat simple. Après quelques jours de ce traitement préparatoire, le malade commence à faire usage du chlorure d'or et de soude en frictions sur la langue (le premier grain en quinze, le second en douze doses). Le chancre menace de détruire le frein ; j'insiste sur le traitement antiphlogistique local et général : le malade fait à mon insu quelques pansements avec le cérat mercuriel ; mais, n'en éprouvant aucun soulagement, il y renonce bientôt. Vers

la fin du deuxième grain, apparition de trois nouveaux chancres, commencement de phimosis, qui s'accroît rapidement, au point de ne plus permettre la sortie du gland. Des marches forcées, de nombreux écarts de régime font développper de nouveaux symptômes : gonflement douloureux des glandes de l'aine gauche, inflammation considérable du gland et du prépuce; suppuration assez abondante d'un fort bon caractère, fournie par les chancres que recouvre le prépuce. Bains généraux et locaux, injections de décoction de guimauve entre le prépuce et le gland. Les occupations du malade ne lui permettent pas de prendre de repos. Il a bon appétit et dort bien. Un troisième grain en douze frictions est sur le point d'être achevé; le malade remarque chez lui une grande disposition à suer; tous les matins il est en moiteur; augmentation dans les urines, qui sont en outre fétides, rouges, et déposent beaucoup. Ces symptômes critiques ne cessent point de se manifester pendant que le malade consomme un quatrième grain en neuf, et un cinquième et sixième en douze doses. Les accidents aussi diminuent d'intensité; on ne tarde point à pouvoir découvrir le gland, dont tous les chancres marchent vers une prochaine guérison; le frein, détruit, s'est reformé plus bas. La douleur inguinale gauche passe au côté droit avec gonflement considérable, chaleur, pulsations et douleurs vives; ce nouveau bubon diminue. Le malade séjourne quelque temps dans un lieu fortement chauffé; de retour chez lui, il a un accès de fièvre assez forte, suivie de sueurs abondantes; comme il se plaint de maux d'estomac, je lui conseille de faire ses frictions après son déjeuner, je lui prescris un septième grain en douze frictions, deux par jour, une le matin et une le soir.

Un nouvel ulcère se montre sur le prépuce; il augmente

rapidement. Cet accident, auquel je ne devais pas m'attendre, me fait soupçonner une nouvelle infection. J'obtiens du jeune homme l'aveu qu'il s'est exposé de nouveau. Du reste, mon jeune malade ne me montre aucune confiance; il ne me dissimule pas qu'il doute beaucoup de l'efficacité des préparations d'or : je ne vois d'autre moyen pour le convaincre que d'accélérer sa guérison. J'insiste en conséquence sur l'emploi du sel aurifique, et il consomme ainsi successivement cinq grains (huitième, neuvième, dixième, onzième et douzième), divisés chacun en six doses; une seule friction par jour après le déjeuner; l'ulcère du prépuce n'en fait pas moins des progrès considérables : la tumeur inguinale est repassée au côté droit. M. Adolphe G*** travaille beaucoup, passe des nuits, et cependant sa santé générale est visiblement meilleure que le jour où il est venu me consulter pour la première fois. Vers la fin du douzième grain, le malade se plaint de digestions difficiles, ce qui ne m'empêche pas de lui prescrire un troisième grain par tiers. Ces trois prises occasionent un grand mouvement critique; le pouls est fort et vite (100 pulsations par minute. Mon malade est grand, et, comme je l'ai dit, d'un tempérament lymphatique. Avant le commencement du traitement, son pouls avait 60 pulsations : il en avait 80 avant l'emploi de ce dernier grain divisé par tiers). Ses urines, plus abondantes, sont d'un rouge de brique; il transpire au moindre effort musculaire; ses nuits sont agitées, et il éprouve pendant leur durée un grand abattement. Le bubon est considérablement augmenté; il est dur, très douloureux; on y sent des pulsations. Quoique l'ulcère du prépuce semble encore faire quelques progrès, il me paraît moins profond et m'offre un meilleur aspect; il est guéri après l'emploi

d'un quatorzième grain divisé en six doses. Le bubon, quoique légèrement diminué, reste douloureux au toucher; il gêne toujours la marche. Un quinzième et un seizième grain, chacun divisé en neuf doses, sont encore consommés par le malade. Pendant qu'il consomme le premier, l'ulcère du prépuce se cicatrise absolument, et le bubon continue de diminuer; enfin le dernier grain n'est point encore achevé que tous les symptômes ont disparu. Je cesse tout traitement le 1er décembre 1822 : je l'avais commencé le 1er août de la même année. A peine guéri, M. Adophe G*** reprit son ancien train de vie, qui n'était rien moins que régulier, et auquel il n'avait jamais absolument renoncé, et s'étant livré à des femmes de mauvaise vie, il contracta de nouveaux accidents vénériens qu'il combattit par un traitement mercuriel suivi dans une maison de santé, où il demeura fort long-temps.

OBSERV. LXXIII, *par M.* WETER (extraite du mémoire de M. Chrestien). Chancre, bubon. Guérison par trois grains de perchlorure. Résolution du bubon, quoiqu'on y sentît de la fluctuation au commencement du traitement.

OBSERV. LXXIV, *par M.* BASTIDE *fils* (idem). Chancres sur la couronne du gland, dont un pénétrant jusqu'à l'urèthre; paraphimosis, bubon (tous ces symptômes sont survenus à la suite d'une blennorrhagie supprimée). Guérison par trois grains de perchlorure. *Crise*, suppuration des chancres, le bubon s'abcède.

OBSERV. LXXV, *par M.* CUILSET (idem). Chancre à droite et à gauche du frein, bubons inguinaux. Guérison par le perchlorure. *Crise*, suppuration des deux bubons.

OBSERV. LXXVI, *par M.* ESTOR (idem). Chancres, bubon; guérison par quatre grains de perchlorure.

« Au mois de janvier 1811, le nommé T***, maçon,
» vint me consulter; il avait depuis quelques jours un bu-
» bon à l'aine droite et plusieurs chancres autour du gland.

» Il répugnait infiniment à prendre du mercure, à cause » de l'impossibilité où il était de garder le régime, de faire » usage des préparations indispensables quand on use de ce » remède, et à cause du besoin où il était de travailler. Je » lui conseillai les frictions sur la langue avec le muriate » d'or. Quatre grains de ce sel triple, employés dans l'es- » pace de deux mois, et sans aucun moyen auxiliaire, suffi- » rent pour opérer une cure radicale : le malade jouit en » effet depuis plus de deux ans de la meilleure santé. »

M. Estor a déclaré à M. Chrestien qu'il possédait un grand nombre d'observations semblables.

OBSERV. LXXVII, *par M.* MIGNOT. Chancre et bubon. Guérison par trois grains de perchlorure.

« Rouxel, canonnier, âgé de trente ans, d'une forte con- » stitution, fut atteint de chancres et d'un bubon à l'aine » gauche, après un commerce avec une femme suspecte. » Je lui administrai le muriate à la dose d'un dixième ; à la » vingtième friction le bubon avait entièrement disparu, » et les chancres étaient cicatrisés. Je lui ai administré » trente frictions, et cet homme a recouvré une parfaite » santé sans avoir été nullement détourné de son service. »

OBSERV. LXXVIII, *par M.* FLEURY. « Philippe Claude, » ayant un ulcère vénérien primitif sur le gland et un bubon à » l'aine gauche, a pris deux grains et trois douzièmes de per- » chlorure d'or et de sodium ; il est resté trente-six jours à l'hô- » pital, d'où il est sorti guéri. »

OBSERV. LXXIX, *par M.* FLEURY. « Fermis (Bernard), » ayant un ulcère vénérien primitif sur la face interne du pré- » puce et un bubon à l'aine gauche, a pris quatre grains sept » dixièmes de chlorure ; il est resté soixante-cinq jours à l'Hô- » tel-Dieu, d'où il est sorti guéri. »

OBSERV. LXXX, *par M.* MÉJEAN (extraite du mémoire de M. Chrestien). Bubons, ulcère sur la fourchette suppurant beaucoup, gonflement et engorgement considérable des gran-

des et petites lèvres droites, inflammation vive. Administration du perchlorure sans traitement préparatoire, et guérison par cinq grains. Une expérience de deux ans confirme la solidité de cette cure.

Observ. LXXXI, *du même.* Chancres à la base du gland, bubons volumineux aux aines. Délayants. Guérison par trois grains de perchlorure.

Observ. LXXXII, *du même.* Chancre à bords durs et élevés, bubons. Guérison par trois grains de perchlorure, résolution des bubons.

Observ. LXXXIII, *de M.* Golfin (extr. du mémoire de M. Chrestien). Chancres sur le gland, bubon, accidents inflammatoires. Traitement antiphlogistique énergique. Guérison par le perchlorure. *Crise*, suppuration du bubon. Le sujet se marie, il a un enfant fort sain, et lui, sa femme et son enfant comptent de quinze à dix-sept années de bonne santé.

Observ. LXXXIV (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, p. 404). Chancres nombreux, bubon à chaque aine. Guérison en quinze jours par de hautes doses de perchlorure.

Cette cure, dont la solidité a été constatée par le temps, prouve l'innocuité du sel aurifère

Observ. LXXXV (idem, page 424). Bubon survenu après la disparition d'un chancre. Guérison par une pommade (perchlorure d'or et de sodium ʒ ß, axonge ʒ iv) employée en frictions sous la plante du pied (méthode de Cirillo). *Crise*, suppuration du bubon. Quatre années écoulées depuis que cette cure a été opérée prouvent sa solidité.

Observ. LXXXVI (extr. de l'ouvrage de M. Niel, p. 207). Chancre, bubon. Guérison par cinq grains de perchlorure. *Crise*, salivation, flux d'urine.

Observ. LXXXVII (extr. de l'ouvrage de M. Destouches, page 26). Dix-neuf ans, sanguin, forte constitution. Chancre, bubon. Guérison par trois grains de perchlorure. Résolution du bubon qui était déjà fluctuant. Cure de six mois.

Observ. LXXXVIII (idem, page 27). Trente-trois ans, bilieux, bonne constitution. Chancre sur le gland, bubon à chaque aine, dont un ulcéré et l'autre extrêmement dur. Disparition rapide des accidents. Guérison par trois grains de perchlorure. Cure de six mois.

OBSERV. LXXXIX (idem, p. 26). Vingt-huit ans, bilieux, forte constitution. Chancre à la face interne du prépuce, bubon. Guérison par trois grains de perchlorure. Résolution du bubon. Cure qui date de six mois.

140 *bis*. — OBSERV. XC, *par M.* THIBAL (extr. du mémoire de M. Chrestien). Chancres, bubon. Fâcheuse action du virus syphilitique sur la génération et ses produits. Guérison par trois grains de perchlorure, qui détruit cette fâcheuse influence.

« Un ancien militaire, âgé de cinquante-cinq ans, avait eu » dans sa jeunesse une blennorrhagie avec chancres. De re» tour en congé chez lui, un mois après la disparition de ces » accidents, à la suite d'un traitement administré par le chi» rurgien de son régiment, il épousa une demoiselle très » fraîche et bien constituée. Je fus appelé après les couches » de cette dame pour remédier à quelques excoriations, » suite, disait-on, de mauvaises manœuvres. Je découvris » plusieurs chancres qui occupaient l'intérieur du vagin et » les grandes lèvres; les ayant jugés de nature syphilitique, » je conseillai au mari de faire un nouveau traitement; il » s'y refusa, se prétendant bien guéri. Sa femme, à son » insu, usa de quelques palliatifs qui la soulagèrent beau» coup; quoiqu'elle ne fût pas guérie, elle cessa tout trai» tement. *Deux ou trois mois après sa couche, il survint » à l'enfant un érysipèle sur la poitrine; ce fut bientôt » une plaie hideuse qui s'étendit sur tout le ventre et fit en » peu de jours périr le jeune malade.* Nouvelles instances » de ma part auprès du mari, mais encore en vain. Cette » dame devint grosse une seconde fois; *l'enfant qu'elle mit » au jour fut tout couvert de tumeurs qui s'abcédèrent; » avant un mois, il avait succombé.* Nouvelle grossesse: » *le sort de ce troisième enfant fut en tout semblable à ce» lui du second.* La mère de ces trois infortunés ne se re

» leva pas de ses dernières couches ; une fièvre lente se
» déclara, tout son corps se couvrit d'ulcères, et elle périt
» au bout de trois mois, victime de l'entêtement de son
» mari.

» Quelques années après, cet homme se remaria. Sa
» seconde femme était une veuve encore jeune, qui avait
» eu plusieurs enfants de son premier mariage; *elle n'en*
» *eut pas de quelque temps de son second mari.* Elle pa-
» raissait cependant jouir d'une bonne santé; mais l'époux
» me manda pour un *clou* qu'il avait sous l'aisselle, et dont
» il souffrait beaucoup, et pour une *espèce d'égratignure*
» qu'il avait au gland. Je trouvai un bubon et un chancre
» qui occupait tout le dessous du gland et s'étendait sur le
» prépuce. Comme ce monsieur avait gardé la foi conju-
» gale, je parvins enfin à le convaincre qu'il n'avait point
» été bien guéri, et il reconnut avec chagrin qu'il avait été
» cause de la mort de sa première femme. Je le soumis de
» suite à un traitement par le muriate d'or à la dose d'un
» quinzième, puis d'un douzième, enfin d'un neuvième de
» grain; tous les symptômes se dissipèrent rapidement et
» le malade jouit bientôt d'une excellente santé. Ce qu'il y
» a de fort remarquable, c'est que sa femme est toujours
» restée exempte d'infection. Si quelque chose avait pu me
» faire douter de la parfaite guérison du sujet, opérée en
» quatre-vingts jours, j'aurais été complètement rassuré en
» voyant sa femme, *devenue grosse quelque temps après le*
» *traitement, accoucher d'un enfant très vigoureux, très*
» *sain, et qui jouit, ainsi que son père et sa mère, d'une*
» *santé brillante.* »

Cette observation a beaucoup d'analogie avec l'ob-
serv. III (40); aussi l'avons-nous donnée par extrait au
même alinéa. Elle constate bien l'hérédité de la syphilis.

Ne permettrait elle pas aussi de supposer une action délétère du virus syphilitique sur les forces génératrices de l'homme? En effet, le sujet de cette observation a d'abord des enfants avec une première femme. Mais la syphilis le pénétrant de plus en plus, sans le rendre impuissant, le rend inepte à procréer; en effet, sa seconde femme a eu des enfants avec un premier mari, et avec ce second époux n'en a pas tout le temps qu'il est sous l'influence du virus syphilitique : cette influence est détruite par le perchlorure d'or, et sa femme devient grosse et accouche d'un enfant venu bien sain et à terme. Je conviens que c'est un fait isolé, mais la contre-épreuve lui donne un bien grand poids.

141. — OBSERV. XCI, *par M.* CANONGE (extr. du mémoire de M. Chrestien). Chancres, bubon. Guérison par quatre grains d'oxide d'or par la potasse.

« Le 27 novembre 1811, un jeune homme atteint d'un » bubon vénérien et de trois chancres au prépuce, con» tractés depuis peu, se présenta chez moi pour que je lui » prescrivisse un traitement sûr et facile. Je le mis de suite » à l'usage de l'oxide d'or précipité par la potasse en fric» tions sur la langue; la dose fut de demi-grain par jour. » Six semaines suffirent pour procurer une guérison qui ne » s'est point démentie depuis près de deux ans. »

142. — OBSERV. XCII, *par M.* NIEL. Chancres, balanite, poireaux. Guérison par quatre grains de perchlorure.

« Un garçon perruquier, âgé d'environ vingt ans, d'un » tempérament sanguin, fut atteint, dix à douze jours après » un commerce impur, d'une vive inflammation du gland, » de chancres et de poireaux autour de la base de cet or» gane. Des applications émollientes, des boissons mucila» gineuses, le régime convenable, diminuèrent notablement

» la phlegmasie et le léger phimosis qui accompagnait l'in-
» flammation du gland. Dix jours après la première visite
» l'inflammation était complètement calmée et tous les
» phénomènes de la vie présentant une marche uniforme
» et régulière, je prescrivis le muriate d'or en frictions sur
» la langue.

» En raison du tempérament, de l'âge, de la suscepti-
» bilité du sujet, je graduai l'emploi du remède de la ma-
» nière suivante : un grain en seize fractions, un autre en
» quinze et deux en quatorze et treize doses. Deux chan-
» cres à bords irréguliers, plus longs que larges et assez
» profonds, se trouvèrent cicatrisés un peu avant la con-
» sommation du second grain; quatre poireaux un peu moins
» gros qu'un petit pois, diminuèrent insensiblement de vo-
» lume, et se trouvèrent réduits à celui d'un grain de millet,
» immédiatement après l'emploi du troisième grain. Depuis
» ce moment il se passa quatorze jours sans que je revisse le
» malade. Il me fit appeler, je le trouvai tenu au lit par la
» fièvre, depuis deux jours et demi; cet accident l'avait
» obligé d'abandonner son traitement. Cette fièvre survenue
» spontanément et sans cause appréciable, offrait les ca-
» ractères ordinaires de la fièvre critique la plus bénigne.

» En effet, déjà elle s'accompagnait d'un léger ptyalisme
» qui en diminuait l'intensité. Elle dura jusqu'au commen-
» cement du quatrième jour et se termina par une diapho-
» rèse abondante, avec continuation de la salivation. L'une
» et l'autre se soutinrent pendant deux ou trois jours, pen-
» dant lesquels les traces superficielles des poireaux s'effa-
» cèrent entièrement. »

143. — Chez le sujet de cette observation, M. Niel n'a pas pensé qu'il fût nécessaire d'administrer de nouvelles doses du sel aurifère. La crise qui a terminé la maladie ne

lui laisse aucun doute que la guérison ne soit durable. M. Niel est donc guidé dans l'administration du sel aurifère par la marche que suit la cure, et non par la seule disparition des symptômes. Chez un autre sujet (146. 147.), aucun travail critique n'annonçant l'élimination du virus, M. Niel a continué d'administrer le remède, quoiqu'il n'existât plus de symptômes vénériens, et il en a poussé la dose assez loin ; tandis que chez le sujet de cette dernière observation, la crise qui amène la guérison la lui fait juger solide et lui fait penser qu'il est inutile de continuer l'usage du sel triple au delà du quatrième grain ; il est difficile de ne pas reconnaître que ces règles pour l'administration des préparations d'or créées par M. Niel, sont dictées par la sagesse et l'expérience ; aussi engageons-nous fortement nos confrères qui voudront administrer ces préparations à les suivre religieusement : il n'y aurait qu'une longue expérience de l'emploi des remèdes aurifères qui pourrait permettre qu'on s'en écartât. En outre, il est une considération qui doit encourager à forcer les doses du sel aurifère, pour être bien certain de la solidité de la cure, c'est l'innocuité des préparations d'or.

144. — Observ. XCIII, *par M.* Golfin (extr. du mémoire de M. Chrestien). Chancres, phimosis, poireaux. Guérison par le perchlorure.

« Je fus consulté, le 28 septembre 1812, par un jeune » homme de vingt-deux ans, d'un tempérament bilioso-» sanguin, qui, quinze jours après l'infection vénérienne, » fut atteint d'un chancre au prépuce ; huit jours après, ce » chancre avait envahi le tiers à peu près de la circonfé-» rence de la couronne du gland. Le dixième jour il survint » un phimosis considérable avec suppuration abondante.

» Je conseillai d'abord des moyens capables de calmer

» l'irritation et de guérir le phimosis. Huit jours après leur » usage, ces symptômes furent complètement dissipés. Le » prépuce ne conservait pas le plus petit degré d'engorge- » ment; il fut renversé avec facilité. Un autre chancre et » trois poireaux de moyenne grosseur avaient paru sur le » gland malgré de fréquentes injections entre celui-ci et le » prépuce. La suppuration des chancres était considérable, » mais le canal de l'urètre n'était affecté d'aucun écoule- » ment. Le 9 octobre le malade commença l'usage du mu- » riate d'or et de soude, par un quinzième de grain en fric- » tion sur la langue. Je lui prescrivis la tisane d'orge perlé, » pour affaiblir seulement l'action stimulante du remède » sur son tempérament très irritable. A la dixième friction, » j'observai que les chancres diminuaient d'étendue. Ce » bien s'accrut si rapidement qu'à la vingt-cinquième fric- » tion tous les chancres furent parfaitement cicatrisés. Ce » ne fut qu'à la quarantième que les poireaux commencè- » rent à se flétrir d'une manière notable. Un d'eux avait » complètement disparu à la cinquante-quatrième, et les » deux autres étaient très diminués à la soixante-quinzième » friction; il ne resta plus qu'un poireau extrêmement petit » et ridé; je fis suspendre les frictions pendant huit jours, » pour voir si ce poireau tomberait par la continuité de l'ac- » tion des doses déjà administrées; mais il continua seule- » ment de se flétrir davantage. N'observant aucun phéno- » mène d'irritation, je conseillai un grain de muriate en » huit prises, pour attaquer ce symptôme opiniâtre. A la » sixième friction le poireau se détacha, et le rétablissement » du jeune homme fut parfait. Sa santé, aujourd'hui, ne lui » laisse rien à désirer. Quatre-vingt-trois frictions ont été em- » ployées pour ce traitement, qui aurait été infiniment plus » court, si la maladie ne se fût manifestée que par les chan-

» cres, puisqu'ils furent cicatrisés vers la fin de l'emploi » du second grain de muriate ; je n'aurais pas eu même be- » soin de pousser aussi loin que je le fis la dose du remède, » si j'eusse voulu employer contre les poireaux des topiques » dont il est souvent impossible de se passer quand on ad- » ministre les préparations mercurielles même les plus » actives; mais je voulus m'assurer si le muriate seul détrui- » rait ce symptôme syphilitique très rebelle. »

Observ. XCIV, *par M.* Thibal (idem). Chancre au prépuce et bubon. Guérison par quatre grains de perchlorure. Cette cure est confirmée par le bon état d'un enfant que le sujet eut de sa femme, postérieurement à sa guérison.

145. — Observ. XCV, *par M.* Embry (extr. du mémoire de M. Chrestien). Chancres, crêtes de coq à la marge de l'anus. Guérison par l'or divisé.

« Un jeune homme avait contracté un chancre sur le » gland et des crêtes à la marge de l'anus : il vint demander » mes conseils. L'occasion d'essayer l'or en nature ne pou- » vait être plus favorable; je fis réduire en limaille très » fine, par un horloger, une pièce d'or ancienne qu'on pou- » vait plier dans les doigts avec un peu de force ; dix-huit » grains en trente-six paquets furent remis au malade pour » les employer selon la méthode prescrite par M. Chrestien. » Je le revis après l'emploi qu'il avait fait de ces premières » doses; le changement favorable que j'aperçus m'étonna. » Le chancre qui rongeait la partie supérieure et un peu » latérale du gland était réduit de moitié sans bords renver- » sés et presque sans profondeur ; plusieurs crêtes étaient » disparues. Cette amélioration sensible m'engagea à faire » remettre au sujet vingt-deux grains d'or. A la troisième » visite qui me fut faite après l'emploi de cette dernière dose, » il ne paraissait plus aucune trace des premiers symptô-

» mes. Le chancre, qui avait la superficie d'une pièce de » trente sous, était parfaitement guéri; on ne voyait plus de » crêtes, mais on remarquait au pourtour de l'anus, un » suintement incommode d'une humeur âcre et épaisse, » ce qui détermina ce jeune homme à continuer l'usage de » la poudre d'or; il lui en fut donc remis vingt-quatre grains; » mais j'ai su que les derniers grains avaient été donnés à » deux de ses amis, et qu'il ne les avait pas employés lui- » même. Dans le temps des chaleurs, il vint me dire qu'il » était incommodé par un suintement qui, surtout par des » écarts de régime et la fatigue des voyages, augmentait. Une » conduite plus régulière, des applications et des lotions » non mercurielles l'ont enfin débarrassé de cette incommo- » dité. »

Observ. XCVI (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, p. 366). Chancres sur le gland, poireaux sur le prépuce. Guérison par l'or divisé.

146. — Observ. XCVII, *par M.* Niel. Bubon, poireaux. Guérison par huit grains de perchlorure d'or et de sodium.

« M. Ragand, pharmacien de Marseille, me présenta » vers la mi-novembre 1825, un commis-voyageur atteint, » quinze jours après un commerce impur, d'un bubon à » l'aine droite et d'une couronne de poireaux autour du » gland. Ces phénomènes venant à peine de se manifester » et le malade éprouvant d'ailleurs de légers frissons, quel- » ques bouffées de chaleur vers le soir et beaucoup de va- » riations dans le pouls, je conseillai, au début, le repos, » un régime doux et l'usage des boissons mucilagineuses. » Le bubon augmenta rapidement de volume et les poireaux » de longueur; dix jours après la première entrevue, tout » me parut disposé à rester dans un état stationnaire. A » cette époque les frissons, les bouffées de chaleur, les va-

» riations dans le pouls avaient disparu, et aux symptômes » syphilitiques près, les phénomènes physiologiques étaient » dans leur état normal. La crudescence de la maladie me » paraissant totalement terminée, je crus pouvoir recourir à » l'usage du muriate triple; vers le milieu de l'emploi du » premier grain divisé en quatorze fractions, le bubon s'en- » flamma et marcha promptement vers la suppuration; il fut » ouvert au moyen de l'instrument tranchant, vers le quin- » zième jour du traitement par l'or, et la plaïe fut cica- » trisée au trente-unième; alors les poireaux avaient dis- » paru insensiblement, à l'exception d'un seul qui, fort » renflé dans son milieu, très épais et évasé en éventail à » son sommet, fut lié à sa base; tombé cinq jours après la » ligature, le point mis à découvert par ce genre de section » fut le surlendemain entièrement cicatrisé. »

147. — Deux grains et demi de chlorure d'or et de sodium avaient suffi pour faire disparaître tous les symptômes syphilitiques. Cependant M. Niel crut devoir faire encore consommer à son malade six grains du triple sel, afin de bien consolider une cure qui ne s'est point encore démentie (avril 1828). M. Niel ajoute qu'il a vu dans un petit nombre de circonstances quatre grains à quatre grains et demi de muriate suffire au traitement entier de la syphilis récemment contractée. Il pense que ce sont des exceptions qu'il faut bien se garder de prendre pour base dans l'emploi de la nouvelle méthode, et qu'on s'égarerait à coup sûr si on se laissait guider par de pareils exemples, à moins cependant qu'une certaine série de phénomènes critiques ne viennent garantir la certitude du résultat. M. Niel se méfie, et ce n'est sans doute pas sans quelque raison, de ces cures trop rapides obtenues par de faibles doses de muriate, cependant il a dit dans le fascicule

dont nous avons extrait cette observation et la précédente : « 1° Il est des cas dans lesquels une somme très faible de » muriate ou de toute autre préparation aurifère fait dis- » paraître les symptômes de la maladie contre lesquels on » l'applique. 2° Il en est où cette même dose suffit pour » opérer une guérison radicale. 3° Enfin il en existe où les » symptômes ne disparaissent qu'un certain temps après » la cessation de l'emploi des médicaments. »

148. — Observ. XCVIII, *recueillie par M.* Souchier, *élève interne à la clinique de M.* Lallemand, *et revue par ce professeur.* Chancres, fistules à l'anus. Guérison par cinq grains de perchlorure.

Le nommé Chenat (Louis), caporal des carabiniers, au 8e léger, âgé de vingt-cinq ans, d'une constitution forte, entra à l'hôpital le 15 mars 1823, pour des fistules à l'anus et des chancres qui couvraient tout le gland. A son arrivée, M. le professeur Lallemand lui fit prendre un bain, précédé de l'application de quinze sangsues au pourtour de l'anus, et suivi de l'application d'un cataplasme émollient sur le gland. Soulagement entier le lendemain et commencement du traitement par le muriate d'or, de la manière suivante : le premier grain (le malade en a pris cinq grains) divisé en seize fractions, le deuxième en huit, le troisième en dix, ainsi que les deux derniers. Les chancres furent guéris au bout de huit jours; ils avaient sans doute été bien enrayés dans leur marche par les antiphlogistiques employés au début. Les fistules n'ont été parfaitement cicatrisées qu'après l'emploi de trois grains et demi de muriate. A son entrée, Chenat se plaignait de douleurs aux jambes, plus particulièrement à la gauche; il est sorti jouissant d'une fort bonne santé.

149. — Les partisans du traitement antiphlogistique ne

manqueront certes pas d'invoquer cette observation comme venant à l'appui de leurs idées pratiques. Nous sommes bien éloigné de prétendre que le traitement antiphlogistique local ne puisse offrir, dans des cas assez nombreux, de grands avantages; nous pensons même que, convenablement administré, il sera d'un puissant secours pour faire rapidement disparaître les accidents locaux et servir de contre-poids à la trop vive excitation que peut, dans certains cas, produire le perchlorure. C'est ainsi que nous voyons cette méthode combinée réussir parfaitement entre les mains de M. Lallemand. Mais ce jeune et savant professeur ne sait pas moins très bien que le traitement antiphlogistique est insuffisant pour chasser de notre économie cette disposition maladive, créée par la présence d'un levain particulier qu'on a nommé virus syphilitique, et il nous a communiqué lui-même une observation d'un haut intérêt (371, 371 *bis.*), qui démontrera pleinement l'insuffisance des antiphlogistiques seuls. Tout en admettant que dans bien des cas le traitement antiphlogistique local offre de grands avantages, n'oublions pas de rappeler que nous avons signalé ses inconvénients (123).

150. — Observ. XCIX, *extraite de ma pratique.* Chancres à la verge, pustules muqueuses dans le cuir chevelu. Guérison par trois grains de perchlorure.

M. Del***, âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament bilieux, contracta dans le courant de septembre dernier (8 juin 1827), après un coït impur, une affection vénérienne, dont le seul symptôme fut un petit chancre à la base du gland. Le malade se mit à l'usage d'une tisane rafraîchissante et se pansa avec des plumasseaux de charpie imbibés d'une solution d'alun; la *guérison* du chancre fut rapide. Huit jours après, M. D*** éprouva un mal de

gorge qui, sans être violent, l'incommodait cependant; une application de sangsues autour du cou l'en débarrassa. Six mois environ après, à la suite d'un violent exercice et de nombreuses excitations morales, il aperçut à la base du gland une infinité de petits points rouges; il y fit peu attention et continua un genre de vie très échauffant. Mais bientôt tous ces petits points rouges prirent l'aspect de véritables chancres syphilitiques; il lui survint presque en même temps au cuir chevelu une éruption pustuleuse qui laissait suinter une sanie abondante, presque sans odeur. M. D*** était dans cet état quand il vint me consulter.

Je prescrivis de suite le chlorure d'or et de soude par douzième de grain, en frictions sur la langue, le matin à jeun; la tisane de chiendent et de réglisse, un régime presque végétal, peu de vin; abstinence absolue de toutes les autres liqueurs fermentées et de café; je lui recommandai en outre de baigner fréquemment la verge, et de panser les chancres avec du cérat simple; je lui permis du reste de vaquer à ses affaires, en évitant cependant de faire des marches trop longues. Le malade fit sa première friction le 8 juin; dès les premiers jours, le pansement et les bains locaux calmèrent les douleurs, qui étaient fort vives, et le 17, les accidents inflammatoires furent presque entièrement dissipés: les chancres ne faisaient plus souffrir, et ils paraissaient déjà marcher vers leur guérison, au point que le malade put monter à cheval sans en éprouver d'incommodité. Dès les premiers jours, il y avait eu une grande augmentation dans les urines; ce premier mouvement critique ne dura point quant à la quantité; d'abondantes transpirations lui succédèrent, le malade leur trouva l'odeur de muriate d'or; les urines sont très colorées, elles déposent et ont une odeur forte. Le 20, M. D*** com-

mence le deuxième grain divisé en onze doses ; l'éruption de la tête fait moins souffrir et diminue ; mais comme il a des boutons à la figure, qu'il souffre des yeux et éprouve un sentiment de chaleur interne, je le fais insister sur le régime adoucissant, d'autant plus que les localités ne lui permettent pas de prendre de bains. Le 23 juin, quinzième jour du traitement, tous les chancres sont guéris ; il est permis d'en dire presque autant de la tête ; enfin M. D*** est entièrement débarrassé lorsque le deuxième grain est achevé, c'est-à dire le vingt-troisième jour du traitement. Les transpirations n'ont pas cessé depuis le moment où elles ont paru, et elles persistent même pendant l'emploi d'un troisième grain, que je conseille au malade par surcroît de précaution.

151. — M. D***, que j'ai souvent occasion de revoir, s'est depuis livré à de nombreux excès vénériens, au point de s'excorier la peau du gland, et cependant il ne lui est rien survenu, et cette excoriation, qui n'était point envenimée par un *virus*, s'est guérie dans l'espace de vingt-quatre heures. Voilà de ces accidents que M. Jourdan cite comme propres à occasioner le développement d'accidents vénériens ; des faits infiniment nombreux prouvent que des accidents inflammatoires locaux du genre de ceux-ci ne déterminent jamais, quand ils ne sont qu'inflammatoires, le développement des symptômes que nous continuons de considérer comme produits par un principe morbide d'un genre particulier. M. D*** (mars 1828) continue de se bien porter.

152. — OBSERV. C, *par M.* BALAGNIER (extraite du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, chancre, bubon. Guérison par le perchlorure.

« Un voyageur, âgé de trente ans environ, arriva à

» Montpellier dans le mois de mars 1812, pour des affaires » commerciales et pour raison de santé. Ce voyageur, » quinze jours après un commerce avec une fille suspecte, » et vingt jours avant son arrivée à Montpellier, se trouva » atteint d'une petite éruption dont le siége était entre le » gland et le prépuce, d'un engorgement des glandes de » l'aine droite, et d'une blennorrhagie. Lors de l'appari- » tion de ces symptômes, il avait consulté ; mais les » moyens qu'il avait mis en usage n'avaient pas pu enrayer » les progrès du mal, puisque je vis, là où avait été l'ex- » coriation, un chancre rongeur d'un mauvais aspect, un » bubon d'un gros volume. La blennorrhagie était aussi » intense : ces symptômes s'accompagnaient de beaucoup » d'irritation, de douleur, d'inflammation et d'insomnie. » Mon premier soin fut de calmer l'état inflammatoire; quand » j'y fus parvenu, je m'occupai de détruire l'élément dont » la nature n'était point douteuse. *La confiance que j'ai » dans les préparations d'or de M. Chrestien, confiance » que plusieurs de mes collègues partagent, d'après les » effets qu'ils en ont retirés dans le traitement des mala- » dies vénériennes récentes ou anciennes*, me fit donner la » préférence à la méthode de ce médecin sur toutes les » autres. *Deux raisons décidèrent mon choix*; *l'efficacité » bien reconnue du remède, et la commodité que son ad- » ministration offre à un voyageur.* Le malade fut donc » soumis à l'emploi du muriate triple d'or et de soude » associé avec l'iris de Florence, en frictions sur la langue. » Un grain divisé en quinze prises et administré en quinze » jours, sous mes yeux, améliora l'état du malade à un » tel point qu'il put se mettre en route en continuant son » traitement. Une correspondance suivie m'a donné l'assu- » rance que quatre grains de muriate (le second en qua-

»torze prises, le troisième en treize et le quatrième en »douze) avaient suffi pour procurer une guérison par- »faite qui se soutient depuis plus d'un an.

» J'ai, depuis cette cure, obtenu par ce même remède »des succès pareils sur deux individus atteints de syphilis »caractérisée par les mêmes symptômes. »

Observ. CI, *par M.* Pourché. Constitution athlétique. Blennorrhagie avec hématurie et phimosis, chancres à la face interne du prépuce, bubon. Traitement antiphlogistique très énergique, saignée générale, application de sangsues sur le trajet de l'urèthre, idem répétée sur le bubon; opération du phimosis; pansement des chancres avec le cérat chargé d'oxide d'or. Guérison par quatre grains de perchlorure d'or et de sodium. Depuis quatre ans (octobre 1827) ce malade n'a vu reparaître aucun symptôme syphilitique.

Observ. CII, *par M.* Boistard (extraite du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, chancres, tuméfaction douloureuse des glandes de l'aine. Guérison par quatre grains de perchlorure.

Observ. CIII, *par M.* Lescure (idem). Tempérament sanguin, sensibilité vive. Écoulement sanguinolent, chancre sur les grandes lèvres, bubon et engorgement des glandes de l'aisselle. Guérison par le perchlorure.

Observ. CIV, *par M.* Poujol (idem). Blennorrhagie, chancre, bubon. Guérison par trois grains de perchlorure.

Observ. CV, *par M.* Mignot. Vingt-huit ans, tempérament sanguin. Blennorrhée, chancres, bubon. Guérison par trois grains de perchlorure.

153. — Observ. CVI (extr. de l'ouvrage de M. Niel, p. 10). Leucorrhée, chancres autour de la vulve. Délayants, régime calmant; emploi de six grains de perchlorure; exposition à un froid humide. Réapparition des chancres, avec bubon. Guérison par quatre nouveaux grains du sel aurifère. *Crise* par les sueurs.

Observ. CVII (idem, page 17). Blennorrhagie, chancre, bubons; délayants, saignée. Guérison par huit grains de perchlorure: elle fut un peu retardée par le mauvais effet mo-

mentané qui résulta d'une exposition au froid. *Crise* par des sueurs copieuses alcalines long-temps prolongées; suppuration d'un bubon.

Ces deux observations viennent à l'appui de ce que nous avons dit (100), d'après M. Niel, de l'importance de ne point contrarier les effets critiques produits par l'or. Mais, nous le répèterons aussi, ces inconvénients se bornent à retarder la cure; et il s'en faut qu'il en soit ainsi dans un traitement mercuriel!

154. — Observ. CVIII, *par M.* Lescure (extr. du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, chancres, engorgement de l'aine droite. Guérison par cent quarante grains d'oxide d'or.

« Le nommé V***, d'une petite ville, à quatre lieues de » Montelimart, se présenta chez moi, le 10 d'avril 1811, » pour me consulter sur l'état que je vais décrire : blennor» rhagie cordée existante depuis trente jours, avec deux » chancres à la base du gland, et un léger engorgement » dans l'aine droite. Le malade n'opposait à cet état qu'une » tisane de chiendent nitrée, et des émulsions. Je lui fis » faire, tous les jours et sous mes yeux, deux frictions » sur la langue, avec un grain d'oxide d'or qui me venait » de M. Figuier, pharmacien à Montpellier, n'ayant pas » pu m'en procurer ici. Après quelques jours d'usage de » cet oxide, le malade se refusa à continuer son traitement, » sous prétexte qu'il était trop simple, et qu'il était impossi» ble qu'une aussi petite quantité de poudre le retirât de » l'état où il se trouvait, et qu'il voyait comme très alar» mant. En vain le sollicitai-je de poursuivre ; rien n'était » capable de le faire changer de résolution: plus il opposa » de résistance, plus je mis d'opiniâtreté ; il se rendit enfin, » mais en exigeant ma parole d'honneur qu'il serait radi» calement guéri dans trois mois. Quoiqu'il ne faille jamais

» *verba jurare magistri*, la grande confiance que j'ai en » la probité de M. Chrestien, et le ton de vérité qui règne dans » ses observations, me firent prendre l'engagement que » le malade voulut : les frictions furent donc continuées. » Après vingt-cinq jours de leur emploi, il y eut une améliora- » tion sensible ; elle fut toujours croissante, ce qui inspira la » plus grande sécurité au sujet, et lui fit croire que je ne m'é- » tais pas engagé en vain : enfin, ce traitement, soutenu » pendant soixante-dix jours, procura une guérison com- » plète. Je dois ajouter que le malade ne prit, en usant de » l'oxide, que quelques verres d'une tisane faite avec le » chiendent et les fleurs de mauve blanche, et que depuis » plus de deux ans il jouit de la meilleure santé. »

155. — OBSERV. CIX (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 356). Blennorrhagie, bubons, ulcérations du prépuce. Guérison par cent trois grains d'or divisé. *Pendant le traitement, amélioration de toutes les fonctions.* Cette cure, qui datait d'extrêmement long-temps, ne s'est point encore démentie.

155 *bis.* — OBSERV. CX, *par M.* POURCHÉ. Vingt-sept ans, blennorrhagie, chancres au prépuce et poireaux nombreux sur le gland ; ardeur d'urine, érections fréquentes et douloureuses. Traitement préparatoire, saignées, diète, boissons adoucissantes ; application de sangsues au périnée, bains généraux et locaux. Cautérisation des chancres, excision des excroissances, pansement avec du cérat contenant de l'oxide d'or. Emploi simultané à ces derniers moyens de quatre grains de perchlorure d'or et de sodium. Cette cure date de cinq ans (octobre 1827) ; elle ne s'est point un instant démentie.

OBSERV. CXI, *par M.* POURCHÉ. Blennorrhagie, bubons, poireaux. Guérison par dix grains de perchlorure.

« Le sieur D. B., étudiant en médecine, âgé de 23 ans, » d'un tempérament sanguin, contracta une blennorrhagie, » des poireaux à la base du gland, et deux bubons qui se dé- » veloppèrent à peu d'intervalle l'un de l'autre. Il avait de

» fréquentes érections ; l'émission de ses urines s'accompa-
» gnait de beaucoup de cuisson ; les bubons étaient dou-
» loureux à la pression. Des boissons mucilagineuses, des
» bains, une saignée et deux applications de huit sangsues
» remédièrent aux symptômes inflammatoires : au quin-
» zième jour il n'en existait plus aucun ; la matière de
» l'écoulement était abondante, épaisse et verdâtre ; les
» bubons avaient chacun la grosseur d'un œuf de poule et
» ne paraissaient pas avoir de tendance vers la résolution.
» Le traitement antisyphilitique consista dans l'emploi de
» frictions avec le muriate d'or mêlé à l'amidon, sur le gland,
» et dans celui d'une pommade composée de six grains de
» muriate et de six onces d'axonge frictionnée sur les bu-
» bons. Ces dernières avaient pour objet de résoudre ces
» tumeurs. Parvenu au troisième grain, le malade suspen-
» dit, d'après mes conseils, pendant quatre jours, les fric-
» tions sur le gland, à cause d'un mouvement fébrile qui lui
» était survenu. A cette époque ses urines furent très co-
» pieuses ; à tout moment le besoin de les évacuer se ma-
» nifestait. Alors aussi les bubons se ramollirent, dimi-
» nuèrent et disparurent rapidement. L'écoulement passa
» successivement du jaune au blanc et cessa tout-à-fait après
» deux mois de durée. Les poireaux résistèrent quinze jours
» de plus ; ils cédèrent à des pansements faits avec la pom-
» made d'axonge et de muriate d'or. La quantité de ce
» muriate fut, pour tout le traitement, de quatre grains
» pour les frictions sur le gland, et de six pour les frictions
» sur les bubons ; ainsi que pour les pansements des poi-
» reaux. Depuis un an que je vois cet élève, il ne s'est pas
» présenté chez lui le moindre indice d'un reste du prin-
» cipe syphilitique. »

155 *ter*. — A la suite de cette observation, M. Pourché

déclare avoir noté une trentaine de cas relatifs à la guérison de symptômes vénériens primitifs par l'emploi de l'or, sans qu'il ait eu aucun exemple de rechute. Ce médecin recommandable autant par ses talents que par sa bonne foi, avoue qu'il a eu pendant plusieurs années une sorte de prévention contre les préparations d'or dans le cas de symptômes primitifs de syphilis. L'expérience lui a démontré, et il déclare hautement qu'il a reconnu que l'or n'est pas seulement un médicament excitant, mais qu'il jouit d'une véritable spécificité, et qu'il est préférable au mercure sous mille rapports, et surtout sous celui de sa constante innocuité. Il ajoute encore que plusieurs observations recueillies par divers élèves en médecine à la maison centrale de Montpellier, ne laissent aucun doute sur l'impossibilité de remplacer l'or dans le traitement des syphilis anciennes, chez les individus d'une susceptibilité telle que la plus légère dose de mercure ne manquerait pas d'occasioner un ptyalisme opiniâtre ou quelque cachexie fâcheuse.

155 *quater.* — Les maladies qui règnent à la maison centrale de Montpellier ont presque toutes le caractère chronique. La syphilis s'y rencontre fréquemment compliquée de scrophules, de scorbut et de dartres. Voilà déjà un assez grand nombre d'années que M. Pourché emploie les préparations d'or dans ces circonstances, et il est tout disposé à certifier qu'il n'y a pas de *moyen plus économique, plus simple dans son administration et plus efficace dans ses résultats.* Aucun malade ne répugne à son emploi, qui n'exige pas la moindre sévérité dans le régime. « *L'économie* en est si évidente, que les entrepreneurs de la mai» son centrale, termine M. Pourché, m'adressent souvent » des remerciements sur le peu de dépense qu'exige la gué-

» rison des maladies syphilitiques. Quant à l'efficacité, elle » est incontestable, et viendra le moment, j'en suis certain, » que personne n'aura plus le moindre doute sur les pro- » priétés antisyphilitiques des préparations d'or. »

Nous joignons nos vœux à ceux de M. Pourché, et c'est pour leur accomplissement que nous avons écrit ce livre.

156. — Observ. CXII (extraite de l'ouvrage de M. Niel, page 15). Blennorrhagie, poireaux; délayants pendant quinze jours. Emploi de six grains de perchlorure. Refoulement, par un bain de mer, de l'excitation déjà produite; pustules sur toute l'habitude du corps. Guérison par six nouveaux grains de perchlorure. *Crise peu marquée* par les urines.

157. — Observ. CXIII (idem, page 52). Leucorrhée, ulcères chancreux, verrues au bord des grandes lèvres. Guérison par neuf grains de perchlorure. *Crise* par une salivation douce. Les verrues ne se sont séchées que six mois après la fin du traitement. Cette cure, qui en 1821 avait eu huit années de durée, ne s'est point encore démentie depuis.

158. — Observ. CXIV, *par M.* Souchier. Blennorrhagie, chancres à la verge, engorgement d'un testicule. Guérison par cinq grains de perchlorure.

« Je fus consulté au mois d'août dernier (19 février » 1827), par M. *** père, riche propriétaire d'Émeux » (Drôme), pour une affection syphilitique qu'il venait de » contracter à l'âge de soixante-trois ans. Les symptômes » consistaient en un écoulement uréthral abondant et en » une quantité considérable de chancres à l'extrémité du » prépuce et du gland. De plus, six jours après l'appari- » tion de ces premiers symptômes, le testicule gauche se » gonfla et fit souffrir le malade. Je fis appliquer quinze » sangsues au périnée, et je prescrivis qu'après leur chute, » les piqûres fussent recouvertes d'un cataplasme émol- » lient renouvelé trois fois par jour, et de recouvrir en » même temps aussi de cataplasmes émollients tout le tes-

» ticule malade ; je recommandai en même temps une diète » assez sévère. Après quatre jours de ce traitement antiphlo- » gistique, je fis commencer au malade l'usage d'une po- » tion balsamique (potion avec le baume de Copahu[1]), dont » il devait prendre une cuillerée à bouche au moment de » chaque repas, et il commença en même temps le traite- » ment par le muriate d'or et de soude. Au bout de six » jours de ce traitement, l'écoulement était arrêté et les » chancres annonçaient déjà une guérison prochaine. Dès » ce moment je conseillai au malade de pratiquer deux » frictions par jour avec le muriate à cause du peu d'exci- » tabilité qu'ont les organes à un âge aussi avancé, et » je recommandai de faire la friction de sept à huit mi- » nutes à cause des difficultés d'absorption que j'avais déjà » observées chez les mêmes individus. Vers la fin du qua- » trième grain les chancres étaient complètement cicatrisés, » et le testicule, qui depuis le commencement du troisième » grain avait commencé à diminuer de volume, était à peu » de chose près ramené à son état naturel. La guérison fut » parfaite avant la fin du cinquième grain. Comme l'affec- » tion était récente je ne crus pas devoir pousser plus loin » le traitement. Cinq grains m'ont toujours suffi pour les

[1] 159. — Notre honorable confrère de Romans sait fort bien que dans un grand nombre de cas il pourrait se dispenser de prescrire le baume de Copahu pour combattre ces écoulements vénériens, et que le chlorure d'or et de soude seul les guérirait très bien. Plusieurs faits déjà cités ont dû amener cette conviction dans l'esprit de nos lecteurs ; mais M. Souchier retire de cette médication ce grand avantage, de faire cesser de suite un des accidents qui gênent le plus le malade, et de ne pas avoir là une cause persistante d'irritation. Ses observations constatent aussi l'efficacité du baume de Copahu.

» affections récentes, et j'ai même toujours constaté leur » guérison avant la fin du traitement. »

Cette cure ne s'est point encore démentie. (Avril 1818.)

160. — OBSERV. CXV, *par M.* NIEL (extraite du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, engorgement des glandes de l'aine et du testicule (orchite). Guérison par quatre grains de perchlorure. *Crise*, moiteur douce pendant la nuit, urines abondantes et sédimenteuses.

OBSERV. CXVI, *par M.* MIGNOT. Blennorrhagie qui se supprime, chancre à la base du gland, orchite. Guérison par quatre grains de perchlorure.

161. — OBSERV. CXVII, *par M.* CUILSET (extraite du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, chancre, phimosis, orchite. Guérison par le perchlorure.

« M. D*** était atteint depuis deux mois d'une blen- » norrhagie pour laquelle il avait été soigné par différentes » personnes de l'art : voyageant par état, il se trouva forcé » pendant sa maladie de consulter dans les différents lieux » où il se trouvait lorsqu'il lui survenait quelque accident. » A la suite d'un violent exercice, le testicule droit s'en- » gorgea considérablement et il survint un phimosis. Je » fus appelé. Les moyens auxquels j'eus recours eurent » tout l'effet qu'on pouvait en désirer. Le prépuce devenu » libre, je découvris le gland, qui m'offrit à sa base un » chancre assez large. De suite je conseillai l'usage du mu- » riate d'or, qui me réussit parfaitement bien. Pendant le » cours de son traitement, M. D*** éprouva quatre ou » cinq fois un écoulement, léger à la vérité, par le canal » de l'urèthre (91).

» Je pourrais ajouter plusieurs autres observations à » celle-ci, mais comme elles diffèrent peu entre elles, je » m'en abstiendrai. »

162. — OBSERV. CXVIII (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 348). Bubons, poireaux, ulcérations du gland re-

couvertes par le prépuce, chez un enfant de sept ans. Excision du prépuce. Guérison par trois grains de perchlorure.

C'est le seul cas où M. Chrestien ait eu besoin d'avoir recours à une opération chirurgicale.

163. — OBSERV. CXIX, *par M.* CHRESTIEN. Phimosis, bubon, poireaux. Guérison par l'or divisé mécaniquement.

« Un tailleur d'habits, d'une constitution délicate, d'un » tempérament mixte, mais plus sanguin que bilieux, portait » depuis trois mois, à l'aine droite, un bubon de la grosseur d'un petit œuf de poule, sous lequel on remarquait » un bourrelet du volume et de la longueur du petit doigt: » la couleur en était vineuse; le sujet avait de plus un » chancre au bout du prépuce et un phimosis. Je mis le » malade à l'usage de l'or limé administré en frictions sur » la langue; un grain par jour fut la dose employée chaque matin pendant douze jours; elle fut augmentée d'un » quart de grain, après et pour un pareil terme, et portée » ensuite à un grain et demi pour tout le reste du traitement pendant lequel je n'employai que quarante-neuf » grains et demi de matière. Au sixième jour le chancre » avait disparu, mais je ne tirai aucune conséquence favorable de cette disparition, parcequ'elle pouvait être attribuée à des bains locaux dans une décoction de fleurs » de sureau et de mauve animée par un peu d'eau-de-vie. » Ce qui est digne de remarque, c'est qu'au dixième jour » j'observai une diminution sensible du bourrelet, moins » de sensibilité, plus de souplesse dans le bubon, et une » augmentation dans la quantité des urines, quoique le » malade ne bût pas plus que dans son état ordinaire de » santé. A cette même époque le pouls était plus plein et » plus fort, toutes les fonctions se faisant d'ailleurs avec » plus d'énergie. Vers le vingtième jour le bourrelet était » presque effacé, le bubon beaucoup moindre, et je pus

» sans un grand effort découvrir le gland. A quelques li-
» gnes de sa base, j'aperçus deux chancres de la grandeur
» et de la forme d'une semence moyenne de courge; ils
» commençaient à se cicatriser; en outre deux poireaux oc-
» cupaient la base du prépuce : l'un, à base large, offrait le
» volume d'une petite mûre; l'autre en éventail, ayant
» trois ou quatre lignes de hauteur sur un peu plus de lon-
» gueur, était soutenu par un pédicule extrêmement mince.
» Je jugeai qu'ils avaient déjà été attaqués par le remède,
» qui fut continué encore pendant quinze jours. Avant la
» fin du traitement, qui dura trente-neuf jours, tous les
» symptômes avaient disparu, à l'exception du poireau à
» pédicule que je ne voulus point extraire : il fut tout-à-fait
» dissipé au bout de cinq jours. Il y a plus de deux ans
» (et maintenant dix-sept) que le sujet jouit d'une bonne
» santé. »

Observ. CXX (extraite de l'ouvrage de M. Chrestien). Poireaux sur le prépuce et sur le gland, bubon, chancre sur le scrotum. Guérison par l'or divisé, résolution du bubon.

164. — *Syphilis primitive. Complications.* La syphilis est certes une maladie assez grave par elle-même pour qu'on redoute que d'autres affections qui ne sont souvent pas dangereuses viennent la compliquer, et rendre sa cure beaucoup plus difficile. D'autres fois c'est la syphilis elle-même qui, réagissant d'une manière fâcheuse sur la nouvelle maladie ou sur celle existante qu'elle vient compliquer, rend la cure impossible. Du reste, sur ce point il reste encore beaucoup à désirer. Les complications des affections syphilitiques avec d'autres maladies, leur dégénérescence, ainsi que l'influence mutuelle qu'elles exercent les unes sur les autres, ne sont point encore bien connues. Dans le traité de la syphilis que nous nous pro-

posons de publier, nous tâcherons de faire ressortir de faits nombreux, exacts et bien analysés, les règles de conduite qu'il faut suivre dans ces circonstances. La condition la plus fâcheuse, c'est que le plus souvent la seconde maladie contre-indique l'emploi des médicaments propres à combattre la syphilis. Ceci, presque toujours vrai quand on emploie le mercure, rencontre des exceptions extrêmement nombreuses quand on administre les préparations aurifères. Je sais bien que les partisans de la méthode antiphlogistique prétendent que leur thérapeutique convient indistinctement à toutes les maladies, de sorte qu'ils redoutent peu les complications, puisqu'ils traitent de même la syphilis et la seconde complication; mais nous aurons à leur répondre que tous les jours on reconnaît l'insuffisance de cette thérapeutique dans les maladies les plus simples, et que nous la prouverons pour la syphilis.

165. — Observ. CXXI, *par M.* Bastide *fils* (extr. du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, chancres, rhagades, boutons hémorrhoïdaux; complication d'une gastro-entérite. Guérison par le perchlorure.

«Mademoiselle ***, âgée de vingt ans, était affectée de-»puis deux mois d'une maladie syphilitique caractérisée »par une blennorrhagie et six chancres sur la surface des »grandes lèvres, dont un placé sur l'orifice de l'urèthre; »aucun n'excédait la grandeur d'une pièce de dix sous. »Des rhagades garnissaient le pourtour de l'anus; deux »boutons hémorrhoïdaux se faisaient voir à l'entrée du rec-»tum. Toutes les parties affectées étaient dans un état de »phlogose et d'engorgement, et causaient à la malade »beaucoup de douleur. La maladie se compliquait d'une »dysenterie gastrique bilieuse avec fièvre. Dans cette »complication je n'hésitai pas, je négligeai l'élément sy-

»philitique pour remplir des indications que je regardai »comme plus pressantes. Aux hémorrhoïdes j'opposai l'ap»plication de deux sangsues au fondement. Cette applica»tion, qui avait été suivie d'un prompt soulagement, fut »répétée avec le même avantage. Des fomentations émol»lientes, des bains de vapeurs furent dirigés contre l'in»flammation locale; j'en vins enfin, et à plusieurs reprises, »à l'ipécacuanha administré comme émétique; il fit rejeter »une grande quantité de bile, et toujours avec succès. »Alors tout se présenta sous un meilleur aspect; les dou»leurs furent calmées; les rhagades du fondement qui au»paravant étaient dans un état de roideur et d'irritation »vive, prirent une autre forme et s'offrirent comme des »crêtes de coq très souples, mais trois chancres se mani»festèrent à leur surface. Les parties sexuelles avaient re»pris leur souplesse et ne procuraient presque pas de dou»leur; l'appétit était devenu bon et tout annonçait la com»plication détruite, il me resta à combattre la syphilis. »

»Je me disposai à administrer le muriate d'or dès le »lendemain; mais quelle fut ma surprise de trouver la »malade au lit, dans les souffrances les plus terribles, qui »s'augmentaient encore au moindre mouvement! Elles »avaient leur siége aux parties sexuelles; je les trouvai »très gonflées et très irritées. Les chancres étaient d'un »rouge noirâtre. J'attribuai tout ce désordre à une cause »d'abord mécanique, il me fut difficile d'en obtenir l'aveu; »on me le fit avec peine. Mes soupçons éclairés, je me »bornai à l'application de cataplasmes émollients et à pres»crire une diète et des boissons antiphlogistiques. Dans »huit jours les souffrances furent dissipées, et je pus sans »crainte, administrer le muriate. Trois grains de ce sel »suffirent pour parvenir à une entière guérison, dans l'es-

» pace de deux mois y compris quelques jours de suspen» sion. La malade n'eut pas pris un grain et demi de mu» riate, que l'écoulement blennorrhagique eut disparu, » et que les chancres, de même que les excroissances du » fondement, eurent diminué de moitié. Avant d'avoir » épuisé la totalité des trois grains, toujours en frictions » sur la langue, la guérison fut opérée. Pendant l'adminis» tration du muriate, nulle application ne fut faite; seule» ment, tant que dura la blennorrhagie, la malade usa » d'une décoction d'orge ou de toute autre analogue, et elle » suivit un régime doux. Si les frictions furent suspendues » quelquefois, ce ne fut que par la crainte de voir reparaî» tre ces hémorrhoïdes, qui menaçaient de se reproduire.»

Observ. CXXII, *par M.* Thibal (extraite du mémoire de M. Chrestien). Chancre, bubon, complication d'une gastro-entérite. Guérison par le perchlorure.

« Le 14 mars 1810, on me fit voir un jeune homme » âgé d'environ dix-sept ans, qui portait depuis deux mois, » entre le prépuce et le gland, un chancre qui avait pres» que dévoré ces parties, et deux bubons, chacun de la » grosseur d'un œuf de dinde. A ces symptômes bien évi» dents de syphilis se joignait une fièvre bilieuse, avec des » redoublements en double tierce qui avaient lieu le soir, » se prolongeaient bien avant dans la nuit, et se terminaient » par une sueur si abondante que le malade mouillait cinq » ou six chemises; la faiblesse et la maigreur étaient extrê» mes.

» Malgré l'intensité des symptômes vénériens, je me vis » forcé de les négliger, pour ne m'occuper que de la ma» ladie aiguë. Celle-ci terminée, je proposai aux parents du » malade de le soumettre à un traitement mercuriel par » les frictions; ma proposition fut rejetée. On désira un

» traitement moins dispendieux. Je n'en connaissais pas de » plus propre à remplir les vues qu'on me manifestait, que » celui par le muriate suroxigéné de mercure. *Il répugnait » à ma conscience d'employer cette dissolution qui m'in- » spirait des craintes, et sur l'efficacité de laquelle j'étais » autorisé de lever des doutes.* Je ne connaissais pas les » bons effets du muriate d'or, M. *Chrestien* n'ayant pas » encore publié sa découverte. J'écrivis à ce médecin, non » pour lui demander son remède, mais pour le prier de » m'aider de ses conseils dans un cas qui m'embarrassait » par le refus qu'on faisait de la seule méthode qui me pa- » raissait convenir. Il eut la bonté de me répondre et de me » confier son remède, en m'indiquant la manière de l'em- » ployer, et en m'enjoignant de faire enlever tous les topi- » ques que je mettais en usage, et de tenir seulement le » chancre propre au moyen de lotions avec la décoction » de fleurs de mauve.

» Ce fut en frictions sur la langue que le muriate fut ad- » ministré: j'ignore à quelle dose pour chaque friction, parce- » que M. Chrestien m'envoya pendant tout le traitement les » paquets préparés; mais je sais que le premier contenait » quinze prises, le second quatorze, et que chaque nouveau » paquet en renfermait de moins que le précédent. A la » vingt-cinquième friction, le chancre fut cicatrisé et les » bubons eurent perdu au moins la moitié de leur volume; » le jeune homme avait déjà repris des forces et des chairs; » il se livrait un peu à ses occupations ordinaires. Je fis sus- » pendre, ainsi qu'il m'avait été recommandé, les frictions » pendant cinq ou six jours. Dans ce délai, le jeune homme » commit plusieurs imprudences en fait de régime. Des » signes de gastricité s'annoncèrent, les bubons acquirent » leur premier volume. Cette augmentation brusque ne

» m'effraya pas ; je ne la considérai que comme lymphati-
» que, et je fus assuré d'avoir bien vu ; car un émétique et
» un purgatif ramenèrent les bubons au point où ils étaient
» lors de la suspension du muriate, dont l'usage fut repris,
» comme auparavant, le matin à jeun. Lorsque le malade
» eut atteint la cinquantième friction, compris les premiè-
» res, il survint une fluctuation sensible dans les tumeurs,
» réduites au volume d'une noix ordinaire. Quelques jours
» après elles s'ouvrirent spontanément, et sans que j'eusse
» fait aucune application. Alors seulement je mis sur cha-
» que tumeur un emplâtre de Vigo simple et de ciguë. Quinze
» jours après il n'exista pas vestige de tumeur ; depuis long-
» temps la cicatrice du chancre était faite. L'appétit du
» malade était excellent ; il avait acquis plus de force et
» d'embonpoint qu'à son ordinaire. Soixante-cinq frictions
» suffirent, administrées dans le courant de deux mois et
» vingt jours. Sa guérison a été si parfaite, que sa santé n'a
» éprouvé aucun dérangement depuis cette époque, mal-
» gré la fatigue de l'état militaire qu'il a repris, et de plu-
» sieurs campagnes très pénibles. »

Observ. CXXIII, *par M.* Dazet (extraite du mémoire de M. Chrestien). Chancres, menace de mortification prochaine de la verge, complication de gastrite. Guérison par quatre grains de perchlorure.

« Le nommé Joseph T***, de cette ville (Montpellier),
» âgé de cinquante-six ans, né de parents sains et robus-
» tes, d'un tempérament bilieux sanguin, me fit appe-
» ler, le 22 septembre 1812. Je trouvai le malade fatigué
» d'une fièvre très forte, avec céphalalgie ; la langue était
» sèche ; il présentait enfin l'ensemble d'une maladie très
» grave. Les boissons humectantes furent prescrites. Le
» lendemain, des signes de gastricité me firent ordonner

» un émétique, qui produisit par haut et par bas tout l'effet que je pouvais désirer : un purgatif me parut nécessaire, et il fut administré. Le lendemain de ce purgatif » le malade se plaignit d'avoir éprouvé une violente hémorrhagie par la verge. Je m'empressai de visiter la partie » qui avait fourni le sang, et j'aperçus un écoulement » très abondant, provenant des chancres qu'il y avait entre » le gland et le prépuce ; un gonflement très considérable » de la verge, avec toutes les apparences d'une mortification très prochaine, un point en paraissait déjà frappé : » cette infection datait de loin. De suite je prescrivis le muriate d'or. Ce fut le 24 septembre que le malade dut en » commencer l'usage en frictions sur la langue, à la dose » d'un quinzième de grain par jour. Par un malentendu, il » fut fait huit frictions en vingt-quatre heures, ce que j'appris le 25 à ma visite du matin. Je ne fus pas peu étonné » de voir mon malade levé, mais surtout de trouver, dans » l'examen de la partie affectée, une diminution considérable du gonflement de la verge, qui avait repris sa couleur naturelle, excepté dans le point où la mortification » m'avait paru commencer. Un des chancres avait percé le » prépuce, et fournissait une suppuration abondante. J'engageai le malade à ne faire qu'une friction par jour ; ce » qu'il exécuta ponctuellement jusqu'à ce qu'il eût employé » quatre grains de muriate, en divisant chaque grain en une » fraction de moins que le grain précédent. En poursuivant » ainsi le traitement, et à la huitième friction du second » grain, le chancre qui avait percé le prépuce fut entièrement cicatrisé ; quand le point qui avait paru se mortifier » eut repris sa couleur naturelle, bientôt tous les autres » chancres furent guéris, et le malade, avant d'avoir épuisé » le quatrième grain de muriate, avait repris une santé par-

» faite en tous points, sans avoir associé aucun autre moyen » à celui-ci, et en suivant même un très mauvais régime, » celui qui est familier aux gens de la campagne, occupés » à travailler la terre. »

Cette cure ne s'est pas démentie pendant les seize années qui se sont écoulées depuis qu'elle a été opérée (avril 1828).

166. — Ces trois observations méritent toute notre attention ; elles nous offrent en effet le spectacle d'une complication de *gastro-entérite* avec la *syphilis;* or, plus tard, nous verrons encore (7. 115.) qu'on a été jusqu'à prétendre que les symptômes de *ce que nous nommons syphilis,* doivent être rapportés à une inflammation gastro-intestinale. Si le *sublata causa tollitur effectus* est vrai, une fois l'inflammation gastro-intestinale dissipée, les symptômes apparus sympathiquement aux parties de la génération devraient se dissiper ; il n'en a rien été. Ils se sont légèrement améliorés, ont empiré dans le second cas, quand la gastricité a reparu : bien ! nous sommes parfaitement d'accord sur ce point, qu'il existe un lien sympathique entre tous nos organes, qui fait qu'il est difficile que lorsque l'un d'eux est fortement frappé, tous les autres ne s'en ressentent pas plus ou moins ; mais quand un d'eux n'est affecté absolument que par sympathie, il cesse de l'être aussitôt que celui vraiment malade revient à l'état normal ; ainsi la céphalalgie qui provient de besoin cesse quand on commence à remplir l'estomac. La dernière observation démontre bien la haute efficacité du sel aurifère, qui a enrayé dans ce cas la marche de la gangrène qui menaçait déjà le membre viril.

167. — OBSERV. CXXIV (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 420). Chancres sur le prépuce, bubon à l'aine

gauche, poireaux. Amélioration par le perchlorure, quand il survint une complication de rhumatisme goutteux dont le malade avait déjà souffert : il fallut suspendre le traitement, tous les symptômes syphilitiques s'aggravèrent. Après qu'on fut parvenu à calmer la nouvelle maladie, reprise du traitement par le perchlorure, et guérison.

Je pense aussi que dans un cas de complication de ce genre, il faut, bon gré mal gré, suspendre l'administration d'un médicament aussi excitant que le perchlorure ; mais il me semble qu'on pourrait, sans aucun inconvénient, lui substituer l'or divisé, et qu'ainsi on éviterait le grave inconvénient du retour des symptômes syphilitiques.

CHAPITRE VI.

OBSERVATIONS DE SYPHILIS ANCIENNE ET CONSTITUTIONNELLE GUÉRIE PAR L'EMPLOI DES PRÉPARATIONS AURIFÈRES SEULES.

168. — Rien de difficile et d'arbitraire comme la distinction qu'on a faite de la syphilis en *récente* et *constitutionnelle*, et celle des symptômes en *primitifs* et *secondaires*; et quand nous avons voulu classer nos observations d'une manière un peu méthodique, nous nous sommes presque trouvés arrêtés à chaque pas; voici cependant l'ordre que nous avons suivi : nous avons considéré comme *primitifs* tous les symptômes qui apparaissent aux parties de la génération et dans le voisinage (ces affections ont fait l'objet du chapitre précédent); comme *secondaires*, ceux au contraire qui se montrent loin de ces mêmes parties. Nous avons nommé *anciennes* ou *invétérées* toutes les affections syphilitiques dont les symptômes persistaient depuis six mois à un an, et les avons ensuite classées selon qu'il y avait prédominance de symptômes primitifs ou secondaires. Nous avons enfin désigné par l'épithète de *constitutionnelle*, toute syphilis qui, ayant fixé son action désorganisatrice sur un ou plusieurs de nos systèmes, portait en même temps atteinte à la santé générale de l'individu.

169. — Observ. CXXV, *par M.* Sauvé. Blennorrhée ancienne; guérison par un grain de perchlorure.

« M. Kruszewski, jeune officier du 4e régiment de lan-
» ciers, avait conservé d'une ou plusieurs gonorrhées, une
» blennorrhée qui durait depuis dix-huit mois. Il prit un
» grain de muriate d'or et de soude, en six frictions sur la
» langue, et se trouva guéri; ce qui le détermina à ne pas

» pousser plus loin le traitement. Depuis près de deux années qui ont suivi cette guérison, j'ai toujours vu » M. Kruszewski, et il n'a pas cessé de se bien porter. »

Observ. CXXVI, *du même*. Blennorrhée depuis plus d'un an. Plusieurs traitements inefficaces par le baume de Copahu et divers médicaments astringents. Guérison par cinq grains de perchlorure.

Observ. CXXVII (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 123). Leucorrhée qui date de deux ans. Guérison par quatre grains de perchlorure. Pas de mouvement critique sensible.

Observ. CXXVIII (idem, page 167). Leucorrhée depuis douze ans; gerçures profondes à la vulve, à la marge de l'anus, à la face interne des cuisses, causées par l'âcreté de la matière de l'écoulement; état voisin du marasme. Guérison par huit grains de perchlorure. *Crise* par les urines. Cette cure, qui était déjà ancienne en 1821, ne se dément pas (avril 1828).

170. — Le diagnostic des écoulements auxquels les femmes, et surtout celles habitant les grandes villes, sont malheureusement trop sujettes, est encore plus difficile que celui de la blennorrhagie et de la blennorrhée (17. 106.). Le nombre des leucorrhées bénignes (flueurs blanches) est immense. Chez certaines femmes, cet écoulement est tellement abondant qu'elles sont obligées de prendre contre lui les mêmes précautions que pour l'évacuation menstruelle. Quand, chez les femmes, ils ne reconnaissent pas les mêmes causes que la blennorrhée chez les hommes (17.), ils dépendent, tantôt d'un peu de relâchement de la membrane muqueuse qui tapisse les parties de la génération; d'autres fois d'une affection de l'utérus, et enfin, le plus souvent, ils sont sous la dépendance d'affections que la nouvelle médecine a rendues bien fréquentes, de la *gastralgie* et de la *gastro-entéralgie*, qui peut se compliquer de gastrites et de gastro-entérites. Le séjour de la ville influe tellement sur l'existence de ces écoulements, que

nous connaissons beaucoup de nos riches clientes qui les voient disparaître lorsqu'après un hiver passé dans le tourbillon des plaisirs elles vont chercher à leurs campagnes un peu de repos, de bon air, de santé, et reprendre aux champs de nouvelles forces pour faire face aux nouvelles fatigues qui les attendent. N'oublions pas de signaler les leucorrhées causées par le principe scrophuleux; elles sont alors toujours un des symptômes du manque de menstruation et de la chlorose ou *pâles couleurs*.

171. — Les écoulements qui dépendent d'un relâchement de la muqueuse vaginale sont peu redoutables. Des soins de propreté, des bains froids dans la bonne saison, quelques injections astringentes ne les font pas toujours disparaître, mais du moins les empêchent d'augmenter. Nous devons dire que ces écoulements, en devenant trop considérables, peuvent à la longue altérer la santé générale, donner lieu à des affections nerveuses gastro-intestinales, à l'épuisement et au marasme. Ils peuvent surtout finir par affecter sympathiquement l'utérus. Les écoulements qui reconnaissent pour cause une affection de cet organe (ils sont malheureusement plus fréquents qu'on ne pense), sont, pour les femmes qui en sont incommodées, une menace continuelle d'affection future de l'utérus; menace qui cependant ne se réalise pas toujours. Il faut opposer aux leucorrhées de ce genre les bains de siége, les injections avec une décoction de soucis (*calendula arvensis*), très rapprochées; les pilules d'extrait de la même plante, et enfin les oxides d'or[1]. Quant aux écoulements qui sont la conséquence d'une affection nerveuse de l'es-

[1] La publication de ce travail ne tardera point à être suivie d'un Mémoire sur l'emploi des préparations d'or dans le traitement des maladies de l'utérus.

tomac, c'est cette dernière maladie qu'il faut traiter; et, à ce sujet, nous ne pouvons rien faire de mieux que de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage de notre estimable confrère le docteur Barras [1], et conseiller, comme le remède par excellence, le séjour à la campagne. Quant aux écoulements symptomatiques de la chlorose, et dépendants d'un épaississement de la lymphe, nous prouverons, dans notre second mémoire, qu'il n'existe pas de meilleur moyen de les combattre que les préparations aurifères.

172. — L'*ophthalmie syphilitique* est un des symptômes secondaires les plus fréquents de la syphilis, et surtout de la blennorrhagie virulente : c'est souvent une affection d'une grande gravité, et contre laquelle le traitement antiphlogistique le plus énergique et le plus méthodiquement administré est toujours sans efficacité : cette modification de la syphilis nous prêtera des armes puissantes contre cette méthode. Il n'est en effet aucune ophthalmie qui, convenablement traitée par les antiphlogistiques, ne leur cède, à moins d'un tel degré de gravité qu'il doive y avoir désorganisation de l'organe. Les ophthalmies syphilitiques (il en faut dire autant de celles qui dépendent du principe scrophuleux) ont très rarement ce grand degré de gravité; les symptômes inflammatoires sont même la plupart du temps peu intenses. Le traitement antiphlogistique ne fait jamais qu'amender ces derniers symptômes; mais une fois la maladie ramenée à la période de chronicité, ils deviennent absolument inefficaces, ainsi que tous les révulsifs imaginables. Les faits qui vont suivre viendront à l'appui de ce qui précède.

[1] *Traité sur les gastralgies et les entéralgies, ou maladies nerveuses de l'estomac et des intestins;* seconde édition, in-8°. Paris, 1827.

173. — OBSERV. CXXIX, *par M.* NIEL (extr. du mémoire de M. Chrestien). Ophthalmie avec tache de la cornée. Guérison par trois grains de perchlorure.

« Un enfant âgé de quatre ans était atteint d'une ophthalmie invétérée et contre laquelle l'emploi des moyens » les plus recommandables avait échoué. Le père avait eu » et avait communiqué à sa femme, pendant qu'elle était » grosse, une gonorrhée qui fut accompagnée de poireaux » à la vulve. Quoique ces individus eussent subi un traitement méthodique (par le mercure sans doute), leur enfant ne s'était jamais bien porté depuis sa naissance, et » avait même infecté d'ulcères le sein de deux nourrices. » Il était pâle et un peu bouffi, lent dans toutes ses actions et presque indifférent au plaisir comme à la douleur. » Il avait les ailes du nez un peu rouges et écartées dans » leur commissure avec la lèvre. On remarquait parfois de » très petites pustules qui s'ulcéraient pendant quelques » jours, disparaissaient ensuite et reparaissaient encore; » il portait de plus, depuis neuf mois, une inflammation » à l'œil droit avec une taie de deux lignes environ de diamètre. Ce petit malade fit usage de trois grains de muriate d'or et de soude, divisés chacun en seize fractions. » Cette dose suffit pour obtenir sa guérison, que pourrait » au besoin attester M. Chirol, pharmacien de cette ville » (Marseille), parent de l'enfant. Après la septième ou » huitième friction, l'appétit fut considérablement augmenté, les facultés vitales reçurent une nouvelle énergie, » et la peau prit un coloris qu'elle n'avait jamais eu. La » bouffissure, qui était habituelle, se dissipa vers la vingtième » ou vingt-cinquième friction; alors disparut aussi cette » espèce de phlogose qui s'était fait remarquer aux ailes du » nez; et les pustules qui ne disparaissaient guère que pen-

» dant une huitaine, ne se montrèrent plus, ni durant, ni » après le traitement. Ce ne fut qu'après la trente-sixième » friction que l'inflammation du globe de l'œil fut guérie ; » cette guérison s'accompagna de la disparition de la taie. »

174. — OBSERV. CXXX, *extraite de ma pratique.* Ophthalmie double : inutilité des traitements antiphlogistiques.

Je connais une petite fille de quatre à cinq ans, aussi atteinte d'une ophthalmie et dont l'histoire offre avec la dernière observation une grande analogie; elle nous donnera un exemple bien notable de l'inutilité des médications antiphlogistique et révulsive dans des cas de ce genre. Son père, artiste distingué, a eu, étant garçon, quelques affections syphilitiques qu'il n'a jamais combattues que par les préparations mercurielles ; la mère a toujours joui de la meilleure santé. Cette petite fille a eu une enfance maladive, *a toujours été pâle, un peu bouffie, lente dans toutes ses actions et presque indifférente au plaisir comme à la douleur.* Il y a deux ou trois ans, nous aperçûmes dans un des deux yeux une petite tache, que j'ai essayé vainement de dissiper par l'insufflation de poudres irritantes. Plus tard une ophthalmie double, mais plus grave du côté primitivement affecté, s'est déclarée : je l'ai d'abord combattue par quelques applications de sangsues faites aux genoux ; elles n'ont point eu tout le succès que j'en attendais. D'après le conseil d'un autre médecin, on en appliqua aux tempes; il s'ensuivit une amélioration bien notable mais de courte durée. Depuis ce temps j'ai cessé de traiter cette petite malade pour laquelle j'ai déclaré n'y avoir qu'un moyen de salut : c'est un traitement par l'or, comme on le pense bien. D'abord confiée à un oculiste célèbre, elle a été soumise à un traitement antiphlogistique des plus sévères ; sangsues près et loin du mal, bains tièdes tous

les jours, régime adoucissant, vésicatoire au bras : amélioration momentanée, mais jamais qu'amélioration, et cette petite infortunée a failli succomber à ce traitement trop débilitant ; on a été obligé d'y renoncer. La muqueuse nasale est devenue très malade, les yeux de suite l'ont été moins, ils ont même paru guéris, sauf les taies, qui ont persisté. Nous avons oublié de dire qu'il y avait eu ulcération de la cornée, et qu'on avait craint pour un moment la fonte de l'œil [1]. Le nez s'est guéri, l'ophthalmie a reparu avec le même degré d'intensité. On a alors transféré le vésicatoire à la nuque ; il a fait peu de bien ; mais dans le même temps cette petite malade a été envoyée à la campagne. Là, un changement merveilleux s'est opéré dans son état ; elle a grandi, a pris de l'embonpoint, des couleurs, de la gaieté ; ses yeux se sont guéris, à l'exception d'une toute petite taie qui persista ; le nez seulement resta malade, et j'annonçai que son retour à la ville ferait renaître l'ophthalmie ; elle avait conservé son vésicatoire à la nuque. Ma triste prédiction ne s'est que trop réalisée ; l'ophthalmie est revenue plus grave, et un grand chirurgien de cette capitale a conseillé le séton au lieu du vésicatoire. Ce moyen a procuré en trois ou quatre mois la guérison de l'ophthalmie, sauf les taies, qui persistent. Cette cure sera-t-elle durable ? l'ophthalmie ne reviendra-t-elle point quand on supprimera le séton ? Il est permis d'espérer une guérison radicale par les seules forces de la nature (89. 90.) si, au retour de la bonne saison, on place de nouveau l'enfant à la campagne. Cependant il ne faut pas dissimuler qu'il

[1] Ce symptôme d'ulcération de la cornée appartient surtout à l'*ophthalmie scrophuleuse*, aussi considérons-nous celle dont il est ici question comme dépendant plus d'un vice scrophuleux, que d'un vice vraiment syphilitique.

existe contre cette petite fille une menace continuelle de perdre l'organe de la vue, et à son âge critique, la vie, à moins qu'un traitement par l'or ne vienne détruire le levain morbide qui la mine lentement. Au défaut de l'or, ce serait encore à un traitement spécial qu'il faudrait avoir recours ; et on aurait le mercure, l'iode, le chlorate de potasse. Mais pourquoi avoir recours à ces moyens dangereux et peu sûrs, quand on a l'or, dont l'efficacité est égalée par l'innocuité.

175. 176. — Observ. CXXXI (extraite de l'ouvrage de M. Chrestien, page 416). Ophthalmie syphilitique (après une infection par dépôt de matière virulente sur le gland; phimosis, ulcération, blennorrhagie, gonflement des glandes de l'aine. Traitement adoucissant et topique, disparition de ces symptômes. Quelques années après, sans que le sujet se soit exposé de nouveau d'aucune façon, chancres sur le gland; guérison par des topiques). Guérison par le perchlorure.

Observ. CXXXII (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 48). Ophthalmie syphilitique très grave, après plusieurs blennorrhagies guéries par les émollients, et ensuite les astringents. Guérison par six grains de perchlorure. *Crise*, retour de la blennorrhagie.

Observ. CXXXIII (idem, page 73). Ophthalmie, tumeurs volumineuses au cou, après la résolution précoce d'un bubon. Guérison par six grains de perchlorure. *Crise*, suppuration de la tumeur, sueurs et urines excessives.

Observ. CXXXIV (extr. de l'ouvrage de Gozzi, page 8). Ophthalmie double syphilitique depuis dix mois; le malade ne saurait souffrir la moindre lumière; douleurs atroces, épiphora considérable, perte momentanée de la vue. Inefficacité d'un traitement antiphlogistique. Guérison par le perchlorure.

Observ. CXXXV (idem, page 9). Ophthalmie avec larmoiement considérable, après une blennorrhagie et un bubon. Le premier symptôme ayant disparu, douleurs atroces dans les extrémités inférieures, qui cessèrent par le retour de l'écoulement; celui-ci s'arrêta de nouveau; survint alors l'affection des yeux. Guérison par vingt-quatre frictions pratiquées sur la langue avec le perchlorure. *Crise*, urines copieuses et

sueurs nocturnes. Vingt-quatre jours de traitement sans interruption de travaux pénibles.

M. Gozzi invoque, pour la vérité de cette cure, le témoignage des docteurs Pietro Malaguti et Mauro Landuzzi.

177. — OBSERV. CXXXVI (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 378). Ulcère très ancien et profond à l'insertion du gland et de la verge, et qui menace le canal de l'urèthre; ulcère aussi très profond dans le pli de l'aine. Ces accidents sont survenus après la suppression d'une blennorrhée. Guérison par l'oxide d'or par la potasse.

178. — OBSERV. CXXXVII, *extraite de ma pratique*. Ulcérations primitives dans l'intérieur de la bouche et dans la gorge. Guérison par le perchlorure.

Eugène H***, né de parents extrêmement sains et fortement constitués, fut retiré de nourrice à l'âge de dix mois; ses parents furent prévenus à cette époque de se méfier de la femme à laquelle ils avaient confié leur enfant. Quelques mois après il eut une teigne muqueuse qui envahit tout le cuir chevelu, et s'accompagna de l'engorgement des glandes du cou. Cette affection, que les gens du peuple considèrent comme un *bénéfice de nature*, à cause de sa fréquente innocuité, se dissipa spontanément. A dix-neuf mois, il lui survint un petit bouton à la face interne des cuisses, tout près du pli de l'aine. Un médecin de l'endroit (le Point-du-Jour près Paris), consulté, le toucha avec la pierre infernale. L'eschare tombée, le mal grandit, et quand on me consulta, il m'offrit un exanthème grand comme une pièce de cinq francs, irrégulièrement sphérique. Il avait en outre plusieurs boutons ulcérés aux lèvres; l'intérieur de la bouche et la gorge étaient parsemés de chancres, l'haleine était fétide, et l'enfant expuait une salive abondante, filante et de mauvaise odeur. L'infection vénérienne était plus que probable; cependant, imitant la conduite de M. Lallemand (370.), je fis laver la plaie de

la cuisse avec une solution de deuto-chlorure de mercure; elle marcha rapidement vers la guérison. Cette épreuve confirmant mes probabilités, je fis administrer à cet enfant une solution de perchlorure d'or et de sodium (eau distillée, trente cuillerées à bouche, perchlorure un grain), par cuillerées à bouche tous les matins à jeun; une demi-heure après il buvait un verre de petit-lait (on fit usage d'une cuillère en buis). A la quinzième prise, un dévoiement de dentition fit suspendre le traitement, je revis l'enfant; l'exanthème était presque guéri, il ne restait qu'une légère rougeur. Tous les ulcères des lèvres et de la bouche marchaient déjà vers la guérison, la salivation était considérablement diminuée, l'haleine plus fétide. Ce petit malade a éprouvé une augmentation d'appétit étonnante; il a eu quelques sueurs; le front a été le siége d'une éruption de boutons qui, après avoir un peu suppuré, se sont rapidement desséchés. Je fais reprendre le traitement, et, après un second grain consommé de la même façon, la cure est complète: un petit ulcère à la commissure des lèvres persiste cependant; quelques lotions avec une solution légère de perchlorure d'or en opèrent la guérison. Cette cure, encore toute récente (nov. 1827), s'est opérée au milieu du travail de la dentition.

Observ. CXXXVIII, *par M.* Massel. Ulcération qui a rongé la luette avec inflammation violente de tout le voile du palais; passage des liquides par les narines, difficulté d'avaler les solides. Après une saignée du bras et une application de sangsues au cou, et les rafraîchissants et la diète lactée pendant un mois, usage du perchlorure d'or. Guérison obtenue par quarante-huit frictions de ce sel.

179. — Observ. CXXXIX, *par M.* Audibert. Ulcérations des fosses nasales et du pharynx. Guérison par neuf grains de perchlorure.

« Un officier, après avoir subi un traitement à Mont-
» pellier, vint rejoindre son régiment à Gap ; un mois après,
» il fut forcé d'entrer à l'hôpital, où il resta quinze jours
» avant d'être évacué sur celui de Mont-Dauphin ; cet offi-
» cier arriva dans un état de maigreur extrême, avec des
» ulcérations effrayantes dans les fosses nasales et au pha-
» rynx. Ce militaire, au huitième grain de muriate, expulsa,
» en se mouchant, le vomer tout défiguré par la carie. A
» cette époque le malade avait pris de l'embonpoint, ainsi
» que les couleurs du *facies* presque naturelles; je lui fis
» encore employer un neuvième grain par dixième. Après
» quatre mois et demi d'hôpital, il sortit parfaitement guéri.
» Il m'écrivit un an après, de Talaveira-de-la-Reyna (Espa-
» gne), qu'il jouissait de la meilleure santé. »

179 *bis*.— Le même médecin a eu à traiter plusieurs affections de même nature, il a toujours obtenu des résultats aussi satisfaisants en employant le muriate d'or.

180. — OBSERV. CXL, CXLI et CXLII, *par M.* SOUCHIER. Ulcération de l'arrière-bouche et du voile du palais. La mère infecte son enfant, celui-ci sa nourrice. Triple guérison par le perchlorure.

« La femme J***, de Romans (Drôme), avait eu dans
» l'espace de cinq années deux gonorrhées ; la première
» simple, mais la seconde beaucoup plus douloureuse et
» compliquée de chancres aux grandes lèvres. On n'em-
» ploya pas d'autre traitement que les *émollients, qui dissi-*
» *pèrent* les accidents. Un léger écoulement uréthro-vagi-
» nal, qu'on présenta au malade comme un écoulement sans
» importance, fut le seul symptôme qui persista pendant huit
» années qui s'écoulèrent depuis la dernière infection, jus-
» qu'à cette époque (avril 1823, la malade a quarante-deux
» ans), sans que sa bonne constitution parût en aucune façon

» altérée. Ce fut alors que la femme J*** se plaignit de maux » de gorge qui la fatiguaient beaucoup. La cause étant » méconnue, ils résistèrent aux légers traitements adminis- » trés pour les combattre. Je fus consulté par cette femme » en décembre 1824 ; les symptômes qu'elle m'offrit alors, » les signes commémoratifs ne me laissèrent aucun doute » sur l'existence du virus vénérien. Je trouvai l'arrière-bou- » che et le voile du palais, vers son pilier du côté droit, » ulcérés ; mais, de plus, l'enfant de cette femme portait » au gosier et à la commissure gauche des lèvres plusieurs » chancres. Sa nourrice se trouvait aussi être infectée, et » depuis peu de jours qu'elle l'allaitait (il est certain qu'elle » était saine auparavant), les deux mamelons étaient en- » tourés de chancres nombreux ; il n'existait de symptômes » vénériens sur aucune autre partie du corps de cette » femme.

» Cette nourrice fut de suite soumise à un traitement par » le muriate d'or (cinq grains divisés, le premier en seize » doses, le deuxième en quatorze, le troisième en douze, » et les quatrième et cinquième en dix frictions) ; elle et » son nourrisson furent entièrement guéris avant la fin du » quatrième grain. Le troisième était à peine consommé que » les chancres des seins de la femme R*** (c'est le nom de » la nourrice), commencèrent à se cicatriser ; l'enfant, déjà » bien soulagé, ne sécrétait plus une salive abondante mê- » lée de mucosités fétides ; enfin, avant l'emploi de la der- » nière fraction du quatrième grain, il n'existait plus chez » l'enfant, comme chez R***, de symptômes d'infection. » Je n'en prescrivis pas moins le cinquième grain et même » un sixième divisé en dix-huit fractions ; le cas était assez » grave pour exiger ce surcroît de prudence. Cependant la » guérison de la femme ***, aussi soumise au même traite-

» ment, ne s'opérait pas moins rapidement. Dès le commence-
» ment de l'emploi du cinquième grain, la voix avait ab-
» solument repris son timbre naturel : l'amélioration avait
» commencé dès la fin du troisième grain. L'ancienneté
» de l'infection me fit porter le traitement jusqu'à neuf
» grains. Les quatre derniers (donnés pour consolider la
» guérison) furent divisés le premier en quatorze doses,
» le deuxième en seize, le troisième en dix-huit, et le qua-
» trième en vingt fractions. Depuis cette époque ces trois
» malades continuent de jouir d'une santé remarquable
» (avril 1828). »

M. Souchier pense que la femme J*** avait une phthisie laryngée, à laquelle elle eût infailliblement succombé si la cause continuant d'en être méconnue, on ne lui eût point opposé un traitement spécifique.

181. — Observ. CXLIII, *par M.* Fleury. « Coussi (Eu-
» gène), ayant un chancre vénérien consécutif au voile du pa-
» lais, a pris quatre grains de perchlorure d'or et de sodium,
» et est sorti de l'hôpital radicalement guéri, après un séjour
» de soixante-cinq jours. »

Observ. CXLIV, *du même*. « Chabannier (Étienne), ayant
» un chancre vénérien consécutif au voile du palais, a pris sept
» grains et quatre sixièmes de chlorure; il est resté cent six
» jours à l'hôpital, d'où il est sorti guéri. »

Observ. CXLV (extraite de la thèse de M. Destouches). Vingt-huit ans, tempérament sanguin, bonne constitution. Un an après un léger écoulement et des chancres sur le prépuce qui disparurent sans traitement, ulcères aux commissures des lèvres et aux deux amygdales. Guérison par trois grains de perchlorure. Cette cure date de deux ans et demi et ne s'est pas démentie.

Observ. CXLVI et CXLVII (extraites de l'ouvrage de M. Chrestien, page 411). Après la guérison d'une blennorrhée, épaississement de la langue, qui devient raboteuse et tailladée; déglutition et parole difficiles. Guérison par le per-

chlorure. Chez la femme, qui fut infectée, leucorrhée, douleurs ostéocopes. Guérison par le perchlorure.

182. — Observ. CXLVIII (idem, page 361). Fluxions fréquentes, gonflement considérable des gencives, perte des dents (dix-huit ans auparavant blennorrhagie, ulcérations qui reparaissent et disparaissent). Guérison par l'or divisé.

183. — Observ. CXLIX, *par M.* Niel. Verrues nombreuses au pourtour de l'anus, tumeur suppurante, condylômes, poireaux à la vulve. Guérison par douze grains de perchlorure.

« Une ouvrière en piqûres avait été infectée par son mari, » marin de profession, et avait eu pour symptômes primitifs deux bubons inguinaux qu'elle porta plusieurs mois » sans en être beaucoup incommodée ; ceux-ci étant passés » à l'état inflammatoire, et causant des douleurs très aiguës, » la malade recourut à un homme de l'art, qui, après les » avoir amenés à suppuration, administra une douzaine de » frictions mercurielles sur les extrémités inférieures. La cicatrisation s'étant opérée sous l'influence de ce court traitement, et aucun autre phénomène pathologique ne s'étant déclaré d'ailleurs, la malade fut déclarée parfaitement guérie. Six ans après, et sans avoir eu de nouveau » commerce avec son mari mort au service de l'État, » cette femme ressentit des douleurs vives à l'anus, et » bientôt des déchirements indicibles dans cette partie, » soit qu'elle voulût aller à la garde-robe, soit qu'elle » tentât l'introduction d'une canule dans le rectum. On » crut d'abord que cet état était occasioné par des hémorrhoïdes ; mais une tumeur s'étant formée non loin de l'orifice anal et ayant exigé un examen attentif, la malade se » confia à mes soins. L'ayant visitée, de concert avec M. Magail, chirurgien expérimenté, nous reconnûmes un rétrécissement considérable de l'orifice, occasioné par une » foule de petites verrues qui en occupaient tout le pour-

» tour ; ces corps durs et calleux s'étendaient aussi de gau-
» che et de droite, et occupaient extérieurement un dia-
» mètre d'environ dix lignes. La tumeur dont j'ai fait mention
» était en suppuration ; elle offrait le volume d'une grosse
» noisette et gisait à environ deux travers de doigt et demi
» de l'anus; un nombre assez considérable de condylômes s'é-
» tendaient de la face interne des fesses jusqu'au périnée ;
» cinq ou six poireaux se faisaient aussi remarquer autour
» de la vulve. Cet appareil excluait toute espèce de doute.
» Après avoir fait donner issue à la matièrer en fermée dans
» la tumeur, afin d'éviter un point fistuleux, j'administrai
» les préparations d'or. Neuf grains de muriate triple, depuis
» un quinzième jusqu'à un quart de grain par jour, furent
» graduellement appliqués sur la langue, sans produire le
» moindre changement dans l'ensemble des phénomènes
» physiologiques, et sans manifester le moindre effet à l'é-
» gard des symptômes de la maladie ; seulement la petite
» plaie résultant de l'ouverture de l'abcès commençait à se
» cicatriser. Cette lenteur m'aurait découragé si plusieurs
» exemples ne m'avaient déjà appris l'utilité d'activer, en pa-
» reille occurrence, l'excitation générale en modifiant les
» formes de la médication (96.); je pris ce parti, et l'oxide
» d'or par la potasse, donné d'abord deux fois par jour, sous
» forme pilulaire, à la dose d'un huitième de grain, et suc-
» cessivement trois et quatre fois, sembla réveiller un in-
» stant l'énergie vitale, mais sans profit pour l'avancement
» de la cure. Ce moyen ne me réussissant pas, je revins au
» muriate, et après la troisième application d'un tiers de
» grain par jour de ce sel sur la langue, il se développa
» une fièvre modérée dont la durée se prolongea un peu au-
» delà de trois jours. Sa chute fut suivie de sueurs abon-
» dantes, d'une odeur pénétrante, qui pendant une quin-

» zaine de jours se renouvelèrent chaque nuit (c'était au » cœur de l'hiver), et se reproduisaient dans le jour par le » moindre exercice du corps. Quoique rien ne fût changé » dans l'ensemble des phénomènes morbides, je cessai dès » lors tout traitement, non seulement dans la crainte de dé- » velopper une vive irritation, mais encore dans la con- » fiance de l'entière guérison. Ce sentiment ne fut point » trompé, et deux ou trois mois après les évacuations men- » tionnées, il n'exista plus de trace du mal. Les verrues, les » condylômes, les poireaux étaient insensiblement dispa- » rus ; la plaie résultant de l'ouverture du dépôt s'était ci- » catrisée, et les déjections alvines s'opéraient sans la moin- » dre sensation pénible : cette cure ne s'est point démentie » depuis deux ans et demi. »

184. — Cette observation nous offre un exemple de la lenteur avec laquelle agissent quelquefois les préparations d'or (103), « de sorte que, dit M. Niel, si la rapidité des » effets de l'or par rapport aux symptômes primitifs, a été » capable d'abuser certains malades et même des médecins » irréfléchis, l'élément inverse a trop souvent découragé ou » induit à erreur les expérimentateurs peu familiarisés en- » core avec ce genre de médication. Quoique les maladies » vénériennes récentes ne soient pas entièrement à l'abri de » cet inconvénient, c'est principalement dans les maladies » invétérées qu'il se fait le plus communément remarquer. » Dans ces derniers cas, il n'est pas rare de voir les sym- » ptômes ou ne disparaître qu'un certain temps après la ces- » sation du traitement, ou bien ne s'user que fort lentement » et d'une manière presque inappréciable. Dans la première » catégorie on a pour garant et pour guide l'augmentation » prononcée de l'excitation générale et les évacuations cri- » tiques qui suivent cet état insolite; dans l'autre, l'entière

» disparition des phénomènes morbides et l'entier rétablis-» sement de la santé. »

185. — Malgré ma propension à suivre toutes les règles données par M. Niel, qui est, sans aucune espèce de doute, le praticien qui a le mieux étudié les préparations d'or, je pense qu'il est préférable, au lieu de suspendre absolument l'administration du sel aurifère, de soutenir le mouvement critique en continuant l'administration à des doses plus faibles, à moins cependant que cette crise ne soit violente.

186. — N'oublions pas de dire qu'à la fin de l'observation que nous avons rapportée, M. Niel déclare qu'il pourrait ajouter l'histoire de plusieurs autres cures de même espèce, dont la solidité est constatée depuis plusieurs années par la plus brillante santé.

187. — Observ. CL, *par* M. Massel. Trente-sept ans, constitution très affaiblie par des traitements débilitants antérieurs; depuis cinq ans, pustules cristallines, ensuite condylômes qu'on extirpe et qui reparaissent. Guérison par six grains de perchlorure; pansement avec le précipité rouge.

Observ. CLI, *par M.* Weter (extraite du mémoire de M. Chrestien). Poireaux au périnée. Guérison par le perchlorure. Pendant le traitement, chancres au gland et sur la verge; éruption de pustules sur le bas-ventre, les testicules; chute des cheveux.

Observ. CLII, *par M.* Passaguay (idem). Poireaux après des chancres traités fort légèrement. Guérison (disparition très rapide des symptômes) par cinq grains de perchlorure. Cure qui date de dix-sept années.

Observ. CLIII, *par M.* Benaben (extraite du Journal universel des sciences médicales, xli, 117). Il y a huit mois, chancres nombreux sur la face interne du prépuce. Traitement local par les émollients, diète sévère, délayants. Ces chancres, pansés avec un onguent où il entre du calomel, se cicatrisent rapidement; mais leurs cicatrices se couvrent bien-

tôt d'excroissances qui, coupées, repullulent sans cesse; enfin chancre dans l'intérieur des narines. Guérison par dix grains de perchlorure; deux grains avaient suffi pour faire disparaître tous les symptômes. *Crise*, sueurs assez abondantes, flux d'urines si considérable qu'il donna de l'inquiétude au malade et au médecin. Cette cure ne s'est point démentie depuis plus de deux ans qu'elle a été opérée.

Observ. CLIV (extraite de la thèse de M. Destouches, p. 18). Poireaux énormes sur le gland. Guérison sans excision, par trois grains de perchlorure. Cette cure date de deux ans.

Observ. CLV (extraite de l'ouvrage de Gozzi, p. 12). Excroissances piriformes sur les bras et le dos des mains (deux ans avant, ulcères à la vulve). Guérison par le perchlorure, quoique la femme restât toute la journée, par état, exposée aux intempéries de l'air, et qu'on fût dans la mauvaise saison.

Observ. CLVI et CLVII (extraites de l'ouvrage de M. Niel, page 37). Ulcère profond à l'une des grandes lèvres, guéri par des lotions détersives; excroissance sur le clitoris, condylôme à la marge de l'anus. — Chez le mari, chancre sur la face interne du prépuce, et poireaux à la base du gland. Guérison de ce dernier par six grains de perchlorure. *Crise* par des sueurs copieuses, suppuration de bonne qualité fournie par le chancre. La femme guérit par onze grains de perchlorure. *Crise*, éruption presque générale de boutons qui s'ulcérèrent et fournirent un pus de fort mauvais caractère; salivation qui survint quelques jours après la cessation du traitement.

188. — Observ. CLVIII (extraite de l'ouvrage de M. Chrestien). Bubon squirrheux. Guérison par l'oxide d'or précipité par l'étain. Cure confirmée par neuf années écoulées depuis qu'elle a été opérée.

189. — Observ. CLIX (extraite de l'ouvrage de M. Niel, page 133). Éruption sur toute l'habitude du corps, mais notamment à la face et au bas-ventre, de très petits boutons miliaires, rouges, isolés, produisant une démangeaison vive et mordicante; insomnie, mauvaises digestions, diarrhée et constipation alternatives, marasme. Guérison par huit grains de perchlorure. *Crise*, sueurs copieuses.

Observ. CLX (idem, page 147). Affection absolument sem-

blable à la précédente. Guérison par cinq grains de perchlorure. *Crise*, flux d'urines limpides, phlegmons qui suppurèrent assez abondamment. Ces deux cures datent de 1811, et depuis cette époque aucune ne s'est encore démentie (avril 1828).

190. — M. Niel croit être le premier qui ait observé cette singulière modification de la syphilis. Nous ne sommes point assez érudit pour savoir si sa prétention est fondée : ce qu'il y a de certain, c'est que, connaissant sa probité, nous pouvons affirmer que s'il dit avoir décrit cette maladie le premier, c'est qu'il le pense ; nous ajouterons qu'ayant parcouru depuis quelque temps un assez grand nombre d'ouvrages qui traitent de la syphilis, nous n'y avons rien trouvé d'analogue.

191. — Nous devons faire observer que cette modification syphilitique ressemble à ce que les médecins de la nouvelle école nommeraient *gastro-entérite avec éruption cutanée*; c'est, du reste, ainsi que ces messieurs nomment la variole, la rougeole, etc. Nous serions curieux de savoir quel résultat aurait eu, dans un cas de ce genre, un traitement antiphlogistique un peu sévère ; pour nous, il n'est pas douteux qu'il n'eût causé la mort de ces deux malades, en augmentant rapidement l'état de faiblesse dans lequel ils étaient déjà plongés, tandis qu'une médication spécifique, en détruisant la cause latente de leur maladie, les a rendus à la santé. Qu'on n'oublie pas que cette médication était, je ne dirai pas tonique, mais toute excitante, par conséquent propre à augmenter la gastro-entérite, s'il y eût eu vraiment gastro-entérite ; et on ne saurait mettre en doute le mauvais effet du perchlorure dans cette hypothèse, si on se rappelle combien il porte son action sur le tube intestinal (87), qu'il excite puissamment, sans cependant donner lieu à des symptômes d'irritation.

192. — Observ. CLXI (extraite de l'ouvrage de M. Chrestien). Alopécie sur le bas d'une joue et tout le menton du même côté, avec décoloration désagréable de la peau. Guérison par l'or divisé.

Observ. CLXII (idem). Même effet chez une femme qui avait perdu les sourcils par cause syphilitique.

Il faut entendre là, par guérison, le retour des poils tombés par l'influence du virus syphilitique.

193. — Observ. CLXIII, *extraite de ma pratique*. Engorgement du testicule. Guérison par six grains de perchlorure.

M. D***, âgé de vingt-cinq ans, d'une excellente constitution, contracta, il y a environ quatre ans, une gonorrhée qui fut traitée avec négligence, et céda facilement par l'administration de quelques adoucissants. Il n'a rien ressenti jusqu'à cette époque (décembre 1823), où il se plaignit à moi de douleurs assez vives dans le testicule droit et le long du trajet du cordon spermatique. Le malade ne peut assigner aucune cause actuelle à cet accident. L'ayant attentivement examiné, je trouvai la peau des bourses légèrement enflammée, et le testicule droit fort dur, très douloureux au toucher et le double de grosseur de l'autre; le cordon est engorgé et aussi douloureux. Je prescrivis une application de quinze sangsues sur la partie malade, de nombreux cataplasmes émollients, de la modération dans le régime, et une tisane de chiendent nitrée. Les sangsues saignèrent avec abondance et pendant plus de douze heures. Pendant une courte absence que je fus obligé de faire, les premiers accidents reparurent; à mon retour, je fis appliquer deux fois, à deux jours d'intervalle, dix sangsues. Après la seconde application, le testicule malade avait cessé d'être sensible, même au toucher; M. D*** put se lever, ce qu'il n'avait point encore pu faire sans éprou-

ver des tiraillements douloureux et une augmentation subite de la tumeur; les cataplasmes sont continués pendant quelques jours : mais le testicule est toujours aussi gros, quoique moins dur. Voyant tous les accidents inflammatoires calmés, je fis commencer un traitement par le perchlorure d'or et de sodium en friction sur la langue, le soir en se couchant. Pendant l'usage du premier grain, divisé en quinze fractions, le malade ne remarque qu'une augmentation bien marquée dans son appétit. Muni d'un suspensoir, il peut faire les nombreuses courses que nécessitent ses occupations. Le malade consomme un deuxième grain en treize doses, un troisième en onze, et un quatrième en dix doses, et je l'examine avant qu'il commence son cinquième grain, divisé en neuf fractions. L'engorgement est presque entièrement dissipé, et il n'en reste plus aucune trace quand ce cinquième grain se trouve consommé : ce n'est que par un surcroît de précaution que je lui en fis encore prendre un sixième grain, divisé comme le cinquième. Depuis que le malade a commeneé l'usage du quatrième grain du sel aurifique, il a eu des transpirations assez abondantes, sans fièvre, presque toutes les nuits, et le côté droit des bourses, correspondant au testicule malade, a été le siége d'une moiteur continuelle qui persista plus de quinze jours après toute cessation de médicament, et que je favorisai en conseillant au malade de porter un suspensoir dont les poches fussent doublées de flanelle. Voici aujourd'hui (avril 1828) quatre ans que cette cure a été opérée, et aucun accident n'est venu la démentir.

Observ. CLXIV, *par M.* Sizaire. Sarcocèle volumineux chez un jeune homme de vingt-quatre ans, survenu après une chute dans l'eau froide, au moment d'une transpiration abondante; du reste aucun indice d'affection vénérienne ni scro-

phuleuse. Guérison par des frictions pratiquées dans les aines et sur le scrotum avec deux onces de pommade aurifère (dix grains d'or sur une once d'axonge). *Crise* par un flux d'urines floconneuses.

Observ. CLXV, *par M.* Souchier. Engorgement squirrheux du testicule. Guérison par six grains de perchlorure d'or et de sodium.

« R***, habitant de Valence, homme entièrement adonné » à la débauche, avait si souvent eu la syphilis, qu'il ne » *comptait plus*, disait-il, lorsque son testicule droit se » gonfla et se durcit prodigieusement. En moins de trois » mois il avait acquis, lorsqu'il réclama mes soins, le vo- » lume des deux poings du sujet; jamais je n'en avais vu de » pareil. Le malade y éprouvait presque continuellement » des douleurs lancinantes qui l'alarmaient à juste titre, et » qui me firent craindre la dégénérescence cancéreuse de » cet organe et la nécessité de son extirpation. Je ne perdis » cependant pas tout espoir, mais le danger était imminent. » Comme j'avais affaire à un sujet fort peu irritable, je fis » commencer de suite mon traitement par le muriate, » mais je fis prendre double dose de sel aurifique, une le » matin et l'autre le soir, au lieu d'une seule par jour; et » en outre je prescrivis des frictions deux fois par jour sur » l'organe malade, avec un gros, pour chaque friction, de » pommade aurifère, sur cinq onces de laquelle j'avais fait » ajouter huit grains d'extrait gommeux d'opium. Chaque » friction devait avoir une durée de cinq à six minutes; et, » tous les quatre jours, on devait augmenter d'un tiers la » dose consommée à chaque friction. Je ne revis mon ma- » lade qu'un mois après; il avait terminé son quatrième » grain de muriate et consommé cinq onces de la pommade » aurifère : le testicule n'avait plus alors que le double du » volume naturel; il avait cessé d'être douloureux déjà de-

»puis dix à douze jours, quoiqu'il fût le siége d'un travail »intérieur que le malade ne pouvait point décrire. Après »l'emploi d'un cinquième grain, et surtout d'un sixième »grain divisé en dix fractions, toutes mes craintes furent »dissipées : le testicule malade était revenu à son état nor- »mal; et quoique depuis R*** ait contracté une nouvelle »gonorrhée que je crus devoir traiter seulement par les an- »tiphlogistiques et ma potion balsamique, rien n'est encore »(avril 1828) venu démentir cette belle cure.»

M. Souchier a appris depuis que plusieurs médecins avaient déclaré qu'il y avait squirrhe du testicule, et avaient proposé l'opération comme le seul moyen à employer dans un cas semblable.

Observ. CLXVI, *par M.* Golfin (extraite du mémoire de M. Chrestien). Tempérament muqueux, irritable; engorgement considérable du testicule, extrêmement douloureux; forte fièvre. Pendant la durée d'un traitement fortement antiphlogistique qui favorise la réapparition de l'écoulement, ulcération considérable de la luette, phlogose de toute l'arrière-bouche, haleine fétide; on insiste en vain sur le traitement adoucissant. Guérison par neuf grains de perchlorure. Cette cure ne s'est pas démentie pendant dix-sept années qui se sont écoulées depuis qu'elle a été opérée; seulement une blennorrhée a persisté, et a résisté à tous les moyens imaginables. Cet écoulement, dont le sujet du reste ne paraît nullement incommodé, n'est pas contagieux. Nous sommes assez tenté de l'attribuer au traitement antiphlogistique trop long-temps prolongé.

Observ. CLXVII (extraite de l'ouvrage de M. Chrestien, page 440). Sarcocèle présumé de nature syphilitique, et qui date de deux ans : de la partie antérieure du testicule partait un corps en forme de corne, très dur et très sensible, d'un pouce et demi de longueur, et se dirigeant vers le raphé. Guérison par le perchlorure à l'intérieur, associé aux extraits de garou et de ciguë.

Observ. CLXVIII, *prise dans la clinique de M.* Lallemand. Un malade placé dans les salles de ce professeur, et qui avait un gonflement énorme et indolent du testicule (affection ancienne qu'on soupçonna de nature vénérienne) fut guéri par quatorze grains de perchlorure. Le testicule a repris son volume ordinaire, mais il est resté déformé, ce qui prouve la gravité de cette maladie.

Observ. CLXIX, *par M.* Sizaire. Sarcocèle, bubons, chancres, verrues, ulcérations supérieures. Guérison par l'or divisé et l'oxide d'or divisé.

« F. A., jeune homme de Peyriac, se retira du service » dans le mois d'août 1824, avec un sarcocèle vénérien, » produit par la métastase d'une gonorrhée virulente sup- » primée trop tôt par des injections astringentes. Deux bu- » bons à l'aine droite, des chancres et des verrues autour » du prépuce, des aphthes et des ulcères à la bouche et au » gosier, ne laissaient aucun doute sur la nature vénérienne » de la tumeur, et sur l'infection générale. Encouragé par » les succès que j'avais déjà obtenus par les préparations » aurifères, craignant d'ailleurs d'exciter la salivation et » l'irritation générale par les préparations mercurielles, je » conseillai d'abord, pour modérer la douleur et la sen- » sibilité des ulcères, d'appliquer l'or divisé sur les parties » irritées, et de suspendre les topiques fondants qu'on met- » tait sur les bubons. Après avoir calmé l'excitation géné- » rale par un bon régime de vie, les tempérants, les délayants » et quinze jours de l'emploi topique de l'or divisé, je con- » seillai l'or limé frictionné pendant trois minutes sur le » gland. Ce traitement, continué pendant trois mois, pro- » cura un écoulement abondant d'urines troubles et blan- » châtres. J'associai ensuite à l'or divisé l'usage de l'oxide » d'or à la dose d'un quart, puis d'un demi-grain, incorporé » dans de la mie de pain. Ces moyens, combinés et gradués

» selon les dispositions médicatrices de la nature, l'excita-
» bilité générale et l'excitation locale, *augmentèrent l'énergie
» du système artériel, rendirent la circulation plus active,
» produisirent une espèce d'hilarité, de gaieté vive* (85),
» que le malade, naturellement bilieux, triste et morose,
» n'avait jamais ressentie. Vers la fin du mois d'octobre,
» les ulcères du gosier, les excroissances syphilitiques du
» prépuce et le sarcocèle avaient disparu; néanmoins je
» continuai le traitement pendant vingt jours encore pour
» consolider la guérison, qui a été parfaite, puisque F. A.
» n'a plus rien ressenti depuis ce moment, et n'a rien
» communiqué à sa femme et à son enfant (septembre
» 1827). Cette cure continue de se montrer solide (avril
1828). »

193 *bis.* — A la suite de cette observation M. Sizaire s'exprime ainsi : « Je pourrais multiplier les observations
» constatant l'efficacité des préparations d'or de M. Chres-
» tien, car depuis quatre ans que je les emploie, j'en ai
» retiré des succès marqués sur plus de trente malades af-
» fectés de syphilis. La plupart de ces observations offrent
» peu d'intérêt puisqu'elles se ressemblent; trois ou quatre
» seulement seront importantes, mais comme elles sont
» trop récentes, je veux attendre que le temps ait con-
» staté la solidité de la guérison. »

194. — Observ. CLXX (extraite de l'ouvrage de Gozzi, page 14). Anciens ulcères au frein, testicule double de l'autre, très dur, très sensible; douleurs ostéocopes vagantes. Guérison par l'oxide d'or par l'étain. *Crise* par des urines abondantes pendant toute la durée du traitement, et par des sueurs, toutes les nuits, d'abord irrégulières, mais devenues abondantes vers la fin.

195. — Observ. CLXXI (extraite de l'ouvrage de M. Niel, page 195). Leucorrhée, chancres à la vulve depuis deux ans.

Guérison par le perchlorure. *Crise* par une salivation qui dura quinze jours.

Observ. CLXXII (idem, page 115). Blennorrhagie et chancre depuis neuf mois; inefficacité des délayants et d'un régime adoucissant; toux sèche, amaigrissement, pesanteur à l'estomac. Guérison par quatre grains de perchlorure. *Crise*, augmentation de l'écoulement, salivation qui dure quinze jours.

Observ. CLXXIII (idem, page 106). Blennorrhagie depuis quatre ans, tubercules ulcérés depuis trois ans. Guérison par six grains de perchlorure. *Crise*, augmentation de l'écoulement, sueurs très copieuses avec odeur alcaline, suivie d'une moiteur qui a duré plusieurs semaines.

196. — Observ. CLXXIV, *par M.* Fleury. « Hugueneau » (Jean), ayant une blennorrhée, des végétations vénériennes » à l'anus, est resté cinquante-trois jours à l'Hôtel-Dieu, d'où » il est sorti guéri après avoir pris trois grains et neuf onzièmes » de perchlorure d'or et de sodium. »

197. — Observ. CLXXV, *recueillie à la clinique de M.* Lallemand, *par M.* Souchier. Vingt et un ans, tempérament bilioso-sanguin. Depuis cinq mois fistules à l'anus, excroissances au scrotum (huit mois après deux bubons résous par les cataplasmes émollients, et plusieurs chancres autour du gland guéris par la cautérisation). Guérison par cinq grains de perchlorure; tous les symptômes étaient dissipés au troisième grain.

197 *bis*. — Observ. CLXXVI (extraite de l'ouvrage de M. Niel, p. 104). Bubon indolent depuis dix-huit mois, poireaux. Guérison par six grains de perchlorure. *Crise*, démangeaison par tout le corps, sueurs copieuses suivies d'une moiteur qui s'est soutenue plus d'une semaine.

198. — Observ. CLXXVII, CLXXVIII, CLXXIX et CLXXX, *par M.* Ménard. Éruption presque générale de boutons rouges, blennorrhagie, chancres sur les grandes et petites lèvres, bubons; infection de deux enfants et d'une nourrice. Quadruple guérison par le perchlorure.

« Une dame âgée de vingt-quatre ans, d'une constitution » forte, étant au septième mois de sa seconde grossesse, fut

» infectée par son mari, qui avait eu une blennorrhagie » avec engorgement des glandes de l'aine, qu'on avait traitée » fort légèrement : écoulement blennorrhagique, chancres » répandus en grande abondance sur les glandes et les pe- » tites lèvres; bubons dans les deux aines ; éruption de » boutons rouges, enflammés, sur les cuisses, la poi- » trine, autour du front, et s'emparant enfin de tout le » cuir chevelu comme une teigne farineuse. Je soumis de » suite la malade aux frictions sur la langue avec un dou- » zième de grain de muriate d'or, et continuait ensuite » sans interruption jusqu'au jour de l'accouchement. Ma- » dame *** en consomma ainsi sept grains, diminuant pro- » gressivement chaque grain d'une, quelquefois de deux » fractions, quelquefois m'en tenant à la même dose. Pen- » dant l'emploi des trois premiers grains la maladie prit » une telle intensité que je crus un instant que le moyen » que j'avais prescrit serait infructueux. Les boutons » pullulèrent en plus grand nombre, s'étendirent sur les » parties de la génération, et envahirent tout le cuir chevelu » en s'accompagnant de démangeaisons insupportables. Il » fallut couper les cheveux, raser les parties couvertes » de poils, tenir constamment des fomentations tempé- » rantes et mucilagineuses sur tous les lieux infectés, sou- » mettre la malade à des bains prolongés. Comme de » plus il y avait insomnie, agitation et sensation de cha- » leur vive à l'intérieur, avec une soif ardente, et un pouls » plein et dur, je pratiquai une saignée; on n'en continuait » pas moins les frictions, qui étaient alors d'un dixième de » grain. Ces divers moyens procurèrent du calme et une di- » minution bien marquée dans tous les phénomènes de l'ex- » citation générale. A la cinquième fraction du cinquième » grain, divisé en neuf doses, les chancres commencèrent

» à se cicatriser, les boutons se couvrirent de croûtes, » ainsi que l'éruption qui occupait tout le cuir chevelu. » Le sixième grain fut employé en huit fractions avec amen- » dement progressif dans les symptômes; mais l'insomnie » et l'agitation générale étant revenues de nouveau malgré » la continuation des bains, l'usage du petit-lait et du lait » d'amandes, il fallut faire dix fractions du septième grain, » qui fut consommé la veille de l'accouchement. A cette » époque les parties de la génération, les cuisses, la poi- » trine et le front étaient purgés de toute éruption : le cuir » chevelu seul restait encore couvert de croûtes sèches; » aussi je ne crus pas la cure parfaite.

« Le traitement fut suspendu. Le nouveau-né ne pré- » sentait aucun symptôme d'infection, mais il était faible. » La mère le nourrit pendant vingt jours. Alors il fut con- » venu entre l'accouchée et la nourrice de son premier-né, » âgé de treize mois, qu'elles feraient un échange. Cet » arrangement eut lieu à mon insu; il en résulta l'infec- » tion du premier enfant par sa mère, et de la nourrice » par le dernier né. Celle-ci eut au bout de huit jours de » grandes cuissons aux mamelons, et il s'y développa » bientôt des chancres, et un entre autres au sein droit, à » un pouce au-dessous du bout, qui fit des progrès si rapides, » qu'en cinq jours il était grand comme une pièce de deux » francs et offrait une aréole enflammée très étendue. Dans » le même temps, le voile du palais devint rouge, se gonfla, » la déglutition fut gênée. Cette femme, qui ne se doutait » pas de la nature de sa maladie, vint me consulter. J'exa- » minai l'enfant, je lui trouvai la bouche saine, mais il » avait des excroissances à l'anus et des plaques d'un rouge » pâle à la partie interne des cuisses et sur la poitrine. Cinq » grains de muriate d'or, employés avec régularité, depuis

» un seizième jusqu'à un huitième de grain, dissipèrent » sans retour et son affection et celle de l'enfant qu'elle al» laitait. Le chancre placé sur le sein droit fut pansé con» stamment avec du cérat animé par l'oxide d'or. Chez cette » femme, les symptômes s'amendèrent comme à vue d'œil, » et la guérison paraissait assurée avant l'administration du » cinquième grain, qui ne fut conseillé que par surcroît de » précaution. Du reste, je n'ai remarqué chez le sujet de » cette observation aucune évacuation critique, soit du côté » des urines, soit par les sueurs; à moins qu'on ne veuille » noter comme telles une transpiration bien sensible pour » la malade, qui eut lieu tous les matins pendant l'usage » du quatrième grain [1]. »

« Madame *** avait donc, de son côté, donné son sein à » son premier-né; en moins de dix jours il eut les com» missures des lèvres entamées; le bout de la langue et l'in» térieur de la bouche présentèrent quelques boutons qui » s'ouvrirent, se creusèrent et offrirent un fond blanc et » des bords enflammés. La mère se soumit avec empresse» ment au traitement par le muriate d'or : sa guérison et » celle de son fils étaient parfaites avant la fin du troisième » grain administré par dixièmes. Je présume que le sys» tème de cette femme étant déjà pénétré d'une assez forte » quantité du remède antisyphilitique, cette légère dose a » suffi pour anéantir la maladie. »

[1] Il n'est pas douteux que cette transpiration, toute faible qu'elle fut, ne fût critique; et il est sans doute arrivé à plusieurs de nos confrères, qui ont déclaré à M. Chrestien n'avoir point observé chez les malades qu'ils ont traités de ces mouvements, qu'ils ont fait comme M. Ménard, et n'ont point considéré comme critiques des évacuations semblables, parcequ'elles étaient peu marquées.

« Cette guérison des quatre sujets a été parfaite. Je ne » puis en douter, puisque madame *** est depuis devenue » mère d'un enfant vigoureux, qui a déjà cinq mois, qu'elle » nourrit elle-même ; son premier-né, qui a quatre ans, jouit » d'une brillante santé, et la nourrice n'a pas cessé de se » bien porter. A la vérité, l'enfant qui avait reçu le jour » pendant la maladie de sa mère n'existe plus ; mais il a suc- » combé à une dentition difficile qui s'est accompagnée » d'une diarrhée chronique. »

198 *bis*. — M. Ménard avait fait précéder cette observation des lignes qui suivent : « Je n'affirmerai point que les » préparations aurifères, dont vous avez enrichi la matière » médicale (cette lettre était adressée à M. Chrestien), » n'ont jamais manqué le but contre lequelle je les avais » dirigées pendant le cours d'une longue pratique, ce se- » rait mentir à la vérité ; mais je dois en même temps ajouter » qu'elles ont rempli mes vues dans le plus grand nombre » des cas, et que *leur vertu antisyphilitique est aujourd'hui » si bien prouvée pour moi, que je leur donne pour tou- » jours la préférence sur toutes les autres préparations » pharmaceutiques qui jouissaient au plus haut degré de » cette réputation ; et les motifs de cette préférence sont en- » core basés sur l'innocuité qui accompagne sans cesse » leur emploi méthodique.* »

198 *ter*. — Observ. CLXXXI et CLXXXII, *par M.* Souchier. Enfant au sein, pustules cuivreuses sur tout le corps, chancres dans la bouche et dans la gorge. Il infecte sa nourrice ; chancres au pourtour du mamelon. Double guérison par cinq grains de perchlorure, administrés à la nourrice seule.

La petite fille de M*** était en nourrice depuis deux mois à Chabreuil, quand tout son corps se couvrit de pustules. M. Souchier, appelé, les soupçonna, à cause de leur

couleur, de nature syphilitique. Il connaissait très bien la nourrice et son mari; il ne pouvait être formé aucun soupçon sur leur compte; tous deux étaient sains, robustes, bien portants; leur enfant, sevré depuis un mois, était parfaitement sain. Les mamelons de la nourrice ne tardèrent point à porter sur leur pourtour des chancres nombreux. La petite fille en avait l'intérieur des lèvres tapissé, ainsi que le fond de la gorge. La nourrice ne se doutait en aucune façon de la nature des accidents qu'elle éprouvait. De suite M. Souchier la soumet à un traitement par le perchlorure d'or et de sodium en frictions sur la langue matin et soir; il fut suivi du résultat le plus satisfaisant. En moins de trente cinq jours la cure était parfaite chez la nourrice comme chez l'enfant qu'elle allaitait, et aucun accident, depuis deux ans et demi (avril 1828), n'est venu démentir ce beau résultat.

199. — « Mes recherches, ajoute M. Souchier à cette ob-
» servation, m'apprirent que M*** avait eu, quelques années
» avant son mariage, et à peu de distance l'un de l'autre,
» deux écoulements blennorrhagiques qui furent regardés
» comme de peu d'importance, et traités comme tels. On
» les jugea ainsi parcequ'ils n'étaient accompagnés d'aucun
» autre symptôme d'infection. C'est à tort que la plupart
» des praticiens prononcent ainsi, *à priori*, sur l'innocuité
» d'un écoulement (17 à 17 *quat.*). Qu'ils observent comme
» je l'ai fait, et l'expérience leur démontrera la fréquence
» des gonorrhées syphilitiques qu'il ne suffit pas de détruire
» même par les balsamiques, dont il faut toujours combi-
» ner les effets avec l'emploi du muriate d'or (105): cette mé-
» dication seule sera suivie de cures solides. Si l'on n'emploie
» que les balsamiques ou les antiphlogistiques seuls ou combi-
» nés avec les premiers, l'on ne guérira pas plus une gonor-

» rhée que des chancres ou des bubons : on fera disparaître
» les symptômes vénériens, mais gare aux suites plus ou moins
» éloignées et toujours si terribles. J'ai de trop nombreux
» exemples de ce que j'avance pour ne pas conclure en toute
» sûreté que les écoulements, comme les chancres et les
» bubons, etc., sont des symptômes primitifs que les émol-
» lients et les antiphlogistiques font disparaître, qui dispa-
» raissent même spontanément : mais ces cures ne sauraient
» être considérées comme radicales, si on ne cherche point
» à neutraliser le virus syphilitique par un traitement spé-
» cifique (105 *ter*). »

200. — Observ. CLXXXIII (extr. de la thèse de M. Destouches, p. 18). Syphilis constitutionnelle contractée *d'emblée.* Tempérament bilieux. Ulcères sur la membrane pituitaire et les commissures des lèvres; condylômes à l'anus. Guérison par quatre grains de perchlorure. Les condylômes ont été touchés avec le nitrate d'argent. Cette cure date de dix-huit mois.

201. — Observ. CLXXXIV, *recueillie par M. Souchier, élève interne à la clinique de M. Lallemand, revue et approuvée par ce professeur.* Vingt-six ans, tempérament bilieux, fortement constitué. Chancres qui garnissent toute l'arrière-bouche, fistules à l'anus. Ces symptômes datent de cinq mois. Traitement antiphlogistique local. Guérison par cinq grains de perchlorure. Excitation des fonctions digestives, hilarité.

202. — Observ. CLXXXV (extr. de l'ouvrage de M. Niel, pag. 182). Leucorrhée, chancres à la vulve, guérison rapide. Deux mois après, douleurs de plus en plus vives dans la cuisse; quinze jours après l'accouchement, le corps se couvrit de la tête aux pieds de petits tubercules rapprochés, ternes, durs au toucher, insensibles; ophthalmie sèche violente, *nourrisson émacié, couvert de plaques rougeâtres et de petites pustules rendant une matière sanieuse; il ne tarde point à mourir.* Guérison par six grains de perchlorure. *Crise,* sueurs copieuses et d'une odeur pénétrante pendant neuf à dix jours. Cette cure, qui était confirmée en 1821 par sept années de

bonne santé et *la naissance de deux enfants bien sains*, ne s'est pas démentie depuis cette dernière époque (avril 1828).

203. — Observ. CLXXXVI (idem, p. 198). Blennorrhagie depuis huit mois, chancre profond sur le gland, bubon indolent, divers engorgements lymphatiques. Guérison par sept grains de perchlorure. *Crise*, flux excessif d'urine avec sédiment muqueux grisâtre.

204. — Observ. CLXXXVII (idem, p. 100). Leucorrhée depuis deux ans, rhagades à la marge de l'anus, bosselures brunâtres, irrégulières, à la face interne des cuisses. Guérison par sept grains de perchlorure. *Crise*, flux très abondant, qui dura quinze jours, d'urines sédimenteuses. Cette cure, qui date de 1818, ne s'est point encore démentie.

205. — Observ. CLXXXVIII (idem, p. 56). Leucorrhée, excroissance à la vulve, bubon indolent. Guérison du premier symptôme par sept grains de perchlorure. *Crise*, démangeaisons par tout le corps, sueurs pendant la nuit. Excision de l'excroissance, pansement avec la pommade aurifère : cicatrisation rapide. Résolution du bubon obtenue par des frictions faites avec la pommade aurifère.

206. — Observ. CLXXXIX et CXC, *par M.* Estor (extr. du mémoire de M. Chrestien). Chez le mari, chancre au gland, bubon indolent; chez la femme, chancre et excroissance. Ces symptômes existent chez tous deux depuis longues années. Guérison du mari par dix grains, et de la femme par six grains de perchlorure. Ces cures dataient d'une année quand l'observation a été recueillie.

Observ. CXCI (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 357). Bubons, chancre, excroissances. Guérison par soixante-quinze grains d'or divisé. *Crise*, éruption de grosses pustules sur plusieurs parties du corps. Cette cure eut d'abord une durée de deux ans; au bout de ce période (le sujet continuant de vivre avec la femme à laquelle il devait sa première infection), blennorrhagie, écoulement d'une matière extrêmement épaisse. Guérison par cent cinq grains d'or divisé. La durée de cette cure fut de trois ans. Au bout de ce temps (commerce continué avec la même femme), dérangement lent et progressif de la santé. Le malade succombe enfin à

une phthisie laryngée qui avait détruit en entier la luette, les amygdales, le voile du palais et du pharynx.

207 *bis*. — Cette observation fort remarquable nous donne un exemple des dangers qu'on peut courir à vivre habituellement avec une femme profondément infectée, qu'il y ait ou qu'il n'y ait point de symptômes extérieurs. C'est une jouissance qu'on paie par la perte de la santé et même de la vie. Nous avons beaucoup connu à Abbeville une jeune dame qui jusqu'à l'époque de son mariage avait toujours joui d'une excellente santé. Elle épousa un ancien militaire qui pendant son séjour aux armées avait contracté plusieurs affections vénériennes, qui furent mal guéries par les préparations mercurielles, puisqu'il eut après son mariage, à plusieurs reprises, la figure couverte d'une éruption d'un aspect dégoûtant. Je voyais cette jeune dame dépérir sans cause bien appréciable; elle offrait même quelques premiers symptômes de phthisie. Je lui recommandai d'avoir avec son mari le moins de fréquentation possible. Depuis ce temps, sa santé s'est rétablie et n'a cessé d'être fort bonne.

208. — Observ. CXCII, *par M.* Souchier. Système lymphatique. Cancer de la lèvre inférieure. Guérison, après l'opération, par six grains de perchlorure et cent quarante-quatre grains d'or limé en topique.

« C*** de C*** (Ardèche), avait eu, depuis vingt jusqu'à » quarante-sept ans, cinq affections vénériennes bien ca- » ractérisées, soit par des chancres au gland, au prépuce, » soit encore par des bubons aux aines ou par des écoule- » ments blennorrhagiques qui avaient toujours compliqué » les autres symptômes. La dernière de ces affections (le » malade avait alors quarante-quatre ans), qui peut être » considérée comme entée sur les quatre premières, puis-

» que le malade ne leur avait jamais opposé que des
» palliatifs insignifiants, consistait en deux chancres con-
» sidérables situés sur la face dorsale du gland et un écou-
» lement uréthral assez intense : celui-ci avait été guéri
» presque un mois et demi après son apparition, par l'usage
» d'une tisane diurétique et un régime sévère pour le ma-
» lade, qui dans ce cas s'abstenait entièrement de vin,
» qu'il aimait autant que les femmes. C*** avait qua-
» rante-cinq ans et demi quand il lui survint des chancres
» au gosier, et à la lèvre inférieure, vers sa commissure
» droite, une tumeur qui par ses progrès rapides le força
» d'aller chercher du secours dans le grand Hôtel-Dieu de
» Lyon, où il fut opéré avec un succès apparent, car la
» plaie fut bientôt cicatrisée. Quant au vice vénérien, on
» ne le combattit qu'en soumettant le malade pendant un
» mois environ à l'usage d'une tisane sudorifique ; aussi, peu
» de temps après vit-on se développer aux environs de la
» glande sous-maxillaire une nouvelle tumeur qui s'étendit
» rapidement sur la joue correspondante. La peau en rap-
» port avec cette tumeur prit une teinte cuivreuse foncée,
» se ramollit, s'ulcéra, et participa ainsi à la dégénérescence
» cancéreuse de la tumeur, qui avait acquis un volume pres-
» que égal à celui d'un pain d'une livre. »

Le malade étant dans cet état, consulta M. Souchier le 14 septembre 1825; ce praticien habile, fort du consentement du malade, que le refus qu'on lui avait fait dans l'hôpital de Lyon avait mis au désespoir, plein de confiance dans son talent opératoire et dans le traitement antivénérien qu'il se proposait de faire subir au malade, tenta avec succès une opération qui aurait fait honneur au chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il ne s'agissait de rien moins en effet que d'enlever une tumeur qui, recouvrant

tout un côté de l'os maxillaire inférieur, s'étendait depuis son angle inférieur jusqu'à huit lignes au-dessous du menton, et, descendant sur le côté latéral du cou, reposait dans une étendue considérable sur les muscles superficiels, y adhérait plus ou moins intimement, pénétrait entre leurs fibres, se rapprochait de la carotide, qu'il ne fallait point intéresser; supérieurement comme on l'avait fait inférieurement, il fallut par une lente dissection conserver la peau qui était restée saine, et respecter le canal salivaire. Il fallut avec la gouge et le maillet enlever dans une largeur de huit lignes sur vingt-deux lignes de longueur la lame externe de l'os, qui était frappée de nécrose. La tumeur enlevée, toute la plaie fut cautérisée, aussi profondément que la prudence pouvait le permettre et l'exiger, avec le fer rouge, et ses bords réunis par des points de suture. Le malade, après une opération si majeure, fut deux fois largement saigné, et mis à une diète sévère qui fut sagement prolongée pendant trois semaines. La suppuration s'établit le quatrième jour de l'opération, et fut assez abondante pour exiger deux pansements par vingt-quatre heures. Du neuvième au onzième jour toutes les escarres tombèrent. Jusqu'au quatorzième jour de l'opération le pansement ne fut fait qu'avec des plumasseaux de charpie enduits de cérat simple. C'est à cette époque que M. Souchier fit commencer un traitement antivénérien par l'or. A chaque pansement il fit frictionner la plaie avec une once de cérat dans laquelle étaient incorporés deux gros d'or divisé par la lime; chaque friction était de cinq à six minutes; on pansait ensuite avec un plumasseau enduit de la même pommade. En outre tous les matins à jeun C*** faisait une friction sur la langue avec un dixième de grain de perchlorure : ces pansements et ces frictions furent continués pen-

dant un mois. La plaie étant parfaitement cicatrisée, on cessa les pansements; mais, quoique les chancres de la gorge fussent aussi guéris, M. Souchier fit continuer les frictions sur la langue avec le muriate, mais en doses décroissantes; le quatrième grain était divisé par seizièmes, le cinquième par vingtièmes, et le dernier grain par vingt-quatrièmes. « Il ne se présenta, pendant tout le temps que dura cette » médication heureuse, d'autre particularité digne d'être » notée, qu'une sueur considérable qui s'établit au moment » où le malade commença le troisième grain, et se maintint » dans toute sa force jusqu'à quinze jours après la cessation » de tout remède. »

A la suite de ce traitement C*** reprit ses travaux; il avait recouvré son ancienne bonne santé, son embonpoint habituel; sa voix avait repris son timbre naturel, son haleine n'était plus fétide; il avait été enfin entièrement régénéré. Le temps n'a pas démenti cette heureuse guérison, et le 13 mai 1827 il jouissait encore d'une santé excellente quand il mourut empoisonné par des champignons.

209. — Je le demande, quel chirurgien eût osé entreprendre cette opération sur un malade qui paraissait si profondément infecté? quel médecin aurait eu assez de confiance dans l'efficacité du mercure pour le conseiller, pour s'en promettre le moindre succès? l'or seul, oui, nous le disons hautement, l'or seul pouvait effectuer une semblable guérison, un *pareil miracle;* c'est le mot propre, et nous ne craignons pas de l'employer. Ce n'est pas, du reste, dans le seul hôpital de Lyon qu'on opère sans s'inquiéter des suites de l'opération. Nous avons vu enlever avec une grande habileté une lèvre inférieure cancéreuse; nous avons vu l'opération suivie du plus brillant succès, nous avons vu une cicatrisation rapide s'opérer; mais nous

avons aussi vu, et de nos propres yeux vu renvoyer le malade quand les glandes sous-maxillaires ont commencé à s'engorger, et quelques journaux scientifiques retentiront peut-être un jour des détails pompeux d'une opération qui aura été suivie du plus brillant succès, quoique le malade ait succombé six mois après, des suites de cette même opération ; et *c'est ainsi qu'on écrit l'histoire!*

210. — Observ. CXCIII, *par M.* Weter (extr. du mémoire de M. Chrestien). Système fibreux. Rhumatisme syphilitique, ophthalmie. Guérison par le perchlorure.

« Un jeune homme âgé de vingt-quatre ans n'avait jamais eu qu'une blennorrhagie, qui avait été arrêtée dès » son apparition. Il s'ensuivit une maladie rhumatico-arthritique qui porta ses effets sur les articulations des extrémités inférieures au point d'empêcher la marche ; sur » le poignet droit, qui était engourdi et considérablement » tuméfié; et enfin une ophthalmie double, se dissipant quelquefois, toujours très grave quand elle avait lieu, et existant lorsque ce jeune homme fut soumis à un traitement » par le muriate d'or du docteur *Chrestien.* J'administrai » ce remède à un quinzième de grain par jour. Après six » semaines de son usage, et sans aucune application sur les » yeux, l'ophthalmie fut entièrement dissipée pour ne plus » revenir. Quelques semaines de plus, et la marche devint » facile, le gonflement diminua d'une manière sensible. Ce » jeune homme se porte bien depuis long-temps, cependant il conserve une disposition arthritique qui le force à » garder la chambre de temps à autre. »

Observ. CXCIV (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 414). Douleurs ostéocopes, insomnie, grande faiblesse, après un chancre guéri par des applications caustiques. Guérison par le perchlorure.

Observ. CXCV (idem, page 403). Tumeur blanche au

genou, chancre sur le gland (après la suppression spontanée d'une blennorrhagie). Guérison par le perchlorure.

Observ. CXCVI (idem, page 296). Rhumatisme chronique (après la disparition subite d'un chancre par une forte pluie), privation du sommeil, amaigrissement. Guérison par le perchlorure et l'oxide d'or par la potasse. Huit années écoulées sans récidive des accidents doivent donner toute confiance dans la solidité de cette cure.

Observ. CXCVII (extr. de l'ouvrage de Gozzi, page 9). Douleurs extrêmement aiguës dans les côtes et les muscles pectoraux, avec respiration très pénible (après la disparition d'ulcères sur le gland, guéris par des applications caustiques). Guérison par le perchlorure. *Crise* par des urines de plus en plus abondantes et des sueurs. Cinquante jours de traitement.

211. — Observ. CXCVIII (extr. de l'ouvrage de Gozzi, page 14). Leucorrhée, douleurs dans les articulations supérieures et inférieures. Guérison par l'or divisé par le miel. *Crise* produite dès le quatrième jour, urines qui furent abondantes pendant tout le temps du traitement, et qui ne tardèrent point à s'accompagner de sueurs copieuses, surtout pendant la nuit.

Observ. CXCIX (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien). Ulcères à la gorge, douleurs ostéocopes. Guérison par l'or divisé.

212. — Observ. CC, *par M.* Gay (extr. du mémoire de M. Chrestien). Exostose sur l'os coronal, chancres nombreux à la verge, condylômes à l'anus. Guérison par le perchlorure.

Observ. CCI (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 205). Il y a cinq ans, chancres qui reparaissent et disparaissent par de simples traitements palliatifs. Il y a dix-huit mois, bubon; guérison incomplète. Un an après, douleurs ostéocopes, gerçures assez profondes à bords durs et calleux, placées aux commissures des orteils. Guérison par huit grains de perchlorure. *Crise*, sueurs copieuses, soutenues, et d'une odeur très pénétrante. Cette cure, qui datait de deux ans en 1821, ne s'est point encore démentie.

Observ. CCII, *par M.* Souchier. Exostoses, ulcérations de

la membrane pituitaire, éruption pustuleuse. Guérison par six grains de perchlorure.

« M. le comte de *** avait eu plusieurs blennorrhagies, » auxquelles on *n'opposa jamais que des émollients.* La » dernière qu'il contracta pendant l'hiver de 1825, et pour » laquelle il réclama mes soins, réveilla des douleurs arti- » culaires dont il avait été tourmenté à plusieurs reprises, » et notamment pour la première fois à l'âge de vingt-trois » ans, un an après sa première gonorrhée. » (Cette gonorrhée ne fut combattue que par les émollients, et cependant elle fut grave à ce point qu'il avait fallu avoir recours à la sonde pour remédier à une rétention d'urine causée par la trop vive irritation. Ce moyen chirurgical, sans doute mal dirigé, avait donné lieu à des accidents assez graves vers la vessie.) « La dernière go- » norrhée ne fut pas moins grave que la première, et le » malade craignait déjà d'être obligé d'avoir de nouveau » recours à l'usage de la sonde; mais une application de » dix-huit sangsues au périnée rendit libre l'émission des » urines, et douze cuillerées à bouche d'une *potion balsa-* » *mique* dont le baume de Copahu faisait la base (une » once par six onces de véhicule) tarirent entièrement » l'écoulement uréthral [1]. M. le comte de *** était ravi de

[1] 213. — On voit, d'après ce qui précède, que les médecins qui emploient l'or dans le traitement des maladies vénériennes savent aussi, quand il le faut, avoir recours à d'autres moyens. Chez ce malade l'écoulement uréthral donnant lieu à de graves accidents (une rétention d'urine qui pouvait mettre en danger la vie du maladie), que fallait-il faire? avant toutes choses combattre les accidents inflammatoires; aussi M. Souchier fit-il appliquer des sangsues. Personne en effet ne pense à nier que des accidents inflammatoires, qui seuls dans bien des cas consti-

» cette disparition d'un symptôme qu'il s'était, disait-il, » exagéré, et il voulut retarder un traitement par le muriate d'or que je lui présentai comme indispensable pour » prévenir les suites des gonorrhées, toujours à craindre » quoi qu'en disent la plupart des médecins, et détruire par » cet excellent moyen le virus syphilitique dont la présence était constatée par une odeur plus ou moins forte » de la bouche, une susceptibilité à avoir le gosier irrité, et » enfin par deux ulcérations anciennes, opiniâtres, plus » larges que profondes, et situées sur la membrane pituitaire des deux fosses nasales antérieures. Cependant le » malade ne tarda point à ressentir des douleurs très profondes à la jambe gauche, vers le milieu du tibia; je » trouvai cet os gonflé. Des douleurs semblables se manifestèrent bientôt à la jambe opposée, et, après cinq ou six » jours de durée, une exostose qui eut bientôt acquis le » volume de celle développée antérieurement sur le tibia » gauche. Le malade avait de la fièvre, il était sans appétit, sans sommeil. Je lui déclarai que ces nouveaux accidents étaient des symptômes d'une infection syphilitique » profonde ou constitutionnelle; il cessa alors d'alléguer » ses soixante-deux ans, et me pria de lui faire subir un » traitement (cinq grains divisés, le premier par seizièmes, » le deuxième par quatorzièmes, le troisième en douze » doses, et les quatrième et cinquième en dix fractions).

tuent la maladie, ne puissent venir se sur-ajouter à une inflammation spéciale, et que dans ce cas il ne faille de prime-abord les combattre par les moyens usités. En outre, dans ce cas, l'écoulement pouvait être la source d'une affection mortelle; il fallait à tout prix le tarir : aussi M. Souchier administra-t-il le baume de Copahu, *médicament qui agit aussi d'une manière spécifique sur le canal de l'urèthre.*

» Le troisième grain était commencé que déjà les douleurs » térébrantes des os avaient cessé (ces douleurs avaient » d'abord été apaisées par l'usage de l'acétate de morphine » administré à petites doses). Vers le même temps, tout le » corps du malade, à l'exception de la face, se couvrit de » pustules superficielles cuivreuses; elles eurent bientôt » acquis la largeur d'une pièce d'un franc pour la plu- » part, et le long de la crête du tibia elles étaient plus » larges qu'aucune de celles que j'ai vues chez d'autres ma- » lades. Je prescrivis des bains domestiques pour calmer » le prurit douloureux que causait cette éruption, et je fis » adjoindre au traitement déjà suivi l'usage d'une infusion » de salsepareille et des frictions pratiquées sur tout le corps » avec une pommade aurifère. La combinaison de ces » moyens produisit de si prompts et si heureux effets qu'a- » vant la fin du cinquième grain il ne restait plus de tra- » ces de ce fâcheux exanthème; il en était de même des » deux exostoses. Cependant le malade consomma en- » core un sixième grain de muriate d'or divisé en quinze » fractions et continua pendant quinze jours les bains et la » tisane. Depuis M. le comte de *** a toujours joui et jouit » encore (avril 1828) de la meilleure santé. »

Observ. CCIII, *par M.* Silhiol (extr. du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie guérie sans méthode, sept mois après la disparition de ce symptôme, engorgement du testicule et du cordon, que dissipa l'emplâtre de *Vigo cum mercurio*, et jusqu'en 1812, apparition et disparition successive et fréquente, sur diverses parties du corps, de boutons. En novembre de cette même année, *exostoses* sur le sternum et le tibia, après quatre mois de douleurs aiguës dans ces parties; ulcérations dans l'arrière-bouche. Guérison par sept grains de perchlorure. Cette cure, qui date de 1813, ne s'est point un instant démentie (avril 1828).

214. — OBSERV. CCIV, *par M.* GOLFIN (extr. du mémoire de M. Chrestien). Douleurs térébrantes dans la tête, blennorrhagie ancienne, chancres nombreux à la verge et dans l'intérieur de la bouche; fièvre, maigreur et affaiblissement considérables. Guérison par neuf grains de perchlorure.

« M***, âgé de trente-six ans, d'un tempérament bi-
» lieux, excessivement nerveux et irritable, contracta, le
» 5 mars 1811, une syphilis qui se manifesta d'abord par
» un chancre au prépuce et deux au gland; ceux-ci suppu-
» raient très abondamment. Ils furent pansés avec l'onguent
» brun; quelques jours après ce pansement, phimosis, au-
» quel succéda un paraphimosis. Deux nouveaux chancres
» existaient sur le gland. Après une saignée du bras, le pa-
» raphimosis fut réduit avec la plus grande facilité, mais
» le phimosis ne tarda point à reparaître. Un mois après,
» M*** fut atteint d'une céphalée qui en peu de jours devint
» très violente. C'était principalement la nuit que les plus
» fortes douleurs se faisaient sentir par des élancements
» très intenses, de courte durée, qui revenaient toujours
» plus violents après un instant d'intervalle. Dans le jour,
» les douleurs étaient très supportables, et les intervalles de
» repos plus longs. Le 15 juin, M*** vint me consulter; il
» était beaucoup plus malade: la céphalée était insuppor-
» table le soir comme la nuit. La bouche était parsemée de
» petits ulcères, les gencives étaient engorgées et saignaient
» par la plus légère pression. La blennorrhagie était cordée,
» l'écoulement très abondant; on comptait six chancres
» sur le prépuce et quatre sur le gland; un, par son éten-
» due et sa profondeur, avait dévoré le frein. Le renver-
» sement du prépuce était possible, quoiqu'il fût engorgé.
» Le malade portait en outre à l'aine gauche un bubon de
» la grosseur d'un œuf de pigeon; le cordon spermatique

» du même côté était engorgé. La fièvre s'était déclarée » depuis huit jours; la maigreur et la faiblesse furent en » peu de temps considérables. Avant de soumettre mon » malade à l'usage du muriate d'or et de soude, je voulus » apaiser le spasme du système nerveux, l'irritation géné- » rale et la fièvre. Je prescrivis des demi-bains tièdes, des » décoctions mucilagineuses pour boisson, et des pilules » avec le camphre, le nitre et l'extrait gommeux d'opium; » des bains locaux avec l'infusion de sureau, et le pansement » avec le cérat galien. Après vingt jours de ce taitement, » l'uréthrite était considérablement diminuée, les douleurs » de tête étaient de courte durée et supportables. L'usage » des pilules fut supprimé et le muriate administré. Le ma- » lade en commença l'usage à la dose d'un seizième de grain; » et à la quinzième friction la céphalée était diminuée, à » la trentième elle était dissipée. A cette même époque, à » l'exception de la suppuration du gland, tous les symptômes » étaient beaucoup amendés. Les frictions furent continuées » en augmentant progressivement la dose du muriate jus- » qu'à un dixième de grain, à laquelle on se borna. La di- » minution dans l'intensité des symptômes devenait chaque » jour plus sensible; leur disparition successive commença » à la quarante-quatrième friction. L'ulcération de la bou- » che fut la première qui disparut, les gencives se raffer- » mirent et cessèrent de fournir du sang, le bubon et l'en- » gorgement du cordon spermatique et du prépuce se dissi- » pèrent par degrés, et les chancres étaient parfaitement » cicatrisés à la soixante-quinzième friction. L'embonpoint » et les forces étaient revenus. Le muriate fut encore con- » tinué pendant vingt jours. Il en fut employé en tout neuf » grains. Ce traitement dura à peu près quatre mois. Long- » temps après la disparition de ces symptômes, une blen-

»norrhée bâtarde subsistait; je l'attribuai à l'irritation pro-»curée par l'action du perchlorure. Le petit-lait, les bois-»sons mucilagineuses, des bains locaux adoucissants en »amenèrent la guérison.» Cette cure, qui, en 1811, datait d'un an, ne s'est point encore démentie depuis cette époque.

Observ. CCV (extr. de la thèse de M. Destouches, page 21). Vingt-quatre ans, tempérament bilieux. Affection syphilitique d'une nature fort singulière, survenue un an après une blennorrhée qui avait cédé à de simples délayants. Douleurs (sans doute nerveuses, puisqu'on n'a trouvé aucune lésion organique ni autre) tellement horribles au moment de la défécation, que le malade préfère endurer le supplice de la faim. Inutilité des applications de sangsues, d'un traitement par les délayants et les opiacés. Guérison par trois grains de perchlorure. Cette cure est confirmée par un intervalle de plus d'une année écoulée depuis le moment où elle a été opérée.

215. — Je ne crois pas qu'on puisse contester l'existence de la phthisie causée par une influence syphilitique; cependant, voulant ne négliger aucun fait qui puisse éclairer tous les points qui ont trait à la syphilis, dans un moment surtout où, sur ce sujet, on semble vouloir tout remettre en question, j'ai cru devoir, avant de donner des observations de phthisies syphilitiques guéries par l'or, rapporter la suivante, qui m'a paru de nature à résoudre presque à elle seule la question.

Observ. CCVI, *par M.* Dufau (extr. du Journal général de médecine, mai 1826). Un jeune homme de vingt ans eut en mars 1818 un catarrhe pulmonaire qui parut céder aux saignées et aux boissons adoucissantes. Cependant une toux qui avait persisté et d'autres symptômes le forcèrent à s'aliter vers la fin d'avril. La douleur, l'oppression, les crachats, tout annonçait une phthisie pulmonaire qui se compliquait d'une gastro-entérite assez violente. L'état du malade avait été

jugé désespéré. M. Dufau fut consulté par sa servante, chez laquelle il reconnut une affection vénérienne. Celle-ci affirma n'avoir jamais eu de rapports qu'avec le malade, qui avoua à son tour avoir eu, l'année d'avant, une maladie vénérienne qui fut assez légèrement traitée. On reconnut sur son corps quelques taches cuivreuses. Il fut guéri parfaitement par un traitement mercuriel et les sudorifiques.

Swédiaur est très éloigné de mettre en doute l'existence de la phthisie syphilitique, et il déclare en avoir guéri plusieurs par des traitements mercuriels. Branbilla rapporte l'exemple d'une phthisie dont on n'avait pas soupçonné la nature, qui fut guérie par l'emploi de l'onguent mercuriel à l'intérieur.

Observ. CCVII et CCVIII, *par M.* Amons *fils* (extr. du mémoire de M. Chrestien). Phthisie syphilitique, douleurs générales, verrues sur le corps. Guérison par quatre grains de perchlorure.

« Une dame âgée de vingt-six ans était depuis quatre » ans dans un grand état de dépérissement par l'effet du » virus vénérien dont son mari l'avait infectée. Il s'était d'a» bord manifesté chez elle par une gonorrhée qui s'ac» compagna de beaucoup de cuissons; cet écoulement avait » paru à la suite de ses premières couches : il lui succéda » une leucorrhée qui cessait pendant quinze jours pour » reparaître. Le médecin qui traitait cette dame lui faisait » user de quelques astringents et de tisanes adoucissantes. Il » ne prit point en considération l'état du mari, et la véri» table cause de la situation pénible de cette dame, dont » la maladie empirait au point de faire craindre une phthisie » tuberculeuse. Des verrues se montraient sur plusieurs par» ties de son corps, elle éprouvait des douleurs générales; » cet état fâcheux était aggravé par les soins que cette dame » prodiguait à son mari, qui mourut d'une maladie chro» nique de poitrine, avec engorgement considérable de

» toutes les glandes du cou. J'avais lu l'ouvrage de M. Chres-
» tien, qui, par amour de l'humanité, avait rendu publique
» son importante découverte. Je savais pouvoir avoir con-
» fiance aux observations qu'il y rapporte, car j'avais été
» à même d'apprécier sa bonne foi. Je conçus l'espoir de
» guérir cette dame, et lui proposai l'usage du muriate d'or
» et de soude. Elle accepta, et partit avec sa provision pour
» la campagne. Les deux premiers grains avaient suffi pour
» rendre les apparences de la santé. Elle avait associé à
» l'usage du perchlorure celui d'une décoction de grande
» consoude, qu'elle avait continuée, quoiqu'elle l'eût prise
» long-temps sans succès, dans l'intention d'arrêter sa perte.
» Elle poussa la dose du sel aurifère jusqu'à quatre grains
» en soixante frictions : avant d'être parvenue aux dernières,
» elle avait recouvré une santé parfaite et se trouvait déli-
» vrée des verrues ainsi que de la perte. A cette époque les
» gencives étaient douloureuses et très légèrement enflam-
» mées, elles saignaient même quelquefois.

» Les deux premiers enfants de cette dame étaient morts
» de la syphilis. Le troisième était, comme le second, cou-
» vert de verrues, inquiet et languissant : il fut mis à l'usage
» du sel aurifère par trentième de grain en frictions sur les
» gencives, comme sa mère. La plus grosse des verrues ne
» tarda point à tomber, et il n'en reparut pas de nouvelle à
» la place qu'elle avait occupée. Beaucoup d'autres dispa-
» rurent, celles qui restaient étaient à peine perceptibles;
» le sujet avait pris du coloris, de l'embonpoint la gaieté
» ordinaire à son âge, lorsqu'il fut atteint de la coqueluche,
» qui fit cesser le traitement. Quelque temps avant l'admi-
» nistration du muriate, l'enfant portait au cou des engor-
» gements glanduleux; ils disparurent rapidement par l'u-
» sage du sel triple. »

Observ. CCIX, *par le même.* « Un paysan qui portait depuis » cinq mois trois chancres à la verge fut soumis au même traite- » ment ; ils furent cicatrisés en quinze jours : il fut heureux » pour ce malade que la cure ait marché aussi vite, car un des » chancres aurait atteint dans moins de quatre jours au canal » de l'urèthre et aurait ouvert une fistule urinaire. »

Observ. CCX, *par M.* Dazet (extr. du mémoire de M. Chrestien). Phthisie, fièvre hectique, chancres dans l'intérieur du vagin, écoulement d'une matière fétide, poireaux aux grandes lèvres, bubons, crêtes de coq à la marge de l'anus et fistule. Guérison par six grains de perchlorure. *Crise,* suppuration des bubons. Voilà dix-sept années que cette cure a été opérée; elle ne s'est point encore démentie.

216. — Observ. CCXI (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 379). Phthisie syphilitique, à la suite de la cohabitation avec un mari à qui il restait d'une ancienne syphilis des douleurs ostéocopes. Guérison par l'oxide d'or par la potasse, qui a dissipé en même temps une douleur inquiétante vers la matrice.

217. — Observ. CCXII (idem, page 364). Bubons, chancres aux parties génitales, ulcères dans la gorge, maigreur excessive, menace d'affection grave de poitrine. Guérison par l'or divisé.

218. — Observ. CCXIII, *par M.* Pourché. Tempérament bilieux. En juillet 1823, dix-huit mois après une blennorrhagie et des chancres guéris spontanément, chancre rongeant sur le gland ; sur tout le corps taches et pustules qui laissent suinter une matière fétide, douleurs ostéocopes très cruelles, périostoses considérables. Guérison (au bout de quatre mois de traitement) par quarante grains d'oxide d'or par l'étain à l'intérieur et en pansements, et quinze grains de perchlorure en frictions sur la langue. Cette cure ne s'est point encore (avril 1828) démentie.

Observ. CCXIV, *par M.* Massel. Douleurs violentes dans presque toutes les articulations, principalement la nuit, depuis huit mois; depuis deux seulement, petites exostoses très douloureuses sur la crête de chaque tibia. Guérison par cinq grains de perchlorure. Six mois après le sujet se maria, et n'en a pas moins continué de jouir d'une fort bonne santé.

Observ. CCXV (extr. de l'ouvrage de Gozzi, page 10). Exostose volumineuse sur la partie supérieure du sternum et s'étendant sur la clavicule, grande difficulté pour mouvoir les bras, sensibilité et gonflement considérable d'un genou; douleurs dans cette partie, surtout la nuit; presque marasme: après plusieurs syphilis caractérisées par des blennorrhagies, des ulcères sur le gland; traitées sans méthode, avec un mauvais régime, et guéries toujours imparfaitement. Guérison par le perchlorure; deux mois de traitement. *Crise* par des urines et des sueurs abondantes, transpiration continuelle; le sujet n'interrompit son travail que pendant cinq jours. Quatre années écoulées depuis qu'elle est opérée ont confirmé la solidité de cette cure.

219. — Observ. CCXVI, *par M.* Thibal (extr. du mémoire de M. Chrestien). Après un chancre sur le gland et un bubon guéri par divers moyens: douleurs ostéocopes, appétit languissant, amaigrissement, teint jaune, mélancolie, excroissance au fondement, réapparition des bubons. Guérison par six grains de perchlorure. Cette guérison date de 1812, et elle ne s'est pas démentie pendant cette période de dix-sept années.

220. — Observ. CCXVII (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 119). Douleurs ostéocopes avec demi-paralysie des membres inférieurs, exostose, tumeur gommeuse (à la suite d'un grand nombre de maladies vénériennes, contractées dans la jeunesse et traitées sans méthode). Guérison par six grains de perchlorure. *Crise*, suppuration de la tumeur, flux abondant d'urines, salivation douce qui se maintint pendant plus d'un mois.

221. — Chez certains individus les symptômes secondaires se montrent avec la plus grande promptitude, et la plupart du temps les symptômes primitifs ne disparaissent point; de sorte qu'il y a un mélange de symptômes primitifs et de symptômes secondaires qu'il est assez curieux d'étudier; c'est ce que nous allons faire dans quelques observations qui offriront ce mélange.

Observ. CCXVIII, *par M.* Golfin (extr. du mémoire

de M. Chrestien). Tempérament muqueux, sujet très irritable, dix-neuf ans. Blennorrhagie, chancres et poireaux sur le prépuce et le gland. Taches brunes sur toutes les parties du corps, gonflement et ulcération des amygdales. Long traitement préparatoire. Guérison par l'oxide d'or par la potasse et le perchlorure à petites doses. La solidité de cette cure se trouve confirmée par une expérience de dix-sept années.

Observ. CCXIX et CCXX (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 363). Chancre sur le prépuce, ulcération de l'amygdale. Guérison par l'or divisé, au milieu des fatigues d'un long voyage et malgré un fort mauvais régime. — Chez la femme de ce sujet, chancres à la face interne des grandes lèvres. Guérison aussi par l'or divisé. *Crise* par une sueur abondante, qui s'est soutenue pendant une semaine.

222. — Continuant de suivre la même marche, tant pour les affections invétérées que pour la syphilis primitive (114), nous terminerons ce chapitre par l'exposition de divers cas de syphilis invétérée ou constitutionnelle, qui se compliquent d'autres maladies. Ces cas offrent, comme on le pense, encore un plus grand degré de gravité que les premiers, et par cela même plaideront hautement en faveur des préparations d'or.

Observ. CCXXI, *par M.* Estor (extr. du mémoire de M. Chrestien). Poireaux autour du gland, engorgement des glandes de l'aine et d'un testicule; complication, fièvre quarte. Guérison des deux maladies par le perchlorure mêlé à l'oxide. Cure dont la solidité est confirmée par les dix-sept années qui se sont écoulées depuis qu'elle a été opérée.

222 *bis*. — Observ. CCXXII, *par M.* Arnal (extr. du mémoire de M. Chrestien). Syphilis ancienne; complication de rhumatisme.

« Antoine Ch***, travailleur de terre, âgé de trente-» deux ans, vigoureusement constitué, sujet à des douleurs » rhumatismales, vint me consulter le 4 juillet 1812: l'hi-» ver qui avait précédé cette époque, il avait été retenu

» au lit pendant trois mois par ces mêmes douleurs. Il venait réclamer mes soins pour une violente douleur lombaire et un engorgement des glandes inguinales droites.
» Ce dernier accident avait été précédé et accompagné jusqu'à ces derniers temps d'hématurie; les alentours du méat urinaire étaient phlogosés, et l'on voyait une inflammation érythématique à la base du gland : il n'y avait point d'écoulement; le malade assurait même qu'il ne s'était point exposé à un commerce impur; mais il confessait avoir eu, il y a une dizaine d'années, une gonorrhée qui se dissipa presque sans le secours d'aucun remède. En outre sa femme, qui n'était point sujette aux pertes blanches, en avait éprouvé une depuis, il y avait quatre à cinq mois; elle avait été très abondante, et s'était accompagnée de dysurie. Cette perte s'était aussi supprimée spontanément, laissant après elle une blennorrhée dont la malade ne tenait pas compte. Toutes ces circonstances réunies me convainquirent de l'existence du vice syphilitique, associé peut-être à un vice rhumatismal. La fièvre et la gastricité qui compliquaient cet état avaient été combattues par les moyens convenables. Le 8 juillet, je mis le malade à l'usage du muriate d'or, à la dose d'un seizième de grain pour chaque friction. Le 14, la tête faisait parfois un peu de mal; il y avait de loin en loin de petits mouvements de fièvre; le bubon était un peu diminué de volume, et les douleurs y étaient plus supportables. Le 28 juillet, les selles avaient été un peu dysentériques pendant quelques jours; le malade avait eu des alternatives de froid et de chaud; il se plaignait d'ardeur en urinant, et il s'était aperçu d'un flux uréthral qui laissait sur la chemise une tache d'un brun foncé; diminution du bubon.
» Continuation du muriate, qui avait été suspendu pendant

» cinq à six jours, à la dose d'un quinzième de grain. » 21 août, le bubon est douloureux, enflammé vers le centre; l'écoulement est diminué. Un troisième grain en quinze » doses fut prescrit. 28 août, le bubon s'ouvrit sans que » le volume en fût ensuite sensiblement diminué. Éruption boutonneuse, inflammation prurigineuse dans l'intérieur de la cuisse. Rougeur érythématique au bout du » gland et du prépuce; léger écoulement, moitié séreux, » moitié purulent; continuation. 8 septembre, il restait au » centre du bubon une petite plaie et un noyau assez considérable, mais indolent. L'éruption de l'intérieur des cuisses » était presque disparue, l'écoulement était à peu près tari; » mais l'extrémité du gland et les environs du méat urinaire » étaient encore rouges. Un quatrième grain, divisé en douze » prises, a complété la guérison. Au 26 novembre suivant, » le bubon était guéri, mais le malade souffrait d'une douleur de sciatique, et par intervalles il éprouvait un léger » écoulement. Je pense que l'une et l'autre ont dû céder » d'eux-mêmes, le malade n'étant pas venu de nouveau » réclamer mes conseils. »

222 *ter*. — Cette dernière observation a la plus grande analogie avec la CXXV^e (167); la seule différence est que dans celle prise à M. Chrestien, l'apparition du rhumatisme a forcé à suspendre le traitement, tandis qu'il ne l'a point fallu dans celle que nous venons de rapporter: mais, dans l'une comme dans l'autre, le sel aurifère a été inefficace pour dissiper l'affection rhumatismale, et il en eût été de même par toute autre préparation aurifère. L'or ne sera sans doute employé avec succès dans le traitement de semblables maladies, que lorsqu'elles dépendront évidemment d'un vice syphilitique. On voit que nous ne partageons point l'espoir de M. Arnal, et nous pensons que le

sieur Antoine n'est pas revenu demander des conseils à notre confrère pour une affection qui le tourmentait depuis long-temps, et à laquelle il était pour ainsi dire habitué. Il serait revenu si l'écoulement avait persisté ; et nous ne doutons pas qu'il ne se soit promptement tari, à moins toutefois qu'il ne fût entretenu par le vice rhumatique. Nous devons aussi dire que les deux affections auront pu cesser de tourmenter le malade, si elles étaient toutes deux la conséquence de la gonorrhée que le malade avait contractée dix années auparavant.

223. — Observ. CCXXIII, *par M.* Estor (extr. du mémoire de M. Chrestien). Végétations et chancres aux grandes lèvres, complication d'une hydropisie ascite. Guérison par l'oxide d'or.

« Madame de***, âgée de quarante-deux ans, habitante » d'une petite ville dans un département voisin, vint me » consulter à Montpellier, le 4 juin 1811. Elle avait le » ventre très distendu ; depuis six mois le flux menstruel » était supprimé ; elle se plaignait de vives douleurs aux » grandes lèvres. Par un examen attentif, je reconnus que » ce qu'on avait pris pour une grossesse était une hydropisie » ascite, et qu'elle portait aux grandes lèvres des crêtes, » des poireaux et plusieurs chancres. Cette dame, que je » crus devoir éclairer sur son état, me dit que son mari » avait eu souvent la syphilis. J'attribuai l'hydropisie à l'a» bus qu'elle avait fait des liqueurs spiritueuses. En indi» quant les moyens propres à combattre cette première af» fection, j'attaquai le virus syphilitique par l'oxide d'or » précipité par l'étain, que je fis employer en friction sur la » langue, en commençant par un demi-grain ; j'augmentai » ensuite cette dose. La *crainte que le mercure n'aggravât » l'hydropisie*, me fit donner la préférence aux prépara-

» tions d'or; j'étais encore confirmé dans ce choix par le » mauvais état des gencives, qui étaient pâles, saignantes, » et menaçaient presque d'un commencement de dissolu- » tion. Ces différents moyens, aidés d'un régime approprié, » produisirent en peu de temps un changement favorable. » La malade ayant quitté Montpellier, revint un mois après; » son état était on ne peut plus satisfaisant. Je conseillai » d'augmenter la dose de l'oxide. A la fin du second mois de » l'usage de ce remède, tous les symptômes vénériens eu- » rent disparu; mais, d'après mes conseils, l'oxide fut con- » tinué. Le troisième mois de traitement expiré, l'hydropisie » fut entièrement dissipée. Cette dame, que j'ai eu occa- » sion de voir plus d'un an après sa guérison, jouissait de » la santé la plus parfaite. »

Observ. CCXXIV (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 401). Bubon à chaque aine, ulcère profond à chaque amygdale. Complication d'hydropisie ascite. Guérison de la syphilis et de la complication par le perchlorure. *Crise*, urines abondantes et garde-robes répétées. Cure dont la solidité est confirmée par un intervalle de neuf années écoulées depuis qu'elle est opérée, et la possession d'enfants très sains.

224. — Eût-il été possible d'administrer le mercure dans ces deux cas? Pour le premier, je ne pense pas qu'on ose le prétendre; pour le second, c'est encore douteux. Chez la dame de l'observation de M. Estor, il eût fallu, avant tout, administrer les toniques pour relever les forces vitales tombées dans l'affaissement; et, si on y était parvenu, qui pourrait me répondre que l'influence fâcheuse du mercure n'eût pas fait renaître la diathèse scorbutique? Je veux cependant admettre qu'on l'eût administré dans l'un et l'autre cas, peut-être aurait-il dissipé les symptômes syphilitiques:

mais l'hydropisie? il serait resté certainement impuissant contre elle, si toutefois il ne l'avait point augmentée; tandis que l'or, qu'il ne faut pas craindre de qualifier de *restaurateur des forces vitales*, a dissipé rapidement l'une et l'autre maladie[1].

225. — Observ. CCXXV, *par M.* Souchier. Taches cuivreuses sur tout le corps, chancres dans la gorge. Complication, luxation et fracture du fémur. Guérison et consolidation de la fracture par sept grains de perchlorure.

«P..... se luxa (le 8 novembre 1826, il avait cinquante-» deux ans) le fémur, qui fut en même temps fracturé vers » son col. Doué d'une forte constitution, il avait toujours » résisté à plus de quinze syphilis entées successivement les » unes sur les autres, et aux *remèdes de cheval*, comme il » les appelait, qu'on lui avait fait subir à diverses reprises » à Grenoble, à Romans ou ailleurs. Appelé auprès de » P..... pour son dernier accident, je m'aperçus, après la » réduction de la luxation et de la fracture du fémur, qu'il » était aussi infecté que possible par le virus vénérien. Tout » son corps, mais plus particulièrement la partie supérieure » et antérieure du thorax, et les membres thoraciques, » étaient recouverts de gourmes très étendues; il avait une » blennorrhagie extrêmement intense et des chancres nom-» breux dans le gosier. Cet état me fit vraiment horreur. » Je ne laissai pas de craindre, si je ne parvenais pas à

[1] Je ne doute pas qu'on ne retire de grands avantages de l'emploi des préparations aurifères dans le traitement de l'hydropisie. M. Grotzner, médecin allemand, a déclaré, dans un journal de médecine, avoir retiré les plus grands avantages de l'administration du perchlorure d'or et de sodium dans le traitement de l'hydropisie ascite, et surtout de celles qui surviennent à la suite de l'hépatite chronique.

» guérir ce malheureux d'une syphilis constitutionnelle si » grave; je craignis, dis-je, l'impossibilité de la réunion » des parties fracturées, que je venais de coapter, et que » j'avais maintenues réduites à l'aide d'un appareil conve» nable. En même temps que, par une saignée de seize » onces, semblable à celle que j'avais pratiquée, avant de » tenter la réduction, je m'occupais à combattre les acci» dents inflammatoires simples ou blennorrhagiques, en » administrant simultanément les émollients, je fis com» mencer un traitement aurifique aussitôt que le malade » fut en état de faire les frictions. En effet, lorsque » P..... avait fait sa chute de cheval, qui avait eu pour lui de » si tristes conséquences, il était ivre, et outre la fracture, » j'eus à combattre de graves accidents inflammatoires; le » bas-ventre principalement fut entrepris. Je prescrivis des » fomentations émollientes, long-temps continuées et sou» vent répétées sur cette région, une diète on ne saurait » plus sévère, et quelques boissons adoucissantes. Au hui» tième jour de ce traitement, l'inflammation étant calmée, » je pus administrer trois cuillerées par jour de ma potion » balsamique, avec addition de quelques gouttes de lauda» num, pour m'opposer à l'effet purgatif du baume de Co» pahu. Au cinquième jour de ce traitement antiblennor» rhagique, l'écoulement fut complètement tari. P..... n'en » continuait pas moins le traitement antivénérien. Vers la » fin du deuxième grain, les chancres du gosier étaient » moins nombreux et moins étendus, la teinte cuivreuse des » gourmes moins foncée. Au commencement du quatrième » grain, les chancres et les autres symptômes de l'affection » vénérienne étaient disparus, ou du moins ne présentaient » plus que l'aspect de cicatrices blanchâtres presque insen» sibles. Quoique le traitement que j'administre habituel-

»lement pût me paraître suffisant, je n'en fis pas moins »prendre un sixième et un septième grain (le premier di- »visé en dix fractions et le deuxième en douze) pour pro- »portionner en quelque sorte le traitement à l'ancienneté »du mal. Au bout de soixante-dix jours d'une immobilité »absolue, je permis au malade de donner quelque exercice »aux membres abdominaux, et bientôt la fracture se trouva »parfaitement consolidée. » Aucun accident n'est encore (avril 1828) venu démentir cette belle cure.

226. — Cette observation est certainement la plus remarquable de toutes celles déjà si notables fournies par l'habile praticien de Romans. Quoi qu'on en puisse dire, le virus syphilitique, qui se porte si volontiers sur le système osseux, surtout quand il infecte depuis long-temps l'économie, doit être un obstacle puissant à la consolidation des fractures. Que de précautions ne faut-il pas prendre, j'en appelle à M. le docteur Lagneau (*Exposé des symptômes de la maladie vénérienne*, cinquième édition, page 525), quand on administre un traitement mercuriel dans les cas de syphilis compliquée de fractures! et il s'agissait ici d'un des genres de fractures des plus graves, celle du col du fémur. Il faut, disent les auteurs, dans les cas de fracture, s'abstenir de tout traitement quand il existe des symptômes inflammatoires. Je le demande aux partisans des préparations mercurielles, quand auraient-ils osé administrer le mercure chez le nommé P..... ? Eussent-ils attendu trois semaines à un mois que ces symptômes fussent absolument calmés? et pendant ce temps perdu, j'en appelle à leur bonne foi, le virus syphilitique ne se fût-il pas porté très probablement sur l'os fracturé? qu'en serait-il résulté? et si le mercure enfin administré, s'était montré insuffisant, que serait devenu le malade pendant qu'on aurait fait

des essais infructueux pour trouver une préparation mercurielle qui fût efficace? Oui, je le dis hautement, le malade aurait succombé, victime infortunée de la syphilis et de l'inefficacité du mercure.

227. — OBSERV. CCXXVI, *par M.* POURCHÉ. Syphilis constitutionnelle, complication de scrophules. Guérison par le perchlorure et l'oxide d'or par la potasse.

« Un nommé Vergès, détenu, âgé de douze ans, entra à » l'infirmerie de la maison de détention, dans le mois de » juin 1822. Les symptômes syphilitiques qu'il présentait » étaient un choufleur de la grosseur des deux poings, te- » nant par un pédicule d'à peu près deux pouces de circon- » férence à la marge de l'anus, trois ou quatre condylômes » occupant le périnée, une carie de la voûte palatine, des » douleurs ostéocopes et des engorgements des glandes du » cou. L'indication la plus pressante fut de le débarrasser » de son choufleur, qui le faisait beaucoup souffrir, surtout » quand il allait à la garde-robe. L'ablation fut faite au » moyen des ciseaux. Les restes de cette excroissance et les » condylômes furent cautérisés avec de l'acide nitrique et » pansés avec une pommade composée d'axonge et de mu- » riate d'or. Des frictions avec le même sel, des pilules » contenant chacune un dixième de grain d'oxide précipité » par la potasse, quelques préparations opiacées de temps à » autre pour remédier aux douleurs ostéocopes, et une forte » décoction de salsepareille, furent les moyens thérapeu- » tiques employés pendant quatre mois. La carie borna » ses progrès dès l'emploi du sixième grain; je fermai par » un obturateur l'ouverture qu'elle avait occasionée et » qui donnait passage aux aliments. Vergès sortit de l'infir- » merie guéri de sa maladie vénérienne, mais non pas » absolument de l'affection scrophuleuse qui la compli-

» quait [1], après avoir employé dix-huit grains tant de mu-
» riate que d'oxide. Au bout de six mois il y rentra, se plai-
» gnant d'une tumeur dans l'articulation huméro-cubitale
» gauche. Des vésicatoires furent appliqués aux environs, et
» d'autres frictions avec le muriate d'or furent faites. Il en
» résulta une disparition complète de l'engorgement des
» glandes jugulaires et une amélioration notable dans les
» symptômes de la tumeur articulaire. Après trois ou qua-
» tre mois de traitement le malade n'éprouvait plus qu'une
» gêne dans les mouvements de la partie affectée ; aussi ré-
» clama-t-il sa sortie. Une chute, dans laquelle cette partie
» fut violemment heurtée, le força à rentrer encore dans
» l'infirmerie. L'inflammation envahit les extrémités des os
» composant l'articulation, les ligaments et la capsule sy-
» noviale ; la suppuration en fut le résultat, malgré tous les
» moyens propres à la prévenir. L'amputation, sollicitée à
» grands cris par le malade, fut pratiquée, il y a six mois
» (mars 1825), en présence d'un grand nombre d'élèves,
» et ce prisonnier jouit maintenant (avril 1828) d'une
» fort bonne santé. »

Le succès de l'opération ne laisse aucun doute sur la solidité d'une cure qui du reste ne s'est pas démentie depuis plus de quatre ans. La chute qu'a faite le malade doit être considérée comme la seule cause des accidents qui ont nécessité l'opération. Un reste de diathèse scrophuleuse, que le temps et l'exercice, à défaut d'un traitement par l'or limé, auraient parfaitement dissipé, a favorisé le développement de ces accidents.

228. — Nous ajouterons à cette observation les suivantes,

1 Il était important de combattre cette dernière affection par un traitement par l'or divisé, long-temps prolongé.

quoiqu'elles ne nous offrent que des symptômes primitifs de syphilis. Mais en les insérant ici, nous avons un double but : 1° celui de les opposer à quelques assertions de notre respectable ami le docteur Chrestien, assertions que nous ne tarderons pas à combattre (245 *ter.*) ; 2° de donner une idée de l'efficacité des préparations d'or dans le traitement des scrophules, efficacité que nous démontrerons, comme nous l'avons déjà annoncé, dans notre second mémoire.

Observ. CCXXVII, *par M.* Pourché. Tempérament lymphatique, vingt ans. Depuis la plus tendre enfance, engorgements scrophuleux dans diverses parties du corps, qui ont été en vain combattus par tous les antiscrophuleux imaginables. En 1819, quelques jours après un coït impur, blennorrhagie, chancres et deux bubons. Guérison rapide de la syphilis par quatre grains de perchlorure et un pansement avec du cérat contenant du même sel. Après une suspension, administration de six nouveaux grains du sel aurifère, qui en six mois dissipent toutes les glandes du cou, dont plusieurs suppurèrent; cinq de ces glandes, de la grosseur d'un œuf de pigeon et d'une dureté extrême, furent extirpées. « Depuis lors (octobre » 1827), le sujet n'a plus éprouvé, ni de symptômes syphili- » tiques, ni de symptômes scrophuleux. »

Observ. CCXXVIII, *par M.* Roucher (extr. du mémoire de M. Chrestien). Cinq semaines après un coït impur, chancre primitif, bubon, chez une jeune fille, issue d'un père qui dans son enfance avait eu des écrouelles, et qui avait plusieurs glandes du cou et de l'aisselle engorgées. Guérison des deux maladies par quatre grains de perchlorure. La cicatrisation du chancre s'est fait plus attendre que la résolution du bubon.

228 *bis.* — M. Roucher termine cette observation en faisant « remarquer que de tous les symptômes vénériens, » le bubon a été constamment celui sur lequel l'action du » muriate a été la plus prompte et la plus efficace, aussi l'ai-

» je employé avec succès dans toutes les affections dépen-
» dantes de l'épaississement de la lymphe. »

228 *ter.* — Dans notre travail sur les scrophules nous signalerons l'insuffisance du mercure, du reste bien reconnue, dans le traitement de ces maladies. Dans les complications du genre de celles qui précèdent, le mercure serait donc bien certainement sans efficacité pour une des deux maladies, mais en outre dans presque tous les cas il serait nuisible. Il a été bien constaté à la clinique de M. Lallemand (Éphémérides médicales de Montpellier, 1826, I, pag. 12), « que le muriate d'or et de soude convient mieux » aux tempéraments lymphatiques que le sublimé : ce qui » serait au reste parfaitement d'accord avec les effets bien » constatés de ces deux espèces de médications sur l'économie. On sait que les mercuriaux laissent souvent, après » leur emploi prolongé, une profonde impression qui porte » principalement sur le système lymphatique, tandis que les » préparations d'or sont employées avec avantage contre les » scrophules. *Quand ces deux affections se rencontrent » réunies, le traitement le plus avantageux doit être celui » qui les combat en même temps.* »

M. Lallemand vient ajouter son témoignage à ce qui précède; il signale aussi (*Observ. sur les maladies des organes génito-urinaires*) les avantages des préparations d'or dans les cas de complication de scrophules et de syphilis; il considère même leur efficacité comme généralement reconnue : ce qui est vrai à Montpellier, mais pas du tout à Paris. M. Plaindoux aussi, dans sa thèse inaugurale, rend le même hommage à ces mêmes préparations : seules, dit-il, elles guérissent ces complications qui font le désespoir des praticiens.

229.—Nous allons maintenant traiter d'une *complication*

bien grave de la syphilis, de l'engorgement du col de l'utérus. Nous disons complication, mais ce serait bien le cas d'examiner si, dans les cas de syphilis constitutionnelle que nous allons rapporter, et dans tous ceux analogues, l'affection de l'utérus, au lieu d'être envisagée comme une complication, ne devrait pas plutôt être considérée comme une suite, un nouveau symptôme de l'infection syphilitique : et nous ferons remarquer à ce sujet que lorsqu'on trouve cette grave affection chez des femmes atteintes de la syphilis, cette maladie est toujours chez elles profondément constitutionnelle. Quoi qu'il en soit, nous ne voulons point traiter ici cette question, nous le ferons dans un autre moment. Qu'il nous suffise ici d'établir que l'or guérit parfaitement la syphilis, même quand elle se complique d'engorgements de l'utérus. Nous démontrerons dans un troisième travail, qui suivra immédiatement notre mémoire sur l'emploi de l'or dans le traitement des scrophules, que l'or doit être considéré comme le seul agent thérapeutique qu'on doive et qu'on puisse opposer avec presque certitude de réussite aux affections de l'utérus et des ovaires.

230. — Observ. CCXXIX, *par M.* Arnal (extr. du mémoire de M. Chrestien). Syphilis constitutionnelle. Complication d'engorgement du col de l'utérus. Guérison des deux maladies par six grains de perchlorure.

« Marie M***, âgée de vingt-quatre ans, bien constituée, » et d'un tempérament lymphatique, réclama, le 11 novembre 1811, mes soins pour une perte blanche considé» rable qui, parfois, s'accompagnait de dysurie et de cha» leur aux parties sexuelles. Cette perte datait de cinq » ou six mois ; elle était survenue à la suite d'un commerce » suspect. Deux mois après les menstrues s'étaient sup» primées et n'étaient plus reparues. A l'inspection des parties

» je les trouvai phlogosées et mouillées par une leucorrhée » sanieuse, abondante; trois ou quatre condylômes de » forme irrégulière, d'environ trois lignes d'élévation sur » autant de largeur et le double de longueur, avaient leur » siége sur les grandes lèvres, et un autre beaucoup plus » considérable à la marge de l'anus. Le col de la matrice » était engorgé et dévié vers le rectum. Je mis de suite Marie à » l'usage du muriate d'or en frictions sur la langue à la dose » d'un quinzième de grain par jour. 19 novembre, les con- » dylômes étaient diminués de volume; les règles, suppri- » mées depuis quatre mois, avaient reparu dès la seconde » friction (86). 7 décembre, les excroissances et la perte » continuaient de décroître notablement, quoique les fric- » tions eussent été suspendues, à cause d'une forte toux » survenue sur ces entrefaites: un second grain de muriate, » 17 janvier 1812, les frictions avaient été suspendues de- » puis près de trois semaines. La malade se croyait guérie » parceque les excroissances étaient disparues, mais, de- » puis quelques jours, celle de la marge de l'anus était » revenue; la blennorrhée était d'ailleurs peu de chose, et » la malade ne souffrait plus ni en urinant ni en marchant. » Les menstrues étaient régulières : troisième grain de » muriate en quinze prises; 30 janvier, le condylôme de la » marge de l'anus persistait; il était mouillé par une muco- » sité purulente. La malade y ressentait du prurit, ainsi » qu'aux grandes lèvres : elle avoua avoir pris l'habitude de » se masturber. Un quatrième grain fut prescrit, avec recom- » mandation expresse de garder la continence; 11 février, » les premiers symptômes d'irritation étaient dissipés. La » perte était presque nulle, quoique la malade eût fait peu » de cas de ma recommandation. L'excroissance de la marge » de l'anus fut touchée avec le caustique liquide de *Plenck*.

» Un cinquième grain fut prescrit avec recommandation » plus forte de renoncer à des manœuvres pernicieuses.

» 18 février, le caustique, appliqué trois fois, avait constamment procuré une vive cuisson; la perte blanche, presque » nulle, ne laissait sur le linge qu'une tache incolore; les » parties sexuelles avaient l'aspect de la santé, le condylôme de la marge de l'anus s'affaissait de plus en plus; » continuation de l'application du caustique sur les condylômes, et des frictions avec le muriate sur la langue.

» 3 mars, menstrues abondantes pendant cinq jours; il ne » restait déjà plus qu'un peu de rudesse et de dureté sous-cutanée au lieu du condylôme; la malade y ressentait aussi » un léger prurit. Je prescrivis, par excès de précaution, » un sixième grain et l'application du caustique de loin en » loin. Le 29 du même mois il ne restait plus de vestige de » maladie. Cette jeune personne a joui depuis d'une bonne » santé. »

Depuis 1812 que cette cure a été opérée, elle ne s'est point encore un instant démentie; elle offre donc une garantie de dix-neuf années.

Observ. CCXXX, *du même*. Leucorrhée épaisse, fétide et abondante; inflammation et flaccidité des organes externes de la génération; crête à la marge de l'anus, éruption de plaques rouges et de boutons sur plusieurs parties du corps; engorgement du col de l'utérus, menstruation irrégulière. Guérison par trois grains de perchlorure.

Observ. CCXXXI, *par M.* Cathala (extraite du mémoire de M. Chrestien). Tempérament délicat, quarante ans. Il y a huit ans, gonorrhée supprimée par les astringents; il y a trois ans, *gale* guérie par des lotions de décoction de tithymale. Maintenant (décembre 1811) ulcérations des grandes lèvres, des mamelons, des doigts des pieds; gonflement très marqué du col de la matrice. Guérison des deux maladies par cinq grains de perchlorure. Cure de deux ans et demi.

OBSERV. CCXXXII et CCXXXIII, *par M.* SILHIOL (extraites du mémoire de M. Chrestien). Ulcère sur le prépuce qui date de cinq ans et a été guéri un grand nombre de fois par des lotions répercussives. — Chez la femme, leucorrhée, ulcérations aux parties externes de la génération; ces accidents datent de quinze mois. Pesanteur dans la région de l'utérus; menstruation irrégulière. Guérison du mari par cinq grains et de la femme par neuf grains de perchlorure.

231. — Nous ne saurions mieux terminer ce chapitre que par le tableau suivant. C'est un *état des vénériens traités dans l'hôpital militaire du Mont-Dauphin*, qui ont été traités tous par le perchlorure pendant les années 1823, 24, 25, et 1826.

Exercice de 1823.

Nombre des vénériens traités à l'hôpital............. 85.

Exercice de 1824.

Nombre des vénériens traités pendant cette année..... 53.

Exercice de 1825.

Nombre des vénériens traités pendant ce service...... 68.

Exercice de 1826.

Nombre des vénériens traités dans cette année........ 60.

Ce qui forme, jusqu'au 12 novembre 1826, un total de 266 vénériens qui ont tous été traités et guéris par le perchlorure. Pendant ces quatre exercices, il a été consommé neuf cents grains de sel aurifère. Cet état, que M. Chrestien doit aux bons soins de M. Audibert, a été extrait des registres de l'hôpital militaire de Mont-Dauphin, et signé par le régisseur de cette maison. M. Audibert ajoute à cette intéressante communication qu'il ne faut pas calculer la consommation des remèdes en raison du nombre des malades; en effet, dans un si grand nombre, il y a eu plusieurs affections légères qui n'ont point nécessité l'emploi de l'or. Mais toutes les autres maladies récentes, graves et anciennes ont été combattues par le muriate.

232. — Sur la demande de M. Chrestien, quelle était la dose la plus ordinaire du sel d'or employé contre les syphilis récentes et primitives, M. Audibert a répondu qu'il a observé qu'elles cédaient généralement au quatrième ou au cinquième grain; cependant, dans quelques cas graves, la dose en a été portée à neuf et dix grains.

233. — Une chose bien digne de remarque c'est que sur un aussi grand nombre d'affections syphilitiques traitées à l'hôpital militaire de Mont-Dauphin, il n'est rentré qu'un seul malade ayant déjà fait usage du muriate, et chez lequel conséquemment la maladie avait résisté à l'action médicatrice du sel d'or; mais restaient encore à employer contre cette affection rebelle les oxides et l'or divisé, qui, sans aucune espèce de doute, l'eussent guéri radicalement.

233 *bis*. — M. le docteur Audibert est un chaud partisan des préparations aurifères, et il écrivait (30 juillet 1824, antérieurement à la communication précédente), à M. Chrestien, la lettre suivante, que ce dernier nous a communiquée.

« Je voulais, en vous remerciant de votre ouvrage sur les » préparations d'or, vous faire part des belles observations » que j'ai recueillies sur les bons effets du muriate d'or, » depuis deux ans, particulièrement contre la syphilis : au» jourd'hui elles seraient trop nombreuses et mes occupa» tions trop multipliées pour vous donner tous les détails. Je » me bornerai à vous assurer que pendant ce laps de temps, » j'ai guéri cent quatre-vingt-six vénériens seulement par » le muriate; que j'ai été assez heureux pour ne pas avoir » perdu un seul malade. Le régiment qui depuis dix-huit » mois compose la garnison du département m'a fourni l'oc-

» casion d'observer qu'il n'est point rentré à l'hôpital un » seul malade de ceux que j'avais déjà traités [1]. Vous ne » devez pas douter que, parmi ce grand nombre, j'ai eu des » maladies graves, chroniques et récentes. Je dois également vous dire combien, dans ma pratique civile, votre » muriate m'a été utile pour les pauvres et pour quelques » autres individus guéris en secret au sein de leur famille, » sans aucun inconvénient. »

234. — A l'hôpital des vénériens, on ne veut point administrer le sel du praticien de Montpellier [2]. Il est vrai que dans les essais (246) qu'on en a faits, on a été moins heureux qu'à Mont-Dauphin. Sur *treize* malades traités en 1811 par le perchlorure, on n'en a guéri que *deux;* et *trois* sur le même nombre traité en 1816 par le même moyen. Nous essaierons plus tard de concilier de semblables résultats.

234 *bis*. — Après tant de faits qui rendent incontestable la haute efficacité des préparations aurifères pour dissiper les affections vénériennes récentes, nous ne craignons point de publier la lettre suivante de M. Martin aîné, médecin à Lyon. Ce médecin, après avoir obtenu à grand'peine du perchlorure d'un pharmacien de cette ville, a fait quelques essais. C'est après qu'il écrivait (20 janvier 1811) à M. Chrestien :

« Je l'ai (le perchlorure) déjà administré à huit sujets, » tous les huit atteints de symptômes graves, vainement

[1] Nous avons vu qu'on ne saurait en dire autant en faveur du mercure.

[2] Nous apprenons que le docteur Gilbert, médecin à l'hôpital des vénériens, administre le perchlorure dans son service. Nous désirons vivement que ce praticien distingué fasse connaître les résultats qu'il aura obtenus.

» combattus par les traitements mercuriels et sudorifiques.
» Je le donne à un huitième de grain, mêlé avec la poudre
» d'amianthe, et jusqu'ici je n'ai qu'à me louer de ses effets.
» Chez un de ces huit malades, il a fait disparaître, dans l'es-
» pace de vingt jours, une exostose du volume d'un œuf
» de pigeon.

» Je viens aussi de l'essayer dans une syphilis récente,
» caractérisée par des chancres au prépuce et deux très
» gros bubons, *mais le succès n'a pas été le même; l'inflam-*
» *mation est devenue excessive, et j'ai été forcé de le sus-*
» *pendre, en me réservant toutefois d'y revenir.* »

Plus tard, M. Martin ne fut pas plus heureux dans le traitement des affections primitives, et le 13 mars 1813, il écrivait à M. Chrestien: « Le muriate d'or m'a réussi dans
» les cas d'affections syphilitiques anciennes dégénérées,
» portant leur action sur les tissus osseux, cartilagineux ou
» ligamenteux, après plusieurs espèces de médications mer-
» curielles administrées infructueusement; également chez
» les malades atteints de chancres au voile du palais, de
» condylômes et de fongus de la marge de l'anus et de la
» couronne du gland. Le plus ordinairement j'ai fait *com-*
» *mencer les frictions* sur les gencives *par un sixième de*
» *grain;* la plus haute dose employée dans le cours de
» vingt-quatre heures n'a jamais excédé un tiers de grain.
» J'ai toujours été obligé de seconder l'action générale du
» remède par son application topique sur les parties affec-
» tées. J'ai fait préparer une pommade avec huit grains de
» muriate d'or et une once et demie d'axonge, et je l'ai
» employée avec un succès constant en frictions sur les
» exostoses, les condylômes et les rhagades. En général
» l'action du remède appliqué sur la muqueuse de la bou-
» che est très lente; on obtient au contraire des effets très

» prompts de son application topique sur les parties af-
» fectées.

» *Je n'en ai recueilli aucun effet dans les contagions* » *récentes, quoique je ne l'aie mis en usage qu'après la* » *cessation des accidents inflammatoires;* et, *après cinq* » *à six épreuves, j'ai été contraint d'y renoncer tout-à-* » *fait.* Il me reste bien prouvé que le muriate d'or est un » médicament précieux dans les affections vénériennes » chroniques et dégénérées. »

Si nous n'avions point à opposer la masse des faits que nous avons exposés aux assertions de notre honorable confrère, nous serions fort embarrassé pour expliquer ses insuccès dans les cas de syphilis récente. Certes il y avait quelque vice, soit dans le mode d'administration, soit dans la manière dont le médicament avait été préparé. Il eût fallu assister aux expériences de M. Martin pour voir en quoi ce praticien, très habile du reste, a manqué, et pour parvenir à expliquer ses assertions, contradictoires avec celles de tant de confrères non moins estimables. Une chose seulement qui nous a frappé, et que nous devons faire remarquer, c'est la haute dose par laquelle il débutait. Cette dose, si élevée au début, ne suffirait-elle point pour expliquer les mauvais succès obtenus dans le traitement des syphilis récentes?

CHAPITRE VII.

L'OR RESTE-T-IL QUELQUEFOIS SANS EFFICACITÉ CONTRE LES AFFECTIONS SYPHILITIQUES? SON ADMINISTRATION PEUT-ELLE DONNER LIEU A QUELQUES ACCIDENTS?

235. — Telles sont les deux questions que nous allons examiner dans ce chapitre, et nous le ferons, quelque délicates qu'elles soient, avec une bonne foi parfaite. Nous allons, pour les résoudre, exposer et discuter de nouveaux faits. Mais avant de nous livrer à l'examen de la première, n'oublions pas de poser comme un principe que nous croyons incontestable, qu'il n'existe pas de médicament toujours et absolument efficace.

235 *bis*. — Observ. CCXXXIV, *par M.* Arnal (extraite du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhée. Cure commencée par le muriate, terminée par les pilules mercurielles.

« M. R***, propriétaire cultivateur, âgé de quarante-cinq » ans, d'une belle corpulence, d'un tempérament lympha- » tico-sanguin, éprouvait (le 18 mars 1812), depuis à » peu près un mois, un peu de chaleur en urinant, une » tension douloureuse au périnée, un petit écoulement pu- » riforme par le méat urinaire, et une rougeur érythéma- » tique sur tout le gland; il ne se sentait pas d'ailleurs ma- » lade; sans se croire tout-à fait à l'abri d'une infection » syphilitique, il faisait observer qu'il avait fatigué, qu'il » avait éprouvé des contrariétés et des peines domestiques; » il ajoutait que, quelques années auparavant, il avait eu » la gale, et s'en était guéri par des topiques. Je prescrivis » la tisane d'orge et de chiendent nitré, des bouillons et un » régime adoucissant. Au bout d'une douzaine de jours de » ce traitement, les symptômes inflammatoires avaient

» beaucoup baissé ; je mis alors le malade à l'usage du mu-
» riate d'or, en frictions sur la langue, à la dose d'un sei-
» zième de grain. Quinze jours écoulés, le malade se croyait
» guéri, le flux était moins abondant et plus clair; néan-
» moins il y avait un peu de titillation en urinant. Après
» l'emploi du second grain de muriate l'écoulement était à
» peu près tari, les érections nocturnes moins douloureuses
» et moins fréquentes; la tension du périnée avait disparu ;
» je conseillai cependant, pour consolider la cure, un troi-
» sième grain de muriate, divisé en treize prises. Le bien-
» être du malade le rendit indocile; il commit des écarts
» dans le régime; il usa du coït, il fatigua beaucoup. L'é-
» coulement reparut; le méat urinaire fut entouré d'une
» aréole rouge qui s'étendit sur une grande partie du gland;
» l'émission des urines s'accompagna d'une sensation péni-
» ble. Nouvelle prescription de muriate à un quatorzième
» de grain; nouvel amendement dans les symptômes, qui
» font que le malade se relâche une seconde fois sur l'em-
» ploi du remède, pour se livrer à de nouveaux écarts.
» *Dans la vue de prévenir l'ennui qui naît de l'unifor-*
» *mité, plus que dans celle d'user d'un remède plus effi-*
» *cace,* je prescrivis un régime convenable, la tisane de
» salsepareille avec la racine de bardane, et une masse de
» pilules faites avec un gros d'oxide gris de mercure, et
» deux gros d'extrait mou de réglisse pour soixante pilules,
» à prendre deux le jour; au bout d'une vingtaine de jours
» de ce traitement, le mercure parut porter à la bouche;
» tous les symptômes étaient à peu près dissipés, il ne res-
» tait qu'une petite rougeur à l'extrémité du gland, et une
» sorte d'humidité qui salissait seulement la chemise, et
» que le malade préféra à l'assujettissement que lui occa-
» sionaient les remèdes. Depuis il m'a assuré avoir repris

» une santé parfaite, quoiqu'il n'ait pas fait d'autre traitement, et qu'il ait au contraire fatigué et commis des écarts dans le régime. »

236. — Que prouve cette observation ? rien autre chose, ce me semble, sinon que le perchlorure d'or peut fort bien guérir la blennorrhée (105 *quater* à 113. 169.), mais qu'il faut en administrer une dose convenable, et que surtout il ne faut pas, avant que la maladie soit absolument guérie, s'exposer à de nouvelles causes d'irritation. Elle prouve encore que les pilules mercurielles peuvent achever une cure que le muriate a laissé inachevée par la faute du malade, qui a pris de trop faibles doses du sel aurifère.

237. — Observ. CCXXXV, *du même* (idem). Leucorrhée. Insuffisance d'un traitement par le perchlorure, et ensuite par les pilules mercurielles.

« La femme de M. R***, âgée de trente-cinq ans, parfaitement réglée, mais excédée de peines et de chagrins, » d'un tempérament lymphatique, sujette à une ophthalmie palpébrale qui avait disparu depuis quatre ou cinq » mois, se plaignait, au 18 mars 1812, depuis près de six » semaines, d'une perte blanche considérable, d'un grand » prurit aux parties sexuelles, de chaleur en urinant, de » difficulté pour aller à la selle, et d'une douleur faible et » profonde au bas-ventre. Elle ne pouvait point assigner de » cause probable à ses maux; elle disait seulement avoir » eu la gale, en même temps que son mari, et l'avoir traitée » comme lui, par des topiques. Les aveux de ce dernier » m'avaient porté à croire à l'existence du virus syphilitique, et je prescrivis, à titre de préparation, les bains » domestiques, les lavements émollients, la tisane d'orge et » de chiendent nitrée, des bouillons appropriés, et un régime de vie adoucissant. Peu de jours après les menstrues

» coulèrent, et en abondance; la malade se plaignit d'une » douleur brûlante dans l'intérieur du vagin; la dysurie et » le prurit augmentaient. Un verre d'émulsion pris le soir » fut ajouté aux remèdes précédents. Vers la fin du mois, » la leucorrhée fut diminuée, et le prurit moins incom- » mode. Je substituai aux remèdes dont elle usait les » frictions sur la langue avec le muriate d'or, à la dose d'un » seizième de grain par jour. 10 avril, dysurie, leucor- » rhée, prurit et chaleur du vagin diminuées. La malade » allait plus facilement à la garde-robe; les urines lais- » saient au fond du vase de nuit un dépôt floconneux et » comme purulent; l'inflammation palpébrale était reve- » nue (21 avril), l'écoulement était moins abondant, la » matière en était plus épaisse. Un second grain de mu- » riate divisé en quinze prises est administré, 9 mai : mens- » truation abondante (86.); leucorrhée tantôt plus, tantôt » moins considérable, envies fréquentes d'uriner, et parfois » sorte d'incontinence d'urines, prurit insupportable ; on » continue les frictions. 19 mai, appétit indécis; langue » chargée, coliques, fièvre. La malade fait observer qu'a- » près les frictions elle éprouve parfois un resserrement » dans les deux mâchoires, une sorte de constriction dans » toute la bouche, au point qu'elle l'ouvrait avec peine » et qu'elle parlait difficilement. Une limonade anglaise, » en quatre verres, que je prescrivis, produisit peu d'effet. » Les signes de gastricité et les symptômes d'irritation per- » sistèrent, et je substituai au muriate d'or le petit-lait. » Les menstrues parurent; elles furent moins abondantes » qu'à la dernière époque (86.). La perte blanche, qui leur » succéda, fut aussi moins abondante, moins épaisse, et le » resserrement spasmodique des mâchoires moins fort. » 4 juin, menstruation préludée par des coliques et par une

» diarrhée bilieuse. Les symptômes d'excitation avaient cédé » à l'usage du petit-lait, et le dix-sept, les frictions sur la » langue furent reprises. 1er juillet : même état, urines » chaleureuses, prurit aux parties sexuelles ; douleurs hy- » pogastriques sourdes. La leucorrhée laissait une tache » jaune verdâtre sur la chemise, les tisanes rafraîchissantes, » les bains domestiques, etc., remplaçaient de nouveau le » muriate, et on ne tarda pas à apercevoir un amendement » dans les symptômes. 10 juillet : menstruation régulière » suivie de leucorrhée. Le quinze, la malade après quel- » ques bains fut mise à l'usage d'une tisane avec les racines » de bardane et de salseparcille, et des pilules mercurielles, » dont elle devait prendre une le matin, et une le soir. » 27 juillet, les pilules commencèrent à porter à la bouche, et » elles furent discontinuées pour n'être reprises que le 3 août » suivant, à la dose d'une seule par jour. 10 août : men- » strues régulières : elles parurent augmenter la déman- » geaison ; la perte blanche était, à peu de chose près, la » même : ennuyée des remèdes, fatiguée du mal, Mad. R*** » se décida à aller le 25 à la campagne. Le 24 sep- » tembre l'écoulement avait beaucoup diminué, il n'y avait » plus ni prurit ni douleurs aux parties sexuelles. Depuis, le » mieux a été croissant, la santé s'est rétablie, à l'exception » de l'ophthalmie palpébrale, à laquelle la malade a toujours » été sujette. »

238. — Que conclure de cette observation ? rien, absolument rien ! Madame R*** avait une leucorrhée bénigne (*fleurs blanches*) entretenue peut-être par un vice dartreux[1], car il n'est rien moins que prouvé qu'elle fût de na-

[1] L'ophthalmie palpébrale, qui est caractérisée par une rougeur plus ou moins intense du bord libre des paupières et la perte des cils, est fréquemment un symptôme des affections dartreuses.

ture syphilitique. Le perchlorure d'or et de sodium, les pilules mercurielles, ensuite, ont été impuissants contre cette leucorrhée ; nous ne pouvons à ce sujet mieux faire que de renvoyer le lecteur à ce que nous avons dit sur la leucorrhée bénigne (170), dans les premières pages du chapitre précédent. Si cette leucorrhée dépendait d'un relâchement de la muqueuse vaginale, le perchlorure n'avait aucun titre à la guérir ; si elle dépendait d'un vice dartreux, elle eût peut-être cédé à l'emploi du sulfure d'or (67 *bis*) ; mais nous n'avons point entrepris de démontrer en ce moment s'il existe quelque préparation d'or qui soit efficace contre les affections purement dartreuses.

239. — M. Arnal, qui a fourni au mémoire de M. Chrestien plusieurs observations de cures opérées par le perchlorure, observations qui se retrouvent entières ou par extrait dans notre livre, a déclaré, dans une lettre écrite à M. Chrestien, qu'il avait six fois administré le sel d'or sans en avoir obtenu aucun succès. Les deux observ. précédentes font partie de ces six cas. Les sujets de trois autres étaient atteints de maladies qui avaient résisté à toute espèce de traitement antérieur à l'emploi du perchlorure, et contre lesquelles d'autres traitements entrepris après ne furent pas plus efficaces. Le quatrième sujet avait une affection dartreuse de la partie interne du prépuce : c'était un homme marié, qui n'a jamais rien communiqué à sa femme. On voit que les six cas d'insuccès observés par M. Arnal se réduisent à bien peu de chose ; et il y a eu une rare bonne foi de la part de M. Chrestien de les avoir rapportés. En effet, nous n'avons jamais prétendu, et M. Chrestien pas plus que nous, que le perchlorure ne pouvait pas trouver d'affection rebelle. Mais nous devons faire observer qu'il est bien à regretter que dans ces trois cas où le perchlo-

rure a été impuissant, on n'ait point essayé des autres préparations d'or; c'est du reste un point sur lequel nous reviendrons plusieurs fois. Quant au cas de dartre, nous répèterons que nous n'avons point encore cherché à établir l'efficacité d'aucune préparation d'or dans le traitement des dartres pures. Je dois cependant convenir que c'est sans doute à une excitation trop vive, causée par le perchlorure, qu'il faut attribuer ce resserrement spasmodique de la bouche survenu chez la dame de l'observation CCXXXV: cet accident est tout-à-fait semblable à celui survenu chez la malade qui fait le sujet de l'observation CCXLVIII (252 *ter.*)

239 *bis.* — Observ. CCXXXVI, *par M.* Roucher (extraite du mémoire de M. Chrestien). Un adolescent, après un coït impur, vit paraître un écoulement par l'urèthre, de couleur jaunâtre, avec ardeur d'urine, cuisson, et ensuite deux chancres, dont l'un était à côté du frein, l'autre à la partie inférieure du prépuce. Trois grains de perchlorure d'or et de sodium, administrés en friction sur la langue et le prépuce, firent cicatriser les ulcères. L'écoulement persista, et ne céda à la longue qu'aux toniques, et surtout aux injections.

Pourquoi avoir suspendu l'emploi du perchlorure quand un symptôme syphilitique persistait encore, et surtout un symptôme souvent si tenace? J'apprendrais que cette guérison a été suivie d'accidents consécutifs, que cela ne m'étonnerait en aucune façon. Je crois bien qu'il peut arriver, rarement cependant, qu'on rencontre dans la pratique des blennorrhées venues à la suite des blennorrhagies traitées par le perchlorure, qui ne cèdent point à ce médicament; mais elles se tariront seules quelque temps après la cessation du traitement, qu'il ne faudra jamais cesser que lorsqu'il aura été prolongé assez long-temps, et qu'il aura été administré à des doses assez considérables du médicament pour qu'on

puisse avoir quelque sécurité malgré la persistance de la blennorrhée. Les trois observations suivantes se trouveront parfaitement placées à la suite de celle-ci.

239 *ter.* — Observ. CCXXXVI *bis, extraite de ma pratique.* Ulcérations dans l'intérieur de la bouche, végétations à la marge de l'anus, après une syphilis imparfaitement guérie par de trop faibles doses de perchlorure.

M....., âgé de trente ans environ, est venu me consulter dans le courant de janvier de cette année (1828); il m'était adressé par M. Chrestien. En 1825, ce monsieur avait contracté des chancres au gland ; il vit mon honorable ami, qui lui conseilla un traitement par le perchlorure ; il devait en consommer six grains par doses croissantes ; le premier grain était divisé en seize prises, le dernier en dix fractions. Avant que le second fût entièrement consommé, les symptômes étaient disparus ; M..... cessa son traitement sans consulter personne. Il fut ainsi, sans presque rien éprouver, jusqu'à la fin de 1827 : il ressentait cependant dans la gorge un sentiment de gêne qui lui avait commencé peu de temps après le traitement dont nous avons parlé. A cette dernière époque, des végétations se manifestèrent au pourtour de l'anus, et l'arrière-bouche devint le siége de plusieurs ulcérations. Il lui restait quatre grains de son premier traitement ; il en consomma trois sans presque en éprouver aucun bénéfice. L'inspection des paquets qu'il me remit, me convainquit qu'avec le temps le sel aurifère s'était altéré. Les végétations étaient pourtant diminuées et le gênaient fort peu. Il avait dans l'intérieur de la bouche trois ulcérations ; deux, dont une assez considérable, étaient situées vers l'isthme du gosier ; la troisième occupait le sommet de la voûte palatine. Comme il y avait fort peu d'inflammation, et que je devais croire le

malade un peu préparé par l'usage des trois grains du sel aurifère altéré, je conseillai de suite l'usage de nouveau perchlorure pris chez M. Laillet, par douzièmes, en friction sur la langue ; je prescrivis de faire la friction après le premier repas. Il les fallut suspendre à la quatrième dose, à cause du développement d'accidents inflammatoires dont l'arrière-bouche et la voûte palatine devinrent le siége [1]. Je prescrivis un régime doux, délayant, des gargarismes adoucissants, et l'application de cataplasmes de farine de graine de lin autour du cou, et de reprendre l'usage du sel aurifère par seizièmes seulement, quand ces accidents inflammatoires seraient calmés. Je n'ai plus revu ce malade, et tout me fait présumer qu'il a donné sa confiance à un partisan du mercure, qui, après l'avoir guéri, pourra publier cette observation comme une preuve de l'inefficacité du perchlorure d'or et de sodium.

Observ. CCXXVII (extraite de l'ouvrage de Gozzi, p. 13). Syphilis constitutionnelle contractée d'emblée. A la suite d'un coït avec un homme infecté constitutionnellement, ulcères à la vulve, douleurs dans les articulations des extrémités supérieures et inférieures; exostose sur les os du crâne, céphalée violente, alopécie partielle. Guérison par l'oxide d'or par l'étain : les cheveux reviennent. Par une exposition prolongée à l'air froid du matin, peu de temps après la cessation du re-

[1] Ce fait vient fortifier une pensée que j'ai déjà eue plusieurs fois, que, dans les cas de symptômes syphilitiques ayant leur siége dans la bouche, il sera rarement bon d'administrer les préparations aurifères en frictions sur la langue. Ces frictions, faites en effet si près du mal, doivent souvent donner lieu au développement d'accidents inflammatoires, qu'on évitera en faisant pratiquer ces mêmes frictions sur la face interne du prépuce ou sur celle des grandes lèvres; ou mieux en administrant à l'intérieur la préparation d'or dont on aura fait choix.

mède, retour des douleurs de tête au point de donner des inquiétudes pour la vie de la malade, qui est hystérique et d'une constitution faible. Guérison définitive, et qui ne s'est pas démentie pendant quatre ans, par le même oxide. *Crise* par les urines et par des sueurs abondantes.

239 *quat.* — La première de ces deux observations prouve les inconvénients qui peuvent résulter pour un malade de ne pas se laisser diriger dans un traitement quelconque par le médecin qui l'a conseillé; lui seul en effet peut juger s'il a été assez long-temps suivi. Il est bien évident que le sujet de cette observation n'était pas guéri. La douleur qui s'est manifestée presque de suite à la gorge ne laisse aucun doute à ce sujet, et les ulcères qui se sont plus tard déclarés, se seraient peut-être montrés pendant l'usage d'un troisième grain, qui aurait certainement été prescrit par tout médecin qui connaît le mode d'action des préparations aurifères; et il n'y a dans ce cas aucun reproche à faire au perchlorure d'or. Rien, que la disparition rapide des symptômes, n'avait annoncé la guérison, et il aurait fallu, pour qu'on crût réelle cette cure si rapide, qu'elle se fût accompagnée de quelques mouvements critiques, comme la chose est arrivée pour le sujet de l'observation XCIX^{e} (150), qui fut débarrassé de tous les symptômes étant à peine parvenu à la moitié du second grain; et quoique cette disparition se fût accompagnée d'urines copieuses, puis de sueurs abondantes, je n'en administrai pas moins un troisième grain du sel aurifère. La rechute arrivée à Gozzi peu de temps après la cessation du remède, prouve encore qu'on n'en avait point assez prolongé l'administration. Cette dernière observation vient surtout à l'appui des opinions de M. Niel, qui veut qu'on ne croie à la solidité d'une cure qu'après avoir obtenu un

mouvement critique plus ou moins prononcé, qui arrive en bon temps, et soit assez prolongé (143. 147). Il n'est pas non plus impossible que cette rechute n'ait été produite par le refoulement d'un mouvement critique alors existant (100.), et qu'elle n'eût point eu lieu si la malade ne se fût point exposée au froid. Du reste, la seconde cure, constatée par un mouvement critique bien marqué, s'est montrée solide, ce qui fortifie les précédentes observations.

239 *quint.* — OBSERV. CCXXXVIII, *par M.* SILHIOL (extraite du mémoire de M. Chrestien). Syphilis secondaire après un traitement mercuriel incomplet. Traitement aussi incomplet par le perchlorure; syphilis constitutionnelle. Guérison définitive par neuf grains de perchlorure.

« En novembre 1811, M***, négociant de cette ville » (Clermont, département de l'Hérault), d'un tempérament bilieux, ayant le genre nerveux sensible et mobile, » eut, après s'être exposé à une infection vénérienne, deux » chancres au gland, et, par l'urèthre, un très léger suin» tement muqueux et blanchâtre : ces symptômes cédèrent » à l'application de l'onguent brun, à l'usage, pendant une » quinzaine de jours, du petit-lait et d'une solution de mu» riate de mercure sur-oxygéné, qu'avaient précédé quel» ques bouillons tempérants et cinq ou six frictions mercu» rielles sur les extrémités inférieures, pendant lesquelles » le malade avait pris quelques pilules où entrait aussi le » mercure. A peine M.*** se crut-il guéri, qu'il se déve» loppa un engorgement au cordon spermatique et au tes» ticule gauche; l'application d'un emplâtre de *Vigo cum* » *mercurio* fit disparaître ces symptômes. Dès lors M*** jouit » en apparence d'une santé parfaite jusqu'aux mois de juin » et de juillet. Pendant ces deux mois, il s'aperçut de l'ap» parition et disparition fréquente de petites pustules à la

» poitrine, au visage et à la tête; il éprouva des douleurs
» vagues, profondes, plus vives la nuit; il remarqua un
» engorgement douloureux et passager au cordon sperma-
» tique et au testicule, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre,
» et quelquefois des deux, enfin celui de quelques petites
» glandes au pubis, au cou et derrière les oreilles. C'est
» dans cet état, et à la fin de juillet, que le malade fut
» consulter M. Chrestien : ce médecin lui prescrivit six
» grains de muriate triple d'or et de soude, uni à l'iris de
» Florence, divisés, le premier en quinze fractions, le se-
» cond en quatorze, et ainsi de suite, de manière à ne faire
» que dix fractions du dernier. Le malade mit dans l'emploi
» du remède des interruptions fréquentes et plus ou moins
» prolongées : néanmoins, les pustules ayant disparu, les
» petites glandes s'étant résolues, les douleurs et l'engorge-
» ment du testicule étaient à peine sensibles; M*** crut
» encore être guéri et avoir assez fait (c'était à la fin de dé-
» cembre 1812). Cependant, peu de temps après, les tes-
» ticules s'engorgèrent de nouveau; des douleurs plus fortes
» que les premières se fixèrent au tiers supérieur du sternum
» et au corps du tibia gauche; ces parties furent bientôt le
» siége d'exostoses naissantes; le malade se plaignit d'une
» irritation dans l'arrière-bouche, qui s'ulcéra : de petites
» glandes reparurent en plus grand nombre sur le pubis,
» au cou, derrière les oreilles, et même dans le cuir che-
» velu; enfin le malade commençait à perdre l'appétit et
» se sentait dépérir, lorsqu'à la fin de mars il vint réclamer
» mes soins. Reconnaissant que si le muriate d'or, dont j'a-
» vais éprouvé plus d'une fois l'efficacité, n'avait pas at-
» teint le but dans ce cas, ce n'était dû qu'à l'irrégularité
» du traitement, je proposai d'y revenir, en faisant précé-
» der son usage de quelques bouillons adoucissants et légère-

» ment diaphorétiques. Neuf grains, préparés et divisés » comme les premiers, en allant de quinze fractions à sept, » furent consommés pendant ce second traitement, et ont » procuré une cure radicale.

» M. *** s'aperçut d'une amélioration à la trente-troi» sième friction; l'ulcère de l'arrière-bouche fut guéri, les » exostoses étaient sensiblement diminuées, ainsi que les » douleurs; l'appétit s'était réveillé. Quoique le cordon » spermatique, le testicule et les glandes sous-cutanées fus» sent à peu près dans le même état à la cinquante-huitième » friction, les douleurs et les exostoses étaient absolument » dissipées, et l'engorgement du testicule et des glandes » notablement diminué; le malade avait repris des forces. » A cette époque, s'étant gratté à la jambe gauche, où il » sentait un léger prurit, il en résulta une pustule, et bientôt » un petit ulcère rond qui persistait encore à la soixante» neuvième friction. Je conseillai alors à M***, dont le » moral paraissait s'affecter, de se rendre chez M. Chres» tien. Ce médecin, instruit que le malade avait été at» teint de la gale bien des années auparavant, que cette » maladie n'avait pas été traitée d'une manière bien métho» dique, pensa que l'élément galeux compliquait la syphilis, » et conseilla de persévérer dans l'usage du muriate d'or, » en élevant progressivement les doses, assurant qu'après » que ce remède aurait détruit le vice syphilitique, il agirait » comme dépurant, et détruirait l'élément galeux. M. Chres» tien ne se trompa point. Que la syphilis ait été compli» quée ou non, il n'en est pas moins constant qu'à la quatre» vingt-troisième friction l'ulcère de la jambe fut cicatrisé; » que, des glandes sous-cutanées, il n'en resta que trois » fort petites; qu'on reconnaissait à peine l'ulcération du » testicule et du cordon spermatique; que le malade avait

» repris toute sa vigueur, et qu'enfin, à la quatre-vingt-» dix-neuvième et dernière friction la cure fut complète. » Elle ne s'est pas démentie (avril 1828) depuis le moment (1812) où elle a été ainsi opérée.

239 *sext.* — Il y a peu de choses à dire après cette observation, les faits y parlent assez hautement. La manière dont le perchlorure, administré avec méthode et persévérance, a triomphé la seconde fois d'une affection aussi grave que celle qui en fait le sujet, prouve bien évidemment que c'était absolument par la faute du malade s'il n'avait point aussi bien réussi la première fois, et c'est un cas fort bon à opposer aux détracteurs de la méthode de M. Chrestien, bien loin qu'il leur fournisse des armes contre nous. Cependant cette observation entre les mains d'un antagoniste de la méthode aurifère aurait cependant été exploitée ; on l'aurait citée comme un exemple de l'inefficacité du sel aurifère ; on aurait soumis ce même malade à un traitement mercuriel qui aurait pu le guérir, et on aurait opposé le second traitement au premier.

240. — Observ. CCXXXIX, *par M.* Fleury. Syphilis constitutionnelle. « Vidal (François) avait des ulcérations véné-» riennes consécutives au voile du palais, sur la membrane » palatine, et un gonflement vénérien des os du nez, que *qua-» tre grains et trois dixièmes de perchlorure d'or et de sodium » n'ont pu guérir,* pendant un séjour de quatre-vingt-un jours » à l'Hôtel-Dieu. »

Observ. CCXL, *par le même.* Syphilis constitutionnelle. « Breuil (Pierre), ayant une syphilis constitutionnelle, a pris » *sans succès apparent six grains de chlorure;* il est resté cent » cinquante-deux jours à l'Hôtel-Dieu. »

241. — Faut-il conclure de ces deux observations que le perchlorure d'or et de sodium ne guérit pas toujours la syphilis ? c'est une concession que nous avons faite de prime

abord, et l'on trouvera dans le cours de cet ouvrage plusieurs observations où il a fallu abandonner l'usage du sel aurifère, et lui substituer les oxides, mais particulièrement l'or divisé. Mais si nous n'avions pas fait cette concession, ces deux faits ne prouveraient encore rien; en effet, chez ces deux malades, on a administré de très faibles quantités du sel aurifère; il fallait persévérer; il fallait, comme le conseille M. Niel (146. 147.), par des transitions brusques, administrer des doses un peu fortes, et par ce moyen exciter fortement l'économie des deux individus sujets de ces observations; provoquer chez eux quelque mouvement critique, et n'y renoncer qu'après avoir constaté son inefficacité par son administration long-temps prolongée, et que lorsqu'on s'y serait trouvé forcé par quelques accidents produits par le médicament. Mais dans ces deux hypothèses, que moi je n'admets pas; pour ces deux cas enfin, restait la ressource de changer le mode d'administration du même sel, soit en le donnant à l'intérieur, dissous dans l'eau distillée, en faisant faire des lotions avec la même solution, ou enfin selon la méthode de Cirillo. Mais ce qui eût été préférable, c'était de lui substituer une autre préparation d'or. Nous ferons en outre observer que les malades sujets des observations que M. Fleury a envoyées à M. Chrestien, ont fait usage pendant toute la durée de leur traitement de bains domestiques. Les individus atteints de syphilis primitive se sont peu ressentis de leurs effets répressifs, à cause des accidents inflammatoires qui se montrent toujours plus ou moins au début de la maladie; mais il est probable que ces bains ont mis obstacle à la guérison de ces deux syphilis constitutionnelles, parceque chez les sujets dont la constitution est atteinte, la sensibilité étant la plupart du temps émoussée, il leur faut

une excitation plus forte et que rien ne contre-balance ; il faut aussi qu'elle soit plus long-temps soutenue.

242. — Observ. CCXLI (extraite de la thèse de M. Destouches, page 14). Le nommé Trouillaud avait en 1816 un engorgement au testicule gauche, qui était survenu après une blennorrhée dissipée sans traitement; le malade fut *guéri* par les frictions mercurielles, mais deux mois après son front se couvrit de pustules, et une exostose parut sur le tibia droit. M. Destouches mit ce malade à l'usage du perchlorure; il en prit six grains, qui firent disparaître tous ces symptômes. Six semaines après, il fut pris de douleurs ostéocopes aux jambes. On le mit cette fois à l'usage des pilules, dont M. Destouches ignora la composition, mais qui très probablement contenaient du mercure. Il fut débarrassé de ses douleurs, et en 1819 il y avait deux années d'écoulées depuis cette dernière guérison, qui ne s'était pas démentie dans ce laps de temps.

243. — Cette observation démontre que pour qu'il ne reste aucun doute sur la certitude de la cure d'une syphilis constitutionnelle, il faut prolonger le traitement même après la disparition des symptômes, à moins qu'elle se soit accompagnée de quelque mouvement critique bien marqué (100). La syphilis de Trouillaud était une de celles qui exigeaient cette prolongation de traitement. Après sa rechute (cas semblable, alinéa 233.) d'ailleurs, pourquoi ne pas l'avoir soumis à un nouveau traitement par le perchlorure, puisque celui-ci n'avait donné lieu à aucun accident? Un premier traitement avait été insuffisant, il fallait essayer d'un second; alors on aurait acquis la certitude que le sel aurifère pouvait être inefficace dans quelques cas d'affection vénérienne. Mais après l'inefficacité reconnue du chlorure, n'eût-il pas fallu essayer des oxides, de l'or divisé (239.)? Parmi le grand nombre d'observations que nous rapportons, il en est plusieurs qui nous offrent des exemples de la nécessité où l'on a été d'abandonner le chlorure, à

cause de la trop vive excitation qu'il cause, et des accidents qui peuvent être la conséquence de cette trop vive excitation. Mais je dois faire observer que je n'ai point écrit pour prouver l'efficacité du perchlorure d'or et de sodium seul, pas plus que pour prouver l'inefficacité du deutochlorure de mercure seul. Prouver que l'or considéré comme agent thérapeutique est en tout préférable au mercure ; aussi considéré comme médicament, tel a été notre but; et nous croyons avoir déjà rempli une grande partie de notre tâche en prouvant que l'or est un puissant antisyphilitique, qui dissipe rapidement les symptômes primitifs, et avec une vitesse relative, les symptômes consécutifs, et que les guérisons obtenues par ce métal ne sont pas sujettes à rechute comme celles obtenues par le mercure.

244. — Je ne crois pas qu'on essaie de m'opposer l'observation suivante extraite de l'ouvrage de M. Niel, pour me prouver que l'on ne guérit pas toujours par l'or, thèse du reste que nous n'avons pas voulu soutenir; car tout en proclamant hautement qu'il n'est point encore venu à notre connaissance qu'une maladie vénérienne ait résisté à ce métal, nous ne voyons pas pourquoi il ne pourrait pas se rencontrer une affection de ce genre contre laquelle l'or fût impuissant. Voici le fait rapporté par M. Niel :

Observ. CCXLII. Un sexagénaire, après une affection syphilitique combattue un grand nombre de fois par des traitements mercuriels les plus énergiques et les mieux dirigés, et qui avaient réussi à faire disparaître momentanément les symptômes, consulta enfin M. Niel. Il avait alors le corps couvert d'une gale pustuleuse, contre laquelle un mode de traitement mercuriel souvent efficace avait été inutilement administré, puisqu'au contraire le mal était augmenté. Le malade était âgé, dans un état presque cachectique; malgré cela M. Niel entreprit sa guérison, et lui administra le perchlorure à très

haute dose, puisqu'il en prit un grain à la fois. N'en obtenant aucun effet, il administra un oxide d'or (il ne dit pas lequel) à l'intérieur, en débutant par un demi-grain jusqu'à un grain et demi par jour. Le malade, ennuyé de ne voir aucun effet produit, renonça à ce traitement, après l'avoir suivi seulement pendant six semaines. Deux mois après il se manifesta, après un sentiment de chaleur insolite, un mouvement critique qui augmenta pendant sept à huit jours, se soutint à son plus haut degré pendant quatre à cinq; il s'établit une salivation abondante qui se prolongea un peu plus d'un mois. Pendant la durée de cette crise, des ulcères qui étaient survenus aux jambes et au cuir chevelu, au moment où le malade consulta M. Niel, se cicatrisèrent, et une grande partie des tubercules se dissipa; l'autre ne s'est jamais effacée, mais a cessé de faire aucun progrès pendant les dix-huit mois environ que vécut encore le sujet de cette observation. Il succomba à une hydropisie de poitrine dont il avait déjà eu des atteintes cinq années auparavant.

245. — Outre que cette observation prouve que l'or peut encore agir long-temps, même après qu'on en a cessé l'usage, phénomène que nous avons signalé plus haut (103.), elle prouve aussi, et prouve incontestablement, à notre sens, et les lecteurs de bonne foi partageront notre opinion, l'étonnante efficacité de l'or. Je suis intimement convaincu que si, au moment où la crise a commencé à s'établir, M. Niel eût administré à l'intérieur quelques doses d'or divisé, il fût parvenu, en favorisant ainsi ce mouvement critique, à dissiper tous les symptômes de la maladie : du reste, dans un cas de ce genre, j'eusse donné la préférence à l'or en nature sur les oxides. Je ne doute pas que le métal seul, mais plus long-temps administré (et administré à l'intérieur et en topique) et à de très hautes doses, n'eût parfaitement guéri le malade sujet de l'observation que nous venons de rapporter. Du reste nous jugeons ici bien à notre aise la conduite de M. Niel, car il nous a semblé qu'il avait

eu affaire dans ce cas à un malade bien récalcitrant, et qu'il n'a fait que le mieux qu'il a pu.

245 *bis.* — Observ. CCXLIII (extraite de l'ouvrage de M. Chrestien, page 418). Huit mois après un coït impur, bubon à l'aine droite, chancre sur le prépuce. Traitement par le perchlorure. Le chancre, en se cicatrisant, offrit un bourrelet considérable et très dur, et le bubon, au lieu de se résoudre, acquit du volume et de la dureté. On insista en vain sur le traitement; on associa au sel aurifère un sirop sudorifique et fondant; on appliqua très souvent le caustique sur le chancre; des cataplasmes résolutifs furent constamment tenus appliqués sur le bubon. Cependant dans le cours du cinquième mois les symptômes disparurent complètement.

Observ. CCXLIV (idem, page 418). Un homme avait un chancre et un bubon considérable. Soumis à un traitement par le perchlorure, le chancre se cicatrisa, mais le bubon acquit du volume et de la dureté. On eut recours aux cataplasmes résolutifs, qui améliorèrent l'état du malade; mais dans les premiers jours du troisième mois du traitement, le malade, ayant changé de résidence, le cessa.

245 *ter.* — M. Chrestien attribue ces deux cas de difficile succès à une complication du vice scrophuleux avec le vice syphilitique. D'abord cette complication ne me paraît point parfaitement établie, quoique nous admettions fort bien l'hérédité des scrophules, et que *le père du premier malade ait éprouvé des accidents qui décelaient la présence de l'élément scrophuleux.* Du reste mon honorable ami a grand tort de manquer de confiance dans ses préparations aurifères contre les cas de complication dont il est ici question. J'opposerai à son opinion les observ. CCXXVI, (227.), CCXXVII, CCXXVIII, (228.), et l'opinion de M. le professeur Lallemand (228 *bis.*), qui se fortifie encore de celle de M. Pleindoux. Ces observations, auxquelles nous renvoyons le lecteur, nous offrent des exemples bien

saillants de complications fort graves des principes scrophuleux et syphilitique, qui ont cependant fort bien cédé à l'emploi de l'or en nature et même à l'état de sel. Mais dans des cas de ce genre, c'est surtout à l'or en nature qu'il faut donner la préférence, quoique le perchlorure puisse fort bien réussir.

245 *quater.* — Pour en revenir aux deux observations qui précèdent, nous ferons d'abord observer que la seconde est absolument incomplète, puisque le traitement n'a pas été même prolongé trois mois entiers, et qu'il n'est pas rare de rencontrer des affections syphilitiques qui exigent des traitements de quatre à cinq mois; quant au peu d'efficacité du sel aurifère, nous ne l'attribuons point à une complication de scrophules, mais nous pensons que cela a tenu à l'idiosyncrasie de ces deux individus. Du reste dans des cas de ce genre nous associons les oxides à l'intérieur avec l'extrait de thymélée au perchlorure, ou nous cessons ce sel, et nous lui substituons l'or divisé, dont, nous le répétons, l'effet est plus lent mais plus sûr (93). Or, en médecine, la question de promptitude est, en définitive, peu importante; guérir et bien guérir, voilà le but à remplir : que la guérison se fasse ensuite un peu plus ou un peu moins attendre, si une fois obtenue elle est solide, peu importe, surtout si l'agent thérapeutique employé n'exerce aucune fâcheuse action sur notre économie, et que par conséquent on n'ait point à redouter que ses effets soient plus ou moins prolongés.

246. — Voici donc le médicament dont il a été écrit dans le Dictionnaire des sciences médicales (nous transcrivons textuellement) : *Le muriate d'or n'est point antivénérien, n'est pas le spécifique de la syphilis!* Nous avons déjà répondu à cette étrange assertion par plus de deux

cents observations. Cependant ce jugement résulte d'expériences tentées dans l'Hôpital des Vénériens pour juger de son efficacité. D'abord nous ignorons si les expériences ont été faites avec le chlorure ou le deuto-chlorure d'or, ou avec le sel triple de M. Chrestien : on a sans doute suivi les procédés opératoires indiqués dans le Codex, et ainsi on n'a eu qu'un deuto-chlorure (muriate) d'or, avec addition d'un peu de chlorure de soude (sel). Quoi qu'il en soit il est fort digne de remarque, qu'on ait constaté dans cet hôpital le contraire de ce que constatèrent plus tard les honorables commissaires de l'Académie des sciences, chargés de faire un rapport sur le mémoire de M. Chrestien. On lit en effet dans le même Dictionnaire : *Il y en a eu quelques uns* (malades atteints de syphilis récente, comme chancres, bubons, pustules) *dont les symptômes ont été guéris, d'autres dont les symptômes ont été seulement diminués, d'autres dont les symptômes ont été exaspérés. Les symptômes consécutifs se sont montrés en général bien plus opiniâtres, et s'il y a eu quelques améliorations, elles n'ont été que momentanées.* On lit au contraire dans le rapport de Percy : *Dès notre début, nous nous sommes aperçu que cette substance* (le muriate d'or[1])

[1] Pour les expériences entreprises par les commissaires de l'Académie des sciences, nous n'avons pas de doute, mais la certitude, qu'il a été expérimenté avec le sel aurifère du codex, qui ne ressemble en rien à celui de M. Chrestien; aussi ces expériences ne font-elles que constater un fait que M. Chrestien avait reconnu, c'est que le deuto-chlorure d'or (muriate d'or) guérit la syphilis. Nous devons encore répéter que l'inventeur du sel aurifère avait renoncé à employer cette préparation, à cause de sa trop grande causticité et de la difficulté de la bien manier (63.).

réussit mal dans ces affections lorsqu'elles sont récentes, et pour ainsi dire aiguës; mais si on fait choix de malades depuis long-temps contaminés, ayant déjà subi plusieurs traitements, et chez lesquels le virus dégénéré ne se manifestait plus que sous des formes chroniques et par des effets dits consécutifs, C'EST ALORS LE TRIOMPHE DE L'USAGE DE L'OR. Qu'en pense l'expérimentateur de l'Hôpital des Vénériens? Dans cet hospice, une première année (en 1811), sur treize malades atteints de syphilis primitive, *deux* seulement eurent toutes les apparences de la guérison. Une deuxième année (1816), *trois*, sur le même nombre de malades, furent guéris. Je ne doute pas que si on eût voulu continuer ces essais les années suivantes, les guérisons n'eussent continué d'aller en proportions croissantes!

246 *bis.* — Du reste, le même praticien n'a pas toujours absolument persisté dans ses préventions contre le perchlorure d'or; il a fini par lui reconnaître *quelques vertus antisyphilitiques.* Nous lisons dans un journal de médecine (*Bulletin des sciences médicales*, juillet 1825), qu'il l'a administré « à un certain nombre de malades, d'âge, de » sexe et de constitution différentes, affectés de syphilis » récente, ulcères, bubons, excroissances, ou de maladie » invétérée, ulcères à la gorge, à la voûte palatine, aux » fosses nasales, aux parties sexuelles, etc., exostoses et » périostoses, pustules cutanées, douleurs ostéocopes et » douleurs vagues. Dans les cas de la première série, *les » effets du sel à base d'or ont été aussi prompts que ceux » du mercure chez quelques malades.* » Prenons acte de l'aveu! Mais « ces effets ont été moins avantageux dans » quelques cas, nuls quelquefois, il a fallu revenir au mer- » cure. » Allons, un nouvel essai, et ce même praticien

ne pourra plus douter de l'efficacité du sel d'or, pour combattre les affections qu'il doit si bien connaître. Qu'il daigne étudier dans notre livre les diverses manières d'administrer le perchlorure d'or; qu'il apprenne à faire usage des autres préparations aurifères, et il se convaincra qu'elles guérissent infailliblement la syphilis, quelque forme qu'elle affecte; mais que lorsqu'on échoue avec une première préparation, *au lieu de revenir au mercure* il faut essayer d'une autre.

246 *ter*. — Parmi les divers praticiens qui ont fait usage des préparations d'or, les uns parlent de leur efficacité dans la syphilis récente, les autres prétendent au contraire qu'elles restent sans effet dans les cas de ce genre, tandis qu'au contraire elles triomphent des affections invétérées. M. le chirurgien en chef de l'Hôpital des Vénériens offre à lui seul ces étranges contradictions. Dans ses premières expériences, il a triomphé d'affections invétérées; dans celles-ci, ce sont des affections récentes qu'il a combattues avec succès. « Dans les maladies consécutives, il » n'a obtenu que quelques effets favorables; les symptômes » ont été modifiés en bien chez deux ou trois sujets [1], un » seul a été guéri complètement. Dans les autres cas, il a » été administré en vain. Un jeune homme, militaire, très » susceptible d'être irrité par le mercure, qui d'ailleurs en » avait employé des quantités énormes, avait le cubitus et » le tibia exostosés, des ulcères sinueux au cou et aux » aines. Il fut mis à l'usage du muriate d'or, il en prit » jusqu'à un quart de grain par jour; la dose totale fut por-

[1] Il est permis de croire, d'après l'incertitude qui existe dans le nombre des malades (*deux ou trois*) que cette note a été rédigée de mémoire.

» tée à trente ou quarante grains; il n'y eut presque aucun » résultat, quoiqu'il n'en fût pas du tout incommodé[1]. Un » homme de quarante et quelques années, attaqué de pus» tules consécutives sur diverses parties de la surface cuta» née, auquel les moindres doses de mercure sous forme » quelconque causaient des accidents, soit du côté de la tête, » soit du côté des voies digestives, fut complètement » guéri par l'usage du muriate d'or, et la guérison s'est main» tenue[2]. Il y a eu des cas intermédiaires, c'est-à-dire » des malades chez lesquels il y a eu des améliorations » plus ou moins marquées. »

247. — Mais d'où peut provenir cette dissidence entre les expérimentateurs? De ce que les hommes qui sont véritablement savants, et que ceux qui se donnent pour tels, ne veulent pas se donner la peine d'étudier les nouveaux procédés qu'on soumet à leur jugement; de ce qu'ils ne consentent pas à être écoliers avant d'être expérimentateurs. Si on eût bien étudié la méthode que l'art de guérir doit à

1 L'insuccès n'a rien qui m'étonne; nous l'avons dit, nous le répétons, le perchlorure d'or peut fort bien être administré sans succès : il faut alors lui substituer une autre préparation d'or. Mais ce que j'ai peine à concevoir, c'est cette absence absolue de tout effet produit par le sel aurifère ; quand, dans notre pratique, nous nous voyons forcé d'en abandonner l'usage, c'est parce qu'il donne lieu à une trop vive excitation. Je me serais à peine laissé convaincre de cette nullité absolue d'action, si j'avais vu le médecin, étonné lui-même, s'assurer si le sel aurifère n'avait point été décomposé. Si ce doute n'était pas permis, ce fait constaterait la parfaite innocuité du perchlorure d'or et de sodium. C'est, du reste, un point que n'a jamais contesté M. Cullerier.

Ce dernier succès ne devait-il pas faire soupçonner à M. Cullerier qu'il y avait, dans le premier cas, vice dans le mode d'administration, ou décomposition du sel?

mon respectable ami le docteur Chrestien, on n'eût point administré un sel simple au lieu de son sel triple. A l'Hôpital des Vénériens de Paris on eût choisi pour excipient du perchlorure la poudre inerte qu'il indique, et non, comme je l'ai vu faire de mes propres yeux, la gomme arabique réduite en poudre, la poudre de guimauve, substances qui réagissent bien certainement sur le sel aurifère et le décomposent (77); de sorte que je ne puis expliquer les *deux* et *trois* cures opérées par le muriate, qu'en admettant des circonstances fort favorables qui n'ont pas permis sa décomposition entière ou ont favorisé la cure; et cependant ce sel aurifère, très probablement mal préparé, mêlé à une substance qui doit le décomposer, administré par l'expérimentateur de l'Hôpital des Vénériens, a guéri la syphilis constitutionnelle, comme l'attestent deux observations extraites du même article; trois cas de guérison et trois d'amélioration sur sept observations de l'emploi du même sel, que l'auteur du même article se contente d'indiquer (le septième cas a offert une rechute); et enfin plusiers observations que nous avons nous-même recueillies à l'Hôpital des Vénériens, et la petite historiette qui couronne l'une d'elles (551). Nous ajouterons à tout cela notre éternelle remarque, que ce n'est pas le muriate d'or que nous considérons comme antisyphilitique par excellence, mais bien l'or métallique. Du reste on a reconnu, toujours dans le même hospice, que le muriate d'or était tonique, qu'il agissait puissamment sur le système artériel, et qu'il excitait des sueurs.

247 *bis*. — Nous devons à la vérité de dire que M. Cullerier a fait quelques progrès dans l'art d'administrer le perchlorure d'or. Son excipient n'est plus maintenant de la poudre de réglisse et de guimauve; et il a reconnu que le sel aurifère, mêlé à ces poudres, se décomposait. L'ami-

don (79), la poudre de lycopode, lavée à l'alcool, sont les substances qui lui ont paru le mieux conserver le sel d'or : mais pourquoi ne pas observer, dans le mélange de la poudre mixte et du sel, les proportions indiquées par l'inventeur de la préparation dont on veut faire usage, et pourquoi l'étendre dans quatre, six, huit, dix, douze et même quinze fois son poids de la poudre inerte ? M. Cullerier n'a donc pas songé aux inconvénients qui résultent de cette infinité de proportions, parmi lesquels il faut placer en première ligne la confusion dans la prescription, qui fait craindre une erreur de la part de celui qui est chargé de l'exécuter ? Mais il nous reste un doute, et il serait bien important qu'il fût dissipé. Est-ce le sel triple de M. Chrestien, tel qu'on le fabrique à Montpellier, que M. Cullerier a administré, ou est-ce celui du Codex ? Nous avons démontré que ce dernier (65) n'est qu'un chlorure d'or ; et nous craignons encore que ce ne soit lui qu'a employé le chirurgien en chef de l'hôpital des Vénériens.

247 *ter.* — Du moins M. Cullerier ne nie plus qu'on ne guérisse fort bien la syphilis en administrant le perchlorure, car l'article dont nous avons extrait les lignes qui précèdent, avoue leur efficacité ; mais il croit devoir conclure des *brillants succès* (expression textuelle) obtenus par les médecins de Montpellier et du midi de la France, par ceux qui exercent en Espagne et en Italie, et des *demi-succès* obtenus à Paris, que *les préparations d'or ne paraissent pas réussir aussi généralement sous des climats aussi septentrionaux.* Nous opposerons à cette opinion le témoignage d'Hufeland, qui déclare dans son journal qu'Ohelius a publié sept observations de syphilis invétérée qui avaient résisté au mercure, et qui furent guéries par les frictions aurifères. Cependant, encore au dire d'Hufeland, les premiers

essais faits par les médecins allemands sur l'emploi de l'or, ne furent pas couronnés de succès ; mais Schulzenheim, Gahn, Pontin et Gadelius *ayant expérimenté avec des sels aurifères préparés par Berzelius, réussirent parfaitement.* Hufeland cite, entre autres faits, un cas de syphilis des plus constitutionnelles, qui fut complètement guérie en quatre semaines. M. Grotzner, médecin allemand, n'a pas été moins heureux que ses compatriotes dans l'emploi du sel aurifère contre la syphilis. (*Bulletin des sciences médicales*, novembre 1816, pag. 269.) Le perchlorure a aussi été employé avec succès à l'hôpital de New-York, par M. Edouard Delafield. Ce médecin, dans un rapport adressé à M. A. L. Samuel Mitchill, médecin par quartier, rapport qu'on trouvera en entier dans l'ouvrage de M. Niel (ouvrage cité, page 85), lui avait envoyé une liste de quatre vingt-un cas de maladies syphilitiques (récentes [1]) qu'il avait traitées par le muriate d'or. Ce

[1] Il est bien digne de remarque qu'on trouve aussi aux États-Unis ces contradictions que nous avons signalées en France sur l'emploi de l'or; contradictions qui dénotent bien qu'on ne savait point encore parfaitement l'administrer à l'époque où écrivait M. Delafield (1817). Ce médecin, en effet, ne paraît pas croire à l'efficacité de l'or contre les affections syphilitiques invétérées, et cependant il ne cite point d'observations d'insuccès qui lui soient personnelles ou qui soient venues à sa connaissance, tandis qu'il parle d'un cas de ce genre dans lequel le docteur James Warburton a donné le perchlorure avec le plus grand succès.

Il n'est pas douteux que les modes de préparation et d'administration ne fussent vicieux. La haute dose à laquelle on donnait le sel aurifère (un demi-grain par jour et un grain), même au début, prouve d'une manière incontestable, ou que le sel était mal préparé, ou qu'il se décomposait en partie quand il était mêlé à l'excipient. Il est aussi fort douteux que ce fût le muriate triple de M. Chrestien.

mode de traitement, employé pour la première fois en 1811 dans l'hôpital de New-York, par M. Mitchill, et *qui y avait eu beaucoup de succès* (with great success), totalement négligé jusqu'en 1816, y fut depuis fréquemment administré *and with a success which, in my mind, has established the efficacy of the remedy in an incontestable manner* (avec un succès qui établit, selon moi, dit M. Delafield, l'efficacité de ce remède d'une manière incontestable). Toutes les précautions ont été prises pour que l'efficacité du remède fût bien constatée, et des circonstances subséquentes ont démontré, autant que la chose peut avoir lieu dans un hôpital, la solidité de la cure, à l'exception d'un seul malade qui a offert des symptômes consécutifs; et M. Delafield fait observer que ces accidents sont toujours à redouter dans un hôpital, où il est souvent impossible de forcer les malades à prolonger leur traitement après la disparition des symptômes locaux. Les docteurs John K. Rogers et Warburton, le premier chirurgien, et le second médecin dans le même hôpital, n'ont pas eu, au dire de M. Delafield, moins de succès que lui en administrant le sel aurifère.

Enfin, le médecin américain s'exprime en ces termes : « The result of experiments made with this remedy, » seems very fairly to prove that this metal is fully equal » in power to mercury in curing the primary syphilis. In » some instances, it is true a more rapid cure has taken » place than I have ever known produced by mercury. » *Le résultat des expériences faites avec l'or paraît prouver clairement que ce métal jouit d'une efficacité pareille à celle du mercure dans la cure de la syphilis primitive. Dans quelques circonstances, la guérison s'est opérée avec une rapidité inouïe, et telle qu'elle n'a jamais été produite par le mercure lui-même.*

Le temps n'a fait que confirmer les premiers succès obtenus à New-York de l'emploi du perchlorure. Voici en effet ce qu'écrivait (14 novembre 1819) le docteur Pascalis, médecin de cette ville, à M. Chrestien, qui nous a communiqué sa lettre :

« Le docteur Félix Pascalis a l'honneur de présenter » ses respects au docteur Chrestien de Montpellier; et, en » réponse aux questions qui lui sont proposées de sa part, » sur certains effets et manières d'administrer le muriate » d'or, par son ami le docteur Valentin, il a l'honneur de » répondre, 1° qu'il est fâché de ne pouvoir offrir des ré- » sultats bien assurés et assez nombreux de sa propre pra- » tique, n'en ayant pas assez suivi l'observation sur un » nombre suffisant d'individus, ni varié les expériences qu'il » n'est pas toujours au pouvoir d'un praticien de faire, si » d'ailleurs il est fort occupé; 2° qu'il s'en est rapporté à » un plus jeune médecin, qu'il sait avoir constamment » employé le remède en question depuis l'année 1812, et » dont les talents et le zèle méritent le plus de confiance. » Son nom est John C. Cheesman, docteur médecin de la » société des quakers. Par sa lettre du 11 du courant, il » m'assure que pour le traitement des symptômes primitifs » et secondaires, il a toujours administré le muriate par la » déglutition; qu'il n'a jamais fait usage des frictions ni de » l'or limé, mais qu'il s'est servi avec grand avantage de la » solution du muriate dans l'eau pure, *pour tous les cas qui » exigent des caustiques ou des stimulants* [1]; 3° qu'il a » invariablement administré le muriate depuis un quart de

[1] Cette phrase de la lettre du docteur Pascalis nous a paru fort obscure : il a sans doute voulu faire allusion aux affections vénériennes chroniques.

» grain, à la pilule, l'augmentant graduellement jusqu'à la » quantité de douze grains dans vingt-quatre heures [1], ex- » cepté quand elles ont excité des douleurs d'estomac et » des douleurs de tête [2]; 4° qu'il a toujours préparé son » muriate d'or selon la méthode qui en est donnée dans » l'ouvrage du docteur Chrestien [3]; 5° qu'il n'emploie le » mercure qu'à la demande particulière et sur les instances » des malades, parceque l'or lui a toujours bien réussi, et » que seulement dans trois cas de syphilis confirmée il a » été obligé de joindre à l'usage de l'or celui des décoctions » sudorifiques, salsepareille, etc.; 6° qu'il a toujours ob- » servé des succès plus rapides du remède dans les temps » chauds que pendant l'hiver [4], et qu'il croit aussi que les » vicissitudes de notre climat doivent sans doute s'opposer à » la plus grande efficacité du muriate d'or dans les maladies » constitutionnelles; 7° qu'il se propose de faire des expé-

[1] M. le docteur Chrestien fait observer avec raison qu'on ne peut expliquer cet emploi du muriate à si haute dose, que parce-qu'il y a décomposition du sel; et cette décomposition ne saurait être révoquée en doute.

[2] Le muriate administré par ingestion donnera bien plus probablement des douleurs d'estomac que quand il est administré en friction.

[3] Le mode de préparation indiqué par le docteur Chrestien n'est plus celui qu'il faut préférer. Feu M. Figuier, pharmacien à Montpellier, a indiqué le vrai mode de préparation du muriate d'or et de soude et des oxides d'or.

[4] Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'influence de la température dans le traitement des affections syphilitiques. Personne n'ignore qu'autant elles sont rebelles dans le nord, autant au contraire elles sont faciles à guérir dans les contrées méridionales, quoique souvent elles y acquièrent un grand degré de gravité. Tout le monde sait aussi que la chaleur favorise les effets des médicaments.

» riences régulières sur un nombre de malades, par la mé-
» thode des frictions de muriate et de l'or limé. »

Le docteur Pascalis ajoute qu'il est fâché de remarquer que très peu de médecins, dans cette ville, ont jusqu'ici travaillé à étendre le moyen du docteur Chrestien, mais qu'il espère néanmoins que ses avantages lui assureront tôt ou tard une administration générale dans les grandes villes des États-Unis.

Enfin nous-même n'avons-nous point à opposer aux assertions de M. Cullerier, les observations du baron Girardot, qui à Varsovie obtient de si brillants succès par l'administration du perchlorure d'or et de sodium dans le traitement de la syphilis et des écrouelles. La véritable *cause du peu de succès qu'on en obtient à Paris, est qu'on ne sait pas les employer*, et *l'abandon presque général qu'on en a fait* ne reconnaît pas *d'autre cause de défaveur.* A Paris on ne connaît que le perchlorure d'or, et il semble qu'on n'ait jamais entendu parler de l'or divisé, et des oxides d'or; on ne sait même pas administrer le sel triple de M. Chrestien; bien plus, peu de pharmaciens savent le préparer; la plupart ne connaissent que celui du Codex (63 72.).

Qu'on ne croie pas cependant que le perchlorure n'a trouvé dans le nord que des panégyristes. Le docteur Otto, qui a appris de M. Chrestien la méthode aurifère, lut à Londres, et plus tard à la Société royale de médecine de Copenhague, des mémoires sur cette méthode; le dernier fut inséré dans la *Bibliothèque danoise des médecins*; il y fait connaître la préparation du nouveau médicament et les essais faits en France. Notre confrère *suédois* se montre peu favorable à la méthode aurifère : il termine son dernier mémoire en disant que le remède de notre respectable

ami, *trop loué par les uns, et trop blâmé par les autres, est quelquefois utile.* Le quelquefois est heureux. Du reste il arrivera à la longue en tout pays ce qui est arrivé à Bâle. M. Weter, qui a fourni bon nombre d'observations au mémoire de M. Chrestien, nous apprend que les médecins de cette ville n'étaient pas partisans de la méthode aurifère, mais ils sont revenus de leurs préventions depuis qu'un homme ruiné par la maladie vénérienne et par le mercure qu'ils lui avaient administré, a été complètement guéri par l'or.

248. — L'administration des préparations d'or peut-elle être suivie de quelques accidents? Nous répondrions hautement *non!* s'il s'agissait de l'or en nature : nous devons encore dire *non* des autres préparations aurifères, quand elles sont administrées par un médecin qui sait les manier, et même par un praticien habile qui a eu occasion dans sa pratique d'employer les médicaments héroïques. Nous devons encore le répéter (89.), les préparations d'or ne guérissent qu'en modifiant notre économie, et qu'en donnant lieu à des mouvements critiques. Mais ces mouvements, quelque grande que soit leur utilité, doivent avoir un terme; et s'il peut y avoir du danger à s'opposer à leur développement, à les enrayer quand ils ont lieu, il y en a sans doute aussi à vouloir les pousser trop loin, quoique, dans ce dernier cas, le danger doive toujours être fort peu grand, car tout ce que nous avons vu et lu n'a point encore diminué notre croyance sur l'innocuité des préparations d'or. Le but qu'on se propose dans l'administration de ce médicament est de produire une excitation générale qui d'abord modifie le principe morbifique, puis l'expulse par des émonctoires que la nature se choisit. Mais alors, dira-t-on, pourquoi graduer les do-

ses? pourquoi ne pas administrer sur-le-champ celles qui peuvent produire l'effet qu'on désire? La réponse est facile. Le praticien habile tâche toujours en général d'imiter le travail de la nature, de produire des phénomènes analogues à ceux produits par elle : or celle-ci ne se livre jamais tout-à-coup à un travail critique; elle y arrive presque toujours graduellement. En outre, qui ne sait que notre organisme doit s'accoutumer peu à peu à l'action des médicaments énergiques; que ce n'est que graduellement que ces puissants modificateurs de notre économie produisent sur elle les effets qu'on attend d'eux? De plus encore, en administrant des doses graduées, on en peut mieux diriger les effets, on craint moins les accidents qu'ils peuvent produire si leurs forces médicatrices prennent une mauvaise direction; mais aussi faut-il savoir s'arrêter quand l'excitation est parvenue au degré que le malade peut supporter sans danger. Ajoutons encore une considération empruntée à M. Niel sur la nécessité des doses graduées; il se demande avec raison si le principe morbifique n'a pas besoin d'être modifié par l'action du médicament, avant que le travail éliminatoire s'établisse avec profit. Les mouvements brusques imprimés à l'économie sont d'ailleurs rarement assez soutenus pour opérer des guérisons radicales; ils sont rarement assez généraux pour ne pas occasioner des irritations locales, dont l'intensité est toujours en raison du peu d'étendue qu'elles occupent : quoique ces irritations soient, à notre sens, peu dangereuses, il est toujours bon de les éviter. « Mais s'il est utile, ajoute M. Niel, de graduer » l'application des préparations d'or, afin que, modifiant » le principe morbifique, et le poussant du centre à la cir- » conférence, soit par leurs propriétés physiques, soit par » l'action qu'elles déterminent de la part des solides sur

»les liquides, » il n'est pas moins important de porter le remède à une dose assez élevée pour que son effet ne soit pas manqué ; car si on veut que ces évacuations ne soient pas stériles, il faut qu'elles soient soutenues ; et on obtiendra cet effet en continuant l'administration du remède, en le maintenant aux doses qu'on avait atteintes, ou même en administrant des doses décroissantes. Aussi, en cela, ne partageons-nous pas absolument l'opinion de notre honorable confrère de Marseille, qui suspend toute administration du médicament quand il voit le mouvement critique bien établi, quoique cela lui ait toujours parfaitement réussi.

249. — Cependant nous devons convenir que le perchlorure d'or et de sodium, comme tout médicament héroïque administré par une main peu exercée, pourra donner lieu à des accidents qui cependant n'offriront que bien rarement le degré de gravité des observations suivantes.

Observ. CCXLV (extraite du mémoire de M. Chrestien). M. Chrestien fut consulté par un jeune homme de vingt-deux ans, d'une forte constitution, qui depuis plusieurs semaines était atteint d'une maladie syphilitique caractérisée par deux chancres sur le prépuce, un bubon à l'aine gauche et une blennorrhagie. Le muriate d'or fut administré en débutant par un quinzième; avant la fin du quatrième grain tous les symptômes étaient disparus, quand le malade, à l'insu de son médecin, s'avisa de s'administrer deux nouveaux grains divisés, l'un en onze fractions, l'autre en dix. A peine eut-il achevé cette dernière dose qu'il lui survint un engorgement hémorrhoïdal très considérable [1], des excroissances vers l'anus en très grand nombre, accompagnées d'un écoulement abon-

[1] D'autres observations nous ont offert des exemples de tumeurs hémorrhoïdales qui ont dû leur apparition aux effets excitants du perchlorure.

dant d'une matière séreuse. M. Chrestien ne vit là que les effets d'une excitation exubérante sur le système lymphatique, et ne trouva aux excroissances aucun caractère syphilitique. Bientôt la bouche se remplit d'aphthes, la langue s'ulcéra dans plusieurs points, les cheveux, les sourcils et la barbe tombèrent. Des bains, des boissons rafraîchissantes, un régime adoucissant, des lotions avec l'eau fraîche, et plus que tout cela, l'éloignement de l'époque où l'excitation fut produite, réparèrent tout ce désordre momentané; le malade retrouva une santé qui ne s'est pas démentie depuis 1815.

Observ. CCXLVI (idem). Un malade qui avait des chancres et des bubons en fut débarrassé par l'administration de quatre grains du sel aurifère. Deux nouveaux grains qu'il prit sans nécessité donnèrent naissance à des excroissances qui s'étendaient depuis le gland jusqu'au-dessus de l'os sacrum. Quelques verres de sirop d'orgeat, des lotions d'eau fraîche et du repos, dissipèrent ces accidents.

250. — Nous allons présenter l'histoire d'accidents beaucoup plus graves causés par l'emploi du perchlorure d'or et de sodium.

Observ. CCXLVII (extr. de l'ouvrage de M. Niel). Un orfèvre âgé d'un peu plus de quarante ans, après avoir été guéri d'un chancre à la face interne du prépuce et d'un bubon au pli de l'aine, au moyen du muriate d'or et de soude, s'en administra encore trois grains à de trop fortes doses, malgré les avis du médecin qui le traitait (feu M. Bertrand). « Pendant l'usage du dernier grain, démangeaisons insupportables » par tout le corps, lesquelles furent bientôt suivies d'une éruption de tubercules dont plusieurs se couvrirent ensuite de » croûtes dartreuses. » Ces accidents se compliquèrent bientôt d'un bourdonnement continuel et de battements perceptibles à l'œil des carotides et des temporales. « La véhémence de ces » battements était extrêmement incommode, et si forte qu'aucun moyen usité ne pouvait les calmer; l'inquiétude à laquelle » ils donnaient lieu, et qui mettait le malade dans un état continuel d'agitation, tenait presque du délire. Les tubercules » acquirent un volume plus considérable et la dureté de la » corne, un commencement de goutte sereine vint se joindre à

» cet ensemble de maux. » Il faut faire observer que le malade, pendant la durée de ce prolongement de traitement, se livra à de graves écarts de régime, et notamment à l'usage fréquent du café et des liqueurs alcooliques.

251. — En lisant et relisant cette histoire, je me suis plusieurs fois demandé si l'éruption dartreuse et la goutte sereine [1] ne devaient point être attribuées au virus syphilitique. Même remarque pour l'observ. CCXLVI, extraite du mémoire de M. Chrestien, qui a pensé devoir attribuer à son médicament les excroissances survenues après la disparition des autres symptômes. Dans l'une et dans l'autre le sel aurifère a donné, à notre sens, un double exemple de la manière dont il peut favoriser le développement des symptômes syphilitiques. Si, dans le cas rapporté par M. Chrestien, ils ont cédé avec tant de facilité, c'est que leur apparition était critique et annonçait la guérison de la maladie. En effet, comment croire que le sel aurifère eût produit, dans ces deux seuls cas, où il fut administré en définitive à des doses modérées, de semblables effets, quand nous voyons notre ami, M. le docteur Delamorlière, l'administrer une fois à la dose d'un demi-grain et en se maintenant quelque temps à cette dose, sans qu'il ait donné lieu à d'autres accidents qu'à un peu de céphalalgie? M. le baron Girardot disait, dans une de ses dernières lettres à M. Chrestien, qu'il avait donné le sel aurifère pendant des mois entiers à la dose journalière d'un tiers de grain, sans qu'il lui vît jamais produire aucun accident? M. Niel lui-même n'a-t-il pas poussé cette dose jusqu'à un grain par friction, sans qu'il en soit résulté

[1] Voyez les observations de l'alinéa 364, qui offrent des exemples de goutte sereine produite par le virus syphilitique.

d'autres accidents que des locaux (244) que nous n'avons même pas rapportés, tant ils nous ont offert peu d'importance. Nous opposerons au fait rapporté par M. Chrestien plusieurs observations qui font partie de ce travail et qui nous offrent des exemples de doses surabondantes de perchlorure qui n'ont cependant donné lieu à aucune espèce d'accident. Parmi celles-ci nous devons citer l'observ. CLIII, rapportée par M. Benaben (187), dont le sujet a pris huit grains de perchlorure après la disparition de tous les symptômes, sans qu'il en ait été en aucune façon incommodé. L'observ. CLVII (187), qui appartient à M. Niel, ne nous offre-t-elle point aussi l'exemple d'une éruption générale de boutons, qui s'ulcérèrent et fournirent un pus de fort mauvais caractère? Cette éruption fut critique; mais pourquoi celle de la dernière observation ne le serait-elle point aussi?

251 *bis.* — Nous convenons cependant que la vive excitation du système artériel a été causée en partie par l'action stimulante du perchlorure, qui s'est trouvée considérablement augmentée par l'abus du café et des liqueurs alcooliques. Nous verrons encore, dans plusieurs des observations qui suivront, le sel aurifère donner lieu à une excitation trop vive; nous verrons les praticiens forcés d'abandonner son usage et le remplacer par une autre préparation d'or. En effet quand il produit cette sur-excitation, qui n'a du reste rien de précisément dangereux, il se montre quelquefois inefficace contre les symptômes syphilitiques. Cette sur-excitation, au lieu de se porter sur le système artériel, peut fort bien agir sur le système lymphatique. Ainsi M. Chrestien (ouvrage cité, p. 410) donne l'observation d'un malade chez lequel, après l'administration pendant quarante jours du muriate selon la méthode ordinaire,

il survint un gonflement très prononcé des glandes de l'aine, quoique les autres symptômes eussent disparu. Ce phénomène se dissipa peu de jours après la cessation du remède [1].

252. — Nous trouvons encore ici M. Cullerier en contradiction avec lui-même. Collaborateur du Dictionnaire des sciences médicales, il avait écrit que le perchlorure n'avait point de propriétés anti-syphilitiques. Cependant tout adversaire qu'il se montra alors de cet agent thérapeutique, il n'observa sans doute aucun mauvais effet de son administration, puisqu'il n'en signala aucun. Nous avons vu que maintenant le même chirurgien veut bien lui reconnaître ces propriétés qu'il niait alors; mais il signale de nombreux accidents qui, selon lui, accompagnent son administration. Voici comment M. Cullerier décrit les effets généraux qui surviennent après l'administration de l'hydrochlorate d'or et de soude; ce sont : 1° une chaleur interne; 2° céphalalgie; 3° sécheresse de la bouche et du gosier; 4° oppression; 5° irritation gastrique, intestinale, constipation ou diarrhée; 6° accélération de la circulation, fièvre, etc. : examinons ces diverses assertions.

252 *bis.* — Nous n'avons jamais observé cette *chaleur interne*, cette *oppression*, ces *irritations gastrique, intestinale.* Mais cette céphalalgie, signalée par M. Cullerier, nous reconnaissons qu'elle est parfois produite. Chez quelques individus, immédiatement après la friction, il survient une céphalalgie sus-orbitaire qui s'accompagne d'un léger gonflement des paupières; cet accident se dissipe rapidement et ne doit inspirer aucune inquiétude. Cepen-

[1] Gozzi déclare dans son ouvrage n'avoir jamais rien observé de semblable chez aucun des nombreux malades qu'il a traités.

dant cette céphalalgie peut, très rarement à la vérité, se montrer constante ; il faut alors la combattre par la saignée du bras ou des applications de sangsues à l'anus. Nous avons dû, tout dernièrement et pour cette même cause, suspendre l'emploi du perchlorure chez un jeune enfant auquel nous l'avions administré pour dissiper une diathèse scrophuleuse. J'avais conseillé une application de sangsues pour contre-balancer l'action du sel aurifère, qui excitait évidemment le transport du sang au cerveau ; le jeune malade n'y ayant point consenti, je me propose de substituer l'or divisé au perchlorure.

Quant à la sécheresse de la bouche et du gosier, c'est un fort petit accident que nous n'avons point encore observé ; il est probablement causé par le mécanisme de la friction ; ce n'est du reste jamais qu'une légère irritation locale.

Comme nous l'avons dit, le perchlorure employé en friction sur la langue peut, quand la friction est faite à jeun, en excitant trop fortement l'estomac, donner lieu à des douleurs de cet organe (87.). C'est aussi en excitant trop les fonctions digestives qu'il donne quelquefois lieu à la constipation, qui ne sera du reste que momentanée, et qu'il faudra combattre par les moyens ordinaires. La diarrhée se voit aussi, mais bien plus rarement, chez quelques individus, et c'est alors un mouvement critique. Nous administrons dans ce moment le perchlorure à un vieillard chez lequel tous les deux ou trois jours il excite une ou deux garde robes de plus que celle journalière. Nous pensons cependant que c'est un mouvement critique, qu'il faut surveiller, souvent modérer en suspendant l'usage du sel aurifère, ou en en diminuant et en en éloignant les doses.

Quant à l'accélération de la circulation, nous l'avons

signalée comme un des principaux effets produits par l'or ; c'est par ce moyen qu'il guérit (88.). Cette accélération peut aller jusqu'au point qu'il y ait fièvre, mais ce mouvement fébrile n'est point à redouter ; il précède ordinairement, quand le perchlorure a été administré sagement, cette crise éliminatrice qu'il est si important de produire (89.). Du reste, c'est à cette excitation du système artériel qu'il faut rapporter cette apparition d'hémorrhoïdes que nous avons notée chez deux ou trois malades traités par le perchlorure ; elles se sont dissipées d'elles mêmes quand le traitement a été achevé.

252 *ter.* — Un des inconvénients du perchlorure qui paraît avoir échappé à M. Cullerier, et qui est plus réel que ceux qu'il a signalés, c'est l'excitation nerveuse à laquelle il donne lieu : nous en parlons, parceque le veut ainsi la vérité ; elle est cependant fort rare. Un de nos malades, celui qui fait le sujet de l'observation CCCIII (344.), n'a nullement été incommodé par le perchlorure, sauf que tous les matins dans son lit il éprouvait une agitation nerveuse qui se manifestait par des mouvements presque involontaires des bras, des pandiculations après le lever ; cet état cependant a cessé vers la fin du traitement, quoiqu'il fût arrivé à prendre du sel des doses assez considérables. Nous avons dû renoncer à son emploi chez une de nos malades, à cause de la manière dont il irritait le système nerveux. L'observation suivante va nous donner un exemple d'un de ces accidents nerveux, qui, lorsqu'il deviennent trop forts, doivent faire renoncer au perchlorure pour lui substituer l'or divisé.

Observ. CCXLVIII, *par M. Arnal* (extr. du mémoire de M. Chrestien). Syphilis constitutionnelle, accidents nerveux causés par le perchlorure. Guérison par ce sel.

« Une dame, âgée de vingt-huit ans, fut infectée du vi-
» rus syphilitique par son mari. Les symptômes de cette
» infection furent un écoulement gonorrhoïque et un léger
» gonflement aux deux aines. Elle subit un traitement mer-
» curiel; à la suite de ce traitement parurent des hémor
» rhoïdes (cette dame n'y était pas sujette); plusieurs bour-
» geons hémorrhoïdaux s'ulcérèrent, et l'un deux devint fistu-
» leux, ce qui nécessita l'opération de la fistule à l'anus; la
» cicatrice fut long-temps à se former; elle suintait toujours
» un peu, et était environnée de plusieurs petits ulcères
» lardacés. Je soupçonnai que le virus syphilitique existait
» encore et qu'il donnait lieu à ces accidents. Je conseillai
» le muriate d'or et de soude, à la dose d'un douzième de
» grain, chaque jour, mêlé avec la poudre de réglisse, et
» absorbé au moyen des frictions faites sur la langue. La
» malade était au second grain de ce remède, *lorsqu'un*
» *matin, après avoir fait la friction, elle éprouva un trem-*
» *blement à la mâchoire inférieure avec menace de trismus;*
» *j'attribuai cet accident nerveux à la vertu trop irritante*
» *du muriate.* Je fis suspendre le remède pendant six jours;
» après ce terme, les signes de l'existence du virus syphi-
» litique n'étant point entièrement détruits, je conseillai de
» combiner l'emploi du muriate avec celui de l'oxide d'or.
» Ce traitement, continué pendant un mois, fit disparaî-
» tre tous les symptômes vénériens. La malade n'éprouva
» aucun accident nerveux, et elle jouit depuis d'une santé
» parfaite. »

C'est un accident absolument analogue qui est arrivé à la malade qui fait le sujet de l'observ. CCXVIII (221.); chez cette malade, absolument à la fin d'un traitement par l'oxide d'or par la potasse et le perchlorure à très petite dose, la langue a acquis une certaine raideur qui a empê-

ché l'articulation de certains mots. Cet accident, peu grave, qu'on pourrait peut-être attribuer au mécanisme de la friction aussi bien qu'à l'effet irritant du traitement, s'est dissipé seul.

M. Chrestien (Méthode ïatraleptique, page 341) cite l'observation d'un homme chez lequel le muriate a aussi donné lieu à une irritation nerveuse : ce malade, très irritable, venait de prendre les eaux sulfureuses en bains et en boissons pour combattre une affection rhumatique. Atteint d'une affection vénérienne récente, il prit deux grains un quart de perchlorure ; il se déclara une affection nerveuse assez grave, avec dégoût, insomnie, et augmentation de la mélancolie à laquelle ce malade était sujet.

252 *quater*. — Nous n'avons jamais rencontré, comme M. Cullerier, de malades qui ne pussent en aucune façon supporter l'action du sel aurifère ; cependant nous rapporterons le fait d'une dame dont il parle dans sa seconde note. Cette malade, âgée de quarante à quarante-cinq ans, avait des ulcères aux fosses nasales. « M. Cullerier lui » administra d'abord le remède à la dose d'un quinzième » de grain ; à la deuxième prise, irritation gastrique, rou» geur de la gorge, sécheresse de la langue, puis douleurs » d'entrailles, dévoiement ; à un vingtième de grain essayé » de nouveau, lorsque les premiers symptômes furent » arrêtés, mêmes effets. »

Nous ne trouvons pas non plus des cas d'une susceptibilité aussi grande dans le grand nombre d'observations qui ont été mises à notre disposition. Aussi ce fait augmente-t-il le soupçon que nous avons émis, que M. Cullerier n'a point encore fait d'expériences avec le sel triple du praticien de Montpellier. S'il les entreprend un jour, en se conformant aux règles que nous donnons, il n'aura plus

que des succès à compter. Seulement, quand il rencontrera des malades susceptibles, comme celle qu'il cite, il lui faudra recourir à l'or divisé, qui guérira sans donner lieu au moindre accident.

252 *quint.* — M. Percy, qui n'a pas trouvé que l'or fût sans action sur notre économie, a aussi signalé les mauvais effets que pouvait produire le muriate d'or. Dans son rapport à l'académie des sciences, il a dit : « Nous devons » l'avouer, il (le muriate d'or) n'agit pas toujours aussi » heureusement : dans un petit nombre de circonstances il » n'a opéré d'aucune manière appréciable ; dans quelques » autres il a excité une salivation, des sueurs, ou d'autres » évacuations tout-à-fait stériles[1]. Dans plusieurs il a éveillé » une sensibilité générale, il a converti l'état indolent des » tumeurs, soit osseuses, soit glanduleuses, en un état » d'exaspération et d'inflammation qu'il a été difficile de » calmer ; et les évènements orageux, quand on a pu les » maîtriser, n'ont ensuite ni facilité, ni déterminé l'éra- » dication du mal essentiel[2]. »

[1] 253. — Ne manquons pas de faire remarquer que messieurs les commissaires de l'académie des sciences ont fort bien observé les mouvements critiques produits par le muriate d'or. Ils ont observé la salivation, mais ils n'ont pas vu qu'elle fût accompagnée d'aucun des symptômes graves qui rendent la salivation mercurielle si redoutable ; car certes ils n'eussent pas manqué de le dire. Ces évacuations ont été stériles ! parceque, sans doute, produites par une préparation d'or autre que celle donnée à l'art de guérir par M. Chrestien, elles ont été trop précoces, ou parceque, arrivées en bon temps, elles n'auront point été favorisées, ou bien encore auront été mal dirigées.

[2] Ce dernier tableau, quoique exagéré (dans un moment nous allons dire d'où provient l'exagération), est vrai ; l'observ. CCCIC (370.), que nous devons aux bons soins de M. Lalle-

« Chez deux malades, le muriate, quoique donné à des » doses modérées et en frictions, a produit une gastrite » ou phlegmasie de l'estomac très alarmante. Nous l'avons » vu chez deux autres occasioner de violents accès de » fièvre et de très fortes coliques. Il a une fois couvert le » corps d'une espèce de herpe, après la disparition de » laquelle tous les symptômes antécédents se montrèrent » avec la même intensité [1]. Une périostose volumineuse, » jusque-là exempte de douleurs, en causa à la dixième » prise de très lancinantes, qui amenèrent bientôt une » dégénérescence carcinomateuse, à laquelle le sujet suc- » comba. »

254. — Nous sommes avec MM. les commissaires de l'académie des sciences dans une position fausse et difficile ; en effet, ils ont expérimenté avec un *muriate d'or* qui n'est pas celui de M. Chrestien. En suivant la formule du *Codex*, ils ont obtenu et employé le *perchlorure d'or seul*, à l'usage duquel M. Chrestien a renoncé à cause de sa trop grande causticité, de son activité, et de la difficulté qu'il y avait de le manier (71 *ter.*). Avec le per-

mand, nous en offrira un exemple. Quand le perchlorure d'or et de sodium agit ainsi sur l'économie du malade, il faut en abandonner l'usage, pour avoir recours aux oxides d'or, mais surtout à l'or divisé.

[1] Cette *herpe*, analogue à l'éruption de l'observ. CCXLVII (250.), était symptomatique. Il existerait à ce sujet quelque doute dans mon esprit, qu'il serait détruit par le fait de la réapparition des symptômes syphilitiques, après que, par la suspension du médicament qui avait provoqué cette éruption, on a permis sa *rentrée*, qu'on a même sans doute favorisée. Au lieu de cela, j'aurais continué l'administration du perchlorure d'or et de sodium, mais j'en aurais diminué la dose ; et dans le cas d'une trop vive excitation, je l'aurais remplacé par l'or divisé.

chlorure d'or et de sodium, il n'y aurait point eu de *gastrites* de produites, ni de *violents accès de fièvre*, ni de coliques, et encore moins la *dégénérescence carcinomateuse d'une périostose*[1].

256. — Gozzi affirme qu'il n'a vu résulter de l'administration des préparations d'or, et même du perchlorure, aucun inconvénient, ni local, ni général; que celui-ci peut quelquefois donner lieu à une légère inflammation de la langue, des gencives et de l'arrière-bouche, qui n'exige du reste aucun traitement pour sa guérison; et cependant il l'a administré à des doses assez élevées. Ainsi, un

[1] 255. — Il nous semble qu'il eût fallu, rapportant aux effets produits par un médicament une issue si fatale, dire au moins dans quel état était le malade, sujet de l'observation, au moment où a commencé le traitement. La périostose est un symptôme beaucoup moins grave que l'exostose : elle résiste en général moins au traitement, quel qu'il soit; se dissipe avec plus de facilité. Celle-ci s'était sans doute montrée rebelle à des traitements antérieurs; elle était devenue *considérable;* enfin elle a dégénéré en carcinome, et au dixième jour du traitement! Il fallait que la santé du malade fût dans un bien grand état de délabrement pour qu'il ait si rapidement succombé, quel qu'eût été du reste le traitement. Nous ne craignons pas de le dire, le perchlorure de M. Chrestien, même administré à haute dose, n'aurait su causer une semblable issue. Cependant il n'est point impossible que de trop hautes doses du muriate d'or du Codex (71 *ter.*), en produisant un travail critique prématuré chez un sujet affaibli par la maladie et par des traitements antérieurs, et chez lequel la nature ne réagissait plus, il n'est point impossible, dis-je, que ce sel trop irritant n'ait occasioné une dégénérescence vicieuse, et ainsi avancé de quelques jours la mort du malade. Nous le répétons, le perchlorure de Chrestien, administré à doses convenables, n'eût jamais produit un semblable résultat, et l'or divisé eût peut-être guéri cette grave affection.

jeune homme qui, par erreur, s'administra un grain à la fois, en frictions sur la langue, au lieu d'un sixième, n'en éprouva d'autre accident qu'une phlogose légère des joues, qui survint après la deuxième friction, et fut assez considérable après la troisième, mais se dissipa facilement par l'administration de quelques antiphlogistiques. Une erreur semblable fut commise pour une dame à laquelle un pharmacien remit sept grains de chlorure au lieu d'oxide d'or qui avait été prescrit. Les mêmes accidents en furent la suite et se dissipèrent avec autant de facilité. A la vérité, si la friction est faite dans l'intérieur des joues, le tartre des dents s'en trouvera noirci; mais Gozzi affirme que le sel aurifère n'attaque en aucune façon l'émail, et que les dents cariées n'en deviennent même pas plus douloureuses. Du reste, on évite le contact du perchlorure sur les dents en faisant la friction sur le milieu de la langue.

M. le baron Girardot, avant d'administrer le perchlorure à ses malades, a fait avec ce sel quelques essais sur lui-même: il en a consommé six grains en frictions sur la langue, ayant commencé par un huitième, et ayant terminé par un cinquième de grain. Il n'en a éprouvé aucun malaise, mais seulement une grande augmentation dans la sécrétion de ses urines. A l'hôpital de New-York, le sel aurifère a été administré jusqu'à la dose d'un grain et demi par jour, et il n'a donné lieu à aucun accident. Malheureusement il nous est permis d'avoir des doutes sur la nature du sel aurifère employé dans cet hôpital, ainsi que sur la bonté du procédé d'administration (247 *ter.*). A Montpellier les préparations du docteur Chrestien sont vulgairement employées, *et presque toujours avec succès*, dit M. Eugène Delmas (*Ephémérides de Montpellier*). « Leur » administration, continue le même auteur, ne nous a pas

» encore offert les symptômes alarmants qu'on leur attri» bue. Nous l'avons même employé à dessein chez des in» dividus pléthoriques et robustes, et leur usage, sagement » combiné, a mis les malades à l'abri des moindres ac» cidents. »

256 *bis*. — On l'a vu, les opinions varient à l'infini parmi les praticiens qui ont entrepris une série d'expériences sur l'emploi thérapeutique des préparations d'or. Pourquoi cette diversité, cette opposition ? parceque, avant d'entreprendre leurs essais, les expérimentateurs n'ont point assez étudié les procédés qu'il faut suivre pour obtenir les préparations aurifères ; parcequ'ils ont cru pouvoir négliger les règles que l'inventeur avait prescrites pour l'administration de son remède ; parceque quelques uns ont expérimenté avec le désir d'échouer (ce reproche s'adresse sans doute au plus petit nombre). En effet, on n'entend parler que d'observations heureuses aux praticiens qui se sont assurés avant de l'administrer, de la bonté du médicament, et qui avaient bien étudié d'abord dans Chrestien, plus tard dans Niel, son mode d'action. D'autres n'ont, de prime abord, obtenu aucun succès ; mais, pleins de confiance dans la probité reconnue de M. Chrestien, ils ont recherché les causes de ces insuccès ; ils les ont trouvées dans un vice de préparation, de conservation ou d'administration du remède ; ils ont répété leurs expériences et n'ont plus compté que des succès ; si toutefois ils ont employé, quand il l'a fallu, d'autres préparations aurifères que le perchlorure, qui, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, à cause de son action trop énergique sur certaines idiosyncrasies, échoue quelquefois.

257. — M. Niel, dans les notes qu'il a eu la bonté de joindre aux observations qu'on a trouvées dans le cours de

cet ouvrage, signale des causes bien vraies qui ont retardé et retardent encore les progrès de la méthode aurifique dans le traitement de la syphilis. « Sans parler, dit-il, » de ce sentiment bas qui nuit constamment à ce qu'il touche, mais dont le temps fait toujours justice, je me bornerai à citer la légèreté dans l'expérimentation, le découragement des expérimentateurs dans certains cas opiniâtres, et dans une foule d'autres les aperçus de la fausse » expérience. » Et comme ce qui vient le mieux à l'appui des assertions, ce sont les faits, il raconte le suivant :

« Un professeur en chirurgie, habile dans la pratique » des opérations, fut consulté à Marseille par un habitant » de cette ville. Le malade, atteint dès son bas âge d'une » affection lymphatique, sur le caractère de laquelle il » était impossible de se méprendre, était attaqué depuis » quelque temps d'une amaurose incomplète. Un médecin » dont la réputation est devenue européenne avait déjà » jugé que la diathèse constitutionnelle produisait seule ce » phénomène, et pouvait être avantageusement combattue » dans ses effets par les préparations d'or. Sans décrier » la bonté du moyen, le professeur en chirurgie le repoussa » cependant, par le seul motif de la trop lente action du » médicament.

» Si le chirurgien en question était ici de bonne foi, » ainsi que je le suppose, comment parviendra-t-il à se » rendre raison du cas suivant : *Deux militaires, chez lesquels deux grains de muriate d'or et de soude avaient fait disparaître des chancres et des poireaux primitifs, furent, un an auparavant, déclarés par lui radicalement guéris et renvoyés à leurs corps respectifs?* Sans rien préjuger de » sa réponse, je ferai seulement remarquer que dans le » premier cas il s'est montré peu conséquent, et a exposé,

» dans le second, deux infortunés à devenir un jour victimes
» du vice dont leur économie devait nécessairement être
» encore imprégnée.

» Ces erreurs en pratique ne sauraient être trop déplorées
» de la part des bons esprits ; mais que doit-on penser des im-
» pressions dangereuses et hasardées, des assertions con-
» trouvées et dirigées par certains écrivains contre des mé-
» thodes dont ils méconnaissent et la marche et les effets
» les plus ordinaires? Telles sont en particulier celles que
» M. Magendie a laissé glisser dans la cinquième édition de
» son *Formulaire*, etc., etc. » Nous ne pousserons pas plus loin la citation, parceque nous sommes informés que notre honorable ami, M. le docteur Chrestien, doit très incessamment publier un Mémoire écrit dans le seul but de répondre aux assertions erronées de M. Magendie. Du reste, nous sommes intimement convaincus, tant est grande notre confiance dans le beau caractère de ce savant médecin, que les assertions émises par lui n'ont point été dictées par aucun sentiment bas, et qu'elles résultent de mauvaises informations et d'expériences qui n'ont été faites ni par lui ni sous ses yeux.

258. — Nous terminerons ce chapitre en rapportant textuellement et en entier les conclusions du rapport de M. Percy ; on y trouvera la répétition de nos pensées, qui recevront un nouveau poids d'un semblable assentiment.

« Que faut-il conclure de cette opposition, de cette di-
» versité d'effets?

» 1° C'est qu'il s'en faut bien que *l'or et ses préparations*
» *aient l'inertie et l'impuissance* dont les accusent plusieurs
» auteurs et praticiens modernes, d'ailleurs très recom-
» mandables.

» 2° C'est que ceux qui les ont louées comme ceux qui

» les ont blâmées, ne sont point, les uns et les autres, fondés » dans leur sentiment respectif, ne les ayant jugées que d'a» près les succès qu'ils en avaient obtenus, ou d'après les » revers qu'ils avaient à leur imputer; manière toutefois » fausse et dangereuse d'apprécier les choses, surtout quand » la louange et le blâme sont portés trop loin, et vont jusqu'à » la prévention.

» 3° C'est que ces substances sont *douées de propriétés » médicamenteuses qu'on ne saurait révoquer en doute; » qu'elles sont éminemment excitantes; qu'elles agissent » sur l'économie et sur l'organisme; qu'elles y produisent » des mouvements de perturbation faciles à constater, et » qu'elles provoquent des évacuations et des dépurations » sensibles.*

» 4° Enfin, c'est qu'une *étude plus approfondie* des condi» tions de ce genre de médication, une *observation plus » attentive* des phénomènes qui lui sont propres, une *di» rection plus rationnelle* de l'activité qui fait son essence, » et un *renoncement plus franc* aux préventions qui, de » part et d'autre, ont le plus contribué à rendre problé» matique le mérite du remède, *restitueront définitive» ment à l'art de guérir un secours puissant* qu'il n'a pu » encore se décider à adopter, faute d'être suffisamment » rassuré sur son utilité et sur son innocuité, l'une et l'autre » en question et en litige depuis trop long-temps. »

259. — Cette dernière partie des conclusions du rapport de M. Percy exprime le but de notre travail. Éclairé d'abord, et bientôt convaincu par notre expérience propre, et par celle des autres, que l'or à l'état métallique ou modifié de diverses façons par les agents chimiques, possède de *très excellentes propriétés médicamenteuses*, persuadé autant de son *utilité* que de son *innocuité*, nous désirons

faire partager notre conviction à ceux de nos confrères qui daigneront nous lire. Nous avons voulu en outre que ceux pour lesquels le *litige* n'existerait plus, trouvassent dans notre livre les procédés d'obtention, les règles d'administration, et toutes les notions, enfin, nécessaires pour leur assurer le succès, chaque fois que l'occasion leur sera offerte d'administrer ces préparations.

Note importante. Le malade qui fait le sujet de l'observation CCXXXVI *bis* (239 *ter.*), est venu me consulter de nouveau aujourd'hui (25 avril 1828). Après les accidents inflammatoires calmés, il reprit ses frictions : deux grains environ du sel aurifère amenèrent la cicatrisation des ulcères supérieurs et dissipèrent les végétations de l'anus; un petit point fistuleux a seul persisté : ce point, marqué par deux petits caroncules, suinte légèrement. Le malade éprouve en outre des douleurs vagues dans la continuité des membres. Je n'ai pas de mal à lui persuader qu'il n'est point entièrement guéri, et je lui conseille l'usage prolongé, pendant au moins deux mois, de pilules, avec un grain d'extrait de thymelée et un dixième de grain d'oxide d'or par la potasse. Je suis déterminé à apporter cette modification à son traitement, par la disposition qu'éprouve le malade à ce que le sang se porte vers le cerveau, disposition qui avait été considérablement accrue au moment des frictions avec le sel aurifère.

CHAPITRE VIII.

DU MERCURE, DES DIVERSES FORMES QU'ON LUI FAIT PRENDRE POUR L'ADMINISTRER, DES DANGERS QUI ACCOMPAGNENT SON ADMINISTRATION, ET DE SON INEFFICACITÉ DANS UN GRAND NOMBRE DE CAS.

260. — Le mercure est un métal tellement connu qu'il nous paraît peu utile de parler de ses propriétés physiques et chimiques. Cependant, parmi les premières, nous croyons devoir rappeler que c'est un métal liquide (poids spécifique, 13.568.), et qu'il doit à sa liquidité la propriété bien importante à signaler, de s'évaporer à une basse température (expériences de M. Faraday, *Annales de Physique et de Chimie*, XVII, 77.). Disons aussi pour les secondes, qu'il se combine difficilement à l'oxigène, et que conséquemment ce ne sont point ses oxides qui agissent d'une manière si fâcheuse sur notre économie dans les travaux où on l'emploie.

261. — Quoique toutes les préparations mercurielles administrées en médecine soient bien connues des médecins et des pharmaciens qui les préparent, nous pensons devoir passer rapidement en revue, sinon la totalité, du moins les principales.

262. — Le mercure s'emploie en médecine à l'état métallique (c'est sa forme médicamenteuse la plus ancienne), dans un grand état de division; ou par le moyen des fumigations (*poudre mercurielle simple*, *poudre mercurielle double*, *poudre mercurielle alumineuse* de Lalouette). Ces mêmes poudres, qui ne sont que du mercure divisé en

molécules extrêmement fines par divers procédés chimiques, ont été administrées à l'intérieur (*mercure soluble de Moscati; mercure saccharin, miel mercuriel, mercure térébenthiné; baume mercuriel; pilules de Belloste; mercure gommeux de Plenck*, etc., etc...). L'administration en onguent (*pommade mercurielle simple et double, onguent napolitain*) constitue le traitement par les frictions; ces mêmes onguents s'administrent aussi à l'intérieur : c'est encore du mercure très divisé par son incorporation dans un corps gras qu'un travail manuel fort long et fort pénible interpose entre ses molécules.

263. — Les frictions mercurielles constituaient deux méthodes, l'une *par salivation*, l'autre *par extinction*. On crut dans les premiers temps que, la salivation seule déterminait la cure de la syphilis, et en conséquence de cette opinion, on administrait des doses considérables de mercure. Les dangers effrayants qui accompagnent la salivation mercurielle firent qu'on se demanda si on ne pouvait point obtenir la guérison sans occasioner cette crise, dont les conséquences peuvent être si terribles; on revint alors à la méthode par extinction, antérieure à celle que nous avons primitivement décrite. Celle-ci consiste à administrer les frictions avec les plus grandes précautions, et à les faire alterner avec les bains et les purgatifs. Cette méthode est la plus infidèle, et l'on revient maintenant à la première, malgré ses dangers.

264 et 265. — Comme on avait pensé, et qu'un grand nombre de médecins pensent encore, que dans les pommades et onguents mercuriels ce métal est oxidé, et que cette oxidation est nécessaire pour qu'il puisse guérir la syphilis, on imagina assez naturellement d'administrer les

oxides de mercure. Le *protoxide* [1] de mercure, connu jadis sous les noms d'*éthiops minéral* et de *turbith minéral* (*mercure soluble de Moretti*), est la plus douce des préparations mercurielles; c'est celle qu'administre le docteur Hahnemann [2]. Ce savant médecin allemand, d'après ses propres idées théoriques, considère le mercure comme le seul médicament qui puisse combattre efficacement la syphilis : il n'en trace pas moins un tableau vraiment effrayant des accidents auxquels donne lieu la préparation mercurielle qu'il affectionne le plus.

266. — Quant au deutoxide de mercure (*précipité rouge, precipite per se, arcane corallin*), il n'est plus guère employé que comme escarrotique (*onguent brun, cérat rouge* ou *cérat brun*). On en fait aussi usage en frictions; il remplace alors l'onguent mercuriel.

267. — Après les oxides viennent les chlorures de mercure. Le protochlorure de mercure, connu depuis longtemps sous les noms pompeux de *panacée universelle*, et sous ceux plus modestes d'*aquila alba*, *mercure doux*, *calomélas*, a des propriétés antivénériennes peu prononcées

[1] D'après un travail de M. Soubeiran, dernièrement lu à l'académie de médecine, c'est un mélange de nitrate ammoniaco-mercuriel et de sous-nitrate de mercure.

[2] M. Hahnemann est auteur de la méthode *homœopathique*, qui a pour base cette opinion, que les médicaments ne guérissent qu'en déterminant chez celui qui les prend une série de symptômes analogues, semblables même à ceux occasionés par la maladie dont il est atteint; de sorte que le mercure est, suivant lui, un puissant antisyphilitique, car il n'existe pas de médicament qui détermine mieux des symptômes analogues plus graves même que ceux de la syphilis : et cependant il n'est, d'après les règles tracées par la méthode homœopathique, jamais administré qu'à des doses extrêmement faibles.

cées ; aussi est-il généralement peu employé pour le traitement de ces maladies, malgré la célébrité momentanée que lui avait donnée Clare, qui eut l'idée de l'administrer en frictions sur la face interne des joues : c'est cette méthode que M. Chrestien a imitée pour l'administration de ses préparations aurifères. L'emploi du calomel expose encore plus que toute autre préparation mercurielle à des salivations qui éclatent très promptement et deviennent fort orageuses; en outre il irrite violemment la muqueuse intestinale en déterminant de fortes purgations. M. Bretonneau a signalé tous les dangers de cette préparation. Nous tracerons bientôt avec lui le tableau des horribles accidents que peut occasioner le *mercure doux*.

268. — Le deuto-chlorure de mercure (*sublimé corrosif*) est sans contredit la préparation mercurielle qui a acquis le plus de célébrité. Paracelse est, sinon le premier, du moins un des premiers médecins qui l'ait administré à l'intérieur pour le traitement de la syphilis, et c'est lui, et surtout ses disciples, qui ont rendu son usage vulgaire. Les médecins arabes ne l'employaient que comme escarrotique. On a admistré le deuto-chlorure d'une foule de manières; mais il est vrai de dire qu'il n'en existe qu'une seule bonne ; c'est dissous dans l'eau (liqueur de Van-Swieten). C'est en l'administrant sous cette forme que Locker, disciple de Van-Swieten, et médecin d'un des hôpitaux de Vienne, prétendit avoir traité et guéri par cette méthode, dans l'espace de huit années, quatre mille huit cent quatre-vingts vénériens.

Le sublimé corrosif est aussi employé à l'extérieur, en frictions, en bains, en lotions. Nous trouvons ici la méthode de Cirillo, qui consiste à administrer une pommade deuto chlorurée en friction sous la plante des pieds, celle

des bains antisyphilitiques de Baumé, et la méthode de M. Meirieu, qui assure avoir retiré de grands avantages de l'emploi en frictions sur les membres, de la solution aqueuse de sublimé.

269. — Le sulfure de mercure (*éthiops mercuriel*) a été principalement employé en fumigations contre les éruptions syphilitiques. Les iodures (*proto* et *deuto-iodures*) de mercure sont aussi administrés, surtout pour le traitement des ulcères chroniques et dans les cas de complication de syphilis avec les affections scrophuleuses. Quant au cyanure de mercure, il est d'un emploi trop récent pour que nous en parlions d'une manière bien arrêtée.

270. — Les sels mercuriels sont maintenant peu usités en médecine; on a essayé de plusieurs dans le traitement des maladies vénériennes : tels sont les sulfates, les nitrates, l'hydrochlorate ammoniacal, les phosphates, les acétates, les tartrates et l'hydrocyanate de mercure.

271. — Le *sous-deuto-sulfate* (*turbith minéral*) conserve encore quelque réputation pour l'administration à l'extérieur dans le traitement des pustules vénériennes de la peau; il ne saurait être administré à l'intérieur à la dose de plus d'un quart de grain; en plus grande quantité, il excite des vomissements et des coliques.

272. — Le *sur-deuto-nitrate* (*eau mercurielle, remède du duc d'Antin, remède du capucin*), après avoir eu quelque réputation sous ces deux dernières dénominations, n'est plus employé qu'à l'extérieur pour toucher les ulcères vénériens chroniques. M. J. Cloquet, par l'organe de M. Godart, a fait connaître, après Swediaur, qui avait déjà préconisé ce moyen (*Archives générales de médecine, tom. XII*), les bons effets qu'il en avait obtenus pour amener à cicatrisation des ulcères vénériens qui s'étaient

montrés rebelles aux traitements mercuriels les mieux dirigés. Ce sel servait à préparer l'*onguent citrin.*

273. — Nous ne mentionnerons le *proto-nitrate* que parcequ'il formait la partie active du *sirop de Bellet,* il est maintenant tout-à-fait tombé en discrédit, ainsi que l'*éther mercuriel* de M. Chéron. Nous avons parlé du *sous-proto-nitrate de mercure et d'ammoniaque* (*précipité gris, précipité cendré, mercure soluble de Hahnemann*) au titre de protoxide de mercure : cette préparation mercurielle jouit, comme nous l'avons dit (264 et 265.), d'une grande réputation en Allemagne, malgré tous les accidents auxquels elle peut donner lieu.

274. — L'*hydrochlorate ammoniaco-mercuriel* (*précipité blanc*) n'est plus employé qu'à l'extérieur pour détruire les excroissances et les végétations. Le *sous-phosphate de mercure* et le *phosphate ammoniaco-mercuriel* (*précipité rose, rose minéral*) sont aussi tombés dans l'oubli, quoiqu'ils aient été bien préconisés contre les affections vénériennes rebelles et dégénérées.

274 *bis.* — Keyser, qui, à l'aide de ses pilules (*dragées de Keyser*), fit une fortune considérable, nous force à dire un mot du *proto-acétate de mercure* (*mercure acété, terre foliée mercurielle*). Cette préparation n'est pas plus efficace que les autres.

Il faut ranger sur la même ligne que le précédent le *proto-tartrate de mercure* (*mercure tartarisé, sel tartareux mercuriel, eau végéto-mercurielle de Pressavin, liqueur fondante de Diener, précipité jaune de Würz, poudre constantine*). Toutes ces préparations sont oubliées.

Quant à l'*hydrocyanate de mercure,* ses effets et son emploi sont analogues à ceux du cyanure de mercure (269.): il est aussi employé en onguent.

275. — Quoique, aidé de l'ouvrage de M. Jourdan, nous ayons donné une assez longue nomenclature des préparations mercurielles qui ont été les plus usitées en médecine, nous n'avons pas la prétention de croire que nous les ayons toutes mentionnées; un volume ne suffirait pas pour donner seulement les noms de tous ces arcanes, dont la multiplicité prouve le peu d'efficacité de tous ceux préconisés avant le dernier paru, ainsi que l'impuissance du mercure et de ses divers composés dans un grand nombre de cas.

276. — Pour bien connaître les effets du mercure sur notre économie, il faut d'abord les étudier sur l'homme sain. En effet, si nous voyons ces fâcheuses influences se répéter sur l'homme malade, nous aurons alors la certitude qu'ils appartiennent au médicament et non à la maladie contre laquelle on l'administre. Descendons donc dans les mines où on l'exploite, visitons les ateliers où on l'emploie dans les arts; c'est dans ces lieux que nous pourrons nous faire une juste idée de ses horribles effets sur notre économie. Les faits notoires ne nous manqueront point ensuite pour prouver la présence de ce métal dans notre économie, présence qu'on veut en vain nier.

277. — Ce n'est point quand il est introduit en masse dans notre intérieur que le mercure y cause les ravages que nous allons signaler; et on a souvent administré le mercure coulant, *mercure cru*, dans diverses affections, sans qu'il en résultât aucun inconvénient; on peut dire qu'il *passe debout;* cependant faut-il encore qu'il soit parfaitement pur. Il n'en est plus de même quand, mis dans un grand état de division, il est absorbé, se mêle à nos humeurs, pénètre dans la substance intime de nos solides. Dans les arts, c'est surtout sous la forme de vapeurs que le

mercure s'introduit dans notre économie ; et cette vaporisation se fait avec une telle abondance que nous trouvons, dans un Mémoire de M. le docteur Alexandre Colson (*Archives générales de médecine*, tom. XII, pag. 68 et suiv.), que M. le professeur Duméril a été témoin qu'on avait recueilli du mercure métallique dans la poussière provenant du grattage des murs d'une salle de vénériens qui avaient été soumis à un traitement mercuriel. Souvent les élèves internes chargés d'un service dans ces mêmes salles éprouvent des accidents qu'il est impossible de rapporter à autre chose qu'à des émanations métalliques, ce qui prouve qu'on y est plongé dans une atmosphère mercurielle.

278. — Mais ces accidents ne sont rien ; c'est, comme nous l'avons déjà dit, dans les mines qu'il faut descendre, et nous pourrons nous faire une juste idée des ravages causés par le mercure. C'est là, ainsi que dans les ateliers et les manufactures où on l'emploie, que l'on rencontre des hommes encore jeunes, déjà accablés d'infirmités, décrépits avant d'avoir vieilli, et tous, jeunes et vieux, en proie à des maladies aiguës et chroniques qui attaquent indistinctement tous les systèmes : s'ils ne sont pas suffoqués dans les premiers temps qu'ils se livrent aux travaux de l'exploitation de la mine, le mercure, qui pénètre leur corps, les fait périr de langueur, dit Édouard Brown. Les ouvriers consacrés à ces travaux ne s'y livrent que six heures par jour, et cependant, au rapport de Walter Pope, ils n'y résistent pas long-temps ; ils deviennent tous paralytiques, les uns plus tôt, les autres plus tard, et ils meurent de consomption.

279. — Pour se faire une juste idée des désordres causés par la vapeur mercurielle, il faut lire (*Archives générales de médecine*, tom. IV, pag. 282) ce qui s'est

passé à bord du vaisseau *le Triomphe*, qui se trouva par hasard chargé de cent trente tonneaux de mercure. Le mercure était contenu dans des sacs de peau ; ils se crevèrent, le métal se répandit dans les tonnes, de là dans le vaisseau. Après quelques jours d'une température élevée et humide, un grand nombre d'hommes de l'équipage, et même plusieurs officiers, furent atteints d'un ptyalisme violent, et, dans l'espace de trois semaines, deux cents hommes furent affectés de salivation, d'ulcérations de la bouche et de la langue, accompagnées, dans beaucoup de cas, de paralysies partielles et de dérangement des intestins. La vapeur mercurielle avait tellement pénétré partout, que ces accidents continuèrent à bord du vaisseau *le Triomphe*, quoiqu'on eût changé toutes les provisions du navire, qu'on l'eût purifié par des lavages et qu'on eût tout renouvelé, le lest même.

280. — « Les effets d'une atmosphère chargée de va-
» peurs mercurielles ne se firent pas seulement sentir sur
» les officiers et l'équipage du vaisseau, mais aussi sur les
» animaux qu'on avait à bord. Les moutons, les cochons,
» les chèvres, les volailles, etc., succombèrent sous l'in-
» fluence de cette cause pernicieuse. Les souris, les chats,
» un chien, et même un serin, éprouvèrent le même sort.
» Il est à remarquer que la graine dont on nourrissait cet
» oiseau était enfermée dans une bouteille hermétiquement
» bouchée. »

281. — Cette épidémie mercurielle s'est accompagnée de plusieurs circonstances pathologiques qu'il est important de relater.

« Avant cet évènement, l'équipage du vaisseau avait
» déjà beaucoup souffert. Un grand nombre d'hommes
» avaient été atteints d'ulcères malins (*malignant ulcers*).

» La plupart de ceux qui en avaient eu, quoique complè» tement guéris depuis long-temps, en furent atteints de » nouveau sans s'être fait même la moindre écorchure à la » peau, et en peu de temps ces plaies prirent un aspect » gangréneux.

» Les vapeurs mercurielles furent encore très nuisibles à » ceux qui avaient une disposition aux maladies de poitrine. » Trois hommes qui n'avaient jamais été malades, ou qui » étaient en bonne santé avant de respirer la vapeur mer» curielle, moururent phthisiques en très peu de temps; un » quatrième, qui avait eu une pneumonie dont il avait été » parfaitement guéri, et enfin un cinquième, qui n'avait » jamais eu de maladie de poitrine, furent laissés à Gibral» tar dans un état de phthisie confirmée.

» Deux seulement, sur le grand nombre de ceux qui en » avaient été atteints, moururent de ptyalisme : ces deux » hommes avaient d'abord perdu toutes leurs dents, et en» suite la gangrène s'était emparée des joues et de la lan» gue. Une femme retenue au lit par une fracture perdit » non seulement toutes ses dents, mais éprouva en outre » des exfoliations assez considérables des os maxillaires » supérieurs et inférieurs. »

282. — Ramazzini, dans son *Traité des maladies des artisans*, qui a été traduit de l'italien par Fourcroy, témoigne que de toutes les émanations métalliques il n'en est aucune qui soit plus à craindre et qui conduise plus tôt les mineurs à leur perte, que celles qui proviennent des mines de mercure.

283. — Si l'on rapproche des faits précédents ceux consignés par M. Gaspard (*Journal de physiologie expérimentale*, tome Ier, page 165), qui a constaté par l'expérience que les émanations mercurielles, dont il prouve

aussi la subtilité, sont un poison mortel pour les fœtus des animaux ovipares, il restera prouvé qu'il n'est pas un être vivant sur lequel les émanations du mercure volatilisé n'agissent d'une manière plus ou moins fâcheuse.

284. — Une chose bien digne de remarque, et qui doit mettre en garde contre l'administration du mercure, c'est la faiblesse des doses suffisantes pour donner lieu aux accidents les plus graves. Ainsi Belle fait mention de salivations rebelles et très longues occasionées par quelques grains de calomel (proto-chlorure de mercure), et même de faibles doses d'æthiops minéral (264 et 265. 304.). M. Colson, dont le travail nous est si utile, a vu une salivation qui a duré plusieurs mois, survenir après l'emploi de cinq grammes (un gros et dix-huit grains) d'onguent mercuriel en frictions, et une autre fois une salivation excessive causée par l'administration d'un grain de sublimé en trois doses. Enfin le même observateur a vu des accidents d'empoisonnement se manifester après l'injection dans l'estomac d'un quart de grain de sublimé dissous dans l'eau [1].

285. — Il est peu de maladies contre lesquelles on ait créé autant de méthodes thérapeutiques que contre la syphilis, ce qui s'explique parfaitement par la manière dont cette maladie sévit contre l'humanité. Les limites que nous nous sommes imposées ne nous permettent pas d'entrer dans de grands détails sur ce sujet et de nous

[1] D'après des recherches toutes récentes du docteur Taddei, il paraîtrait que la farine de blé et le gluten sont les meilleurs spécifiques contre l'empoisonnement par le sublimé; ces substances ramènent ce sel à l'état de proto-chlorure. Il faut opposer à un grain de sublimé vingt-cinq grains de gluten frais; — treize grains de gluten sec et de cinq à six cents grains de farine.

livrer à un examen critique de toutes ces méthodes : il nous suffira d'emprunter à la thèse du docteur Destouches une nomenclature parfaitement bien faite : « ... Tous les » règnes de la nature ont été mis à contribution. Le règne » organique a fourni aux expérimentateurs un grand nom» bre de végétaux ; car indépendamment des racines et des » bois sudorifiques indigènes et exotiques en tisanes, sirops, » robs, etc., nous trouvons que Carrère et Girtanner se » louent de la douce-amère, Vendt et Hecktel de la chéli» doine ; que Jurine préconise la saponaire ; que Storck, » Lauth, Quarin, Grant et autres assurent avoir trouvé » dans l'extrait de ciguë un secours efficace contre quelques » symptômes syphilitiques ; que Mueller vante la clématite, » Biornlound l'écorce de *prunus padus*, Hollère et Storck » l'aconit, Kalm et Bartram la racine de la *lobelia syphili» tica*, Munch la racine d'*atropa belladona*, Crichton, » Winters et Endter l'*astragalus exscapus*, Home, Russel, » Kennedi et Girtanner l'écorce de la racine de *daphne* » *mesereum* ; Kortrewski la gratiole ; que Thuessinck, » Michaelis, Grant, Saunders, Merlin, Hamilton, Pasta, » Carminati, etc., préconisent beaucoup l'opium. Parmi » les substances animales les uns ont cru reconnaître quel» ques propriétés antisyphilitiques dans les cloportes, la » chair de vipère et dans celle du lézard anolis [1], de ce

[1] Je ne saurais résister à placer ici une fort curieuse aventure arrivée à M. le comte de Ségur, et qu'il raconte avec ce talent de narration qui le distingue éminemment. « Une vieille négresse, chassée inhumainement d'une habitation parcequ'elle était atteinte de la lèpre, ayant été rencontrée par une tribu sauvage dans les bois où elle errait, avait vu avec surprise ces hommes s'approcher d'elle sans crainte et l'emmener avec eux. Arrivée dans leurs cabanes ils la traitèrent, la guérirent ; mais ils la

» nombre sont Flores, Mea, Paletta; et d'autres, comme » Blegni et Peyrilhe, les ont trouvées dans l'ammonia- » que. » Toutes ces substances, dont la plupart furent employées par les expérimentateurs pour remplacer le mercure, contre lequel, à cause de ses mauvais effets, on faisait des efforts sans cesse renaissants, ne doivent rigoureusement être considérés que comme des moyens auxiliaires, dont le mercure, si souvent impuissant, a un grand besoin, mais qui sont presque toujours inutiles quand on emploie l'or.

286. — Les dangers qui accompagnent l'administration du mercure sont donc constatés par les efforts que l'on fait depuis long-temps pour lui substituer d'autres médicaments qui aient une efficacité pareille sans les mêmes

retinrent en servitude, pour qu'elle n'apprît point aux Européens le secret de sa guérison.

» Cependant, cette tribu étant un jour attaquée par une tribu voisine, la pauvre négresse, s'étant échappée pendant le tumulte, avait trouvé le moyen de regagner par les bois son habitation.

» Son retour et sa guérison y excitèrent la plus grande surprise: on attribuait cette cure à un miracle; mais elle apprit à ses maîtres que les sauvages l'avaient guérie en lui faisant avaler chaque jour, pendant trois semaines, un lézard cru et coupé en morceaux. Ce lézard, disait-elle, était fort commun partout.

» La nouvelle de cette aventure s'étant promptement répandue dans toutes les provinces du continent espagnol, on avait essayé et pratiqué avec un tel succès le remède du lézard, que peu à peu les léproseries s'étaient vidées, et que la contagion avait presque totalement disparu. Le gouverneur me fit voir deux de ces lézards; j'en mangeai même quelques morceaux. Sa propriété est, au bout de peu de jours, de donner des sueurs et des salivations si fortes, qu'elles emportent le mal en peu de temps.

» A mon retour en France, je communiquai ce fait à plusieurs médecins, et ce qui est pénible à dire, c'est qu'ils reçurent avec

inconvénients. De là toutes ces recettes, ces compositions, toujours tirées du *règne végétal*, ces remèdes secrets, reconnus la plupart du temps inutiles ou dangereux. Toujours il a fallu revenir au mercure; et cependant, dit Gozzi (ouvrage cité), *I migliori pratici diffati convengono che l'uso de' mercuriali è sovente accompagnato e susseguito da funesti accidenti, malgrado tutta l'avvedutezza e cautela nell' amministrarli*[1].

287. — Le mercure porte peu son action sur le tube intestinal, même quand il est administré à l'intérieur; en effet, on n'a jamais constaté que des lésions fort légères de cet organe, chez les individus qui avaient succombé par suite de l'administration de ce métal. Ce n'est pas là l'opinion des médecins de la nouvelle école, et M. Charnay, un de leurs organes, qui a publié des observations (*Journal universel de médecine*, XXVII, 217.) sur des ulcères insidieux causés par l'abus des mercuriaux, prétend *que son action désorganisatrice est presque sans fin. Une irritation gastrique, résultat d'un seul traitement mercuriel mal dirigé, n'exige pas moins de six mois ou un an pour être détruite.* Quoique nous admettions fort bien que l'administration du mercure à l'intérieur soit fréquemment suivie de tranchées, que les solutions de sublimé causent presque toujours des vomissements,

indifférence cet avis, et qu'ils négligèrent de prendre des informations sur un remède si efficace, et que le gouverneur assurait avoir vu employer avec un grand succès pour guérir des soldats hydropiques.

[1] Les praticiens les plus distingués conviennent que l'usage des mercuriaux est souvent accompagné ou suivi d'accidents funestes, quelques soins et quelque circonspection qu'on apporte dans leur administration.

nous ne voyons là qu'une irritation momentanée, qui prend fort rarement un grand degré de gravité. C'est en se mêlant (310.) à nos humeurs, en les viciant, qu'il cause tous les désordres qu'on lui attribue avec raison. Ainsi la diarrhée, et même la dysenterie, qui succèdent fréquemment aux tranchées que nous venons de signaler, résultent de la sécrétion augmentée et viciée des cryptes muqueux qui tapissent tout le tube intestinal; et si la muqueuse gastro-intestinale offre des traces d'inflammation, elles sont consécutives, elles ont été causées par l'action irritante exercée par un liquide qui ne doit habituellement que la lubrifier. Pour que la dysenterie survienne, il faut que des quantités assez notables de mercure aient été introduites dans notre économie, que le sang s'en soit chargé; il devient alors plus liquide, et il s'échappe par les vaisseaux exhalants qui se trouvent à la surface interne des gros intestins.

288. — Cette décomposition de nos humeurs peut causer la mort, et même assez rapidement, témoin l'observation suivante, puisée dans l'ouvrage de de Horne [1].

Observ. CCXLIX. Cécile, vingt ans, bien constituée. Syphilis primitive, gonorrhée, chancre, ulcère sanieux, excoriations chancreuses au vagin, au pli de l'aine et à la marge de l'anus; condylômes ulcérés au même lieu. *Premier traitement* par le sublimé; la malade en prend deux grains en huit jours, la salivation survient. *Second traitement* par les lavements mercuriels; au dixième jour, salivation à laquelle succède une diarrhée très grave avec fièvre (*fièvre putride, gastro-entéro-colite*). La gangrène se mit à l'ulcère de l'anus, et la

[1] *Observations faites et publiées par ordre du gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure.* Paris, 1779, 2 vol. in-8°.

malade succomba au cinquantième jour de cette maladie mercurielle, quatre-vingt-quatre jours après son entrée à l'hôpital.

288 *bis.* — Au rapport de M. Pearson, il meurt, dans l'un des hôpitaux de Londres, un ou deux malades qui succombent à ce qu'il désigne par le nom d'*éréthisme mercuriel.* Il en donne ainsi les symptômes : prostration complète des forces, anxiété extrême à la région précordiale, soupirs fréquents, tremblement, pouls petit, vite, intermittent, vomissements, *facies* pâle, refroidissement général, et rapidement la mort. Les anciens médecins, du reste, considéraient le mercure comme un poison, et ne l'administraient jamais. Il en faut cependant excepter quelques empiriques : Paul d'Egine (VII[e] siècle) en parle dans ses écrits. Swediaur partage aussi cette opinion si peu favorable à l'administration du mercure, quand il dit qu'il est un véritable poison pour certains malades.

D'après l'opinion de M. Richoud, que nous sommes très disposé à partager, souvent le mercure, en irritant, comme nous venons de le dire, les follicules muqueux et sébacés, les met dans des conditions favorables au développement de l'irritation syphilitique, et qu'ainsi le mercure, bien loin de mettre les malades à l'abri des phénomènes consécutifs, les y prédispose fort souvent. Cette opinion, ajoute M. Richoud, a été savamment soutenue en 1747 par Laurent-André Ritter, et en 1776 par Kornbeck.

289. — L'extrémité céphalique du tube intestinal est le siége d'un accident causé fort fréquemment par le mercure, et qui ne dépend pas plus d'une irritation gastro-intestinale, que ceux dont l'extrémité pelvienne est le siége; nous voulons parler de la *salivation mercurielle*, dont les conséquences peuvent être quelquefois si terribles.

Nous allons la décrire, mais nous nous garderons bien de le faire avec nos propres observations, nous craindrions qu'on ne nous taxât d'exagération, nous aimons mieux transcrire textuellement celle donnée par M. Lagneau dans son *Exposé des symptômes de la maladie vénérienne.*

« Cette évacuation (la salivation) s'annonce par les sym- » ptômes suivants : le malade éprouve de la chaleur, de la » douleur et un léger gonflement aux gencives, qui de- » viennent pâles et blafardes, excepté vers le collet de la » dent, où elles sont rougeâtres ; la langue se salit, l'ha- » leine prend une odeur fétide insupportable, et qui est » particulière à cet état maladif.

» Si, à cette époque, et dans cet état de choses, on ne cesse » pas l'usage du mercure, la tuméfaction des gencives aug- » mente, gagne les joues, les glandes parotides, les maxil- » laires, ainsi que la langue, dont le volume devient quelque- » fois si considérable qu'elle ne peut plus être contenue » dans la bouche, et dépasse les bords alvéolaires ; il sur- » vient une excrétion abondante et continuelle de salive » claire et d'une odeur infecte ; les gencives saignent à la » moindre pression, et elles commencent à s'ulcérer au- » tour des dents, dont elles se détachent avec facilité ; ces » dernières se couvrent, ainsi que la langue, d'une couche » muqueuse, jaunâtre, très épaisse, et d'une puanteur ex- » trême. L'accident fait-il de nouveaux progrès, le pouls » devient fréquent, la tête douloureuse, la force et l'appétit » diminuent, le sommeil disparaît ; le gonflement qui se » communique à la gorge prend un tel accroissement que » le malade ne peut quelquefois ni entendre, ni parler, ni » avaler ; enfin toute la membrane muqueuse qui tapisse » les gencives, les joues et la langue se couvre d'ulcères.

» Quelquefois le ptyalisme est accompagné d'une irrita

» tion si violente, que les dents s'ébranlent et tombent ; » qu'une partie des bords alvéolaires se nécrose (281.), ou » bien même que les joues ou la langue sont frappées de » gangrène. » Empruntons un dernier trait à M. Jourdan, et nous aurons une idée tout-à-fait juste de cette horrible affection que le mercure cause si fréquemment. « La fièvre » qui existe à un certain degré pendant l'usage du mer- » cure, acquiert plus d'intensité ; le pouls devient fréquent, » la tête est douloureuse, les forces s'anéantissent, le som- » meil disparaît, l'exhalation cutanée diminue beaucoup, » la soif est très vive et la constipation habituelle ; quel- » quefois il survient des crachements de sang, un délire » frénétique, un flux dysentérique, et enfin la mort » (281.). »

290. — Nous convenons aisément que cette horrible série de phénomènes se présente rarement ; mais cependant il faut toujours la redouter quand on administre le mercure, car il n'est point nécessaire que le malade ait pris de grandes quantités de mercure pour voir la salivation mercurielle se déclarer. *On devra toutefois être prévenu,* dit M. Lagneau, *qu'il n'est pas toujours nécessaire pour observer la salivation à un degré aussi effrayant, que le malade ait pris une grande quantité de mercure. Plusieurs observations consignées dans les auteurs le prouvent évidemment, et nous en avons eu nous-même des exemples depuis plusieurs années ;* quoi que nous en ayons dit, la salivation mercurielle n'en est pas moins quelquefois suivi de la mort, comme les faits l'ont déjà prouvé (281.) ; l'observation suivante prise dans l'ouvrage de de Horne ne laisse aucun doute à ce sujet.

Observ. CCL. Élisabeth, dix-neuf ans, bien constituée, est atteinte d'une syphilis primitive ; chancres à la fourchette, au

vagin ; excroissances fongueuses et poireaux sur les nymphes; poireau considérable et tumeur à l'anus. *Premier traitement* par les lavements mercuriels ; *second traitement* par les frictions et les fumigations mercurielles. Douleurs au bras et à la tête ; tous les symptômes énumérés ont disparu, à l'exception de la tumeur de l'anus ; bientôt elle augmente ; bubons. On continue le traitement indiqué : ces derniers symptômes s'amendent, mais la fièvre survient ; peu de jours après son invasion, il se déclare une salivation mercurielle avec ulcérations à la langue et au palais. On combattit vainement cette grave affection ; les ulcères de la bouche firent des progrès, la gangrène s'y mit ainsi qu'à l'ulcère de l'anus, qui avait commencé à faire de nouveaux progrès, et la malade succomba au cinquante-huitième jour de cette salivation mercurielle, sept mois après son entrée à l'hôpital.

291. — La salivation mercurielle survient avec la plus grande facilité chez les scorbutiques. Lombard, Graincer, parlent de cas de salivation déclarée chez des scorbutiques, le surlendemain d'une seule friction mercurielle d'un demi-gros. Enfin la salivation est tellement à redouter chez les individus attaqués simultanément du scorbut et de la syphilis, que les plus grands partisans de la thérapeutique mercurielle, n'osent point l'administrer à ces individus. *Le mercure*, dit M. Lagneau, *serait autrement dangereux dans cette complication, quel que fût son mode d'administration, car il ne pourrait qu'augmenter l'atonie générale.* Tous les auteurs, du reste, sont d'accord sur les dangers d'administrer le mercure dans les cas de complication de la syphilis avec le scorbut. Graincer cite l'exemple d'un individu attaqué de scorbut et de syphilis, qui, pour avoir pris un seul gros d'onguent mercuriel en friction, eut une salivation sanguinolente avec débilité générale, mortification des gencives, dont il crachait des lambeaux putréfiés. Hempel est le chirurgien qui a le mieux signalé les in-

convénients qu'entraîne l'administration du mercure dans les cas de scorbut, et il en a tracé un tableau qui devra faire reculer le *mercuriel le plus endurci.* Il a vu fréquemment la bouche se gangrener, et les malades mourir des suites de cette gangrène. Goulard parle d'un soldat scorbutique qui succomba rapidement à une salivation mercurielle ; il n'avait fait que fréquenter la salle où l'on traitait des vénériens par des frictions. Swédiaur avait aussi donné le précepte de ne point administrer le mercure dans le cas où le scorbut complique la syphilis. Ses dangers, dans des complications de ce genre, seront parfaitement compris par les personnes qui voudront se rappeler le mode d'action du mercure sur nos humeurs (287.) et le symptôme pathognomonique du scorbut. Qui ne sait que le scorbut se manifeste par une décomposition de nos humeurs? si on administre le mercure, cette décomposition est horriblement hâtée par deux principes désorganisants, l'un morbide, le second véritable poison métallique (288.).

292. M. Jourdan, et sans doute d'autres praticiens de la même école, considèrent la salivation mercurielle comme le symptôme d'une irritation gastro-intestinale causée par le mercure. Cette opinion nous avait paru, *à priori*, absolument erronée; le docteur John Bostock, auquel on doit de fort intéressantes recherches sur la nature chimique de la salive, a, par un second travail, prouvé incontestablement que cette opinion n'était pas fondée. Il a en effet constaté par l'analyse qu'il a faite (*Medico-chirurgical Transactions, published by the medic. and chir., society of London, vol.* 13) de la salive provenant d'un individu atteint d'une salivation mercurielle tellement abondante que la quantité écoulée par jour a été évaluée à près de deux li-

tres, qu'elle était altérée profondément dans sa composition chimique : cependant il n'a point été possible d'y constater la présence du mercure, quoiqu'il ait employé des moyens de réaction qui eussent dénoté la présence d'un dix-millième de ce métal. Une contre-épreuve fut faite, la salive de ce même individu, après une suspension de seize jours de l'emploi de la préparation mercurielle, fut analysée de nouveau, elle avait repris en grande partie ses propriétés physiques et chimiques ; cependant l'action du médicament sur les glandes salivaires existait toujours puisque l'augmentation de la sécrétion, quoique diminuée, avait persisté. Nous devons encore faire connaître la conséquence que M. Bostock tire de cette altération de la salive, sans présence du mercure, c'est que ce médicament agit sur l'économie en général, et qu'il est permis de présumer qu'il réagit de même sur tous les organes chargés de quelque sécrétion, et qu'il altère les fluides sécrétés (287.).

292 *bis.* — L'action stimulante du mercure est presque toujours morbide ; elle donne presque toujours lieu à une perturbation générale, et dispose fortement les membranes muqueuses à s'irriter et à devenir le foyer d'une fluxion sanguine. Aussi faut-il s'abstenir de l'administrer chez les femmes qui ont une menstruation orageuse ; les accidents qui se montrent dans ces cas seraient exaspérés par le mercure. On doit se garder encore bien plus de l'administrer aux femmes récemment grosses, car il déterminerait vers la matrice un effort hémorrhagique qui amènerait l'avortement ; il ne faut pas plus le donner aux femmes qui sont près d'accoucher, ni à celles qui viennent de le faire. L'observation suivante, que nous prenons encore dans l'ouvrage de de Horne, viendra parfaitement à l'appui de ce que nous venons d'annoncer.

Observ. CCLI. Marie-Louise, dix-huit ans, non réglée. Syphilis primitive (deuxième infection), gonorrhée, phlogose à la vulve, excoriations aux mamelons; la gale. *Traitement* par les lavements mercuriels et la liqueur de Van-Swieten. Le dix-septième jour irruption subite des règles; le lendemain suppression tout aussi subite sans aucune cause, vomissement de sang considérable, mort en quelques minutes. A l'autopsie, muqueuse de l'estomac, substance pulmonaire gorgées de sang.

Peu d'observations constatent aussi bien les effets désordonnés causés par le mercure. L'or eût aussi provoqué l'irruption des règles, mais d'une manière douce, sans crise violente, et surtout n'eût point sur-irrité la muqueuse intestinale, l'organe de la respiration, sur-irritation qui a appelé vers ces organes un grand afflux de sang, a causé la suppression des menstrues et l'apoplexie pulmonaire à laquelle a succombé la malade sujet de cette observation.

293. — Le mercure porte fréquemment aussi son action délétère sur l'organe respiratoire, et nous avons déjà acquis la preuve qu'il cause assez fréquemment la phthisie pulmonaire (281.); c'est un fait que Carrère avait déjà signalé. Cette action est indépendante de la maladie contre laquelle le mercure est administré, quoique la syphilis puisse fort bien causer la phthisie (215.) : la phthisie mercurielle se montre en effet indifféremment chez l'homme et chez les animaux. L'ouverture des cadavres d'animaux morts à la suite d'expériences faites avec une préparation mercurielle quelconque, a presque toujours montré le parenchyme pulmonaire enflammé, et des lésions de la muqueuse bronchique. Souvent encore on a trouvé cette muqueuse ou la substance même du poumon ecchymosée. Une action semblable s'explique facilement. La phlegmasie, quand elle a lieu, provient du mélange d'un corps étranger qui circule

mêlé au sang (310), dans les vésicules pulmonaires, dont la délicatesse d'organisation est nécessairement exquise, et conformée de telle sorte, que tout liquide autre que celui que leur structure leur permet d'admettre, ne peut agir autrement qu'en irritant leur substance. Cette irritation suffirait déjà pour occasioner des épanchements à l'extrémité des vaisseaux exhalants; mais comme dans le scorbut le sang est vicié, il acquiert par l'action du mercure une plus grande liquidité (287); de là ces ecchymoses semblables à celles qui se montrent dans cette maladie.

293 *bis.* — Les observations suivantes pourront servir de démonstration à l'alinéa précédent.

Observ. CCLII (extr. de l'ouvrage de de Horne). Marie-Madeleine, vingt-deux ans. Syphilis constitutionnelle, combattue en vain par *deux traitements mercuriels.* Aménorrhée depuis vingt-trois mois, leucorrhée très ancienne, chancres et poireaux à la vulve, crêtes de coq à l'anus, douleurs dans tous les membres, céphalalgie violente, fièvre lente, insomnie, toux fréquente, expectoration de mauvais caractère. *Troisième traitement* par le sublimé; au bout de huit jours, dévoiement. Quand ce symptôme est apaisé, *quatrième traitement* par les frictions mercurielles; le troisième jour de ce traitement on le suspend : il avait augmenté la toux et l'expectoration des crachats purulents, tout en amendant les autres symptômes syphilitiques. Des sueurs nocturnes, un dévoiement colliquatif, surviennent et enlèvent la malade, qui succombe après deux mois et demi de traitement. La malade avait pris deux grains de sublimé en solution, et dix gros de pommade mercurielle en frictions.

Observ. CCLIII (idem). Vingt-quatre ans. Syphilis primitive. *Premier traitement;* pendant toute sa durée, aménorrhée, rhume opiniâtre, crachement de sang; cure palliative des symptômes syphilitiques. Réapparition de ces symptômes (gonorrhée, bubons); persistance des autres accidents. *Second traitement* par les lavements mercuriels, qu'on suspend au bout de huit jours; fièvre lente, marasme, mort.

Ces deux malades ont donc succombé à une phthisie *syphilitique* ou *mercurielle?* il importe peu; il y aura toujours eu inefficacité ou mauvaise action du mercure. Cependant nous devons faire observer que la phthisie syphilitique a une marche beaucoup plus lente; que la plupart du temps elle est d'abord amendée par le traitement mercuriel, quelquefois même guérie, quoique fort rarement, au lieu que dans ces deux cas, les accidents ont toujours été en croissant sous l'influence de l'administration du mercure.

Observ. CCLIV, *de* Vigarous. Syphilis constitutionnelle. *Premier traitement* par les frictions mercurielles : les symptômes s'aggravent et se compliquent d'une inflammation très grave de la gorge, qui fut suivie d'ulcérations. *Second traitement* par le sublimé corrosif et les pilules de Keyser : amélioration momentanée. *Troisième traitement* par les frictions mercurielles : tous les symptômes s'aggravèrent à un point effrayant. La fièvre lente, les sueurs nocturnes, le cours de ventre, le marasme et la prostration absolue des forces, furent les conséquences de ce dernier traitement, qui faillit faire succomber la malade. Elle fut rendue à la vie, et plus tard à la santé, par un régime analeptique et un traitement dépuratif sagement administré.

Observ. CCLV, *recueillie par moi à l'Hôpital des Vénériens de Paris* (Clinique de M. Cullerier neveu). Syphilis constitutionnelle. Traitement par le mercure : phthisie mercurielle ; mort.

Duval (Madeleine), âgée de trente-cinq ans, entrée le 10 juin 1823, eut, il y a sept ans, un écoulement qui diminua au moment où il se déclara une arthritis au genou ; elle fit alors, mais avec négligence, un traitement qui fit momentanément cesser les accidents. Deux ou trois ans après, il lui survint une angine, suivie d'une ulcération au pharynx ; elle subit un traitement dans cet hôpital ; elle en sortit

guérie après un séjour de six mois, dont une grande partie passée à l'infirmerie. (Les malades y sont beaucoup mieux soignés.) Il revint à cette malade *guérie* une nouvelle angine qui ne fut précédée d'aucuns nouveaux symptômes primitifs. Cette seconde inflammation fut, comme la première, suivie d'un chancre qui exerça sur le pharynx d'assez grands ravages. C'est à cette même époque (voilà de cela deux ou trois ans) que le tibia droit fut le siége, dans sa partie supérieure, d'exostoses, dont le développement fut précédé de violentes douleurs ostéocopes, qui se sont fait aussi ressentir dans le tibia gauche, sur la surface duquel on sent quelques inégalités. Depuis ces derniers accidents, la malade affirme avoir fait chez elle trois traitements mercuriels fort réguliers pendant la durée desquels la maladie s'aggrava. Dès son entrée à l'hospice (10 juin) elle fut mise aux frictions mercurielles; le 21, il fallut les suspendre (seize grammes ou quatre gros d'onguent napolitain avaient été consommés), pour cause de salivation, et d'autres accidents moins graves. La boisson était le lin miellé. — Le 2 juillet, application de dix sangsues au cou, et de cataplasmes émollients, potions calmantes. — Le 4, on reprend les frictions, qu'il faut encore suspendre le 15 (vingt-huit grammes ou 7 gros de pommade mercurielle), pour salivation. — Le 7 juillet on avait réappliqué des sangsues (douze) sous la mâchoire inférieure; on insista sur les potions calmantes (potion avec l'acétate de morphine); on fit des embrocations opiacées. — Le 21 juillet les frictions sont reprises; il faut les suspendre le 7 août (seize grammes ou quatre gros d'onguent). Dès ce moment, expectoration abondante, sentiment de gêne et douleur dans la poitrine. On reprend cependant encore les frictions le 12 août, pour les suspendre pour la quatrième fois le 10 septembre

(soixante-six grammes ou dix-neuf gros vingt grains de pommade). Pendant cette dernière période j'ai vu la malade maigrir et dépérir tous les jours, ses joues se caver ; les douleurs de poitrine ont augmenté, malgré un large emplâtre de poix appliqué sur le dos, malgré l'administration de looks adoucissants avec le sirop de diacode, des pectoraux, du sirop de grande consoude. Cependant les symptômes syphilitiques ne s'amendent en aucune façon, et, par un aveuglement inconcevable, on reprend les frictions. Le 28 septembre elle avait consommé de cette manière cent soixante-quatorze grammes (quarante-trois gros et demi). Les douleurs de poitrine sont encore plus vives, et se font surtout ressentir au côté droit, où elles sont pungitives. La malade quitte les Vénériens dans les premiers jours d'octobre, portant encore tous les symptômes syphilitiques qu'elle avait quand elle y est entrée, et va mourir à l'Hôpital de la Charité, d'une *phthisie mercurielle.*

Que de tristes réflexions fait naître dans l'esprit une semblable observation ! Quel inexplicable entêtement à toujours revenir à une médication si évidemment malfaisante ! Ne vaut-il pas mieux abandonner les malades atteints de syphilis à leur malheureux sort, comme le faisaient nos pères, que de les assassiner ainsi ?

294. — La suppuration des plaies, des tumeurs, est souvent un mouvement critique qu'il est bon de favoriser, mais dans un traitement mercuriel elle ne met point à l'abri des dangers les plus communs du traitement mercuriel; bien loin de là, il n'est pas rare pendant ce mode de traitement, de voir la suppuration entraîner des accidents prolongés, et opposer des obstacles à la guérison, et toujours par le même motif, parceque l'humeur sécrétée change

de caractère, parceque le pus, de blanc, bien lié qu'il était, devient sanguinolent, fétide; ce n'est plus ce liquide à l'aide duquel la nature opère le phénomène de la cicatrisation, ce n'est plus qu'une sanie purulente. Aussi quand on emploie les mercuriaux, faut-il tendre vers la résolution des bubons. Il est souvent, en effet, difficile d'en régulariser la marche, de prévenir les dégénérescences des ulcères qui en résultent, ou d'en modérer les effrayants progrès. M. le docteur Dubled a fort bien signalé les dangers du mercure dans le traitement du bubon syphilitique. Mais d'ailleurs n'avons-nous déjà point dit que la présence du mercure au milieu de nos humeurs faisait rouvrir des ulcères déjà cicatrisés depuis long-temps (281)? La moindre lésion en fait naître où il n'y en avait jamais eu. Car M. Bretonneau a reconnu qu'il fallait une lésion antérieure pour provoquer l'apparition des ulcérations mercurielles. Ainsi c'est presque toujours au-devant des dents canines qu'il a vu la lèvre supérieure s'ulcérer, successivement ensuite apparaissent de nouvelles érosions sur tous les points correspondants à des éminences dentaires, sur les bords de la langue, qui sont sans cesse en contact avec les dents. Les plaies existantes deviennent des plaies de mauvais caractère, elles sont baveuses, versent une sanie fétide et sanguinolente. Si on méconnaît la nature des ulcères mercuriels, dit Swediaur, et qu'on insiste, malgré leur présence, sur l'emploi du métal, ils deviennent très dangereux, plus dangereux même que les ulcères syphilitiques.

294 *bis.* — Les observations suivantes pourraient servir de démonstration à la proposition précédente.

Observ. CCLVI (extr. de l'ouvrage de de Horne). Denys, trente-six ans, faiblement constitué. Syphilis primitive; bubon

considérable à la suite de chancres et d'une gonorrhée *guéris par un traitement local.* Ce bubon s'abcède, et il en résulte une plaie qui s'étend sur le bas-ventre. *Traitement* par les frictions mercurielles ; amendement d'abord, mais la fièvre survient, ainsi qu'un dévoiement colliquatif; la plaie prend tous les jours un plus mauvais aspect; marasme et mort, cent douze jours après son entrée à l'hôpital.

Cette observation nous offre l'exemple d'une gastro-entéro-colite causée par la propagation de l'inflammation d'une plaie très vaste sur le tube intestinal, propagation favorisée par l'action irritante du mercure, et le malade succombe épuisé par une suppuration abondante et viciée que fournit une plaie sur-irritée par la réaction gastro-intestinale, en même temps qu'à une diarrhée, symptôme de l'inflammation de la muqueuse intestinale, et surtout de la sur-excitation des glandes qui la tapisse, ainsi que de la viciation des humeurs qu'elles sécrètent habituellement (287).

Observ. CCLVII (idem). Catherine, trente-deux ans, tempérament phlegmatique. Syphilis ancienne, gonorrhée, chancres et poireaux à l'anus; bubons. *Traitement* par le sublimé et les frictions; au dixième jour on suspend, pour cause de salivation abondante. Les bubons s'abcèdent et fournissent un pus ichoreux et très fétide. Huit jours après l'ouverture du dernier bubon, la suppuration, jusque là très abondante, s'y tarit tout-à-coup, et la gangrène s'y déclare. On enlève avec le bistouri tout ce qui est sphacélé; mais, malgré un pansement antiseptique des plus énergiques, la gangrène reparaît encore plus horrible, et, malgré tous les remèdes les plus capables d'en arrêter le cours, la malade meurt totalement gangrenée.

Cette observation démontre bien évidemment les dangers que nous venons de signaler, de la terminaison des bubons par suppuration, dans un traitement mercuriel.

OBSERV. CCLVIII (idem). Marie, trente-huit ans, constitution délicate. Syphilis constitutionnelle qui date de six années et n'a été combattue par aucun traitement méthodique; menstruation souvent immodérée, gonorrhée très ancienne, ulcère rongeant et condylômes à l'anus; tumeur considérable à l'articulation cubito-humérale droite; douleurs aiguës et continuelles, avec redoublement, la nuit, dans les extrémités supérieures et inférieures; insomnie. Traitement par le mercure gommeux; le dix-huitième jour, suspension pour cause de salivation. Reprise après neuf jours d'interruption : dévoiement le onzième jour de cette reprise. Ce dévoiement cède après vingt-sept jours de suspension de l'emploi du mercure et d'un traitement qu'on ne trouverait pas rationnel à l'époque où nous vivons. Mais, six jours après, la suppuration qui abreuvait la tumeur du bras se tarit tout-à-coup, et la malade meurt comme suffoquée.

Si le mercure, au lieu de vicier la suppuration, l'excitait doucement comme fait le perchlorure d'or (91); s'il n'irritait pas toujours un peu la muqueuse gastro-intestinale; s'il n'excitait point une sécrétion morbide de la part de cette même muqueuse, il n'y eût point eu dans ce cas une métastase qui a rapidement causé la mort. La rapidité de cette terminaison fâcheuse ne permet pas de croire que cette métastase se soit opérée sur le tube intestinal.

295. — Le mercure porte aussi son action malfaisante sur les systèmes fibreux et osseux. Ainsi il occasione souvent dans les articulations et dans la continuité des membres, des douleurs analogues à celles causées par le principe rhumatique; on les nomme douleurs mercurielles : elles sont très probablement causées par le mélange du mercure à nos humeurs (310), et par sa circulation dans les tissus qui en sont le siége (293). L'expérience démontre journellement ce que Hunter avait observé, que le mercure détermine le développement d'exostoses et de périostoses. Les

faits suivants seront une preuve qu'il peut occasioner la carie des os.

295 *bis*. — Le docteur Penada rapporte, dans les Mémoires de l'Institut impérial et royal du royaume lombardo-vénitien, l'observation d'une *chute de la majeure partie de la mâchoire inférieure, par l'effet des fumigations mercurielles.* (Bulletin de M. de Férussac.) G. Fracchia, âgé de 30 ans, portait à la luette, aux amygdales et au voile du palais des ulcères qui avaient été rebelles à tous les remèdes. (On pense bien que les mercuriaux n'avaient point été oubliés.) Un charlatan conseilla au malade des fumigations mercurielles avec le sublimé corrosif et d'autres substances qui n'étaient point connues de celui-ci ; la vapeur était dirigée, à l'aide d'un tube, sur les parties affectées. Dès le septième jour de l'emploi de ce remède, Fracchia fut pris d'une forte fièvre ; toute la tête, les lèvres, l'intérieur de la bouche, se gonflèrent ; des vertiges, des faiblesses, de la cardialgie, des efforts violents de vomissement se joignirent à un ptyalisme très abondant : la salive sanguinolente avait une odeur infecte. Le malade cependant se rétablit ; mais il s'aperçut que ses dents vacillaient au point qu'il les arrachait sans effort. Un jour, ayant saisi une dent molaire qui vacillait, pour l'arracher, il enleva avec la dent la majeure partie de l'os maxillaire inférieur encore garni de dents contenues dans leurs alvéoles : le malade n'éprouva point de douleur à la suite de cet accident ; mais le mauvais état des gencives rendit toujours la mastication difficile. On trouve dans l'ouvrage de M. Bretonneau (pag. 193), une observation qui a une grande analogie avec celle-ci. « Une jeune fille avait été guérie du croup par un traitement mercuriel. Elle avait eu de la salivation, ses dents avaient été ébranlées, et trois ou quatre d'entre elles

étaient tombées. Cette jeune fille resta exposée jour et nuit, à cause de la misère et de l'incurie de ses parents, à toute la rigueur du froid. Sa guérison datait déjà d'un mois, que la malade se plaignit tout-à-coup d'un point pleurétique [1], qui céda en deux jours à un traitement antiphlogistique. Le troisième jour elle se plaignit d'une douleur intolérable dans la jambe droite, et succomba le quatrième, après avoir jeté des cris toute la nuit. A l'autopsie, on trouva le tiers du poumon gauche hépatisé. La jambe qui avait été le siége de si vives douleurs ne présenta rien de remarquable; mais plusieurs dents étaient encore ébranlées, les gencives n'adhéraient plus à leur collet, elles cédaient au moindre effort; et, en enlevant avec soin le périoste, M. Bretonneau découvrit une nécrose complète des deux bords alvéolaires, qui se fussent certainement exfoliés si le sujet eût survécu, car le travail du séquestre se trouvait déjà ébauché. Cette affection du tissu osseux de la mâchoire explique, à mon sens, fort bien la nature des douleurs de la jambe; les épouvantables douleurs qui avaient tourmenté la malade résultaient d'une irritation mercurielle qui avait son siége dans le tibia, et qui eût sans doute amené la carie partielle ou totale de cet os, si la mort ne fût pas survenue. Car,

[1] Dans deux autres cas de guérison de croup obtenue par le calomel et les frictions mercurielles, les deux sujets de ces observations, malgré toutes les précautions prises pour les leur éviter, eurent des catarrhes qui durèrent long-temps, et malgré les conditions fâcheuses où se trouvait placée la jeune fille dont je trace l'observation, je ne puis m'empêcher de croire que, si les poumons n'avaient point été déjà irrités par le mercure, elle n'eût point éprouvé ce commencement de pleurésie. Tout ce que j'ai lu dans les auteurs les plus recommandables, et ce que j'ai vu de mes propres yeux, m'a convaincu de l'action délétère des préparations mercurielles sur les organes de la respiration (293).

je le répète, cette jambe n'offrit rien de remarquable. « On » ne découvrit aucune lésion appréciable dans le névrilème » ni dans les filets nerveux du tronc sciatique. »

Observ. CCLIX (extr. de l'ouvrage de Cirillo). Un soldat d'un tempérament athlétique, après une *guérison palliative* d'une syphilis constitutionnelle avec tumeur gommeuse, obtenue par le sublimé corrosif administré selon la méthode de l'auteur, se vit assailli de douleurs dans les articulations, et vit reparaître plusieurs gommes; il lui survint, après de nouveaux traitements mercuriels, tant internes qu'externes, une nouvelle gomme au front, qui s'accompagnait de carie de l'os frontal, et bientôt il se déclara une diathèse scorbutique à laquelle le malade succomba.

Brambilla rapporte l'histoire d'un jeune homme qui, à la suite d'un traitement par le mercure, perdit le voile du palais, eut une carie profonde de la mâchoire supérieure, et succomba.

L'observation suivante, prise dans de Horne (*ouvr. cit.*), sera une nouvelle preuve à l'appui de l'action désorganisante exercée par le mercure sur le système osseux.

Observ. CCLX. François, cinquante-deux ans, tempérament pituiteux. Trois infections antérieures traitées sans méthode. Depuis six mois, bubon qui s'était ouvert spontanément et était devenu squirrheux. *Traitement* par le sublimé et les frictions mercurielles. Amendement; mais au trente-cinquième jour de ce traitement, invasion subite d'une esquinancie inflammatoire, avec une tumeur considérable à la mâchoire inférieure, et gonflement de toutes les parties internes de la bouche. Mort rapide, malgré un traitement antiphlogistique très actif. A l'ouverture du cadavre, on découvrit une carie considérable à l'os maxillaire, qui pénétrait jusqu'au sinus.

Je conviens bien aisément qu'on pourra prétendre que cette carie, qui a amené un résultat si fatal, avait bien pu être causée par l'action du virus syphilitique: je le veux

bien, mais il faudra du moins me concéder que le mercure, loin d'enrayer la marche de la maladie, l'a accélérée. Mon opinion personnelle, malgré cette concession, est que la carie fut causée par le mercure; de Horne le pensait aussi.

296. — En parcourant cette longue série d'accidents causés par l'administration du mercure, on ne peut pas s'empêcher d'observer que plusieurs symptômes que fait développer la syphilis, sont souvent déterminés par le mercure. En faudra-t-il conclure, avec nos réformateurs modernes, que la plupart des accidents qu'on attribue à la syphilis sont produits par ce métal seul? Il y a beaucoup d'exagération dans une semblable proposition, quoiqu'elle contienne quelque chose de vrai. M. Jourdan n'insiste que sur les accidents osseux, dont il prétend que la fréquence dépend du traitement. MM. Rose, Guthrie et Thomson vont beaucoup plus loin, et disent n'avoir jamais rencontré d'exostoses ou de périostoses chez les malades qui avaient été traités sans mercure; les faits démentent absolument cette assertion. Cependant Fallope, Fernel et Paulmier faisaient aussi dépendre formellement ces accidents du mercure. Gozzi déclare aussi qu'il a rencontré plusieurs malades chez lesquels le mercure, et surtout l'onguent mercuriel, causait des douleurs excessives qui duraient quelquefois plusieurs années. Il a vu aussi les mêmes préparations déterminer l'apparition d'ulcères, causer des paralysies, accidents qui étaient nécessairement aggravés par ces mêmes médicaments. S'il est exagéré de dire que le mercure occasione le développement des mêmes symptômes que la syphilis, il faut du moins convenir qu'il en augmente presque toujours la gravité; et nous partageons l'opinion de M. Jourdan, qui assure que la fièvre syphilitique s'observe beaucoup plus fréquemment, et cela de l'aveu de tous les

auteurs, lorsqu'on a administré le mercure. Notre savant confrère prétend que cet effet dépend de l'action irritante du mercure sur l'appareil digestif : nous avons démontré que cette action était pour le moins douteuse (287).

297. — C'est peut-être sur le système nerveux que le mercure porte le plus souvent son action délétère : ainsi Blegny lui a vu causer la détérioration de l'organe de l'ouïe, Fabrice de Hilden, la cécité, par suite de la paralysie des nerfs acoustique et optique; M. Larrey a présenté à l'Académie de médecine (séance du 14 janvier 1823), un militaire qui était devenu sourd et muet à la suite d'un traitement antivénérien. Quelquefois le mercure donne lieu à une exaltation pathologique du système nerveux : on en trouve un exemple dans M. Lagneau. C'est un jeune homme qui, à la suite d'un traitement mercuriel, était devenu tellement irritable que le moindre bruit, le moindre attouchement produisait sur lui l'effet d'une forte commotion électrique; et si on le heurtait, il y avait bouleversement momentané de ses facultés intellectuelles. Cet infortuné jeune homme ne fut pas guéri de la syphilis contre laquelle on administra le mercure qui le mit dans un si fâcheux état. Les personnes qui travaillent le mercure sont encore sujettes aux convulsions, à des paralysies du sentiment ou du mouvement, à la manie.

298. — Une autre névrose que le mercure produit aussi très fréquemment, c'est le *tremblement métallique*. M. Colson, dont les travaux nous ont fourni tant de motifs d'accusation contre le mercure, a lu à l'Académie de médecine des observations de cette maladie à la suite de traitements mercuriels.

Observ. CCLXII. Syphilis chez une fille de trente-deux ans (hôpital des Vénériens). Après huit jours de l'emploi de la

liqueur de Van-Swieten, *tremblement mercuriel.* Suspension du traitement pendant huit jours. On le reprend : retour du tremblement, qui cette fois persista pendant quarante jours.

Observ. CCLXIII. Syphilis chez une fille de dix-neuf ans (hôpital des Vénériens). Tremblement mercuriel après vingt doses de sublimé. On reprend l'administration du sel mercuriel après une suspension qui fait cesser le tremblement. Il reparaît, et cette fois persiste plusieurs semaines.

Observ. CCLXIV. Syphilis chez une jeune fille de dix-neuf ans (Maison royale de santé). Après huit jours d'un traitement par les frictions (un gros d'onguent par jour), le tremblement survient, et cesse par cinq jours d'interruption du traitement; celui-ci est repris : le tremblement reparaît et dure deux mois.

Les trois autres observations rapportées par M. Colson, offrent une parfaite analogie avec celles-ci, de sorte que nous nous abstiendrons de les transcrire.

M. Desgenettes, au sujet de ces observations, a rappelé que Bordeu avait, dans son travail sur l'*Analyse du sang*, fait connaître que Rouelle le chimiste, et Keyser, *aussi grand manieur de mercure*, avaient succombé tous deux à un tremblement mercuriel. M. Villermé, qui a observé cette maladie sur un grand nombre d'individus travaillant dans les mines de mercure, a vu qu'elle persiste pendant un temps assez long après que ceux qui en sont atteints ont cessé de travailler à l'extraction de ce métal. Le même praticien ayant aussi observé chez les ouvriers étameurs de glaces le tremblement dû à l'action des vapeurs mercurielles, a trouvé qu'il était moins grave que chez les mineurs.

299. — Il ne pouvait point entrer dans notre plan d'indiquer les moyens de combattre la salivation et les autres maladies mercurielles, puisque nous voulons qu'on renonce à l'usage de cet agent thérapeutique; nous dirons cependant que M. Colson n'a pas trouvé de meilleur moyen

pour traiter le tremblement mercuriel, que les bains et les sudorifiques, qui ne peuvent avoir d'autres effets que l'élimination du métal empoisonneur par les pores de la peau. L'efficacité du traitement proposé par M. Colson a été constatée par MM. Mérat et Marc, dans la discussion ouverte au sein de l'académie de médecine, sur le Mémoire de M. Colson; ce travail a obtenu l'approbation de ce corps savant.

Swediaur parle d'un *médecin de réputation*, qu'il ne nomme malheureusement pas, qui a préconisé l'emploi de l'or fulminant (66) dans le traitement de la salivation mercurielle; il le donnait tous les soirs à la dose de trois à cinq grains. Nous ne laisserons point échapper, comme on le pense bien, quand elle se présentera, l'occasion de vérifier cette propriété de l'ammoniure d'or. Rien ne doit être négligé pour une affection aussi grave que le ptyalisme mercuriel, qu'il est si souvent difficile d'arrêter, de modérer même. Swediaur a vu plus d'un malade que la salivation a tué en épuisant leurs forces (290 *bis*). D'autres n'y succombaient pas de suite, continue ce même auteur, mais ils demeuraient languissants pendant des mois, des années entières, et plusieurs finissaient par mourir phthisiques (281).

300.—Il est facile de juger, d'après ce qui précède, que le mercure porte son action sur le cerveau; il affaiblit les facultés intellectuelles, produit la stupeur, la perte de la mémoire, l'imbécillité et la folie. Il y a déjà du temps que l'aliénation mentale a été rangée parmi les maladies que peut occasioner l'emploi du mercure, puisque le père Edme, chirurgien de l'Hospice de Charenton, avait remarqué que sur vingt individus placés dans cette maison pour y être traités de la folie. il y en avait dix-neuf qui avaient été soumis à des traitements mercuriels. Il n'est certainement

pas permis de conclure de ce fait que ces dix-neuf aliénés le fussent par le fait du mercure; mais comme le père Edme a constaté que le désordre de l'organisation était d'autant plus grand que les traitements avaient été plus longs et plus souvent répétés, il faut admettre que si le mercure n'avait point agi chez les dix-neuf malades comme cause efficiente, il avait du moins agi comme cause aggravante. Aillaud, qui s'est attaché à suivre les effets du mercure sur l'économie animale, a vu souvent des accès de manie se déclarer dans le cours même d'un traitement mercuriel. M. Jourdan (*ouvrage cité*), enfin, en a vu un exemple fort remarquable.

301. — Quant à l'épilepsie, nous n'avons pu acquérir de notions précises sur la question de savoir si elle pouvait être occasionée par le mercure. Notre savant et aimable confrère le docteur Georget, auquel nous nous sommes adressé, nous a bien dit qu'on rencontre un grand nombre d'épileptiques qui ont subi des traitements mercuriels; mais on reconnaît aussi chez ces mêmes individus une infinité d'autres causes qui ont dû concourir à produire cette cruelle maladie; de sorte qu'il n'est pas permis, quand on a de la bonne foi, de les attribuer au métal empoisonneur contre lequel nous avons déjà tant administré de motifs de griefs. Quoi qu'il en soit, d'après l'influence que le mercure exerce dans un grand nombre de cas sur le système nerveux, nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'il ne puisse occasioner quelquefois l'épilepsie.

302. — Dans ce grand nombre de maladies plus graves les unes que les autres, que peut produire le mercure, nous n'avons point encore décrit, à cause de ses symptômes nombreux qui ne permettent pas sa classification parmi les premières, une affection exanthématique que les méde-

cins allemands et anglais ont désignée sous les noms d'*exanthème mercuriel* ou *hydrargyrie*. Nous emprunterons cette description à M. Jourdan, qui l'a lui-même puisée dans les écrits de M. Mullin : ce médecin l'a décrite avec le plus grand soin ; il la partage en trois périodes.

« La première période débute par de l'abattement, de la » lassitude, des frissons. A ces symptômes succèdent la cha- » leur, la vitesse du pouls, la céphalalgie, le dégoût et la soif. » Il y a gêne de la respiration, anxiété, sentiment de tension » à la région épigastrique. La langue est ordinairement humide, » couverte d'un enduit blanc et visqueux. La peau est chaude » et pruriteuse. En général il y a constipation ; mais la moin- » dre cause suffit pour faire naître la diarrhée. Le premier ou » le second jour, il s'établit une éruption érythémateuse d'un » rouge plus ou moins foncé. Les vésicules sont d'abord isolées; » quelquefois, mais rarement, l'exanthème ressemble à celui » de l'urticaire, et alors il est très benin. Le plus souvent les » vésicules deviennent confluentes, à tel point qu'elles forment » une rougeur étendue qui disparaît par la pression. Dans la » plupart des cas l'éruption commence au scrotum, au côté » interne des cuisses, à l'avant-bras, ou dans l'endroit sur » lequel on fait les frictions. La peau des parties affectées se » tuméfie beaucoup. On a vu quelquefois l'éruption pourprée, » sans vésicule, se répandre rapidement sur tout le corps; mais » ce cas est fort rare, et le plus souvent l'exanthème se mani- » feste à la fois par plusieurs plaques, qui prennent peu à peu » de l'extension, jusqu'à ce qu'elles soient réunies ensemble. » La fièvre est très intense pendant le cours de l'éruption, et » augmente même encore après que celle-ci est terminée; » ordinairement le pouls bat entre cent vingt et cent trente » fois par minute. La soif est vive, l'agitation extrême, et le » malade dort rarement d'un sommeil calme. Au bout de quel- » ques jours l'épiderme se détache et tombe sous la forme d'é- » cailles minces et blanchâtres. La desquamation suit le même » ordre que l'exanthème avait observé dans son apparition ; à » cette époque la gorge s'excorie, la langue se tuméfie, et les » yeux paraissent un peu gonflés.

» L'étendue de cette première période varie beaucoup ; elle » dure dans certains cas dix à quatorze jours, et dans d'autres » moitié moins. Quand l'affection a été légère, le malade se » trouve guéri immédiatement après la desquamation [1] ; mais » assez souvent la peau prend un nouvel aspect, qui signale » l'invasion de la seconde période. Elle se couvre d'une infi- » nité de petites vésicules remplies d'un fluide transparent, » dont l'apparition est annoncée par un prurit de plus en plus » vif, et par le sentiment d'une chaleur brûlante dans les par- » ties sur lesquelles la desquamation avait eu lieu. Ces vésicu- » les restent parfois stationnaires pendant un jour ou deux; » mais en général elles s'ouvrent immédiatement après leur » formation, parceque le malade ne peut s'empêcher de se » gratter pour apaiser ses démangeaisons. Il s'en échappe un » liquide séreux, dont l'odeur, assez désagréable pour inspirer » du dégoût aux assistants et au malade lui-même, est si parti- » culière, disent les médecins anglais, qu'il suffit de l'avoir » sentie une fois pour la reconnaître toujours. Le fluide coule » en plus grande quantité du scrotum, des aines, du côté in- » terne des cuisses, de toutes les parties où la peau forme des » plis et offre des glandes sébacées abondantes. En se dessé- » chant avec l'épiderme, il donne naissance à des croûtes dont » on considère la formation comme constituant une troisième » période.

» Ces croûtes sont ordinairement très grandes ; elles con- » servent après leur chute la forme des parties de la surface » desquelles elles se sont détachées. Leur couleur est jaunâtre, » quelquefois aussi plus foncée. Celles de la face et d'autres » parties du corps se fendillent quelquefois avant de tomber; ce » qui, joint à leur teinte sale, leur donne un aspect dégoûtant. » La gorge est plus affectée que jamais, les yeux ne peuvent » plus supporter la lumière, les paupières s'enflamment et se

[1] M. Jourdan n'a jamais observé que l'érysipèle simple ou l'éry- thème mercuriel. Il fait observer qu'on ne saurait douter que cette maladie si grave ne soit causée par le mercure, puisque Kahleis l'a observée chez des individus auxquels on avait admi- nistré le mercure pour les guérir de maladies qui n'avaient aucune analogie avec la syphilis.

»renversent, ou bien demeurent fermées, à cause du gonfle-»ment général de la face. Le cou et le cuir chevelu, parties »toujours le plus épargnées, sont quelquefois parfaitement »sains, même lorsque la maladie a atteint un très haut degré. »Le malade est obligé de s'interdire tout mouvement quel-»conque, parceque le moindre effort lui cause des douleurs »aussi vives que si on le déchirait. Les croûtes se dessèchent »en si grande quantité qu'on dirait que le lit a été couvert de »cônes de houblon. A cette époque tous les symptômes vont »en croissant, et la maladie prend le caractère d'un véritable »typhus. Le pouls est faible et irrégulier, la langue noire et »fendillée; enfin surviennent la diarrhée, le délire, les con-»vulsions, la gangrène à la surface du corps, et la mort.

303. — Qu'on ne pense point qu'une seule préparation mercurielle ou un certain nombre d'entre elles aient les nombreux inconvénients que nous venons de signaler; elles les ont toutes, elles ne varient que par *le plus*. Ainsi les anciens avaient parfaitement reconnu les fâcheux effets causés par les onguents mercuriels, quoiqu'ils ne les missent en usage que pour détruire les insectes parasites, et combattre les maladies de la peau; aussi essayèrent-ils de tempérer la fâcheuse action du mercure en l'associant à d'autres médicaments, de là ces *onguents sarrasins* qu'il serait même trop long d'énumérer. Rien du reste ne démontre mieux l'influence délétère du mercure sur notre économie, que son administration par les frictions; en effet, c'est celle qui donne lieu au plus grand nombre d'accidents; qui les détermine avec la plus grande facilité, surtout la salivation, et *c'est du mercure en nature qu'on administre.* Au sentiment de Swediaur, les frictions mercurielles, quand elles ne guérissent pas, donnent lieu à des symptômes très fâcheux, tels que la salivation, les vertiges, la chaleur fébrile, le tremblement des extrémités, et des douleurs violentes dans les membres. C'est surtout dans le traitement

des bubons ulcérés que, d'après le même médecin, elles peuvent donner naissance aux symptômes les plus dangereux. Ainsi, sur soixante malades qui furent soumis à un traitement par les frictions mercurielles, il fallut chez plus de la moitié, qui avaient des bubons en suppuration, en inciser les bords décollés.

La plupart du temps on traite un nourrisson atteint de syphilis, par les frictions mercurielles administrées à la mère ou à la nourrice; c'est en effet le moyen d'introduire dans l'économie la plus grande quantité possible de mercure. Le lait devenu mercuriel, quoique l'analyse n'y ait point encore démontré la présence de ce métal, détermine de vives tranchées, suivies bientôt du dévoiement qui épuise le jeune malade et le fait souvent périr. C'est cependant là le meilleur mode d'administrer le mercure aux enfants.

On reproche encore avec raison au traitement par les frictions sa malpropreté, les embarras qu'il entraîne, la mauvaise odeur que le malade exhale, la perte du linge, dont il faut de grandes quantités; considération importante dans les hôpitaux; sa longueur, les précautions infinies qu'il exige: ainsi, dans la mauvaise saison, il faut absolument garder la chambre; les cas nombreux où il échoue, l'impossibilité de déterminer, même d'une manière approximative, la quantité de mercure absorbé, etc., etc.

304. — Nous allons donner, d'après Hahneman (264, 265), le tableau des symptômes que détermine l'administration de l'oxide noir de mercure (*Journal des progrès et institutions médicales*, tome I, page 13), en faisant observer que le praticien allemand a fait choix de cette préparation parcequ'il la considère comme la moins nuisible: «Céphalée profonde; —Tintement d'oreille; — Ulcération » de la face interne de la lèvre inférieure; — Tuméfaction

» des glandes du cou et de l'oreille; — Gonflement douloureux » de la gencive, avec ulcération ; — Aphthes ; — Salivation » fétide ; — Ulcération des amygdales ; — Douleur pongi- » tive en avalant ; — Goût putrescent dans le gosier ; — » Dégoût des viandes ; — La saveur du mercure devient » insupportable ; — Borborygmes ; — Coliques ; — Consti- » pation ; — Selles peu abondantes, muqueuses, âcres, cor- » rodant l'anus ; — Selles sanguinolentes ; — Douleur brû- » lante à l'anus ; — Urines troubles et sédimenteuses dès leur » évacuation ; — Gonflement du prépuce ; — Prurit, cha- » leur, ulcération du gland ou du vagin; — Gonorrhée; — Leu- » corrhée ; — Gonorrhée bâtarde ; — Sentiments de chaleur » alternant avec des frissons ; — Téguments peu sensibles » au toucher. »

Ce tableau pourra paraître exagéré, mais cependant il doit être exact, car il a été tracé par un partisan de l'emploi du mercure dans le traitement de la syphilis ; par un chef de secte, qui, pour créer son système, a dû se livrer à une étude spéciale de la manière d'agir des médicaments sur notre économie. Quant au *précipité per se* (266), il est fort peu usité à l'intérieur ; Swediaur a observé que cette préparation donne presque toujours lieu à des tranchées.

305. — Le calomel produit des accidents qui ne sont pas moins graves que ceux qui résultent de l'administration des autres mercuriaux. M. Bretonneau, qui l'a fréquemment donné dans le traitement de la diphthérite, a reconnu qu'il faisait naître une angine couenneuse analogue à celle qu'il est appelé à combattre, à ce point qu'il est assez difficile de distinguer les membranes morbides produites par l'administration du mercure, de celle qui résulte de la diphthérite elle-même ; cette angine mercurielle est plus grave que l'autre. « Les surfaces enflammées laissent ex

» suder du sang; dès le début la phlogose mercurielle en-
» vahit les deux côtés de la bouche ; les bords de la langue
» tuméfiée reçoivent et conservent l'empreinte des dents :
» des érosions multipliées, peu étendues, se recouvrent d'un
» enduit concret peu adhérent qui a peu d'analogie avec les
» membranes et les tissus organiques. » Cette membrane se forme sans qu'il y ait de fièvre, la déglutition ne devient même douloureuse que lorsque la maladie a fait de grands progrès ; Schmidt cite un exemple de salivation très grave survenue après quatre jours de traitement pendant lesquels le malade avait pris sept grains de calomel.

306. — M. Bretonneau voyant le calomel produire de si fâcheux effets, voulut s'éclairer par quelques expériences sur les animaux : il administra en conséquence ce sel et l'onguent mercuriel à plusieurs chiens. Un chien auquel on fit prendre le calomel et l'onguent mercuriel pendant environ quinze jours, succomba dans le dernier marasme (283). On observa un commencement de nécrose sur le pourtour de l'alvéole des dents canines. Un second chien succomba à une érosion gangréneuse fort étendue de la surface du gland. Il faut faire observer que cet animal, dans le temps qu'il commençait à éprouver les effets du calomel, avait fait de nombreux efforts pour couvrir une chienne plus grande que lui. Ces expériences ne suffisent certes pas pour bien spécifier tous les accidents que le mercure peut causer sur l'économie des animaux ; mais du moins elles démontrent une action délétère analogue à celle qu'on observe chez l'homme, et c'était un point assez important à constater.

306 *bis*. — Il existe peu de pays où l'on fasse plus d'abus du mercure et surtout du calomel qu'en Angleterre. La réputation de cette dernière préparation est si bien établie,

qu'il y a peu de maisons où l'on ne trouve une boîte de *blue pills*, et l'on en offre presque comme en France des pastilles de chocolat. C'est cette manie qui a dicté un mémoire à M. Henri Robertson (*De l'effet du mercure sur le corps humain*). Il y énumère tous les cas dans lesquels il y a eu maladie, et maladie grave, par suite de cet abus; il cite même des cas où il a causé la mort des individus. Le plus souvent il donne lieu à une espèce de scorbut mercuriel, que les Anglais nomment *hydrargyrie;* affection qui, dans la plupart des cas, est plus difficile à traiter que la syphilis elle-même.

307. — Le deutochlorure de mercure (268), plus commode à administrer que les autres préparations mercurielles, n'en est pas moins dangereux. Ainsi Brambilla démentit l'assertion de Locher, qui assurait avoir administré le sublimé à quatre mille huit cent quatre-vingts malades, sans avoir observé aucun accident à la suite de son administration. Il affirma qu'entre les mains du disciple de Van-Swieten, le sublimé avait déterminé un grand nombre d'hémoptysies, de phthisies, de cécités, de surdités et d'avortements. Van-Swieten lui-même interdisait sa liqueur à ceux qui avaient la poitrine délicate, aux personnes trop irritables, et à celles qui étaient sujettes aux hémorrhagies. La solution de sublimé agit si énergiquement sur certains estomacs, qu'il faut user de mille soins préparatoires pour l'administrer; et c'est un poison tellement violent, qu'il est quelquefois permis à peine de débuter par un huitième de grain de sel mercuriel. Un grand nombre de médecins se sont déclarés les partisans de l'emploi du sublimé; ils ont prétendu que, malgré sa grande énergie, c'est le remède le plus doux quand on le manie avec habileté; mais un plus grand nombre de praticiens lui ont reproché avec bien plus

de raison de provoquer des gastrites, des entérites, des hépatites chroniques et surtout beaucoup de phthisies pulmonaires. Il n'est pas plus certain que le traitement par les frictions; il ne guérit pas plus souvent la syphilis que toute autre méthode, et fait seulement disparaître les symptômes pour quelque temps; ce médicament enfin, toujours redoutable entre des mains inhabiles, expose les malades à tous les dangers qui peuvent résulter d'un défaut de prudence ou d'attention. Swediaur a fort bien aussi signalé les mauvais effets du sublimé : il lui a vu produire le dégoût des aliments, causer des tranchées bientôt suivies de dévoiement; occasioner des céphalalgies, la fièvre, l'oppression de poitrine et même le crachement de sang, sans guérir et même sans apporter le moindre amendement aux symptômes contre lesquels il était administré. Il existe un assez grand nombre d'individus auxquels on ne peut jamais administrer ce sel mercuriel sans danger.

707 *bis*. — Nous allons démontrer, par des observations prises dans l'ouvrage de Cirillo [1], qui a été un des plus grands partisans qui aient existé de l'emploi du sublimé, que ce médicament donne véritablement lieu aux diverses maladies que nous l'avons accusé de produire.

Observ. CCLXIV. Un cavalier, d'un tempérament sanguin-bilieux, fut guéri d'une syphilis constitutionnelle par le sublimé dissous dans l'alcool, auquel Cirillo associa une excessive quantité de lait. La cure s'annonça par une prodigieuse quantité d'une sueur fétide et puante [2]; mais il fallut quatre ans à

[1] *Traité complet et observations pratiques sur les maladies vénériennes*, par Cirillo; traduit de l'italien par Ch.-E. Auber. Paris, 1803; in-8°.

[2] Nous n'oublierons pas de faire remarquer l'effet critique produit par le deutochlorure de mercure. Certes ce sel mercuriel serait un excellent antisyphilitique si son emploi ne s'ac-

ce même malade pour se bien rétablir des désordres qu'avait causés le sel mercuriel dans son économie. Pendant tout ce temps il resta faible et attaqué d'une grande susceptibilité à être incommodé par la plus petite cause, malgré un régime extrêmement régulier et très sévère. Deux fois, la première à un intervalle de deux années de la fin de son traitement, et la seconde deux années encore après ce premier accident, il eut un crachement de sang abondant, qu'on guérit chaque fois par une diète sévère et les humectants.

Observ. CCLXV, *du même*.— Un lieutenant général, âgé de soixante-quatre ans, d'un tempérament robuste et bilieux, fut traité par le sublimé corrosif, d'une affection qui fut supposée de nature syphilitique. Trois mois après il se déclara chez ce malade une gastro-entéro-colite avec hépatite et évacuation par haut et par bas de sang veineux et de matières extrêmement noires (*morbus niger d'Hippocrate*), à laquelle il succomba.

Observ. CCLXVI, *du même*.— Un soldat, peu de temps après avoir pris des doses excessives de sublimé corrosif administrées contre une syphilis constitutionnelle très invétérée, fut attaqué d'une gastro-entéro-colite avec hépatite à laquelle il succomba rapidement, malgré un traitement plus rationnel que celui qui fut administré dans le cas précédent. A l'ouverture du cadavre, on trouva tout le tube intestinal rouge et recouvert d'une matière purulente, le foie tellement augmenté qu'il recouvrait l'estomac, et celui-ci perforé vers son arc inférieur, et squirrheux dans toute cette partie. Le pancréas était extrêmement grossi, dur et squirrheux.

307 *ter*.—L'observation suivante prouvera que le deutochlorure de mercure peut causer l'avortement.

Observ. CCLXVII, *recueillie par moi, à l'hôpital des Vénériens* (clinique de M. Cullerier neveu). Écoulement, pustules muqueuses. Grossesse de six mois.

---

compagnait pas d'accidents aussi graves que ceux que nous avons déjà signalés et que nous signalerons encore; et toutes les fois qu'il guérit, il produit comme l'or un mouvement critique perçu ou inaperçu.

La demoiselle Prévot (Hortense), âgée de vingt ans, entrée le 26 août, *grosse de six mois*, offre les symptômes suivants : écoulement vaginal peu abondant, qui dure depuis six semaines ; pustules muqueuses discrètes, répandues sur les diverses parties de la vulve : elles sont apparues il y a quinze jours et paraissent déjà marcher vers la guérison. Il existe des cuissons et de la rougeur aux parties sexuelles. Le lendemain de son entrée, cette malade est mise sur-le-champ à la liqueur, et en prend la demi-dose ; pansement avec cérat mercuriel, boisson émolliente. La malade vomit la liqueur; on la suspend, pour la reprendre au bout de quatre jours. Elle prend alors une demi-dose tous les matins, pendant quatre jours : le quatrième jour, épistaxis (saignement au nez), céphalalgie intense, saignée du bras. Aussitôt après la saignée, douleurs lombaires et utérines ; avortement le 31 août, dans la nuit : enfant mort qui n'est point à terme. La malade reprit son traitement le 17 septembre, elle sortit guérie le 21 octobre : le 4 octobre, elle éprouva des douleurs dans le bas-ventre, qui nécessitèrent un bain de siége et le lin miellé : elle a pris dix-huit doses de la liqueur de Van-Swieten. Cette observation n'est certes pas la moins remarquable de toutes celles que nous avons recueillies ; elle constate une des plus fâcheuses propriétés du mercure, sa puissance abortive, qui doit être bien connue à l'hospice des Vénériens ! On ne l'y administre pas moins avec la plus grande insouciance.

307 *quater*. — A l'extérieur le deutochlorure de mercure a presque autant d'inconvénients. Les bains avec une solution de sublimé donnent souvent lieu au gonflement des gencives, à des ardeurs d'urine, des démangeaisons à la peau. Ils produisent sur presque toute la surface du corps une éruption de larges plaques rouges qui s'accompagnent

d'un prurit insupportable ; de plus ils altèrent la souplesse de la peau et la couleur des ongles.

307 *quint.* — Tout nouveau qu'est le cyanure de mercure (269), une triste expérience a déjà appris qu'il détermine des vomissements, des selles, la salivation, des aphthes et des ulcérations dans la bouche. C'est du reste un médicament fort peu usité, et qui probablement n'est pas appelé à le devenir davantage.

308. — Parmi les sels mercuriels (271), l'hydrochlorate ammoniaco-mercuriel et le sous-phosphate de mercure, les seuls un peu usités, ainsi que le surdeutonitrate de mercure, pour l'administration à l'intérieur, ont été absolument abandonnés, parceque les cures qu'ils procurent ne sont que palliatives; que de plus ils excitent des nausées, des vomissements même, et surtout affectent fortement les gencives. Il en est de même pour le sel mercuriel désigné en dernier (272) ; il a fallu renoncer absolument à son usage interne, parcequ'il occasionait souvent des gastrites, des gastro-entérites, et même des affections de poitrine.

308 *bis.* — Nous terminerons cette énumération des maladies et des accidents qui peuvent être occasionés par le mercure, en mettant sous les yeux du lecteur les opinions de M. Bretonneau sur l'*action vénéneuse* du mercure (*ouvrage cité*, page 195); elles méritent toute notre attention. C'est, comme nous l'avons dit (305), en employant les préparations mercurielles dans le traitement de la diphthérite (nouvelle dénomination du croup et de diverses angines), que ce judicieux observateur a reconnu l'action délétère du mercure, et a été amené à faire quelques expériences à ce sujet ; de sorte qu'on ne pourra pas dire que c'est dominé par une idée principale qu'il a expérimenté ; et quand il a vu ce qu'il a relaté, on peut

compter qu'il l'a bien vu et sainement vu. Il est une autre considération qui augmente l'importance des faits observés par M. Bretonneau. On n'a guère jusqu'ici signalé les fâcheux effets produits par le mercure, que dans des cas où ce métal est administré contre la syphilis ; mais alors les accidents produits peuvent être attribués, sinon absolument à la maladie, du moins presque autant à elle qu'au médicament ; au lieu que dans les observations que nous devons au praticien de Tours, les mauvais effets sont produits par le mercure seul, indépendamment de toute autre cause délétère.

« Administré sous toutes les formes, dit M. Bretonneau » (*ouvrage cité*, page 195), quelquefois pour combattre » de prétendus symptômes syphilitiques qui eussent cédé » aux moindres soins de propreté [1], les préparations mer» curielles peuvent occasioner des phlegmasies ulcéreuses, » graves et rebelles de la peau et du tissu muqueux; sou» vent les os eux-mêmes se trouvent aussi affectés.

» Ordinairement de nouvelles médications mercurielles » sont opposées à ces inflammations causées par le mer» cure ; et quelques faits me portent à croire que, dans cer» tains cas, elles peuvent en dissiper les symptômes en re» portant l'affection chronique à l'état aigu ; mais le plus sou» vent la maladie est exaspérée.

[1] C'est avec raison que M. Bretonneau s'élève contre la facilité avec laquelle des médecins, ne voyant partout qu'affections syphilitiques, administrent le mercure souvent à tort et à travers. Je sais que souvent le diagnostic est difficile, et que dans ce doute *il ne faut point s'abstenir :* c'est là le grand avantage qu'a l'or sur le mercure. Dans ce doute, que nous signalons, on peut du moins l'administrer sans crainte : si on ne guérit pas, on est du moins certain de ne pas nuire au malade.

» Cette différence d'action du mercure, ou plutôt cette » action en sens opposé, me semble se rapporter principa- » lement au mode d'administration, tantôt brusque et éner- » gique, tantôt lent et mitigé.

» C'est après les méthodes altérantes au moyen desquelles » ce métal est introduit dans l'économie, à des doses ré- » fractées, que ses effets les plus délétères se manifestent. » On a pu remarquer dans les observations précédentes » (guérisons de diphthérite par le calomel à l'intérieur et les frictions mercurielles), « que des quantités considérables » de calomel ont été administrées dans un laps de temps » très court, sans qu'il en soit résulté de fâcheux inconvé- » nients. Cette diversité des effets du mercure mérite toute » l'attention du praticien. J'ai la certitude que trois grains » de calomel ont suffi pour occasioner la salivation; que » cinq grains de la même substance, préparés avec les soins » convenables, divisés en trois doses inégales, et pris dans » l'espace de six jours, ont également produit la salivation » et déterminé à la surface des gencives, sur les bords de la » langue et sur les parois des joues, des ulcérations couen- » neuses qui ont résisté pendant plusieurs semaines à une » multitude de moyens thérapeutiques [1].

» La nature chimique de la préparation, la température,

[1] Les faits à l'appui de cette manière de juger l'action du mercure sur notre économie ne manquent pas; c'est surtout administré contre les maladies vénériennes, que ses fâcheux effets ont été le mieux observés : en effet, c'est dans le traitement de ces maladies qu'il est donné aux doses les plus minimes, jamais de manière à produire d'effets purgatifs; il en résulte qu'il est plus sûrement absorbé. Le calomel est la préparation mercurielle qui en général produit les effets les moins fâcheux, parceque la plupart du temps il agit comme purgatif.

» le régime, l'âge, influent beaucoup sur le résultat, moins » cependant que les dispositions vitales des tissus organiques » qui reçoivent l'action immédiate et directe de la médica- » tion. L'exhalation, par exemple, n'étant point augmentée » que l'absorption ne diminue, c'est en sens inverse que » s'exercent ces fonctions. Ainsi il peut arriver que l'inges- » tion de quelques grains de calomel, si elle est suivie de » constipation, provoque la salivation ; et un tel effet sera » d'autant plus prompt, qu'une fluxion entretenue par la » carie d'une dent [1] ou toute autre irritation préexistante, » attirera vers la bouche l'action de la préparation métal- » lique qui a été avidement absorbée.

» Souvent c'est dans un temps fort éloigné, après des » années, que se montrent les altérations morbides qui pro- » viennent des traitements mercuriels prolongés. La plus » redoutable de ces affections est peut-être un état cachec- » tique qui ressemble à quelques égards au scorbut des » gens de mer, mais qui s'en éloigne par plusieurs condi- » tions spéciales, et surtout parcequ'il résiste à la plupart » des moyens hygiéniques qu'on oppose avec tant de succès » au véritable scorbut. Les gencives deviennent rarement » fongueuses, et quelque quantité de sang qu'elles laissent » échapper, l'écoulement n'en est pas provoqué au moindre » attouchement ; mais l'exhalation qui se fait à leur surface » se suspend et revient par paroxysmes. »

309. — Que de précautions ne doit pas exiger l'administration d'un métal dont la présence dans notre économie peut occasioner de si graves et si nombreux accidents ! aussi le traitement mercuriel exige un régime sévère, et

[1] Voici donc l'administration du mercure rendue plus dangereuse par un accident aussi léger que celui d'une dent cariée.

pendant sa durée il est de la plus haute importance de se préserver du froid. Swediaur a vu plusieurs personnes qui, pour avoir négligé ce précepte, ont ruiné leur santé et leur constitution pour plusieurs années et même pour la vie. M. Bretonneau a parfaitement reconnu que c'est surtout par l'influence du froid que les conséquences du traitement mercuriel deviennent redoutables. Le froid humide surtout, qui favorise si puissamment les progrès de la cachexie scorbutique, rend ceux de la cachexie mercurielle si rapides qu'il devient impossible d'en prévenir les funestes conséquences. Ainsi, sous cette influence du froid, la cachexie mercurielle peut devenir rapidement mortelle. C'est à cette influence que M. Bretonneau attribue la mort de plusieurs de ses malades, traités par le calomel ou l'onguent gris (308) : ils étaient déjà entrés en convalescence quand le froid a fait développer chez eux une nouvelle série d'accidents. Une hémorrhagie intestinale annonce la fâcheuse issue de la cachexie mercurielle et précède la mort de quelques instants. A l'ouverture du cadavre, outre les ulcérations mercurielles, on trouve les poumons ecchymosés (293) ; du reste on n'observe, à vrai dire, aucune altération bien notable des viscères, même de ceux contenus dans le bas-ventre (287), chez les malades qui ont succombé à une cachexie mercurielle. On n'aura pas de mal à me croire quand je dirai maintenant qu'il faut à tout moment suspendre les traitements mercuriels pendant leur durée. La moindre des fièvres, la salivation, les tranchées, la diarrhée, suffisent pour déterminer le médecin à prescrire cette suspension. Aussi que de maladies contre-indiquent l'emploi du mercure ! 1° toutes les affections qu'on désignait anciennement sous les noms de fièvre nerveuse, putride, hectique, inflammatoire ; 2° les affections gastriques ;

3° les affections cérébrales; 4° le scorbut (291); 5° les plaies et les fractures, etc.

310. — Il nous faut maintenant discuter un point de fait qui n'est pas sans intérêt et sans importance. On a vu plus haut que nous admettions l'absorption du mercure : son passage dans le système circulatoire, sa présence dans nos humeurs, dans la substance intime de nos solides; les partisans de la *médecine physiologique* nient ces différents points; ils ne considèrent les divers accidents attribués au mercure que comme sympathiques de l'irritation exercée par les préparations mercurielles sur la muqueuse intestinale. Un praticien, un de ceux qui ont le plus dans leur vie administré de mercure, déclare *absurde* l'opinion de la présence du mercure et dans nos solides et dans nos fluides.

Nous ne dirons pas qu'il est *absurde* de ne pas croire à l'absorption du mercure, à sa présence dans notre économie, car nous sommes trop poli pour qualifier ainsi des opinions que nous ne partageons pas; il nous suffira de dire, parce-que nous le pensons, qu'elles sont erronées, et de donner des faits à l'appui des nôtres.

311. — Administrons donc des preuves matérielles de la présence du mercure à l'état métallique dans l'économie des individus qui ont été placés dans les conditions qui amènent son absorption. Walter Pope, dans les *Transactions philosophiques*, année 1665, déclare avoir vu, dans les mines de mercure du Frioul, un homme qui *était si rempli de mercure*, que lorsqu'il mettait une pièce de cuivre dans sa bouche, elle devenait aussitôt blanche comme de l'argent; il en était de même lorsqu'il la frottait avec ses doigts. M. Colson entreprit aussi de faire quelques essais pour constater la présence du mercure dans le sang des personnes

soumises à un traitement mercuriel, et ces expériences, faites comparativement sur le sang provenant des personnes qui n'avaient jamais subi de traitement mercuriel, n'ont laissé aucun doute sur la présence du mercure dans le sang des premiers. Ce fait confirme le dire de Zeller, qui déclare avoir obtenu du mercure par la distillation du sang et même de la bile des personnes qui étaient actuellement soumises à un traitement mercuriel. Fourcroy rapporte que des phlyctènes survenues aux jambes d'un doreur sur métaux fournirent une sérosité qui contenait beaucoup de globules mercurielles. Enfin les travaux de M. Cantu (*Ann. de physique et de chim.*, XXVII, 335), qui a analysé les urines d'un grand nombre de syphilitiques soumis à divers traitements mercuriels, y ont constaté la présence du mercure. M. Chevalier (*Journal de chimie médicale*, avril 1825) a constaté les changements physiques et chimiques arrivés dans l'urine d'une femme soumise à un traitement mercuriel. Elle était blanche, laiteuse; l'analyse a constaté qu'elle était privée d'urée et contenait une portion beaucoup plus grande d'albumine mêlée de matière grasse; elle ressemblait enfin à de l'urine qui a été exposée à l'air pendant long temps et qui a subi la fermentation : celle-ci ne contient pas non plus d'urée. Pour être arrivé dans l'urine, le mercure a dû passer par le sang; il n'a pu y arriver que par l'entremise de ce fluide. Les expériences de M. Chevalier prouvent que lorsque le mercure n'est point mêlé à nos humeurs en assez grande quantité pour qu'on puisse constater sa présence par l'analyse, il signale sa présence en viciant (287) les liquides excrétés.

Nous emprunterons au mémoire de M. Colson, dans lequel nous avons puisé déjà si largement, l'énumération des auteurs qui ont retrouvé le mercure dans les divers tissus

de ceux qui en avaient pris comme médicament ou autrement : « Antonius Gallus, Gabriel Fallope, Antonius Musa, » Brassavole, Fernel, Alexander-Trajanus Petronius, » l'ont trouvé dans les os ; Zwinger, Renodœus, Garner, » Schenkius, Bonet, dans l'arachnoïde et les ventricules » du cerveau ; MM. Orfila et Pickel l'ont obtenu par la dis- » tillation de la substance cérébrale de l'encéphale et des » nerfs. Fontanus, Rhodius, l'ont trouvé dans les capsules » synoviales ; A. Moulin dans les plèvres ; Hovius, Vieus- » sens, Woolhouse, dans les humeurs de l'œil ; Mead dans » le tissu cellulaire du périnée. Sur un nombre d'environ » deux mille cadavres disséqués par M. Duméril ou sous » ses yeux, ce savant professeur a observé huit ou dix fois » des globules mercuriels dans diverses parties du corps. » Swediaur rapporte qu'on a trouvé des globules de ce » métal dans les poumons d'un homme qui avait long- » temps fait usage des préparations mercurielles Enfin chez » les animaux dans les veines desquels on injecte du mercure » cru ou modifié par les agents chimiques, l'on trouve ce mé- » tal dans les tissus du tube digestif et principalement dans » les poumons, où il excite une vive inflammation. » Fallope a trouvé du mercure à l'état métallique, dans une tumeur qu'il ouvrit chez un homme qui en avait fait usage trois ans auparavant. Fernel l'a aperçu en gouttes mobiles dans une partie osseuse qui avait été attaquée de carie vénérienne. Scholtzius l'a vu distinctement dans les veines d'un infortuné qui en avait pris de grandes quantités ; cet individu fut attaqué d'un flux hémorrhoïdal qui le fit mourir. Enfin, encore tout dernièrement (*Journal des progrès des sciences médicales*), on a trouvé, par l'analyse faite dans le laboratoire de la Faculté de médecine, du mercure à l'état métallique dans le mésentère, les gros intestins, les

glandes salivaires d'une femme qui avait succombé à une péritonite puerpérale, et qui avait été soumise à des frictions mercurielles à hautes doses (douze onces six gros, dans l'espace de seize jours).

312.—Le mercure une fois introduit dans notre économie, en est éliminé par la voie des urines, des sueurs, de la transpiration insensible, par la salivation, la suppuration des surfaces ulcérées, par les garde-robes et une infinité d'autres voies; mais cette élimination se fait-elle rapidement? Des faits malheureusement trop nombreux prouvent qu'elle peut s'opérer avec la plus grande lenteur. Ainsi l'ouvrier dont nous avons parlé d'après Walter Pope, a conservé plus de six mois la propriété de blanchir les pièces de cuivre qu'il maniait.

Linné, dans sa *Flora suecica* parle d'un ptyalisme excité par l'usage imprudent du mercure, qui avait duré plus d'un an. Swediaur, qui est le médecin qui a peut-être le mieux étudié les effets du mercure, a observé des cas de ptyalisme invétéré qui ont duré des années, et ne se sont terminés que par l'épuisement et la mort. M. Colson a lui-même vu un malheureux homme affecté d'une salivation excessive qui durait depuis six ans, et contre laquelle l'art fut impuissant.

313. — La présence du mercure dans notre économie ne se manifeste pas toujours pendant ou immédiatement après un traitement mercuriel : Swediaur rapporte qu'il a vu la salivation ne se déclarer qu'après plusieurs mois; M. Cullerier l'a vue survenir trois mois après; M. Colson a observé des faits absolument semblables. Enfin certains cas pourraient faire penser que chez plusieurs individus l'élimination n'est jamais complète. Telle est l'observation rapportée par le docteur William Fordyce, d'un vieillard

qui avait des retours de salivation qui duraient plusieurs semaines, ils s'accompagnaient d'une saveur métallique à la bouche : il y avait alors douze ans que ce vieillard n'avait fait usage d'aucune préparation mercurielle. M. Colson a vu un ancien chirurgien militaire qui, plus de huit années après avoir subi un traitement mercuriel, vit ses gencives se tuméfier; bientôt la salivation survint, des ulcérations se déclarèrent à la bouche, aux lèvres, à l'arrière-bouche et sur les côtés de la langue; ces accidents s'accompagnèrent de la fétidité de l'haleine et de la saveur métallique, symptôme qu'il est bien permis de regarder comme caractéristique.

314. — S'étonnera-t-on, après tout ce qui précède, que les gouvernants aient intervenu pour modérer l'emploi d'un médicament qui fait tant de mal pour si peu de bien? Vers la fin du XVIIIe siècle, plusieurs auteurs recommandables tracèrent un tableau si vrai et en même temps si affligeant des accidents que peut causer le mercure, que plusieurs gouvernements en interdirent l'usage. Ainsi, en 1730, les magistrats de la ville de Padoue le proscrivirent dans les hôpitaux; et Swediaur rapporte que cet exemple fut suivi par d'autres états d'Italie. Dans les pays où règne une température chaude et sèche, et où la syphilis se guérit par l'emploi de plusieurs végétaux indigènes, on a contre le mercure une juste horreur, et on considère sa présence dans notre économie comme une maladie; à ce point, que, de son temps, dit Swediaur, chez les Malais et les Indous il existait une classe particulière de médecins qui se consacraient absolument au traitement des affections mercurielles.

315.—Après avoir signalé, je ne dirai pas tous les inconvénients du mercure, à peine si la chose est possible,

mais du moins le plus grand nombre et les plus graves, et démontré ainsi, qu'une absolue nécessité peut seule engager un médecin à se servir d'un agent thérapeutique si dangereux, prouvons que c'est doublement à tort qu'il y a recours, puisque c'est un médicament infidèle. Nous invoquerons à l'appui de notre proposition le sentiment des auteurs et quelques faits, et parmi ceux-là il y en aura dont il ne sera pas permis de récuser le témoignage.

316. — *Le mercure ne guérit pas toujours les maux vénériens;* nous prenons acte de cet aveu, échappé à la plume de M. Cullerier (*Archives générales de médecine*, tome XII, page 427), que nous ferons suivre de la transcription d'un passage entier de ce même médecin (page 28). «Quoique nous regardions, dit-il, avec tous les auteurs et la » plupart des médecins, le mercure comme le meilleur re- » mède des maux vénériens, nous savons qu'il faut en sur- » veiller l'emploi avec le plus grand soin, en observer avec » attention les effets; nous savons qu'il ne convient pas dans » tous les cas, à toutes les époques de la maladie; qu'il est » des individus pour lesquels il doit être sévèrement écarté. » Nous pouvons citer des exemples de personnes tellement » susceptibles, qu'une très petite quantité de sel mercuriel, » introduite à l'intérieur, quelques grains d'onguent appli- » qués en frictions, ont déterminé une excitation générale, » des vertiges, une exaltation marquée des facultés men- » tales, une acuité plus grande des sens de la vue, de » l'ouïe, etc... Nous avons rencontré des malades chez » lesquels la phlegmasie qu'on nomme salivation, se mani- » festait au plus haut degré dès les premières doses. Dans » certaines circonstances, il exaspère les symptômes, lors » même qu'il paraît le mieux indiqué, et rend le traitement » plus difficile. » M. Cullerier n'en pense cependant pas

moins que le mercure *guérit dans le plus grand nombre des cas ;* il prétend, en outre, que les accusations contre le mercure ont été exagérées; il cite l'exemple de personnes qui en ont pris des doses considérables, sans en ressentir le moindre effet fâcheux, etc... Aussi se contente-t-il de terminer la phrase que nous avons mise en tête de ce chapitre : *donc il ne faut pas se borner au mercure dans leur traitement.* Je dirai : outre que les préparations mercurielles ne guérissent pas, comme elles nuisent presque toujours à notre économie, il faut presque absolument les rejeter de la thérapeutique des maladies vénériennes; et je le dirai tout en convenant qu'on leur doit de fort belles cures; mais il était bien de l'employer quand on n'avait que lui[1].

317. — Astruc lui-même, cet auteur qui s'est montré si grand enthousiaste pour les préparations mercurielles, a dressé une liste des affections vénériennes que le mercure ne guérit pas, et ce tableau comprend presque tous les symptômes de la syphilis:

1° Maladies qui ont résisté à l'usage des frictions mercurielles, mais qui sont cependant curables : la *gonorrhée*, les *poireaux*, les *condylômes*, *crêtes de coq* et autres *excroissances* de l'anus et des parties naturelles; les *dartres* et la *grattelle*, les *ulcères opiniâtres*, les *différentes espèces de carie des os.*

[1] Nous serions presque tenté de soupçonner à M. Cullerier de la haine pour le sel aurifère ou pour son auteur; car, dans ce même écrit qui nous a fourni des arguments contre la méthode mercurielle, ayant occasion d'énumérer les remèdes qu'on a substitués au mercure, il ne fait même pas mention du perchlorure; cependant *il sait mieux que personne qu'il guérit quelquefois!* (Voyez *Dictionnaire des sciences médicales*, article Or.

2° Maladies presque incurables qui résistent quelquefois aux préparations mercurielles : l'*engorgement des testicules*, les *courbures de la verge dans l'érection*, l'*impuissance*, l'*engorgement des ganglions lymphatiques*, les *tubercules*, les *tumeurs gommeuses*, les *nodus*, les *exostoses;* les *douleurs ostéocopes :* les *cancers*, les *ulcères de la matrice*, la *paralysie*, le *tremblement*, l'*alopécie*, quand ces dernières maladies sont causées par l'action délétère du virus syphilitique.

317 *bis.* — Le mercure se montre fréquemment inefficace pour dissiper les exostoses. *Les exostoses*, dit Swediaur, *restent souvent dans cet état de tuméfaction toute la vie, quoique le virus syphilitique soit radicalement détruit. Pour ce qui est des exostoses anciennes*, dit M. Lagneau, *il est bon d'être prévenu que, malgré le traitement antisyphilitique le mieux dirigé, elles restent assez ordinairement dans l'état où elles étaient auparavant, sans éprouver la moindre diminution de volume. Il serait, dans ce cas, inutile et même dangereux d'insister sur l'usage des remèdes : lorsqu'on les a continués assez long-temps pour être assuré de l'entière destruction du vice intérieur, il faut s'arrêter, et laisser ces tumeurs à elles-mêmes.*

Astruc, Swediaur, M. Lagneau, s'accordent donc à reconnaître l'impuissance du mercure pour dissiper les exostoses : mais si ce dernier n'avait pas cru trop aveuglément aux *paroles du maître;* s'il n'avait point accepté sans examen les fallacieuses expériences entreprises à l'hôpital des Vénériens, il n'eût point écrit ces lignes que nous avons transcrites. Les essais qu'il eût pu faire dans sa pratique lui eussent appris que, si les exostoses résistent dans un grand nombre de cas à l'administration des mercuriaux, ce n'est point à leur incurabilité qu'il le faut attribuer, mais bien

à l'impuissance de cette classe de médicaments ; car il eût vu que les préparations aurifères dissipent parfaitement bien ce symptôme syphilitique, surtout lorsqu'on aide leur bienfaisante action par des applications locales d'extrait de thymelée, quoiqu'elles ne soient point absolument essentielles.

318. — Enfin, presque tous les auteurs s'accordent à dire que le mercure ne guérit pas toujours la syphilis.

Fabre reconnaît l'existence de quelques cas de syphilis qui résistent à toutes les préparations mercurielles imaginables. Il a vu des ulcères qui, ayant résisté au mercure administré de toutes façons, ont pris un tel caractère de gravité, que les malades qui en étaient atteints en sont morts.

Blegny avait reconnu par sa pratique, que non seulement le mercure ne guérit pas constamment, mais que même son administration peut donner lieu aux symptômes de l'empoisonnement (288).

Swediaur avoue qu'il est peu de praticiens qui n'aient rencontré dans leur pratique des exemples de syphilis qui se sont montrées rebelles au mercure ; et il ajoute qu'il n'est pas très rare de voir le mercure produire des accidents ou rester sans efficacité.

Louis, qui avait dans le mercure une très grande confiance, reconnut cependant qu'il peut échouer ; que son emploi n'est pas sans danger, et que son administration n'empêche pas toujours le développement de nouveaux symptômes.

Bromfeil a constaté, qu'un grand nombre de cures obtenues par le mercure ne sont que palliatives, et que les symptômes reparaissent quand on en cesse l'administration.

Van-Swieten accuse de mensonge les auteurs qui prétendent que le mercure guérit toutes les affections syphili-

tiques ; car lui a rencontré de ces maladies contre lesquelles il avait en vain administré toutes les préparations mercurielles imaginables.

Alexandre-Trajan Petronio a été plus loin, il a en effet déclaré qu'il avait reconnu que le mercure était un médicament tellement incertain, qu'on n'est jamais sûr du succès quand on l'emploie. Si, retenu par la crainte de nuire, ajoute-t-il, on l'administre avec parcimonie, on ne guérit pas; si on en donne des quantités un peu notables, on fait mal; de sorte qu'il est extrêmement difficile de le bien régler dans son administration.

Boerhaave a signalé l'impuissance du mercure contre la carie vénérienne; Astruc a aussi confessé l'inefficacité de *son spécifique* contre des affections de ce genre.

519. — Ce qui démontre bien que les cures obtenues par le mercure ne sont que palliatives, c'est l'action que le virus syphilitique continue d'exercer sur les produits de la génération, quoiqu'il ait été combattu une ou plusieurs fois par les préparations mercurielles. Ainsi la dame N..., sujet de l'observation IVe (43), conserve une leucorrhée à la suite d'un traitement mercuriel qui a dissipé d'autres symptômes syphilitiques. Elle n'en a pas moins successivement trois enfants qui succombent à une syphilis héréditaire. L'observation Xe (49) nous offre l'exemple d'une femme contaminée, qui, après avoir subi un traitement mercuriel qui a fait disparaître les marques extérieures du mal, a quatre enfants atteints de syphilis héréditaire; trois en meurent. La dame sujet de l'observation XIe (50), perd six enfants de la syphilis héréditaire, quoiqu'elle ait subi plusieurs traitements mercuriels très méthodiquement administrés. Enfin madame D..... (observ. XIIe-52), étant grosse, est contaminée par son mari; elle subit un traitement

mercuriel qui la *guérit ;* mais son enfant succombe, ayant apporté en naissant les symptômes de la syphilis. Un second enfant offre ces mêmes symptômes ; il infecte sa nourrice. L'alinéa (52) offre encore un fait à peu près semblable. Cependant Levret, Mauriceau, ont écrit qu'un traitement mercuriel administré méthodiquement à une femme grosse, atteinte de syphilis, devait la guérir et préserver son fruit de la contagion.

320. — Nous pensons ne pouvoir rien faire de mieux que d'accumuler à la fin de ce chapitre un certain nombre de faits qui démontreront l'inefficacité du mercure contre la syphilis. Nous suivrons toujours le même ordre que précédemment dans la classification de ces observations.

Observ. CCLXVIII, *recueillie par moi à l'hôpital des Vénériens* (salle 2ᵉ, clinique de M. Cullerier neveu). Syphilis très ancienne, ulcères à la gorge, destruction du voile du palais, fausses guérisons obtenues par le mercure.

Vigneron (Marie), âgée de trente-deux ans, entrée le 8 août 1823, a eu, il y a dix ans, des végétations à la vulve, pour lesquelles elle a subi plusieurs traitements mercuriels. Ces traitements ont consisté : le premier, en deux bouteilles de liqueur de Van-Swieten ; le second, en deux cents pilules de savon et de mercure ; le troisième, qui seul réussit à faire disparaître les végétations, en soixante-cinq frictions avec l'onguent mercuriel : ces frictions furent prolongées bien après la disparition des symptômes. Dans les derniers jours de mai 1823, elle commença à être sujette à de fréquents maux de gorge, qui disparaissaient chaque fois que la malade faisait usage de la liqueur de Van-Swieten, pour reparaître sitôt qu'elle cessait cette médication. Les règles ne se montrèrent plus au moment de l'apparition de ces maux de gorge. Aujourd'hui le voile du palais est en partie

détruit, et paraît adhérer par sa face postérieure au pharynx, et oblitère presque totalement l'ouverture pharyngo-nasale. Les amygdales sont ulcérées, la déglutition est gênée, et le passage de l'air par les fosses nasales est, sinon impossible, du moins très difficile. Après quelques jours d'un régime adoucissant, on met la malade à l'usage (14 août) de la liqueur de Van-Swieten, dont elle prend treize doses trois quarts jusqu'au 11 septembre, que l'on suspend cette médication. Cette suspension seule réussit à calmer un violent mal de gorge développé pendant cette première période, et contre lequel avaient échoué une double application de sangsues, des pédiluves irritants et l'usage d'une tisane adoucissante. Le 20 septembre, on reprend la liqueur; on la suspend de nouveau le 13 novembre à cause d'une *sur-irritation*. La malade a pris cinquante-sept doses de liqueur, et les accidents ne sont cependant nullement amendés. On revient cependant encore (20 novembre) à la liqueur, qu'on suspend enfin définitivement le 8 décembre, à cause de nouveaux accidents. La malade avait pris en tout soixante-huit doses de la solution de sublimé; on y avait adjoint les sudorifiques. Le 14 décembre, Marie Vigneron fut mise à l'usage de la tisane de Feltz, dont elle but seize bouteilles jusqu'au 31 du même mois; il fallut alors suspendre ce nouveau traitement, à cause d'une sur-irritation gutturale. On le reprit le 9 janvier 1824; mais, à cette époque, je cessai de suivre la clinique de M. Cullerier. Il n'est du reste pas impossible que la malade ait guéri; car je dois à la vérité de dire que j'ai vu quelquefois cette tisane réussir, là où toutes les préparations mercurielles avaient échoué.

Observ. CCLXIX (extr. du Mémoire de M. Dubled). Syphilis constitutionnelle à la suite d'un grand nombre d'infections

qui furent toutes traitées avec un succès apparent par les mercuriaux. Ulcère dans l'arrière-bouche. *Premier traitement* par la tisane, le sirop sudorifique et la liqueur de Van-Swieten ; cure palliative. Huit mois après, réapparition de l'ulcère. *Second traitement* pareil au premier, nouvelle guérison aussi peu solide que la première, puisque deux mois et demi après l'ulcère se montre de nouveau. *Troisième traitement* par les frictions mercurielles; pendant la durée de celui-ci, ulcérations, nécroses, perforation de la voûte palatine, douleurs ostéocopes, exostose sur le tibia gauche, qui résiste aux frictions locales; abcès sur l'apophyse acromion, carie et exfoliation insensible de cette saillie osseuse; exostoses sur le coronal, nécrose et séquestre partiel de cet os, ainsi que de l'os nasal droit. *Quatrième traitement* par la tisane de Feltz, aucune amélioration. Après six mois de repos. *Cinquième traitement* par les frictions mercurielles; nouvelle exostose, douleur générale très vive, du reste, même état. *Sixième traitement* par la tisane de Feltz, amendement de peu de durée. *Septième traitement* par les antiscorbutiques, tous les symptômes sont aggravés, à l'exception des douleurs, qui sont moins aiguës. Formation d'un abcès au-dessus d'une exostose de l'os frontal, dont l'ouverture spontanée donne lieu à l'écoulement d'un liquide rougeâtre et fétide. Amaigrissement sensible de l'individu, sans lésion bien notable d'aucune fonction prise en particulier. Enfin, au moment où cette observation fut rédigée, la malade, réduite au marasme par la fièvre hectique et l'abondance de la suppuration, est sur le point de succomber.

Observ. CCLXX, *du même.* Syphilis constitutionnelle, après plusieurs affections vénériennes combattues par divers traitements mercuriels qui occasionèrent la salivation et des ulcérations à la gorge; ces dernières reparaissaient avec la plus grande facilité; chancre à la gorge. *Traitement* par les frictions mercurielles, qui n'entrave en rien la marche de la maladie, à laquelle le malade ne tarda pas à succomber. L'autopsie montra la paroi postérieure du pharynx entièrement détruite ainsi que le tissu cellulaire qui l'unit aux parties voisines; les muscles petits et grands droits antérieurs de la tête, longs du cou, étaient entièrement dénudés.

Observ. CCLXXI, *recueillie par M. Godart, à la clinique*

de M. J. Cloquet (mémoire cité (272)). Ulcère au voile du palais *après une gonorrhée!* Cet ulcère faisait tous les jours des progrès malgré un traitement antisyphilitique bien dirigé (liqueur de Van-Swieten, décoction de salsepareille, sirop sudorifique, gargarismes émollients, puis acidulés).

Observ. CCLXXII (idem). Ulcère syphilitique à la gorge (après chancre et gonorrhée) qui faisait tous les jours des progrès, malgré un traitement mercuriel.

M. J. Cloquet a, dans ces deux cas, obtenu la guérison de ces ulcères en les touchant avec une solution de deutonitrate de mercure (272).

320 *bis.* — Le mercure n'est pas plus efficace, au sentiment de M. Dubled, contre les chancres primitifs. Il cite l'observation d'une malade qui subit cinq traitements mercuriels sans qu'on ait pu guérir un chancre situé sur le méat urinaire. *Comment, en effet, aurait-on pu obtenir cette guérison,* ajoute toujours notre auteur, *puisque sans cesse l'urine devenait cause d'ulcération, en frappant cette dernière? Ici, comme ailleurs, le tissu sous-jacent devint squirrheux, et le fer et le feu purent seuls être employés avec succès.* Le fer et le feu n'ont cependant point empêché le contact de l'urine, qui ne met nullement obstacle à la cicatrisation des ulcères du vagin, quoiqu'elle les abreuve sans cesse. Mais le fer et le feu ont fait ce que le mercure n'avait pu faire, ce que l'or eût fait seul; ils ont modifié l'état inflammatoire, et de morbide qu'il était l'ont rendu sanabile.

321. — M. Dubled affirme encore que c'est surtout dans le traitement des végétations que le mercure se montre le plus insuffisant, et cette proposition résulte d'un grand nombre d'observations recueillies avec soin. Nous partageons facilement l'avis de M. Dubled, quant au mercure; mais notre honorable confrère verra, s'il daigne toutefois

nous lire, combien l'or a d'efficacité pour dissiper ce symptôme syphilitique, sans qu'il soit nécessaire, du moins que très rarement, d'avoir recours à l'excision ou à la cautérisation.

Observ. CCLXXIII, *du même.* Syphilis constitutionnelle, végétations extrêmement nombreuses, couvrant la face interne des grandes et des petites lèvres. *Traitement* par les frictions mercurielles, qui fut suivi pendant onze mois; dans cet intervalle, on pratiqua l'excision des végétations un nombre de fois presque indéfini. La malade sortit de l'hôpital avec les végétations qu'elle y avait apportées.

Observ. CCLXXIV (ext. de l'ouvrage de M. Richond des Brus). Syphilis primitive, uréthrite ancienne, ulcère du prépuce. *Premier traitement* par les frictions et la liqueur. Guérison le trente-deuxième jour. — Le trente-quatrième, ulcère à la lèvre inférieure. *Second traitement* par les mêmes moyens; la guérison a lieu le soixante-septième jour de ce second traitement. Un mois après, syphilis constitutionnelle, pustules à l'anus, ulcères sur la langue et dans la bouche.

Observ. CCLXXV *du même.* Syphilis constitutionnelle très grave après une affection primitive à laquelle on opposa un *premier traitement* par la méthode de Cirillo; apparition de symptômes consécutifs. *Second traitement* mercuriel très prolongé; les symptômes s'aggravent. *Troisième traitement* par les mercuriaux et les sudorifiques combinés; la maladie ne fit encore que s'aggraver. La guérison fut cependant obtenue par un *quatrième traitement* antiphlogistique et mercuriel combiné.

Observ. CCLXXVI, *recueillie par moi, à l'hospice des Vénériens* (salle première). Leucorrhée, végétations. Insuffisance de quatre traitements mercuriels.

Gage (Marie), âgée de 32 ans, est entrée le 22 août 1823. Cette malade eut, il y a quatre ans, un écoulement vaginal qui existe encore. Liqueur de Van-Swieten. — Un an après excroissance à l'anus; même traitement. — Au bout de quelque temps, réapparition des mêmes symptômes; trai-

tement nouveau, aussi inefficace que les trois premiers, puisque la malade offre aujourd'hui les symptômes suivants : écoulement peu abondant, cuissons en urinant, excroissances à l'anus (deux sont ulcérées), selles douloureuses ; menstruation régulière, mais d'abondance différente. Après un long traitement préparatoire, la malade est mise à l'usage des pilules de savon et de mercure. A cette même époque je perdis cette malade de vue. Tout incomplète qu'elle est, je n'en ai pas moins transcrit cette observation; elle prouve en effet, comme les autres, l'insuffisance des traitements mercuriaux.

Observ. CCLXXVII (idem). (Clinique de M. Cullerier oncle.) Écoulement, chancre, engorgement du testicule. Ulcère serpigineux à la jambe. Plusieurs fausses guérisons; impuissance absolue du mercure. Durée de dix-sept ans.

Ménard (Antoine), âgé de 45 ans, entré le 26 juillet 1823, contracta à 28 ans un écoulement et un chancre; il fit un traitement mercuriel irrégulier, qui cependant le débarrassa momentanément. Cinq ans après, il lui survint à un testicule un engorgement, qui se dissipa par un nouveau traitement mercuriel fait dans cet hôpital. Après un nouvel intervalle de cinq ans, à peu près à la même époque de l'année, les jambes devinrent le siége d'ulcères qui se dissipèrent par l'usage de la liqueur de Van-Swieten (il en prit soixante-cinq doses). Deux ans après cette seconde *guérison*, ces mêmes ulcères reparaissent ; on recommence le même traitement, mais absolument en vain. Après sept à huit mois de séjour dans cet hospice, Ménard en sort portant toujours des ulcères qui parcourent successivement toute la face externe de la jambe. En vain le malade a pris cent douze doses de liqueur ; en vain on y a adjoint les sudorifiques. Le malade a parfaitement supporté les médica-

ments, il n'en a été nullement incommodé ; mais ils n'ont absolument rien fait, et sous ce rapport cette observation nous démontre bien l'insuffisance du mercure dans certains cas d'affection vénérienne. En effet il était loisible au médicament de faire tout le bien possible, puisqu'il avait affaire à une individualité qu'il n'incommodait en aucune façon.

M. Dubled prétend (*Mémoire cité*) qu'il est rare qu'on ait jamais pu obtenir une disparition complète des écoulements par le mercure seul, de quelque manière qu'il ait été administré. Il prétend qu'il a toujours fallu lui adjoindre les saignées locales, les applications émollientes, les injections astringentes et un régime adoucissant. M. Dubled, du reste, s'explique peu sur la nature de ces écoulements.

Observ. CCLXXVIII (ext. du mémoire de M. Dubled). Syphilis constitutionnelle, inefficacité d'un *premier traitement* par le sublimé, d'un *second* par les pilules de savon et de mercure, et les sudorifiques ; d'un *troisième* par les frictions mercurielles, d'un *quatrième* par la tisane de Feltz. La malade est enfin sortie de l'hôpital *non guérie*.

Observ. CCLXXIX, *de Deidier*. Syphilis constitutionnelle, sept ans après une syphilis primitive combattue par un *premier traitement*, par les pilules mercurielles et les sudorifiques. *Second traitement* pour des douleurs ostéocopes et des exostoses, par les frictions mercurielles et les fumigations de cinabre. La cure fut cependant obtenue par un *troisième traitement* mercuriel dirigé avec une grande prudence.

Observ. CCLXXX, *recueillie par moi, à l'hospice des Vénériens* (clinique de M. Cullerier, salle de chirurgie n° 4). Syphilis constitutionnelle, douleurs ostéocopes, exostoses, destruction du voile du palais ; phthisie laryngée. Divers traitements par les mercuriaux. Mort après onze mois de séjour.

Souvigny (Marie), âgée de dix-neuf ans, est entrée en novembre 1822 ; elle offrait les symptômes suivants : écoulement, maux de gorge, qui furent suivis d'une ulcération

du voile du palais ; ces accidents s'accompagnaient de céphalalgie. Elle fut soumise à un traitement (il dura trois mois) par la liqueur de Van-Swieten : amélioration notable, mais réapparition des accidents un mois après. Second traitement par les frictions mercurielles et les sudorifiques ; il fut commencé en avril 1823, et cessé en juillet de la même année. Ce traitement fut suivi d'une nouvelle amélioration qui ne fut pas de longue durée. Peu de temps après la cessation du dernier traitement, elle éprouve des douleurs de tête qui sont plus intenses la nuit, et les accidents suivants se développent successivement : gonflement et saillie des os du nez, destruction d'une portion de la cloison, à partir d'un demi-pouce de son bord antérieur ; mucus nasal abondant, jaunâtre et fétide ; passage de l'air difficile par les fosses nasales, voix voilée. Ce dernier symptôme subsiste depuis l'époque de l'entrée de la malade à l'hospice (novembre 1822), ainsi que les douleurs au larynx, qui commencèrent à tourmenter la malade dans le même moment, et qui furent toujours accompagnées d'accès de suffocation, symptôme ordinaire de la phthisie laryngée ; bientôt, congestion cérébrale, mouvements convulsifs, étouffements, froid des extrémités. Le 17 septembre au matin, décubitus sur le dos, pâleur de la mort empreinte sur la face, suffocations, écoulement d'une eau rousse par la commissure des lèvres, râle ; vésicatoires aux jambes : mort à quatre heures du soir. Pendant cette dernière période de la maladie, quatre doses de liqueur de Van-Swieten ont été administrées ; il a bientôt fallu y renoncer. On a essayé des frictions mercurielles (trente grammes, huit gros d'onguent napolitain) sans un meilleur succès. Des sangsues ont été appliquées à la base du nez ; on a administré des potions adoucissantes et calmantes, des pédiluves ; le tout

en vain, rien n'a pu enrayer la marche rapide de la maladie.

Cette observation nous offre un triste exemple des affreux ravages que peut causer la syphilis, et de l'insuffisance des mercuriaux pour les enrayer. Les divers traitements ont exaspéré la phthisie laryngée, qui a fait succomber cette malade.

325. — J'ai recueilli à l'*hôpital des Vénériens* de Paris, QUATRE-VINGTS observations (*clinique* de MM. Cullerier, 1822 et 1823). Les malades qui sont l'objet de ces observations étaient des deux sexes, mais je ne l'ai indiqué que lorsque la chose m'a paru nécessaire. Tous ont été traités par les diverses préparations mercurielles : *liqueur de Van-Swieten*, *pilules de savon et de mercure*, *frictions avec l'onguent napolitain*, etc.

Il a fallu *suspendre* le traitement chez TRENTE ET UN de ces malades.

DIX-HUIT n'ont été suspendus qu'une fois.

SIX, sans indication bien motivée, pour des accidents peu importants; QUATRE, pour salivation, irritations et ulcérations mercurielles; TROIS, pour embarras gastriques (embarras des premières voies), et douleurs à l'épigastre [1]; DEUX, pour céphalalgie [2]; UN, pour fièvre [3]; UN pour douleurs de poitrine [4].

[1] Chez un de ces trois malades, on a dû suspendre pour la cause indiquée, quoique la marge de l'anus commençât à être envahie par des ulcères profonds, multipliés, et qui ont fait des progrès rapides jusqu'au moment de la reprise du traitement.

[2] Le mercure est donc un médicament bien redoutable, pour qu'on se croie obligé (et cela un médecin familiarisé avec son emploi) d'en suspendre l'usage pour un accident aussi léger!

[3] La fièvre est un symptôme critique dans l'emploi du chlorure d'or; on la désire au lieu de la redouter.

[4] Et on peut administrer un médicament qui peut occasioner la phthisie!

NEUF ont été suspendus deux fois.

QUATRE, pour des motifs extrêmement légers; QUATRE, pour salivation, ulcérations mercurielles; UN, la première fois pour salivation, gastrite, coliques, constipation : la seconde fois parceque le malade (il est du sexe masculin) accuse le sentiment d'un point douloureux qui paraît partir comme une boule de l'épigastre et remonter vers le cou.

TROIS ont été suspendus trois fois.

DEUX, pour salivation, ulcérations mercurielles; UN la première et deuxième fois pour salivation; la troisième pour cause de suppression des règles[1].

UNE malade a été suspendue quatre fois : la première pour inflammation de la gorge, la deuxième fois pour céphalalgie, la troisième pour accidents fort légers, la dernière fois enfin pour fièvre.

326. — Voici une analyse aussi exacte que possible de cent quatre-vingts observations qui terminent l'ouvrage de M. Richond. Nous devons, avant tout, dire que cet auteur prétend que les sujets de ces observations ont été guéris *tous* (à l'exception de *quatre,* dont la cure a été opérée par les préparations mercurielles) à l'aide d'un traitement antiphlogistique, *aidé de l'iode dans tous les cas de récidive après ce dernier mode de traitement,* ou après celui par la méthode mercurielle.

La critique veut que nous fassions observer que nous avons rencontré un assez bon nombre d'observations dont la nature syphilitique nous a paru ne pas être bien dé-

[1] Le mercure supprime les menstrues; l'or au contraire les excite, les fait revenir chez les femmes qui, par suite de maladies avaient cessé de les voir.

montrée ; outre toutes celles que l'auteur avoue ou prétend souvent très légèrement ne pas être vénériennes.

Sur *dix* cas d'ulcères récidivés, *neuf* l'ont été après un traitement mercuriel, *un* après un traitement antiphlogistique.

Nous trouvons *quarante* observations de symptômes consécutifs de diverse nature; *trente et une* de ces affections secondaires sont survenues après un traitement par les mercuriaux; *neuf* seulement après celui par les antiphlogistiques.

Nous comptons *vingt-huit* observations de bubons récidivés ou consécutifs ; *dix-sept* l'ont été après l'emploi du mercure; *onze* après celui des sangsues et des émollients.

Les diverses affections qui surviennent consécutivement à l'anus (rhagades, excroissances, condylômes) remplissent *quarante et une* observations. Dans *vingt-huit* cas, les préparations mercurielles administrées une fois n'ont pas empêché le développement de ces symptômes consécutifs; dans *treize autres*, les antiphlogistiques n'ont pas été plus efficaces.

Sur ces *cent quatre-vingts observations*, nous trouvons *cent seize* cas de syphilis qui ont résisté à *un* traitement mercuriel; *quatorze* à *deux*, *trois* cas à *trois* traitements, *un* à *quatre*, et *six* à *plusieurs* traitements mercuriels.

Toujours sur ce même nombre d'observations, *douze* fois le mercure n'a amendé en aucune façon les symptômes syphilitiques; dans *dix* cas, il ne s'est opposé en aucune façon au développement de douleurs ostéocopes; on peut croire même que sur plusieurs des malades, sujets de ces observations, il a favorisé ou occasioné le développement de ces douleurs.

Sur ces *cent quarante* cas de rechute, nous trouvons en-

core *cinq* cas d'exostoses contre lesquelles le mercure a été absolument impuissant. Sur *quatre-vingt-douze* autres observations de syphilis constitutionnelle, survenues après des affections primitives palliées par diverses préparations mercurielles, nous trouvons que *onze* malades ont subi deux traitements, *un* quatre, *six* plusieurs, et *un* douze, qui n'ont point empêché le développement d'accidents consécutifs de plus en plus graves.

327. — Les tableaux suivants, pris aussi dans l'ouvrage de M. Richond, nous fourniront de nouvelles preuves de l'inefficacité du mercure. Sur *onze cent quarante-deux* malades qui ont été soumis à divers traitements mercuriels, nous trouvons *soixante-trois cas* de récidive, ou *un cas de récidive* sur *dix-huit* malades traités par le mercure.

PHÉNOMÈNES CONSÉCUTIFS A UN TRAITEMENT MERCURIEL.

Nombre des malades.	*Nature de leurs maladies.*
6	Ulcères récidivés.
1	Ulcère récidivé, avec ulcères de la gorge.
1	Uréthrite consécutive [1] à des ulcères, suivie d'ulcères et de poireaux.
1	Ulcères et poireaux récidivés.
7	Poireaux consécutifs à des ulcères.
12	Bubons récidivés.
5	Bubons consécutifs à des ulcères.
9	Affections diverses de l'anus consécutives.
3	Affections de l'anus avec lésion de la gorge.
1	Ulcère de la conjonctive consécutif.
11	Ulcères de la muqueuse bucco-pharyngienne.
1	Taches de la peau.
59	

[1] Nous ne manquerons pas de faire observer que ce cas d'*uréthrite consécutive à d'autres symptômes syphilitiques* est bien favorable à l'opinion de virulence de certaines gonorrhées.

Nombre des malades.	Nature de leurs maladies.
59	
1	Douleurs ostéocopes et taches de la peau.
1	Pustules, ulcères de la gorge.
1	Dartre squameuse étendue.
1	Phlegmasie de la vessie, de la prostate.
63	

Quoique le second tableau ne nous permette d'établir aucun résultat numérique, puisque le nombre total des malades traités est ignoré, cependant, comme il offre *quarante-trois cas de récidive* après des traitements par les mercuriaux, nous le transcrirons aussi.

PHÉNOMÈNES CONSÉCUTIFS A UN TRAITEMENT MERCURIEL APPLIQUÉ A UN NOMBRE INDÉTERMINÉ DE MALADES.

Nombre des malades.	Nature de leurs maladies.
2	Ulcères récidivés.
8	Poireaux consécutifs.
2	Bubons récidivés.
1	Bubon consécutif.
11	Affections de l'anus.
4	Affections de l'anus et de la gorge.
5	Affections de la muqueuse bucco-gutturale.
1	Dartre et excroissance à l'anus.
1	Dartre, excroissances à l'anus et sur les amygdales.
1	Excoriations à l'anus, avec douleurs ostéocopes.
3	Douleurs ostéocopes.
3	Exostoses et divers autres phénomènes.
1	Taches de la peau.
43	

CHAPITRE IX.

DU TRAITEMENT ANTIPHLOGISTIQUE, DE SES DANGERS ET DE SON INEFFICACITÉ.

328. — Nous nous trouvons entraîné à parler d'une nouvelle méthode de traitement qui s'est introduite déjà dans plusieurs hôpitaux militaires et civils d'Angleterre, d'Amérique, de France, et même d'Allemagne, où les saines doctrines médicales sont cependant généralement honorées. Quelques médecins, ne voyant partout avec M. Broussais qu'irritation et inflammation (13 *ter.*), ont voulu réunir la syphilis à cette classe unique qu'ils ont créée, et qui, d'après leur dire, comprend toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine. Pour eux la syphilis est une inflammation ordinaire qui n'exige qu'une médication semblable à celle qu'ils administrent contre leurs gastrites et gastro-entérites. En cela M. Broussais diffère d'opinion avec un grand nombre de ses adeptes : tout en admettant que la syphilis est une inflammation, il prétend qu'elle a quelque chose de spécial et exige une médication spéciale. Si M. Jourdan, qui occupe avec justice un rang distingué parmi les sectateurs de la nouvelle méthode, diffère avec M. Broussais sur le caractère de la maladie, il pense comme lui qu'il est souvent nécessaire d'avoir recours à une médication spécifique. Voici l'exposition des idées de ce savant auteur sur le traitement de la syphilis.

329. — M. Jourdan admet trois méthodes de traitement qu'il désigne sous les noms de *révulsive*, d'*antiphlogistique* et de *perturbatrice*. La première est la méthode d'un traitement par un médicament spécifique ; notre honorable

confrère prétend que l'or, le mercure, les sudorifiques, l'iode, l'ammoniaque, etc., etc. (285), ne produisent qu'un effet immédiat qui est toujours une irritation développée sur un point plus ou moins éloigné du siége de la maladie, et que, quand ils exercent une action médicatrice, *ce qui n'arrive pas toujours, à beaucoup près* (dit M. Jourdan, et il a parfaitement raison pour le mercure), c'est à l'influence dérivative de la nouvelle irritation qu'on doit attribuer ce résultat salutaire. *La méthode antiphlogistique*, qu'on peut nommer, avec Sterne, le *califourchon* de quelques médecins de cette époque, consiste dans un traitement local par les émollients, et les sangsues si la chose est nécessaire, et dans un traitement général par les délayants, et même des sangsues à l'épigastre, si le médecin traitant a enfourché le califourchon au point de ne voir dans la syphilis qu'une *gastrite* ou *gastro-entérite*. Enfin la méthode perturbatrice est l'application, sur les symptômes locaux, de substances irritantes et même corrosives; cette dernière est presque toujours dangereuse, et il faut très rarement, à notre sens du moins, y avoir recours [1].

[1] C'est à la méthode perturbatrice qu'il faut rapporter la nouvelle médication introduite dans la pratique par MM. Ribes et Ratier. Celle-ci consiste à toucher avec le nitrate d'argent les chancres, au moment même de leur première apparition. Plus tôt cette cautérisation est faite, plus il est permis d'espérer qu'elle sera efficace, au sentiment de ces deux honorables médecins, pour s'opposer à l'invasion de la syphilis. Nous ne doutons pas qu'on ne force souvent, par cette manière de faire, la cicatrisation de chancres qui, sans cela, auraient fait des progrès plus ou moins considérables; mais la cause morbide qui a déterminé le développement de ces chancres n'a point été détruite par la cautérisation : elle existe toujours latente, au lieu d'être manifestée

Voyons comment M. Jourdan s'exprime au sujet de ces trois méthodes. « Les maladies vénériennes étant toutes, » *quelques excroissances seules exceptées*, les produits d'une » inflammation, c'est par les antiphlogistiques que le rai» sonnement indique d'abord de les attaquer. Mais l'obser» vation nous apprend que la méthode révulsive réussit très » souvent aussi, que l'application des irritants sur le siége » même du mal est également suivie de quelque succès, en» fin que le traitement externe échoue fréquemment, lors» qu'il n'est pas secondé par le traitement interne. L'art » consiste à savoir choisir celle des trois méthodes qui réu» nit le plus de chances en sa faveur, dans une circonstance » donnée et suivant l'exigence des cas; à les combiner » ensemble, à les substituer l'une à l'autre, à les employer » alternativement. »

330. — Nous partageons la manière de voir de M. Jourdan, avec quelques modifications théoriques et pratiques. Nous pensons que toutes les fois qu'on a des raisons de croire à l'existence de la syphilis, il faut avoir recours à la *méthode révulsive*, c'est-à-dire administrer un traitement spécifique; mais qu'il faut savoir combattre par les antiphlogistiques les accidents inflammatoires locaux et généraux. Cette méthode a été du reste préconisée par Swe-

par l'existence de symptômes extérieurs. Nous croyons donc la méthode de MM. Ribes et Ratier absolument vicieuse, et nous ne doutons pas que cette proposition ne soit démontrée par le temps. On a rencontré (voy. l'observ. XCIX, 150) et on rencontrera dans le cours de notre ouvrage des observations de symptômes secondaires survenus après des symptômes primitifs, dont le développement a été réprimé par l'emploi de quelques répercussifs. C'est ainsi qu'agit là le nitrate d'argent, dont l'effet est, comme on sait, tout-à-fait local.

diaur, qui fait bien remarquer que, s'il est impossible de faire développer des accidents inflammatoires sur certaines plaies vénériennes, il en est d'autres qui s'enflamment avec la plus grande facilité, et qu'il faut alors les traiter par des saignées générales. *Cependant*, ajoute-t-il, *les sangsues, ou à leur défaut les scarifications sur les parties affectées, sont souvent préférables aux saignées générales.* (On voit que si la méthode antiphlogistique, comme système, est toute moderne, il n'en est pas de même de son emploi.) Dans quelques cas fort rares, il faut recourir aux applications caustiques, à la méthode perturbatrice.

N'oublions pas de relever les expressions de notre honorable confrère : *Les maladies vénériennes étant toutes*, QUELQUES EXCROISSANCES SEULES EXCEPTÉES, *les produits d'une inflammation*, etc... Pourquoi cette exception? Quel est donc le principe qui produit les végétations? Est-ce un principe spécial? alors toutes les idées théoriques de M. Jourdan se trouvent renversées.

330 *bis*. — Avant d'aller plus loin, il nous semble bon d'exposer avec quelques détails le traitement suivi dans les hôpitaux d'où le mercure est proscrit. Le docteur Otto, partisan de la méthode antiphlogistique, l'a étudiée surtout dans les hôpitaux du docteur Thomson, à Édimbourg, et des docteurs Rose et Guthrie, à Londres, et il l'a largement décrite dans un mémoire lu à la Société royale de médecine de Copenhague, en mars 1823. (*De la Méthode anglaise de traiter la syphilis sans mercure.*) Voici les points principaux sur lesquels insistent les médecins qui traitent la syphilis sans mercure.

Pour les gonorrhées, les chancres, les bubons et les excroissances, 1° il faut que le malade garde le lit jusqu'à la fin du traitement.

2° Pendant le premier septénaire ou jusqu'à ce que l'inflammation soit combattue, et jusqu'au commencement de la convalescence, toutes les viandes sont interdites aux malades, et plus tard même ils ne peuvent en manger que très peu.

3° Dans les cas de pléthore sanguine, on saigne.

4° Il faut tenir le ventre libre en donnant des sels neutres, du jalap ou de l'huile de ricin deux ou trois fois par semaine.

Ces quatre points sont tellement importants, que l'expérience prouve que les malades en convalescence rétrogradent dès qu'ils *quittent le lit* ou *changent de régime.*

Le traitement local consiste à tenir *toujours* les parties humides par des cataplasmes émollients ou des compresses imbibées d'eau blanche, ou d'une dissolution de sulfate de cuivre ou de zinc, d'*aqua mercurialis nigra*, ou d'eau froide.

L'inflammation gangréneuse est traitée par les saignées générales et locales. Pour les bubons, on saigne et on purge, et on emploie la compression, les lotions d'eau saturnée, et les épispastiques pour obtenir leur résolution.

La syphilis négligée, ou traitée sans mercure, est souvent suivie de chancres à la gorge, de pustules à la peau, de l'iritis et de périostoses ou d'exostoses. Contre les premiers accidents, on prescrit des gargarismes astringents et acidulés, ou de l'*eau mercurielle*, ou un vésicatoire; contre les squames et les tubercules cutanés, on prescrit l'*unguentum hydrargyri nitratis*, et contre les pustules, une dissolution de sulfate de cuivre. L'iritis se guérit par les saignées, les purgatifs, l'extrait de belladone, les fomentations chaudes, puis l'instillation des teintures vineuse et aqueuse d'opium et des solutions de

sulfate de zinc et de cuivre. Les périostoses se guérissent par les remèdes antimoniaux, les diaphorétiques calmants, les bains chauds, et surtout les épispastiques, une diète antiphlogistique et le repos.

C'est cette méthode que M. Fricke a introduite dans les hôpitaux de Hambourg.

Il est évident que le traitement que nous venons d'exposer n'est pas toujours antiphlogistique ; il est souvent révulsif; il est surtout dépuratif, ce qui est conforme à nos idées sur la syphilis (38 *bis*).

330 *ter*. — Le traitement suivi aú Val-de-Grâce diffère de celui que nous venons d'exposer. Le régime le plus sévère est recommandé ; on ne permet aux malades que des potages légers maigres au lait, des fruits cuits. On ne permet du pain, et encore en petite quantité, que lorsque les symptômes marchent vers la guérison. On ne permet des viandes blanches que lorsque le régime est assuré : ce régime, il faut encore le garder quelque temps après l'entière guérison. Les boissons sont délayantes. Mais *le séjour au lit est un des principaux moyens de guérison, surtout pendant l'hiver ; la transpiration que les malades y éprouvent leur est très favorable. L'exercice aussi est utile dans un grand nombre de cas*[1]. On a encore recours à la tisane de Feltz sans addition de mercure ; l'opium et l'extrait de jusquiame sont souvent utilement employés. On prescrit aussi les bains sulfureux et les bains de vapeur ; enfin, on le voit, le traitement antiphlogistique est toujours insuffisant. Quant au traitement externe, il est semblable à celui de

[1] On voit que, quelque méthode de traitement que l'on emploie, c'est toujours par un mouvement critique plus ou moins sensible que s'opère la guérison. (38 *bis*. 90.)

Thomson, sauf un grand nombre de cas où il faut se garder des applications locales de sangsues, parceque les piqûres sont bientôt *autant d'ulcères.*

Avant d'aller plus loin, signalons l'incommodité de ce traitement, l'impossibilité évidente de l'employer dans la pratique en ville : ces deux points ressortent tellement de l'exposition de cette méthode de traitement, que nous croyons inutile de nous y arrêter davantage.

331. — Voici donc la méthode sur laquelle il faut que nous donnions notre opinion ; la vérité veut que nous disions qu'elle est bien récemment employée pour la bien juger.

Cependant ce traitement a contre lui de nombreuses causes de défaveur : il n'est adopté que par un très petit nombre de médecins ; et il faut le dire avec vérité, on compte à peine parmi eux trois ou quatre hommes dont les noms aient quelque illustration ; et ceux-ci, tout en se déclarant les propagateurs des idées théoriques desquelles est déduit le traitement antiphlogistique, s'en montrent à peine partisans. On les voit lui adjoindre des médicaments qui, par leurs propriétés excitantes, peuvent bien éliminer le virus syphilitique. Ainsi M. Richond a recours à l'iode ; M. Guthrie administre la salsepareille et l'antimoine ; Fergusson, que M. Richond invoque bien à tort, lui adjoint le mercure, à doses très minimes à la vérité, mais Hahnemann ne prétend-il pas guérir en l'administrant par millièmes et millionièmes de grain, sans avoir recours au traitement antiphlogistique ! M. Jourdan dit que, dans un grand nombre de cas, il faut avoir recours à la méthode révulsive (328) ; M. Broussais déclare, en répondant à M. Dubled, que la syphilis étant une inflammation spéciale, il la faut combattre par un médicament spécifique. Le docteur Fricke emploie aussi, fort rarement à la vérité, les

bois sudorifiques. Mais *si le mal ne guérit pas* par son traitement, *si même il paraît augmenter, et que le malade désire être guéri très promptement, alors le docteur Fricke, après avoir essayé pendant huit ou quinze jours la méthode antiphlogistique, se décide à administrer le mercure, mais à des doses extrêmement petites ; les symptômes se dissipent alors très promptement.* Il en faut conclure qu'un traitement antiphlogistique préparatoire dispose parfaitement à l'application d'un médicament excitant, ce que nous sommes assez disposé à croire, quoique nous ayons démontré plus haut (97 *bis*, 123) l'inconvénient de trop prolonger le premier.

Cette méthode, malgré le succès de M. Thomson, n'est point admise, au dire de M. Otto, qui s'en étonne, par les autres médecins d'Édimbourg, et la flotte consomme chaque année une quantité considérable de mercure. Enfin les faits, cette grande raison médicale, ne sont pas toujours favorables à la nouvelle méthode, quoiqu'il faille convenir que plusieurs symptômes primitifs, et même secondaires, cèdent [1] à l'emploi des antiphlogistiques.

Observ. CCLXXXI, *par M. Mordret, médecin par quartier de l'Hôpital civil et militaire du Mans* (ext. du Journal général de médec., C. 188). Tempérament nerveux-sanguin, quarante ans. Dix jours après un coït suspect, symptômes généraux, bubon. Traitement antiphlogistique, triple application de sangsues, cataplasmes émollients, régime très sévère. Le bubon ne s'en abcède pas moins, fournit un pus ichoreux. Guérison rapide par un traitement mercuriel.

Observ. CCLXXXII, *par le même* (idem). Trois mois après un coït impur, bubon qui s'abcède après une application de sangsues et un régime tempérant, il se guérit. Santé en général chancelante. Trois semaines après, nouveau bubon, même

[1] Le temps démontrera que ce n'est que momentanément.

traitement, suppuration, guérison. Quinze jours après, troisième bubon qui est ouvert avec le bistouri; suppuration extrêmement abondante, mauvais aspect de la plaie. Guérison rapide et complète par un traitement mercuriel.

Observ. CCLXXXIII, *par le même* (idem). Dix jours après un coït suspect, bubon. Application de soixante sangsues, en trois fois; cataplasmes, régime extrêmement sévère : le bubon s'abcède et fournit un pus peu louable, qui se tarit sous l'influence des cataplasmes émollients. Nouveau bubon à l'autre aine; même traitement, même succès; les deux plaies suppurent, leurs bords deviennent calleux; altération profonde de la santé. Infection de la femme; chez elle aussi, bubons; même traitement, même succès. Double traitement mercuriel, guérison rapide des deux malades.

Observ. CCLXXXIV, *par M. Pinel* (ext. de la *Nouv. Bibl. médic.*). Blennorrhagie traitée par les antiphlogistiques; quelques jours après, ulcérations dans l'intérieur de la bouche et aux amygdales. Même traitement. Progrès de ces chancres; nouveau chancre à l'avant-bras gauche; engorgement d'un testicule. Traitement par la liqueur de Van-Swieten, qui n'empêche pas les progrès du mal. Cautérisation des chancres avec le nitrate d'argent, sudorifiques et régime lacté; amélioration momentanée; retour avec aggravation des accidents. Traitement par les sangsues et le mercure à petites doses. Le mal fait de nouveaux progrès. Dix mois de traitement par la cautérisation, l'onguent mercuriel et la tisane de Feltz procurent enfin la guérison.

Observ. CCLXXXV, *par le même* (idem). Après plusieurs blennorrhagies négligées ou traitées seulement par les antiphlogistiques, bubon, balanite. Nouveau traitement par les antiphlogistiques; les bubons s'abcèdent, le gland augmente de volume, toute la peau se couvre de pustules; amélioration par la liqueur de Van-Swieten, les sudorifiques et un régime lacté pendant six mois; mais au moment où la cure est presque définitive, ulcération à la luette, périostoses aux jambes, accidents inflammatoires. Guérison par les frictions, après l'emploi des antiphlogistiques.

332. — L'observation suivante est d'une bien haute

importance; elle est de M. Bobillier, chirurgien-major au 61e de ligne (*Journal universel*, XL, 257), qui considère les symptômes de la syphilis comme résultant d'une irritation du tube intestinal: ce fait seul signalera hautement les dangers du traitement antiphlogistique.

Observ. CCLXXXVI. M. D..., tempérament nerveux, sec et maigre. Gonorrhée en 1822, qui fut suivie de surdité, et céda à l'usage du purgatif de Leroy, après avoir résisté à plusieurs traitements. En février 1827, nouvelle infection, ulcère au prépuce, que le malade panse avec l'onguent mercuriel; simultanément, usage d'une tisane de salsepareille et de sassafras; bientôt chancres profonds à la base du prépuce, et, sur son bord libre, phimosis, quoique le malade ait renoncé au pansement mercuriel, et malgré des bains locaux émollients et des bains généraux. M. Bobillier prescrit l'application de deux sangsues sur la surface du chancre du bord libre du prépuce, qui se cicatrise ensuite en peu de jours. Les chancres de la base du prépuce font des progrès rapides, deviennent douloureux. — Insomnie, inappétence, langue chargée, constipation; le malade fait usage du remède de Leroy, à l'insu de M. Bobillier, qui, *afin de ne pas être accusé de n'avoir employé aucun moyen pour détruire le virus, fit frictionner son malade avec un gros d'onguent mercuriel, chaque jour, sous les aisselles et entre les orteils, alternativement.*

Cependant les chancres continuaient de faire des progrès: toute la face interne de la paroi antérieure du prépuce était ulcérée, ainsi que le côté correspondant de la base du gland. Le malade n'ayant point consenti à l'incision du prépuce jusqu'à sa base, M. Bobillier fit appliquer quelques sangsues sur le bord libre du prépuce, et sur sa face externe; cette application fut suivie d'un gouflement général qui se dissipa *en partie* par l'usage de cataplasmes de jusquiame et de mauve. Le malade consent à se laisser inciser le prépuce: on trouva le gland presque entièrement détruit antérieurement, ainsi que les parties latérales de sa couronne; le prépuce avait des ulcères très étendus, dont les bords endurcis furent enlevés avec l'instrument. Après avoir *laissé saigner long-temps*, les surfaces

saignantes furent recouvertes de plumasseaux opiacés, et les parties ulcérées d'un cataplasme qui entourait toute la verge.

« La suppuration s'établit, les douleurs cessèrent; des bour-» geons charnus se développèrent sur les lambeaux résultant » de l'incision, et firent tant de progrès vers la guérison, qu'en » peu de temps ils se cicatrisèrent; *mais l'ulcération du gland au* » *contraire s'agrandit.* » M. Bobillier proposa d'y appliquer des sangsues; refus de la part du malade, qui, sur l'avis d'un autre médecin, prit le sublimé corrosif à doses réfractées dans le sirop de Cuisinier; pour boisson, une tisane de salsepareille, pour aliments, des potages et des côtelettes. — Peu de jours après ce nouveau traitement, bouche pâteuse, langue chargée, inappétence, la surface des ulcères un peu plus rouge. — Lotions alcalines sur les ulcères, bains généraux. — Agrandissement des ulcères, qui se couvrent d'une couenne blanchâtre et deviennent plus douloureux; *l'estomac s'irritant de plus en plus*, dit M. Bobillier, sans le prouver, une consultation eut lieu entre lui, M. Schall et M. Richond. Le malade est mis au bouillon d'herbes, à l'usage de la fécule de pomme de terre; les bains seuls sont continués de l'ancien traitement. — Application d'une à deux sangsues sur les ulcères, qu'on panse avec des cataplasmes. Après un mois de ce traitement, le *prépuce était affaissé et cicatrisé, ainsi que l'ulcère du corps caverneux, excepté vers un point voisin de l'orifice de l'urèthre, qui était souvent en contact avec l'urine;* au moment des chaleurs du mois d'août, à la suite de quelques promenades, et après avoir trop serré la verge, *l'inflammation renaît;* c'est en vain que, pour en arrêter les progrès, on applique les sangsues par deux fois; *l'extrémité du gland se mortifie et tombe en eschare.* Nouvelles applications de sangsues sur la petite ulcération qui restait, et M. Bobillier *était parvenu à la ramener dans un état assez satisfaisant; elle était même près de se cicatriser;* mais, *bien malheureusement pour le malade,* M. Bobillier fut obligé de partir, et le malade d'entrer à l'hôpital de Strasbourg, où il fut soumis à un traitement par les frictions et la liqueur. — L'ulcère resta stationnaire. — Douleurs par tous les membres; toux fatigante jour et nuit. Ces *symptômes étaient consécutifs*, au sentiment de M. Bobillier et de M. Colin, son aide-major, à une *gastrite chronique.* Enfin, par un simple

régime adoucissant, cet éternel ulcère guérit (une sonde à demeure a empêché le contact de l'urine sur la plaie), et, après un congé de convalescence, M. D.... ne tousse plus, et n'a plus de douleurs dans les membres ; il avait bon appétit et digérait bien; *mais M. D.... revient à son corps, et des écarts de régime lui rendent ses douleurs;* elles ont leur siége dans les épaules et les genoux, et le malade ne se meut qu'avec difficulté. Il est presque inutile que nous disions que la *gastrite est revenue*, car M. D.... éprouve des alternatives de diarrhée et de constipation.

Il paraît qu'on a accusé M. Bobillier d'avoir sacrifié M. D..... à son système ; on a sans doute eu grand tort, et je me garderai bien de lui adresser aucun reproche de ce genre. Je me suis contenté de rapporter les faits en raccourci ; mais probablement plus d'un lecteur trouvera que M. D..... est tourmenté (du moins en 1825 était tourmenté) par une syphilis constitutionnelle, caractérisée par des douleurs ostéocopes, un dérangement des fonctions digestives, consécutive à une syphilis primitive contre laquelle un traitement antiphlogistique et plusieurs traitements mercuriels ont été impuissants.

332 *bis.* — Nous opposerons au fait emprunté à M. Bobillier l'observation CXXIII (165). Le nommé Joseph T*** avait une syphilis ancienne; M. Dazet fut appelé auprès de lui pour une gastrite qu'il traita par l'émétique! Aussi, diront les *antiphlogisticomanes*, quand le médecin découvrit l'existence de l'infection syphilitique, trouva-t-il la verge sur le point de tomber en gangrène par la *réflexion de l'inflammation gastro-intestinale sur ces parties.* Je serais fort disposé à juger de même, si de hautes doses de perchlorure d'or et de sodium (qui n'est rien moins qu'antiphlogistique) n'avaient point enrayé la marche dévastatrice du mal. Dans ce cas mon opinion, absolument opposée

à celle de M. Bobillier, est-elle que les symptômes de gastricité dépendaient de l'intensité de l'inflammation spéciale (9), et non celle-ci de la première.

Du reste l'observation précédente n'est pas la seule, parmi les dix-sept que rapporte M. Bobillier, qui constate les dangers du traitement antiphlogistique; plusieurs de ces observations offrent l'ensemble de symptômes fort graves que M. Bobillier a toujours soin de rapporter à des écarts de régime. Ainsi nous y rencontrons un cas de pourriture d'hôpital, quoique cette maladie ne fût point régnante, et des cas très nombreux de gonorrhées presque interminables.

333. — Nous nous trouvons bien naturellement amené à parler du traitement antiphlogistique administré contre l'uréthrite. Swediaur a préconisé l'emploi de la saignée locale et des applications émollientes dans les cas de gonorrhée. Nos réformateurs affirment qu'il ne faut avoir recours à aucune autre méthode pour traiter la blennorrhagie; nous venons de voir, quelques lignes plus haut, qu'elle ne leur réussit pas cependant toujours. M. Vallée, chirurgien-major au 2e corps du génie (*Mémoire sur l'uréthrite, lu à l'Académie de médecine*), ayant été en position d'essayer toutes les méthodes préconisées pour le traitement de cette affection, a reconnu que les antiphlogistiques étaient souvent insuffisants. Il n'est donc pas rare qu'ils ne produisent aucune amélioration, et alors l'écoulement se prolonge indéfiniment. Du reste, le fait reconnu par M. Vallée est indépendant de la nature de l'écoulement (17 à 17 *quat.*, 106). Ce chirurgien préconise l'emploi du baume de Copahu, non comme révulsif, mais comme spécifique. Notre pratique nous a démontré les avantages de ce médicament, que nous n'administrons cependant que lorsque toutes les probabilités existent que

l'écoulement n'est pas de nature syphilitique, et dans le cas de blennorrhée qui succède à une blennorrhagie préalablement combattue par les préparations d'or (105).

333 *bis*. — Les faits observés à Montpellier ont été peu favorables au traitement antiphlogistique. Voici ce qu'en dit M. Eugène Delmas (*Éphémérides de Montpellier*, II, 1) : « Quoique bien éloigné de l'opinion de ceux qui pensent » que la maladie vénérienne n'est due qu'à une inflamma- » tion, et nullement à un virus particulier, nous avons plu- » sieurs fois employé leur traitement, et nous avons pu » nous convaincre que son efficacité n'est pas aussi grande » que le publient des enthousiastes; nous pourrions même » ajouter que nous avons eu dans nos salles des victimes de » leur méthode. »

334. — Les praticiens diffèrent considérablement sur les rapports à établir entre la *syphilis secondaire* et la *syphilis primitive traitées par le mercure*. Au sentiment de James Mac-Gregor, ils seraient *comme* 1 : 55.5. M. Becker, qui cite ce résultat dans un mémoire sur le *traitement de la syphilis sans mercure*, le trouve trop favorable : en effet ceux qu'il donne ensuite entre les syphilis secondaires et celles primitives traitées sans mercure, sont éloignés de l'être autant. La syphilis consécutive *est* à la syphilis primitive (combattue par un traitement antiphlogistique), au sentiment de Mac-Gregor, *comme* 1 : 20.5; au sentiment de Hill, *comme* 1 : 13; au sentiment de Thomson, *comme* 1 : 12 ou 15; au sentiment de Hennen, *comme* 1 : 8.25.

MM. Mussay, Evans et Brown ont traité, en France, sans mercure, cent trente-quatre malades atteints de syphilis; ils ont vu, *une fois sur dix*, survenir des symptômes consécutifs, et cela seulement dans le cours d'une année.

Thomas Rose et Guthrie avouent qu'ils ont vu survenir des accidents consécutifs à peu près chez un *tiers des malades traités par les antiphlogistiques.* Il est vrai qu'ils prétendent que ces symptômes secondaires étaient si légers, qu'il fallait une grande attention pour les reconnaître. Je ferai observer à M. Rose, et à M. Richond qui s'appuie sur son dire, que les malades qui ont *des affections si légères qu'il faut la plus grande attention pour les reconnaître* ne rentrent point à l'hôpital. Ces deux messieurs conviendront que la proportion d'un tiers est effrayante.

M. Guthrie n'ose point affirmer que chez le grand nombre de malades qu'il a traités sans mercure la proportion des symptômes consécutifs qui se montrèrent fut moins grande que chez ceux qu'on avait traités par le mercure, *elle parut l'être.* Ce *elle parut*, sorti de la plume d'un écrivain qui, d'après le besoin qu'il éprouve de faire triompher ses théories, ne saurait être parfaitement impartial, signifie pour moi qu'elle fut plus grande, et de beaucoup. Il faut ajouter que s'il est vrai que M. Guthrie n'emploie pas le mercure, il a recours à la salsepareille et à l'antimoine (331); que ce n'est pas là un traitement antiphlogistique : qui conteste, du reste, que la salsepareille et l'antimoine, seuls ou réunis, ne puissent quelquefois guérir la syphilis?

MM. Gregor et Franklin seraient les médecins à qui le traitement antiphlogistique aurait le mieux réussi : car sur 1940 cas ils n'auraient eu que 96 rechutes (1 sur 19) ; et de plus, ces symptômes consécutifs auraient cédé rapidement au traitement antiphlogistique.

M. Thomson, à Édimbourg, a été plus heureux que tous ses confrères : tous les malades qu'il a traités en s'abstenant sévèrement du mercure ont tous parfaitement guéri. *Qui veut trop prouver, ne prouve rien.* De plus, il

aurait fallu nous dire si on s'était abstenu également d'administrer tout autre médicament antisyphilitique.

M. Hill pense que les chancres indolents et de longue durée guérissent plus vite par le mercure. Ce qui est arrivé au docteur Brown, à l'hôpital de Glascow, vient à l'appui de cette dernière assertion. Ayant essayé de la méthode antimercurielle, la *guérison traîna tellement en longueur, et ses salles furent si encombrées, que, malgré le succès, M. Brown s'est vu dans la nécessité de revenir au mercure.* (Plaisant succès, vraiment!) A l'un des hôpitaux de Dublin on a fait la même observation, et l'*on y a même remarqué une foule d'accidents secondaires.* Le docteur Colles, à l'hôpital de Stevens, a essayé aussi de cette méthode, pour y renoncer; car là même où elle paraissait réussir, il a souvent observé un grand nombre d'accidents. A l'hôpital militaire (*the king's infirmary*), la *quantité d'accidents secondaires et la longueur du traitement* ont fait renoncer à cette méthode.

M. Otto termine son mémoire en disant que la syphilis peut incontestablement se guérir (dans des cas fort rares, à notre sens) par la méthode simple (elle ne nous semble pas si simple) qui vient d'être décrite; mais le traitement est plus long, et la diète qu'il faut observer est plus sévère et plus nécessaire; *les accidents secondaires et les rechutes sont plus fréquents.* Ce fait est hors de doute, mais nous ne partageons point la fin de l'opinion de l'auteur, qui prétend que ces accidents ne sont *pas opiniâtres, et que la guérison en est prompte.* Enfin M. Otto pense que cette méthode est peu applicable à la pratique des hôpitaux; il nous semble qu'elle l'est encore bien moins à la pratique en ville.

M. Barthlet me paraît être celui qui a été le moins heu-

reux dans le traitement par les antiphlogistiques : sur *cent quarante-sept malades* qu'il traita d'ulcères primitifs, *vingt-quatre* ont éprouvé des symptômes consécutifs, c'est *un cas* de récidive sur *six*.

Seize ont eu diverses affections cutanées :

Trois des ulcères au voile du palais ;

Deux des iritis ;

Trois des exostoses.

Il fallut avoir recours, pour ces affections consécutives, aux diaphorétiques, aux purgatifs, aux antimoniaux et au gaïac, et enfin au mercure, qui fut cependant employé sans aucun succès dans un des trois cas d'exostoses.

Sur cent cinquante cas de syphilis traités par M. Richond, par les antiphlogistiques, ce traitement a permis la récidive de symptômes anciens, ou le développement de symptômes nouveaux, *trente-quatre fois*; ce qui fait *une fois sur cinq;* proportion fort considérable. Ajoutons que, dans presque tous ces cas de rechute et dans beaucoup d'autres, M. Richond administre l'iode à l'intérieur ou en frictions. Certes, s'il est un médicament actif, c'est l'iode ; c'est un puissant excitant du système lymphatique, et pour cela même il peut être administré avec succès dans un grand nombre d'affections vénériennes. Mais les succès de l'iode prouvent contre la méthode antiphlogistique, et M. Richond n'a sans doute eu recours à ce puissant agent thérapeutique que parcequ'il a senti l'insuffisance des sangsues et de la décoction de guimauve.

334 *bis.* — Les deux tableaux pris aussi dans l'ouvrage de M. Richond des Brus nous offriront encore de nombreux cas de récidive après le traitement antiphlogistique.

Sur *neuf cent vingt-trois malades* qui ont été soumis à un traitement de ce genre, nous trouvons *vingt-quatre*

cas de récidive, ou *un cas de récidive* sur *trente-neuf* malades traités par les antiphlogistiques.

PHÉNOMÈNES CONSÉCUTIFS A UN TRAITEMENT ANTIPHLOGISTIQUE.

Nombre des malades.	*Nature de leurs maladies.*
2	Ulcères récidivés.
4	Poireaux consécutifs.
6	Bubons récidivés.
4	Bubons consécutifs.
5	Affections de l'anus.
2	Affections de la bouche.
1	Pustules, durillons, excroissances à l'anus.
24	

PHÉNOMÈNES CONSÉCUTIFS A UN TRAITEMENT ANTIPHLOGISTIQUE APPLIQUÉ A UN NOMBRE INDÉTERMINÉ DE MALADES.

Nombre des malades.	*Nature de leurs maladies.*
1	Bubon consécutif.
3	Affections de l'anus.
1	Lésions de l'anus produites par des caustiques.
1	Pustules à l'anus, produites par une affection psorique.
6	

Ces deux tableaux, que l'auteur a placés en regard de deux autres que nous avons donnés plus haut (327), parlent, à son sens, hautement en faveur de la méthode antiphlogistique. En effet il oppose les nombres 1 sur 18 pour les cas de récidive après un traitement mercuriel, à 1 sur 39, après le traitement antiphlogistique, et 6 à 43. Au premier examen ces nombres ne laissent rien à répliquer; mais en y réfléchissant bien, on verra facilement qu'il n'y a point encore grand sujet à s'enthousiasmer. D'abord les

chiffres 6 et 43 ne signifient absolument rien, et ils nous sont même favorables; car le nombre de malades traités par le mercure est, au nombre de ceux traités par la nouvelle méthode, dans une proportion bien plus forte que celle de 43 à 6: quant à l'autre résultat, je répondrai, *attendons;* voyons l'application de la nouvelle méthode, à la pratique en ville; là on ne perd point ses malades de vue, on peut les suivre long-temps; ils se marient, ils ont des enfants: ce sont ces épreuves qui constatent la solidité d'une cure de syphilis. Ce n'est pas quand une méthode curative compte à peine trois années d'existence qu'elle est absolument jugée, surtout quand il s'agit d'une maladie dont le diagnostic est souvent si difficile; en outre, d'autres praticiens, partisans de la même méthode, sont éloignés d'avoir obtenu des résultats aussi avantageux. Voici toujours un point extrêmement important éclairci, c'est que la guérison d'une syphilis obtenue par le traitement antiphlogistique est pour le moins aussi fallacieuse que celle obtenue par le mercure; le temps nous apprendra probablement qu'il n'y faut même pas compter; les résultats obtenus par Barthlet permettent de former cette présomption.

334 *ter.* — Le traitement antiphlogistique, qui déjà tombe dans le discrédit, sera bientôt jugé. L'académie de médecine, section de chirurgie, dans une de ses séances de janvier 1828, a mis au concours cette question pour 1829: *Déterminer, par des expériences faites sur les animaux et par des observations recueillies sur l'homme, si la syphilis peut être radicalement guérie par les antiphlogistiques, et s'ils doivent être préférés aux mercuriaux et aux sudorifiques, employés jusqu'à ce jour.* M. Lisfranc, rapporteur de la commission, en proposant cette question, a rappelé à l'académie, qu'en Angleterre

la nouvelle méthode était proscrite par l'autorité, dans les établissements publics, où depuis dix ans on avait renoncé aux mercuriaux; et qu'on y avait observé un si grand nombre de rechutes sur les hommes traités dans les hôpitaux de la marine et de la guerre, que l'on avait pris un arrêté pour ordonner l'emploi du mercure sur tous les sujets atteints de maladies vénériennes.

M. Renoult, chirurgien militaire connu par sa probité et son savoir, continue M. le rapporteur, nous a communiqué les faits suivants : Dans une grande ville frontière de France où siège une faculté de médecine [1], un chirurgien militaire est connu pour traiter les maladies vénériennes sans mercure. Les soldats sortant de l'hôpital militaire arrivent dans un tel état de faiblesse qu'ils ne peuvent reprendre leur service, et lorsque les forces commencent à revenir, les accidents syphilitiques reparaissent. Il en résulta que ces militaires allaient acheter du mercure, et se traitaient eux-mêmes avec tous les inconvénients des traitements mal dirigés. Les chirurgiens-majors ayant constaté ces faits, les colonels ont adressé des réclamations à l'autorité supérieure. Le chirurgien de l'hôpital militaire, interpellé, a répondu qu'il ne devait compte de sa méthode de traitement qu'à ses chefs de service. Les chirurgiens-majors ont continué à traiter aux casernes, par les préparations mercurielles, les hommes sortis de l'hôpital, et prétendus guéris : les traitements des maladies vénériennes sont ainsi tombés à la charge des corps.

Les choses se passent de même à Naples : voici ce que

[1] Il ne peut point y avoir de doute : il s'agit ici de Strasbourg, et conséquemment de M. Richond des Brus, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de cette ville.

M. Vulpès, médecin fort distingué de cette ville, racontait à M. Bell, sous-bibliothécaire à la Faculté de médecine, qui a eu la bonté de nous le redire. Lui et un de ses confrères ont chacun une salle dans un hôpital consacré au traitement des maladies vénériennes. Ce dernier ne combat cette maladie que par les antiphlogistiques; M. Vulpès, qui administre le mercure, s'est arrangé de manière que les malades traités par son confrère lui revinssent dans le cas d'apparition d'accidents consécutifs, et il affirme avoir eu à soumettre à un traitement mercuriel presque tous les malades qu'avait *guéris* son confrère!

CHAPITRE X.

OBSERVATIONS DE SYPHILIS PRIMITIVE, ANCIENNE ET CONSTITUTIONNELLE, QUI ONT RÉSISTÉ AUX MERCURIAUX ET ONT CÉDÉ A L'EMPLOI DES AURIFÈRES.

335. Dans ce chapitre nous réunirons toutes les observations de syphilis primitives, anciennes et constitutionnelles, qui, ayant résisté au mercure, auront cédé à l'emploi de l'or. Comme on doit aisément le pressentir, c'est surtout des dernières qu'il contient le plus; aussi est-ce ici que nous aurons plusieurs fois l'occasion de tracer les horribles ravages que le mercure peut exercer sur notre constitution, et ce chapitre viendra fortement à l'appui de tout ce que nous avons dit dans les précédents en faveur de l'or. Autant il sera favorable à cet agent, autant au contraire il parlera contre le mercure. En effet, dans toutes les histoires de maladies qui vont passer sous les yeux du lecteur, il aura d'abord été essayé du mercure, et il aura fallu y renoncer, soit parcequ'il donnait lieu à des accidents, soit parcequ'il restait inefficace. Les conséquences nécessaires de cette inefficacité seront qu'une maladie souvent fort peu importante aura pris à la longue un horrible degré de gravité.

336. — Observ. CCLXXXVII, *par M.* Mignot. Bonne constitution, vingt-deux ans. Plusieurs maladies vénériennes antérieures; blennorrhée depuis un an, après un traitement mercuriel complet administré contre une blennorrhagie virulente avec hémorrhagie par le canal de l'urèthre; de plus, depuis peu de temps, tumeur de la grosseur d'une fève de marais au côté droit du canal de l'urèthre, au-dessous du gland, avec inflammation générale, et difficulté dans l'émission des urines. Traitement antiphlogistique d'abord, puis par le mu-

riate, qui dissipe la tumeur en dix-neuf jours. Exposition à un courant d'air, qui détermine une otite et un catarrhe : ces deux affections font suspendre le traitement antisyphilitique; la blennorrhée persiste.

Nous regrettons vivement que cette observation soit incomplète quant au fait de la guérison de la blennorrhée; cependant le symptôme le plus grave ayant été dissipé par l'or, il est plus que probable qu'il en aura été de même pour le suintement uréthral.

Observ. CCLXXXVIII (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 358). Blennorrhagie ancienne qui a résisté à toute espèce de traitement. Guérison par le perchlorure uni à un oxide. *Crise* par l'expulsion, après de violentes douleurs, d'une matière muqueuse durcie.

Sur trente-deux malades atteints de blennorrhagie ancienne, et traités, dans l'hôpital Saint-Éloi de Montpellier, par les antiphlogistiques, le Copahu, etc., un seul a résisté à tous ces moyens; il a été guéri par huit grains de perchlorure d'or et de sodium.

Observ. CCLXXXIX. M. Lallemand cite (*Observations sur les maladies des organes génito-urinaires*) l'exemple d'un malade atteint de blennorrhée, qu'il avait traitée en vain par la cautérisation. Il essaya le Copahu, le poivre cubèbe, la potion de Chopart, un traitement mercuriel. « Comme tout an»nonçait, dit M. Lallemand, un tempérament lymphatique »très prononcé, j'imaginai de lui donner le muriate d'or: »déjà au bout d'un mois l'écoulement était moins épais et »moins abondant, au bout de trois mois il avait cessé, et le »malade jouissait d'une bonne santé. »

Rien ne prouve que cet écoulement fût de nature syphilitique; M. Lallemand ne paraît pas le penser : nous serions tenté de croire qu'il dépendait d'un vice scrophuleux.

337. — Observ. CCXC (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 415). Ophthalmie après la suppression d'une blennorrhagie. Perte de l'œil droit, malgré l'administration des mer-

curiaux. Conservation du second œil, déjà fortement affecté, par le perchlorure.

Observ. CCXCI (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 77). Ophthalmie très douloureuse, après une blennorrhagie supprimée par les injections. Inefficacité des pilules mercurielles. Calme rapidement obtenu par l'oxide d'or par la potasse, à l'intérieur. Guérison par sept grains de perchlorure. *Crise*, salivation qui dura trois semaines.

338, 339 et 340. — Observ. CCXCII (extr. de l'article Or du Dictionnaire des sciences médicales). Chancre large et profond sur le prépuce, depuis neuf à dix mois. Inutilité des préparations mercurielles, dont les moindres doses excitent la salivation. Nouvelle administration du mercure : on y renonce pour le même motif. Guérison en quarante jours par le perchlorure.

L'auteur de l'article qui nous fournit cette observation termine ainsi : *Je n'ai pu savoir si cette guérison s'était soutenue.* Je me permettrai de faire observer que le malade ayant été adressé par un médecin de province, ancien élève des Vénériens, il ne s'agissait que de lui écrire pour savoir de lui si la guérison s'était soutenue.

Observ. CCXCIII, *prise à la clinique de M. le professeur* Lallemand (extr. de la thèse de M. Plaindoux[1], page 54). Syphilis invétérée, ulcères anciens. Double traitement mercuriel peu prolongé inutile : le premier par les frictions, le second par la méthode de M. Lallemand. Guérison par l'or divisé, le matin, le perchlorure le soir, et une tisane de salsepareille.

Observ. CCXCIV, *par M.* Canonge (extr. du mémoire de M. Chrestien). Chancre sur le prépuce; cure palliative par le mercure; peu de temps après, réapparition du même symptôme. Guérison par l'oxide d'or par la potasse. Le sujet de

[1] Ce jeune médecin, qui nous fournira cinq observations, est un grand partisan des préparations d'or, qu'il déclare devoir mériter par-dessus tout la confiance des praticiens.

cette observation se marie : il continue de jouir, ainsi que sa femme, de la plus excellente santé.

341. — Observ. CCXCV, *par M.* Massel Constitution irritable. Chancres à bords calleux à la racine du prépuce, malgré un traitement par le sublimé et les frictions mercurielles, qui dure depuis trois mois, et pendant lequel la syphilis s'est compliquée d'une toux fréquente avec expectoration de crachats légèrement rosés, et d'un tremblement presque général. Après l'usage des gommeux, des bains, et la diète lactée pendant un mois, frictions avec le muriate d'or et bains domestiques qu'on cesse au bout de vingt jours. Guérison radicale après soixante-neuf frictions.

342. — Observ. CCXCVI, *par M.* Weter (extr. du mémoire de M. Chrestien). Chancres au prépuce, plusieurs traitements mercuriels et douze bouteilles de rob de Laffecteur sans succès. Guérison difficilement obtenue par huit grains de perchlorure. Vers la fin du traitement, chute des cheveux, déterminée, sans aucune espèce de doute, par l'influence syphilitique, et non par le fait du traitement, puisque de nouveaux cheveux croissaient pendant que les anciens tombaient. Les frictions ont déterminé quelques excoriations sur les côtés de la langue.

343. — Observ. CCXCVII et CCXCVIII, *par M.* Weter (extr. du mémoire de M. Chrestien). Bubons chez l'homme et chez la femme ; cure palliative par un traitement mercuriel ; huit mois après, réapparition des bubons, qui acquièrent un très gros volume, et qui furent dissipés chez ces deux malades par trois grains de perchlorure. Deux années écoulées depuis le moment qu'elles ont été opérées, assurent la solidité de ces cures.

Observ. CCXCIX (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 58). Bubons douloureux, exaspérés par l'emplâtre de Vigo. Guérison par sept grains de perchlorure. *Crise*, suppuration abondante d'un bubon, résolution du second, après un flux abondant d'urines qui se prolongea pendant dix jours.

Observ. CCC (idem, page 70). Chancres, rhagades à la marge de l'anus ; cure palliative par un chocolat et des fumigations mercurielles. Engorgement des glandes maxillaires et axillaires ; inutilité des frictions mercurielles, qui causent des

vertiges et des douleurs de tête. Guérison par huit grains de perchlorure. *Crise*, suppuration de la glande de l'aisselle, salivation. Cette cure date de 1821, et ne s'est point encore démentie.

Observ. CCCI (idem, page 173). Bubon abcédé. Formation, sous l'influence d'un traitement mercuriel parfaitement dirigé, d'un ulcère profond, à bords frangés, saignants, renversés et douloureux; suppuration jaunâtre et fétide. Guérison par deux grains de perchlorure et la pommade aurifère en pansement (un gros d'or divisé, sur une once de cérat). *Crise*, suppuration abondante, mais d'un bon caractère.

344. — Observ. CCCII, *extraite de ma pratique*. Végétations nombreuses et considérables. Guérison par sept grains de perchlorure d'or et de soude.

M***, âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament un peu sanguin, eut, en 1822, une blennorrhée qui fut guérie d'abord par les rafraîchissants, puis par la potion de Chopart. En 1824 il contracta un second écoulement; celui-ci, arrêté aussi par la potion de Chopart, fut suivi de deux chancres à la base du gland, de chaque côté du filet. Il fit un traitement mercuriel qui consista dans l'usage de quatre bouteilles de liqueur de Van-Swieten, à huit grains (trente-deux grains de sublimé pour le traitement), et des lotions avec l'eau blanche. Les chancres résistèrent, et, pour en obtenir la guérison, il fallut les toucher avec le nitrate d'argent. Le caustique donna lieu à une inflammation qui dura deux jours, mais la guérison des chancres n'en eut pas moins lieu. Cependant, peu de jours après, un nouveau chancre reparut à la même place, mais il ne dura que vingt-quatre heures. M***, par surcroît de précaution, fit trente frictions sur les membres abdominaux, avec un gros, pour chaque friction, d'onguent mercuriel double. M*** n'éprouva aucun amendement sensible des deux premières bouteilles de liqueur de Van-Swieten; mais les personnes qui l'approchaient le virent maigrir et pâlir d'une manière

surprenante; pendant l'usage de la dernière bouteille, il survint une irritation vive de poitrine avec angine, salivation un peu forte et inappétence absolue; ce furent ces accidents qui firent cesser le traitement.

Dans les premiers jours de 1827, des végétations survinrent sur les mêmes points où furent les chancres, et pullulèrent bientôt sur les lieux circonvoisins. Pendant les trois années qui s'écoulèrent entre la disparition des chancres et ces nouveaux accidents, M*** a observé que le cuir chevelu a été fréquemment le siége d'une éruption miliaire; il lui est survenu deux fois dans l'intérieur des cuisses une large plaque d'un rouge vif, d'une apparence dartreuse, sans douleur ni prurit. Il lui arriva de se couper en se rasant; cette plaie, dont la cicatrisation avant l'infection de 1824 était si prompte et si rapide, donna lieu à une cicatrice rouge et avec un engorgement qui fut fort long à se dissiper. M***, pour se débarrasser de ses végétations, essaya de nouveau de seize frictions mercurielles, avec un gros d'onguent mercuriel double pour chaque friction; et pendant leur usage, il les toucha avec la liqueur de Plenck, qui les fit d'abord dessécher. Elles ne tardèrent point à surgir avec une nouvelle intensité et en plus grande abondance, et quand le malade vint me consulter, toute la base du gland en était couverte, plusieurs avaient plusieurs lignes de longueur, et l'une d'elles avait presque un pouce. Je conseillai l'usage du perchlorure d'or, selon la méthode de mon respectable ami le docteur Chrestien, à la dose d'un quinzième par friction. Pendant l'usage de ce premier grain, M*** toucha de nouveau la végétation la plus considérable avec la liqueur de Plenck; elle se dessécha, tomba, reparut, mais sa croissance, très lente, s'arrêta bientôt. M*** avait passé au second grain, divisé par treizièmes, puis à

un troisième grain divisé par douzièmes et dixièmes. Avant de commencer l'usage de ce troisième grain, M*** vit ses végétations diminuer; du reste il n'éprouva aucun autre effet du sel aurifère, qu'une agitation nerveuse qui se manifesta tous les matins avant son lever, par des mouvements presque involontaires des membres, des pendiculations. Ces mouvements nerveux cessèrent pour ne plus se représenter pendant l'usage du quatrième et du cinquième grain, aussi divisé en dix doses; les végétations continuent de diminuer. Le perchlorure a agi d'une manière toute différente sur M*** que le sublimé; son appétit, qui était bon avant le traitement, ne fut point augmenté, mais il s'est soutenu toujours aussi fort; il était toujours resté assez maigre, il prit de l'embonpoint d'une manière sensible pour lui et pour ceux qui vivent avec lui. Cependant M***, qui est un *un bon vivant*, a suivi un fort mauvais régime; il mange de tout sans exception, boit non seulement du vin pur, mais aussi du café et des liqueurs spiritueuses en quantité assez notable. Il est toujours allé régulièrement à la garde-robe. M***, après le cinquième grain, en a encore consommé deux grains divisés en dix doses pour achever de dissiper quelques traces presque insensibles de ces anciennes végétations qui étaient si considérables. Après les agitations nerveuses que nous avons signalées, M*** a éprouvé quelques étourdissements, qui n'ont pas persisté. Voilà aujourd'hui trois mois que cette cure a été définitivement opérée, et M*** continue de jouir de la plus excellente santé.

Observ. CCCIII, idem. Gonorrhée, il y a dix-huit mois (mars 1823); elle parut huit jours après un coït impur, et fut guérie par les pilules mercurielles. Depuis ce moment, la base du gland a toujours fourni une sécrétion morbide. Nouveau coït avec la même femme; trois mois après, au même lieu que plus haut, végétations qui pullulent et croissent rapidement. Gué

rison par trois grains de perchlorure, sans qu'on ait eu recours ni à l'excision, ni à aucune application topique, et malgré deux longues interruptions que le malade crut devoir observer à cause de deux rhumes qui lui étaient survenus. *Crise* par des sueurs abondantes, qui ont duré près d'un mois. Cette cure ne s'est point encore démentie (mai 1828).

OBSERV. CCCIV, *recueillie par M.* SOUCHIER, *élève interne à la clinique de M.* LALLEMAND, *et approuvée par ce professeur.* vingt-six ans, tempérament bilioso-sanguin. Crêtes de coq entre le prépuce et le gland; inefficacité des mercuriaux à l'intérieur, et des applications caustiques. Guérison par quatre grains cinq dixièmes de perchlorure, et l'excision.

345. — OBSERV. CCCV (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 372). Constitution faible, dix-neuf ans. Il y a deux ans et demi, blennorrhagie, phimosis, bubon: celui-ci seul, et le phimosis en partie, cédèrent à un traitement par les frictions mercurielles. Excroissance sur la face interne du prépuce; le phimosis reparaît, le rob de Laffecteur le fait disparaître de nouveau. Accroissement considérable des végétations, les topiques corrosifs les font encore augmenter. Inefficacité de la liqueur végéto-minérale de Pressavin et de la liqueur de Van-Swieten. Deux excroissances énormes, sensibles, entourées de veines variqueuses; douleurs aiguës qui se propagent dans les membres, et font craindre la dégénérescence carcinomateuse. Complication, hémoptysie périodique. Guérison *sans aucune opération ni application topique,* par l'oxide d'or divisé par la potasse. Guérison aussi de la complication. Cette cure, en 1811, comptait déjà douze années de durée; elle ne s'est pas démentie depuis.

346. — OBSERV. CCCVI, *par M.* SAUVÉ. Squirrhe d'un testicule, après plusieurs affections vénériennes guéries par le mercure. Cure palliative par de trop faibles doses d'oxide d'or. Engorgement squirrheux de la parotide droite, cure définitive par la même préparation d'or.

« Le nommé Federowitch, sous-officier au quatrième ré» giment des hullans de l'armée polonaise, âgé de trente à » trente-six ans, faible, de petite stature, ayant les chairs » pâles et flasques, avait contracté dans le cours de son

» service plusieurs maladies vénériennes, dont il fut traité » à l'hôpital du régiment, par la solution de sublimé, et » par la poudre d'oxide noir de mercure. Outre ses excès » vénériens, cet homme s'enivra souvent avec l'eau-de-vie » de grain. Dans le courant de l'année 1815, en hiver, il » vint de nouveau à l'hôpital pour y être traité de nouveaux » symptômes syphilitiques, et six semaines après, durée » ordinaire de nos traitements, il en sortit guéri. Au prin- » temps de l'année, il se représenta avec un énorme gon- » flement du testicule droit; le malade assurait qu'il ne » s'était point exposé de nouveau à contracter la syphilis, » et la tumeur était assez indolente. Je soumis le malade » à un traitement par les frictions mercurielles, avec toutes » les précautions convenables. Ce fut en vain : la tumeur, » au lieu de diminuer, fit des progrès, la santé du malade » se détériorait; enfin, regardant l'affection comme squir- » rheuse, j'administrai l'opium, l'extrait de ciguë à haute » dose, les cataplasmes de joubarbe. La tumeur continua » de grossir, des douleurs lancinantes passagères s'y firent » ressentir; enfin je craignis le développement d'un cancer, » et je me déterminai à pratiquer l'opération de la castra- » tion avant que le cordon ne s'engorgeât. Cependant, avant » d'en venir à cette extrémité, je voulus essayer de l'oxide » d'or précipité par l'étain, et je l'administrai de suite en » pilules, à la dose d'un dixième de grain par jour; il en usa » à peu près de la sorte trois ou quatre grains. En outre, » on incorporait la poudre d'un ducat de Hollande, qu'on » fit limer par un horloger, à l'emplâtre de savon, de mé- » lilot et de ciguë, qu'on tenait sans cesse appliquée sur la » tumeur. Tous les jours on voyait celle-ci se fondre à vue » d'œil, et le testicule reprit en peu de temps son volume » et sa consistance naturels. Nous engageâmes le malade à

» continuer ce traitement, que nous regardions alors comme » incomplet, il n'en voulut rien faire, et sortit de l'hôpital. » Trois mois après, il y revint avec un engorgement con- » sidérable de la parotide droite; je ne balancai pas à le » regarder comme un squirrhe, produit par une métastase » de la matière cancéreuse, et pour cette fois j'augurai mal » des suites de cette maladie. Quoi qu'il en fût, je soumis » Federowitch au même traitement, par l'oxide d'or, en » lui faisant continuer son service. Quatre semaines après » tout était dissipé, et depuis deux ans il n'a pas cessé de » se bien porter, quoique ayant toujours l'aspect d'un » homme faiblement constitué. »

Observ. CCCVII et CCCVIII, *par M.* Souchier. Depuis vingt-deux ans, jusqu'à trente-trois, cinq affections vénériennes qu'on n'a jamais combattues que par les antiphlogistiques et les sudorifiques simples [1]. Après la cinquième syphilis, guérie par les mêmes moyens, le sujet se marie. Deux mois après, chez la femme, blennorrhagie, chancres nombreux sur les grandes lèvres; grossesse. Chez le mari, augmentation du flux blennorrhagique, qui n'avait jamais été absolument tari depuis la dernière infection, c'est-à-dire depuis dix-huit mois. Les testicules deviennent douloureux, se gonflent et s'abscèdent. Double traitement (mai 1825), par le perchlorure d'or et de sodium, fomentations émollientes sur les grandes lèvres, cataplasmes adoucissants sur les testicules. Double guérison par six grains de sel aurifère. Il fallut combattre une blennorrhée persistante chez le mari par le baume de Copahu. Accouchement à terme, d'un enfant très beau et très sain [2], et qui con-

[1] On voit que la médecine dite *physiologique*, si séduisante par sa simplicité, compte aussi des partisans dans nos provinces. On y essaie aussi de traiter les affections vénériennes par des émollients; on y affirme que ces moyens sont suffisants : les malades font une triste expérience du contraire.

[2] Nous ne manquerons pas de faire observer que voici une femme grosse qui a été soumise à un traitement par le perchlo-

tinue (mai 1828), ainsi que son père et sa mère, de jouir d'une excellente santé.

Observ. CCCIX, *par M.* Sizaire. Cinquante ans; depuis plusieurs mois, sarcocèle considérable et douloureux; excroissances syphilitiques dans le canal de l'urèthre, émission des urines difficile et douloureuse; ulcères au voile du palais et à la luette. Après deux traitements mercuriels, scorbut syphilitique qui donne un aspect hideux au malade. Friction matin et soir, sur le prépuce, avec un grain d'or divisé, mouillé avec la salive du malade; toucher des ulcérations de la bouche avec du sirop tenant en suspension de l'or divisé (six grains pour une once); injections dans le canal, avec une décoction émolliente tenant aussi de l'or divisé (un grain pour chaque injection) en suspension. Pendant tout l'hiver, la maladie reste stationnaire, malgré l'humidité de l'habitation du malade; mais au printemps de 1825, disparition assez prompte de tous les symptômes de cette horrible maladie, sans aucune crise apparente. Depuis trois ans (mai 1828), cette cure ne s'est pas démentie.

347. — Observ. CCCX *par M.* Ladevèze (extr. du mémoire de M. Chrestien). Spermatocèle très volumineux, après un chancre, qui avait résisté à deux traitements, par deux méthodes mercurielles différentes, jusqu'à salivation. Guérison obtenue en six semaines, par trente grains d'oxide d'or par l'étain. Le malade voyage depuis un mois à cheval : quoiqu'il continue de se bien porter, il persévère encore dans l'usage de l'oxide.

348. — Observ. CCCXI, *prise dans la pratique de M. le professeur* Lallemand (extr. de la thèse de M. Plaindoux, page 54). Sexe féminin, vingt-deux ans, tempérament bi-

rure d'or et de sodium, et qu'il n'est point arrivé ce qu'on observe fréquemment dans les traitements mercuriels (307 *ter*). Il n'y a point eu d'accidents vers l'utérus; il n'a pas fallu plusieurs fois suspendre le médicament, dans la crainte de provoquer l'avortement. La femme enfin est accouchée heureusement et à terme d'un enfant sain et qui a vécu; preuve que le sel aurifère a parfaitement détruit le principe syphilitique.

lioso-nerveux. Blennorrhagie, chancre. Guérison par les antiphlogistiques et le baume de Copahu. Six mois après, ulcérations dans la bouche ; essai de divers traitements mercuriels (liqueur de Van-Swieten, deutochlorure et protochlorure, selon la méthode de Clare) : les accidents produits y font renoncer. Nouveau traitement par le rob de Laffecteur, et qui fut inefficace ; amélioration obtenue par l'usage du lait d'ânesse et de la tisane de saponaire. Guérison par six grains de perchlorure.

349. — Observ. CCCXII, *par M.* Guiran. Tempérament lymphatico-sanguin, vingt-huit ans. A vingt ans, chancres vénériens aux grandes lèvres; ils sont dissipés par l'usage, pendant un mois, de pilules mercurielles et d'une tisane sudorifique. Ils reparaissent trois mois après, et se compliquent d'une blennorrhagie. Liqueur de Van-Swieten (seize grains de sublimé furent consommés) et tisane de salsepareille : nouvelle guérison qui se soutient pendant quatre années. Au bout de ce temps, après des symptômes d'inflammation, ulcérations profondes dans l'arrière-bouche, avec une phlogose assez étendue des parties affectées. La face interne des ailes du nez est aussi ulcérée et enflammée, et des pustules croûteuses sont disséminées çà et là dans le cuir chevelu. Avec ces symptômes, inappétence, insomnie, maigreur extrême, grand abattement moral. Après quinze jours d'usage du lait d'ânesse, des crèmes de riz et des bains, guérison par huit grains de perchlorure. Pendant l'usage du troisième grain, excitation générale, chaleur, soif intense, fièvre pendant vingt-quatre heures, ensuite sueur abondante. Il y a un an et demi que cette cure est opérée, et la dame conserve la fraîcheur et l'embonpoint que le traitement lui avait rendus.

Observ. CCCXIII, *par M.* Weter. « Un jeune homme » avait pris sans succès du mercure pour se délivrer d'ulcères » vénériens aux amygdales. Traitement par huit grains de muriate d'or : guérison. J'ai observé dans ce cas et dans un autre » que l'effet du muriate était beaucoup plus sensible dans la » première quinzaine [1]. »

Observ. CCCXIV, *recueillie par M.* Souchier, *élève interne*

[1] Je ne crois pas cette observation fondée.

à la clinique de M. Lallemand, *et approuvée par cet illustre professeur.* Vingt-cinq ans, constitution assez forte, tempérament sanguin. Ulcères dans l'intérieur de la gorge (chancres sur la couronne du gland, bubon à l'aine droite. Guérison momentanée du bubon par les sangsues et les émollients, et des ulcères par les applications mercurielles). Inutilité des pilules mercurielles contre les ulcères supérieurs, qui ont augmenté après la disparition des autres symptômes. Guérison par quatre grains de perchlorure.

Observ. CCCXV (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 359). Ulcère rongeant à la base de la luette (rien n'établit qu'il fût vénérien). Cure palliative avec les frictions mercurielles. Trois ans après réapparition du même symptôme, avec un plus grand degré de gravité. Cure définitive (elle ne s'est pas démentie depuis 1811) par cent vingt grains d'or divisé.

Observ. CCCXVI (extr. de la thèse de M. Destouches, page 17). Tempérament sanguin, forte constitution, vingt-trois ans. Un an après des chancres et des bubons traités par les préparations mercurielles, ulcères aux amygdales. Guérison par trois grains de perchlorure. Cure de deux ans.

Observ. CCCXVII (idem, page 20). Tempérament bilioso-lymphatique, trente ans. Blennorrhagie, chancres, bubons. Cure palliative par un traitement mercuriel. Cinq ans après, ulcère à la commissure des lèvres, qui s'étend dans la bouche. Guérison par le perchlorure. Cure qui date de dix-huit mois.

350. — Observ. CCCXVIII, *recueillie par moi à l'hôpital des Vénériens* (salle 2, n° 47, clinique de M. Cullerier neveu). Ulcère à la gorge; inefficacité des préparations mercurielles, de la tisane de Felz. Guérison obtenue par sept grains dix douzièmes de perchlorure.

Lecleri (Catherine), âgée de quarante-huit ans, entrée le 8 juillet 1823, eut, il y a quatre ans, un ulcère à la gorge, qui fut traité dans cet hôpital par les sudorifiques et la liqueur de Van-Swieten (quarante-huit doses [1]). Cinq semaines

[1] Chaque dose contient un quart de grain de sublimé : elle est administrée dans un verre d'eau simple ou dans la tisane dont le malade fait usage.

après l'apparente guérison obtenue par ces moyens, nouvel ulcère dans la même région. Seconde guérison *aussi solide* que la première, obtenue par l'onguent napolitain (deux cents grammes, six onces deux gros) employé en frictions. Aujourd'hui la maladie s'est manifestée de nouveau : le voile du palais, perforé dans un point, présente sur toute sa surface des ulcères plus ou moins profonds, et les cicatrices de ceux dont j'ai parlé plus haut. Les amygdales engorgées rétrécissent l'isthme du gosier et gênent la déglutition. La malade est affligée d'une surdité presque complète, qui date de quatre années, époque de l'apparition des premiers symptômes ; elle ne se rappelle point avoir présenté des symptômes vénériens primitifs. Depuis la cessation de la menstruation, qui date de l'âge de quarante-cinq ans, la malade a été prise d'un écoulement qui n'est pas continu. La tisane de Feltz lui a d'abord été administrée, elle en a pris du 13 au 24 juillet trois bouteilles ; on la suspendit une première fois le 19, parceque la malade se plaignit de douleurs au larynx, et de souffrances générales qui revenaient toutes les nuits et troublaient son sommeil. La seconde suspension eut lieu le 23, jour où on pratiqua un séton. Cette même tisane fut reprise, et la malade en consomma quinze bouteilles, du 5 au 30 août. Elle fut suspendue deux fois dans cet espace de temps ; on y renonça enfin, ainsi qu'à toute préparation mercurielle, et le 6 octobre on commença l'usage du perchlorure. Cette malade sortit guérie le 16 décembre 1823, après cent-trois jours de ce dernier traitement. Elle a employé en friction sur la langue quatre-vingt-quatorze douzièmes de muriate d'or. Il fut suspendu une fois pour cause de salivation ; tout le temps du traitement la dose a toujours été d'un douzième par friction. Le séton a été supprimé vers la

fin du traitement. La malade a fait usage d'une tisane simple.

351. — Je n'ai jamais eu occasion de revoir cette malade, de sorte que je ne puis pas dire si cette guérison s'est démentie; mais il n'en reste pas moins vrai que le muriate d'or a guéri une affection que le mercure avait palliée deux fois. La surdité est restée la même, et c'est ce qui m'a empêché d'interroger la malade, pour savoir d'elle si l'emploi du sel aurifique avait occasioné quelque mouvement critique. Je ne manquerai pas non plus de faire remarquer combien le mode d'administration a été vicieux; on n'a jamais fait varier la dose, et confondant par routine la salivation critique produite par le mercure, avec celle toute critique occasionée par l'or, on a eu le grave tort de suspendre l'emploi du médicament, et par conséquent on a interrompu un mouvement critique qui pouvait, s'il eût été favorisé, ou seulement entretenu, accélérer la guérison. Pendant long-temps, chez cette malade, le sel aurifique a été administré incorporé à la gomme en poudre; celle-ci, mouillée par la salive, mettait obstacle à ce que la friction pût être bien faite. Le médecin ayant remarqué cet inconvénient, a fait changer la poudre qui servait de véhicule, et l'a fait remplacer par la poudre de réglisse; mais celle-ci décompose, comme la première, assez rapidement le sel aurifère. Quelques jours après la sortie de Catherine Lecleri, je demandai à un des deux internes qui faisaient le service sous M. Cullerier neveu, qu'il me confiât les *folios* qui sont placés à la tête du lit de chaque malade, et sur lesquels sont indiqués les symptômes de la maladie et la marche du traitement, folios que ces messieurs recueillent après la sortie des malades. Je désirais prendre l'adresse de Catherine Lecleri, et celle d'une autre malade dont j'ai aussi

recueilli l'histoire ; cet interne me refusa en me disant *qu'il ne voyait pas la nécessité de me laisser prendre des observations sur lesquelles il avait des vues ultérieures ; qu'il possédait sept à huit cas de traitement par le muriate d'or suivi de guérison parfaite, et qu'il ne croyait pas devoir les confier à d'autres.* Ce que je désirais savoir était de peu d'importance, je n'insistai point, et me retirai fort content d'avoir appris que l'hospice des Vénériens avait vu plusieurs observations qui attestaient le triomphe du sel aurifère. On peut du reste dire que quand on l'y emploie, c'est qu'on ne sait plus que faire, et qu'il y guérit pour ainsi dire *contre vents et marées*, tant il y est administré presque en dépit du sens commun. C'était du moins ainsi à l'époque (1823) où j'ai recueilli cette observation.

352. — Observ. CCCXIX (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 161). Bubon, il y a cinq ans, qui se dissipa en peu de temps et fut remplacé par une leucorrhée et des ulcères autour de la vulve. Ces ulcères, dont la base devint dure comme de la corne, fournissaient un pus fétide et causaient d'horribles douleurs. Faiblesse, maigreur excessive, pouls petit et fréquent, appétit et sommeil presque nuls ; inutilité d'un traitement mercuriel. Guérison par six grains de perchlorure. *Crise*, sueurs abondantes pendant onze jours, déjections alvines assez copieuses pendant trois jours.

Observ. CCCXX, *par M.* Méjan (extr. du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie qui résiste à plusieurs traitements mercuriels, excroissances qui surviennent sur le trajet de l'urèthre, et contre lesquelles le mercure administré à plusieurs reprises et les fondants sont aussi inefficaces. Guérison par six grains de perchlorure.

353. — Observ. CCCXXI, *par M.* Beauclaid. Complexion maigre, trente ans ; depuis quatre ans, chancres autour du gland, rhagades à l'anus, reste d'écoulement non douloureux de matières légèrement jaunes, par le canal de l'urèthre, et ulcères dans l'intérieur de la bouche. Depuis quatre ans aussi,

traitements mercuriels multipliés, tous suivis avec exactitude, persévérance et régime sévère; le mal cependant allait en augmentant. Guérison par huit grains de perchlorure : tous les symptômes avaient disparu après les trois premiers grains: pendant l'usage des cinq derniers, quelques bains de siège froids, pour arrêter un léger suintement par l'urèthre, qui persistait. Cure confirmée par neuf années de bonne santé, pendant lesquelles le malade se marie et devient père de plusieurs enfants bien sains, et qui continuent de se bien porter.

OBSERV. CCCXXII, *recueillie par M.* SOUCHIER, *élève interne, à la clinique de M.* LALLEMAND, *et revue par ce professeur.* Vingt-cinq ans, tempérament lymphatico-sanguin, forte constitution. Fistules à l'anus. (Il y a quatre ans, blennorrhagie et poireaux, guéris sans doute, par les mercuriaux.) Guérison par quatre grains de perchlorure.

OBSERV. CCCXXIII, *par M.* WETER, (extr. du mémoire de M. Chrestien). Malgré un traitement mercuriel de huit à neuf mois, chancres au gland, ulcérations dans la gorge. Cure radicale par huit grains de perchlorure.

Nous devons huit observations à M. Weter: ce médecin, dans une lettre qu'il écrivait à M. Chrestien en les lui envoyant, lui déclara en posséder un bien plus grand nombre, mais le temps lui a manqué pour les transmettre. Ces observations sont rédigées péniblement et renferment peu de détails; cela tient à ce que M. Weter est Allemand, et s'exprime difficilement en français.

OBSERV. CCCXXIV (extr. de la thèse de M. Destouches, page 25). Tempérament lymphatique, vingt-quatre ans. Chancre à la verge et sur l'aile gauche du nez. Guérison momentanée par le sublimé. Six mois après les deux chancres reparaissent. Guérison par trois grains de perchlorure. Cure de deux ans.

OBSERV. CCCXXV et CCCXXVI (extr. du mémoire de M. Chrestien). M. Barrié n'avait encore, en 1815, trouvé que deux malades qui aient consenti à essayer du perchlorure : ils se sont tous deux bien trouvés de l'essai. « Tous deux, écrit » M. Barrié, étaient atteints depuis plus de six mois d'ulcères

»vénériens dans la gorge et de chancres aux parties génitales, »qui avaient résisté aux frictions mercurielles et à d'autres »moyens. Plusieurs personnes que j'ai vues naguère, et qui »ont fait usage de vos préparations, m'ont assuré en avoir ob- »tenu les effets les plus salutaires.»

354. — OBSERV. CCCXXVII, *par M.* PONS (extr. du mémoire de M. Chrestien). Depuis environ trois ans, végétations au fondement, aucun traitement. Après une nouvelle infection, chancre sur le gland. Cure palliative par douze frictions mercurielles. Réapparition, peu de temps après, des mêmes symptômes : inefficacité du sublimé. Cure définitive et confirmée par un intervalle de plus de deux années, par trois grains de perchlorure en cinquante frictions.

355. — OBSERV. CCCXXVIII, *par M. le baron* GIRARDOT. Tumeurs indolentes aux aines, chancres à la verge, inefficacité des mercuriaux. Guérison par le perchlorure.

» Un officier qui avait été plusieurs fois atteint de vi- »rus vénérien, portait depuis deux ans aux glandes ingui- »nales deux tumeurs dures, rénitentes, sans douleur ni »inflammation, et du volume d'un très gros œuf de poule. »La verge était en outre le siége de deux chancres qui »avaient disparu après plusieurs traitements mercuriels, »pour reparaître ensuite. Quant aux bubons, ni les fric- »tions mercurielles, ni l'application de la glace, ni les »fomentations d'ammoniaque, non plus que les cataplas- »mes les plus émollients, n'avaient pu y déterminer aucun »changement. Le malade était désireux de se soumettre »à un traitement qu'il avait entendu vanter par ses cama- »rades. Enhardi par l'expérience que j'avais acquise des »effets du muriate d'or dans ce pays, je lui en prescrivis »un sixième de grain en friction sur la langue. Au bout »de quinze jours les tumeurs se sont enflammées et »sont devenues douloureuses. Je prescrivis l'application »de cataplasmes émollients renouvelés trois fois par jour.

» Cinq semaines étaient écoulées à dater du jour de la pre- » mière friction, que les deux bubons s'ouvrirent; il s'en » écoula une grande quantité d'une sanie ichoreuse, qui n'a » jamais pris la consistance d'un pus bien élaboré, ce qui » me fit craindre que les plaies ne restassent fistuleuses. Au » bout de trois mois de frictions exactement faites, les » chancres avaient entièrement disparu, ainsi que tout » l'engorgement du tissu cellulaire qui se trouvait au pour- » tour des glandes de l'aine. Cependant il restait un clapier » qui était le siége d'un écoulement lymphatique. Il y a trois » semaines, à l'aide du bistouri, je mis à découvert les foyers » purulents, et je les pansai avec le cérat simple. Aujour- » d'hui (16 janvier 1826) l'un se trouve très bien guéri » sans cicatrice difforme, le second le sera, j'espère, dans » peu de temps; les chancres de la verge n'ont plus re- » paru. Cet officier, du reste, a repris de l'embonpoint, jouit » d'un appétit excellent, ne ressent aucune douleur, dort » bien, et n'a jamais un instant cessé de faire son service, » qui est fort actif et fort pénible. Et cependant, depuis » douze jours, après avoir joui pendant tout le mois de » décembre d'une température de dix à douze degrés de » chaleur, nous avons eu continuellement douze, quatorze, » dix-huit, et vingt de froid, sans presque de neige. »

356. — C'est avec raison que M. le baron Girardot signale ce grand changement dans la température. En envoyant cette dernière observation à M. Chrestien, il ne manque pas de lui signaler comme un des plus précieux avantages des préparations d'or, de pouvoir être administrées presque sans précaution. Il ne pense pas qu'il en soit de même des préparations mercurielles, lui déclare n'avoir jamais osé les prescrire en hiver, tout le temps qu'il a habité la Pologne, à moins de promesse expresse

du malade de ne pas quitter un seul instant, pendant tout le temps du traitement, une chambre bien chaude.

Observ. CCCXXIX, *du même*. Bonne constitution. Bubon dur, rénitent, douloureux, chancre à la verge. Inefficacité d'un second traitement par le mercure et les sudorifiques; diète sévère pendant sa durée. Un premier traitement mercuriel par les frictions, d'une durée de deux mois, avait fait momentanément disparaître ces symptômes. Traitement par le perchlorure à hautes doses; à la quinzième friction à un septième de grain, inflammation du bubon, que des cataplasmes maturatifs font abcéder. Guérison par douze grains de sel aurifère par septièmes, et huit grains par cinquièmes. Ces hautes doses n'ont donné lieu à aucune espèce d'accident.

Le 15 novembre 1827, M. Girardot écrivait de Varsovie: *Toutes les cures que j'ai obtenues sont constantes.* Il dit, dans la même lettre: *Chaque jour j'obtiens des succès étonnants avec votre muriate* (la lettre est adressée à M. Chrestien), *et je ne combats plus cette maladie autrement; ma conscience s'en trouve à merveille, et mes patients encore mieux.* Ces dernières lignes sont la conséquence forcée de ce qu'il disait dans une lettre précédente: « Depuis mon retour à Varsovie (mars 1826) j'ai vu plu- » sieurs malades attaqués d'un virus vénérien qui avait » résisté à tout traitement mercuriel administré de diverses » manières. Au bout de trois à quatre mois de frictions » faites assiduement le soir, à la dose d'un cinquième de » grain (ce qui vous paraîtra énorme (95, 251) pour » votre climat), j'ai eu la satisfaction de les voir se rétablir, » ayant repris leur gaieté primitive et l'embonpoint qu'ils » avaient perdu. »

357. — Observ. CCCXXX, *par M.* Silhiol (extr. du mémoire de M. Chrestien). Tempérament bilieux, grande susceptibilité nerveuse. Chancre derrière la couronne du gland, quelques jours après un coït impur. Pendant quinze jours,

délayants et pansement avec l'onguent brun; inappétence, agrandissement du chancre, apparition d'un bubon qui devient très volumineux, malgré quelques frictions mercurielles et l'application de cataplasmes émollients. Après quelques jours de repos, traitement par le perchlorure, exercice modéré, abstinence des femmes et du vin. A la dix-septième friction à un quinzième de grain, résolution complète du bubon. Cicatrisation du chancre, déterminée par le nitrate d'argent, à la quarantième friction, toujours par quinzièmes. Enfin cure définitive, obtenue en cinquante-sept jours par quatre grains de perchlorure. Le malade, pendant ce traitement, a recouvré son appétit, s'est senti plus dispos et plus vigoureux, et, malgré sa susceptibilité nerveuse, n'a nullement été incommodé par le sel aurifère.

Observ. CCCXXXI, *par M.* Souchier. Syphilis qui date de six ans et a été réfractaire à toutes les préparations mercurielles connues; ulcère considérable et très profond sur le prépuce; deux bubons squirrheux avec sinus fistuleux. Guérison par sept grains de perchlorure, suppuration des deux bubons; elle a été favorisée par la compression. Cure qui date de deux années.

Observ. CCCXXXII, *par M.* Récolin (extr. du mémoire de M. Chrestien). Tempérament éminemment scrophuleux. D'abord gonorrhée qui se supprime; peu de temps après, bubons qui s'abcèdent, et un chancre à la couronne du gland. Pendant trois mois traitement par le mercure éteint (262) et le mercure soluble (264, 265): les bubons deviennent fistuleux et les chancres squirrheux, en outre toux sèche et continuelle. Traitement par des tablettes de muriate d'or à un quinzième, tous les deux jours, et un oxide d'or en frictions sur les gencives, et en pilules avec les extraits de ciguë et de bourrache; décoction des bois sudorifiques et de racine de guimauve pour boisson; frictions sur les bubons avec une pommade contenant du même oxide. Guérison; un point fistuleux persiste cependant, parceque le malade s'est refusé à le laisser ouvrir, comme il avait été fait pour les deux autres, qui sont parfaitement cicatrisés.

Observ. CCCXXXIII et CCCXXXIV, *par M.* Pons (extr. du mémoire de M. Chrestien). Chez une dame *dont le mari*

avait été guéri d'une syphilis primitive par les préparations d'or, chancre sur les grandes lèvres, répercuté [1] par une application de vitriol. Grossesse, accouchement d'un enfant couvert de pustules. Huit jours après, bubon, douleurs rhumatismales aux extrémités inférieures, qui cédèrent par l'usage d'une décoction de salsepareille et de bois, et des pilules de Belloste : le bubon persista. Après des soins préparatoires, traitement par les frictions (trois gros de pommade mercurielle double par friction; douze frictions) : engorgement d'une glande sous-maxillaire, qui suppure et laisse des carnosités qui résistent aux applications caustiques. Emploi infructueux du calomel à l'intérieur pendant trois mois. Guérison par trois grains de perchlorure en quarante-cinq frictions.

359. — Observ. CCCXXXV, *par M.* Beauclaid. Tempérament bilieux, trente-cinq ans. Il y a quelques années, après un coït suspect, chancres autour du gland, bubon ulcéré aux aines. Cure palliative par un traitement local avec l'onguent brun. En 1818, après dix-huit mois de mariage (dans ce dernier laps de temps, enfant qui a toujours joui d'une fort bonne santé [2]), végétations à l'anus; plus tard, ulcérations supérieures qui, dissipées par des gargarismes astringents, reparurent, persistèrent, et devinrent très douloureuses. Premier traitement (par le sublimé en pilules et une tisane avec les racines de salsepareille et de saponaire) inutile. Second traitement par

[1] Cette répercussion d'un accident primitif par une application de vitriol nous semble avoir la plus parfaite analogie possible avec la méthode de MM. Ribes et Ratier (239) : on voit ici quelles en sont les conséquences.

[2] La bonne santé de cet enfant s'explique assez difficilement, et si les premiers symptômes n'avaient point été dissipés par un traitement absolument local, on pourrait considérer les symptômes secondaires comme dépendant d'une nouvelle infection. Il en faut forcément conclure qu'il peut arriver, fort rarement à la vérité, qu'un homme portant en lui un vice syphilitique latent ait un enfant sain. La bonne santé de la femme aura sans doute, dans ce cas, contrebalancé la fâcheuse influence exercée par le mari.

les frictions avec l'onguent mercuriel à faibles doses, bains : à la sixième friction, salivation abondante qui dura un mois, quoique combattue convenablement. Guérison par huit grains de perchlorure. Dix années se sont écoulées depuis que cette cure a été opérée, et aucun accident n'est survenu qui pût faire douter de sa solidité.

OBSERV. CCCXXXVI, *recueillie par M.* SOUCHIER, *élève interne à la clinique de M.* LALLEMAND, *et approuvée par ce professeur.* Quarante-cinq ans, tempérament bilioso-sanguin, constitution forte. Quatre mois après une blennorrhagie *guérie* par une tisane diurétique; ulcères à la gorge, excroissances charnues sur la base de la langue. Inutilité de la liqueur de Van-Swieten, des frictions mercurielles et des sudorifiques. La solution de sublimé même, administrée pour résoudre les excroissances, fait reparaître les ulcères, qu'avaient momentanément guéris les premiers traitements. Ventouses scarifiées au cou. Guérison par cinq grains de perchlorure : exaltation des facultés digestives, propriétés hilariantes de l'or (85).

360. — OBSERV. CCCXXXVII, *par M.* CANONGE (extr. du mémoire de M. Chrestien). Blennorrhagie, chancre calleux sur le prépuce, ulcère très profond sur chaque amygdale (après une syphilis primitive fort grave qui résista à divers traitements mercuriels); mauvais état général. Inutilité de plusieurs traitements mercuriels et autres, dirigés par un bon praticien. Guérison par l'oxide d'or par l'étain. Cure confirmée par une expérience de vingt mois.

OBSERV. CCCXXXVIII, *par M.* RISUENO. Tempérament sanguin-bilieux, âgé de vingt-deux ans. Gonorrhée, ulcères à la verge, végétations, douleurs ostéocopes. Ces symptômes, qui datent de deux ans, ont été combattus en vain par diverses préparations mercurielles. Guérison en vingt-cinq jours par trois grains de perchlorure, le petit-lait pour tisane. *Crise* par des sueurs très abondantes d'une odeur âcre et fétide, et par des urines sédimenteuses et très copieuses.

OBSERV. CCCXXXIX, *par M.* SOUCHIER. Constitution forte, passions vives. A vingt et un ans, blennorrhagie combattue par les antiphlogistiques ; un léger écoulement persista. Treize mois après, à la suite d'excès de boisson, exarcerbation de la gonorrhée; neuf jours après, bubons énormes, chancres dans

l'arrière-bouche. Premier traitement, par les frictions mercurielles (dix-huit) et les pilules de mercure gommeux de Plenck en grande quantité : exacerbation des accidents. Second traitement, par la tisane de salsepareille et un régime très doux. Esquinancie violente, provenant de l'accroissement de l'inflammation ulcérative, voix rauque, haleine fétide. Traitement par le perchlorure (l'usage du baume de Copahu tarit rapidement l'écoulement), régime très peu nourrissant. Guérison rapidement obtenue par six grains du sel aurifère. Suppuration abondante des bubons. Cette cure, opérée vers la fin de novembre 1825, ne s'est point encore démentie (mai 1828).

Observ. CCCXXXIX *bis, du même.* Trente-deux ans. Blennorrhagie qui date de six ans; chancres au gland et au prépuce; bubons squirrheux et indolents; ulcérations de la membrane pituitaire; fétidité de l'haleine. Inefficacité de cinq traitements mercuriels. Guérison par six grains de perchlorure. Suppuration des bubons : il fallut faciliter la fonte d'un des deux par la compression. Le malade jouit après le traitement d'une meilleure santé qu'auparavant. Cette cure, qui date actuellement (mai 1828) de plus de deux ans et demi, ne s'est point encore démentie.

Observ. CCCXL, *par M.* Girardot. Constitution forte, vingt-six ans. En septembre 1824, chancres à la verge, ulcérations aux amygdales, bubon énorme. Premier traitement qui dura cinq mois : vingt-cinq grains de sublimé en dissolution. Guérison des chancres : le bubon s'abcède et se cicatrise, mais les ulcères supérieurs s'étendent; les os du palais, du nez deviennent douloureux. Deuxième traitement de quarante-huit jours : diète sévère, tisane de salsepareille et de sassafras, vingt-deux frictions avec l'onguent mercuriel double, d'un gros et demi chacune. Amaigrissement, yeux caves et cernés, haleine des plus fétides, ulcérations qui envahissent toute l'arrière-bouche et les fosses nasales; les os du nez sont exfoliés, les cornets détruits; otorrhée extrêmement fétide, surdité incomplète. Pilules avec l'extrait de gentiane et un quart de grain d'or divisé; injections dans l'oreille avec une décoction de graine de lin et de têtes de pavot blanc; on touche les ulcères de la bouche avec le collyre de Lanfranc. Amende-

ment, appétence ; addition au traitement du perchlorure en frictions sur la langue. Guérison définitive le 4 février 1826. Le malade a consommé dix grains d'or divisé et trente grains de perchlorure, commencés à un sixième et terminés à un tiers. *Crise* d'abord par une salivation douce[1], ensuite par des sueurs très copieuses, d'un rouge pâle, sans dépôt, d'une odeur d'acide urique ; exfoliation des os palatins ; le nasillement ainsi que la surdité persistent. Une lettre de M. Girardot, du mois de novembre 1827, m'apprend que cette cure ne s'était point encore démentie à cette époque.

361.—Observ. CCCXLI, *par M.* Beauclaird. Bubons, chancres, ulcérations pustuleuses du cuir chevelu, chapelet de Vénus. Inefficacité des mercuriaux. Guérison par sept grains de perchlorure.

« M. F*** aîné, de Clermont, agriculteur, âgé de cin» quante ans, d'un tempérament sanguin, avait contracté, » à l'âge de trente ans, une blennorrhagie qui s'éteignit » sous l'emploi d'un traitement par le muriate suroxigéné » de mercure. Dix ans après il en contracta une seconde » avec un chancre autour du gland, qui disparut après » quinze jours de l'usage d'une tisane dite adoucissante, » et d'une pommade dont je ne connais pas le nom, avec » laquelle il pansait cet ulcère. Depuis lors il avait eu, à di» verses époques, quelques excoriations autour du gland, » de légères excroissances à l'anus, et de prétendus aphthes » dans la bouche ; ces accidents annonçaient bien évidem» ment que le vice syphilitique infectait ses humeurs. Huit » années cependant s'écoulèrent sans que le malade éprou» vât d'autre incommodité que celle occasionée par l'appa» rition des symptômes que je viens d'énumérer, et contre

[1] M. Girardot a cru devoir suspendre le sel aurifère à cause de cette salivation, et la combattre par un minoratif, des pastilles de soufre et une décoction d'orge acidulée avec l'acide sulfurique.

26.

» lesquels on ne dirigea aucuns moyens, parcequ'ils se dis-» sipaient en fort peu de temps. Le malade s'exposa à une » nouvelle infection, et fut bientôt atteint d'une blennor-» rhagie avec chancres autour du gland et engorgement » des glandes des aines. Un médecin, qui fut consulté, em-» ploya tour à tour les tisanes adoucissantes, le muriate » suroxigéné de mercure; plus tard, les bains, les fric-» tions avec les pommades mercurielles, les tisanes sudo-» rifiques. Après quatre mois de ce traitement, les sym-» ptômes disparurent complètement; cependant il fut encore » continué pendant deux mois. Six mois s'étaient à peine » écoulés depuis cette époque, que M F***, quoique me-» nant une vie à l'abri de tout reproche, se vit tout-à-coup » affligé de deux bubons douloureux dans les aines, d'un » chancre sur le dos de la verge, de plusieurs ulcères dans » l'intérieur de la bouche, de pustules dans le cuir che-» velu, et du *corona Veneris*. Ce fut dans cet état que le » consultant vint me trouver.

» L'observation qu'il me fit de l'impossibilité où il était, » vu le genre de ses occupations, de suivre exactement » un traitement par le mercure, me détermina à lui con-» seiller les préparations d'or, et, dès le soir même, il » fit une friction sur la langue avec une fraction d'un grain » de muriate divisé en quatorze doses. Cette friction fut » répétée régulièrement tous les soirs jusqu'à l'emploi de » sept grains de muriate divisés, le second en treize prises, » le troisième en douze, etc. Les tumeurs furent recou-» vertes avec l'emplâtre de *vigo cum mercurio*, et le chan-» cre de la verge pansé avec le cérat de Galien. Au bout de » vingt jours, les bubons et les ulcères de l'intérieur de la » bouche avaient disparu; au trentième jour, le *corona* » *Veneris* se détachait par grosses écailles; au quarantième

» jour il n'existait aucune trace de maladie. Pendant tout » le temps du traitement le malade se priva de tout aliment » et de toute boisson excitants ; il usa particulièrement de » végétaux, qu'il aimait beaucoup. Il y a six ans (1823) » que ce malade est guéri, et depuis lors la brillante santé » dont il jouit n'a été troublée par aucun évènement qui » puisse faire soupçonner le moindre germe de syphilis. »

Quatre nouvelles années se sont écoulées depuis que M. Beauclaird a communiqué cette observation à M. Chrestien, et la guérison ne s'est pas plus démentie que pendant les six années précédentes.

OBSERV. CCCXLII et CCCXLIII, *recueillie par moi auprès du malade lui-même, qui dut sa guérison aux soins de M.* LALLEMAND. Chez le mari, après plusieurs traitements mercuriaux, éruption dans la tête, alopécie. Chez la femme, soupçon d'infection vénérienne. Double guérison par l'or divisé.

M. A....., âgé de quarante-deux ans, contracta, il y a vingt ans, étant aux armées, une affection vénérienne ; on le soumit, à l'hôpital où il entra, à un traitement par les frictions mercurielles. Au bout d'un mois, il fut renvoyé *guéri;* il ne tarda point à rentrer dans ce même hospice pour être traité d'une gale qu'il avait contractée peu de temps après sa sortie : il fut guéri de cette nouvelle maladie par l'emploi du soufre à l'intérieur et à l'extérieur. M. A..... quitta le service, et, trois années après être rentré dans la vie civile, il se maria. Quinze années s'étaient déjà écoulées depuis le jour où il avait contracté l'affection vénérienne dont nous avons parlé, et pendant cette longue période de temps, il n'avait éprouvé d'autres accidents que de légers maux de gorge ; il avait aussi remarqué que la base du gland était assez souvent envahie par de petits boutons blancs. M. A....., nouvellement

marié, possédant une femme jeune et jolie, lui prouva vivement combien il l'aimait; cette surexcitation fit renaître la maladie, qui, pour ainsi dire, dormait depuis tant de temps, et fit renaître des accidents dont la durée empoisonna plusieurs années de sa vie. Le mal de gorge se montra de nouveau, mais avec une bien plus grande intensité; deux boutons apparurent de chaque côté du menton; ils paraissaient communiquer avec deux ulcères qui se montrèrent à la face interne des joues de chaque côté de la mâchoire inférieure; un troisième ulcère ne tarda point à envahir le fond de la gorge. M. A....., justement inquiet de l'apparition de ces accidents, alla consulter M. le docteur Lerminier, qui, après un examen attentif des boutons et des ulcères, les déclara vénériens, et conseilla l'usage du sirop de *Cuisinier* avec le sublimé; la dose était d'une cuillerée à bouche tous les matins, dans une décoction très rapprochée de salsepareille. M. A....., obligé de quitter Paris pour aller à Marseille, suivit ce traitement dans cette dernière ville. Madame A..... y accoucha, presque en arrivant, d'un enfant qui était remarquable par sa belle santé: sa mère le nourrit. Un mois après sa naissance, cet enfant commença à être tourmenté par des convulsions, ses digestions ne se firent plus bien; le médecin qui fut consulté conseilla des demi-bains de décoction de guimauve: survinrent des pustules à l'anus; il ne fut pour cela rien changé au traitement. Cependant, tourmenté par les parents, que cet accident inquiétait, le même médecin prescrivit de laver ces mêmes pustules avec du lait dans lequel on avait préalablement fait bouillir du cerfeuil. Pendant ce traitement, les accidents du côté du tube intestinal ne s'amendèrent point, et ils augmentèrent tout-à-coup avec une grande intensité après la disparition subite des

pustules de l'anus : l'enfant mourut à six semaines, sans avoir eu le temps de dépérir. La nécropsie en fut faite ; on lui trouva un ulcère assez considérable dans l'œsophage, symptôme qui du reste avait dû être plus que suffisant pour causer la mort de l'enfant.

M. A..... devait attribuer la mort de son enfant à l'affection qui le tourmentait ; il consulta un second médecin, qui partagea absolument son opinion, lui conseilla les frictions mercurielles et le sirop dépuratif du docteur Larrey. Au moment où il commença ce nouveau traitement, il lui était survenu des condylômes à l'anus, qu'il avait fait disparaître en les pansant avec l'onguent gris. Trois mois après, tous les accidents avaient disparu, et M. A..... parut jouir de la meilleure santé. Madame A..... devint alors grosse pour la seconde fois ; elle accoucha fort heureusement d'un garçon d'une fort belle santé, qui a maintenant (août 1827) cinq ans, se porte parfaitement bien, et n'a éprouvé d'autres accidents que ceux qui accompagnent la dentition chez la plupart des enfants. M. A..... fut obligé de changer de résidence. Arrivé à Toulouse, de nouveaux symptômes du mal vénérien se montrèrent : la tête se remplit de boutons, les cheveux tombèrent en partie, et la main gauche offrit un symptôme fort singulier : au centre on voyait un cercle d'une couleur différente de celle de la peau ; l'épiderme se soulevait et s'enlevait presque d'une seule pièce sur toute la superficie de ce cercle ; les jointures des phalanges offraient le même phénomène : la peau, sous cet épiderme enlevé, était au vif, et saignait avec la plus grande facilité ; toute la partie de la main comprise dans l'intérieur de ce cercle et toute celle située au dehors était très saine. La liqueur de Van-Swieten fut conseillée à M. A..... ; il en fit usage pendant un temps

assez long sans aucun bénéfice. Madame A..... , pendant cette nouvelle période morbide , devenue grosse, était accouchée d'un enfant qui vint au monde tout couvert de plaques blanchâtres qui avaient à peu près l'aspect d'une dartre furfuracée. Il mourut douze heures après sa naissance.

Ce fut à la suite de ce nouveau malheur , et étant dans l'état précédemment décrit, qu'on engagea M. A..... à se transporter à Montpellier, et à y consulter M. le docteur Lallemand , qui le mit de suite à l'usage du muriate d'or ; madame A..... fut aussi soumise au même traitement; quoiqu'elle n'eût jamais paru se ressentir en rien de l'affection qui tourmentait son mari. Cependant, au moment de son arrivée à Montpellier, elle avait la bouche embarrassée par une infinité de petites cordes blanchâtres qui tapissaient la membrane muqueuse des joues et des gencives. M. A..... prit six grains de muriate d'or et de soude dans l'espace de soixante-quatorze jours ; le premier était divisé en seize prises, le second en quatorze, le troisième et le quatrième en douze, et les deux derniers en dix doses. Le sel aurifique causa chez M. A..... une très vive excitation : il eut de nombreux saignements de nez; le sang parut se porter au cerveau avec tant de force, que M. Lallemand lui fit faire deux fois de suite une abondante saignée. Ces six grains de muriate d'or et de soude administrés en frictions sur la langue , avaient peu amendé le mal , et comme les accidents causés par le sel aurifique persistaient, on administra l'or divisé par la lime : le malade en prit d'abord seize grains en seize jours, à un grain par jour, puis dix grains à un grain et demi par jour , puis vingt grains à deux grains par prise. Pendant l'usage de ces quarante-six grains d'or divisé, aussi frictionnés sur la langue, les accidents diminuèrent considérablement , sans qu'on pût observer

aucun mouvement critique. L'excitation cérébrale fut beaucoup moindre; mais il est de la vérité de dire qu'elle persista pendant toute la durée du traitement. La dose de l'or divisé fut encore augmentée, et le malade en prit, pendant dix jours, trois grains par jour, un le matin et deux le soir. Tous les symptômes vénériens étaient presque disparus après l'usage de ces trente grains; quarante nouveaux furent cependant encore administrés pendant une période de dix jours, à raison de quatre grains par jour, deux le matin et deux le soir. Pendant l'usage de ces derniers quarante grains les dernières traces du mal s'effacèrent entièrement; et, après un traitement qui dura cent quarante jours, pendant lesquels il avait pris six grains de muriate d'or et de soude et cent quarante-trois grains d'or divisé, M. A..... fut rendu absolument à la santé, et depuis près de trois ans (août 1827) que cette cure a été opérée, elle ne s'est démentie d'aucune manière.

Revenons à madame A....., qui fut aussi mise à l'usage du chlorure d'or et de soude. Elle en prit six grains en soixante-seize jours; ils furent ainsi distribués : seize, quatorze, douze, trois fois, et huit doses. Après l'emploi du dernier grain, les accidents de la bouche étaient diminués, et pour les faire absolument disparaître, quoique le muriate ne l'ait point incommodée, on mit madame A....., en même temps que son mari, à l'usage de l'or divisé : elle en prit seize grains en dix jours, à raison d'un grain et demi par jour. Mais après le sixième grain, il fallut suspendre, parcequ'il survint des tranchées extrêmement violentes, qui ne cessèrent que lorsqu'on cessa l'or divisé. Enfin, après un repos de cinq à six jours, elle reprit huit prises d'un grain de muriate divisé en dix doses. Il fallut aussi suspendre le sel aurifique, parcequ'il survint une éruption qui couvrit toutes

les parties du corps. Elle ressemblait à des piqûres de cousin, et causait des démangeaisons aussi insupportables. M. Lallemand prescrivit des bains domestiques, dont madame A..... prit un grand nombre; ils calmèrent les accidents, et firent bientôt disparaître cette éruption incommode. Du reste, les symptômes, qu'on était en droit de soupçonner de nature syphilitique, étaient absolument dissipés; elle prit cependant un dernier grain de muriate d'or, divisé en seize doses. Cette cure se fit sans aucun mouvement critique apparent, à moins que l'éruption ne soit considérée comme telle.

Après quatre mois de séjour à Montpellier, monsieur et madame A..... quittèrent cette ville pour se rendre à Lyon; madame A..... y devint grosse pour la quatrième fois. Elle accoucha heureusement, mais d'un enfant mort. Cet enfant fut soumis à un examen attentif par l'accoucheur, qui était en correspondance avec M. le docteur Lallemand; il fut reconnu qu'il était parfaitement sain, d'une fort belle constitution, et mort seulement depuis douze à quinze heures. Madame A....., sur la fin de sa grossesse, devint hydropique; cette maladie de la mère causa très probablement la mort de l'enfant. Nous tenons de M. le professeur Deneux, dont le talent pratique dans l'art des accouchements égale le savoir, que l'hydropisie chez la femme grosse est une cause fréquente de la mort du fruit qu'elle porte.

C'est le 20 décembre 1826 que j'ai eu l'honneur de voir monsieur et madame A....., qui, sur une lettre de M. le docteur Lallemand, se sont fait un plaisir, dans l'intérêt de la science, de me communiquer tous les détails qui précèdent. Tous deux jouissaient d'une santé parfaite. Leur enfant, fruit de la seconde grossesse, âgé de cinq ans, ne se portait pas moins bien. Madame A..... est grosse pour la cinquième fois;

elle est accouchée en mars 1827 d'un enfant parfaitement bien portant. Cette famille habite maintenant Bruxelles; j'ai eu tout dernièrement de leurs nouvelles (mars 1828); tous continuent de se bien porter.

OBSERV. CCCXLIV, *par M.* LALLEMAND. Chancres primitifs guéris à la suite d'un traitement fait légèrement. Trois ans après le sujet se marie, et six mois après son mariage (depuis sa guérison il n'avait vu reparaître aucun symptôme syphilitique), nouveaux chancres; traitement par le sublimé et la tisane sudorifique. Chez la femme, blennorrhagie; cure palliative par les pilules mercurielles et les sudorifiques (*premier traitement mercuriel*). Accouchement d'un *enfant gros et bien portant; mais après le quatrième jour son corps se couvre de pustules, et il mourut au septième dans le marasme.* Chez la mère, nouveaux accidents, amaigrissement, ulcères à la gorge, boutons à la figure. *Second traitement,* par les frictions mercurielles, le sublimé en dissolution, les tisanes et sirops sudorifiques. Salivation à plusieurs reprises, chute des cheveux, maigreur extrême. *Nouvel enfant* qui vient au monde *assez bien portant, mais meurt au cinquième mois, couvert de taches et d'éruptions cutanées. Troisième traitement mercuriel,* sudorifiques, rob de Laffecteur. Mêmes désordres causés par celui-ci que par le second. *Troisième enfant, qui subit le sort des deux autres.* On soumet alors le mari à un traitement mercuriel très long et très compliqué. *Quatrième enfant, qui vient au monde bien portant; mais au cinquième mois taches couleur lie de vin, accompagnées d'engorgements et de dureté; pustules à l'anus, excoriation du sein de la nourrice. Cet enfant maigrit, est faible, sa peau flasque et décolorée, sa figure ridée.* Cet enfant et deux nourrices qu'il eut (il infecta aussi la seconde) furent guéris par le mercure. Il fallut faire subir à l'enfant deux traitements mercuriels, mais enfin il a été parfaitement guéri.

La dame sujet de cette importante observation devient grosse une cinquième fois: affaiblissement de la vue, perte des cheveux, de l'embonpoint, des couleurs. Pilules de Sédillot, elles causent des coliques qui font craindre l'avortement

(307 *ter*). Sublimé; il fatigue l'estomac, cause des nausées. Enfin guérison par sept grains de perchlorure. Excitation générale, augmentation d'activité dans toutes les fonctions, constipation. Retour de la vue, des cheveux, de l'embonpoint, de la fraîcheur.

Le cinquième enfant, nourri par sa mère, a toujours joui d'une excellente santé : à trois ans il était un modèle de santé et de gentillesse. Il eut cependant, pendant quelque temps, des croûtes laiteuses assez abondantes, que dissipèrent des bains tièdes, du cérat opiacé et de la crème fraîche. Cet enfant fut toujours très gros, constipé, très coloré, d'une gaieté et surtout d'une vivacité extraordinaires. C'était un enfant sous l'influence du perchlorure d'or et de sodium. La dame a eu un sixième enfant qui n'a jamais offert la moindre éruption cutanée, la moindre altération dans sa santé.

La première nourrice (OBSERV. CCCXLV) infectée par le quatrième enfant avait fait un traitement mercuriel très complet (trente frictions mercurielles, trois cents pilules de Sédillot, tisane et sirop sudorifiques à haute dose) : salivation abondante. Quelques mois après ce traitement, accouchement d'un *enfant qui ne vécut que quelques jours. Second enfant qui se porte bien jusqu'à trois mois, mais à cette époque dépérit : son corps se couvre de taches brunes ; il lui vient des pustules à l'anus et aux lèvres.* Traitement de la mère, qui n'offrait du reste aucun symptôme extérieur et ne communiquait rien à son mari, par huit grains de perchlorure. *Troisième enfant* qui à dix-huit mois n'avait point encore offert la moindre trace d'infection vénérienne.

La seconde nourrice (OBSERV. CCCXLVI), aussi infectée par le quatrième enfant, avait été *guérie* par trente frictions mercurielles, trente-deux grains de sublimé, tisane et sirop sudorifiques. Six mois après leucorrhée, pustules humides aux parties de la génération. Le mari continue de voir sa femme sans en être infecté. Inefficacité des émollients locaux et généraux, des narcotiques, des astringents. Guérison par huit grains de perchlorure; les symptômes étaient disparus après l'usage d'un grain et demi. Cette dernière cure, qui est la moins ancienne des trois, datait de dix-huit mois quand M. Lallemand les a publiées (1825), et quand je le vis (octo-

bre 1826) il me parla de ces personnes, et me déclara que toutes avaient continué de jouir de la plus excellente santé depuis leur guérison.

Observ. CCCXLVII (extr. du *Dictionnaire des sciences médicales*, article Or). Pustules ulcérées sur le front et le nez; elles s'étaient cicatrisées plusieurs fois et étaient revenues pendant ou après l'usage du mercure et des sudorifiques. Après un repos de plusieurs semaines, administration du perchlorure, qui guérit le malade et lui rend les forces qu'il avait perdues. L'auteur termine ainsi cette observation : *Je n'ai pas eu connaissance que le mal soit revenu.*

Observ. CCCXLVIII, *par M.* Massel. Tempérament sanguin. Tuméfactions au voile du palais, taches sur le visage, les unes d'un rouge pâle et les autres recouvertes d'une croûte jaunâtre (depuis quinze mois). Disparition momentanée par un traitement mercuriel (frictions et sublimé). Après un traitement antiphlogistique préparatoire, guérison par le perchlorure d'or et de sodium. Quatre ans après cette cure aucun symptôme n'avait encore reparu pour la démentir.

Observ. CCCXLIX (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 410). Éruption de pustules présumées de nature syphilitique sur la figure et sur toute l'habitude du corps (le malade avait déjà eu une affection semblable après plusieurs coïts impurs, et il n'en avait été délivré que par un traitement mercuriel). Guérison par le perchlorure.

Observ. CCCL (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 150). Blennorrhagie invétérée, bubon rénitent, chancres, taches cornées sur la peau. Inefficacité d'un traitement par le sublimé en solution. Guérison par neuf grains de perchlorure. *Crise*, urines abondantes pendant trois semaines, déposant un sédiment muqueux, grisâtre, d'une odeur pénétrante.

362. — Observ. CCCLI, *recueillie par moi à l'hospice des Vénériens* (salle 2). Du 10 juin 1823, âgée de vingt-huit ans. Il y a sept ans, blennorrhagie supprimée probablement par des astringents. Six ans après otalgies, maux de gorge, puis chancre au voile du palais; il fait des progrès fort lents; de plus otite et céphalalgie violentes; un an après douleurs ostéocopes. *Premier et deuxième* traitements par la liqueur de Van-Swieten, absolument inutiles. *Troisième* traitement par la ti-

sane de Feltz, avec addition de sublimé; pendant sa durée, saignée pour calmer de violentes douleurs de poitrine; application de sangsues à la vulve, parcequ'une menstruation difficile et irrégulière fait craindre une congestion cérébrale. Cette application de sangsues n'empêche point qu'une angine ne se déclare et n'en nécessite une seconde application; elle ne cède qu'à une saignée du bras : plusieurs fois, comme on le pense bien, il fallut suspendre le traitement. Guérison par sept grains et demi de perchlorure. Le sel aurifère causa de la constipation et irrita un peu la bouche : il fut suspendu pour cela même, mais pendant fort peu de temps.

Observ. CCCLII et CCCLIII, *par M.* Roucher (extr. du mémoire de M. Chrestien). Douleurs vagues dans les membres, insomnie, irritation à la gorge (après une blennorrhagie et des chancres rapidement dissipés par un traitement empirique); chez la femme, leucorrhée, éruption aux parties. Inutilité de plusieurs traitements mercuriels; double guérison par le perchlorure. Cette cure, qui compte plus de dix années d'existence, ne s'est point encore démentie un instant.

Observ. CCCLIV et CCCLV, *du même* (idem). Douleurs vagues, insomnies. Chez la femme, leucorrhée, ulcérations à la vulve, boutons à la face. Insuffisance de plusieurs traitements mercuriels. Double guérison par le perchlorure. Cette cure, aussi ancienne que la précédente, ne s'est pas montrée moins solide.

Observ. CCCLVI, *par M.* Golfin (idem). Après la disparition d'un chancre et d'un bubon qui avaient résisté aux traitements les mieux appropriés, ophthalmie palpébrale avec grande sensibilité de l'œil, éruptions vagues et irrégulières, fréquentes odontalgies, douleurs ostéocopes. Inutilité des mercuriaux et du rob antisyphilitique. Guérison par neuf grains de perchlorure et quarante-neuf grains d'oxide d'or par la potasse, celui-ci en pilules. Le mariage n'a pas déterminé de phénomènes qui démentissent cette cure.

Observ. CCCLVII, *par M.* Benaben. Trois ans après une syphilis primitive caractérisée par des bubons et des chancres, et *guérie* par un traitement mercuriel (liqueur et frictions), boutons indolents et durs sur le corps de la verge, qui bientôt s'ulcèrent et s'accroissent rapidement; douleurs ostéocopes.

Nouveau traitement par la liqueur et les sudorifiques; chancre au voile du palais. Guérison par huit grains de perchlorure. *Crise*, sueurs abondantes. *Cette cure, qui date de quelques années, ne s'est pas démentie.*

Observ. CCCLVIII (extr. de l'ouvrage de Gozzi, page 11). Après plusieurs blennorrhagies et des ulcères sur la verge, traités par les préparations mercurielles, ulcères nombreux à la verge, à la marge de l'anus; douleurs continuelles dans les articulations, insomnies inquiètes. Guérison par le perchlorure, deux mois de traitement. *Crise*, urines et sueurs copieuses. Cette cure ne s'est pas démentie pendant les deux années écoulées entre le moment où elle a été opérée et celui où elle a été publiée.

Observ. CCCLIX (idem, page 13). Quatre mois après des chancres primitifs sur le gland, accompagnés de douleurs dans les bras et dans les épaules, *guéris* par trente frictions mercurielles et des applications caustiques; retour des douleurs et sciatique considérable qui augmente la nuit. Guérison par l'oxide d'or par l'étain. *Crise* par des urines s'augmentant de temps en temps, et par des sueurs extrêmement abondantes et long-temps prolongées.

Observ. CCCLX (idem, page 6). Après deux blennorrhagies accompagnées d'ulcères à la verge, douleurs ostéocopes dans les articulations supérieures et inférieures. Deux traitements dans l'espace de sept ans par les frictions mercurielles, qui procurèrent une guérison momentanée. Peu de temps après le dernier traitement, retour de ces mêmes douleurs, beaucoup plus vives, se propageant dans la tête et dans la poitrine, et parfois tellement violentes qu'elles empêchaient toute espèce de mouvement. Guérison par le perchlorure. *Crise* par des urines copieuses et par des sueurs extraordinairement abondantes.

Observ. CCCLXI (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 217). Chancres primitifs guéris (il y a vingt et un ans) par de simples topiques; reparaissent, et disparaissent combattus de même. Ophthalmie (il y a dix-neuf ans) qui dura deux ans. Vaste ulcère à la jambe (il y a dix-sept ans): il guérit; deux mois après douleurs ostéocopes, exostose sur l'os frontal; le sirop de Cuisinier fait disparaître les douleurs. En 1815 elles

reparaissent, et sont une seconde fois dissipées par les diaphorétiques. En 1816, retour des douleurs, ulcères sur la luette et au voile du palais. Inutilité de la tisane de Vigarous. Guérison par le perchlorure et l'or divisé, le premier administré par absorption cutanée, le second en pansement sur les ulcères. *Crise*, sueurs copieuses qui se soutiennent pendant treize jours. Cure qui en 1821 datait de trois ans, et ne s'est point encore démentie depuis.

M. Soria a déclaré à M. Niel avoir employé le perchlorure avec succès sur des sujets aussi irritables que celui de l'observation qui précède.

363. — Observ. CCCLXII, CCCLXIII et CCCLXIV, *par M.* Palhasse. Triple infection; inefficacité du mercure sous toutes les formes; accidents qu'il cause. Triple guérison par le perchlorure d'or et de sodium.

« M. M***, marchand de cette villle (Figeac), contracta dans sa jeunesse une gonorrhée virulente, qu'il » traita assez légèrement, et dont il se crut guéri. S'étant » marié, sa femme et lui jouirent pendant plusieurs an» nées d'une très bonne santé. Mais madame M*** éprouva, » après ses premières couches, plusieurs symptômes qui » furent considérés, et avec raison, comme vénériens; » car bientôt après il se manifesta, sur le mari et l'enfant, » des accidents qui, offrant tous les caractères de la syphi» lis, ne laissèrent aucun doute sur la maladie de la mère. » A diverses reprises et plusieurs années de suite cette famille » fut successivement traitée par différents médecins, à l'aide » du mercure administré sous toutes les formes; mais, loin » d'éprouver d'heureux résultats de son usage, leur ma» ladie ne fit qu'empirer. L'emploi varié des frictions mer» curielles, du sirop de Cuisinier avec le sublimé, de la » liqueur de Van-Swieten, de la pommade de Cirillo, etc., » n'aboutit qu'à déterminer une diathèse scorbutique et le

» rembrunissement de l'émail des dents. Découragé par
» l'inefficacité des remèdes employés jusqu'alors, cette fa-
» mille me donna sa confiance en 1814, après mon retour
» de l'armée.

» Soumise à mon examen, voici les symptômes que
» je remarquai sur la mère et la fille : 1° figure pâle et
» comme blafarde ; 2° voix un peu rauque ; 3° douleurs au
» pharynx, et principalement pendant la déglutition ; 4° dou-
» leurs ostéocopes dans les bras et dans les jambes ; 5° écou-
» lement d'une matière abondante et jaunâtre par le vagin ;
» 6° cuisson dans le canal de l'urèthre en rendant les urines ;
» 7° douleurs vives dans ces parties après la plus légère fa-
» tigue ; 8° gencives fongueuses et saignantes ; 9° dents
» noirâtres et tremblantes. Le mari ne présentait d'autres
» symptômes que des douleurs ostéocopes et une difficulté
» d'avaler. Ayant facilement reconnu, après l'exacte ob-
» servation de ces symptômes, l'existence d'une maladie
» syphilitique invétérée, il me resta à déterminer la mé-
» thode curative que je devais opposer aux maux qui affli-
» geaient cette malheureuse famille. J'avais connu en
» Espagne des officiers qui m'assuraient avoir été parfai-
» tement guéris de vieilles maladies vénériennes par l'emploi
» du muriate suroxigéné d'or, administré selon la méthode
» de M. Chrestien : je crus dans cette circonstance devoir
» en essayer. J'obtins de si heureux résultats à l'aide de ce
» moyen curatif, que je combinai avec l'emploi des bains
» domestiques et l'usage de la décoction des quatre bois sudo-
» rifiques, qu'au bout de trois mois de traitement les sym-
» ptômes vénériens qu'offraient tous les membres de la
» famille de M. M***, avaient entièrement disparu, et que
» madame M***, qui, depuis treize ans, n'avait pas eu
» d'enfants, devint enceinte et accoucha d'un garçon bien

» portant. Je puis assurer que depuis près de trois ans » (27 août 1817) que je leur ai fait subir le traitement du » muriate suroxigéné d'or leur santé n'a éprouvé aucune » nouvelle atteinte. »

Depuis 1817 cette belle cure ne s'est pas démentie; elle date maintenant de treize années.

Observ. CCCLXV, *du même.* Agé de trente-quatre ans. Il y a six ans, successivement chancres à la verge, à la gorge, bubon, douleurs ostéocopes. Mariage après une guérison apparente, obtenue par les préparations mercurielles long-temps administrées; *enfant émacié qui avait les fesses et l'intérieur des cuisses couvert sd'une éruption pustuleuse et dartreuse, et avait des chancres dans la bouche; il ne tarda point à mourir.* Chez le père, maux de gorge, douleurs ostéocopes. Guérison par le perchlorure, les bains domestiques et la décoction des quatre bois sudorifiques. Second enfant, venu au monde très sain, et qui, depuis août 1817, n'a pas cessé, ainsi que son père, de se bien porter.

364. — Observ. CCCLXVI, *par* Pourché. Blennorrhée, ulcère, avec carie de l'os frontal. Guérison par le perchlorure et un oxide d'or.

« Le nommé Deleuze, d'Alais (département du Gard), » d'un tempérament bilieux, avait été atteint, en 1819, » d'une blennorrhagie et de chancres aux parties génitales. » Des mercuriaux lui avaient été administrés; et, dès la » sixième friction avec un gros d'onguent napolitain, un » ptyalisme s'était manifesté. Lorsque cet accident fut » passé, Deleuze se livra aux occupations de son métier et » ne consulta plus son médecin. Il se contenta de boire de » la tisane d'orge et de douce-amère, et de cautériser ses » chancres avec de l'alun en poudre : ceux-ci disparurent, » mais l'écoulement persista. En 1822, un bouton se mon- » tra sur le front, et s'ulcéra avec rapidité. Le même mé- » decin, de nouveau consulté, prescrivit les mercuriaux et

» les décoctions de salsepareille, de squine, etc... Malgré ce traitement, qui fut continué pendant deux mois, l'ulcère avait envahi les deux paupières et avait dévoré le cuir chevelu jusque vis-à-vis le milieu de la suture pariétale. Deleuze vint à Montpellier, pour y trouver du secours et pour fuir son pays. Il s'adressa à M. le docteur Chrestien, qui, m'honorant de sa confiance, me pria de lui donner mes soins. Cet ulcère, très douloureux, à bords frangés et saignants, fournissait un pus fétide. Je le fis panser avec du cérat éthéré et laudanisé, ainsi qu'avec un cataplasme émollient. Quatre jours après il était moins douloureux, soit par l'effet de ce pansement, soit par le repos, qui avait calmé l'irritation causée par la route. Je fis commencer les frictions sur la langue avec le muriate d'or, et prescrivis le sirop de Portal, avec addition d'oxide d'or au lieu de sublimé, dans les proportions de six onces de sirop et de dix grains d'oxide. Chaque jour, pendant près d'un mois, il prit une cuillerée à bouche de ce sirop. Le muriate d'or, combiné avec de l'axonge, dans les proportions d'un grain et d'une once, était aussi employé pour les pansements de l'ulcère. » Après quarante jours de ce traitement, celui-ci était réduit à l'état de plaie simple; les bords étaient affaissés, et le travail de la cicatrisation commençait à avoir lieu. Je parvins à détacher une portion nécrosée du coronal, située au-dessus de l'épine nasale. Après un mois et demi de séjour à Montpellier, il partit pour son pays, où il continua ses frictions. Trois mois après, j'appris par M. Chamayou, médecin très distingué d'Alais, que Deleuze était parfaitement guéri. Lui-même m'écrivit que depuis son départ il avait consommé huit grains de muriate d'or divisés par dixièmes. Il m'annonça en même temps que sa

» blennorrhée avait tout-à-fait cessé. Il y a quelques mois » que (octobre 1827) son beau-père, passant à Montpellier » pour aller à Cette, vint me voir pour me consulter sur » une affection scrophuleuse ; il m'assura que son gendre » jouissait, depuis sa dernière maladie, de la santé la plus » florissante. »

Observ. CCCLXVII, *par M.* L. Delamorlière. Chancre primitif. Guérison obtenue par la liqueur de Van-Swieten administrée pendant trois mois. Un mois après, orchite qui cède rapidement à des frictions locales faites avec une pommade de protochlorure de mercure. Peu de temps après, éruptions de pustules sur le front et le cuir chevelu. Nouvelle cure palliative, rapidement obtenue par le sublimé et les sudorifiques. Quelques mois après, nouvelle éruption de pustules, orchite, périostoses. *Quatrième* traitement (par le sublimé et les sudorifiques) plus régulier, plus long-temps prolongé que les précédents : il ne procure que la disparition des pustules; on le suspend parcequ'il survient une affection de forme rhumatismale qu'on lui attribue. Bains, régime adoucissant. Persistance des anciens accidents, ulcérations à la peau : bains de vapeur mercurielle (262). Les périostoses seules persistent; l'imminence de la salivation force à suspendre le traitement. Trois années se sont écoulées depuis la première invasion de la maladie. Les périostoses cèdent enfin à un traitement par le perchlorure, administré par M. Delamorlière, qui en a poussé la dose jusqu'à un demi-grain par jour (251). Le sel aurifère a causé une irritation nerveuse du cerveau, pareille à celle qu'avait occasionée le mercure donné à très haute dose (un grain par jour et des frictions mercurielles en même temps [1]).

[1] Notre estimable et excellent confrère croit devoir conclure de cette similitude entre l'accident causé par le mercure et celui qu'a occasioné l'or, et de la différence des doses, qu'un demi-grain de sel aurifère est aussi irritant qu'un grain de sublimé, opinion que nous sommes éloigné de partager. En effet, il a fallu suspendre le mercure, qui n'a pas guéri le malade, tandis qu'on

Voici déjà plusieurs années que le sujet de cette observation est guéri, et qu'il continue de jouir d'une fort bonne santé.

OBSERV. CCCLXVIII, *par M.* SOUCHIER. En février 1825, exostoses très douloureuses depuis quatre ans. Deux traitements mercuriels, le premier par les frictions, le second par le sublimé, n'ont fait qu'aggraver les souffrances du malade et accroître le volume des exostoses. Celles-ci ont apparu quatre ans après une blennorrhagie et des chancres primitifs, dont on avait obtenu la guérison par des sangsues au périnée et l'usage des tisanes rafraîchissantes. Guérison obtenue par six grains de perchlorure, six onces de sirop d'acétate de morphine, des vêtements chauds et un régime approprié. Cette cure continue de se montrer solide (mai 1828).

OBSERV. CCCLXIX, *prise dans la clinique de M. le professeur* LALLEMAND (extr. de la thèse de M. Plaindoux, page 58). Lymphatique, vingt-huit ans. Exostose au tibia, depuis six mois, à la suite de trois syphilis très compliquées traitées par les mercuriaux. Guérison par six grains de perchlorure; l'exostose était dissoute au trente-deuxième jour du traitement.

OBSERV. CCCLXX, *par M.* BENABEN. Syphilis constitutionnelle qui date de quatorze ans (syphilis primitive, bubons, chancres). Impuissance de cinq traitements par les diverses préparations mercurielles. Boutons volumineux et durs sur la surface des grandes lèvres, cicatrices d'anciens chancres à la bouche dures et gonflées, carie avec ulcération des os maxillaires supérieurs. Guérison par douze grains de muriate préparé selon la méthode du Codex. *Crise* par des urines abondantes qui laissent déposer une matière muqueuse, et par une légère moiteur.

364 *bis.* — OBSERV. CCCLXXI, *par M.* DABRY. Syphilis constitutionnelle, symptômes généraux et locaux épouvantables. Insuccès de six traitements mercuriels. Guérison par l'oxide d'or.

« Madame ....., âgée de quarante huit ans, d'une con
» stitution faible, d'un tempérament lymphatique, douée

a pu persévérer dans l'emploi du perchlorure d'or et de sodium, qui a procuré une cure définitive.

» de beaucoup d'imagination, était exposée aux ravages de
» la maladie vénérienne depuis plus de vingt ans. Appelé
» en 1812 pour lui donner des soins, je fus effrayé de l'état
» déplorable dans lequel je la trouvai. En effet, toute sa
» constitution était délabrée; elle avait une fièvre intense
» avec redoublement; son imagination était vivement af-
» fectée par l'intensité des douleurs qu'elle éprouvait,
» et par le peu de succès de six traitements antivénériens
» administrés à des époques très éloignées. J'éprouvai des
» craintes à entreprendre le traitement d'une maladie aussi
» grave, et fus ensuite long-temps indécis sur le mode du
» traitement que je devais employer. Encouragé par un
» succès obtenu tout nouvellement par les préparations
» aurifères sur un sujet dont la constitution était aussi très
» altérée, et vu l'inefficacité des préparations mercurielles
» prises sous toutes les formes, je crus devoir donner la
» préférence à la méthode de M. Chrestien. Voici l'état dans
» lequel était la malade quand elle commença son trai-
» tement :

» Prostration des forces, amaigrissement général, ten-
» dance au marasme, état pathologique du système ner-
» veux caractérisé par des soubresauts dans les tendons,
» des mouvements convulsifs, et parfois du délire; pleurs
» continuels; céphalalgie; douleurs intenses dans les fosses
» nasales, avec écoulement d'une humeur puriforme d'une
» odeur très désagréable; anéantissement du sens de l'odo-
» rat; surdité de l'oreille droite, et difficulté de percevoir
» les sons de l'oreille opposée; langue chargée d'un limon
» grisâtre, bouche mauvaise, haleine fétide; gonflement
» et endurcissement des deux glandes amygdales; en-
» gorgement de toutes les glandes situées dans le tissu
» cellulaire enveloppant les muscles du bas-ventre : près

» du nombril, il y en avait de la grosseur d'un œuf de pi-
» geon. Les ravages causés par le virus syphilitique sur ces
» parties étaient si grands que tout porte à croire que les
» glandes du pancréas, du mésentère et tous les organes
» glanduleux du bas-ventre étaient engorgés; en outre,
» gonflement des grandes lèvres, écoulement d'une humeur
» jaunâtre, corrosive, enflammant les parties internes des
» cuisses; démangeaisons excessives, dysurie, chaleur brû-
» lante pendant l'excrétion des urines; malaise considérable
» en s'asseyant, chancre d'une très mauvaise nature,
» ayant son siége près le méat urinaire. (Il paraît que c'est
» sur cette partie que la maladie vénérienne a toujours
» laissé quelque trace de son existence: en effet, cet ulcère
» n'a jamais disparu complètement à la suite des traite-
» ments; seulement ces derniers lui donnaient un meilleur
» aspect; il devenait plus petit, parfois imperceptible; mais,
» au bout de cinq ou six mois, il s'agrandissait de nouveau,
» redevenait le siége de douleurs très vives, et dès lors les
» symptômes syphilitiques, atténués par le traitement anté-
» rieur, se développaient avec une nouvelle intensité, et
» altéraient ainsi la constitution de la malade.) Tumeurs
» hémorrhoïdales d'une couleur livide; tubercules durs,
» semblables à un condylôme, laissant suinter à sa surface
» une matière ichoreuse, fétide; écoulements par l'anus
» d'une liqueur âcre, très virulente; les matières sterco-
» rales rendues étaient teintes d'un seul côté de ce flux
» puriforme; constipation, difficulté de prendre des lave-
» ments; transpiration d'une odeur si désagréable qu'on en
» était suffoqué en entrant dans l'appartement de la ma-
» lade, etc. Cette personne infortunée, alitée depuis plus
» d'un mois, fut soumise dès le principe à l'usage de l'oxyde
» d'or par la potasse, en friction sur la langue; fut mise au

» lait d'ânesse deux fois par jour et à l'usage de quelques » boissons antispasmodiques et antiputrides, dans lesquelles » je faisais entrer le quinquina; il lui fut en outre prescrit » d'observer un régime convenable. Au bout de dix jours, » je m'aperçus d'un léger changement en mieux : la malade » avait de l'appétit; la langue se nettoyait, et il y avait une » légère augmentation de ton de toute l'économie. Après » trois semaines de traitement, madame ..... put se lever » et faire quelques tours dans son appartement : tous les » symptômes étaient diminués d'intensité ; ce mieux s'était » manifesté au physique comme au moral : les pleurs » avaient cessé entièrement, et la malade reprenait quelque » gaieté. Le trentième jour elle put sortir et se livrer dès » lors à la promenade. Je prescrivis à cette époque les » grands bains tous les deux jours; ils produisirent de bons » effets, en diminuant l'irritation du système nerveux, et » en modérant l'excitation produite par le remède. Le qua- » rantième jour, la malade avait repris de l'embonpoint, » les glandes du bas-ventre étaient diminuées de moitié, » les différents écoulements étaient très peu abondants et » d'une bonne nature; le chancre n'était plus douloureux » et était beaucoup diminué; enfin il existait une améliora- » tion marquée dans les symptômes, et tout annonçait » une guérison prochaine. Au bout de six semaines, j'ad- » ministrai le muriate d'or à une dose d'abord très faible, » et j'associai quelques moyens locaux pour aider l'effi- » cacité de mon traitement interne. Je fis faire des injections » dans les fosses nasales et les parties génitales avec une » décoction de têtes de pavot, suffisante quantité d'eau de » chaux et quelques grains d'oxide d'or. J'introduisis dans » le rectum des languettes enduites d'une pommade pré- » parée avec du cérat de Galien et du muriate d'or, et j'ap-

» pliquai des plumasseaux recouverts de cette préparation, » sur le condylôme, déjà diminué de moitié. Après trois » mois et demi de persévérance dans l'emploi des moyens » indiqués, j'eus la douce satisfaction de détruire en entier » tous les symptômes extérieurs de la maladie ; mais il res- » tait un but à remplir, c'était d'empêcher le germe syphi- » litique de se régénérer ; pour cela, j'insistai pendant plus » de six mois sur mon mode de traitement.

» Depuis trois ans madame ..... n'a plus éprouvé la moin- » dre incommodité, et sa santé est parfaite. » Il faut ajouter que douze nouvelles années se sont écoulées depuis l'époque où M. Dabry rédigeait (1815) cette importante observation ; ce qui fait un total de quinze années pendant la durée desquelles aucun accident syphilitique n'est venu démentir ce beau triomphe des préparations aurifères sur le virus syphilitique.

Observ. CCCLXXII, *par M.* Sizaire. Névroses diverses. Insuffisance de plusieurs traitements mercuriels. Guérison par le perchlorure

« M. J. T., âgé de cinquante-huit ans, propriétaire à » Arausse, voyait depuis deux ou trois ans sa constitution, » forte et robuste, son tempérament, bilieux, altérés par les » symptômes d'une syphilis dégénérée qui affectait tan- » tôt les formes d'une gastralgie, d'autres fois celles d'une » hépatite chronique ou d'un rhumatisme vague. Il était » enfin devenu infirme et valétudinaire, lorsqu'en 1813 il » se confia à un médecin qui le soumit à un traitement » méthodique par le mercure à l'intérieur et en frictions. » Soit que les doses du métal fussent trop fortes, soit par » imprudence de la part du malade, il se déclara une sali- » vation effrayante, des coliques et des douleurs atroces et » profondes dans la région du foie, de la fièvre et un état

» de cacochymie qui épuisèrent le malade et le rendirent
» faible, pâle, méconnaissable. Les parents, effrayés par
» cette espèce de consomption, sollicitèrent une consulta-
» tion de plusieurs médecins. M. le docteur Hortola proposa
» le muriate d'or comme le moyen le plus bénin, et en
» même temps comme le plus puissant pour combattre cette
» syphilis dégénérée et l'engorgement profond et considé-
» rable de l'organe biliaire. Jusqu'à ce qu'on pût se pro-
» curer ce remède de Montpellier, il fut convenu qu'on
» soumettrait le malade à un traitement préparatoire pré-
» tendu fondant : mais l'extrait d'aconit et le mercure doux,
» donnés à très petites doses, déterminèrent de l'irritation
» à l'estomac et une salivation qui forcèrent le médecin or-
» dinaire à suspendre ce traitement jusqu'à l'arrivée du
» muriate d'or, qui fut mis en usage, malgré la rigueur du
» temps, le 9 décembre de l'an 1823. Un grain de ce
» remède, divisé en quatorze fractions, ne produisit aucun
» effet sensible, ce qui engagea M. Hortola, médecin con-
» sultant, à en prescrire deux autres grains divisés en douze
» et en dix fractions. Chargé par ce judicieux et savant
» praticien de surveiller les effets du muriate d'or, que peu
» de médecins employaient dans la contrée, j'y portai mon
» attention avec d'autant plus d'intérêt que j'étais bien aise
» d'apprécier les vertus de ce remède qui, comme tous
» les moyens héroïques, avait beaucoup de partisans et
» quelques détracteurs. A mesure que le malade en usait,
» l'appétit, qui était entièrement perdu, se ranimait insen-
» siblement, le système sanguin semblait reprendre son
» énergie, le pouls acquérait de la force, la chaleur animale
» augmentait graduellement, la coloration de la peau de-
» venait plus sensible, des sueurs douces générales, qui
» produisaient une détente, avaient lieu à la fin du léger

» paroxysme de la nuit. Au mois de janvier, vers le 27 ou
» le 28, le malade s'exposa à un froid vif; il ressentit quel-
» ques frissons pendant deux jours, il eut ensuite une saliva-
» tion inodore, douce, qui ne dura que six jours, et céda à
» un minoratif qui sollicita un flux diarrhéique d'une bile
» verte et âcre. Ces évacuations alvines, venues sans excita-
» tion, se continuèrent sans trouble pendant douze jours, et
» produisirent un dégorgement manifeste du foie, qui reprit
» en vingt jours son volume et l'intégrité de ses fonctions.
» Depuis cette époque, la santé de cet individu s'est raffermie
» de plus en plus; il a repris la couleur, l'embonpoint, la
» force ordinaire; il ne se plaint d'aucun trouble dans les
» fonctions du foie et des organes digestifs, d'aucune dou-
» leur ostéocope, et il est plus gai, plus vigoureux qu'il n'ait
» jamais été. » Du 9 septembre 1827.

Observ. CCCLXXIII, *par M.* Cathala (extr. du mémoire de M. Chrestien). Douleurs vagues dans les extrémités inférieures, ulcérations avec douleur de la voûte palatine, excoriations des gencives, dents incisives vacillantes; affaiblissement de la vue, crêtes à l'anus. Trois ans auparavant (10 juin 1811), blennorrhagie cordée, chancre au gland, bubon. Guérison rapide par une tisane, un emplâtre et cent pilules. Un an après développement des symptômes précédemment décrits. Guérison par le perchlorure en soixante-huit jours. Cette cure ne s'est pas encore démentie (mai 1828): elle se trouve donc confirmée par seize années de bonne santé.

Observ. CCCLXXIV, *par M.* Dabry. Tempérament sanguin, très vive, emportée, cinquante-quatre ans. Depuis plus d'un an, douleurs de tête très intenses, fixées au-dessus des sourcils. Malgré des traitements divers, le mal s'aggrave: sommeil presque nul, pénible; prostration des forces. Tous les jours, sur les quatre heures du matin, crise de douleurs si violentes que la malade pousse des hurlements horribles; la membrane pituitaire est presque en entier détruite, le sens de l'odorat aboli; la vie de la malade ne tarde pas à être en danger. A

trente-six ans (dix-huit ans auparavant), syphilis très rebelle; *enfant venu au monde tout couvert de pustules. Un premier* traitement par les frictions fut suivi de deux autres par le rob de Laffecteur : le dernier date d'un an. Ces traitements n'ont, du reste, point été faits avec tous les soins hygiéniques et diététiques nécessaires. Guérison par le perchlorure en frictions sur la langue, le lait d'ânesse, et des injections pratiquées dans les fosses nasales, avec de l'eau de guimauve aiguisée par quelques grains de perchlorure. Aucun accident syphilitique n'est encore venu démentir cette cure, opérée en octobre 1815.

OBSERV. CCCLXXV, *par M.* GOLFIN (extr. du mémoire de M. Chrestien). Tempérament bilieux, excessivement nerveux et irritable. Après une blennorrhagie avec chancres au gland et au prépuce traités localement par l'onguent brun, qui fit développer un phimosis, puis un paraphimosis et beaucoup d'autres accidents inflammatoires, céphalée violente jour et nuit, bouche parsemée de petits ulcères, gencives engorgées et saignantes, blennorrhagie très abondante, prépuce et gland couverts de chancres; bubon, engorgement du cordon; fièvre, maigreur et affaiblissement considérables. — Traitement préparatoire. Guérison par neuf grains de perchlorure. Cure confirmée par dix-sept années d'expérience.

OBSERV. CCCLXXVI, *par M.* JALAQUIER. Surdité, céphalalgie très violente, paralysie des nerfs optiques et olfactifs. Insuffisance des mercuriaux administrés sous toutes les formes, et des sudorifiques. Guérison par quatorze grains de perchlorure d'or et de soude.

«Le nommé Jourdan (Jean), âgé de vingt-sept ans, » d'un tempérament sanguin, avait déjà subi un long trai- » tement dans la salle des blessés, hôpital Saint-Éloi » (Montpellier), lorsqu'il fut évacué sur le dépôt de men- » dicité, le 12 février 1819. Une surdité complète, de très » violentes douleurs dans la tête, l'altération de la vue sans » lésion apparente du globe de l'œil, la langue extrêmement » gênée dans ses mouvements, la membrane pituitaire in- » sensible aux odeurs les plus stimulantes, tels furent les

» symptômes que je reconnus à ma première visite, le 13 février. Ainsi que M. le chirurgien qui lui avait donné des » soins, je pensai que l'affection de la tête pouvait bien » dépendre d'une maladie syphilitique invétérée. Ce qui » n'avait été pour moi qu'un soupçon devint bientôt une » certitude, lorsque j'appris que Jourdan avait eu, étant en » Russie, une blennorrhagie, un chancre sur le prépuce, » et deux bubons dont il se crut délivré par l'application » de quelques cataplasmes et d'un pansement avec le cérat » de Galien. Une affection si grave n'avait pu céder à » des moyens aussi précaires, et il n'était point douteux » que l'état fâcheux dans lequel était Jourdan, ne dépendît » du virus vénérien, dont l'action s'était spécialement portée » sur l'encéphale et sur les organes des sens. Le malade » subit pendant trois mois un premier traitement mercuriel; celui alors en usage au dépôt de mendicité contre » les maladies vénériennes. Il consistait en tisanes sudorifiques très rapprochées, rendues légèrement laxatives » par l'addition de follicules de séné, en bains généraux » et frictions mercurielles : il n'amena aucune amélioration. » Je continuai cependant à administrer le mercure, soit » en pilules, soit d'après la méthode de Cirillo, enfin par » la méthode *anti-arabique*. Le malade, au bout de neuf » mois, n'avait point éprouvé le plus léger amendement à » ses maux. L'inefficacité de tous ces moyens me détermina à avoir recours à la méthode du docteur Chrestien. » Les trois premiers grains de muriate d'or que je fis administrer ne produisirent aucun effet; le quatrième, divisé » en quatorze fractions, opéra une diminution dans les » symptômes. Six autres grains furent successivement employés comme les précédents, et quatre autres ensuite » pris dans du sirop ordinaire; après dix mois d'usage

» du muriate d'or, il sortit de l'hôpital parfaitement » guéri. »

Peu d'observations constatent mieux l'inefficacité du mercure. Le nommé Jourdan l'a pris sous toutes les formes, sans en être jamais incommodé. Le bien qu'il aurait dû produire n'a jamais été empêché par ses mauvais effets habituels. La cure par le muriate a été longue à s'opérer, c'est vrai; mais il faut qu'on se rappelle qu'en 1819 très peu de médecins étaient familiarisés avec l'usage du muriate d'or. M. Jalaquier ne l'avait presque point employé, et dans le traitement du nommé Jourdan, il n'a point été administré par doses progressivement croissantes. En outre, dans un cas aussi grave, il n'eût point été mal d'adjoindre les sudorifiques aux frictions aurifiques. Cette observation n'en prouve pas moins incontestablement l'efficacité du chlorure d'or et de soude, puisque, malgré un mode imparfait d'administration, il a très bien détruit les fâcheux effets du virus vénérien ; effets, du reste, bien remarquables, constatant bien l'action spéciale de la syphilis. Chez le nommé Jourdan, nous la voyons exercer son influence délétère sur le cerveau, qui paraît être le siége de douleurs extrêmement violentes. Y avait-il dans ce cas inflammation du cerveau, la substance cérébrale était-elle injectée, ou les membranes du cerveau enflammé? non, il y aurait eu délire. Les saignées, les révulsifs, auraient-ils débarrassé le malade de ses douleurs de tête ? personne ne le pensera ; on aimera mieux prétendre, avec raison peut-être, que ces douleurs avaient leur siége dans la substance des os qui contiennent le cerveau; mais cette paralysie des nerfs optiques et olfactifs, par quoi était-elle occasionée? Eût-elle cédé à l'emploi des moyens thérapeutiques préconisés contre la paralysie, ou toutes les pa-

ralysies de ces mêmes nerfs sont-elles susceptibles d'être guéries par le chlorure d'or et de soude ? Nous voudrions que cette dernière proposition fût vraie, le sel aurifère acquerrait alors une bien autre importance que celle qu'il a déjà. Non, il y a mauvaise foi à le nier, il n'existait là aucune espèce d'inflammation. Le virus syphilitique avait porté son action délétère sur la masse cérébrale entière peut-être, ou seulement sur les nerfs frappés de paralysie; et il a fallu expulser ou neutraliser, comme on voudra, l'agent délétère pour que les parties malades reprennent leurs fonctions.

Nous devons aux bons soins de M. Jalaquier *trois observations* qu'on peut appeler *capitales*. Dès l'instant que ce praticien eut commencé quelques essais pour s'éclairer sur les propriétés médicales de l'or, il ne cessa plus de l'administrer, et il déclare, à la suite d'une de ses observations, qu'il lui a constamment réussi dans le traitement des maladies vénériennes, et celles envoyées à M. Chrestien ont été choisies parmi le grand nombre qu'il a recueillies.

Observ. CCCLXXVII, *par M.* Simoniscau. Syphilis constitutionnelle contractée par des baisers lascifs; ulcérations aux amygdales et au voile du palais; chancre frangé, profond, à bords relevés et calleux, grand comme un franc, et occupant le côté gauche de la langue; altération de la voix; ophthalmie double puriforme; conjonctives profondément injectées, opacité des cornées, douleurs lancinantes ayant leur siége dans le globe des yeux, céphalalgie sus-orbitaire, exaspération de ces deux symptômes pendant la nuit; morosité, inappétence, amaigrissement, faiblesse musculaire. Une foule de moyens divers ont été employés pour combattre ces accidents, qui n'ont fait que s'aggraver. Après quelques émissions sanguines locales et l'usage des adoucissants, application d'un séton à la nuque, qu'on panse avec du cérat dans lequel a été incor-

poré du perchlorure[1]. Douze grains du sel aurifère furent ainsi employés, et en deux mois et demi la cure fut complète; elle ne s'est pas démentie depuis cinq mois qu'elle a été opérée (20 avril 1828).

Observ. CCCLXXVIII, *par M.* Passaguay (extr. du mémoire de M. Chrestien). Vingt-six ans. Blennorrhagie et chancres primitifs. Traitement par les préparations mercurielles suivi pendant cinq mois. Pendant cette période de temps, abolition progressive des sens de l'ouïe et de la vue, cataracte commençante, paralysie incomplète des pupilles, céphalée habituelle, bourdonnement continuel et très incommode de l'oreille droite. Guérison obtenue par seize grains de perchlorure administré en frictions sur la langue, et à l'intérieur uni à l'extrait de thymélée. On a secondé ce traitement par des saignées locales, des épispastiques, un exutoire, des évacuants, des boissons diaphorétiques et apéritives, et des fumigations résolutives.

Observ. CCCLXXIX, *par M.* Pagès (extr. du mémoire de M. Chrestien). Quelques mois après une syphilis dissipée par un traitement mercuriel très actif, goutte sereine qui s'accroît journellement; elle est dissipée par l'usage du perchlorure en frictions sur la langue, prolongé pendant quatre mois. Retour de la paralysie du nerf optique, un mois après la cessation du remède; nouvelle guérison, plus rapide et définitive obtenue par le même moyen[2].

[1] Cette observation, que j'aurais désiré pouvoir donner en entier, nous offre l'exemple d'un nouveau mode d'administration du sel aurifère, qui devrait surtout être employé dans les cas où l'intérieur de la bouche et le cerveau sont le siége de symptômes graves dépendants de l'action du virus syphilitique.

[2] M. Pagès a aussi obtenu la guérison d'une goutte sereine (non syphilitique) commençante chez une femme de cinquante ans, en lui administrant deux grains de perchlorure dissous dans une livre d'eau distillée : elle en prenait tous les matins à jeun une cuillerée à bouche dans une tasse d'infusion de tilleul. Il y avait plus de deux ans que la vue de cette femme se soutenait dans le meilleur état, quand M. Pagès a communiqué cette observation

Observ. CCCLXXX, *par M.* Cathala (extr. du mémoire de M. Chrestien). Après avoir vécu quelque temps avec un mari *guéri* par un traitement mercuriel d'une syphilis; successivement céphalalgie avec vertiges, hémorrhagies utérines, leucorrhée; anéantissement absolu du sens de l'odorat, qui est insensible à l'action de l'ammoniaque. Guérison absolue par quatre grains de perchlorure. Cette cure, qui date de 1812, ne s'est point encore un instant démentie.

365. — Observ. CCCLXXXI, *par M.* Risuéno. Impuissance absolue à la suite d'une blennorrhagie répercutée. Guérison par six grains de perchlorure.

«Un négociant de cette ville (Carthagène), âgé de trente-»six ans, d'un tempérament sanguin, avait eu plusieurs »gonorrhées, des ulcérations à la verge, qui avaient dis-»paru, sous l'influence de quelques légers topiques. Le »11 mai 1826, je fus appelé auprès du malade, qu'un état »d'impuissance complet mettait au désespoir. Il y avait six »mois qu'il avait contracté une blennorrhagie; il essaya »de quelques injections astringentes, qui parurent d'abord »ne produire aucun effet, mais tout-à-coup sa blennor-»rhagie fut supprimée, et il se trouva incapable d'érection. »Je mis de suite mon malade à l'usage du muriate d'or et »de soude. Le premier et le deuxième grains divisés en qua-»torze fractions, ne produisirent aucun effet sensible; le »troisième fut divisé en douze doses, il occasiona un peu »de ptyalisme; je prescrivis des bains tièdes et des ti-»sanes adoucissantes. Le malade, que son état inquiétait »horriblement, me parut plus calme. Le quatrième grain, »divisé en onze fractions, commença une crise par les »urines, qui, déjà abondantes, le furent encore bien plus

à M. Chrestien. J'administre aussi le sel aurifère chez une jeune fille qui a une goutte sereine par aménorrhée; je n'ai point encore obtenu un amendement qui permette d'espérer la guérison.

» pendant l'usage du cinquième grain, divisé de même que » le quatrième; pendant l'usage de celui-ci, il y eut un » commencement d'érection; elle fut complète pendant » l'emploi d'un dernier et sixième grain : depuis ce temps » le malade n'a plus eu à se plaindre de cette grave incom- » modité. »

Nous ne passerons point outre sans ajouter quelques réflexions que nous inspire cette observation importante. Nous ignorons si les faits d'impuissance causés par l'influence délétère du virus vénérien sont fréquents, c'est le premier de ce genre qui soit parvenu à notre connaissance : cependant il rend pour nous cette influence constante, et comme nous n'avons aucune raison de penser que le chlorure d'or et de soude soit un aphrodisiaque, il nous semble qu'il a rendu au malade ses facultés érectiles, en éliminant le virus syphilitique. Il y a eu là action spéciale d'un agent thérapeutique sur un agent morbide. Je ne vois pas moyen d'expliquer autrement la guérison du négociant de Carthagène, à moins cependant de prétendre que la répercussion de la gonorrhée n'entrait pour rien dans son impuissance, et que le sel aurifère a agi comme excitant des organes de la génération. On aurait alors, dès ce moment, reconnu à l'or une propriété qui ajouterait un prix nouveau à ce médicament déjà si précieux.

366. — Observ. CCCLXXXII, *par M.* Risuéno. Tempérament sanguin-bilieux, vingt-quatre ans. Tubercules disséminés sur la surface de la peau, douleurs générales. Dans les années précédentes (1819, 1820, 1825 et 1826), ulcères, gonorrhées, éruptions syphilitiques. Cure palliative difficilement obtenue par l'emploi des préparations mercurielles. Guérison définitive en vingt-cinq jours d'une maladie qui durait depuis sept ans, par deux grains de perchlorure. *Crise* par des urines abondantes et des sueurs considérables très fétides.

Observ. CCCLXXXIII, *prise dans la clinique de M. le professeur* Lallemand (extr. de la thèse de M. Plaindoux, page 58). Lymphatique, vingt-cinq ans. Pustules au scrotum et à la marge de l'anus, périostose sur le tibia gauche, a subi en vain deux traitements : premier par quarante-huit frictions mercurielles sur les cuisses et six cents pilules de Belloste ; second par vingt-huit frictions générales. Guérison en trente-huit jours par six grains de perchlorure.

Observ. CCCLXXXIV (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 176). Leucorrhée, chancres (infection de la femme, après la réapparition chez le mari d'une ancienne blennorrhagie). Guérison des chancres par des pilules mercurielles ; leucorrhée bénigne qui ne communique aucun mal au mari. Six mois après, taches rouges, tuméfiées, vers la face interne des cuisses ; amaigrissement, malgré la guérison de ces taches par des eaux sulfureuses. Un an après, ulcères dans la gorge et au voile du palais, douleurs intenses dans les cuisses, accès de fièvre irréguliers pendant la nuit. Guérison par neuf grains de perchlorure. *Crise*, urines très abondantes pendant neuf jours. Cure qui ne s'est pas démentie pendant les dix-huit mois que M. Niel a pu voir cette malade.

Observ. CCCLXXXV et CCCLXXXVI (idem, page 188). Leucorrhée qui est survenue après quatorze mois de cohabitation avec un mari atteint de blennorrhée, et portant une dartre prurigineuse sur le dos de la verge. Inefficacité de deux traitements mercuriels. Enfant dont le corps se couvre, vingt jours après sa naissance, de taches cuivreuses ; apparition du même symptôme chez la mère ; de plus tumeur gommeuse au bord inférieur de l'os maxillaire, toux, douleur sous le sternum. Guérison par cent dix grains d'or limé. *Crise*, sueurs d'une odeur forte et pénétrante, urines copieuses. L'enfant a guéri simultanément en prenant le lait de sa mère ; on n'a point observé chez lui de mouvement critique.

Dix ans après cette cure opérée, M. Chrestien a eu occasion de voir l'enfant et sa mère : tous deux jouissaient de la plus excellente santé, et cette dernière a appris à M. Chrestien qu'avant de faire usage de l'or limé elle pa-

raissait menacée d'une affection grave de poitrine, et que depuis son traitement elle n'avait plus rien ressenti qui pût entretenir ses craintes.

566 *bis*. — Observ. CCCLXXXVII, *par M. le baron* Girardot. Ulcères sur toute la surface du corps, coloration morbide de la peau, exostoses. Ces désordres sont survenus après des symptômes syphilitiques en vain combattus par le mercure. Guérison par quarante grains de perchlorure.

« L. B., âgé de trente-quatre ans, Français d'origine, » doreur sur bois de profession, doué d'une robuste con» stitution, fut infecté plusieurs fois pendant le cours de » quelque années, et toujours traité par les moyens d'usage. » Ayant derechef contracté, l'an dernier, une nouvelle » syphilis caractérisée par des ulcères au pénis et un bubon, » il fut long-temps traité sans succès par le mercure, ad» ministré à l'intérieur et à l'extérieur : il faut dire que le » patient, habituellement débauché, observait mal le régime » prescrit. Au bout de trois mois il me vint trouver ; il était » dans l'état suivant : la figure était hideuse, l'ensemble de » sa peau avait une couleur lie de vin ; elle était parsemée » de larges ulcères qui lui causaient un prurit continuel et » le privaient de sommeil ; il en avait aux pieds, qui lui » rongeaient les cartilages tarses ; il portait sur la tête des » exostoses, n'avait pas d'appétit, et était dans un grand » état de maigreur. Je prescrivis de suite un grain de mu» riate d'or en cinq frictions, et fis panser les ulcères les » plus larges et les plus profonds avec la pommade aurifère. » Au bout d'un mois de ce traitement, le patient put re» prendre ses travaux, il avait retrouvé le sommeil et » l'appétit. Après l'emploi de quinze grains du sel aurifère, » les ulcères de la face étaient disparus ; la peau, sur » plusieurs parties du corps, avait repris son état na-

» turel, et un grand nombre de petits ulcères étaient cicatrisés. Enfin, après l'emploi de quarante grains de sel aurifère, toujours par cinquièmes, sans qu'il y ait eu ni céphalalgie, ni fièvre, ni inflammation de la langue, le malade jouit (aujourd'hui 8 novembre 1827) de la meilleure santé, et n'a plus d'exostoses ni de traces de sa cruelle maladie, excepté que l'épiderme a encore une couleur violacée sur les parties qui étaient affectées d'ulcérations profondes. »

A la suite de cette observation, notre estimable confrère de Varsovie déclare « qu'en même temps il soignait six malades qui étaient dans le même cas, et que tous sont radicalement guéris, et par le même mode de traitement. Un d'eux, commis voyageur, a été débarrassé de sa syphilis en se rendant à Odessa, Moscou, sans avoir éprouvé le moindre accident. » M. Girardot rapporte encore l'histoire de deux jeunes gens atteints de syphilis : un d'eux fut traité et guéri par le moyen du sel aurifère ; l'autre a succombé pendant un traitement mercuriel. Une salivation horriblement abondante, et que rien ne put calmer, se déclara le quinzième jour du traitement par les frictions ; s'étant exposé au froid dans cet état, il mourut le surlendemain. M. Girardot demande quelle est la meilleure méthode.

367. — Observ. CCCLXXXVIII (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 127). Il y a cinq ans, blennorrhagie, chancre ; *guérison* par la solution de Van-Swieten. Six mois après, sans nouvelle infection, *deuxième guérison* par les frictions mercurielles. Huit mois après, toujours sans nouvelle infection, douleurs ostéocopes, qui furent seulement diminuées par un *troisième traitement* par les frictions mercurielles très sévèrement suivi. Sept nouveaux mois écoulés, réapparition des douleurs, mais plus vives : *quatrième traitement*, par le rob de Laffec-

teur; mieux qui se prolongea une année; pendant ce temps le malade ne vit aucune femme. Au bout de ce temps, chancres à la verge, balanite, douleurs dans les hypochondres, hypochondrie, pâleur de la peau. Guérison par quinze grains de perchlorure. *Crise*, sueurs excessives, éruption miliaire, desquamation, moiteur qui dura vingt jours.

Observ. CCCLXXXIX (idem, page 212). Ulcérations des piliers, luette en partie détruite, phlogose et ulcérations du voile du palais et de la face interne des joues; langue et gencives couvertes d'ulcères et de petites pustules dures, blanchâtres; ulcères nombreux fongueux sur le front et le cuir chevelu, douleurs ostéocopes, peau aride, fièvre le soir, insomnie, émaciation (il y a dix ans, plusieurs blennorrhagies; la dernière fut traitée par les astringents). Inutilité de deux traitements mercuriels. Guérison par l'oxide d'or à l'intérieur et le perchlorure administré par absorption cutanée. *Crise*, urines copieuses, nébuleuses, déposant des mucosités et un sédiment qui paraissait être de l'acide urique; moiteur qui dura près de deux mois, malgré la rigueur de la saison.

368. — Observ. CCCXC, *par M.* Roucher (extr. du mémoire de M. Chrestien). Constitution athlétique. Après plusieurs syphilis primitives qui furent bien guéries par des traitements mercuriels, nouvelle infection : bubon, chancre; cure palliative par des pilules mercurielles. Six mois après, à la suite d'un coup, douleurs ostéocopes, combattues en vain par divers remèdes mercuriels. Bientôt, développement d'une exostose très douloureuse. Après un mois de soins préparatoires commandés par des symptômes généraux assez graves, bouillons de poulet avec la racine de bardane, les tiges de douce-amère et les plantes chicoracées, lait d'ânesse, pilules calmantes; traitement par le perchlorure. Guérison par six grains de ce sel; emplâtre d'extrait de thymélée sur l'hyperostose.

Observ. CCCXCI, *par M. Alexandre* Récolin (extr. du mémoire de M. Chrestien). Après un chancre au gland, guéri par le mercure à l'intérieur et en topique, douleurs ostéocopes, exostoses sur les bras et les jambes. Inutilité des préparations mercurielles, qui causent une cachexie scorbutique et

mettent le malade aux bords du tombeau. Guérison par l'oxide d'or à l'intérieur, uni aux extraits de garou, de douce-amère et de quinquina.

Observ. CCCXCII, *par M.* Sarda (extr. du mémoire de M. Chrestien). Plusieurs mois après une blennorrhagie traitée par une tisane, des pilules mercurielles et quelques frictions, chancre rongeant à la lèvre supérieure; à l'inférieure, gros bouton de couleur livide; engorgement considérable d'une glande du cou, hyperostose, maux de tête qui augmentent la nuit. Guérison par six grains de perchlorure, la sobriété pour régime. Dix-neuf années se sont écoulées depuis que cette cure a été opérée, et aucun symptôme réapparu n'est venu la démentir.

Observ. CCCXCIII, *par M.* Canonge (extr. du mémoire de M. Chrestien). Après un grand nombre de syphilis guéries par les préparations mercurielles, exostoses sur le tibia, douleurs ostéocopes extrêmement violentes. Inutilité de ces mêmes traitements et d'autres encore. Guérison par l'oxide d'or par la potasse. Cure confirmée par l'expérience d'un an.

M. Canonge, qui nous a fourni sept observations, écrivait en les envoyant à M. Chrestien, qu'il aurait pu lui en rédiger un bien plus grand nombre; mais il a cru devoir faire choix seulement des plus anciennes, afin que le temps ait constaté la solidité des cures obtenues. Celles-ci, dit M. Canonge, se sont opérées avec assez de temps par une disparition lente de tous les symptômes, et sans mouvement critique apparent. Les malades sujets de ces observations n'ont eu recours à aucun moyen auxiliaire; ils se sont livrés à leurs occupations ordinaires, en suivant un régime basé sur les règles de la sobriété.

Observ. CCCXCIV, *par M.* Guédan (extr. du mémoire de M. Chrestien). Après une syphilis primitive combattue par les frictions mercurielles, qui donnèrent lieu à la salivation qui força à les suspendre, exostoses, inflammation de toutes les articulations, bubon, toux sèche et continuelle, insomnie.

Guérison par six grains de perchlorure administré en pilules [1]; quelques verrées dans la journée d'une légère décoction de salsepareille; le soir pilules d'extrait gommeux d'opium.

Observ. CCCXCV, *par M.* Lallemand. Don Felipe Castejon, officier supérieur dans les armées d'Espagne [2]. En 1810, ulcères primitifs, bubons. Traitement local : les ulcères se passent et reviennent. En 1811, gale vénérienne qui disparut par l'usage du sublimé (*premier traitement*). Ce médicament fait tomber les cheveux. Quelques mois après, à la suite de grandes fatigues, fortes douleurs de tête au-dessus de l'œil gauche; en septembre 1812, *second traitement* par les frictions mercurielles. 1813, nouvelle éruption cutanée; *troisième traitement*, par les frictions. 1814, au printemps, pissement de sang, nouveaux maux de gorge; *quatrième traitement* par les frictions. 1815, nouvelles ulcérations de la bouche qui suppurent abondamment; cet accident est dissipé par une bouteille du rob de Laffecteur. Octobre 1817, fortes douleurs dans tout le côté gauche de la tête et surtout au-dessus de l'œil; ces douleurs se renouvellent tous les ans jusqu'en 1820. Mars 1820, odontalgie, carie et ébranlement des dents, mortification des gencives; chute des dents après une fluxion, carie des alvéoles. *Cinquième traitement*, par les frictions mercurielles, le mercure gommeux de Plenck à l'intérieur et le rob de Laffecteur : léger amendement. *Sixième traitement*, par les pilules de Sédillot, les bains, les boissons sudorifiques et un régime sévère. Après trois mois de ce traitement, ulcération qui perfore la cloison du nez, périostose considérable au-dessus de l'œil gauche. Guérison en deux mois par six grains de perchlorure; les symptômes étaient disparus au trentième jour du traitement. *Crise*, sueurs nocturnes très abon-

[1] Nous avons démontré (80) combien est vicieux ce mode d'administration.

[2] Cet officier, par un sentiment de philanthropie et de reconnaissance pour le médicament auquel il doit sa guérison, a voulu que cette observation, qu'il a rédigée lui-même, fût imprimée en y conservant son nom, afin de lui donner plus d'authenticité.

dantes, urines copieuses, appétit, gaieté ; le malade reprend rapidement son embonpoint et ses forces.

Observ. CCCXCVI (extr. de l'ouvrage de Gozzi, page 5). Après plusieurs blennorrhagies, ulcères, bubons mal soignés ; exostose considérable sur le tibia gauche, douleurs ostéocopes vagues dans les articulations supérieures et inférieures, céphalalgie. Insuffisance des traitements les plus actifs administrés dans divers pays. Consomption, petite toux continuelle, fièvre lente. Guérison par le perchlorure. *Crise*, urines et sueurs abondantes.

Observ. CCCXCVII (idem, page 23). Après d'innombrables maux causés par la syphilis, combattus avec des succès variés par les mercuriaux et autres antisyphilitiques, sciatique avec hémiplégie gauche, exostose douloureuse et fort grosse sur le sternum, douleurs ostéocopes. Guérison de la sciatique avec l'hémiplégie par l'oxide d'or par l'étain : les deux autres symptômes résistent à cette préparation, mais cèdent un an après au perchlorure. *Crise* seulement après le second traitement, sueurs et urines copieuses.

368 *bis*. — Gozzi avait d'abord fait quelques essais avec négligence, mais le succès qu'il obtint l'encouragea à les continuer. Il y fut du reste pour ainsi dire forcé : ayant été nommé chirurgien de l'hôpital militaire de Bologne, il eut à traiter plusieurs syphilis constitutionnelles qui avaient résisté aux médicaments les plus connus, et au mercure administré un grand nombre de fois et sous toutes les formes. Il a bientôt vu le sel aurifère guérir en peu de temps bon nombre de soldats affectés de douleurs ostéocopes, d'ulcères, etc. ; et il a eu le bonheur de rendre au service militaire des individus qui avaient mérité d'être placés aux Invalides par suite d'infirmités graves causées par le vice vénérien invétéré, qui avait résisté à toute autre méthode curative employée jusque là. Ayant constaté dans les hôpitaux l'efficacité du sel aurifère contre les maladies vénériennes, il fallait savoir si les cures obtenues par ce nouveau moyen étaient solides.

La pratique en ville, où en général on ne perd pas de vue ses malades, lui ont permis de constater qu'elles étaient durables. Du reste Gozzi proteste hautement (*ouvrage cité*, pag. 7) du soin qu'il a apporté dans les expériences qu'il a faites. Le médicament a été préparé, mêlé à l'amidon (79), divisé, administré enfin lui présent. Il s'est fait assister d'hommes recommandables qu'il nomme, de Mauro Landuzzi, du docteur Marut de Lombre, qui a adopté la méthode de traitement par l'or, et la préconise comme éminemment bonne et économique; enfin il a fait paraître son Mémoire sous les auspices d'un patronage illustre; le célèbre Tomasini a accepté la dédicace de son élève.

Parmi les nombreuses observations qu'il possédait, il a fait choix de celles qui prouvaient bien que c'était l'or qui avait opéré la guérison des malades dont il offre l'histoire; chez eux en effet les préparations aurifères ont été administrées seules. Il a encore eu le soin que quelques années écoulées entre le moment où ces cures ont été opérées et celui où elles ont été publiées, en confirmassent la solidité : il a voulu s'assurer *se mai i rimedj aurifici avessero il difetto relevantissimo di altri non pochi, i quali servono bensì a sospendere, a diminuire, ad occultare gli effetti del virus sifilitico o se vuolsi i suoi prodotti per maggiore o minor tempo, facendoli di poi risaltare ed insorgere con violenza e con più grave danno e pericolo; od in vece apportano lente ed occulte alterazioni, e guasti sia nel solido che nella crasi umorale*[1].

[1] Si les remèdes aurifères n'avaient pas les inconvénients très remarquables de beaucoup d'autres, qui suspendent en effet, diminuent, dissimulent les effets du virus syphilitique et ses conséquences pendant un temps plus ou moins long, le laissent

Des observations qu'il a publiées (elles sont au nombre de quatorze) , et de toutes celles qu'il a omises pour être plus court , Gozzi conclut que *l'oro diviso, gli ossidi d'oro mentovati, e lo stesso muriato triplo d'oro e di soda, hanno il valore di guarire la lue venerea non solo, ma ben anche senza attuale o successivo inconveniente o danno, e, se molto non m'illudo, forse ad un grado ed in un modo a cui gli stessi più decantati antivenerei cosi detti non arrivano*[1]. Tout en reconnaissant que la saison peut favoriser l'action du médicament, il n'en reconnaît pas moins que l'or guérit quelles que soient les conditions atmosphériques, quelles que soient aussi les conditions constitutionnelles des individus. Enfin le docteur Gozzi termine ainsi son intéressant Mémoire : *Da tutto quanto esposi brevemente, io credo di poter conchiudere che l'uso per frizione, particolarmente nelle gengive, sia dell'oro diviso, che dell'ossido d'oro ottenuto col mezzo dello stagno o della potassa, e sopra tutto del muriato triplo d'oro e di soda mescolato con amido, costituisce un metodo curativo facile, semplice, comodo, economico, inocuo, e di reale e somma utilità nella sifilide; pe' quali pregj io sono d'avviso che gli aurifici siano in generale preferibili agli*

ensuite se réveiller, surgir avec violence, et produire des accidents plus graves; ou bien s'ils pouvaient produire des altérations lentes ou cachées dans les solides et les humeurs des individus qui les introduisent dans leur économie.

[1] L'or divisé, les oxides d'or et le perchlorure lui-même possèdent la vertu, non seulement de guérir la syphilis, mais encore de la guérir sans conséquences fâcheuses à craindre, et, si je ne me trompe, même à un point que ne peuvent atteindre les antisyphilitiques les plus vantés.

altri noti, e più decantati rimedj communemente usati contro le stesse malattie veneree[1].

Observ. CCCXCVIII (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 154). Leucorrhée verdâtre, ulcères aux grandes lèvres, bubon; la leucorrhée seule résista à un traitement par la solution de sublimé, qu'il fallut suspendre à cause de la salivation; elle fut supprimée par des injections d'acétate de plomb. Dix ans après douleurs ostéocopes, exostose, verrues sur toute la surface du corps, fièvre lente, insomnies. Guérison par huit grains de perchlorure. *Crise*, moiteur pendant les deux derniers tiers de la durée du traitement, rétablissement du flux menstruel. Cette cure, qui date d'avant 1810, ne s'est point encore démentie.

369. — Nous avons dit que la syphilis donnait assez fréquemment lieu à la *phthisie laryngée* (20), et nous avons prouvé par des faits qu'elle dégénérait aussi assez souvent en phthisie pulmonaire (215). Quoique Swediaur ait guéri de ces dernières en administrant le mercure, on concevra aisément, d'après ce que nous avons dit de son action sur l'organe de la respiration (293), que son succès, dans des cas de ce genre, doit être extrêmement douteux. Il ne le sera pas moins dans les cas de phthisie laryngée, et nous avons vu à l'hôpital des Vénériens plusieurs courtisanes chez lesquelles cette affection avait été en vain combattue par

[1] De tout ce que je viens d'exposer brièvement je crois pouvoir conclure que l'usage par frictions, particulièrement sur les gencives, soit de l'or divisé, soit des oxides d'or par l'étain ou la potasse, et surtout du muriate d'or et de soude mêlé à l'amidon, constitue une méthode curative facile, simple, commode, non malfaisante, d'une utilité grande et réelle dans le traitement de la syphilis; et par ces motifs je pense que les préparations aurifères doivent être généralement préférées aux autres moyens connus et plus vantés, dont on fait communément usage dans le traitement des maladies vénériennes.

l'emploi des mercuriaux. Une grande partie des observations qui précèdent nous offrent des exemples d'ulcérations de la gorge qui ont résisté au mercure, et ces ulcérations sont le premier degré de la phthisie laryngée. L'or se montre éminemment efficace dans ces deux affections si graves; en effet, toutes ces mêmes ulcérations qui avaient résisté à l'emploi du mercure, ont cédé à celui de l'or. Dans tous les faits antérieurs qui nous ont offert les premiers symptômes de la phthisie pulmonaire, ceux-ci ont été parfaitement dissipés par l'action bienfaisante de l'or : il n'est cependant point impossible qu'une phthisie pulmonaire syphilitique ne résiste à l'emploi de ce médicament, et que le malade n'y succombe. Nous n'avons jamais en effet voulu prétendre qu'il dût guérir toutes les affections syphilitiques; mais du moins on en pourra toujours essayer dans les cas de ce genre, on n'aura rien à craindre de cet essai [1].

OBSERV. CCCXCIX, *par M.* SOUCHIER. Phthisie laryngée; exaspération de la maladie par les mercuriaux. Guérison par sept grains de perchlorure d'or et de sodium.

« D***, âgé de quarante-huit ans, du hameau de Rioms, » commune de Chabreuil (Drôme), maître voiturier, avait » eu plusieurs écoulements blennorrhagiques, accompagnés » de chancres au prépuce et au gland, qui ont tous été » traités par les répercussifs ou les astringents administrés » à l'intérieur et à l'extérieur. Sa dernière maladie, quand

[1] Nous possédons de nombreuses observations de M. le docteur Pourché, qui constatent l'efficacité de l'or pour le traitement de la phthisie tuberculeuse indépendante du virus syphilitique. Nous nous proposons de répéter ces expériences, nous en publierons les résultats. Ces observations constatent du moins que l'or peut être administré sans danger dans les affections de poitrine.

» il me consulta au printemps de 1825, datait de plus de » dix ans, et depuis près de cinq ans il se plaignait de maux » de gorge occasionés par des ulcérations profondes; sa » bouche exhalait une odeur infecte. On avait prodigué à » ce malade les préparations mercurielles, qui avaient ag» gravé son état, *comme cela arrive ordinairement chez* » *les personnes dont la bouche est plus ou moins affectée*[1]. » L'examen du larynx me le montra corrodé par de nom» breux chancres qui avaient détruit toute la partie moyenne » du voile du palais, et notamment son pilier du côté » droit; le teint du malade était jaune-pâle; des sueurs noc» turnes assez abondantes l'affaiblissaient de plus en plus; » le timbre de sa voix, rendue nasillarde par la destruc» tion du voile du palais, était profondément altéré. »

M. Souchier néglige de parler du pouls; mais un semblable état devait s'accompagner de fièvre, le traitement l'indique. Ce malade nous offre le triste tableau de la phthisie laryngée presque arrivée à sa dernière période. Le mercure, dans un cas si grave, eût accéléré la mort du malade, inévitable si on le laissait sans traitement: les émollients, les antiphlogistiques ne l'auraient pas même retardée; j'en appelle à la bonne foi des partisans du mercure et de ceux qui ont embrassé la cause du *physiologisme*. M. Souchier débuta par une saignée du bras de dix onces, et l'application d'un séton à la nuque, et mit le malade à

[1] En effet, c'est surtout sur la bouche et les organes qu'elle renferme que le mercure porte spécialement son action, de sorte que son emploi, si souvent dangereux, est, il faut le dire, mortel dans la phthisie laryngée. L'or est la seule ressource qui reste au médecin, ressource toute puissante, qui ne le trompera, lui ni le malade.

l'usage du muriate d'or par seizièmes en frictions sur la langue trois fois par jour. « Après l'administration du qua» trième grain, divisé en dix fractions (le deuxième l'avait » été en quatorze et le troisième en douze), je commençai, » continue M. Souchier, à toucher avec le nitrate d'ar» gent les ulcérations du voile du palais, qui étaient restées » stationnaires depuis le commencement du traitement, que » je tâchai de rendre à la fois *antiphlogistique*, *dérivatif*, » et surtout *spécifique*. Je réitérai ces applications tous les » deux ou trois jours; en modifiant le mode de vitalité des » parties malades, elles contribuèrent à accélérer la cica» trisation, non seulement des parties sur lesquelles elles » étaient faites immédiatement, mais en outre de celles » environnantes. Six cautérisations et l'emploi de sept » grains de muriate d'or et de soude ont suffi pour rendre » à la santé et à ses travaux un homme que tous ceux qui » l'avaient connu avaient considéré comme voué à une fin » prochaine et misérable. » M. Souchier, à cause de l'intensité du mal et ses progrès rapides, s'est vu contraint d'administrer le sel aurifère à une plus forte dose qu'il n'avait encore osé le faire. M. Souchier a pu, chez le sujet de l'observation qui précède, constater la merveilleuse efficacité du sel d'or pour dissiper les exostoses. Chez ce malade aucune sueur, aucune crise d'élimination par les urines ne s'est manifestée. Cinq mois après, en juillet 1825, M. Souchier lui pratiqua la staphyloraphie: la guérison fut parfaite au onzième jour de l'opération; aussi la voix est redevenue de plus en plus naturelle. « Hier encore (24 juin 1826), ter» mine M. Souchier, Denis a eu l'occasion de me voir et » de me remercier, ce qu'il n'oublie jamais de faire; il se » porte, dit-il, mieux qu'à l'âge de vingt-cinq ans. »

M. Souchier, avec les observations que nous avons en-

core à rapporter, nous en a fourni dix-sept, et, à la suite de l'une d'elles, il déclare en posséder encore plus de *quarante* analogues et aussi probantes. Des faits aussi nombreux ont amené la conviction la plus forte possible dans l'esprit du praticien de Romans. Il considère le perchlorure d'or et de soude comme un spécifique des maladies vénériennes simples ou compliquées, récentes ou chroniques, au moins aussi puissant que le quinquina l'est pour les affections intermittentes : aussi veut-il qu'on lui donne la préférence sur le mercure et les autres antisyphilitiques, dont il est éloigné d'avoir eu toujours à se louer, et dont il a vu l'administration être suivie de très fâcheux résultats, tandis que le perchlorure, manié convenablement, réussit, au sentiment de M. Souchier, dans tous les cas, dans toutes les conditions atmosphériques, quelle que soit la constitution individuelle, à tous les âges et dans tous les pays !

Observ. CCCC, *par M.* Labat. Phthisie pulmonaire syphilitique à la suite de divers traitements mercuriels inefficaces. Guérison par cinq grains de perchlorure.

« M. J***, capitaine de grenadiers, né à Tarascon, âgé » d'environ cinquante-cinq années, d'une stature assez avan» tageuse, d'un tempérament nervoso-bilieux très irritable, » contracta, lors de la campagne d'Égypte, une affection vé» nérienne des plus intenses. Soumis à un traitement pallia» tif, qui ne fit que diminuer la gravité du mal, il revint en » France, et, arrivé à Montpellier, il y fut soigné convena» blement par feu M. le professeur Fages ; il put quelque » temps après poursuivre sa carrière militaire. Cependant, » quoique guéri suivant toutes les apparences extérieures, » et rendu à une parfaite et bonne santé, il éprouvait de » temps à autre quelques légères réminiscences maladives,

» qui lui donnaient parfois de l'inquiétude. Ces sensations » vagues d'un mal qui n'avait été qu'amendé, n'ayant fait » que s'accroître, ramenèrent enfin chez lui les symptômes » de l'affection syphilitique la plus grave : soumis de nou- » veau à un traitement mercuriel des plus rationnels, sa » constitution en fut tellement altérée qu'il n'en put soute- » nir l'action. Lassé enfin du mal et des remèdes, qu'il » croyait incapables de le guérir, il s'abandonna aux seules » forces de la nature. Après un certain nombre d'années » passées dans ces inquiétantes perplexités, sentant son » mal empirer d'un jour à l'autre, ce fut dans le courant » d'avril 1827 qu'il vint se confier à mes soins.

» A cette époque, la situation du malade était réellement » désespérante : abattement extrême, face pâle, jaune et » décharnée, peau alternativement fraîche et humide, ou » bien chaude et aride ; toux sèche et oppressive; parfois » expectoration de matières muqueuses de couleur grisâtre, » ayant surtout lieu le matin, altération très marquée, selles » et urines assez naturelles. Quant à ses *reliquia syphili-* » *tica*, le malade ressentait des douleurs articulaires vagues, » mais assez aiguës pendant la nuit; il avait des pustules » miliaires répandues par plaques, qui, parcourant les » différentes régions du corps, y avaient laissé des teintes » grisâtres et piquetées, témoignages indélébiles de leur » passage ; points ulcératifs blanchâtres, situés au fond » du gosier, et pour complément enfin, une blennorrhagie » très intense, de date très ancienne, et qu'activait tou- » jours le moindre refroidissement humide des pieds ou du » système dermoïde. L'état du malade, et surtout son ex- » trême aversion pour un traitement mercuriel, m'ayant » offert l'occasion d'essayer l'administration du muriate d'or, » voici quels furent les heureux résultats que j'obtins de

» ce moyen thérapeutique. Après avoir au préalable calmé » l'irritation pulmonaire par des infusions et potions pecto- » rales, remonté l'organisme par l'administration de quel- » ques toniques non excitants, ainsi que par de légères » frictions sèches, faites avec beaucoup de ménagement, je » crus alors pouvoir essayer avec espoir de succès le mode » de traitement suivant. Tous les matins à son lever, le » malade procéda à des frictions sur la langue, d'abord » avec un douzième de grain de muriate d'or convenable- » ment préparé, treize jours après avec un dixième de grain, » ensuite un huitième, et puis enfin avec un sixième, sans » en éprouver d'autres inconvénients que quelques bouffées » de chaleur, quelques légers étourdissements dans l'après- » midi, et un peu de salivation, accompagnée d'un sur- » croît de sensibilité aux gencives. Dans le courant de ce » traitement actif, qui ne dura que trente-cinq jours, les » pustules miliaires ayant complètement disparu, les ulcé- » rations du gosier se trouvant cicatrisées, la blennorrhagie » éteinte, et les douleurs articulaires évanouies, le malade » désira, par excès de précaution, s'administrer encore » un grain de muriate d'or divisé en huit prises; ce qui » fit, en moins de six semaines, une administration de cinq » grains de muriate d'or. Je crus devoir activer les heureux » effets de ce moyen thérapeuthique par l'emploi journalier » d'une légère décoction de salsepareille édulcorée avec du » sirop apéritif et purgatif de Barbeyrac, ainsi que par un » régime sec et aussi sévère que possible. » Depuis cette époque le malade, rendu à la santé, a tellement récupéré ses forces, qu'il se livre absolument (1er novembre 1827) au pénible exercice de la chasse, qu'il aime passionnément. Cette guérison continue de se montrer solide. (Mai 1828.)

Observ. CCCCI, *par M.* Lescure. Phthisie pulmonaire syphilitique. Fâcheux effets produits par le mercure. Guérison par le perchlorure.

« Un homme âgé de vingt-neuf ans, habitant de la commune de Derbières, arrondissement de Montelimart, » d'un tempérament muqueux, fut consulter un chirurgien, » deux jours après qu'il se fut aperçu de l'apparition d'une » blennorrhagie et d'un bubon à l'aine droite. L'homme de » l'art lui administra le muriate suroxigéné de mercure, » suivant la méthode de Van-Swieten, des frictions sur le » bubon, avec l'onguent napolitain, et une tisane sudorifique. Huit jours après l'usage de ces remèdes, le malade » avait la voix rauque, et toussait même un peu; il était » dans un état d'anxiété accompagnée de douleurs dans la » cavité thoracique et de dyspnée. Malgré ces accidents, » l'on continua toujours les mêmes remèdes; mais après » cinq ou six jours, les douleurs de la poitrine, ainsi que » la toux, augmentèrent considérablement, et la respiration devint tout-à-coup suffocante. Le traitement fut suspendu, et l'on eut recours à la saignée pratiquée au bras, » deux fois dans les vingt-quatre heures, à un bouillon pectoral donné le matin à jeun, et à la diète blanche. Vingt-cinq ou trente jours d'usage, sans aucun succès, de ces » moyens, firent naître des inquiétudes, et je fus appelé en » consultation. Instruit de l'état antérieur du malade, par » les détails que je viens de rapporter, j'examinai avec la » plus grande attention son état actuel; j'observai les phénomènes suivants : Traits du visage altérés, toux intense, » expectoration d'une matière muqueuse, difficulté de respirer. L'écoulement qui avait lieu précédemment par le » canal de l'urèthre, avait disparu depuis quelques semaines; la résolution du bubon était complète. Dans la vue

» d'enrayer les progrès de cette maladie qui me parut bien » grave, je fis pratiquer de suite des injections dans le » canal de l'urèthre, avec l'ammoniaque étendue de beau- » coup d'eau, afin de rappeler, s'il était possible, l'écoule- » ment. Ce moyen, répété plusieurs fois dans les vingt- » quatre heures, trompa mon attente; j'eus recours alors » au vésicatoire camphré appliqué sur le périnée; celui-ci » répondit à mes vues; six heures après son application, » l'écoulement vénérien reparut. Dès ce moment, je pres- » crivis des bains de siége émollients, le petit-lait, à la dose » de quatre verres par jour, et je fis pratiquer, tous les » matins à jeun, au sortir du bain, une friction sur la lan- » gue, avec un quinzième de grain de muriate d'or. Ce » traitement fut suivi avec assiduité pendant quatre-vingts » jours, et après ce terme, le sujet eut recouvré une santé » parfaite qui se soutient sans la moindre incommodité, » puisqu'elle lui permet de continuer son état pénible de » postillon. »

Observ. CCCCII, *du même.* Tempérament muqueux, constitution débile, âgée de vingt-deux ans. A la suite d'une blennorrhagie et d'un ulcère vénérien guéris par un traitement sans doute mercuriel : douleurs dans la cavité thoracique, respiration que le moindre exercice rend difficile ; fébricule à l'entrée de la nuit, sueurs nocturnes ; le matin crachats sillonnés de stries de sang. Traitement par le perchlorure en frictions sur la langue; usage habituel d'une décoction d'orge édulcorée avec le sirop de gomme, un verre de petit-lait le matin à jeun et un le soir; régime approprié. Guérison obtenue en deux mois, et qui ne s'est pas démentie depuis plus d'un an.

M. Lescure, auquel nous devons *quatre observations*, termine celle qui précède, en disant qu'il aurait pu joindre à celles fournies l'histoire de plus de vingt autres maladies vénériennes anciennes ou récentes guéries par le

perchlorure d'or et de sodium ; elles lui ont été fournies par M. Maussier, pharmacien et chimiste distingué de Montelimart.

370. — Nous avons dit que la syphilis, quand elle n'était pas parfaitement guérie, corrompait la génération dans ses sources les plus secrètes (*voyez* le chapitre IIe. tout entier), et que, modifiée par cet acte important, quand elle ne produisait point de syphilis héréditaire, elle donnait lieu, entre autres maladies, aux scrophules (57, 58); proposition que nous démontrerons d'une manière qui ne laissera pas de réplique, dans notre second mémoire. Les observations suivantes, qui nous ont été fournies par deux professeurs célèbres, seront déjà un commencement de preuve; elles vont nous offrir le tableau d'*affections syphilitiques scrophuloïdes*, c'est-à-dire affectant les formes des maladies produites par la diathèse scrophuleuse. Du reste, on verra qu'elles ont résisté aux mercuriaux, aux antimoniaux, aux antiscrophuleux, aux antidartreux ; enfin à tous les moyens imaginables, pour céder ensuite, la première au perchlorure, la seconde à l'or divisé.

Observ. CCCCIII, *par M.* Dalmas. Ulcérations profondes du voile du palais, carie des os propres du nez et des os maxillaires supérieurs, céphalalgie violente, amaigrissement. Inutilité de plusieurs traitements mercuriels. Guérison par vingt et un grains de perchlorure d'or et de sodium.

« Émilie, âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament » lymphatique, issue d'une mère ayant toujours joui d'une » bonne santé, *mais d'un père qui a eu plusieurs maladies » vénériennes*, resta jusqu'à l'âge de cinq mois affligée » d'une cécité complète ; à cet âge des raisons particulières » forcèrent les parents à la livrer à une nourrice mercenaire » qui, ayant manqué de soins, les mit dans la nécessité de

» confier leur enfant à une autre. Celle-ci répugna à le » prendre, et ne s'y décida que d'après l'avis des gens de » l'art, qui attestèrent que les croûtes que l'enfant portait » sur différentes parties du corps n'étaient pas dans le cas » de l'infecter. Cependant, quelque temps après, cette » nourrice fut atteinte de mal au sein, ce qui fit qu'on la » soumit avec l'enfant à un traitement dont on n'a pas pu » rendre compte, mais dont le résultat fut une bonne santé » apparente pour ce jeune sujet jusqu'à l'âge de six ans. » Alors il se manifesta au cou une tumeur qui disparut sans » remède; il survint ensuite une ophthalmie qui résista à » plusieurs traitements. A l'âge de quatorze ans, l'éruption » des règles eut lieu en très petite quantité. On supprima » alors un cautère établi au bras; peu de temps après on » vit paraître aux deux ailes du nez et à la lèvre supérieure » une éruption croûteuse qui fut dissipée par l'application » d'un vésicatoire, remplacé bientôt par un cautère. Depuis » quatorze ans jusqu'à dix-huit, chaque année et à la même » époque, le sujet éprouva une fluxion de poitrine. Un jour » qu'elle lavait, ayant les jambes dans l'eau froide, il sur- » vint sur celles-ci une quantité de tumeurs de couleur » violette, de la grosseur d'œufs de pigeons. Le médecin » consulté décida que ce n'était qu'une éruption sanguine, » que fit disparaître l'application de dix sangsues aux mal- » léoles; mais elle fut suivie de l'engorgement des glandes » sous-maxillaires. Des pilules dont on ignora la composi- » tion furent employées, et on leur adjoignit l'usage d'une » décoction de houblon. Ce traitement causa une révolu- » tion générale, de telle sorte que tantôt l'humeur se jeta » sur une partie, tantôt sur une autre, et même depuis » lors cette fille fut sujette à des érysipèles qui revenaient » très fréquemment, et qui disparaissaient par des saignées

» locales et des purgatifs. Enfin l'humeur parut se fixer sur » le gosier : l'usage des pilules fut continué et le gosier guérit. Deux ans s'écoulèrent dans ce pénible état.

» A l'âge de vingt ans cette fille, étant occupée à laver, » fut tout-à-coup saisie d'un grand mal de tête et d'une » rougeur sur tout le côté gauche du nez, qui bientôt fut » tuméfié; la malade était enchifrenée de cette narine au » point de n'en pas respirer. Le lendemain parut un érysi- » pèle à la face : il disparut aussi assez promptement et sans » les secours de l'art; mais la rougeur et la tuméfaction du » côté gauche du nez persistèrent; ces accidents se com- » pliquaient de la perte de l'odorat. Émilie fut dans cet » état jusqu'à vingt-sept ans; à cette époque parut une » ophthalmie très intense pour laquelle on plaça un séton » à la nuque : l'ophthalmie céda, et la fille reprit ses » occupations ordinaires. Vers le 1er janvier 1825, une » ulcération attaqua l'aile droite du nez, rongea circu- » lairement la narine de ce côté, et s'étendit sur la mu- » queuse nasale. Le médecin consulté ordonna le sirop de » Portal, que la malade prit matin et soir à la dose d'une » once, en ajoutant à celle du soir une once de sirop » de quinquina; la boisson fut une décoction de racine » de patience et de tiges de douce-amère. Ce traitement » fut continué jusqu'au 18 avril, jour où la malade » entra au dépôt de police. Voici les symptômes qu'elle » nous présenta :

» 1° Sur l'aile droite du nez une ulcération profonde » occupant toute l'étendue de cette partie, rongée presque » en totalité, se propageant sur la muqueuse nasale; les » bords de cette ulcération étaient durs, relevés, d'un gris » blanchâtre; les fonds sinueux et s'étendant vers la cloi- » son; grande sensibilité au toucher.

» 2° La racine du nez très rouge, molle, affaissée, très » sensible au toucher (les os semblaient manquer); carie » de cette partie ainsi que de la cloison nasale.

» 3° Les os maxillaires supérieurs, dans presque leur » moitié antérieure, étaient cariés; les gencives étaient » rouges, tuméfiées, molles, comme fongueuses; même » état de la membrane du palais, le voile affecté de la même » manière, la luette entièrement détruite par les ulcéra- » tions antérieures.

» 4° Les dents incisives et canines et les deux premières » molaires gauches étaient vacillantes et près de tomber: » une seule manquait (la canine gauche, qui était tombée » quelques jours avant l'entrée de la malade à l'hôpital); » ozène infect, amaigrissement général, défaut d'appétit, » et mal de tête habituel et violent. Considérant la maladie » comme syphilitique dégénérée, j'eus recours au muriate » d'or, que j'employai de la manière suivante:

» Le sel aurifère fut administré à l'intérieur en dissolu- » tion, chaque dose dans une once de sirop de Portal; » le mélange était fait au moment même de l'injection[1]. » Les deux premiers grains furent divisés par huitièmes, » les troisième et quatrième par sixièmes, les cinquième et » sixième par cinquièmes, et les septième et huitième par » quarts de grain. Jusque là nulle amélioration; mais alors » elle fut sensible: les maux de tête se dissipèrent, le gon- » flement du nez diminua, la chute des portions cariées des

[1] En usant de cette précaution, de n'incorporer le sel aurifère qu'au moment où on en va faire usage, on pourra fort bien l'administrer dans des sirops sudorifiques ou d'autres véhicules, pourvu cependant qu'ils ne renferment pas d'autres substances métalliques.

» maxillaires supérieurs suivit de près celle d'une dent in-» cisive du côté droit, et pendant l'emploi des neuvième, » dixième, onzième et douzième grains, donnés par tiers, » le reste des symptômes se dissipa ; l'ulcération de l'aile » du nez se cicatrisa, les gencives et les dents se raffermi-» rent, et la malade, auparavant et habituellement très » maigre, prit un embonpoint extraordinaire. Pour soute-» nir les bons effets du muriate, j'en continuai l'usage; la » dose en a été portée à dix-huit grains, administrés à l'in-» térieur avec le sirop de Portal, et pour plus de sûreté » trois derniers grains furent employés en frictions sur la » langue : le premier divisé en dix fractions, le second en » huit et le troisième en six.

» Émilie est sortie le 18 octobre, six mois après son » entrée à l'hospice, entièrement guérie de la carie des os » propres du nez et de celle des os maxillaires supérieurs, » qui avaient repris leur dureté ordinaire après s'être, pour » ainsi dire, affaissés sur eux-mêmes; les gencives avaient » aussi repris leur couleur et leur densité naturelle, les » dents leur primitive solidité, et elle avait acquis un em-» bonpoint qu'elle n'avait jamais eu, des couleurs, de la » force et de la gaieté; il ne lui restait qu'une légère mau-» vaise odeur qu'elle rendait par le nez. »

Cette cure, qui date de plus de deux années, ne s'est point encore démentie.

Observ. CCCCIV. Syphilis reproduite chez une mère vingt ans après sa première apparition, développée chez son enfant sous la forme scrophuloïde, traitée alors sans succès par les antiscrophuleux, les antiphlogistiques, le muriate d'or, le mercure doux, etc. Guérison de l'enfant par l'emploi de l'or limé en frictions sur la langue. — *Observation communiquée par M. Lallemand, et que j'ai rédigée sur un journal tenu par la mère, et annoté par cet illustre professeur.*

Madame E***, d'une forte constitution, nubile à onze ans, se maria à quinze ; à seize elle eut un enfant du sexe masculin, qui a toujours joui d'une bonne santé. A cette époque l'inconduite de son mari l'obligea à se séparer de lui. Elle s'en rapprocha cependant momentanément, et peu de temps après éprouva de vives douleurs à l'anus, des démangeaisons, etc. Pendant trois mois on lui fit faire des lotions, prendre divers médicaments dont elle ignore la composition, après quoi elle parut guérie. Quatre ans après son mari revint se fixer définitivement auprès d'elle, et jusqu'à sa mort il ne parut jamais jouir d'une bonne santé. Madame E*** eut cependant avec son valétudinaire époux quatre enfants, *dont trois moururent en bas âge*, l'un, à ce qu'elle prétend, des suites d'une *gale* mal guérie, l'autre de *fièvre lente*, et le troisième d'une *fièvre maligne*. A quarante ans, madame E*** éprouva des maux de gorge qui augmentèrent sous l'influence des moyens ordinaires, et ne cédèrent qu'à un traitement par le deutochlorure de mercure et les sudorifiques.

Le quatrième enfant, dont il va être grandement question, né fort et bien portant, fut nourri par sa mère jusqu'à vingt-sept mois. Pendant tout ce temps il fut presque toujours malade ; vacciné, une seule piqûre réussit, et le bouton ne se développa que le dix-septième jour. Dès que cet enfant fut sevré, il devint frais et robuste et continua de se bien porter jusqu'à l'âge de sept ans. De cette époque date l'histoire de sa longue maladie. Il commença d'abord par rendre son urine involontairement pendant la nuit, il devint pâle et s'affaiblit considérablement ; on vit presque dans le même temps apparaître à la plante des pieds plusieurs plaies, qu'on prit d'abord pour des engelures, qui ne guérirent que par l'application d'une pom-

made contenant du deutoxide de mercure. Pendant trois mois le jeune malade fut mis à la tisane de houblon, à l'elixir de Peyrilhe, aux sucs d'herbes et au sirop antiscorbutique. Ce traitement était à peine terminé, qu'il se manifesta à l'aine gauche un gonflement douloureux qui céda à des applications résolutives. Vers l'âge de dix ans le jeune E*** fit une chute qui fut suivie d'un gonflement douloureux au genou (sans doute cette partie porta dans la chute) : on appliqua deux fois des sangsues, on fit un nouveau traitement antiscrophuleux semblable au premier, mais continué cette fois pendant sept mois, et on y adjoignit les bains sulfureux artificiels, les vésicatoires, le tout en vain. Un an après, on vit se manifester de nombreux engorgements des ganglions lymphatiques; la muqueuse du nez s'enflamma, se gonfla, et un catarrhe nasal vint incommoder le malade. On eut encore recours à un traitement antiscrophuleux semblable aux deux premiers; on le soutint pendant quatre mois : il fut tout aussi infructueux. De nouveaux accidents se manifestèrent : obturation des fosses nasales, saillie de la membrane muqueuse, qu'on prend pour des polypes, nasillement; nouveau traitement antiscrophuleux, c'était le quatrième; on y adjoint des injections dans le nez avec des eaux de Baréges artificielles. On obtint cette fois la disparition des excroissances nasales. Peu de temps après le malade fit une chute sur le nez : on fit une application de trois sangsues; il ne s'en manifesta pas moins des accidents inflammatoires qui se terminèrent par suppuration.

C'est après l'apparition de ces derniers accidents, qu'on commença à apporter quelques modifications importantes au traitement de notre jeune malade. On lui fit prendre des pastilles avec le muriate d'or (quarante), et on lui fit faire

seize frictions avec le mercure doux. Pendant l'emploi de ces deux médicaments, ulcération au côté gauche du nez, érosion du voile du palais, excitation générale : on suspend toute espèce de médication, et on laisse prendre au malade un mois de repos. Ce mois expiré, on lui fait commencer l'usage de l'or divisé en frictions sur la langue; il le continua pendant cent jours sans interruption. Les huit premières frictions furent d'un grain et demi, douze autres de deux grains, et les quatre-vingts dernières de deux grains et demi. Peu de temps après qu'on eut commencé ce nouveau traitement, la plaie du palais se cicatrisa; celle du nez fut pansée avec du cérat, dans lequel on incorporait avec soin six grains par once, d'or divisé, et dès ce moment elle marcha rapidement vers la cicatrisation.

Quelque brillant que fût ce succès, il ne fallait pas trop s'y reposer. On avait en effet affaire à une maladie originelle, et qui avait commencé ses ravages antérieurs déjà depuis plusieurs années. Il fallait encore insister pendant plusieurs mois sur l'administration de l'or divisé. Au lieu de cela, on eut le tort, fort grave à notre sens, de faire prendre au malade, pendant cinq mois, des pastilles contenant du mercure [1], et de lui administrer trente bains artificiels de Baréges.

Deux ans après, le jeune E*** s'écorcha le nez; la petite plaie qui en résulta fut plusieurs fois exaspérée par des contusions. Il survint bientôt un gonflement douloureux à l'avant-bras gauche, qu'on attribua à l'étude du piano, à laquelle le jeune E*** se livrait avec un grand zèle. — Application, tous les deux à trois jours, de dix à douze sang-

[1] De sorte que le mercure n'a pas même pu rendre solide une cure opérée par l'or!

sues (en tout deux cent soixante), bains locaux, cataplasmes émollients et narcotiques. — Augmentation des douleurs, *surtout la nuit;* il semble au malade que son bras est dans un étui, et qu'on le perce de coups de lancette; ces douleurs sont si aiguës qu'elles lui font perdre le sommeil. — Traitement, pendant quatre mois et demi, par le muriate d'or et de soude, cataplasmes de ciguë, emplâtre de Vigo, sangsues tous les deux ou trois jours. — Aucune amélioration. — Teinture d'iode, portée successivement jusqu'à quinze gouttes matin et soir. — Inflammation gastro-intestinale; suspension de tout traitement pendant environ un mois. Après cet intervalle, le jeune E*** prend les bains de mer pendant quinze jours. Exaspération de tous les symptômes: ulcération des fosses nasales, de la voûte palatine, de la gorge, de la peau du nez; gonflement des gencives, ébranlement de toutes les dents, dont plusieurs tombent. Après trois semaines d'un traitement émollient, d'un régime adoucissant, on revient au muriate d'or et de soude, qu'on est obligé de suspendre après la neuvième friction, parcequ'il détermine une vive excitation, accompagnée de l'augmentation de tous les symptômes. C'est alors que le jeune E***, âgé de quatorze ans, fut amené par sa mère à M. le professeur Lallemand. Laissons cet illustre praticien décrire lui-même l'état dans lequel il trouva le malade: « L'avant-bras gauche a deux » fois le volume du droit, surtout vers le poignet; il est le » siége de vives douleurs, le malade ne peut s'en servir » pour aucun usage, les mouvements de pronation et de » supination sont impossibles. Le nez est déformé, enfoncé » à sa racine, couvert de larges ulcérations qui s'étendent » jusqu'aux paupières, et envahissent la moitié de celles » de l'œil gauche; les yeux sont rouges, chassieux, et

» très sensibles à la lumière. La voûte du palais est perforée
» dans une grande étendue, la luette est presque détruite;
» des ulcérations larges et profondes recouvrent les amyg-
» dales, le pharynx, les gencives mêmes et les parois de la
» bouche. Une excroissance charnue bouche entièrement
» la narine droite; une sanie abondante, fétide, corrosive,
» découle des deux narines et vient ulcérer la lèvre supé-
» rieure, qui commence à se fendre, et menace de conti-
» nuer bientôt les ulcérations des gencives. »

M. Lallemand, après avoir pris connaissance des faits qui précèdent, ne douta point un instant que la maladie, traitée par tous les praticiens qu'on avait consultés, comme une affection scrophuleuse, ne fût de nature purement vénérienne, et il en acquit promptement la certitude, lorsqu'après avoir fait faire pendant trois ou quatre jours des lotions avec le sublimé, il vit les ulcères prendre un meilleur aspect. Il était urgent, surtout pour les yeux, d'enrayer la marche du mal, et il y avait trop d'excitation pour songer à commencer de suite un traitement interne; aussi, pendant environ quinze jours, M. Lallemand se contenta d'arrêter les progrès du mal par ce *palliatif explorateur.* « Mais cela ne suffisait pas, ajoute-t-il, il fallait combattre » le *virus vénérien* à l'intérieur. » Il donna la préférence à l'or divisé, qui, une fois déjà, avait guéri le malade, mais dont on n'avait point eu la sagesse de prolonger assez longtemps l'usage; il lui associa des boissons sudorifiques. Dès le moment qu'il eut l'intention de commencer ce nouveau traitement, il fit suspendre les lotions de deutochlorure de mercure, afin de pouvoir juger, par la marche des ulcérations, les effets du traitement sur toute l'économie; en outre, il n'était point homme à employer simultanément deux médicaments excitants, et dont un, par son mode

d'excitation la plupart du temps nuisible à notre économie, aurait pu en contrarier les bons effets.

Pendant les quinze premiers jours, les frictions furent faites sur la langue avec un grain d'or divisé, pendant les quinze suivants avec un grain et demi. Ensuite le malade commença à consommer deux grains par jour en deux frictions, une le matin et une le soir. Il prit simultanément une once de sirop de salsepareille le matin, puis deux onces, et but dans la journée de la tisane de salsepareille. Mais, pour cette seconde partie du traitement, on fut souvent obligé de consulter la susceptibilité des organes digestifs, et de laisser beaucoup au malade ; aussi les sudorifiques ont-ils été souvent suspendus pendant plusieurs jours. Il serait fastidieux de suivre pas à pas les progrès de la guérison ; il nous suffira de dire qu'au bout de six semaines d'usage de l'or divisé, à deux grains par jour, toutes les ulcérations étaient complètement cicatrisées, les yeux absolument guéris ; que le bras gauche avait presque repris son volume naturel et toute la liberté de ses mouvements. Cette cure ne s'est point encore démentie (mai 1828) depuis plus de deux ans qu'elle est opérée. On a continué encore pendant deux mois l'usage de l'or divisé à deux grains par jour.

371. — « Cette observation, ajoute judicieusement » M. Lallemand, présente plusieurs circonstances d'un » grand intérêt. D'abord nous voyons chez la mère le virus » vénérien, combattu à son apparition par des applications » locales et des moyens généraux, demeurer complètement » assoupi pendant vingt années, et faire ensuite explosion à » l'époque de la cessation des règles ; le fils, né bien portant » à une époque où la mère paraissait guérie, ne cessa pas » d'être malade pendant vingt-sept mois que dura l'allaite-

» ment, et recouvra la santé sitôt qu'il fut sevré. Il paraît, » d'après cela, que l'enfant a été infecté par le lait de la » mère; cependant les symptômes vénériens ne reparurent » chez elle qu'environ vingt ans après, et ils ne se mon- » trèrent chez lui qu'après l'âge de sept ans, sous la forme » de prétendues engelures qui ne cédèrent qu'à l'applica- » tion d'une pommade contenant du deutoxide de mer- » cure; depuis ils furent plusieurs fois combattus sans succès » par des traitements antiphlogistiques poussés aussi loin » que possible. Que penser après cela des théories émises, » dans ces derniers temps, sur les affections vénériennes, » et de la solidité des guérisons obtenues par les saignées, » les sangsues, la diète..., etc. Il n'est pas moins remar- » quable qu'aucun des traitements *antiscrophuleux* n'a pro- » duit de bons effets, et que plusieurs ont singulièrement » aggravé le mal. L'action des médicaments antivénériens » a donc quelque chose de spécial qui diffère de l'effet des » toniques ordinaires. »

On a déjà lu, dans le cours de cet ouvrage, l'expression de cette pensée; mais j'ai cru qu'il était bon, dans l'intérêt de la science, d'entendre ces mêmes principes professés par la bouche de l'auteur des *Recherches sur les maladies de l'encéphale et des organes génito-urinaires*, d'un homme qui s'est montré praticien aussi distingué qu'opérateur habile; d'un jeune professeur nourri dans les idées des réformes médicales, mais assez sage pour n'en adopter que ce qui est vrai, et assez indépendant pour professer comme bonnes les maximes incontestables qu'il a puisées dans les pères de l'art de guérir.

Nous nous plaisons ici à payer notre tribut d'hommages à l'auteur des *Phlegmasies chroniques;* il a, certes, apporté quelques bonnes modifications aux théories médicales,

produit quelques changements avantageux dans l'art de guérir ; mais il a en vain attaqué la spécialité de certaines maladies, il a vainement essayé de ramener tous les effets produits par les médicaments à un seul mode d'action. Il aura beau faire et beau dire, nous aurons toujours des *maladies spécifiques* et des *remèdes spécifiques.* Il ne parviendra jamais à convaincre que d'insensés séides, que la *digitale*, qui ralentit les battements du cœur et le *café* qui les accélère, que l'*acide prussique* qui anéantit l'action du système nerveux, et l'*opium* qui l'exalte, que le *phosphore* qui réveille les organes générateurs, et que le *nénuphar* qui les calme et anéantit presque leurs facultés, aient un mode d'action semblable, qu'il soit *primitif* ou *secondaire.* Nous aurons toujours à opposer à ses théories les *fièvres intermittentes* et le *quinquina;* la *gale* et le *soufre;* les *affections calculeuses* et le *régime alcalin* (bi-carbonate de soude) ou *acide* selon leur nature; la *syphilis* et anciennement le *mercure,* maintenant les préparations *aurifères ;* les *scrophules* et l'*or divisé.* Que deviendra son système, si la chimie qui, dans sa marche progressive, menace d'envahir toutes les sciences, venant à *analyser* la vie, prouve qu'elle n'est qu'un phénomène chimique auquel préside ce principe qui joue dans la nature un si grand rôle, l'électricité ?

371 *bis.* — L'observation dont nous nous sommes momentanément écarté, doit nous fournir encore d'autres réflexions pratiques d'un haut intérêt. On a sans doute remarqué que le muriate d'or et de soude, administré à l'intérieur ou en frictions sur la langue, n'a jamais produit de bons effets, et en a occasioné de très fâcheux, tandis que l'or divisé a toujours été utile, et a deux fois fait disparaître tous les symptômes. C'est à l'extrême susceptibilité du sujet

qu'il faut attribuer les mauvais effets du sel aurifère, qui, donnant lieu chez lui à une excitation trop forte, s'est opposé aux effets critiques qui procurent la guérison. Du reste les conséquences suivantes ressortent de cette observation : 1° L'or pur, introduit très divisé dans notre économie, y exerce une action bien marquée. 2° Il peut y avoir des cas dans lesquels une préparation d'or peut être préférable à une autre, comme on l'a remarqué du reste depuis long-temps pour les préparations mercurielles; et, dans cette même observation, nous avons vu seize frictions avec le protochlorure de mercure exaspérer tous les symptômes syphilitiques, tandis que l'application du deutoxide sur les excoriations du pied, les lotions des ulcères de la face avec le deutochlorure, ont produit d'assez bons effets. 3° Il ne faut donc pas se hâter de renoncer à l'emploi des préparations d'or parceque l'une d'elles aurait échoué, et ne jamais faire comme ces praticiens routiniers qui, ayant adopté un traitement antivénérien (mercuriel ou aurifique), ne peuvent se décider à en changer, ni même à le modifier suivant les circonstances.

Observ. CCCCV, *prise dans la pratique de M.* Lallemand (extr. de la thèse de M. Plaindoux). Sexe féminin, vingt-sept ans, constitution grêle. Ulcère à la région temporale droite, qui se guérit et est suivi d'une ophthalmie légère; enfant qui meurt deux mois après sa naissance. Tumeur sous chaque angle de la mâchoire inférieure et au-dessous du genou : ces trois tumeurs s'ulcèrent et se cicatrisent ensuite spontanément. Après un nouvel accouchement, nouvelle tumeur au genou, qui donne lieu à quatre ulcères. Traitement local par divers onguents, général par le carbonate de fer, les tisanes amères, les bains de mer; le tout fut inutile. La constitution se détériore : pâleur de tout le corps, marasme; plusieurs ulcères sur la partie externe de la jambe, et notamment aux deux malléoles; légères douleurs de poitrine, vives ardeurs après la

toux. Des lotions avec une solution de deutochlorure de mercure fixent les idées de M. le professeur Lallemand, qui considère alors la malade comme atteinte de syphilis. Guérison par le perchlorure : les préparations ferrugineuses, les substances amères, ont favorisé cette belle cure.

371 *ter*. — Les deux observations suivantes ne parleront pas moins hautement que toutes les autres en faveur de l'or. Nous avons signalé l'impossibilité d'administrer le mercure dans les cas où le scorbut complique la syphilis (291.); c'est tout autre chose pour l'or : cet excitant de notre organisme, ce réparateur des forces vitales sera administré, je ne dirai pas sans dangers, mais avec la certitude de réussir, dans les cas de ce genre.

Observ. CCCCVI, *recueillie par M.* Souchier, *élève interne à la clinique de M.* Lallemand, *et approuvée par ce professeur.* Syphilis constitutionnelle, complication de scorbut. Guérison par le perchlorure.

Le nommé Coussonnet (Jean-Antoine), âgé de vingt-deux ans, célibataire, profession de meunier, né à Monfalgons, canton de Montbazin, arrondissement de Villefranche, département de l'Aveyron, appartenant à des parents très robustes, le plus jeune d'une famille de dix-huit enfants dont sept vivent encore, et jouissant d'une santé parfaite, eut, il y a trois ans, une maladie vénérienne caractérisée par une blennorrhagie cordée, inflammation fort intense de la verge et des testicules. Ces divers symptômes persistèrent pendant près de trois mois : ils se dissipèrent ensuite rapidement par l'emploi des antiphlogistiques. Un an après, le corps de Coussonnet se couvrit d'une éruption considérable accompagnée d'un violent prurit. Dans cet état le malade fut condamné à un an de réclusion qu'il passa à la maison centrale de Montpellier. Sa maladie, considérée comme une affection psorique, fut

traitée par le soufre en frictions. Cette éruption, combattue par ce moyen, cédait toujours pour reparaître trois mois après. Il était sur le point de retourner chez lui, quand une quatrième éruption, semblable aux premières, le força à se désister de son projet : elle disparut bien encore par le moyen du soufre à l'extérieur, mais il tomba dans une telle débilité qu'il fut contraint de s'aliter pendant un mois, après quoi il fut transféré à l'hôpital Saint-Éloi. Placé dans une des salles des fiévreux, on lui administra le quinquina; mais sa santé n'en continua pas moins de se détériorer, durant les vingt-cinq jours qu'il séjourna dans ces salles. Des ecchymoses apparurent aux parties internes des cuisses : elles étaient livides et jaunâtres, les membres supérieurs en étaient aussi couverts. A la partie antérieure de la jambe droite il se forma une exostose très volumineuse, des douleurs ostéocopes fort aiguës se faisaient ressentir d'une manière continue dans les membres inférieurs, surtout à la jambe droite et à la cuisse gauche. Le 17 février il fut placé dans une des salles de clinique externe; il présentait à cette époque les symptômes suivants : face bouffie et comme œdémateuse, rougeur et fongosité des gencives, qui saignaient par la moindre pression; langue brune sur les bords et d'un blanc grisâtre sur son milieu; ecchymoses et douleurs ostéocopes des membres inférieurs; exostose à la partie antérieure de la jambe droite, hémorrhagies passives fréquentes dans la journée. M. le professeur Lallemand considéra ces symptômes comme résultant d'une affection scorbutique compliquée du virus syphilitique; il pensa que le muriate d'or lui fournissait un moyen de combattre les deux maladies simultanément. Premier grain divisé en huit fractions pour prendre le matin en frictions sur la langue, et le vin amer (quatre onces) à

onze heures ou midi. Deuxième jour, traitement continué et accompagné d'un bain pendant six jours.

Sixième jour, soulagement; même prescription, à l'exception du bain. — Septième jour, idem, un bain : mieux. — Huitième jour, soulagement bien marqué. — Neuvième jour, première dose du second grain, divisé comme le premier en huit prises ou fractions, et accompagné du vin amer, dans les mêmes proportions. — Dix-neuvième jour, troisième grain (divisé en huit fractions encore), un bain, vin amer, deux soupes. — Vingtième jour, suspension du bain, vu la faiblesse du sujet, du reste continuation. — Vingt-huitième jour, disparition des ecchymoses et des douleurs, diminution très sensible de l'exostose, plus d'hémorrhagie, haleine presque plus fétide, l'appétit augmente : deux soupes et deux bouillons. — Au trente-septième jour, disparition totale de l'exostose et des autres symptômes; continuation du traitement, commencement du cinquième grain divisé en six frictions; mieux soutenu, le quart, etc. — Trente-neuvième jour, Coussonnet se promène dans la salle; il dort bien et acquiert beaucoup d'embonpoint : même prescription. — Quarantième jour, guérison complète : augmentation de l'embonpoint et des forces, la figure a pris un teint vermeil; demi-grain le matin et le quart le soir. — Quarante-quatrième jour du traitement, cessation des préparations d'or et du vin amer : demie le matin et le quart le soir. — Au cinquantième jour, sortie permise; mais le cinquante et unième jour, changement de service : Coussonnet passe aux fiévreux. Même jour, céphalalgie sus-orbitaire, prostration des forces, rougeur à la face, etc.; variole. Le malade la supporte on ne peut mieux, et sort dix-huit jours après, rempli de forces et de courage.

« J'ai appris, termine M. Souchier, par un malade qui » arrive de son pays, qu'il continue de se très bien porter; » qu'il a repris, presque immédiatement après son arrivée, » et ses travaux et son régime ordinaires. »

Nous ne saurions mieux clore ce chapitre que par les paroles suivantes, empruntées au rapport du savant M. Percy, quoiqu'elles s'appliquent au perchlorure d'or du Codex (63. 72.), plutôt qu'au sel aurifère de notre respectable ami.

« Nous l'avons vu résoudre des engorgements de toute » espèce, détruire en grande partie des exostoses considé- » rables, guérir des caries, cicatriser de vieux ulcères, » mettre fin à des douleurs ostéocopes considérables, dis- » siper d'anciennes ophthalmies, des maux de gorge opi- » niâtres, des dartres et autres éruptions jusque là rebelles » à toutes les applications, etc. »

CHAPITRE XI.

DES DARTRES SYPHILITIQUES, DE L'IMPUISSANCE DU MERCURE POUR LES DISSIPER, DE L'EFFICACITÉ DE L'OR POUR LES GUÉRIR.

372. — La syphilis dégénère assez fréquemment en dartre, et il n'est pas nécessaire, pour qu'elle prenne cette forme, qu'elle ait passé par la filière de la génération; ce qui n'empêche pas que chez un grand nombre de personnes qui n'ont jamais eu d'affections vénériennes les dartres ne reconnaissent cette origine, ainsi que les scrophules. Les dartres syphilitiques offrent en général un plus grand degré de gravité, et résistent à toute espèce de médication, aux mercuriaux, aux antidartreux, etc., pour céder avec assez de facilité aux préparations aurifères. Spécifions bien que nous n'entendons parler ici que des dartres provenant d'une dégénérescence syphilitique, et en aucune façon de celles qui reconnaissent une tout autre origine. Non pas cependant que nous prétendions que l'or serait sans efficacité contre celles-ci; et quelques faits encore isolés, ainsi que l'analogie, tendent au contraire à prouver le contraire. En effet, toutes les espèces de dartres paraissent dépendre, dans le plus grand nombre des cas, d'un épaississement de la lymphe, et nous avons démontré que l'or agissait spécialement sur le système lymphatique et sur le liquide qui le parcourt (85). Il est donc permis de présumer que l'or guérira les dartres de toute espèce; mais nous avons désiré attendre que des observations plus nombreuses confirment nos présomptions : nous avons promis de nous livrer à des recher-

ches à ce sujet (67 *bis*), et déjà nous nous occupons de tenir notre promesse ; déjà nous avons soumis plusieurs malades à un traitement par diverses préparations aurifères ; déjà quelque amélioration dans leur état permet d'espérer leur guérison future.

373. — Avant de citer des observations de dartres, M. Souchier nous en offre une de teigne par dégénérescence syphilitique. Nous pensons que le cas doit être assez rare : il n'en sera pas de même pour des cas de teigne survenue chez des enfants issus de parents qui ont eu la syphilis, mais ils se trouveront dans notre second mémoire; car nous considérons la teigne comme dépendant, dans la plupart des cas, d'une diathèse scrophuleuse.

OBSERV. CCCCVII, *par M.* SOUCHIER. Teigne syphilitique. Guérison par cinq grains de perchlorure et la pommade aurifère.

« La fille aînée de M. V***, riche fermier d'H*** (Drôme), » née de parents robustes et sains, fut nourrie jusqu'à neuf » mois seulement du sein d'une femme dont on eut plusieurs » raisons de suspecter la mauvaise santé [1]; elle est âgée de » treize ans et très bien développée pour son âge. A neuf » ans on vit se développer chez elle une teigne qui ne fixa » que très faiblement l'attention de ses parents, qui, regar» dant cette affection comme un *bénéfice de nature*, » laissèrent pendant dix-huit mois ce mal, à vrai dire, sans » traitement, quoiqu'il eût envahi rapidement tout le cuir » chevelu et qu'il eût gagné le dos. Vers sa onzième année, » justement alarmés, ils consultèrent plusieurs médecins,

[1] Il n'existe à ce sujet aucune espèce de doute ; mais diverses considérations n'ont pas permis à notre honoré confrère d'entrer dans plus de détails.

» dont les remèdes eurent aussi peu d'efficacité que les em-
» plâtres ordonnés précédemment par les commères du lieu.
» Tous les remèdes les plus préconisés contre la teigne
» avaient échoué. Le mal, dont on méconnut le principe
» syphilitique, s'étendit bientôt sur le front, les oreilles,
» et recouvrit une partie des joues. L'augmentation des
» douleurs qu'éprouvait cette jeune malade était en raison
» des progrès que faisait cette hideuse maladie, qui l'avait
» forcée à abandonner sa pension à cause de la mauvaise
» odeur qu'exhalait sa tête; elle était telle qu'il y avait im-
» possibilité de coucher dans le même appartement. Je la
» vis pour la première fois le 9 mars 1825. Je prescrivis
» huit onces de pommade aurifère, avec laquelle on devait
» oindre deux fois par jour, matin et soir, toute la tête,
» préalablement rasée avec soin; on devait ensuite la re-
» couvrir avec un cataplasme large, épais et émollient,
» renouvelé à chaque pansement. On commença simulta-
» nément l'usage du muriate d'or par vingt-quatrièmes en
» frictions sur la langue, tous les matins; chaque friction
» devait avoir une durée de quatre à cinq minutes.

» Après trente-deux jours de ce traitement, suivi avec la
» plus grande exactitude, je revis la malade et je trouvai
» dans son état un tel changement, qu'on pouvait la con-
» sidérer comme aux deux tiers guérie. On continua le
» deuxième grain, divisé en vingt fractions, et la pommade
» aurifère. La guérison marcha si rapidement, qu'à la fin
» du troisième grain (en seize fractions) et au milieu de
» l'emploi du deuxième pot de pommade aurifère, non
» seulement la tête, qui avait été immédiatement frottée,
» mais aussi les joues, les oreilles et les parties environ-
» nantes, sur lesquelles je n'avais cru devoir faire aucune
» application, étaient parfaitement saines; les joues seules

» conservaient encore un peu de cette teinte cuivreuse qui » m'avait servi à établir mon diagnostic. Je n'en fis pas » moins encore consommer un quatrième et un cinquième » grains, divisés le premier en quatorze et le second en » douze fractions, et je fis aussi employer le reste de la pom- » made; on cessa seulement les cataplasmes émollients. » Vers les deux tiers de l'emploi du cinquième et dernier » grain, les règles parurent pour la première fois; elles » ont continué depuis à être parfaitement régulières, comme » les autres fonctions. »

Voici un exemple des propriétés emménagogues de l'or que nous avons signalées (89). Comment se défendre d'admiration pour un médicament qui guérit en procurant une crise naturelle. Voici près de deux ans que la jeune fille, sujet de cette observation, a été guérie; elle continue (mai 1828) de jouir d'une excellente santé.

374. — Nous suivrons, dans la classification de nos observations de dartres, la marche de notre nosologiste. Nous placerons en tête celles qui n'offrent que des éruptions que les médecins qui les ont recueillies ont nommées *dartreuses,* sans spécifier absolument l'espèce de dartres, ces éruptions n'ayant offert sans doute aucun caractère distinctif bien marqué.

OBSERV. CCCCVIII, *par M.* BERTRAND (rédigée par M. Niel, extr. du mémoire de M. Chrestien). Éruption dartreuse. Inutilité des mercuriaux et de tous les moyens imaginables; guérison par l'or divisé.

« M. Bertrand fut consulté, il y a quelque temps (1811), » par une jeune dame d'un tempérament sanguin, qui avait » contracté, depuis environ six mois, une affection syphi- » litique accompagnée d'éruptions ayant un aspect dartreux. » Plusieurs circonstances exigeaient impérieusement un

» traitement actif et une prompte guérison. Ce praticien, » convaincu de l'innocuité des préparations d'or, adminis- » tra en débutant quatre grains d'or limé par jour et fric- » tionné sur la langue ; il augmenta ensuite, tous les quatre » ou cinq jours, cette dose d'un grain. Au vingt-deuxième » jour du traitement, il survint un ptyalisme assez abon- » dant et des sueurs copieuses pendant la nuit ; sueurs qui » répandaient cette odeur que j'ai déjà remarquée, et dont » je vous ai parlé dans mes observations, qu'on ne peut » comparer à aucune odeur connue et qui a néanmoins » quelque chose d'alcalin. Ces évacuations, après avoir » duré pendant huit à neuf jours, se supprimèrent brusque- » ment et furent remplacées par des urines fréquentes ayant » une odeur analogue à celle de la sueur précitée, déposant » un sédiment muqueux et brunâtre. Tous les symptômes » existaient encore lorsque ces crises parurent ; mais ils se » sont ensuite dissipés insensiblement, et la malade, qui » m'est connue, jouit aujourd'hui (1815) d'une santé par- » faite. L'usage de l'or fut supprimé dès l'apparition des » crises, qui avaient été précédées d'un léger état fébrile.

» Peut-être serez-vous étonné, mon cher confrère, écri- » vait M. Niel à M. Chrestien, de la forte dose d'or par la- » quelle M. Bertrand a commencé ; mais sachez que ce » n'est pas son coup d'essai ; qu'il m'a chargé de vous dire » qu'il avait employé l'or limé sur plus de vingt sujets, et » presque toujours avec avantage ; il a surtout retiré des » succès éclatants du muriate. Il a oublié le nombre de fois » qu'il l'a administré. Depuis long-temps il ne compte plus » à cet égard ; et c'est d'autant moins surprenant qu'il est » le praticien le plus répandu de Marseille : ce sont ses » grandes occupations qui l'empêchent de tenir note de ses » faits pratiques. »

374 *bis.* — « Il est bon que je vous dise que le ptyalisme, dans le cas dont il vient d'être question, n'a pas » présenté d'autres phénomènes que ceux dont je vous ai » déjà rendu compte. Comme je vous l'ai marqué, la salivation produite par le muriate d'or est toujours douce et » jamais incommode ; chez un seul sujet elle s'est accompagnée d'aphthes dans la bouche, mais elle n'a jamais » déterminé de gonflement ou d'inflammation aux gencives, » non plus que l'ébranlement des dents ni d'exhalaisons de » la bouche. J'ai dans ce moment un nouvel exemple de ce » que je vous dis, et M. Bertrand en a eu plusieurs. Il y » a mieux encore, c'est que j'ai remarqué chez un malade » traité par M. Soria, que les dents ébranlées et très vacillantes avant ce traitement, s'étaient raffermies pendant » sa durée. Ce sujet, malade depuis seize ans, était dans » un tel dépérissement que personne n'avait voulu se charger de lui ; il avait, entre autres symptômes, les alvéoles » de la mâchoire inférieure entièrement à nu, et la portion » antérieure du bord alvéolaire un peu cariée ; la carie s'exfolia, et les gencives se régénérèrent après l'emploi du » huitième ou neuvième grain de muriate [1]. »

375. — OBSERV. CCCCIX, *recueillie par M.* SOUCHIER, *élève interne à la clinique de M.* LALLEMAND, *et approuvée par ce professeur.* Dartre vénérienne. Inefficacité de nombreux traitements mercuriaux. Guérison par cinq grains de perchlorure d'or et de sodium.

[1] Je traite dans ce moment, par des pilules avec l'oxide d'or par l'étain et l'extrait de thymélée, une jeune dame qui avait les dents et les gencives dans le même état que le malade de M. Soria, soit par suite de l'action du virus syphilitique vainement combattu par une foule de préparations mercurielles, ou par le fait de l'action délétère du mercure. Quoi qu'il en soit, le mauvais état des gencives se dissipe de jour en jour, et les dents se raffermissent.

Le nommé Valage (Augustin), âgé de 24 ans, doué d'un tempérament sanguin, tambour au 2e régiment du génie, avait, lorsqu'il entra à l'hôpital, le 31 mars 1823, une *dartre* qui avait son siége sur les parties latérales des cuisses et des hanches. Cette éruption datait de quatre mois, et avait succédé à trois affections syphilitiques, *guéries* toutes trois par des pilules mercurielles et la liqueur de Van-Swieten. Après un jour de repos, ce malade fut mis à l'usage du muriate d'or; il en consomma cinq grains (le premier divisé en seize doses, le deuxième en huit, les troisième et quatrième en dix, et le cinquième en douze doses, administrées, pour ce dernier grain seulement, matin et soir). Après l'emploi du deuxième grain, il restait à peine la trace des croûtes dartreuses; au quatrième grain la guérison était complète. Pendant la durée de ce traitement, le malade a pris cinq bains, et a fait usage d'une tisane mucilagineuse. Il est sorti le 13 mai parfaitement guéri.

Observ. CCCCX, *par M.* Roucher (extr. du mémoire de M. Chrestien). Après un grand nombre d'affections vénériennes traitées par les mercuriaux, syphilis constitutionnelle caractérisée par des éruptions dartreuses sur le dos et les extrémités inférieures; de plus, blennorrhagies et ulcérations dans la gorge. Guérison par le perchlorure. La blennorrhagie cependant ne céda qu'aux toniques.

Observ. CCCCXI (extr. de l'ouvrage de M. Niel, page 181). Dartre vénérienne. Guérison par l'or limé. *Crise,* salivation, sueurs copieuses à odeur alcaline, remplacées par des urines abondantes de même odeur et donnant un dépôt muqueux et brunâtre.

Observ. CCCCXII (idem, page 185). Dartre vénérienne, tubercules réunis par une croûte jaunâtre recouvrant toute la figure, ulcère vers la base de la luette. Inefficacité des antidartreux; guérison par sept grains de perchlorure. *Crise,* urines abondantes, sueurs, suppuration des tubercules.

Observ. CCCCXIII (idem, page 22). Dartre vénérienne

qui a résisté à un traitement mercuriel méthodiquement administré, qui a fait disparaître deux chancres primitifs. Guérison par cinq grains de perchlorure. *Crise* par des sueurs, la salivation et des aphthes dans la bouche. Quelques légers accidents résultèrent de l'exposition au froid, de l'emploi de boissons à la glace au moment de l'établissement de la crise. En 1821 cette cure comptait cinq années de solidité; elle ne s'est point encore démentie depuis.

376. — OBSERV. CCCCXIV, *recueillie à l'Hôtel-Dieu-Saint-Éloi par M.* SOUCHIER, *élève interne dans les salles de M.* LALLEMAND, *et approuvée par ce professeur.* Dartre farineuse par plaques, exaspérée par la liqueur de Van-Swieten, palliée par les pilules de sublimé. Guérison radicale par cinq grains et demi de perchlorure.

Le nommé Sorbiers (Louis) (salle Saint-Maurice, n° 4), âgé de vingt-neuf ans, d'un tempérament sanguin, soldat au troisième régiment suisse, entra à Saint-Éloi le 19 septembre 1822. Il avait une dartre farineuse qui recouvrait par plaques principalement les mains, les bras, les jambes et presque tout le corps, à l'exception de la face. Il avait eu, six mois auparavant, une blennorrhagie qui s'était guérie sans employer presque de médicaments. Il fut mis à la liqueur de Van-Swieten et à l'usage des bains domestiques : cette médication parut favoriser l'éruption cutanée, au point que les plaques de la tête avaient un pouce de diamètre et celles du corps un demi-pouce. On administra alors au malade des pilules avec le sublimé et une tisane fortement laxative : une guérison momentanée fut obtenue à l'aide de ces moyens, et Sorbiers alla même rejoindre son corps : mais l'exercice, l'usage des boissons alcooliques surtout, ne tardèrent point à rappeler cette dartre, et il rentra à l'hôpital le 24 février 1824. M. Lallemand, qui faisait alors le service, pensa que cette dartre était de nature syphilitique. La suppression de la blennorrhagie, la

guérison momentanée obtenue par le sublimé en pilules, donnaient du poids à cette présomption. Quoi qu'il en fût, le perchlorure en frictions sur la langue fut administré : le malade en prit cinq grains et demi, le premier divisé en quatorze fractions, le deuxième en douze, le troisième et le quatrième en dix, et le cinquième et demi en huit doses. Au bout d'un mois de ce traitement tous les symptômes avaient disparu, et il est sorti de l'hôpital le 30 avril, jouissant d'une santé parfaite.

377. — Observ. CCCCXV, *par M.* Savy. Dartre crustacée vénérienne, exaspération des accidents, ophthalmie, chancres à la verge sous l'influence d'un traitement mercuriel. Guérison par le perchlorure.

« Un homme âgé de cinquante-deux ans, d'un tempéra- » ment lymphatique, contracta une maladie syphilitique » au commencement de l'hiver de 1819. Un écoulement » abondant par le canal de l'urèthre, la douleur en urinant, » un prurit violent à l'anus, furent les premiers symptômes » survenus trois jours après le coït impur. Le médicastre » qu'il consulta lui prescrivit des bains locaux saturnés : ce » répercussif ne tarda point à supprimer l'écoulement ainsi » que les démangeaisons. L'excrétion des urines devint fa- » cile et le malade se crut guéri. Son illusion fut de courte » durée : la démangeaison reparut quinze jours après, et » s'accompagna d'engorgement de la glande axillaire gauche. » Quelques jours après la langue devint douloureuse et fut » le siége d'une éruption de petites aphthes. Les parties » génitales ne présentaient aucun symptôme d'affection sy- » philitique. C'est dans cet état que le malade me consulta. » Je crus devoir rappeler l'écoulement au moyen de bains » émollients et de quelques injections stimulantes : il repa- » rut, mais l'état pathologique des parties supérieures resta

» le même. Une dartre crustacée se manifesta à la marge » de l'anus, la démangeaison devint intolérable. Considérant » cette syphilis comme constitutionnelle, je dirigeai le trai- » tement en conséquence : j'administrai la liqueur de Van- » Swieten, le peu d'irritabilité du malade me permit d'en » porter la dose un peu haut. J'associai à ce moyen, » 1° l'emploi de la décoction de saponaire, dont on prenait » quatre à cinq verres par jour; 2° on se gargarisait le » même nombre de fois avec une infusion d'aigremoine » acidulée par l'addition de quelques grains de sulfate d'a- » lumine. Peu à peu les aphthes disparurent, mais l'engor- » gement glanduleux persista; les glandes inguinales ne » tardèrent point aussi à s'engorger; un chancre parut sur » le gland et l'envahit entièrement en cinq jours; le cours » des urines devint difficile, la sonde annonçait un embar- » ras du côté de la prostate. Les frictions mercurielles, al- » ternées avec les bains, furent ajoutées à la liqueur de » Van-Swieten. Après trois mois de traitement, pendant » lesquels on varia les doses de ces deux préparations mer- » curielles, l'état du malade n'était guère plus satisfaisant, » et aux symptômes énumérés se joignit une ophthalmie. » Dans cette circonstance, je pensai au muriate d'or en » frictions sur la langue : le peu d'irritabilité du malade me » permit de commencer de suite par un huitième de grain, et » la dose, avant le quinzième jour de ce nouveau traitement, » en fut portée à un quart de grain pour chaque friction. » L'amélioration qui se manifestait dans la santé du malade, » le peu d'excitation produite, me permirent d'en porter » la dose à un demi-grain par jour en deux frictions, une le » matin et l'autre le soir. Le second jour de l'administration » de ces doses élevées, un priapisme douloureux se mani- » festa; cependant l'ophthalmie, ainsi que les aphthes de la

» langue avaient disparu, le chancre était guéri, l'engorgement des glandes inguinales dissipé; les urines ne coulaient cependant point encore librement, quoique la sonde introduite dans le canal de l'urèthre constatât une diminution sensible de l'engorgement de la prostate. Je fis continuer les frictions matin et soir, et je prescrivis un julep camphré, qui n'empêcha pas que le priapisme ne fût encore plus douloureux. Je fis suspendre les frictions, continuer le julep, et conseillai les bains locaux de décoction de guimauve. Après trois jours de suspension on reprit l'usage du muriate, mais seulement à la dose d'un quart de grain par jour, et il fut continué ainsi pendant vingt jours et abandonné après cette époque, la guérison paraissant complète. Depuis lors le sujet s'est toujours bien porté (cette observation m'a été envoyée en décembre 1826). »

Observ. CCCCXVI, *par M.* Gay (extr. du premier mémoire de M. Chrestien). Ulcères cuivreux recouverts de croûtes dégoûtantes, sur toute la surface du corps, reparus après la cessation subite d'un traitement par le sublimé et l'exposition aux intempéries de l'air. Un an après la réapparition du mal, traitement d'abord par trente-six grains de limaille d'or, et ensuite deux grains de perchlorure, un bain domestique par semaine et l'usage de la décoction de réglisse. Une mélancolie profonde qui accablait le malade fut absolument dissipée (85.) par ce traitement, qui procura en soixante-six jours une guérison parfaite. Mouvement critique marqué par un accès de fièvre qui fut suivi de la chute des croûtes. Cure confirmée par deux ans de bonne santé.

Observ. CCCCXVII, *par M.* Golfin (extr. du mémoire de M. Chrestien). Tempérament lymphatique, issu de parents sains, trente-deux ans. Dartre squameuse humide sur le bras gauche et la main. Un an auparavant, blennorrhagie, gale, et une syphilis qui fut mal traitée; successivement, ophthalmie, clous, éruptions vagues, et enfin la dartre. Traitement dépu-

ratif pendant plus de trois mois, mais en vain. Cure de courte durée par une pommade avec le soufre et une autre avec l'acétate de plomb. Nouvelle répercussion par les bains sulfureux; après, toux vive, incommode, expectoration abondante, douleurs dans la poitrine. Un large vésicatoire sur le bras, des bains entiers un peu chauds, les sudorifiques rappellent l'exanthème, et l'irritation pulmonaire cède en partie aux calmants et aux adoucissants. Alors traitement par le perchlorure en frictions sur la langue, les pilules faites avec un dixième d'oxide d'or par la potasse et deux grains d'extrait de thymélée, et l'usage journalier d'escargots avec addition de plantes dépuratives et apéritives, qu'on remplace à la fin par le lait d'ânesse. On ne dépassa point pour le perchlorure la dose d'un dixième, et pour les pilules le nombre de dix. Après la disparition de la dartre, usage prolongé des mêmes préparations aurifères combiné avec celui des sucs des plantes apéritives, le petit-lait et la tisane dépurante de Londres. Le malade a consommé huit grains de perchlorure et quatre cent quatre-vingt-dix pilules; il a eu pendant toute la durée de son traitement un vésicatoire à la cuisse et un autre au bras droit. La guérison s'est annoncée par une augmentation bien marquée et longtemps prolongée de la transpiration. Le malade, après sa guérison, s'est marié; il a eu un enfant fort sain, et depuis 1812 (mai 1828), lui, sa femme et son enfant n'ont pas cessé de jouir de la plus excellente santé.

378. — Observ. CCCCXVIII, *par M.* Souchier. Dartre rongeante. Guérison par sept grains de perchlorure et la pommade aurifère.

« Alexandrine D****, fille aînée d'un habitant de R**** »(Drôme), s'était toujours bien portée jusqu'à l'âge »de onze ans (elle en a dix-neuf actuellement, 19 dé»cembre 1826). A cette époque son père et sa mère, »qui affirment avoir toujours joui d'une très excellente »santé, furent surpris de voir les deux joues de leur fille »devenir le siége d'une éruption particulière, que les mé»decins consultés nommèrent *dartre vive rongeante*, et

» qui ne tarda point à étendre ses progrès destructeurs à » l'extrémité du nez et au pourtour de sa base, quelque » énergiques et bien appropriés que fussent les remèdes » qu'on opposa à cette terrible maladie à R**** et à Lyon, » où elle fut conduite et laissée pendant plusieurs mois entre » les mains d'hommes très recommandables. Cependant, de » treize à quatorze ans, Alexandrine fut réglée assez abon- » damment ; mais la menstruation, qu'on avait tant désirée, » ne réalisa pas les espérances données pour cette époque. » A quinze ans toutes les parties molles du nez étaient ron- » gées, les joues étaient, dans une étendue de deux pouces » de diamètre, excavées par l'effet de l'inflammation ulcé- » rative ; l'émaciation était générale, un chapelet glandu- » leux entourait le cou ; on trouvait des glandes engorgées » sous la mâchoire inférieure, dans le creux de toutes les » articulations. A tous ces horribles accidents s'adjoignirent » bientôt tous les premiers symptômes d'une affection tuber- » culeuse de la poitrine. Alexandrine resta dans ce fâcheux » état jusqu'en mai 1824, sans qu'il s'opérât chez elle au- » cun changement ni en mieux ni en pis. A cette époque les » ulcères du nez et des joues se couvrirent d'excroissances » d'un volume assez considérable : celles qui avaient leur » siége sur les cartilages du nez, étant transversales, bou- » chaient l'orifice des fosses nasales, horriblement agrandi » par la destruction des ailes du nez. Des progrès aussi ra- » pides étaient d'autant plus inconcevables que rien n'était » négligé pour les combattre : le sirop de Portal, tous les » toniques, tous les dépuratifs les plus vantés, avaient été » en quelque sorte prodigués ; le régime le plus doux, en » même temps qu'il était analeptique, vu l'état de marasme » dans lequel était plongée la malade, n'avait pas non plus » été négligé. Bientôt les règles cessèrent de paraître, et

» avec elles l'espoir qu'avaient encore conservé les parents » de voir leur fille recouvrer la santé. »

En novembre 1824, un tubercule fongueux se développa dans la région sourcilière droite : il faisait des progrès rapides; tous les autres symptômes de cette horrible maladie s'aggravaient journellement, quand, le 21 novembre 1824, on consulta M. Souchier, qui à la première vue jugea cette affection vénérienne. L'aspect cuivreux[1] des plaies et des parties circonvoisines lui fit établir son diagnostic et le dirigea dans le choix du traitement qu'il était instant de faire subir à Alexandrine. Quatre grains de perchlorure d'or et de sodium, divisés en trente, vingt-neuf, vingt-huit et vingt-six fractions, lui furent successivement administrés en frictions sur la langue, matin et soir. Après l'administration du quatrième grain, on vit s'opérer un changement avantageux dans l'état d'Alexandrine : les joues et toutes les parties ulcérées de la face pansées avec la pommade aurifère (cinq grains d'or divisé pour une once d'axonge; quinze grains ont été consommés de cette façon), étaient cicatrisées aux deux tiers. « Les excroissances, qui avaient d'abord pâli, » s'affaissèrent, et disparurent entièrement au commencement du sixième grain, divisé en vingt fractions; le cin- » quième l'avait été en vingt-quatre. Le tubercule fongueux » de la partie moyenne du sourcil droit avait également dis-

[1] La teinte cuivreuse des plaies est toujours pour M. Souchier un signe caractéristique de l'existence du virus vénérien. Je partage bien l'opinion, avec le praticien de Romans, de l'importance de ce symptôme : mais suffit-il seul pour établir son diagnostic? je crains de l'affirmer; j'aime mieux le considérer comme un symptôme confirmatif des signes commémoratifs. Ceux-ci, du reste, que nous devons taire, ne laissaient aucun doute sur la nature de cette horrible maladie.

» paru à cette époque. Au bout du septième grain, divisé en » seize fractions, la cicatrisation des ulcères était complète » et les règles reparurent (86). La toux opiniâtre à laquelle la » jeune malade avait été sujette depuis quatorze ans, et qui » avait sensiblement diminué depuis le cinquième grain, » cessa entièrement à la fin du neuvième et dernier grain de » muriate, que je lui fis prendre divisé, comme le huitième, » en quatorze fractions, mais à une seule par jour, faite le » soir en se couchant. Les forces se rétablirent parfaitement, » et la physionomie avait, à peu de chose près, repris son » ancienne expression. Le bout du nez, quoiqu'il eût été » enlevé jusqu'aux cartilages, se recouvrit d'une bonne ci- » catrice très uniforme. Les joues avaient repris une roton- » dité presque naturelle, mais elles ont conservé cette blan- » cheur blafarde des parties cicatrisées, et cette face, » auparavant si horrible, n'a plus rien d'absolument laid. » Voici dix-huit mois (19 décembre 1826, maintenant trois » ans, mai 1828) que cette cure est terminée, et rien n'est » encore venu la démentir. L'enfant, que je vois assez sou- » vent, n'a point été atteinte des rhumes tenaces qui l'avaient » tourmentée chaque hiver depuis plusieurs années : elle » avait aussi fréquemment craché le sang. »

M. Souchier a un peu secondé l'action du muriate en touchant quelquefois avec le nitrate d'argent les parties ulcérées, quand il leur voyait prendre un caractère granuleux. Lorsqu'il commença le traitement, il pratiqua un séton à la nuque, plutôt dans l'espoir d'enlever une céphalalgie intense et opiniâtre qui durait depuis plusieurs années, que pour opérer une dérivation de la maladie, que deux cautères établis aux bras n'avaient pas pu dissiper. Notre propre expérience nous a suffisamment démontré l'insuffisance des exutoires dans les affections syphi-

litiques, scrophuleuses et dartreuses. Ils ne sont employés avec succès que dans les cas de métastase sur quelque organe important, et pour rappeler l'irritation à la peau. Mais quand la maladie n'a pas cessé d'y avoir son siége, les exutoires ont alors, je crois, l'inconvénient d'entretenir l'irritation cutanée.

Cette observation, d'un bien haut intérêt, répond à l'accusation que quelques médecins d'un mérite distingué ont lancée légèrement contre le perchlorure d'or et de sodium; ce sel n'exerce point une action fâcheuse sur les organes de la respiration, puisque dans ce cas, et dans d'autres que nous avons rapportés (voy. les observ. CCCLXXXV, CCCLXXXVI, CCCC, CCCCI, CCCCII, CCCCV), il a dissipé l'irritation qui paraissait s'être portée sur ces organes.

379. — OBSERV. CCCCXIX, *recueillie par M.* SOUCHIER, *élève interne dans les salles de M.* LALLEMAND, *et approuvée par ce professeur.* Dartre pustuleuse mentagre. Guérison par six grains de perchlorure.

En 1812, M. B***, capitaine dans un régiment de ligne, âgé aujourd'hui (14 février 1825) de trente-deux ans, d'une constitution très forte et d'un tempérament sanguin, contracta, pendant un séjour à Berlin, plusieurs chancres situés sur le dos de la verge, mais principalement au couronnement du gland. Un pansement avec le précipité les éteignit, mais ils ne tardèrent point à être remplacés par des excroissances de formes diverses; il s'y joignit bientôt de nombreux ulcères au gland, résultant aussi de nouvelles cohabitations suspectes. En 1814, M B***, étant à Paris, se mit entre les mains d'un empirique nommé Albary, qui en quarante-cinq jours le débarrassa de tous ces accidents vénériens : le malade ignore le nom du médicament qu'on

lui faisait prendre; on le purgeait tous les huit jours. Depuis lors, et jusqu'en 1819, il contracta quatre fois des écoulements blennorrhagiques fort intenses et très douloureux ; ils furent guéris en apparence par des moyens assez simples. En 1820, M. B*** fut atteint d'une dartre pustuleuse mentagre qui, ayant été reconnue d'un caractère syphilitique, fut traitée avec un succès momentané par un régime lactescent le plus sévère possible, par les sudorifiques, soixante et quelques bains de vapeur, dont plusieurs sulfureux. Le printemps suivant la dartre reparut; on eut recours une seconde fois à un traitement semblable : le succès fut le même, mais pas plus durable. M. B*** cessa tout régime, et vécut pendant trois mois avec une femme qui avait des ulcères syphilitiques dans la bouche. Un mois après qu'il l'eut quittée, un bouton de la grosseur d'une lentille se développa sur la lèvre inférieure : ses bords étaient durs, calleux ; son aspect et l'ichor qui l'humectait le faisaient aisément reconnaître pour vénérien. Ce bouton se recouvrait tous les jours d'une croûte assez épaisse que le malade faisait tomber en l'humectant avec sa salive, et qui se reformait rapidement. Le ventre, les bras, les cuisses se couvrirent de très petites pustules d'un rouge cuivreux ; deux ulcères étendirent leurs ravages jusqu'au scrotum. Tel était le triste état de M. B*** quand il entra à l'Hôtel-Dieu-Saint-Éloi.

M. le professeur Lallemand le mit de suite à l'usage du muriate d'or en frictions sur la langue : le premier grain, vu que le sujet était fort irritable, fut divisé en seize fractions; il prescrivit conjointement un bain tous les deux jours et une tisane mucilagineuse. Au bout de huit jours le durillon de la lèvre inférieure tomba entièrement; il reparut en quelques jours, mais bien diminué; il cessa aussi

d'occasioner au malade les douleurs fort vives dont il s'était plaint jusque là. A la fin du premier grain, il tomba de nouveau pour ne plus former qu'une croûte extrêmement légère; les ulcères du scrotum et les pustules qui recouvraient presque toute la périphérie du corps, prirent déjà à cette époque un aspect bien meilleur. L'appétit augmenta, toutes les fonctions devinrent plus régulières (85.). Le 20 mars suivant, après avoir pris le second grain, divisé en quatorze frictions, et la moitié du troisième, divisé en douze, tous les symptômes syphilitiques avaient disparu; la peau conserva cependant encore quelque temps la teinte cuivreuse qu'elle avait prise. Après un quatrième grain, divisé en douze fractions, il n'existait plus aucune trace du mal; cependant M. Lallemand, pour consolider la guérison d'une maladie si ancienne, crut devoir faire administrer au malade un cinquième et un sixième grains, divisés le premier en dix et le second en huit doses. Les bains tous les deux jours et la tisane mucilagineuse furent aussi continués. Le 30 avril, M. B*** quitta l'hôpital parfaitement guéri, ayant un excellent appétit et cette physionomie riante qui est le cachet de la bonne santé.

Observ. CCCCXX, *par M.* Souchier. Bien constituée, âgée de vingt-sept ans. Bonne santé jusqu'à dix-neuf ans; à cette époque[1], dartre très douloureuse sur la joue gauche; elle fait d'horribles progrès jusqu'en juin 1825, malgré mille et mille moyens internes et topiques employés pour la combattre. Les capillaires de la peau étaient devenus variqueux; ils formaient avec tous les points ulcérés une masse informe,

[1] M. Souchier croit devoir donner une origine héréditaire à cette horrible affection. Le père de la jeune malade avait eu, deux années auparavant, une blennorrhagie qui avait cédé rapidement à l'usage des délayants.

d'une teinte cuivreuse foncée. Ces nombreux ulcères laissaient écouler une sanie purulente d'une odeur repoussante. Guérison obtenue en cent jours par six grains de perchlorure et des pansements avec la pommade aurifère ; régime analeptique et doux. Cette guérison date maintenant de deux ans (mai 1828).

580. — Observ. CCCCXXI, *par M.* Soria (extr. du premier mémoire de M. Chrestien). Éléphantiasis syphilitique. Guérison par dix grains de perchlorure d'or et de sodium.

Un jeune Espagnol, né de parents sains, d'un tempérament sanguin, d'une constitution athlétique, dont le développement avait été favorisé par son état de cocher et par une bonne nourriture, avait toujours joui, jusqu'à vingt ans, d'une excellente santé. A cet âge il contracta, après plusieurs coïts impurs, une gonorrhée virulente avec phimosis, ulcères au prépuce et au gland, bubon à chaque aine et une éruption sur tout le corps. Il passa beaucoup de temps à prendre une infinité de remèdes qui furent inutiles; enfin il se présenta à l'hôpital de Marseille, où, après préparation, il subit un traitement mercuriel complet. Après trois mois et quelques jours, il sortit *guéri*. Un mois après, sans qu'il se fût exposé de nouveau, la blennorrhagie reparut, et se compliqua cette fois de petites excroissances à la marge de l'anus. Il négligea d'abord ces nouveaux accidents; mais bientôt ses jambes s'ulcérèrent, il éprouva des douleurs générales, et son corps se couvrit de boutons. Rentré à l'hôpital, il en sortit un mois et demi après, ayant seulement encore les jambes enflées. Les mêmes symptômes ne tardèrent point à reparaître : le malade se soumit alors à un traitement par les fumigations, et par trois fois fit usage des meilleurs topiques, le tout sans le moindre bénéfice. On eut recours à l'excision des nombreuses excroissances qui avaient pullulé à la marge de l'anus, et on

les toucha ensuite avec le nitrate d'argent; il s'écoula beaucoup de temps de cette façon.

Le 16 août 1811, cet infortuné s'adressa à M. Soria, qui le trouva dans l'état suivant : son visage, bouffi, était horrible à voir, sa physionomie avait quelque chose de féroce ; la mâchoire supérieure était à gauche le siége d'un ulcère rongeant de deux pouces de longueur et d'un demi-pouce de largeur, il avait mis à découvert la racine de cinq dents. La mâchoire inférieure, les lèvres, la gorge, le palais, la langue, enfin tout l'intérieur de la bouche était recouvert d'ulcères de la grandeur de pièces de dix et de cinq sous qui exhalaient une odeur insupportable. Les cuisses, les bras étaient couverts de nombreux boutons ulcérés ; le cordon spermatique, l'épididyme, les testicules et le scrotum surtout, avaient acquis un volume extraordinaire ; la peau des jambes, horriblement tuméfiée, était d'un gris noirâtre, inégale, âpre, écailleuse, offrait de nombreuses fissures et était parsemée de petits tubercules et d'ulcères sordides, qui laissaient écouler une grande quantité d'humeur ichoreuse. Le tour de l'anus était le siége d'excroissances de différentes figures et de grandeurs variables, dures, et la plupart insensibles. Au même lieu étaient deux ulcères rongeants, un de chaque côté, de la grandeur d'un écu de six livres ; ils fournissaient une suppuration de fort mauvais caractère. Cet état s'accompagnait de douleurs ostéocopes, d'une fièvre lente avec petitesse du pouls, de sueurs, de faiblesses, d'insomnie, d'inappétence, de langueur, et d'une mélancolie profonde.

M. Soria fit voir et examiner ce malade par don Ignacio la Caba, premier chirurgien de sa majesté le roi Charles IV, et par MM. les docteurs Niel et Robert, et il fut reconnu unanimement que le malade était atteint d'un *éléphantia-*

sis syphilitique. Après quatre jours de diète et d'un régime préparatoire, le 21 août le malade fit sa première friction sur la langue avec un quinzième de grain de perchlorure d'or et de sodium. Pendant les vingt premiers jours du traitement, les symptômes continuèrent de s'aggraver ; ils furent stationnaires les dix jours qui suivirent, et commencèrent ensuite à décroître. Le pouls acquit de la force, la peau se colora. Par manque de sel aurifère, on fut alors forcé de suspendre le traitement pendant douze jours. Pendant cette période, les symptômes reprirent presque leur première gravité, et il survint sous l'aisselle droite une tumeur qui, après avoir acquis la grosseur d'un œuf de poule, s'ouvrit spontanément et fournit une grande quantité de mauvais pus. Le 14 octobre, le traitement fut repris et ne fut plus interrompu. Dix-huit jours après, la peau, le pouls, et toute la constitution, avaient éprouvé un heureux changement. Une tumeur pareille à la première, qui suppurait encore, se développa sous l'aisselle gauche. Le trentième jour de la reprise du traitement, les urines augmentèrent d'une manière notable, et il y eut des garde-robes abondantes, quelquefois avec coliques de bas-ventre. Aussi le quarantième jour ne restait-il plus de cet ensemble effrayant de maux que le cancer de la mâchoire supérieure, mais déjà diminué, et le gonflement des jambes, dont les ulcères et les tubercules fournissaient une suppuration abondante et fétide. Le cinquante-sixième jour il se montra une tumeur à la partie externe supérieure de la jambe droite, et le cinquante-neuvième une autre à la partie interne supérieure de la jambe gauche, l'une et l'autre plus grosses que celles des aisselles ; ces deux dernières tumeurs s'ouvrirent spontanément et fournirent une grande quantité de pus très louable. Le soixante-treizième

jour, ces deux tumeurs étaient cicatrisées ainsi que l'ulcère de la bouche, et les jambes étaient revenues à leur état naturel; seulement, pendant encore beaucoup de temps, la peau a fourni de petites écailles comme du son. Enfin le malade s'est trouvé parfaitement guéri, comme pourraient l'attester les trois médecins consultants qui l'ont vu après sa guérison. Il a consommé dix grains de chlorure.

Pendant la durée de ce traitement, le malade a fait usage d'une décoction de salsepareille. Peu familiarisé avec le perchlorure, M. Soria n'a point osé abandonner la maladie aux seules forces médicatrices du sel aurifère; mais depuis il eut à l'administrer à un homme atteint de syphilis constitutionnelle (OBSERV. CCCCXXII) : il lui administra le chlorure seul, et le malade fut guéri parfaitement par huit grains de ce sel. Aussi M. Soria se plaît-il maintenant à le reconnaître comme le spécifique le plus puissant que possède la matière médicale contre les affections syphilitiques dégénérées, quel que soit leur degré de gravité. N'ayant point encore eu occasion, à l'époque où il écrivait à M. Chrestien, d'en faire usage dans le traitement de la syphilis récente, il n'en dit rien.

OBSERV. CCCCXXIII (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 406). Après plusieurs syphilis, la gale et une affection dartreuse; ulcère fistuleux avec carie à l'articulation d'un orteil, ulcère étendu et profond sur le tarse, insensibilité et difficile mobilité des articulations supérieures et inférieures; peau insensible, sèche, dure et écailleuse, comme dans l'éléphantiasis. Guérison par le perchlorure.

OBSERV. CCCCXXIV, *par M. le baron* GIRARDOT. Depuis un an un prince grec habitant Varsovie était, par suite des ravages d'une syphilis constitutionnelle, dans un état tel que tout son corps ne formait qu'une pustule, et qu'il était permis de le considérer comme atteint de l'éléphantiasis des Grecs; la figure seule était restée intacte. Cet état s'accompagnait

d'inappétence et d'insomnie. Guérison radicale fut obtenue en deux mois par quarante-cinq grains de perchlorure, le premier mois à un demi-grain, le second mois à un grain par friction. Cette cure date d'un an.

381. — Quoique la gale ne soit point une affection dartreuse, la place qu'elle occupe dans les cadres nosologiques nous a engagé à donner ici une observation de gale syphilitique; genre de complication qui n'est pas très rare et qui est rebelle à presque tous les traitements employés pour la combattre.

OBSERV. CCCCXXV, *par M.* SAINT-PIERRE (extr. du mémoire de M. Chrestien). Gale syphilitique; insuffisance des mercuriaux. Guérison par quatre grains de perchlorure.

« Un garçon âgé de vingt et un ans éprouvait une dou» leur très vive accompagnée de fluxion vers les deux » dernières dents molaires du côté gauche de la mâchoire » inférieure. Il fut chez son dentiste, qui, n'apercevant au» cune carie des dents, lui prescrivit d'abord un gargarisme » émollient, puis un gargarisme tonique dont le véhicule, » d'après le rapport du malade, était une décoction de » quinquina. Un mois d'usage de ces moyens n'améliorant » pas son état, il vint me consulter. Il ne pouvait pas mâ» cher du côté malade de la mâchoire, tant à cause de la » douleur que de la vacillation des dents, et une odeur » infecte, qui s'exhalait de sa bouche, malgré tous les » moyens les plus minutieux, l'obligeait à tenir constamment » son mouchoir devant, lorsqu'il parlait à quelqu'un. En » examinant l'intérieur de sa bouche, je vis les gencives du » côté gauche de la mâchoire inférieure, ainsi que la partie » interne de la joue correspondante tuméfiées et de couleur » d'un rouge pourpre. Les dents étaient saines, mais va» cillantes dans leurs alvéoles. Avec la queue d'une cuillère, » j'écartai la joue des gencives; je mis à découvert un ul-

» cère de la grandeur d'une pièce de quinze sous, dont les » bords relevés et calleux étaient d'un rouge brun et dont » le fond était recouvert d'une matière blanche, épaisse, » puriforme, et d'une odeur repoussante. Il aurait fallu être » bien peu exercé à voir des ulcères vénériens pour ne pas » reconnaître dans celui-ci le cachet de la syphilis; mais » le malade n'avait jamais eu de symptômes primitifs ap- » parens d'infection vénérienne, quoique sa conduite l'eût » souvent exposé à contracter cette maladie. Un an aupa- » ravant il avait contracté une gale d'un caractère peu or- » dinaire ; elle avait résisté jusqu'à cette époque au traite- » ment le plus sagement prescrit par deux praticiens des » plus distingués, les remèdes topiques étant parvenus une » fois à la faire disparaître momentanément. J'avais vu ce » jeune homme pendant qu'on lui faisait subir ce traite- » ment. La résistance opiniâtre de la maladie aux moyens » les mieux appropriés, la nature de l'éruption, qui offrait » çà et là quelques boutons dont le bulbe, de la grosseur » d'un gros pois, paraissait s'étendre profondément sous la » peau ; l'aveu que me fit le malade qu'il croyait avoir ga- » gné cette gale en couchant avec une femme très suspecte, » furent autant de motifs pour me la faire juger de nature » vénérienne, mais ne le visitant pas alors comme son » médecin, je ne fis que lui communiquer mon opinion. » Quand il s'adressa à moi, je le soumis au traitement sui- » vant : soin scrupuleux d'enlever plusieurs fois le jour, » avec un linge fin, la matière puriforme qui se ramassait à » la surface de l'ulcère ; précaution de tenir entre les gen- » cives et la joue quelques morceaux d'écorce de citron » ou d'orange, afin d'empêcher le contact des surfaces ul- » cérées ; gargarisme souvent répété avec une décoction » d'orge sur une tasse de laquelle on ajouta (les quatre

» premiers jours seulement) une cuillère à café d'une disso-
» lution de six grains de muriate oxigéné de mercure dans
» six onces d'eau distillée, afin d'arrêter plus prompte-
» ment les progrès de l'ulcère. Usage du muriate d'or, à la
» dose d'un quinzième de grain par jour, que l'on friction-
» nait sur les gencives et sur la partie interne de la joue du
» côté affecté. Deux grains de muriate suffirent pour enle-
» ver la plus légère trace de la syphilis; mais je ne crus pas
» devoir me borner à cette dose : j'en fis continuer l'usage
» encore pendant quinze jours, en faisant faire sur la lan-
» gue deux frictions par jour d'un quinzième de grain cha-
» cune; la dose totale pour le traitement fut de quatre
» grains. C'est alors aussi que j'associai avec avantage au
» muriate d'or les sucs d'herbes et les bains, pour com-
» battre le vice psorique. Depuis deux ans que ce jeune
» homme a subi ce traitement, rien ne lui a annoncé
» qu'il ne fût pas entièrement délivré de la vérole et de la
» gale. »

Onze nouvelles années se sont écoulées depuis que cette cure a été opérée; elle ne s'est pas plus démentie que les deux premières.

382. — Enfin la syphilis peut affecter la forme d'une affection psorique; ce n'est plus alors une complication comme celle que nous a offerte l'observation précédente : c'est une maladie absolument syphilitique avec les symptômes de la gale. Éruption de petits boutons pointus qui laissent suinter une eau limpide et un peu corrosive, dans l'intérieur des doigts, aux coudes, aux jarrets, aux coude-pieds, etc.; éruption qui s'accompagne de démangeaisons intolérables qu'augmente la chaleur. L'or triomphe parfaitement de cette forme de la syphilis, qui se complique souvent d'autres symptômes.

Observ. CCCCXXVI, *par M.* Sizaire. Syphilis psoriforme; inutilité des antipsoriques. Guérison par le perchlorure.

« M. D***, jeune homme de trente-deux ans, bien con » stitué et d'un tempérament sanguin, eut, vers le mois de » janvier 1827, une éruption de très petits boutons miliaires » au front et aux tempes, isolés, rouges à leur base, trans- » parents à leur sommet; ces boutons causaient une dé- » mangeaison vive, mordicante, et si insupportable que le » malade ne pouvait jouir d'un instant de repos. Des bains » et des tisanes rafraîchissantes rendirent cette éruption » générale, et plus marquée encore au bas-ventre et aux » articulations : là les boutons étaient gros comme des fu- » roncles, formant à leur base une aréole livide et rouge, » et à leur sommet un point blanc et transparent. Le frotte » ment, qu'excitait un prurit continuel, donnait issue à une » matière sanieuse, après quoi ces boutons disparaissaient » pour être remplacés par d'autres plus volumineux. Un » chirurgien consulté déclara à la première inspection que » c'était la gale, et soumit le malade à un traitement spé- » cifique. Au lieu de disparaître ces boutons devinrent plus » gros et se compliquèrent de douleurs ostéocopes et d'un » bubon à l'aine droite. Appelé pour établir un diagnostic » et tracer un traitement, je soupçonnai que ces symptô- » mes provenaient d'une maladie syphilitique dégénérée, » et j'en eus la conviction par un entretien particulier que » j'eus avec le malade, qui m'avoua qu'il avait supprimé en » 1806 une gonorrhée virulente par des injections astrin- » gentes. Je crus qu'en graduant progressivement et en com- » binant avec prudence les préparations d'or, je pourrais, » sous le sceau du secret, détruire une maladie qu'il était » urgent de cacher. Des frictions sur les membres et à l'en- » tour du bubon, avec un onguent soi-disant fondant, et

» qui était composé de dix grains d'or divisé par le mercure, » étendus dans une once de cérat ; des frictions sur la langue avec un douzième, puis un dixième, et enfin un huitième de grain de muriate d'or, produisirent une excitation générale qui se soutint pendant un mois. Ce traitement simple n'empêcha pas le malade de vaquer à ses » occupations de commerce pendant le printemps de 1827, » qui fut froid et humide. Depuis cette époque il a repris » son embonpoint, sa vigueur ordinaires, sans ressentir de » douleurs ostéocopes, ni de prurit, ni d'éruption (février » 1828). »

Observ. CCCCXXVII (extr. de l'ouvrage de Gozzi, page 11). Après une blennorrhagie, des ulcères aux grandes lèvres, et ensuite dans la bouche, *guéris* par des pilules mercurielles qui donnèrent lieu au ptyalisme ; blennorrhée, douleurs vaguantes dans les lombes et dans les extrémités supérieures, ensuite apparition de taches jaunâtres sur les bras et sur le corps, bientôt gale prurigineuse sur ces mêmes parties. Celle-ci résista à tous les moyens imaginables et durait depuis quatre ans, causant une démangeaison douloureuse et une chaleur insupportable. Guérison par le perchlorure. *Crise*, sueurs et urines abondantes pendant plus d'un mois. Quatre années écoulées depuis que la peau de cette malade a repris son état normal, confirment la solidité de cette cure.

Une observation *extraite de ma pratique* devrait trouver ici sa place. Si des raisons que nous laisserons deviner nous forcent à en faire mention, le retour de la maladie (*après un traitement incomplet*) ne nous permet pas de la transcrire. La dame qui en fait le sujet est veuve d'un capitaine de cuirassiers qui a eu plus d'une fois la syphilis, et qui l'a toujours combattue par le mercure. Ses enfants ont eu leurs premières années très maladives, et une fille entre autres, âgée de trois ans, est aussi profondément que possible infectée de vice scrophuleux. Lorsqu'en 1826

je revis cette dame, que j'avais connue en province, elle portait au cou des glandes engorgées; je ne dois pas négliger de dire qu'elle est issue de parents extrêmement sains, et qu'elle est d'un tempérament éminemment bilieux et simultanément très nerveux. Bientôt après elle me consulta pour quelques accidents primitifs (leucorrhée, chancre), qui disparurent spontanément; elle eut ensuite un bubon qui n'acquit jamais un volume fort considérable et se résolut seul. Elle ne tarda point à commencer l'usage du perchlorure, dont elle a pris deux grains, tous deux divisés en seize doses, dans l'espace au moins de deux mois. Le sel aurifère a donné lieu chez madame J*** à des accidents nerveux augmentés par les inquiétudes que lui donnait le très mauvais état de ses affaires. Aussi le virus syphilitique a-t-il infecté de plus en plus son économie : elle a vu successivement tomber ses cheveux, ses sourcils, et presque tous les poils des parties qui en sont ordinairement recouvertes[1]. Enfin elle se vit atteinte d'une affection

[1] Madame J***, qui connaît quelques médecins peu favorables aux préparations d'or, a accusé le sel aurifère d'avoir produit cet effet, ce qui est rendu aussi peu probable que possible par la considération de la très petite quantité dont elle a fait usage, du long temps qu'elle a mis à la consommer, et de l'effet bien connu du virus syphilitique, qui porte si fréquemment son action sur les systèmes pileux et dermoïde. Ce dire, que madame J*** et quelques uns des siens affectent de répandre avec malveillance, se trouve absolument démenti par ce fait, que vers la fin de son traitement par l'or divisé, c'est à-dire au moment où le médicament avait en partie chassé le virus morbide, les sourcils avaient repris leur première épaisseur, et je ne doute point que les cheveux n'aient aussi recommencé à croître. Si je n'ai point interrogé madame J*** à ce sujet, c'est que j'ai de fortes raisons de suspecter sa véracité, et que sa réponse ne m'eût inspiré aucune confiance.

cutanée, absolument semblable à celle de l'observation CCCCXXVI. Ce fut alors que madame J*** se soumit à un traitement par l'or divisé; elle fit en outre, pour calmer les horribles démangeaisons qui la tourmentaient, des lotions avec une solution de perchlorure; elle prit aussi deux bains sulfureux, dans le but d'éteindre le plus promptement possible cette éruption. Par ce traitement, madame a vu successivement disparaître les divers symptômes qui la tourmentaient; mais cette disparition était encore incomplète, que madame J*** cessa son traitement, et l'éruption psoriforme ne tarda point à reparaître, quoique moins grave que primitivement. Aussi madame J*** est-elle toujours, à notre sens, sous l'influence du virus syphilitique, qui infecte toute son économie, et y apportera des désordres de plus en plus grands. N'oublions pas de dire que l'or a produit chez madame J*** ses effets habituels : augmentation de l'appétit, amélioration de la santé générale, qui était dans un grand état de délabrement; mouvements critiques par les urines, par la venue et la suppuration de plusieurs abcès, etc., etc.

383. — Enfin la syphilis peut venir compliquer une affection dartreuse primitivement existante. Qu'arrivera-t-il si on combat la complication par une préparation aurifère? Les observations suivantes sont de nature à donner quelque espoir de succès en administrant l'or dans le traitement des dartres pures.

Observ. CCCCXXVIII (extr. des ouvrages de M. Lallemand). Dartre ancienne, complication de syphilis primitive. Guérison des deux maladies par le perchlorure d'or et de sodium.

« Un étudiant en médecine me consulta pour une dartre » croûteuse qui lui couvrait toute la figure, mais principa» lement le nez, le front et les joues. Je lui prescrivis les

» préparations sulfureuses à l'intérieur et à l'extérieur, » les tisanes de bardane, etc. Après six mois de diffé-» rents traitements, il était dans le même état, lorsqu'il » contracta un chancre vénérien. Il paraissait d'un tem-» pérament lymphatique, sa poitrine était fort délicate; » je lui conseillai de donner la préférence au muriate d'or » et de soude. Peu à peu la figure se dépouilla, et dans » l'espace d'environ trois mois, la dartre guérit complète-» ment; le chancre avait disparu depuis long-temps. »

M. Lallemand parle ensuite d'un négociant sujet à des blennorrhagies qui alternaient avec des éruptions dartreuses, avec des furoncles, la diarrhée. Sous l'influence d'un long traitement par les bains sulfureux, les tablettes soufrées, la décoction de douce-amère et l'*oxide d'or*, les affections cutanées et celles des membranes muqueuses diminuèrent au point d'être réduites à presque rien.

Cette guérison, quoiqu'il faille avouer qu'elle n'est point absolue, militerait encore en faveur de l'emploi des préparations d'or connues dans le traitement des dartres, si on n'avait point adjoint à l'oxide d'or d'autres médicaments, qui sont aussi administrés quelquefois avec succès contre ces mêmes maladies. Le muriate d'or a donné un résultat aussi satisfaisant chez un malade dont M. Lallemand rapporte la longue et intéressante histoire.

Observ. CCCCXXIX (extr. des observations sur les maladies des organes génito-urinaires). M. T***, d'un tempérament lymphatico sanguin, né de parents affectés de dartres, contracta une syphilis en 1818 et une blennorrhagie en 1822. Jusqu'en septembre 1824, malgré de nombreux traitements par les préparations mercurielles, les antimoniaux, les sudorifiques, le malade fut en butte à une foule de maux qui, à mon sens, dépendaient tous du virus syphilitique. A la fin de septembre 1824, il lui survint une dartre humide qui recouvrit

le scrotum et la verge ; elle s'accompagnait d'une sécrétion extrêmement abondante et de cuisson vive; bientôt après éruption dartreuse à la narine gauche, avec léger suintement. « Repos au » lit, traitement émollient, ensuite frictions sur la langue avec » le muriate d'or et de soude. Guérison au bout de trois mois; » continuation du muriate d'or pendant un mois. » En mars 1825, retour de la dartre au périnée et aux cuisses; mais elle disparut spontanément au bout de deux mois pour ne plus reparaître. N'oublions pas de dire que depuis le traitement par le muriate d'or jusqu'à la fin de 1826, M. Lallemand a eu occasion de rencontrer M. T***; aucun symptôme syphilitique n'a reparu.

Observ. CCCCXXX (extr. de l'ouvrage de M. Chrestien, page 407). Après la disparition spontanée d'un chancre primitif, tumeur gommeuse sur le coronal et les pariétaux, carie de ces os, exostose sur le sternum; complication d'une dartre ancienne. Guérison des symptômes syphilitiques par le perchlorure; peu de temps après guérison, sans nouveau traitement, de l'affection dartreuse. En 1821, il y avait dix ans écoulés depuis cette double guérison, et le sujet n'avait encore vu reparaître ni symptôme syphilitique ni éruption herpétique (voyez Niel, ouvrage cité, page 158).

384. — Nous terminerons enfin ce chapitre par l'observation d'une dartre dont rien ne prouve la nature syphilitique, et qui fut guérie par le perchlorure.

Observ. CCCCXXXI, *recueillie par M.* Souchier, *élève interne dans les salles de la clinique de M.* Lallemand, *et approuvée par lui.* Dartre crustacée. Guérison par cinq grains de perchlorure, les pilules soufrées et les bains sulfureux.

Le nommé Grané (Jean-Joseph) (salle Saint-Maurice, n° 20), âgé de vingt-six ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, entra à l'hôpital pour une dartre crustacée qui recouvrait les deux mains. Cette maladie durait depuis dix ans; elle était survenue après une gale gardée quatre ans. M. Lallemand lui fit administrer cinq grains de muriate d'or (le premier était divisé en quatorze fractions,

le deuxième en douze, le troisième en dix, le quatrième en huit et le cinquième en six doses). Il prit en outre trente bains sulfureux et les pilules soufrées. Ce traitement débarrassa Grané d'une affection qui avait été rebelle à tous les traitements antérieurs.

Cette dartre était-elle vénérienne? la longue durée de la gale qui l'a précédée peut seule le faire présumer. Cette dernière maladie, en effet, quand elle est sans complication, cède généralement avec assez de facilité aux médicaments administrés habituellement pour la combattre; il n'en est pas de même de la gale compliquée de virus syphilitique (381.), qui est au contraire souvent très rebelle. Il n'est pas présumable que Grané n'ait pas cherché à se débarrasser de la sienne, et s'il l'a gardée si long-temps, c'est sans doute parcequ'elle a résisté à tous les médicaments essayés pour la guérir. Cette observation constate toujours qu'une *dartre crustacée*, rebelle à tous les médicaments, a cédé à un traitement combiné par le muriate d'or, les pilules soufrées et les bains sulfureux. Si c'était une dartre simple, ce qui est fort possible, c'est un nouveau fait à l'appui de la possibilité de guérir les dartres par les préparations aurifères.

CHAPITRE XII ET DERNIER.

PARALLÈLE ENTRE L'OR ET LE MERCURE ; EMPLOI SIMULTANÉ DE CES DEUX MÉDICAMENTS.

385. — Le mercure étant, comme l'or, un médicament excitant, il doit exister quelque analogie entre les effets produits sur notre économie par ces deux agents thérapeutiques ; mais il ne me sera pas difficile de démontrer que l'or a sur le mercure une bien grande supériorité. Notre quatrième chapitre (85.) a été consacré tout entier à décrire ses effets ; nous allons, d'après M. Jourdan, dire ceux que produit l'administration du mercure, et les discuter.

« Quelle que soit la partie du corps avec laquelle on met » le mercure en contact, et celles des préparations mer» curielles dont on se sert, si le sujet est bien constitué, » si tous ses organes sont dans un état normal, si surtout » l'appareil digestif n'est pas surexcité par avance, enfin si » le médicament n'est employé qu'à des doses faibles, en » rapport d'ailleurs avec la nature de chaque composé, on » observe une exaltation bien manifeste de l'action vitale » dans l'estomac, qui accomplit ses fonctions avec plus » d'énergie et de rapidité. L'appétit devient plus vif et l'on » mange davantage, la digestion se fait mieux et plus vite. » Il semble vraiment qu'il soit question de l'or, tant cette première partie du tableau est séduisante; on la dirait écrite par un chaud partisan du mercure.

Nous avons beaucoup vu administrer ce métal du temps que nous suivions la clinique de MM. Cullerier ; mais nous ne nous rappelons guère, sans doute que notre mémoire

nous sert mal, d'avoir vu le mercure produire de si beaux effets. Nous avons remarqué, au contraire, que la liqueur de Van-Swieten, quoique administrée aux plus faibles doses, était rejetée peu de temps après son ingestion; que l'onguent mercuriel excitait la salivation dès la première ou la seconde friction. Nous avons observé des embarras gastriques, de l'inappétence, de l'insomnie, dans les premiers temps de l'administration de toutes les préparations mercurielles. Du reste, si tels sont les premiers effets du mercure, ils ne sont pas de longue durée; suivons en effet M. Jourdan: «Mais cette excitation toujours croissante »dépasse bientôt le mode physiologique, et l'on ne tarde »pas à voir survenir les mêmes phénomènes que si l'on »avait donné le mercure à haute dose, ou si les organes »digestifs étaient très irritables. Il survient un sentiment »de chaleur ou de pincement dans l'estomac [1], avec perte »d'appétit, des épigastralgies, des nausées, des vomisse»ments même, des coliques et des évacuations alvines; »tantôt seulement un état fébrile caractérisé par la viva»cité, la plénitude et la fréquence du pouls, l'accroisse»ment de la chaleur animale, l'augmentation de la perspi»ration cutanée, et chez certains sujets de la sécrétion »rénale; la soif, l'insomnie, l'agitation pendant la nuit, »une grande susceptibilité pour toutes les impressions, et

[1] Il faut lire ce tableau, tracé par une main habile, indépendamment des idées théoriques de l'auteur. M. Jourdan, partisan des idées de M. Broussais, ne considère tous les mauvais effets produits par le mercure sur notre économie, que comme la conséquence de l'irritation causée par l'application médiate ou immédiate d'une préparation mercurielle sur la muqueuse intestinale. (287.)

» la formation d'une couenne inflammatoire sur le sang tiré
» de la veine. Cette secousse générale dure pendant quelque
» temps. »

386. — Voici donc le mercure donnant lieu, comme l'or, à une excitation générale! Comment, cependant, admettre aucune identité entre ces deux métaux? Qu'on compare en effet leur mode d'action sur les individus qui les exploitent et qui les mettent en œuvre. Dans notre huitième chapitre, nous avons tracé le tableau de l'état sanitaire (278.) des ouvriers qui travaillent le mercure : existe-t-il rien de semblable pour l'or? Les hommes employés à l'exploitation des mines d'or, ceux qui le battent, les orfèvres, n'ont pas de maladies qu'on puisse rapporter aux émanations de ce métal. Nous devons en excepter ceux qui le manient amalgamé au mercure; mais alors c'est le mercure qui agit. Les fourneaux d'appel de notre d'Arcet, si savant et si philanthrope, n'ont pas d'autre but que de préserver les doreurs sur métaux de l'action de la vapeur mercurielle, que nous avons signalée comme la plus dangereuse de toutes les émanations métalliques (280. 282.).

386 *bis*. — Admettons cependant que le mercure excite les fonctions digestives; cet effet du moins n'est pas de longue durée, et l'excitation devient bientôt pathologique. L'or aussi, comme nous l'avons vu (85.), les excite; mais cet effet se soutient, ou du moins ne se change jamais en une action malfaisante; et nous voyons tous les malades auxquels nous administrons ce métal prendre de l'embonpoint (126. 127.), tandis qu'il est généralement avoué que les malades soumis à un traitement mercuriel maigrissent, et c'est là l'effet le moins fâcheux que puisse produire le mercure : aussi je ne pense pas qu'il existe un praticien

qui pourrait songer à l'administrer comme relevant les forces vitales, tandis que l'or est efficace lorsque la vitalité, épuisée par de longues souffrances, se refuse à tout effort conservateur; il faudra alors l'administrer, et on pourra même le donner à haute dose.

387. — Nous n'avons pas cherché à dissimuler les accidents que peut causer le perchlorure d'or et de sodium, et c'est la seule préparation aurifère qui, par ses propriétés excitantes, puisse offrir quelques légers inconvénients, quand elle est administrée sans les précautions qu'exige toujours un médicament énergique. Ainsi nous avons dit que l'or fait porter le sang au cerveau (251.) (361, observ. CCCXLII.); que le perchlorure donne quelquefois lieu à des irritations nerveuses (252 *ter.*); mais qu'il y a loin de ces accidents aux nombreuses névroses que peut causer le mercure (297.)! Ainsi, comme l'or, le mercure donc exalte les facultés intellectuelles, donne aux sens une acuité plus grande; mais cette *excitation* devient bientôt *irritation;* cette exaltation s'accompagne de vertiges, ne tarde point à être suivie d'hébétude, et même de la perte du sens excité (297.). L'or enfin, comme le mercure, ne cause point le tremblement métallique (298.), ni l'aliénation mentale (300.).

388. — Comme l'or (91.), le mercure augmente quelquefois les sécrétions, et sous son influence les urines peuvent devenir plus abondantes. Ainsi Cirillo prétendait que le sublimé, administré selon sa méthode, occasionait rarement la salivation, ou n'en déterminait qu'une très légère, tandis qu'il activait de préférence la sécrétion urinaire ou la perspiration cutanée, principalement cette dernière, qui dans certains cas augmente au point de produire des sueurs fort abondantes; le cyanure de mercure

produit aussi les mêmes effets. Mais l'excitation produite par l'or ne s'accompagne d'aucun accident ; il n'en est plus de même pour le mercure : quand le sublimé procure des évacuations alvines , c'est presque toujours avec des nausées , des vomissements, des coliques (307.); la seconde évacuation a lieu avec des ardeurs d'urine.

389. — C'est donc aussi en produisant des mouvements critiques que le mercure agit quand il guérit (car nous ne contestons pas qu'il ne guérisse, et quelquefois même d'une manière fort durable). Les médecins du siècle dernier avaient parfaitement reconnu qu'une affection syphilitique ne cédait complètement au traitement mercuriel qu'autant que celui-ci parvenait à déterminer une augmentation notable de l'excitation et des évacuations plus ou moins prolongées. Ils donnaient à cet état le nom de *fièvre mercurielle.* Cette fièvre, quand elle prend une bonne direction, amène tantôt la suppuration des tumeurs ou des ulcères, quelquefois une diaphorèse ou un flux d'urines plus ou moins copieux , mais *le plus souvent* une salivation douloureuse et dont les suites sont si redoutables (289.). Cette salivation fut crue nécessaire pour la guérison dans les premiers temps de l'emploi du mercure , puis on en nia la nécessité. Maintenant les partisans de la méthode mercurielle reviennent à cette première opinion, et affirment que ce sont les malades qui salivent le plus facilement qui guérissent aussi le plus vite et dont la guérison est la plus solide. Pourquoi donc , s'il en est ainsi, suspendre le traitement sitôt qu'on voit apparaître la salivation ? parceque ces mouvements produits par le mercure , tout critiques qu'ils sont, ne tardent point à être suivis de graves accidents , et qu'il y a bientôt obligation de suspendre l'emploi du médicament. Mais nous avons montré aux adversaires du traite-

ment par l'or et partisans de la méthode mercurielle, que les guérisons obtenues par l'emploi de cette méthode sont effectuées par les mêmes moyens qu'avec l'or, avec cette différence que ce dernier métal ne donne lieu à aucun des accidents produits par le mercure.

390. — « En effet, continue M. Jourdan, cette secousse » générale dure pendant quelque temps. Elle s'accompagne » parfois de congestions sanguines dans le système nerveux » cérébro-spinal, les organes de la poitrine et ceux de l'ab-» domen, qui ont souvent pour résultat l'apoplexie (292 » *bis.*), le tremblement, la paralysie (297. 298.), le cra-» chement de sang (293.), l'éruption des menstrues, ou » l'établissement du flux hémorrhoïdal. »

391. — Établissons encore ici la différence entre le mode d'action du mercure et celui de l'or. L'administration du mercure détermine l'irruption des menstrues; mais cette irruption est toujours orageuse, elle peut être mortelle (292 *bis.*); aussi avons-nous dit plus haut (292 *bis.*) qu'il y a du danger à l'administrer chez les femmes qui ont une menstruation difficile, tandis qu'il y a de grands avantages à donner l'or, puisqu'il favorise doucement cette évacuation naturelle (86. 155.), et cependant je ne sais pas qu'il ait jamais causé l'avortement, tandis que le mercure le provoque (307 *ter.*). La dame sujet de l'observation CCCVIII (346.) a subi un traitement par le perchlorure, qui l'a parfaitement guérie sans qu'elle ait éprouvé d'accidents vers l'utérus : elle est accouchée d'un enfant parfaitement sain. Nous administrons dans ce moment l'oxide d'or par la potasse à une jeune dame grosse de six mois, pour un chancre énorme situé à la base de la langue, qui a résisté aux préparations mercurielles; elle touche à sa guérison, et quoiqu'elle prenne un demi-grain

d'oxide par jour, elle n'en éprouve cependant aucune espèce d'incommodité.

392. — Continuons de résumer avec M. Jourdan tous les mauvais effets que produit le mercure sur notre économie :

« Si, malgré ces accidents, on persiste à administrer » le mercure, il en survient d'autres, dont les plus re» marquables sont la phlogose du canal alimentaire (287.), » annoncée par le ténesme ou par des déjections glaireuses » (287.), quelquefois sanguinolentes; des éruptions à la » peau, et des lésions du tissu fibreux et du tissu osseux » (295. 295 *bis*.). Les phlegmasies internes pervertissent le » travail de l'assimilation, et par suite celui de la nutrition. » Le sang perd une partie de sa consistance habituelle (311.)[1]. » Le sujet tombe dans l'amaigrissement, ou devient pâle et » bouffi; il perd en grande partie ses forces musculaires; en » un mot, on voit éclater successivement tous les symptômes » de la diathèse appelée scorbutique, ou ceux de l'état » désigné vulgairement sous le nom de consomption, dont » la mort peut être le dernier terme. Il arrive fréquemment » alors, si le malade a été atteint autrefois, sur une partie » quelconque du corps, d'ulcères complètement guéris

1 D'après M. Jourdan, tous ces désordres, que le mercure produit trop souvent, ne sont que des symptômes de l'irritation du tube intestinal. Les gastrites et gastro-entérites causées par l'administration du mercure (287.) ne se rencontrent point aussi souvent qu'on pourrait le penser après avoir lu le *Traité complet*; les gastralgies et gastro-entéralgies sont plus fréquentes (297.), et ces deux affections réagissent certes aussi puissamment que les phlegmasies sur la nutrition et l'assimilation. Quant à l'altération physique du sang, je ne mets point un instant en doute qu'elle ne soit causée par la présence du mercure (311.).

» depuis long-temps, que les cicatrices se détruisent sans
» aucune cause extérieure de lésion, et que la nouvelle
» plaie prend rapidement un aspect sordide, ou même pré-
» sente tous les caractères de la pourriture d'hôpital (291.
» 294.).... Enfin, à la mort des individus qui à tort ou à
» raison se sont soumis à des traitements mercuriels réité-
» rés, on trouve des traces évidentes de gastrite ou d'en-
» térite chronique, souvent aussi d'hépatite, des lésions
» diverses dans les organes pulmonaires, des épanchements
» sanguins dans la substance du cerveau ou de la moelle
» épinière, des congestions de sérosité dans les ventricules
» de l'encéphale. »

Ce tableau pourra paraître exagéré à beaucoup de personnes; mais nous ne craignons pas d'affirmer que ce que nous avons vu de nos propres yeux dans les hôpitaux et dans la pratique en ville, et tout ce que nous avons lu, nous le fait considérer comme une représentation fidèle, et encore adoucie, de tous les désordres que peut causer le mercure.

393. — Le plus grand reproche qu'on adresse au mercure, c'est de produire cette salivation (289.) qui donne lieu à des accidents si graves. Mais, dira-t-on, l'or aussi cause le ptyalisme (91.). Citons à ce sujet M. Niel, qui a tracé avec un grand talent la différence de ce phénomène, selon qu'il est produit par l'or ou par le mercure. « Pro-
» duite par les préparations d'or, elle (la salivation) est
» constamment douce, inodore et tardive; déterminée par
» le mercure, elle est quelquefois trop précoce, souvent
» même orageuse, fétide, et toujours incommode. J'ajou-
» terai de plus que la salivation a quelquefois lieu après les
» premières frictions mercurielles, et que, loin de guérir
» dans ces cas, elle rend le traitement de la maladie plus

» difficile, tandis qu'elle annonce une guérison prochaine » quand elle est produite par les préparations d'or. La sa- » livation mercurielle n'est utile qu'autant qu'elle est mo- » dérée, et Swediaur a observé, ainsi que de Horne et » bien d'autres écrivains, que plus elle est considérable, » moins la guérison est assurée, circonstance que l'art ne » peut prévenir ni diriger à volonté (Swediaur, tome II, » page 226 et 227, édit. de 1798). La salivation par les » préparations d'or n'est au contraire qu'un doux écoule- » ment de salive, tant soit peu plus consistante que dans » l'état de santé, lequel, loin d'occasioner la moindre in- » commodité, permet au malade, comme je viens de le » dire, de continuer ses travaux ordinaires. La salivation » mercurielle porte avec elle un goût métallique, âpre, » styptique, dégoûtant, nauséabond, et qui s'imprime aux » aliments et aux boissons; elle est visqueuse, tenace (292.), » remplit la bouche, s'attache contre ses parois, les ma- » cère, les enflamme; tandis que celle que l'or produit est » insipide, légèrement muqueuse, file avec facilité, » n'exerce aucune impression fâcheuse sur les surfaces » avec lesquelles elle est naturellement en contact, et ne » gêne par conséquent ni la mastication ni la déglutition. » La salivation mercurielle est communément accompagnée » d'ulcères plus ou moins sordides qui ravagent quelquefois » les gencives et les parties voisines, et dont la durée se » prolongerait considérablement, si l'art n'employait des » moyens actifs pour y mettre un terme [1]; tandis que la » salivation par l'or, étant constamment critique, fluant » avec beaucoup de modération, loin de débiliter ceux qui

[1] Il faut bien que l'art intervienne, puisque la salivation mercurielle peut se terminer par la mort (281. 290.).

» en sont atteints, leur communique un bien-être réel, et » leur donne par-là des forces nouvelles. »

394. — Nous avons signalé la manière dont le mercure introduit dans notre économie vicie nos humeurs (287.); aussi dissipe-t-il mal les divers engorgements que peut causer la syphilis. Dans un traitement mercuriel on voit souvent les bubons passer à l'état squirrheux, et tous les auteurs signalent les dangers de leur terminaison par suppuration. En effet, il se forme un pus de mauvais caractère, il s'établit des clapiers fistuleux dans tous les sens, la cicatrisation enfin s'opère difficilement, et la cicatrice est difforme.

Dans un traitement par l'or, au contraire, la terminaison des bubons, de quelque façon qu'elle s'opère, est toujours heureuse, qu'elle ait lieu par suppuration ou par résolution. S'il y a résolution, il s'établit quelque crise éliminatrice (91.) qui met le malade à l'abri d'accidents métastatiques. La suppuration est aussi sans danger, c'est l'évacuation critique d'un pus louable; la cicatrisation s'opère rapidement, et la cicatrice est belle.

Rappelons quelques faits qui démontrent la supériorité de l'or sur le mercure pour détruire les engorgements syphilitiques. L'observ. CLVIII (188.) nous offre l'exemple d'un bubon squirrheux, l'observ. CLXXVI (197.) celui d'un bubon indolent persistant depuis dix-huit mois : le premier est guéri par l'emploi de l'oxide d'or par l'étain, le perchlorure d'or résout le second. Le sel aurifère n'agit pas moins efficacement pour un bubon (observ. CCCI, 343.) qui s'est abcédé sous l'influence d'un traitement mercuriel, a bientôt pris l'aspect d'un ulcère profond à bords frangés, saignants, renversés et douloureux, et fournissant un pus jaunâtre et fétide. Même chose pour les bubons des obser-

vations CCCXXVIII et CCCXXIX (355.) : après avoir résisté aux mercuriaux, nous les voyons être facilement résolus par le perchlorure d'or et de sodium. L'observ. CCCXXXII (357.) nous offre encore l'exemple d'une tumeur de même nature, qui devient fistuleuse pendant un traitement mercuriel, et qui guérit par les préparations aurifères à l'intérieur et en topiques. Même effet pour les bubons des observations CCCXXXI (337.), CCCXXXIX et CCCXL (360.), qui, squirrheux et indolents, sont résolus par l'or.

394 *bis.* — De sorte que le mercure est un véritable poison pour l'homme (288 *bis.*), pour les animaux (283. 306.), pour une foule d'insectes. Tout le monde sait qu'on détruit les poux en frictionnant la tête et les parties velues du corps avec de l'onguent mercuriel. Nous avons essayé de frictionner à plusieurs reprises la tête d'une petite fille scrophuleuse avec de la pommade aurifère (cinq grains d'or divisés chimiquement pour une demi-once d'axonge), et nous n'avons pas réussi à détruire les poux qu'elle avait en grand nombre.

395. — Que de précautions exige un traitement mercuriel ! « Pour administrer le mercure, dit Swediaur, il faut » que le malade ait assez de force pour supporter l'usage » de ce métal; il faut qu'il ne soit attaqué d'aucune fièvre » nerveuse, putride, hectique ou inflammatoire, ni de ma- » ladies cancéreuses, ni d'ulcères gangréneux, etc. (309.).»

Comme l'or est peut-être le médicament le plus propre à relever les forces vitales, on ne doit pas craindre de l'administrer chez un malade affaibli; et, sauf celui de fièvre inflammatoire, je ne connais aucun cas qui contre-indique l'administration de l'or.

Nous avons énuméré (309. 356.) toutes les précautions

qu'exige le traitement mercuriel, tous les cas de complication qui ne permettent pas de l'employer; mais nous devons rappeler l'impossibilité absolue où l'on est d'administrer le mercure quand le scorbut complique la syphilis (291.), puisque l'usage de ce métal peut l'occasioner; (voy. l'observ. CCCIX, 346.) de sorte que la syphilis fait des progrès pendant qu'on combat le scorbut. Cet inconvénient n'existe point avec l'or, et ce métal guérit parfaitement les deux maladies (371 *ter.*). Le mercure se serait-il montré efficace comme l'or dans des cas de syphilis ancienne ou constitutionnelle se compliquant de rhumatisme (222 *bis.*), d'hydropisie ascite (223. 224.), de luxation et de fracture du fémur (225.); dans des cas de syphilis constitutionnelle ou primitive compliquant des affections scrophuleuses plus ou moins graves (227. 228. 228 *bis.*), et enfin dans ceux qui se compliquent d'une maladie plus grave encore que toutes celles que nous venons d'énumérer, dans les cas de syphilis avec engorgement du col de l'utérus (229. 230.).

Certes cependant un traitement par l'or demande quelques soins; mais peut-on les comparer à ceux qu'il faut prendre dans un traitement mercuriel, qui exige un régime d'autant plus sévère qu'on habite des régions plus hyperboréennes : ainsi M. Girardot nous apprend que pour faire un traitement mercuriel en Russie, il faut absolument garder la chambre. Le régime à suivre pendant un traitement par l'or est si commode qu'on peut dire qu'il n'en faut pas (101. 130. 155 *quater.*). Une exposition au froid pendant la durée de ce dernier peut fort bien retarder la guérison (100.); mais il y va presque de la vie dans un traitement mercuriel (309.).

395 *bis.* — Swediaur, nous l'avons déjà dit (369.), dé-

clare avoir guéri des phthisies pulmonaires syphilitiques (215.) avec les préparations mercurielles. Ajoutons à tout ce que nous avons dit à ce sujet (281. 293.) les faits suivants : Observation CCXLV (341.), pendant un traitement par le sublimé et les frictions, toux fréquente avec expectoration de crachats légèrement rosés ; observation CCCII (344.), pendant un traitement par le sublimé, irritation de poitrine qui cesse avec l'usage du sel mercuriel ; observ. CCCV (345.), hémoptysie, après plusieurs traitements mercuriels inefficaces ; observ. CCCXXXII (357.), pendant un traitement par le mercure soluble et le mercure éteint, toux sèche et continuelle ; observation CCCXCVI (368.) et CCCCV (371 *bis.*), après plusieurs syphilis et de nombreux traitements mercuriels, consomption, toux continuelle, fièvre lente. Dans tous ces cas, quand l'irritation de l'organe pulmonaire n'a pas cessé par la suspension du médicament, elle a toujours cédé avec les symptômes syphilitiques aux diverses préparations d'or qu'on a administrées.

L'or, au contraire, dissipe avec la plus grande facilité les symptômes de la phthisie syphilitique, à un degré même assez avancé ; et aux observ. CCVII, CCIX, CCX (215.), CCXI (216.), CCXII (217.), nous aurions pu joindre celle d'un de nos malades qui, examiné au stéthoscope, nous a offert de la résonnance dans tous les points de la poitrine, et qui, à un second examen, après deux mois de traitement par le perchlorure, ne nous a plus offert ce même symptôme que dans des points très restreints et à un bien moindre degré. L'or ne se montre pas moins efficace chez le sujet de l'observation CCCC (369.), qui offre tous les symptômes de la phthisie pulmonaire survenue long-temps après l'emploi du mercure ; même remar-

que pour les sujets des observations CCCCI et CCCCII.

Après avoir démontré que l'or guérit la phthisie laryngée (180.), nous avons dit que le mercure était peu propre à dissiper cette cruelle maladie (369.); en effet, les observ. CCCXXXIX, CCCXL (360.) et CCCLI (362.), ne nous offrent-elles pas tous les premiers symptômes de la phthisie laryngée, qui eût entraîné la mort des malades, comme dans l'observ. CCLXXX (324.), si on eût continué le mercure? L'or leur a rendu la vie et la santé. Enfin cette même maladie, exaspérée par les mercuriaux chez le sujet de l'observ. CCCXCIX, était arrivée à une période extrêmement avancée; l'or ne parvint pas moins à en opérer la guérison.

396.— Toute la fin de notre chapitre VIII (315....) a été consacrée à prouver l'inefficacité du mercure dans un grand nombre de cas, et nous avons énuméré avec Astruc tous les symptômes syphilitiques que le mercure ne dissipe pas (317.); rien de semblable pour l'or, ce que confirme pleinement le chapitre X tout entier. Ainsi trop souvent le mercure se montre impuissant contre les chancres primitifs (320 *bis*.), les ulcérations de la gorge (320.); il faut toucher avec le caustique ces chancres, ces ulcères, pour en obtenir la cicatrisation, tandis que l'or l'opère seul (338 à 342. 348 à 350.); contre les végétations qu'il faut exciser: elles sont résorbées dans un traitement par l'or, et nous invoquerons les observ. XCIII et XCIV (144.), qui nous offrent l'exemple de poireaux qui se flétrissent sans caustique ni excision. Même manière d'agir pour les observ. CCCIII (344.) et CCCV (345.), dont les sujets portaient d'énormes végétations qui se sont flétries et sont tombées; tandis que dans le traitement mercuriel il faut toujours avoir recours à l'excision ou au caustique. Mais c'est sur-

tout contre les douleurs ostéocopes, contre les exostoses (317 *bis.*), les périostoses et la carie des os (318.), que le mercure se montre le plus impuissant; et on le conçoit, quand on songe que ce métal, introduit dans notre économie, occasione des douleurs analogues aux douleurs ostéocopes, qu'il fait développer des périostoses et des exostoses (295.) et qu'un de ses fâcheux effets les plus constants est de procurer la carie des os (295 *bis.* 306.). L'or au contraire dissipe merveilleusement bien les douleurs ostéocopes (362. 363.), les exostoses (364.), et procure l'exfoliation des os cariés : l'observ. CCCXLV en offre une preuve palpable; mais ma conviction résulte chez moi de faits observés dans ma pratique. Chaque fois que j'ai eu occasion de traiter de jeunes scrophuleux chez lesquels le tissu osseux était malade, j'ai toujours vu l'or procurer l'expulsion ou l'exfoliation des os cariés. On voit, d'après ce qui précède, qu'on a eu quelque raison d'accuser le mercure d'occasioner les mêmes accidents que la syphilis; quelque prévention qu'on ait montrée contre l'or, on n'a point encore osé lancer contre lui une semblable accusation.

396 *bis.* — Le mercure se montre donc souvent impuissant contre quelques symptômes syphilitiques (315 à 327.). Cent cinquante observations (335 à 385.), en constatant ce fait, proclament aussi la haute efficacité de l'or, qui a triomphé autant de fois que le mercure avait été impuissant.

Dans ces cent cinquante cas, tous plus graves les uns que les autres, il ne s'est pas trouvé un seul symptôme qui ne cédât à une ou plusieurs préparations aurifères. Aussi si les témoignages ne nous ont pas manqué contre le mercure (315. 316. 317. 318.), ils ne nous manqueront pas non plus en faveur des préparations de mon honorable

ami. C'est M. Porché (155 *ter.*), qui, après avoir eu de la prévention contre les préparations d'or, déclare hautement que l'or est préférable au mercure sous mille rapports, et surtout sous celui de sa constante innocuité. M. Ménard (198 *bis.*) dit que la vertu des préparations aurifères est si bien prouvée pour lui, qu'il leur donne pour toujours la préférence sur tous les autres antisyphilitiques, et leur innocuité est aussi un de ses motifs. MM. Girardot, Gozzi, Delmas, ne s'accordent-ils point sur ce dernier point comme sur leur efficacité (256.)? Mais qu'ai-je besoin d'invoquer des témoignages particuliers? N'ai-je pas celui de plus de quarante praticiens qui se sont réunis pour me fournir plus de quatre cents observations; et plusieurs d'entre eux n'ont-ils pas déclaré qu'ils auraient pu encore en fournir un plus grand nombre (161. 179 *bis.* 186. 193 *bis.*)? Cependant, me dira-t-on, le perchlorure d'or et de sodium s'est montré inefficace trois fois (239.); mais, comme je l'ai dit, je n'ai jamais prétendu que le sel aurifère dût toujours réussir, et dans ces trois cas on n'a fait usage que de lui seul. Pour que l'inefficacité de l'or eût été constatée, il eût fallu qu'on essayât, dans ces trois mêmes cas, des autres préparations aurifères.

397. — Un point qui va bien prouver la haute supériorité de l'or sur le mercure, c'est l'insuffisance de ce dernier pour détruire la fâcheuse influence du virus syphilitique sur l'acte de la génération (chap. II). A la vérité, cette réaction délétère a été détruite chez les sujets des observ. V et VI (44. 45.) par un traitement bien dirigé par la liqueur de Van-Swieten, ainsi que pour ceux des observations VII et IX (45.); mais le mercure a été impuissant chez les sujets de l'observ. XII (48.), sur la dame de l'observ. XIII (49.), ainsi que sur celle de l'observ. XIV

(50.), et chez les deux sujets de l'observ. XV (51.); enfin l'alinéa 52 signale encore un fait de l'impuissance de ce même médicament pour détruire cette redoutable influence.

L'or, au contraire, qui ne pallie pas seulement le mal, mais chasse bien véritablement le virus syphilitique de l'économie qu'il infecte, détruit parfaitement cette influence délétère. L'homme ou la femme qui, ayant contracté la syphilis, ont été guéris par les préparations aurifères, peuvent se marier en toute sécurité : ils auront des enfants parfaitement sains; la femme grosse qui, ayant été infectée, aura subi un traitement par l'or, mettra au monde un enfant bien portant. Les faits ne nous manquent pas pour prouver ces diverses propositions. Les sujets des observations XLVIII (124.) et XCIV (144.), après avoir été guéris de chancres et de bubons, l'un par l'oxide d'or par la potasse, le second par le perchlorure; celui de l'observ. CCXXIV (223.), d'une syphilis constitutionnelle compliquée d'ascite, par le perchlorure, se marient : tous trois ont des enfants qui viennent au monde sains, et continuent en grandissant de se bien porter. Le sujet de l'observ. XC (140 *bis.*), après avoir eu une syphilis primitive qui fut seulement palliée, se marie; il infecte sa femme, qui, après avoir mis au monde trois enfants offrant les symptômes les plus hideux de la syphilis héréditaire, succombe sous les coups de ce mal terrible. Lui, toujours malade, se remarie : il n'infecte point sa seconde femme; mais celle-ci, qui avait eu des enfants avec un premier mari, n'en a pas. Son nouvel époux, forcé enfin de se traiter, est guéri par le perchlorure : elle devient grosse, et accouche d'un enfant qui vient au monde parfaitement sain, bien constitué, et qui continue de se bien porter. La femme qui fait avec son mari le sujet des observ. CCCVII et CCCVIII (346.),

est infectée pendant qu'elle est grosse par son mari qui est profondément gâté. Elle est guérie par le moyen du perchlorure d'or et de sodium, elle accouche à terme d'un enfant parfaitement sain et dont la bonne santé ne se dément pas plus tard. Un premier enfant, venu avant ce traitement, était mort le corps couvert de pustules.

Madame A***, de l'observ. CCCXLIII (361.), a de suite trois enfants, qui succombent à une syphilis héréditaire, malgré plusieurs traitements mercuriels, faits, à la vérité, par le mari seul; enfin elle et son mari subissent un traitement par l'or divisé; depuis ce moment, ils ont des enfants venus au monde sains, et qui ne démentent pas par la suite cette bonne santé. Il en est de même pour la dame de l'observ. CCCXLIV (361.), qui, ayant été infectée par son mari, a de suite quatre enfants, qui meurent par le fait de la syphilis héréditaire, et cela malgré plusieurs traitements par les mercuriaux et les sudorifiques, administrés pendant les grossesses et dans l'intervalle. Elle conserve les deux derniers venus après un traitement par le perchlorure fait pendant la durée de sa cinquième grossesse. La femme qui fait le sujet de l'observ. CCCXLV (361.), après avoir été infectée par son nourrisson, subit un traitement mercuriel pendant sa grossesse; elle n'en accoucha pas moins d'un enfant, qui succomba à une syphilis héréditaire peu de temps après sa naissance; second enfant, aussi atteint de syphilis; enfin troisième enfant sain, après un traitement par le perchlorure, résultat que le temps ne dément pas. M*** (observ. CCCLXII.... 363), a une gonorrhée qui se passe assez aisément. Il se marie, et a un enfant qui offre des symptômes de syphilis; il s'en manifesta aussi chez sa femme et chez lui; ils furent combattus chez tous trois, mais en vain, par

toutes les préparations mercurielles imaginables et les sudorifiques. Madame***, sous l'influence du virus syphilitique, ne conçoit plus : tous trois sont guéris par le perchlorure ; la femme devient grosse de nouveau, et met au monde un enfant parfaitement sain. M*** (observation CCCLXV, 363.), six ans après la *guérison* d'une syphilis par les préparations mercurielles, se marie. Sa femme accouche d'un premier enfant, fort maigre, qui offre en naissant les symptômes de la syphilis. M*** subit un traitement par l'or ; cette fois, sa femme met au monde un enfant sain, bien portant et vigoureux, et dont la bonne santé ne se dément pas par la suite.

397 *bis.* — Notre chapitre X tout entier a démontré que les cures obtenues par le mercure ne sont pas durables, puisque les sujets de toutes les observations qu'il renferme ont été définitivement guéris par des traitements aurifères, après avoir eu leurs maladies palliées par un ou plusieurs traitements mercuriels.

Le temps, au contraire, vient confirmer les cures obtenues par la méthode aurifique : j'ai sous les yeux les bonnes feuilles de l'intéressante brochure que va publier mon honorable ami en réponse à plusieurs assertions de M. le docteur Magendie [1], et j'y lis : « Je puis présenter un grand » nombre de sujets traités et guéris depuis TRENTE-HUIT ANS » par l'emploi des préparations d'or, de chancres, de bubons, » d'excroissances, enfin des symptômes qui constituent la » syphilis primitive, qui jouissent de la plus brillante santé, » *dont les femmes et les enfants n'ont jamais éprouvé le*

[1] *Lettre à M. Magendie sur les préparations d'or, et les différentes manières de les administrer.* Paris, chez Aucher-Éloy, libraire-éditeur, rue de l'École-de-Médecine, n° 3.

plus léger signe d'infection vénérienne. » (Chap. II, 38. .... 397.). M. Chrestien est à la vérité le seul qui puisse citer des cas de guérison qui datent de trente-huit ans ; mais d'autres observations recueillies par divers praticiens offrent une durée qui doit aussi inspirer quelque sécurité; ainsi mon honorable ami m'écrivait tout dernièrement (mai 1828) : « Je puis vous dire avec vérité que tous les prati- » ciens de Montpellier et des environs m'ont assuré, il n'y » a pas quatre jours, que les malades qu'ils avaient guéris » par le muriate ou d'autres préparations aurifiques l'avaient » été parfaitement, puisque leur traitement date de dix à » dix-sept années, et qu'ils n'ont vu reparaître aucun » symptôme du mal que l'or avait réussi à dissiper. J'ai reçu » la même attestation de plusieurs autres médecins. » Voici ce que je trouve en groupant par ordre de dates celles des observations de mon livre qui en portent : *Une* compte 29 années de durée ; *deux* en comptent 24, *deux* 19, et *deux* 18 ; *quatorze* datent de 17 ans, *cinq* de 16 et *quatre* de 15 ans ; *une* date de 14 ans, *trois* de 13, *une* de 11, et *sept* de 10 années ; *quatre* ne comptent que 9 années ; *une* 8, *deux* 7, *une* 6, *trois* 5 ans ; sur quatre-vingt-dix-huit observations plus nouvellement recueillies, *treize* offrent une durée de 4 ans ; *treize* autres datent de 3 ans, et encore *treize* de 2 $\frac{1}{2}$; *vingt-cinq* comptent 2 années de durée ; *sept* n'ont que 18 mois de date, et *dix-huit* seulement 1 an ; le nombre donné est complété par *neuf* observations, qui ne datent que de 6 mois. Quant aux cas de rechutes survenues après un traitement par le perchlorure, ayant consacré le chapitre VII (235...) à l'examen de la question de l'inefficacité de l'or, nous ne croyons pas devoir y revenir; nous rappellerons seulement que M. Audibert a signalé UN cas de rechute sur DEUX CENT

SOIXANTE-SIX MALADES traités par le perchlorure à l'hôpital militaire de Mont-Dauphin (233.).

398. — Nous n'avons pas cherché à comparer la durée d'un traitement par l'or à celle d'un traitement par le mercure, parceque les faits nous manquent à ce sujet; quant aux essais comparatifs, nous déclarons n'en vouloir jamais faire : le mercure est un de ces médicaments avec lesquels il n'est pas permis de jouer. Les partisans de la méthode mercurielle, quand ils se voient battus dans leurs derniers retranchements, prétendent qu'elle est plus expéditive; nous l'ignorons : nous nous rappelons seulement avoir vu présenter à l'académie de médecine un malade dont le traitement par le mercure (traitement suivi de guérison) avait duré cinq ans. Jamais, nous ne craignons pas de le dire, un traitement par l'or bien dirigé ne demandera un temps aussi long pour procurer la guérison.

M. Broussonnet, qui emploie dans sa clinique la méthode mercurielle et la méthode aurifère, ne paraît avoir observé aucune différence notable pour la durée du traitement de la blennorrhagie et de la syphilis récente. Il donne une durée de trente-cinq à quarante jours pour le premier cas, et de quarante à soixante jours pour le second, sans faire de distinction entre les malades qui ont été soumis à l'une ou à l'autre méthode.

On trouve aussi dans le service de M. Lallemand que les malades traités par le perchlorure d'or ont été guéris aussi promptement que ceux traités par le sublimé, toutes choses égales d'ailleurs.

Les deux observations suivantes sont, sous le rapport de la durée, favorables à la méthode aurifique.

OBSERV. CCCCXXXII et CCCCXXXIII, *par M.* CANONGE. Un mari depuis trois ans et sa femme depuis deux ans et demi,

avaient en vain chacun subi plusieurs traitements mercuriels pour une maladie vénérienne. Chez le mari, sur le gland, chancre considérable à bords calleux entouré de végétations diverses. Chez la femme, écoulement de très mauvaise nature, végétations à la vulve, ulcères aux commissures des lèvres, et, au fond de la bouche, chancre qui menace de diviser la langue. La femme fut guérie en *six mois* par soixante-quatre grains d'un oxide d'or. Il fallut *neuf mois* pour guérir le mari, qui fut soumis à un traitement mercuriel, quoiqu'il fût atteint de symptômes moins graves. Ces deux cures ne s'étaient pas encore démenties deux ans après avoir été opérées.

Quelques faits, isolés à la vérité, viennent à l'appui des observations précédentes. M. Delafield dit, dans le rapport dont nous avons extrait plusieurs passages (247 *ter.*), que dans quelques circonstances le sel aurifère a opéré la cure de la syphilis récente avec une rapidité telle qu'elle n'a jamais été produite par le mercure lui-même. L'observ. CCCXXXVIII (360.) nous offre l'exemple d'une guérison de syphilis constitutionnelle obtenue par le perchlorure en vingt-cinq jours. Le sujet de l'observ. XCIX (150.), extraite de ma pratique, a vu disparaître en vingt jours tous les symptômes de la maladie.

399. — Quels avantages pourrait-on retirer de l'administration simultanée des préparations aurifères et mercurielles ?

Observ. CCCCXXXIV. M. Audibert, dont nous avons cité une observation, l'a essayé chez un sous-officier qui avait le fond de la gorge profondément ulcéré. La marche des chancres était si rapide chez cet individu, que ce médecin voulut essayer d'associer à l'usage du muriate d'or les frictions mercurielles : un jour le muriate à un dixième, et le jour suivant la friction mercurielle. Le malade faisait en outre usage d'une tisane de salsepareille, son régime

était adoucissant et sa nourriture peu abondante. Huit bains furent administrés dans l'espace de vingt jours sans qu'il en résultât aucun inconvénient. Au vingt-cinquième jour, la maladie étant enrayée dans sa marche trop rapide, on continua le muriate seul, toujours à un dixième, jusqu'à l'entière consommation de dix grains. Le malade sortit de l'hôpital, après cinq mois de traitement, parfaitement guéri.

Quoi qu'il en soit de cette observation, qui n'est certes pas sans intérêt, nous ne pensons pas qu'il y ait beaucoup d'avantages à espérer de l'administration simultanée de l'or et du mercure, et je ne crains pas d'affirmer qu'au vingt-cinquième jour de traitement par le muriate d'or seul, à la dose d'un dixième par jour, les progrès du mal se fussent aussi bornés.

Nous regrettons vivement que M. le professeur Lallemand, qui est certes parfaitement convaincu de la haute supériorité des préparations d'or sur le mercure, fasse encore usage dans son service du sublimé et même de l'onguent mercuriel; aussi « il arrive (Éphém. méd. de Montpellier) souvent que le sublimé cause des nausées, des coliques » ou de la toux chez les individus dont la poitrine était irritable, ou bien des aphthes à la bouche ou la salivation : il s'est » trouvé des malades qui y avaient une telle propension, » qu'après le premier ou le second grain elle commençait à » se manifester. Enfin chez plusieurs malades qui offraient » tous les caractères du tempérament lymphatique, les » chancres restèrent stationnaires ou prirent un mauvais » aspect, malgré l'emploi du sublimé. *Dans tous les cas » on lui a substitué avec le plus grand avantage le muriate d'or et de soude ou l'or divisé*, et l'on a remarqué » en général que les malades chez lesquels il réussissait le

» mieux étaient ceux qui paraissaient se mal trouver du » sublimé, et c'étaient presque toujours des individus à » peau blanche, à cheveux roux ou blonds, à formes ar- » rondies (227. 228. 228 *ter.*), et qui avaient des engor- » gements lymphatiques des aines (228 *bis.*), durs, volu- » mineux, anciens, et tout-à-fait indolents (394.). »

Je le demande, pourquoi ne pas faire usage exclusivement des préparations d'or, puisqu'elles guérissent aussi bien, et ne mettent jamais dans la nécessité, par les accidents qu'elles produisent, de renoncer à leur usage?

M. Broussonnet combine aussi dans son service l'emploi du perchlorure d'or et de sodium avec le deutochlorure de mercure : cette méthode paraît lui réussir. Il débute assez généralement par vingt frictions de sublimé aussi sur la langue, et termine par cinquante faites avec le muriate d'or. Nous présumons que M. Broussonnet est engagé à en user ainsi par la pensée que le sublimé enraie plus rapidement la marche de la maladie, opinion qui aurait besoin d'être discutée; et que le sel aurifère vient achever et rendre durable une cure qui aurait bien pu ne pas être opérée, ou du moins n'être que palliative, si on n'avait continué le sel mercuriel jusqu'à la fin du traitement.

On n'a donc point encore absolument renoncé à Montpellier à la méthode mercurielle; mais cependant « les » préparations d'or (Éphémérides, 1826, tome I[er], p. 13) » y sont plus souvent employées, comme ayant une action » tonique utile à l'économie, le plus souvent détériorée dans » ces sortes de cas. »

L'observation suivante nous offrira encore un exemple de l'emploi simultané du mercure et de l'or.

Observ. CCCCXXXV, *par M.* Massel. Après une blennorrhagie arrêtée par les astringents, bubon avec symptômes in-

flammatoires ; après un traitement antiphlogistique local et général, on a encore recours aux répercussifs, qui font disparaître le bubon. De suite, engorgement d'un testicule ; applications émollientes et frictions mercurielles sur le scrotum : on n'en retire aucun avantage. Après vingt jours de repos absolu, de position horizontale, l'usage des demi bains, des cataplasmes émollients, les saignées locales, un régime sévère et rafraîchissant, on donne le perchlorure d'or et de sodium en frictions sur la langue. Après un mois de son usage, comme on ne trouva point un mieux bien marqué, on alterna avec des frictions mercurielles locales. Ce traitement fut couronné, au bout de quatre mois, d'un succès complet.

Le succès qu'a obtenu M. Massel par la méthode que nous venons d'exposer, ne nous étonne en aucune façon ; mais nous pensons que le perchlorure, en forçant un peu les doses, eût fort bien pu, dans le même laps de temps, procurer la résolution d'un engorgement du testicule : et nous invoquerons comme preuve de notre assertion les huit observations des alinéas 193 et 194. Si cependant l'engorgement avait résisté au sel aurifère, je lui aurais associé à l'intérieur un oxide d'or adjoint à l'extrait de thymélée, des frictions pratiquées sur l'organe malade avec une pommade contenant du perchlorure d'or et de sodium, ou de l'or divisé.

399 *bis*.—Nous avons voulu avoir l'opinion de M. Chrestien sur la méthode que nous venons d'exposer ; il nous a répondu qu'il pouvait bien se rencontrer quelques cas où elle serait avantageuse ; mais il préfère, selon la manière de M. Broussonnet (399.), faire succéder, à très court intervalle, l'emploi de l'une à celui de l'autre. « Il a alors » observé que des symptômes syphilitiques, restés station- » naires sous l'administration de la première administrée, » s'amendaient par l'usage de l'autre dans une période de » temps infiniment plus courte qu'on n'aurait dû s'y at-

» tendre. » Il croit aussi avoir observé que le dernier minéral administré a toujours une action plus marquée; ce qui se comprend aisément. Malgré l'avis de notre excellent ami, nous nous déciderons difficilement à avoir recours à cette méthode combinée, parceque nous avons la conviction qu'il n'existe pas d'affection syphilitique qui ne cède à un traitement par les préparations aurifères, si on les administre combinées, après avoir essayé avec une seule.

399 *ter*. Donnons maintenant une lettre de M. Desbassins, qui renferme quelques exemples d'emploi simultané de l'or et du mercure. Cette lettre adressée, à M. Figuier en 1825, est un nouveau témoignage en faveur des préparations aurifères, puisque le praticien de l'île de Bourbon demande au pharmacien de Montpellier de lui faire un nouvel envoi de *soixante gros* de perchlorure d'or et de sodium, « afin de pouvoir en céder à beaucoup de per» sonnes; car tous les médecins l'emploient à Bourbon de » préférence au mercure. Beaucoup de maladies dartreuses » et vénériennes qui avaient résisté à tous les traitements » ont été guéries par ce remède seul; d'autres, après avoir » résisté à quinze et vingt grains de muriate seul, ont cédé » *à l'administration combinée du mercure et du muriate.* »

Quant à M. Desbassins, il a guéri tous les malades, à l'exception de quatre lépreux, et d'un cinquième atteint d'une dartre extrêmement rebelle, qui a résisté à plus de vingt grains de muriate. Il se propose, quand il aura reçu celui qu'il demande, d'essayer de nouveau en associant le mercure au muriate. Il a obtenu pour les lépreux [1] une

[1] Nous rapportons ces cures de *dartre* et de *lèpre* sans rien préjuger sur la véritable nature de ces maladies. Nous l'avons dit, notre intention est bien d'arriver à savoir si on peut avec quelque

telle amélioration, qu'il a tout lieu d'espérer qu'il parviendra à les guérir complètement.

Il est autrement fâcheux que M. Desbassins n'ait point recueilli l'histoire des cures qu'il a opérées à l'aide du perchlorure : voici du moins l'énumération des principales; elle n'est pas sans intérêt.

1° CCCCXXXVI. Un nègre portant sur tout le corps une dartre héréditaire; son père en était mort; elle avait été prise chez ce dernier pour la lèpre. Cette dartre avait résisté chez le fils au mercure et aux eaux sulfureuses. Il a été radicalement guéri par le perchlorure.

2° CCCCXXXVII. Une négresse avait un mal d'oreille, qui datait de dix années; il était survenu à la suite de dartres, qu'on avait combattues par plusieurs traitements mercuriels, et par l'administration de plusieurs plantes médicinales du pays. Une guérison parfaite fut obtenue à l'aide du muriate.

3° CCCCXXXVIII. Une autre négresse avait une ophthalmie; elle fut aussi guérie par le même moyen.

4° CCCCXXXIX. Un noir portait une dartre à la main;

avantage combattre les affections purement dartreuses par les préparations aurifères; mais, quant à présent, nous n'avons pas à ce sujet d'idées bien fixes, et nous considérons jusqu'à plus ample informé les affections lépreuses et dartreuses guéries ou améliorées par l'or, comme des dégénérescences syphilitiques.

Certes, pour ceux qui considèrent les dartres comme la conséquence d'un épaississement de la lymphe, il sera aisé de concevoir que l'or, qui exerce sur le système lymphatique une action si immédiate, puisse devenir, convenablement administré et habilement combiné avec d'autres médicaments, un spécifique des affections dartreuses, comme il est le plus puissant spécifique de la syphilis.

elle disparut et attaqua violemment le pied ; elle se montra au talon d'abord sous l'aspect d'une brûlure, puis d'une crevasse, qui creusa rapidement jusqu'à l'os ; le malade faillit en perdre le pied. Le mal fut enrayé par un pansement fait avec de l'huile et du persil. On obtint la guérison par le muriate, auquel on associa une bouteille de solution de sublimé.

5° CCCCXL. Une négresse, avec son enfant qu'elle allaitait, avaient le corps tout couvert d'une dartre dont l'éruption avait la forme de bouton. La mère fut radicalement guérie par le muriate. La maladie résista chez l'enfant, qui est maintenant à l'usage simultané du muriate et du sublimé.

6° CCCCXLI. Une femme nègre avait tout le corps couvert d'ulcères ; il était dans un état de marasme affreux et allait périr, quand il fut rappelé à la vie et radicalement guéri par le muriate. Le père de cet enfant, qui avait la même maladie, fut également guéri par le sel aurifère.

7° Les autres atteints d'*affections récentes* ou de *dartres* [1] ont été guéris avec trois, cinq et douze grains de muriate.

M. Desbassins a observé qu'il est nécessaire à Bourbon d'administrer le chlorure à de plus hautes doses qu'en France ; ce qui tient au climat, qui est chaud à la vérité, mais qui en même temps est humide ; et nous avons dit (987) que l'humidité atmosphérique contrariait les bons effets des préparations d'or. Le sel aurifère donne souvent

[1] Ces deux expressions, que nous copions dans la lettre de M. Desbassins, et qui se trouvent là en opposition évidente, ne laissent plus de doute sur la nature de ces dartres : elles étaient syphilitiques. Il résulte aussi de là que la syphilis constitutionnelle se manifeste le plus souvent à l'île de Bourbon sous la forme d'éruptions cutanées.

dans ce même pays le cours de ventre pour quelques jours ; ce qui est très rare en France. L'établissement des crises par les garde-robes s'explique encore fort bien par l'humidité du climat. Les membranes muqueuses suppléent à ce que la peau ne peut pas faire à cause des conditions atmosphériques. M. Desbassins a du reste fort bien observé que pour obtenir la guérison de ces affections, qui, d'après sa lettre, paraissent si rebelles, il faut suivre le précepte de M. Niel ; il faut exciter l'organisme et produire des mouvements critiques.

400. — Nous terminerons ce chapitre et notre ouvrage en disant un mot d'un moyen prophylactique de la syphilis, proposé par un jeune médecin qui ne se nomme pas [1], et vendu par le pharmacien Touche sous le nom emphatique d'*alexitère doré*. C'est un mélange, *dans des proportions tenues secrètes,* de perchlorure d'or et de deutochlorure de mercure [2] : c'est en raison du mélange de ces deux médicaments, mélange dont M. Laillet et moi avons constaté par l'analyse la réalité, que nous avons mentionné cette liqueur, dont l'influence sanitaire ne doit pas être moindre au dire de ses auteurs que celle de la vaccine : nous y avons encore été engagé par le ton convenable avec lequel est écrit la brochure dont nous avons donné le titre, et par la justice qu'y rend l'auteur aux préparations d'or. Du reste, nous ne pouvons rien préjuger sur l'efficacité de ce moyen, qu'une expérimentation, toujours fort dangereuse, peut

[1] *De la contagion syphilitique et des moyens de la prévenir,* par le docteur G.-T. X. Paris, in-8°. Chez Mansut, éditeur, rue de l'École-de-Médecine, n° 4.

[2] Cette solution est assez fortement acide ; le sel mercuriel nous a semblé y être dans des proportions beaucoup plus faibles que le sel d'or.

seule constater avec le temps. Notre conscience nous commande cependant de dire qu'il faut toujours se garder d'une trop grande confiance dans les moyens dits prophylactiques, surtout quand une expérience antérieure a démontré la vanité d'efforts faits jusqu'à ce moment pour en découvrir de véritablement bons, et quand celui nouvellement annoncé est entaché par le secret dont on le couvre en partie, de l'idée que son auteur spécule sur la crédulité publique. Le mercure est certes un puissant antivénérien; les faits n'ont cependant pas prouvé que les lotions pratiquées avec la solution du deutochlorure de ce métal, après un coït impur, fussent un moyen préservatif. Y a-t-il de meilleurs résultats à espérer des mêmes lotions pratiquées avant et après le coït, avec une solution combinée des deux plus puissants antivénériens connus? Malgré notre grande confiance dans le perchlorure d'or, l'inefficacité absolue des lotions mercurielles nous fait douter de celles pratiquées avec l'*alexitère doré*. Du reste, si cet effet prophylactique était contracté, c'est au sel aurifère seul que nous le rapporterons, et en aucune façon au sel mercuriel.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

Nota. Les premiers chiffres indiquent les alinéas, les seconds la page.

FIN DE LA TABLE.

